

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des bateaux et

COMTÉS.	BATEAUX ET CHALoupES EMPLOYÉS A LA PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE								
	Bateaux.			Chaloupes.			Rets.		Nasses		Saumon, barils.	Saumon frais, dans la glace, lbs.	Saumon fumé, lbs.	Saumon en boîtes, lbs	Maquereau, barrels.
	No.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	No.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	No.					
<i>Kings.</i>			\$			\$			\$		\$				
Pointe Starr.....				48				3000	800						
Wolfville.....				16	8	300		1500	400						
Melford.....				20						6	600				
Pereaux.....				34						8	1000				
Ile du Chêne.....				8				1500	350						
Hall's Harbour.....	4			60	38	460		1600	500	4	600	2000			250
Chipman Brook.....				5						1	100				
Rocher Noir.....	1			48	20	200		400	150	5	400	500			300
Harbourville.....	2			46	10	250				9	675	600			575
Baie Morden.....				20	4	140		390	150	3	300	1000			325
Baie Scots.....				40				2000	1000						
Pointe Porter.....				14				1000	250						
Petite Ile.....				4				900	300						
Havre de Baxter.....				10	5	100									
Gaspereau.....												300			
Cornwallis.....												200			
Aylesford Nord.....															
Aylesford Sud.....															
Total.....	7			373	85	1450		12290	3900	36	3675	4600			1445

NOTE.—Ceux exportés sont envoyés aux Etats-Unis

RÉCAPITULATION.—

Articles.	Quantités.	Taux.		Valeur.	
		\$	cts.	\$	cts.
Saumon, frais, dans la glace.....	4,600 lbs., à.....	0	15	690	00
Maquereau.....	1,445 brls. ".....	10	00	14,450	00
Hareng.....	5,445 " ".....	4	00	21,780	00
do fumé, en boîtes.....	4,000 boîtes.....	0	25	1,000	00
Gaspereau.....	50 brls. ".....	3	50	175	00
Morue.....	1,775 qtx. ".....	4	25	7,543	75
Merlan.....	450 " ".....	3	50	1,575	00
Merluche.....	2,000 " ".....	3	50	7,000	00

chaloupes employés dans les pêcheries, Nouvelle-Ecosse.—*Suite.*

ESPÈCES DE POISSON.										PRODUITS DU POISSON.		VALEUR.	OÙ VENDU.										
Maquereau, en bott.	Hareng, barils.	Hareng, fumé, en boîtes.	Carasseau, barils.	Morue, quintaux.	Langues et nages de morue, barils.	Merlan, quintaux.	Merluche, quintaux.	Egrefin, quintaux.	Filetan, lbs.	Alose, barils.	Achigan, lbs.			Truite, lbs.	Eperlan, lbs.	Anguille, barils.	Huitres, barils.	Homard, en boîtes.	Huile de pois, gall.	Guano de pois, ton.	Poisson empl. comme engrais, barils.		
										220								100			\$	cts.	
										60									30			1,810 00	
100	1000																		80			495 00	
200	2000																		150			690 00	
										60												1,375 00	
2500				1000															25			492 50	
100				75		300		2000										1000				800	26,150 00
300				200															75			50	792 50
2000				200		100													150			225	5,685 00
245				200		50													150			1000	15,462 50
	1000																		100			200	5,345 00
										420												200	3,710 00
										150												49	1,220 00
										85												30	695 00
				100																		80	477 00
		50										300	2000	7									421 00
												400	2000	5									219 00
												300											18 00
														2									18 00
5445	4000	50	1775			450		2000		995		1000	4000	14				1555			2930		65,075 50

Environ un quart a été consommé dans le comté.

COMTÉ DE KINGS.

Articles.	Quantités.	Taux.	Valeur.
		\$ cts.	\$ cts.
Alose.....	995 brls., à	8 00	7,960 00
Truite.....	1,000 lbs. "	0 06	60 00
Eperlan.....	4,000 " "	0 06	240 00
Anguille.....	14 brls. "	9 00	126 00
Huile de poisson	1,555 galls. "	0 65	1,010 75
Poisson employé comme engrais, barils.....	2,930 brls. "	0 50	1,465 00
Total.....			65,075 50

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des bateaux et chaloupes employés aux pêcheries, etc.—
Nouvelle-Ecosse.—*Suite.*

Comtés.	BATEAUX ET CHALoupES EMPLOYÉS AUX PÊCHERIES.							MATÉRIEL DE PÊCHE.				ESPÈCES DE POISSON.							
	Bateaux.				Chaloupes.			Rets.		Nasses.		Saumon, barils.	Saumon, fr., d. la glace lbs.	Saumon, fumé, lbs.	Saumon, en boîtes, lbs.	Maquereau, barils.	Maquereau, en boîtes, lbs.	Hareng, barils.	Hareng, fumé, en boîtes.
	No.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	No.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	No.	Valeur.								
<i>Lunenburg.</i>			\$		\$			\$	\$										
1 Lunenburg à l'Île la Croix.....	40	2539	122025	530	315	12800	491	17600	18961	250	200	2100	340	4800	
2 Baie Mahone à la Pte. et à l'Île au Sauvage	18	958	52200	240	120	3750	180	7000	8000	800	250	700	3000	
3 Lahave à l'Île Iron Bound.....	30	1800	88500	410	235	9918	318	15570	18500	1200	600	1800	3500	
4 New-Dublin au côté O. de la rivière Lahave	30	1600	80500	338	252	9400	400	12000	14000	2000	1000	1575	3650	
5 Poisson frais employé dans le district de Lunenburg.....	
6 Chester.....	3	160	19000	39	50	500	100	16000	800	6	1000	6500	1200	30000	700	
7 Rivière Martin.....	3	120	5000	45	20	200	40	800	400	3	500	500	200	
8 Pointe Renard.....	20	200	40	200	100	10	1500	2000	729	
9 Anse au Moulin.....	40	400	80	4000	4000	12	1800	400	514	50	
10 Lodge.....	30	300	60	1000	1500	6	900	100	700	50	
11 Anse Nord-Ouest.....	11	110	22	12000	1200	4	600	200	600	46	

12	Aspotogan				40	400	80	12000	1200	8	1200		100		450		10		
13	Sandy Beaches				20	200	40	200	200	6	900		120		250		40		
14	Blandford	1	50	2000	15	50	500	100	6000	0000	5	750			1626		200		
15	Little Tancook				16	160	32	12000	12000	2	300				300		100		
16	Big Tancook	1	30	1500	8	70	700	160	8000	8000	6	900		250	1400		350		
17	Deep Cove				20	200	40	800	800	5	700		1000		1233				
18	Iron Bound				10	100	20	800	800	3	450				300		100		
19	Poisson frais employé d. le dist. de Chester																		
	Total	126	7257	370725	1625	1319	39838	2203	125970	96461	76	11500		15520	2050		15677	30340	16596

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des bateaux et chaloupes employés aux pêcheries, etc.—
Nouvelle-Ecosse.—*Suite*

COMTÉS.		ESPÈCES DE POISSON.													PRODUITS DU POISSON.			VALEUR.	Où VENDU.		
		Gaspereau, barils.	Morue, qtx.	Langues et noues de morue, barils.	Merlan, qtx.	Merluche, qtx.	Egrefin, qtx.	Flétan, lbs.	Alose, barils.	A chigan, lbs.	Truite, lbs.	Eperlan, lbs.	Anguille, barils.	Huitres, barils.	Homard, boîtes.	Huile de poisson, gallons.	Guano de poisson, ton'x.			Poisson employé comme engrais, barils.	
<i>Lunenburg.</i>																			\$	cts.	
1	Lunenburg à l'île à la Croix.....	12	38500	25	4500	7610	6400	102000	2500	3200	60	150000	28750	50	300	304,080	00	Ant. Anglaises et E.-U.	
2	Baie Mahone à la Pointe aux Sauvages et Iles..	70	11800	8	540	604	1548	14000	5000	3800	24	8900	10	86	86,592	50	do	
3	Lahave à l'île Iron Bound.....	40	25500	20	1350	1400	3500	66000	10	2100	2000	26	18000	40	125	179,682	50	do	
4	N. w Dublin au côté O. de la rivière Labave..	50	28600	18	2450	1970	4800	40000	20	4500	3500	45	30000	21000	40	160	207,196	00	do	
5	Poisson frais empl. dans le dist. de Lunenburg.																	5,000	00		
6	Chester.....	40	1500	10			100	6000						168000	1500		53,745	00	Lunenburg, Halifax et Lockeport.	
7	Rivière Martin.....	40	1400	5			60								1400			9,320	00	do	
8	Pointe au Renard.....																	7,590	00	do	
9	Mill Cove.....		10															5,435	00	do	
10	Lodge.....		15				40								20			7,420	50	do	
11	Anse Nord-Ouest.....	4	110				20								100			6,830	50	do	

12	Aspotogan.....	2	100															120			5,135 00	do	
13	Grèves de sable.....	10																			2,713 00	do	
14	Blandford.....	5	700																		21,352 50	do	
15	Petit Tancook.....		200																		6,247 50	do	
16	Grand Tancook.....		500																		21,000 00	do	
17	Anse Creuse.....	20																			12,550 00	do	
18	Iron Bound.....		200																		4,795 00	do	
19	Poiss.frais employé dans le district de Chester..																					6,175 00	
	Total.....	318	109110	86	8840	7614	17988	228000	30	14100	11500	155	348000	82890	140	671	952,860 00						

RÉCAPITULATION.—LUNENBURG.

Espèces de poisson.	Quantités.	Taux.		Valeur.	
		\$	cts.	\$	cts.
Saumon, frais, dans la glace.....	15,520 lbs.	0	15	2,328	00
do fumé.....	2,050 do	0	15	307	50
Maquereau.....	15,677 barils	10	00	156,770	00
do en boîtes.....	30,340 lbs.	0	15	4,551	00
Hareng.....	16,596 barils	4	00	66,384	00
Gaspareau.....	318 do	3	50	1,113	00
Morue.....	109,110 qtx.	4	25	463,717	50
Langues et noues de morue.....	86 barils	7	00	602	00
Merlan.....	8,840 qtx.	3	50	30,910	00
Merluche.....	7,614 do	3	50	26,649	00
Egrefin.....	17,988 do	3	50	62,958	00
Flétan.....	228,000 lbs.	0	06	13,680	00
Alose.....	30 barils	8	00	240	00
Truite.....	14,100 lbs.	0	06	816	00
Eperlan.....	11,500 do	0	06	690	00
Anguille.....	155 barils	9	00	1,395	00
Homard.....	348,000 boîtes	0	15	52,200	00
Huile de poisson, gallons.....	82,890 galls.	0	65	53,878	50
Guano de poisson.....	140 ton'x	15	00	2,100	00
Poisson employé comme engrais.....	671 barils	0	50	335	50
Poisson frais employé dans le district de Lunenburg.....				5,000	00
do district de Chester.....				6,175	00
	Total.....			952,860	00

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des bateaux et

Comtés.	BATEAUX ET CHALoupES EMPLOYÉS A LA PÊCHE.					MATÉRIEL DE PÊCHE.										
	Bateaux.		Chaloupes.			Rets.		Nasses.		Saumon, barils.	Saumon frais, dans la glace, lbs.	Saumon fumé, lbs.	Saumon en boîtes, lbs.	Maquereau, barils.	Maquereau, en boîtes.	Hareng, barils.
	No.	Tonnage. Valeur. Hommes.	No.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	No.	Valeur.							
<i>Pictou.</i>		\$		\$			\$									
District O. de Pictou	30	660	64	1,000	1,500					11,255						200
Lismore	4	27	5	994	606					11,783			4			3
Etangs	7	91	14	1,174	1,069					11,907			25			29
Grève nord	4	52	6	930	780					11,933			5			1
Grosse Ile	6	85	10	1,975	1,830					33,927			16			10
Petit Havre	8	116	18	1,410	770					13,670						34
Havre de Chance	14	160	24	1,615	1,125					15,950						19
Ile Pictou	2	25	4	344	320					4,700						23
Total	75	1,216	145	9,442	8,000					115,055				51		320

RÉCAPITULA

Espèces de poisson.	Quantités.	Taux.	Valeur.
		\$ cts.	\$ cts.
Saumon, frais, dans la glace	115,055 lbs., at	0 15	17,258 25
Maquereau	51½ brls. "	10 00	515 00
Hareng	320 " "	4 00	1,280 00
Merluche	108½ qtx. "	3 50	379 75
Truite	1,065 lbs. "	0 06	63 90
Eperlan	3,370 " "	0 06	202 20

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des bateaux

COMTÉS.	BATEAUX ET CHALoupES EMPLOYÉS À LA PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE.											
	Bateaux.			Chaloupes.			Rets.		Nas-ses.		Saumon, barils.	Saumon, frais, dans la glace, lbs.	Saumon, fumé, lbs.	Saumon, en boîtes, lbs.	Maquereau, barils.	Maquereau, en boîtes.	Hareng, barils.	Hareng, fumé, en boîtes.
	No.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	No.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	No.								
<i>Queens.</i>			\$			\$		\$	\$									
Liverpool	18	639	31500	136	81	2700	163	7500	2000			15000	1200		938		1535	
Port Medway..	15	598	29900	209	109	2160	269	2960	1480			10000			207		163	
Port Mouton...	5	150	5000	35	30	1350	75	1200	840						300	6000	200	
Brooklyn	5	150	7000	35	20	400	45	1100	450			2500					75	
Ile Coffin	1	25	1200	7	16	450	40	800	320			200			30		60	
Beach Meadow					6	60	12					200					20	
Eagle Head					12	240	36	600	240			300					30	
Pudding Pan					14	304	38	1100	580			300					210	
Blue Berry	1	25	1400	10	18	360	45	7000	840			250					75	
Tête Ouest	4	80	4000	16	32	640	55	12800	1024						50		100	
Pointe White..	1	25	700	6	8	260	16	5000	360						20		30	
Point Hunt	3	75	2500	18	8	240	30	2000	280						40		50	
Port Joly					40	890	85	500	250									
Rochers Plats	2	40	2000	14	6	180	12	1200	168						50		40	
Mills Village					75	468	60	1100	620			7300						
Port Le Bert					10	300	40	600	320								50	
Total	55	1807	85200	486	485	11002	1026	45460	9752			36050	1200		1635	6000	2638	

RÉCAPITULA

Espèces de poisson.	Quantités.		Taux.	Valeur.
			\$ cts.	\$ cts.
Saumon, frais, dans la glace.....	36,050 lbs.	à	0 15	5,407 50
do fumé.....	1,200 "	"	0 15	180 00
Maquereau	1,635 barils	"	10 00	16,350 00
do en boîtes.....	6,000 lbs.	"	0 15	900 00
Hareng	2,638 barils	"	4 00	10,552 00
Gaspereau.....	60 do	"	3 50	210 00
Morue	22,790 qtx.	"	4 25	96,857 50
Langues et noues de morue.....	91 barils	"	7 00	637 00

et chaloupes employés aux pêcheries, Nouvelle-Ecosse.—*Suite.*

ESPÈCES DE POISSON.										PRODUITS DU POISSON.		VALEUR.	Où VENDU.		
Gaspereau, barils.	Morue, quintaux.	Langues et noues de morues, barils.	Merlan, quintaux.	Merluche, quintaux.	Egrefin, quintaux.	Flétan, lbs.	Alose, barils.	Àchigan, lbs.	Truite, lbs.	Eperlan, lbs.	Anguille, barils.			Huitres, barils.	Homard, boîtes.
60	6920	30	1400	8000	30	121000	5000	74,830 00	Antilles.						
.....	5296	15	593	7570	30	65000	4426	42,261 60	Angleterre.						
.....	2000	15	400	5000	10	96000	1500	30,470 00	Amérique du S.						
.....	1460	8	400	560	8,700 00	Etats-Unis.						
.....	580	400	1000	580	4,872 00	do						
.....	110 00	do						
.....	100	60	78	850 70	do						
.....	204	8	110	130	2,277 50	do						
.....	830	10	150	830	4,999 50	do						
.....	2000	5	1000	1500	13,910 00	do						
.....	800	175	2000	800	4,972 50	do						
.....	1200	200	3000	1200	7,360 00	do						
.....	300	60	200	22,135 00	do						
.....	700	100	2000	700	4,560 00	do						
.....	200	150	2,492 50	do						
.....	200	75	40	4,192 50	do						
60	22790	91	5123	28570	190	433800	17654	\$228,993 80						

TION.—QUEENS.

Espèces de poisson.	Quantités.	Taux.	Totaur.
		\$ cts.	\$ cts.
Egrefin.....	5,123 qtx.	3 50	17,930 50
Flétan.....	28,570 lbs.	0 06	1,714 20
Anguille.....	190 barils	9 00	1,710 00
Homard.....	433,800 boîtes	0 15	65,070 00
Huile de poisson.....	17,654 galls.	0 65	11,475 10
Total.....			\$228,993 80

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des bateaux

COTRÉS.	BATEAUX ET CHALoupES EMPLOYÉS À LA PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE.				Saumon, barils.	Saumon, frais dans la glace, lbs.	Saumon, fumé, lbs.	Saumon, en bte, lbs.	Maquereau, barils.	Maquereau, en boîtes.	Hareng, barils.
	Bateaux.			Chaloupes.			Rets.		Nas.	Valeur.							
	No.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	No.	Valeur.	Hommes.	Brasses.									
<i>Richmond.</i>			\$		\$			\$	\$								
Arichat				100	2000	180	4000	2000				200		600		1200	
Arichat Ouest				100	2000	200	4000	2000				300		200		400	
Port Royal				9	180	18	1000	500						12		30	
Petit de Grat	14	420	8400	93	77	1540	231	3500	1750		40	200		500		600	
Cap Hogan				100	2000	250	6000	3000			8			100		150	
Petit Antz				31	620	62	4000	2000						310		460	
Gros Nez				70	1400	140	4000	2000			15	200		420		400	
D'Escousse	11	400	8800	110	20	400	40	1100	550			1000		200		140	
Polimand	5	200	4000	50	10	200	20	550	275					100		50	
Bas D'Escousse	5	200	4000	50	5	100	10	250	125					50		25	
Baie des Rochers				44	880	84	3000	1500			1	200		250		200	
Cap Le Rond				7	140	14	2500	1250						180		200	
Port Richmond	3	178	3560	12	12	240	24	1640	820					50		50	
Anse au Caribou				27	540	54	6480	3240						1000		700	
Rivière des Habitants et Bassin	1	38	1000	6	30	360	40	6000	3000			10 2000		200		400	
Martinique et Grandique	2	50	600	10	6	120	12	1200	600					70		145	
Baie Ouest	1	32	1200	6	18	144	18	400	200							30	
Fourchu	2	120	3000	16	70	1680	180	5600	1680					210		560	
Framboise				24	578	52	3000	950						170		608	
St. Esprit				5	130	11	1000	500						60		200	
L'Archevêque				16	640	34	3840	1050						160		640	
Grande Rivière				30	1200	60	8400	3360						420		1500	
Pointe Micheau				22	550	52	6500	3000			2			300		800	
L'Ardoise	3	97	3500	23	133	3200	280	18000	3400		40			10400		2700	
Ile de St. Pierre				50	1000	100	2600	1050			4			110 6000		215	
St. Pierre	2	100	1000	16	46	4600	92	5500	1370		5			460		690	
Rivière Bourgeoise	45	1350	39000	360	17	400	40	1200	600					650		800	
Total	94	3185	78060	755	1079	26842	2298	105260	41770			125 4100		17182 6000		13893	

RECAPITULATION.—

Espèces de poisson.	Quantités.	Taux.	Valeur.
Saumon	125 brls., at	\$ cts.	\$ cts.
Saumon, frais dans la glace	4,100 lbs. "	0 15	1,875 00
Maquereau	17,182 brls. "	10 00	171,820 00
Maquereau en boîtes	6,000 lbs. "	0 15	900 00
Hareng	13,893 brls. "	4 00	55,572 00
Gaspereau	646 " "	3 50	2,261 00
Morue	37,330 qtx. "	4 25	158,652 50
Langues et noues de morue	193 brls. "	7 00	1,351 00
Merlan	19 qtx. "	3 50	66 50
Merluche	730 " "	3 50	2,555 00
Egrefin	23,014 " "	3 50	80,549 00

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des bateaux

CÔTÉS.	BATEAUX ET CHALOUPES EMPLOYÉS À LA PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE.										
	Bateaux.			Chaloupes.			Rets.		Nasses.		Saumon, barils.	Saumon, frais, dans la glace, lbs.	Saumon, fumé, lbs.	Saumon, boîtes, lbs.	Maquereau, barils.	Maquereau, boîtes.	Hareng, barils.
	No.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	No.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	No.							
<i>Shelburne.</i>			\$			\$		\$		\$							
Lockeport, Riv. au Sable et E. Jordan	28	1600	80000	303	50	4000	120	3800	2200								
Havre de Wood.....	8	254	7500	77	25	300	40	1016	896	7	6000				300	800	
Pointe de l'Ours.....	3	100	3500	34	27	200	30	6000	1600						5124	338	
Havre de Shag.....	6	180	7200	60	14	170	22	1200	600						100	75	
Barrington ouest.....	11	378	11450	103	9	225	15	1836	612						136		
Lower Port Latour et Baccaro.....	2	100	6000	20	154	2818	156	8140	3100	1	1200				150		
Côté E. de Shelburne	11	500	23900	111	51	2830	150	6000	1400						280	500	
Côté O. de Shelburne	1	59	2800	10	36	1440	106	2280	912	1	700				200	400	
Ile de McNut.....	1	60	2000	12	4	290	10	800	260						280	100	
Côté O. de Jordan...	1	65	2500	14	26	1395	55	2752	1200						20	50	
Upper Port Latour...	6	225	14000	49	10	200	24	900	340						291	535	
Port Clyde.....	2	120	4000	20	30	1240	73	1200	480						100	200	
Blanche et Roseway.	2	42	1200	18	20	600	40	1450	432	1	1200				100	150	
Cap du Nègre.....	7	320	20000	30	85	3000	250	15000	5550	1	1250				100	800	
Ile du Cap.....	17	765	22950	170						9	9725				4980		
Chal. de l'Ile du Cap					85	2550	160	6500	2540						900	850	
Total.....	166	4768	209000	1031	626	21258	1251	56874	22122	20	20075				13041	4898	

RECAPITULATION.—

Articles.	Quantités.	Taux.		Valeur.	
		\$	cts.	\$	cts.
Maquereau.....	13,041 barils, à	10	00	130,410	00
Hareng.....	4,898 " "	4	00	19,592	00
Gaspereau.....	160 " "	3	50	560	00
Morue.....	68,100 qtx.	4	25	289,425	00
Merlan.....	4,155 " "	3	50	14,542	50
Merluche.....	150 " "	3	50	525	00

et chaloupes employés aux pêcheries, etc.—Nouvelle-Ecosse.—Suite.

ESPÈCES DE POISSON.										PRODUIT DU POISSON.			VALEUR.	Où VENDU.						
Hareng, fumé, en boîtes.	Gaspareau, barils.	Morue, qtx.	Langues et noues de morue, barils.	Merlan, qtx.	Merluche, qtx.	Egrefin, qtx.	Flétan, lbs.	Alose, barils.	Achigan, lbs.	Truite, lbs.	Eperlan, lbs.	Anguille, barils.			Huitres, barils.	Homard, en boîtes.	Huile de pois., gall.	Guano de pois., tu x.	Poisson employé comme engrais, bris.	
.....	23300	500	150	120	6000	55000	25000	132,780 00	Ant. Anglai.
.....	25 3560	300	600	353000	600	124,044 50	Halifax.
.....	900	200	75	76000	650	17,910 00	Etats-Unis.
.....	2590	30	300	1390	14,426 00	"
.....	50 2775	25	250	100000	1355	30,312 00	"
.....	30 1300	2000	1340	2200	23,350 00	"
.....	20 6070	10	510	95000	3470	47,793 00	"
.....	25 150	30	400	70	5,475 50	"
.....	100	20	150	50	1,452 50	"
.....	10 4690	50	250	2579	27,743 85	"
.....	3000	150	260	3000	12	1650	16,345 50	"
.....	750	40	250	375	6,046 25	"
.....	1000	100	200	78000	500	17,725 00	"
.....	3150	200	300	1150	21,085 00	"
.....	9725	300	200000	4980	125,405 25	"
.....	5100	200	300	2550	37,482 50	"
.....	160 68100	4155	150	5305	9000	12	957000	48549	\$649,376 85	

SHELBURNE.

Articles.	Quantités.	Taux.	Valeur.
		\$ cts.	\$ cts.
Egrefin.....	6,305 qtx.,	3 50	18,567 50
Flétan.....	9,000 lbs.,	0 06	540 00
Anguilles.....	12 barils,	9 00	108 00
Homard.....	957,000 boîtes,	0 15	143,550 00
Huile de poisson.....	48,549 galls.,	0 65	31,556 85
			\$649,376 85

STATISTIQUE indiquant le nombre, le tonnage et la valeur des bateaux

COMTÉS.	BATEAUX ET CHALoupES EMPLOYÉS A LA PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE.											
	Bateaux.			Chaloupes.			Rets.		Nasses		Saumon, barils.	Saumon, frais, dans la glace, lbs.	Saumon, fumé, lbs.	Saumon, en bot., lbs.	Maquereau, barils.	Maquereau, en barils.	Hareng, barils.	Hareng, fumé, en boîtes.
	No.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	No.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	No.								
<i>Victoria.</i>			\$		\$			\$	\$									
Baie St. Laurent.....	1	49	1200	5	25	500	50	1450	1000					22				
Havre du Nord.....	4	48	2000	18	20	400	40	1500	1200					15				
Pointe Ouest.....					55	1100	110	4250	3400					6				
Anse du Français.....					20	300	40	2500	2000					2				
Newhaven.....	1	48	2500	4	20	450	55	2000	1600					8				
Havre de Neal.....					25	550	50	1750	1400									
Anse Verte.....					20	350	40	2000	1600									
Ingonish.....	1	15	500	4	50	1805	100	2750	2200					28				
South Harbour.....	1	14	500	4	140	3000	280	7500	6000					50				
New Campbellton.....	4	90	1200	16	25	500	50	800	400					12				
Grand Bras d'Or.....					30	600	60	870	470					10				
Ile Boularderie.....					4	80	8	80	40									
Riv. des Français.....					6	120	12	200	100									
North Shore.....					20	400	40	300	150									
English Town.....	1	50	400		100	2000	200	5000	2250					16				
Grand Narrows.....					10	200	20	300	150									
Total.....	13	314	8300	51	570	12355	1155	33250	23960					184			1495	1498

RÉCAPITULATION.—

Espèces de poisson.	Quantités.	Taux.	Valeur.
		\$ cts.	\$ cts.
Saumon.....	184 barils	à	2,760 00
Maquereau.....	1,495 do	“	14,950 00
Hareng.....	1,498 do	“	5,992 00
Morne.....	26,335 qtx.	“	111,923 75

TABLEAU indiquant le nombre, le tonnage, et la valeur des bateaux et chaloupes employés aux pêcheries, etc.—
Nouvelle-Ecosse.—*Suite.*

COMTÉS.	BATEAUX ET CHALoupES EMPLOYÉS À LA PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE.				ESPÈCES DE POISSON.												
	Bateaux.			Chaloupes.			Rets.		Nasses.		Saumon, barils.	Saumon, frais, dans la glace, lbs.	Saumon, fumé, lbs.	Saumon, en boîtes, lbs.	Maquereau, barils.	Maquereau, en boîtes.	Hareng, barils.	Hareng, fumé, en boîtes.	Gaspereau, barils.	Morue, qtx.	Langues et noues de morue, barils.		
	No.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	No.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	No.												Valeur.	
<i>Yarmouth.</i>																							
1	De la Baie Shore à la ville de Yarmouth.....	10	174	8450	66	52	5480	153	7750	4725	1	2000											
2	Ville de Yarmouth.....	25	1239	47900	302	12	2000	50	1000	500	1	2000			4110		630		80	4850	45		
3	Shebogue.....				10		500	22	400	200					950		100			15210	25		
4	Petite Rivière.....	1	22	700	12	10	250	21	375	132					250		122			289			
5	Tusket Wedge.....	14	665	3200	192	12	350	50	3000	1800	3	2400			13		58		9	282	2		
6	Rivière Salmon.....				40		250	50	3000	800					1000					400			
7	Tusket.....	3	102	8000	35	140	2000	160	10000	3500					10000					685	1050	6	
8	Rivière Est.....				70		450	90	2000	700					1750					275			
9	Lac à l'Anguille.....	2	80	3200	18	40	300	40	1600	500							130		100	750			
10	Argyle.....	12	500	23000	139	26	259	80	800	450							270		165	150	5225	12	
11	Argyle Sound.....	6	243	13400	89						1	2000					1375		250		2800	8	
12	Pubnico Est et Ouest.....	41	2005	129000	615	20	600	40	3500	1500	1	2000					1400		450		25	26295	85
	Total.....	114	5030	236850	1476	431	12430	756	33425	14807	7	10400			16900		10318		2680		1724	63501	197

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des bateaux et chaloupes employés aux pêcheries, etc.—
Nouvelle-Ecosse—Suite.

Comtés.	ESPÈCES DE POISSON.										PRODUITS.			VALEUR.	OÙ VENDU.	
	Merlan, qtx.	Merluche, qtx.	Egrefin, qtx.	Flétan, lbs.	Alose, barils.	Achigan, lbs.	Truite, lbs.	Eperlan, lbs.	Anguille, barils.	Huitres, barils.	Homard, boîtes.	Huile de poisson, gallons.	Guano de poisson, tonneaux.			Poisson employé comme engrais, barils.
<i>Yarmouth.</i>																
1	Bay Shore à Ville Yarmouth.....	2795	250	1295	51300	5525	350	30	91,551 75	\$488,295 50 E.-U. et Antilles. 50,000 00 employé dans le comté. <hr/> \$538,295 50
2	Ville Yarmouth.....	1500	2277	1500	8180	93,344 00	
3	Shebogue.....	162	1000	80	4,895 25	
4	Petite Rivière.....	49	115	500	150	2	86000	210	2500	16,523 50	
5	Tusket Wedge.....	1400	1500	6900	57,993 00	
6	Rivière au Saumon.....	700	4000	5	1,877 00	
7	Tusket.....	300	250	1800	25000	60	750	20 163 50	
8	Rivière Est.....	600	1,261 00	
9	Lac à l'Anguille.....	150	120	5,662 50	
10	Argyle.....	250	1700	20	24000	2450	800	39,972 75	
11	Argyle Sound.....	2800	10	1300	37,441 00	
12	Pubnico Est et Ouest.....	1745	100	6265	35000	20	13400	167,611 25	
Total.....		7939	3400	13564	89300	3100	29150	237	110000	37795	350 3330	538,295 50	

TABLEAU indiquant le nombre, le tonnage et la valeur des bateaux et chaloupes employés aux pêcheries, etc.—
Nouvelle-Ecosse.—*Suite.*

RÉCAPITULATION—YARMOUTH.

Espèces de poisson.	Quantités.	Taux.		Valeur.	
		\$	cts.	\$	cts.
Saumon, frais, dans la glace.....	16,900 lbs.,	à	0 15		2,535 00
Maquereau.....	10,318 barils,	“	10 00		103,180 00
Hareng.....	2,680 “	“	4 00		10,720 00
Gaspereau.....	1,724 “	“	3 50		6,034 00
Morue.....	63,501 qtx.,	“	4 25		269,879 25
Langues et noues de morue.....	197 barils,	“	7 00		1 379 00
Merlan.....	7,939 qtx.,	“	3 50		27,786 50
Merluche.....	3,400 “	“	3 50		11,900 00
Egrefin.....	13,564 “	“	3 50		47,474 00
Fletan.....	89,300 lbs.,	“	0 06		5,358 00
Truite.....	3,100 “	“	0 06		186 00
Eperlan.....	29,150 “	“	0 06		1,749 00
Anguille.....	237 barils,	“	9 00		2,133 00
Homard.....	110,000 boîtes,	“	0 15		16,500 00
Huile de poisson.....	37,795 gallons,	“	0 65		24,566 75
Guano de poisson.....	350 ton's,	“	15 00		5,250 00
Poisson employé comme engrais.....	3,330 barils,	“	0 50		1,665 00
Total.....					538,295 50

RÉCAPITULATION du nombre total, du tonnage et de la valeur des bateaux et chaloupes employés aux pêcheries ; la quantité et la valeur du matériel de pêche, (dans la province de la Nouvelle-Ecosse), pendant l'année 1877.

No.	Comtés.	BATEAUX ET CHALOUPEs EMPLOYÉS À LA PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE.				ESPÈCES DE POISSON.									
		Bateaux.			Chaloupes.			Rets.		Nasses.		Saumon, barils.	Saumon, frais, dans la glac., lbs.	Saumon, fumé, lbs.	Saumon, en boîtes, lbs.	Maquereau, barils.	Maquereau, en boîtes.	Hareng, barils.	Hareng, fumé, en boîtes.		
		No.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	No.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	No.									Valeur.	
		\$			\$			\$		\$											
1	Annapolis	6	150	6100	48	234	6680	456	14010	7105	28	2640	5170	1260	9825	21300	
2	Antigonish.....	7	265	7950	65	138	4140	414	24980	31152	24	26000	3150	1300	
3	Cumberland	88	2785	248	6950	3895	9	220	16300	100	2080	
4	Colchester	108	2409	217	16653	3434	32	13200	33910	260	180	
5	Cap-Breton.....	26	739	11350	115	602	14360	1229	46731	31761	166	14046	1900	7407	1518	22560	6532	
6	Digby	91	1720	59790	533	636	15644	1108	16744	11197	36	6700	4300	504	2872	2700	
7	Guysboro'	22	745	25750	95	1305	35980	2262	173045	86528	60	10300	219	6330	5370	4368	9639	2400	15123	
8	Halifax	} Ouest	28	765	49000	199	1560	53900	1791	166500	49950	467	93400	104000	23700	37000	4960	100
			49	1218	41150	265	500	14422	900	75560	37780	7700	6850	3840	2740	20736	9506
9	Hants	37	1518	66	7910	2817	6	795	46½	1800	82	
10	Inverness	} Est	17	454	14450	109	425	19237	1118	25301	23512	100	40	98	9108	1540	33100	10183	12590	500
		
11	Kings.....	7	373	85	1450	12290	3900	36	3675	4600	1445	5445	4000	
12	Lunenburg	} Est	126	7257	370725	1625	1319	39838	2203	125970	96461	76	11500	15520	2050	15677	30310	16596
		
13	Pictou	75	1216	145	9442	8000	115055	310	
14	Queens	55	1807	85200	486	485	11002	1026	45460	9752	36050	1200	1635	6000	2638	
15	Richmond.....	94	3185	78060	755	1079	26842	2298	105260	41770	125	4100	17182	6000	13893	
16	Shelburne.....	106	4768	209000	1031	626	21258	1251	56874	22122	20	20075	13041	4898	
17	Victoria	13	314	8300	51	570	12355	1155	33250	23960	184	1495	1493	
18	Yarmouth.....	114	5030	236850	1466	431	12430	756	33125	14807	7	10400	16900	10318	2680	
Total.....		761	28417	1206675	7216	10303	297466	18643	996358	509903	877	172945	950½	420919	17910	48715	113638½	125036	113698	28780	

RÉCAPITULATION du nombre total, du tonnage et de la valeur des bateaux et chaloupes employés aux pêcheries, etc., Nouvelle-Ecosse.—*Suite.*

No.	Comtés.	ESPÈCES DE POISSON.												PRODUITS DU POISSON.			VALBUR.	OU VENDU.	
		Gaspereau, barils.	Morue, quintaux.	Langues et noues de morue, barils.	Merlan, quintaux.	Merluche, quintaux.	Egrefin, quintaux.	Fletan, lbs.	Alose, barils.	Achigan, lbs.	Truite, lbs.	Eperlan, lbs.	Anguille, barils.	Huitres, barils.	Homard, en boîtes.	Huile de poisson, gallons.			Guano de poisson, gallons.
																		\$ cts.	
1	Annapolis	20	900		220	2007	1255	32000	5 1000	700					1800		1478	78053	50
2	Antigonish		3450			990	610				400	100	230		450			63129	00
3	Cumberland	430	235		165	150		2500	1025 275	5550	17300	12	635	219800	120	23	200	60614	75
4	Colchester	30	110						1935	4000	61000			22080			20	30770	50
5	Cap-Breton	77	25280			24	2664	48300	2	7750	23400	184	85	48942	13877		18	191127	80
6	Digby		21175	42	11636	8904	23233	35800	50	3200	7000	26		26761			1150	282704	90
7	Guysboro'	159	15836	55		370	14363	53340		10385	5500	88		1209344	7565			474011	55
8	Halifax	Ouest	315	22330	219	100	3410	3275	75000					30	476000	14940		485031	50
		Est.....	491	20391	3	296	563	1299	29300		12495	136560	231		805564	14137			309911
9	Hants		85						491						58			5626	20
10	Inverness	950	30995	19		1015	1591	4850		600	1522	72		100	25958			322609	42
11	Kings	50	1775		450		2000		995	1000	4000	14			1555		2930	36297	30
12	Lunenburg	318	109110	86	8840	7614	17988	228000	30	14100	11500	155		348000	82890	140	671	941685	00
13	Pictou					108				1065	3370	31		24000	100			11175	00
14	Queens	60	22790	91			5123	28570				190		433800	17654			228993	80
15	Richmond	646	37330	193	19	730	23014	32100	3	1700	12600	119	30	328396	25259			545863	75
16	Shelburne	160	68100		4155	150	5305	9000				12		957000	48649			649676	85
17	Victoria		26335				3351							17704				158861	85
18	Yarmouth	1724	63501	197	7939	3400	13564	89300		3100	29150	237		110000	37795	350	3330	538295	50
	Total	5433	469728	905	33820	29435	118635	668060	4536 1275	65645	313302	1501	980	4982026	337170	531	9779	5527858	37

* Poisson frais vendu sur les marchés d'Halifax.

Consommation locale.

RÉCAPITULATION

Du produit et de la valeur des différentes pêcheries de la province de la Nouvelle-Ecosse, pour l'année 1877.

Espèces de poisson.	Quantités.	Taux.	Valeur.
		\$ cts.	\$ cts.
Saumon	950 $\frac{1}{2}$ barils, à	15 00	14,261 25
“ frais dans la glace	420,919 lbs. “	0 15	63,137 85
“ fumé	17,910 “ “	0 15	2,686 50
“ en boîte	48,715 boîtes, “	0 15	7,307 25
Maquereau	113,638 $\frac{1}{2}$ barils	10 00	1,136,383 00
“ en boîtes	125,036 boîtes “	0 15	18,755 40
Hareng	113,098 barils	4 00	452,392 00
“ fumé, en boîtes	28,780 boîtes “	0 25	7,195 00
Gaspereau	5,433 barils	3 50	19,015 50
Morue	469,728 quintaux “	4 25	1,996,344 00
Langues et noues	905 barils “	7 00	6,335 00
Merlan	33,820 quintaux “	3 50	118,370 00
Merluclie	29,435 $\frac{1}{2}$ “ “	3 50	103,024 25
Egrefin	118,635 $\frac{1}{2}$ “ “	3 50	415,224 25
Fictan	668,060 lbs. “	0 06	40,083 60
Alose	4,536 barils “	8 00	36,288 00
Achigan	1,275 lbs. “	0 06	76 50
Truite	65,645 “ “	0 06	3,938 70
Eperlan	313,302 “ “	0 06	18,798 12
Anguille	1,501 barils “	9 00	13,509 00
Huitres	980 “ “	3 00	2,940 00
Homard	4,982,026 boîtes “	0 15	747,303 90
Huile de poisson	337,170 galls. “	0 65	219,160 50
Guano de poisson	531 tonnes “	15 00	7,965 00
Eugnis de poisson	9,779 barils “	0 50	4,889 50
Poisson frais vendu sur les marchés d'Halifax			25,000 00
“ “ “ du comté d'Inverness			36,297 30
“ “ “ de Lunenburg			11,175 00
	Valeur totale du produit des pêcheries en 1877		5,527,858 37
	“ “ “ 1876		6,029,049 94
	Diminution		501,191 57

1—e 14

No. 11.

RAPPORT DE W. H. VENNING, ÉCR., INSPECTEUR DES PÊCHERIES DE
LA PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK, POUR L'ANNÉE 1877.

ST. JEAN, N.-B., 31 décembre 1877.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport suivant sur l'état des pêcheries de cette province pendant l'année qui vient de s'écouler.

PÊCHE DU SAUMON.

La mise en opération du système des permis pour filets à saumon a donné des résultats satisfaisants ; les pêcheurs en général ont mieux aimé le système actuel de payer le prix du permis que l'ancienne méthode d'une commission sur le produit de la pêche. En accordant ces permis on a donné la préférence aux anciens occupants, qui ont ainsi obtenu une reconnaissance officielle de ce qui jusqu'alors n'avait été que toléré. Dans quelques cas, les propriétaires de grèves ont tenté de déposséder de leurs emplacements des voisins qui les occupaient depuis longtemps ; mais l'octroi de ces permis aux anciens occupants a prévenu cette injustice. Les facilités qu'offrent maintenant les chemins de fer pour transporter le saumon frais aux marchés américains et aux marchés canadiens éloignés ont fait abandonner en partie l'ancienne méthode de conserver le poisson destiné à être exporté dans des boîtes de fer blanc hermétiquement fermées. Cette méthode n'est aujourd'hui suivie que sur une petite échelle, et principalement pour le poisson destiné aux marchés européens.

L'augmentation de la demande de saumon frais par les marchands de l'endroit a donné une grande impulsion à cette pêche dans toutes les localités où elle se fait, et il y a une forte tendance de la part des pêcheurs à enfreindre les lois concernant cette pêche, ce qui exige de la part des gardiens et garde-pêche une surveillance plus active. Plusieurs de ces derniers pratiquent la pêche, et il y a lieu de croire que leurs intérêts privés et ceux du public se trouvent en opposition directe, les occupations de la pêche les portant à négliger les devoirs de leurs charges. Dans les endroits où le braconnage est si facile, il est impossible de concilier ensemble ces deux intérêts si divers. Ces remarques s'appliquent principalement au comté de Northumberland, où presque tous les officiers des pêcheries sont eux-mêmes des pêcheurs, de sorte qu'il se fait plus de braconnage sur la rivière Miramichi et ses tributaires que sur n'importe quelle rivière de la province. Les gardiens n'ont que de faibles salaires annuels, qui ne sont pas assez élevés pour les encourager à abandonner la pêche et à ne s'occuper que de leurs attributions. Dans bien des cas on se plaint que ces hommes portent trop d'attention à leur propre pêche pour s'occuper de celle de leurs voisins, et la conséquence en a été qu'il s'est introduit un relâchement et une négligence auxquels il est important de mettre fin.

L'emploi pernicieux des dérivettes pour pêcher le saumon à l'embouchure des rivières devient de plus en plus commun, et il est nécessaire de prendre des mesures énergiques pour le faire cesser. On prétend qu'à plus de trois milles du rivage la juridiction des officiers des pêcheries cesse, et qu'ils n'ont pas le pouvoir de mettre en vigueur les lois de pêche au-delà de cette limite. Il y a aujourd'hui un cas de cette nature devant les cours, attendant la décision des juges. S'il est décidé que notre loi actuelle est insuffisante pour arrêter cet abus, il faudra absolument faire de nouvelles lois, car si l'usage de la dérivette devient général la pêche du saumon de nos côtes et de toutes nos rivières deviendra sans valeur, ce qui sera une injustice pour tous ceux qui maintenant paient des permis pour le privilège de pêcher, au profit de ceux qui se croient exempts de toute loi.

PÊCHE DE L'ACHIGAN.

Les seuls comtés où la pêche de ce poisson soit un peu considérable sont les comtés de Gloucester, Northumberland et Kent. Dans la rivière St. Jean, l'achigan a beaucoup augmenté depuis l'établissement de saisons de prohibition, mais le poisson pris dans cette rivière est presque tout affecté à la consommation locale. Dans le premier

de ces comtés l'achigan est principalement pris au moyen de la ligne et de l'hameçon, dans Northumberland et Kent au moyen de parcs en rets, à travers la glace. Dans le comté de Gloucester, la pêche de ce poisson devient plus abondante, tandis que dans Northumberland et dans Kent, elle diminue sensiblement d'année en année. Il n'y a pas de doute que cette diminution est le résultat de deux causes. La première est le manque de protection donnée au poisson reproducteur; la deuxième, la grande destruction du frai. Autrefois, les seines étaient les engins de destruction; mais aujourd'hui que leur emploi est heureusement défendu, il est survenu une autre cause de destruction. La saison réservée ne s'étendait que d'avril à septembre; mais cette période n'était pas suffisante pour protéger et augmenter le poisson. L'achigan pris après le 1er mars est plein de frai et de laitance considérablement développés; par conséquent, si on le prend après cette époque, on détruit non-seulement le poisson reproducteur, mais tous les poissons qui naîtraient de ces œufs. Grâce au système des permis, qui restreint l'emploi des rets depuis le 1er octobre jusqu'au 1er mars, j'avais conçu de fortes espérances que l'extinction de ce poisson dont était menacée le comté de Northumberland serait détournée; mais la grande destruction du petit achigan pris dans des rets à poches pour la pêche de l'éperlan, fera plus que contre-carrer les bons résultats que j'en anticipais. Cette énorme destruction est déplorable, et je ne puis trop recommander l'adoption d'énergiques mesures de répression à cet égard. Si l'on observait fidèlement tous les règlements défendant l'usage de la seine, ainsi que les saisons de prohibition, il est certain que cette pêche serait conservée et resterait une source importante de travail et de richesse. L'achigan se vend de 9 cts. à 12 cts la livre, tandis que le saumon ne s'est vendu que 6 cts. l'année dernière. La pêche n'est pourtant pas aussi abondante que l'hiver dernier, et si l'on n'arrête pas la destruction des jeunes achigans, le rendement l'hiver prochain sera encore moindre. Les effets de la grande destruction de poisson reproducteur causée par la pêche du printemps dans ces dernières années commencent à se faire sentir cet hiver. Rien autre chose que les mesures que je viens de recommander ne pourra empêcher la diminution de cette espèce de poisson. L'expérience du passé a démontré que les filets tendus après le 1er septembre ostensiblement pour l'achigan, ont pris plus de saumon chargé d'œufs que d'achigan dans le même état, et le profit que l'on retire du dernier ne compense pas la destruction du premier. D'où il suit qu'il sera nécessaire de restreindre la pêche de l'achigan à la ligne depuis le 1er septembre jusqu'à la formation de la glace; par cette méthode on prendra autant d'achigan qu'avec les rets, et l'on empêchera ainsi la destruction d'une grande quantité de saumon reproducteur.

PÊCHE DE L'ALOSE.

Ce poisson semble diminuer depuis quelques années. La principale cause en est une pêche excessive, du moins sur les rivières St. Jean et Miramichi, dans la Baie de Fundy et dans celle de Dorchester. Dans tous ces endroits des rets tendus ou des dérivettes sont toujours en opération.

Pendant le passage de l'alose dans ces eaux, le combat inégal entre le pouvoir reproducteur du poisson et la force destructive des pêcheurs ne peut durer longtemps. Je ne puis indiquer aucun moyen d'empêcher la destruction de ce poisson, car il ne vient dans nos eaux que pour frayer, n'y demeure que peu de temps, puis s'en va dans des endroits inconnus de nos pêcheurs. Si on ne le prend pas pendant qu'il est dans nos eaux, nous ne pourrons jamais le prendre après, et je ne connais aucune mesure qui ne passerait pas pour tyrannique parmi ceux qui se livrent à cette pêche.

De bonne heure dans le mois de mai, j'ai fait construire, d'après un plan fourni par S. Wilmot, écrivain, vingt boîtes, comme celles dont se sert Seth Green, le fameux pisciculteur américain. J'ai aussi fait confectionner une seine à alose de quatre-vingts brasses, pouvant servir soit comme filet pour barrer les rivières ou filet de pêche pour les étangs, ou bien encore comme seine proprement dite. Ayant préparé tous ces appareils, je me rendis à la Pointe Belyea, au Grand Lac et au lac Washademoak, et m'informai personnellement du meilleur endroit pour prendre le poisson reproducteur au moment où il est prêt à frayer.

Je constatai qu'à la Pointe Belyea, sur la rivière St. Jean, l'alose prise n'était pas à l'état de maturité et qu'il était très rare de prendre aussi loin dans le bas de la rivière un poisson reproducteur. Au Grand Lac je trouvai le poisson disséminé sur une grande étendue du lac et qu'il serait très difficile d'en prendre suffisamment du même coup. A Washademoak, j'appris que, les années précédentes, un nombre considérable d'aloses avaient traversé le lac et étaient entrées pour frayer à quelque distance dans la rivière Canaan. Comme la rivière, à l'endroit où elle se jette dans le lac, est très étroite, je me décidai à la barrer avec un rets de manière à intercepter le poisson et à me procurer à chaque marée assez de frai et de laitance pour une boîte. Je recommandai au gardien Hetherington de se procurer l'aide nécessaire, de tendre le rets et de m'avertir lorsque le poisson ferait son apparition. Il pêcha du 1er au 12 juin sans succès, ne prenant jamais plus de trois ou quatre poissons à chaque marée. Le 14 juin, juste avant la pleine lune, époque où d'après l'opinion générale on doit attendre la plus grande quantité de poisson, je me rendis sur les lieux pour voir s'il ne serait pas possible de prendre des moyens plus efficaces pour s'assurer de poissons reproducteurs.

Après m'être consulté avec un certain nombre de pêcheurs, je me décidai à me rendre à un certain endroit de la rivière où, au pied d'une barre de roche sur laquelle le poisson doit passer, se trouve un étang profond où il a l'habitude de se reposer avant d'entreprendre l'ascension du rapide. Plusieurs anciens habitants de l'endroit m'assuraient qu'en transformant les rets à enclos en seines, je prendrais une grande quantité d'alose. Espérant pour le mieux, mais ayant mes doutes sur le résultat de l'entreprise, vu que les rets tendus dans les lacs n'avaient jusqu'alors pris que quelques douzaines de poissons là où d'habitude on le prenait par centaines, j'envoyai dix de mes boîtes à incubation au garde-pêche Hogan, lui donnant l'ordre de prendre de l'alose sur la rivière Miramichi Nord-Ouest, où autrefois on en prenait des quantités considérables.

Puis nous continuâmes notre pêche à la seine pendant deux jours sans succès, prenant rarement plus de deux ou trois poissons à chaque coup. Nous essayâmes de les conserver vivants afin de pouvoir en extraire la quantité d'œufs suffisante pour emplir une boîte; pour cela, nous les placâmes dans un bateau partiellement submergé à travers lequel l'eau passait avec facilité; mais ils moururent au bout de quelques heures.

Trouvant la seine inutile, je la transformai de nouveau en rets de barrage et l'étendis à l'entrée de l'étang de manière à empêcher tout le poisson de remonter. Ensuite, je donnai instruction au gardien Hetherington de laisser le rets tendu jusqu'à mon retour, et traversant à la station d'Apohaque, distance d'environ 18 milles, je pris le chemin de fer pour Miramichi, où j'arrivai dimanche matin. Lundi, le 18 juin, en compagnie du gardien Hogan et de M. Sheasgreen, je remontai la Nord-Ouest, et me servant de la seine prise à Alexander Henderson, je passai la journée à pêcher dans un endroit où autrefois l'on prenait dans un seul coup de seine des centaines d'aloses. Nous ne prîmes que trente poissons, 24 mâles et 6 femelles; ces dernières avaient déjà déposé leur frai. Laisant instruction à M. Hogan de pêcher jusqu'à la pleine lune, après avoir expliqué à M. Sheasgreen comment se servir des boîtes, je retournai par le train du soir à Apohaque et Washademoak où j'arrivai le midi, le 19 juin. Nous continuâmes à pêcher tout le mercredi, et le jeudi, ayant eu connaissance du grand feu qui consumait St. Jean, il devint nécessaire pour moi de m'y rendre de suite pour sauver les archives et documents du bureau; mais à mon profond étonnement je trouvai que tout avait été réduit en cendres.

Plus tard j'appris par le gardien Hogan, que le succès n'avait pas couronné ses efforts. Le petit nombre de poissons pris à chaque coup de seine et la difficulté de les tenir en vie jusqu'à ce qu'on pût se procurer le nombre nécessaire de mâles et de femelles pour faire réussir l'entreprise rendit tous ses efforts inutiles.

Le résultat de cette expérience me porte à croire que la quantité de poissons reproducteurs était très petite cette année, et le petit nombre pris dans les filets tendus sur les deux rivières contribue à me confirmer dans cette opinion. Cette saison peut être tout à fait exceptionnelle, mais je suis disposé à croire que la pêche excessive des années précédentes a considérablement diminué le nombre de cette espèce si recherchée. L'alose ne visite les eaux fraîches que pour y déposer le frai,

et c'est une chose qui mérite considération attentive de la part des autorités de savoir si on ne devrait pas la protéger lorsqu'elle est dans nos rivières pour cet objet. L'aloise du printemps, comme tout poisson à l'approche du frai, est comparativement sans valeur, du moins de beaucoup inférieure à l'aloise d'automne, qui s'est remise de l'épuisement produit par cette opération.

Tout en regrettant mon insuccès dans l'accomplissement des désirs du ministre, je suis toujours heureux de dire que les dépenses de cette entreprise ne seront pas perdues. Tout ce qui a été fait pour ce travail, si l'on excepte les boîtes, servira à l'établissement de pisciculture, cet automne. Le rets a été fait de manière à pouvoir prendre le saumon reproducteur. Les terrines, les épuisettes et tous les autres objets qui ont servi à cette expérience auront leur emploi dans l'établissement.

PÊCHE DU GASPAREAU.

Comme je l'ai prédit dans mes premiers rapports, l'usage de seines sur la rivière Miramichi, et la pêche excessive, au moyen de rets, du gaspareau, qui ne fréquente nos rivières que pour frayer, ont presque complètement détruit ce poisson dans le comté de Northumberland, où autrefois il n'était pas rare d'en prendre des milliers de barils. Dans tous les autres comtés il s'est produit une grande diminution et je ne vois pas de raison d'espérer que cette pêche puisse jamais reprendre sa première importance. Au contraire, je crois qu'il y a tout lieu de croire qu'elle ira diminuant d'année en année, simplement parce que le pouvoir reproducteur du gaspareau n'est pas en état de tenir tête au nombre toujours croissant des pêcheurs qui se livrent à cette industrie. Comme tout le poisson qui est pris est du poisson reproducteur sur le point de frayer, on ne peut raisonnablement espérer que la production du jeune poisson puisse se tenir au niveau de la destruction qui se fait de cette richesse de nos rivières. L'expérience sur ce point est trop concluante pour être mise en doute.

Dans la rivière Dennis, comté de Charlotte, qui, il y a quelques années, a été ouverte aux derniers restes de cette espèce de poisson, il s'est multiplié rapidement sous l'égide protectrice d'une opinion publique plus éclairée et d'un gardien fidèle à son devoir. Pendant les trois premières années, la pêche a été complètement interdite. Puis on la permit un jour par semaine; on suivit le système pendant deux ans, et le poisson continua d'augmenter. Les deux années dernières, la pêche a été permise deux jours par semaine, ce qui fournit abondamment à la consommation locale et permet au poisson reproducteur d'entretenir l'approvisionnement. Dans la Nouvelle-Écosse on est arrivé au même résultat, mais la pêche n'est permise que trois jours par semaine.

Si nous pouvions mettre en force une telle loi pour nos rivières que le gaspareau fréquente, il est possible que l'espèce pourrait encore en être sauvée. La chose vaut la peine d'en faire l'expérience, et la gêne qui pourrait en résulter serait bien peu considérable, car la pêche est aujourd'hui si peu productive qu'elle ne donne de bénéfices ni au pêcheur ni au marchand. Voici ce que j'oserais recommander comme dernier effort pour la conservation de ce poisson utile et recherché comme aliment : prohibition complète, sur tous les cours d'eau, de la pêche de ce poisson pendant trois ans. Après ce laps de temps, permission de pêcher deux jours par semaine jusqu'à ce qu'on s'aperçoive que l'abondance du poisson permet de pêcher trois jours par semaine. Je ne pense pas que l'augmentation naturelle du poisson permette de pêcher plus que cela. Il y a bien quelques localités où l'interdiction complète de cette pêche pendant trois ans suscitera des réclamations; mais les choses en sont au point qu'il faut choisir entre deux maux : une privation de trois ans, avec espérance d'une pêche plus abondante plus tard, ou la perte totale de cette pêche, amenée par une loi de la nature dont les arrêts sont irrévocables.

PÊCHE DU HARENG.

La réduction du taux des permis sur les nasses au hareng a donné satisfaction complète aux pêcheurs, et tous les propriétaires de nasses ont pris des permis. La plupart en ont payé le prix sans répliquer, et il n'y en a que peu aujourd'hui qui doivent des arrérages. Le produit de la pêche a été bon; on prend aujourd'hui de grandes quantités de poisson qu'on envoie, gelés, au marché et qui rapportent des prix rémun-

nératifs. La saison dernière on a inventé un autre procédé pour préserver le petit poisson; ce procédé remplace l'ancien, qui consistait à le comprimer pour en extraire l'huile. On a fondé des établissements où on le prépare en sardines, et c'est-là le mode le plus profitable de le préserver. Cette industrie semble prendre des proportions considérables et elle augmentera de beaucoup la valeur de la pêche du hareng. Dans les comtés de Gloucester et de Northumberland, la pêche a atteint la moyenne pour la quantité, et la qualité a été supérieure. Dans le comté de Charlotte la quantité a été bonne, mais la qualité inférieure si on la compare à celle des années précédentes.

PÊCHE DE L'ÉPERLAN.

Cette pêche, qui est devenue importante l'hiver dernier, se fait sur une plus grande échelle entre Shédiac et Gloucester; mais l'expérience démontre que l'emploi des rets à poches a un effet destructeur pour les jeunes éperlans, le petit achigan et la petite morue. D'après des observations faites sur la rivière Miramichi et les renseignements pris sur les lieux des pêcheurs et des employés des pêcheries, j'ai raison de croire que pour chaque tonne d'éperlan propre à être envoyé au marché, on détruit une tonne de petits éperlans, de jeunes achigans et de petite morue. Il est impossible de les choisir et de les remettre vivants dans l'eau. Cette grande destruction est déplorable, spécialement celle du jeune achigan qui, parvenu à maturité, est d'une plus grande valeur pour le pêcheur que n'importe quelle autre espèce. Le saumon lui-même, l'an dernier, ne leur a rapporté que 6 cts. la livre, tandis que l'achigan consacré dans la glace rapporte de 9 à 12 cts. En outre, la grande quantité d'éperlans pris dans les rets à poches encombre le marché et tient les prix si bas, que les pêcheurs ainsi que les marchands n'en retirent aucun bénéfice. Il est important de décider si pour la protection des pêcheries, il ne faudra pas en venir à prohiber partout les rets à poches, car il n'y a pas de pêches qui pourraient résister longtemps à cette destruction annuelle considérable. Cet énorme gaspillage de jeunes éperlans et de petites morues se fera sentir d'une manière dommageable sur nos pêcheries des côtes, car il épuise la nourriture où la boîte qui attire le poisson de mer dans nos baies et sur nos côtes. Lorsqu'ils ne pourront plus trouver leur pâture accoutumée, vù la destruction des poissons migratoires qui la produisent, les poissons des eaux profondes abandonneront nos rivages et chercheront ailleurs la nourriture qu'ils ne pourront plus trouver dans nos cours d'eau et sur nos côtes maritimes. Pour cette raison la saison réservée pour l'éperlan devrait commencer le 15 février et se prolonger jusqu'au 1er juillet, afin d'empêcher la destruction de l'éperlan pendant la saison du frai, poisson qui est aujourd'hui employé en grande quantité à faire de l'engrais dans les endroits où il abonde. On a récemment fait un rapport de cette pêche au département, et les faits qui y sont établis demandent une prompte action si l'on veut prévenir ces résultats déplorables.

PÊCHE DU HOMARD.

La pêche du homard augmente toujours, mais la grosseur moyenne de ce crustacé continue à diminuer. L'augmentation qu'on remarque dans le rendement de cette pêche est due au plus grand nombre de personnes qui s'y livrent pour faire face aux demandes des nouveaux établissements de conserves qui sont fondés constamment. La diminution dans la grosseur du crustacé est le résultat d'une pêche excessive, et le temps n'est pas éloigné où sa grosseur moyenne sera tellement réduite qu'il ne pourra donner que peu de profits. Dans quelques endroits il faut jusqu'à près de trois homards pour remplir une boîte d'une livre, et comme chacun de ces homards exige autant et même plus de travail qu'un crustacé de cinq livres, la conséquence est que pendant que le travail augmente les profits diminuent. Les saisons de prohibition ne sont pas établies depuis assez longtemps pour que nous puissions juger sûrement de leur effet sur la pêche du homard. Dans quelques endroits les propriétaires d'établissements de conserves se plaignent eux-mêmes qu'ils ne reçoivent pas assez de protection, tandis que d'autres se plaignent qu'ils sont gênés dans leurs opérations par la venue prématurée de la saison réservée. Je conserve, malgré tout, l'opinion que j'ai déjà exprimée bien souvent,—parce que l'expérience en a toujours

démontré l'exactitude,—que le saison de prohibition n'est pas assez longue pour donner au homard la protection nécessaire à sa multiplication et à sa croissance.

PÊCHE DES HÛTRES.

Le rendement des bancs d'huîtres qui nous restent diminue d'année en année et la grosseur moyenne du mollusque qu'on pêche aujourd'hui est tellement petite que ceux qui pratiquent cette industrie n'en retirent aucun profit. La saison de prohibition n'est pas assez longue pour permettre aux huîtres reproductives de se multiplier, et aux jeunes de grossir, et il n'y a pas de bancs naturels qui puissent soutenir sans s'épuiser une pêche continuelle. Comme on n'a pas encore pris des mesures pour la culture artificielle de ce mollusque dans la province, l'époque de l'épuisement complet des bancs n'est pas éloignée. Ainsi que je l'ai fait remarquer dans mon dernier rapport annuel, je suis parfaitement convaincu que rien ne peut les sauver de la destruction qui les menace qu'un repos compulsoire de plusieurs années, et comme c'est le moindre des deux maux, l'autre étant l'extinction totale de cette pêche, je suis plus fermement d'opinion que cette alternative devrait être adoptée de suite.

LIGNES DE FOND.

Nous recevons encore des plaintes contre ce mode de pêche; mais plusieurs de nos pêcheurs, dans le but de se sauvegarder, commencent à l'employer, bien qu'ils le considèrent comme dommageable à nos pêcheries côtières dans lesquelles la morue, l'égréfin, l'éperlan et le fletan se font chaque année de plus en plus rares. Dans mon dernier rapport annuel, j'ai indiqué les objections qui sont généralement faites contre la ligne de fond; je les répète aujourd'hui pour l'information du ministère. Premièrement, l'emploi de la ligne de fond donne notre meilleur poisson aux pêcheurs américains, parce qu'ils la pratiquent sur une vaste échelle. Deuxièmement, il détuit une quantité considérable de poisson petit et inutile qui se trouve ainsi gaspillé. Troisièmement, il retient le poisson au large par la quantité considérable de boîtes qu'il nécessite et l'empêche de se rendre dans nos baies où les petits bateaux de pêche peuvent l'atteindre. A ce mode de pêche, il faut encore ajouter la pratique funeste de jeter les débris de poisson sur les fonds de pêche. L'usage des lignes de fond encourage cette pratique, car les navires ne laissent pas facilement ces lignes pour aller déposer au loin les débris, et la distance de la terre où ils se trouvent ne permet pas à nos gardiens de prendre sur le fait et de punir les délinquants, à moins de leur fournir un navire et une aide suffisante pour mettre vigoureusement les lois à exécution. La chose est d'une grande importance pour les pêcheries de la baie, et j'insiste pour qu'on s'en occupe sérieusement, afin de faire disparaître les abus que j'ai signalés.

PÊCHERIES DU HAVRE DE ST. JEAN ET PÊCHE DU SAUMON À LA DÉRIVETTE.

Dans plusieurs de mes précédents rapports, j'ai attiré l'attention du ministère sur la manière dont on fait la pêche du saumon en dedans et en dehors du havre de St. Jean. Dans ces rapports et dans plusieurs autres d'une nature spéciale, dans des lettres officielles maintenant consignées aux archives de votre ministère, j'ai insisté fortement sur les effets désastreux de ce mode de pêcher le saumon, et pour son abolition. En conséquence de la grande misère produite par l'incendie du mois de juin dernier, vous avez charitablement et judicieusement décidé de ne pas mettre de restriction sur la pêche de ce poisson, afin d'en réduire le prix pour l'avantage des victimes de la conflagration. Cette concession opportune fut mise à profit et en fit à la Dérivette une pêche plus abondante qu'à l'ordinaire. Ce relâchement avait sa raison d'être dans les nécessités du moment; mais si l'on ne met pas un frein à cet usage, il en résultera inévitablement les conséquences les plus désastreuses, et la pêche du saumon sera complètement détruite sur toute la rivière. Permettre ce mode de pêche serait commettre une grande injustice à ceux qui par la loi sont obligés d'acheter un permis avant de pouvoir tendre un rets à saumon, parce que les dérivettes employées dans le havre brisent les bandes de poisson et les empêchent de remonter les rivières. Pendant que tous les autres pêcheurs de saumon sont obligés de payer un permis, ces pêcheurs à la dérivette, sous prétexte de pêcher en dehors

des limites prescrites par l'Acte des pêcheries, se prétendent exempts de toutes ses dispositions. Si ce prétexte est bon et si l'Acte des pêcheries n'est appliqué qu'à trois milles du rivage, il faudra faire de nouvelles lois, car la dérivative devenant d'un usage plus général dans la province, comme elle le deviendra si la prétention mentionnée plus haut est juste, alors l'extinction du saumon est inévitable. Les pêcheurs à la dérivative de St. Jean ayant épuisé leurs rivières, jettent des regards de convoitise sur les bancs compacts et nombreux de nos estuaires du Nord, qui jusqu'à présent ont été protégés contre le vandalisme de cet engin de pêche. Toute mon expérience comme officier des pêcheries fortifie ma conviction qu'il n'y a aucune protection possible qui puisse sauver de la destruction nos pêches à saumon, si l'usage de la dérivative à l'embouchure des rivières devient général. La chose est d'une telle importance pour l'existence des pêches à saumon sur nos côtes et nos rivières, ainsi que pour la grande masse de nos pêcheurs, que je ne puis trop recommander qu'on s'en occupe immédiatement, afin de prévenir les résultats les plus déplorables. On ne peut s'attendre que les pêcheurs continueront à payer un permis et à observer la loi, tandis que quelques propriétaires de dérivatives auront la permission de se servir d'une manière illégale de rets défendus à l'embouchure même de nos rivières et dans les endroits où passent des bancs compacts de saumon.

SCIURE ET REBUTS DE MOULIN.

On ne cesse de se plaindre des quantités de rebuts de moulins qui sont jetés dans les rivières. En général, les propriétaires de moulins sont peu disposés à observer la loi, et en conséquence de la multiplication rapide des moulins, le mal va toujours croissant au lieu de diminuer. On ne peut avoir l'ombre d'un doute quant à l'effet dommageable de ces rebuts sur les pêcheries des rivières : si l'on veut les conserver, il faut de toute nécessité exiger une stricte conformation à la loi.

PISCICULTURE.

Dans mon dernier rapport, je parlais de la grande diminution des pêcheries de la rivière St. Jean, diminution due aux diverses causes irréparables d'une civilisation qui progresse. Parmi ces causes se trouvent la formation de nouveaux établissements et le défrichement des forêts, l'augmentation du commerce de bois, la multiplication des moulins et l'augmentation dans le nombre des pêcheurs. Toutes ces causes combinées ont tellement changé l'ancien état de chose, qu'il n'est pas surprenant de voir diminuer tous les ans l'approvisionnement du poisson sur nos marchés. Le seul remède est la reproduction artificielle du poisson. Un établissement de pisciculture placé dans un endroit convenable de la rivière St. Jean, et au moyen duquel les différents tributaires se rempliraient et la rivière principale recevrait des renforts qui ajouteraient à l'augmentation naturelle, contribuerait à restaurer cette pêche dans son ancien état, car il neutraliserait les causes d'infection mentionnées plus haut. Vous verrez par les rapports des divers officiers que presque tous s'accordent à recommander ce dernier moyen comme le seul efficace pour conserver le saumon dans les sept comtés qu'arrose la rivière St. Jean. Il n'y a pas dans toutes les provinces maritimes une seule rivière où un nouvel établissement de pisciculture dédommagerait aussi bien des frais de construction et d'entretien, et je me permets de recommander fortement cette idée à votre examen.

Les remarques suivantes sur les pêcheries des divers comtés et les statistiques qui les accompagnent composent la substance des rapports reçus des différents gardiens de district.

COMTÉ DE RISTIGOUCHE.

Le gardien MOWAT, de la division du Nouveau-Brunswick, fait rapport que le produit de la pêche du saumon a été de dix pour cent plus considérable que l'année dernière. Le système de permis et le mode de prélever des droits sur les rets au lieu du produit de la pêche ont donné satisfaction générale, et tous les pêcheurs ont acheté des permis et payé les honoraires sans murmurer. Ceux même qui s'opposaient d'abord à ce système, lui donnent aujourd'hui leur approbation et leur appui. Dans ce comté on ne fait pas la pêche de l'achigan ni de l'éperlan dans un but commercial,

bien que ces poissons fréquentent nos cours d'eau. Le hareng et le maquereau qu'on prend dans cette division sont de bonne qualité; ils sont principalement affectés à la consommation locale. On y fait aussi la pêche du homard, sur le côté de Québec.

Le garde-pêche FERGUSON, de la division des côtes, fait rapport que le produit de la pêche du saumon est au-dessus de la moyenne, bien que les pêcheurs ne fussent pas prêts le 14 de mai; par conséquent ils n'ont pu profiter de l'arrivée des premiers banes, mais par contre la pêche des rivières n'en a été que meilleure. Grâce à l'augmentation de la demande et à la construction de glacières à New-Mills et Campbellton, les pêcheurs ont obtenu des prix rémunérateurs et les achats ont été faits au comptant. Le garde-pêche dit:—"Je suis heureux de vous informer que le système des permis a donné des résultats très satisfaisants, et les murmures ont complètement cessé. La pêche du hareng a été moins considérable que d'habitude, à cause d'une forte tempête qui a poussé les glaces sur les côtes et a empêché les pêcheurs de retirer leurs filets à temps. La pêche du homard a été de beaucoup retardée par la destruction de l'établissement de conserves de New Mills, et la saison était avancée lorsqu'il put reprendre ses opérations. La morue et le hareng ont été abondants, mais nos pêcheurs ne s'occupent pas beaucoup de cette pêche."

COMTÉ DE GLOUCESTER.

Les rapports de ce comté accusent un rendement plus qu'ordinaire de toutes les espèces de poisson, si l'on en excepte le gaspareau, qui depuis quelques années semble diminuer.

Le garde-pêche HICKSON fait rapport que le rendement du saumon, aux environs de Madisco, a été très petit; mais dans les sections inférieures du district, aux environs de la Grève au Saumon, la pêche a été plus abondante que depuis plusieurs années. De sorte que dans toute la division, la moyenne du rendement a été meilleure que l'année dernière. Le système de percevoir des droits sur les permis au lieu du produit de la pêche est plus acceptable aux pêcheurs, et bien que plusieurs d'entre eux trouvent le permis trop élevé, la sécurité qu'il leur donne leur est un grand avantage. Les pêcheries des rivières ont donné de meilleurs résultats que l'année dernière, et la rivière Nipissiguit a été bien remplie et bien gardée. Les grills ont été très nombreux et l'on s'attend à une bonne pêche l'année prochaine.

La Tête-à-Gauche et autres cours d'eau plus petits sont peuplés de saumons et de truites; il y a eu peu de braconnage. Nous avons eu beaucoup de difficultés à nous procurer des relevés sur la quantité de l'éperlan qui a été prise, car les expéditeurs nous les refusaient. Au commencement de la saison les prix étaient élevés; la pêche fut abondante, la qualité du poisson bonne, et les pêcheurs et les marchands ont fait un commerce actif et profitable.

Cet état de chose continua jusqu'à ce que l'emploi des rets à poches sur la rivière Miramichi eût encombré les marchés d'un poisson petit et d'une qualité inférieure et eût fait tomber les prix de 9c. et 10cts. la livre à 4c. et 5cts. la livre pour le poisson No. 1 de la première qualité. Tandis que le poisson pris à la main dans ce comté rapportait 4 ou 5 cents la livre, celui pris au rets dans la rivière Miramichi n'a rapporté que 2 cents la livre, et les marchés en ont été tellement encombrés que nos marchands ont cessé de l'acheter, parce qu'ils ne pouvaient plus faire aucun bénéfice.

Le garde-pêche Hickson ajoute: "Plus j'examine la chose, plus ferme devient ma conviction que les intérêts des pêcheries, des pêcheurs et des marchands exigent la suppression complète de l'usage des rets à poches. Le produit sera plus petit, mais la qualité sera meilleure ainsi que les prix qu'en retireront les pêcheurs et les marchands; de plus, la destruction en grand des jeunes éperlans et des jeunes achigans sera arrêtée. Si nous n'avions mis fin à l'emploi des rets à poches et protégé le jeune poisson contre le gaspillage, il aurait été inutile de pêcher cet hiver. Avec l'emploi des rets à poches, surtout de ceux dont les mailles sont serrées, il n'y a pas de pêcheries qui puissent éviter d'être détruites."

Le garde-pêche Landry, du district de Pokemouche, fait rapport que la pêche du maquereau a été meilleure que celle de l'année dernière, tandis que la pêche de cette année a été de beaucoup inférieure. Cette diminution, d'après lui, est due à la

glace qui est demeurée plus longtemps le long du rivage, nuisant considérablement à la pêche du printemps. La pêche de l'achigan a été plus abondante; celle du gaspareau, par contre, a été moindre, ce qu'il attribue à des excès commis les années dernières. La pêche de la morue a donné une assez bonne moyenne, mais cette industrie n'est pas exploitée sur une aussi grande échelle que le permettraient les facilités que présente la localité. La pêche de l'éperlan a pris des proportions considérables, et ce poisson est un des articles de commerce les plus importants de ce district.

Le garde-pêche LAVOIE, de Tracadie, fait rapport que la pêche de la morue, du hareng et du gaspareau a été bonne, sans parler de la pêche du maquereau, qui a dépassé la moyenne, car le poisson abondait. Le rendement de la truite a été assez bon, et celui de l'éperlan si considérable que le prix en est tombé, tant les marchés étaient encombrés de ce poisson. Tous les garde-pêche de ce comté s'accordent à recommander que la saison de prohibition pour la pêche de l'éperlan soit prolongée jusqu'au 1er juillet, afin d'empêcher les gens de se servir du poisson reproducteur comme engrais.

COMTÉ DE NORTHUMBERLAND.

Le garde-pêche WILLISTON, de la baie du Vin et du district d'Escuminac, fait rapport que la pêche de toutes les espèces de poissons a été meilleure depuis les trois dernières années. Il dit que l'énorme destruction des petits achigans et des petits éperlans est la conséquence de l'emploi des rets à poches; et il ne peut en être autrement, car le poisson meurt avant qu'on ait pu le remettre à l'eau. Il recommande de faire exécuter les réglemens passés en mars dernier, et qui interdisent l'emploi de la seine pour pêcher l'achigan et le gaspareau.

Le garde-pêche ROUBICAUD, du district de Néguauc, fait rapport que la pêche du hareng a manqué, la glace étant restée trop longtemps près du rivage le printemps dernier; mais la pêche du maquereau et du saumon a été meilleure que celle de l'année dernière. On ne prend l'achigan qu'à la ligne, de même que dans tous les autres endroits de la rivière Miramichi où se fait cette pêche, qui n'a pas été aussi productive que d'habitude à Néguauc.

Le garde-pêche JOHN DOYLE, le nouvel officier nommé pour les sources des Rivières Bartibog et Tabusintac, fait rapport qu'il a prévenu plusieurs actes de braconnage sur ces deux cours d'eau.

Deux hommes pris au moment où ils se préparaient à faire la pêche au dard le 15 septembre, plaidèrent ignorance, et furent renvoyés après avoir promis de ne plus y revenir et après qu'on leur eût expliqué la loi,—M. Doyle pensant que le but de la loi serait aussi bien rempli en les renvoyant sans punition pour cette première faute commise par ignorance; mais il les avertit qu'une récidive serait suivie d'une punition immédiate. Il dit dans son rapport que le saumon et la truite sont abondants dans les rivières. Il fait aussi mention d'un obstacle qui se trouve à l'embouchure de la rivière Eskedillock, tributaire de la Tabusintac, fameuse par la grosseur de ses truites; cet obstacle empêche la truite de remonter le cours de la rivière, et M. Doyle recommande d'y pratiquer un passage qui serait peu coûteux. Je considère la chose d'une nécessité absolue, attendu que ce cours d'eau est l'un des meilleurs de la province pour la pêche à la ligne, et il serait à regretter qu'il demeurât fermé aux truites magnifiques qui le fréquentent.

Le garde-pêche RUSSELL, de la division de l'île du Portage et de l'Eglise Brûlée, fait rapport que la pêche du saumon a été double de celle de l'année dernière. Il s'est fait une grande demande d'achigans par les marchands de la localité, et l'on s'est occupé de cette pêche, plus que par le passé. Ainsi le rendement a-t-il été trois fois plus considérable. La pêche du hareng a peu rapporté, ce poisson n'étant venu qu'en petite quantité. M. Russell n'explique pas la cause de cette rareté. L'on a fait de grands préparatifs pour la pêche de l'éperlan cet hiver et l'on s'attend à de bons résultats, vu que la pêche de l'année dernière a été bonne en proportion des rets dont on s'est servi. Le garde-pêche déplore la destruction du jeune achigan et du jeune éperlan, mais il n'indique aucun moyen de la prévenir, vu que le poisson meurt avant de pouvoir être

rejeté à l'eau. Il recommande de prolonger la saison de prohibition jusqu'au 1er juillet afin de protéger l'éperlan qui fraie pendant l'été, et dont une grande quantité est employée à faire de l'engrais.

Le garde-pêche PERLEY, de Chatham, fait rapport que la pêche du saumon a été bonne, mais celles du gaspareau, de l'alose et de l'achigan très médiocres. L'éperlan a abondé ; mais M. Perley ne dit rien de la grande destruction des jeunes achigans, de la petite morue et des petits éperlans qui s'est faite dans ce district l'hiver dernier et jusqu'à ce jour.

Le garde-pêche WYSE fait rapport que la pêche du hareng et du homard a été très pauvre, mais celle du saumon, principalement autour des îles qui se trouvent à l'embouchure de la rivière a été très abondante. En amont de cet endroit, on continue à se plaindre amèrement, des deux côtés de la rivière, de la longueur excessive des filets employés dans les pêcheries au large des îles Portage, du Renard et de la baie du Vin, et de l'usage des filets dans la première de ces îles. On a envoyé au département des requêtes pour et contre l'emploi de ces filets et il serait bon d'en venir à une décision avant l'ouverture de la prochaine saison de pêche, vu que l'officier préposé à la garde du district de l'île du Portage réside à une distance considérable de cet endroit et qu'il lui est impossible d'exercer la surveillance nécessaire sur cette localité, spécialement en ce qui regarde la saison de prohibition hebdomadaire. Le garde-pêche Wyse suggère que le capitaine du bateau-phare stationné près de cette île, à l'endroit du haut-fonds dit Fer-à-Cheval, soit nommé officier des pêcheries avec devoir spécial de surveiller cette localité. Le conseil est excellent et devrait être mis à effet pour la saison prochaine. Comme cet officier est pourvu de bonnes chaloupes, qu'il a un aide et beaucoup de temps à sa disposition, la surveillance de cette pêcherie importante lui sera facile à accomplir. A partir du Ruisseau Noir jusqu'à Chatham sur un côté de la rivière, et à partir de Bartibog jusqu'à New-Castle en bas sur l'autre côté, les pêcheurs se plaignent que les endroits réservés au lest ne sont pas entourés et qu'il s'échappe à chaque marée et trouble tellement les eaux que leurs rets deviennent inutiles. Dans mes rapports précédents, j'ai attiré l'attention sur ce fait, et il est important que le maître de havre exige que les bassins pour le lest soient entourés. M. Wyse fait aussi rapport qu'un grand nombre de pêcheurs qui avaient obtenu des permis à la condition d'en payer le prix aussitôt qu'ils auraient fait assez d'argent sur leur première pêche de saumons, refusent aujourd'hui de s'exécuter. Ce comté est le seul de toute la province où les pêcheurs doivent des arrérages, parce que c'est le seul où le système de crédit ait été toléré pour les permis de pêche.

Le seul remède à ce manque d'honnêteté est de défendre aux officiers d'accorder des permis sans en recevoir le prix au comptant ; et quant aux délinquants qui sont maintenant arriérés, qui ont manqué à leurs promesses, il faudrait ne pas leur accorder de permis avant qu'ils ne les aient payés ainsi que tous les arrérages de l'année dernière. Les hommes qui refusent aujourd'hui de payer sont parfaitement en état de le faire, et il n'y en a pas un seul qui puisse plaider pauvreté, ou impossibilité, comme l'ont fait quelques-uns de leurs voisins. La pêche de l'éperlan a pris des proportions considérables, mais les rets à poches détruisent une quantité considérable de petits éperlans qui ne peuvent être vendus sur les marchés, ainsi qu'une grande quantité de petits achigans. Dans un seul coup de filet, le 15 courant, on a pu recueillir 500 jeunes achigans ; dans un autre, le 20, on en a pris 600 ; le matin du 22, le gardien Horan recueillit au-delà de 300 achigans sur le produit d'un seul coup de deux filets. Tout ce poisson n'était encore qu'une bien petite proportion de la quantité réelle détruite par quatre filets dans une pêche de trois nuits. Il n'y a pas de comtés dans cette province ou dans la Nouvelle-Ecosse où les pêcheurs méconnaissent autant leurs intérêts, et je ne crois pas qu'il y ait d'autres comtés où ils détruisent aussi follement le jeune poisson d'où dépendent leurs bénéfices et leur travail de l'avenir. Il est absolument nécessaire de porter remède à ce honteux état de choses, car on ne doit rien attendre des efforts volontaires des pêcheurs, vu que le gain actuel, quelle que soit la perte qui en doive résulter, est leur devise.

Le garde-pêche HOGAN de Newcastle et du district de Esk-Nord, fait rapport que la pêche du saumon a été bonne, et meilleure que depuis plusieurs années. Il dit que

le système des permis fonctionne bien et satisfait mieux les pêcheurs que l'ancien système d'une commission sur la pêche. Tous les prix des permis ont été payés, et il n'y a pas d'arrérages. La pêche de l'achigan s'y fait sur un grand pied, ce qui s'explique par le prix élevé qu'a atteint ce poisson. M. Hogan déclare qu'il lui est complètement impossible, vu l'étendue considérable du district qu'il a à parcourir, d'exercer partout une surveillance efficace, si on ne lui permet pas d'engager un assistant pour l'aider pendant les trois mois où cette pêche est en pleine activité. Tous les gardiens s'y livrent et s'occupent plus de la pêche que de surveiller les endroits qui leur sont assignés. M. Hogan s'élève de toutes ses forces contre la destruction énorme qui se fait, au moyen des rets à poches, du jeune achigan et de l'éperlan dans un temps où il n'est d'aucune valeur. Il affirme hautement que si cet abus se continue sans qu'aucun effort ne soit tenté pour l'arrêter, c'est la ruine complète de la pêche à l'achigan et à l'éperlan. Parlant de ce dernier, il dit que la saison défendue devrait s'étendre pour lui du 15 février au 1er juillet, et que sur tout le parcours de la rivière il ne faut pas craindre d'appliquer la loi dans toute sa rigueur pendant que la pêche de l'achigan est défendue.

Le rapport du garde-pêche CUSHMAN, de Upper Nelson et Derby, nous apprend que le saumon a abondé tout l'été, mais que le gaspareau a fait presque complètement défaut; à peine s'en est-il pris huit ou dix barils là où chaque année il s'en pêchait plusieurs centaines. M. Cushman ajoute: "Les saisons réservées ont été respectées dans mon district; les gardiens et moi avons rempli consciencieusement notre devoir. Il se commet beaucoup de désordres à cet endroit." Le garde-pêche se plaint notamment "qu'on décharge souvent des pistolets ou des fusils sur l'embarcation qui le contient, ou qu'on lui lance des roches. Naturellement, ces choses n'arrivent que la nuit, de sorte qu'il est impossible de reconnaître les coupables." On veut probablement se venger des plaintes nombreuses qui ont été portées contre ceux qui font la pêche illégalement et qui contreviennent aux règlements. Le bateau à vapeur *Andover*, qui navigue sur la rivière de ce district a détruit plusieurs fois des rets qui barraient complètement le chenal d'une rive à l'autre, et cela pendant la saison défendue, c'est-à-dire lorsqu'on ne devrait employer cet engin de pêche dans aucun cas. Des personnes respectables m'ont affirmé que le braconnage s'y faisait ouvertement. Je suis à faire une enquête dont je vous transmettrai les résultats aussitôt que j'en serai venu à une conclusion.

Le rapport du garde-pêche UNDERHILL, du district de Blackville, ne contient que quelques mots: "La pêche du saumon, dit-il, n'a pas aussi bien réussi que l'année dernière, quoique ce poisson ait remonté la chute en grand nombre cet automne. La pêche illégale s'est faite dans cette partie de mon district comprise entre le barrage de Campbell et les fourches de la rivière Cain. Je crois qu'on ferait bien de nommer un gardien au barrage de Campbell."

J'ai eu d'autres sources des renseignements très complets et qui indiquent que le brigandage s'exerce plus là que partout ailleurs sur le parcours de la rivière. Comme cet endroit est la clef qui ouvre l'entrée aux rivières supérieures, il est de la plus grande importance que la loi y soit observée particulièrement. La pêche au dard, la pêche à la dérivette, se pratiquent le dimanche comme la semaine, dans ce district, et les rets défendus y sont à l'ordre du jour. Un tel état de chose ne peut s'expliquer que par le fait qu'il faut que les gardiens et le garde-pêche ne fassent pas leur devoir. Quoiqu'il en soit, il n'est pas de mon ressort d'arrêter ces abus; c'est du domaine du ministère.

Le garde-pêche THOMAS TAYLOR, du district de Blissfield, déclare dans son rapport que depuis qu'il remplit les fonctions d'officier des pêcheries, il n'a jamais vu pêche de saumon aussi peu abondante que celle de cette année. Il attribue cela à deux raisons: la première, à la grande quantité de billots qui obstruent le cours de l'eau et couvrent la surface de la rivière au commencement de chaque année; la seconde à la pêche illégale qui se pratique dans le district de Blackville, situé immédiatement au-dessous du sien, ce qui empêche presque complètement le poisson de remonter. Il voudrait que les garde-pêche de Blackville et Derby exerçassent une plus grande surveillance et accomplissent plus fidèlement leurs devoirs. "Cela ne sert à rien,

dit-il, que l'officier des pêcheries d'un district se tienne à son poste, si les autres sont négligés. La conséquence est que celui qui fait son devoir est soumis aux persécutions des pêcheurs qui pendant ce temps-là élèvent aux nues ceux qui le laissent agir à leur guise. Il est à ma connaissance que dans un district qui se trouve en aval du mien, on a donné permission à plusieurs personnes de pêcher quand il leur plairait et comme bon leur semblerait." M. Taylor demande la permission d'acheter un canot; cela lui permettra de parcourir plus aisément les eaux de son district. Comme cette demande est très raisonnable et qu'il a réellement beaucoup besoin d'une embarcation, je prends sur moi de recommander fortement qu'on fasse droit à sa requête.

Le garde-pêche de Doaktown, M. FREEZE, nous apprend que le saumon n'a presque pas donné dans son district. Le peu de profondeur de l'eau a offert pendant toute l'année beaucoup de facilités aux pêcheurs de la paroisse de Blackville pour darder le poisson, et a aussi été cause que ce dernier n'a pu dans bien des cas traverser les barrages et les battures dont cette partie de la rivière est remplie. Son rapport va jusqu'à nous dire que le gaspareau a complètement abandonné les eaux de son district, qui en contenaient de si grandes quantités les années dernières. On voit qu'ici les seines ont accompli jusqu'au bout leur œuvre de destruction; il faut maintenant, si on veut conserver le peu qui reste de ce poisson, la protection la plus attentive et la plus illimitée. Je suis convaincu qu'il ne faut pas moins que quelques années d'un repos absolu, avec défense expresse de se servir de tout engin de pêche, même des rets tendus, pour permettre aux quelques gaspareaux qui survivent de se repeupler.

Le garde-pêche CAMERON, du district supérieur du sud-ouest, fait rapport qu'il y a eu une grande diminution dans la pêche du saumon et du gaspareau de cette année comparée à celle de l'année dernière. Qu'on le remarque, ce sont les deux seules espèces de poissons qui visitent la source de cette rivière. Il ne s'est pas pris cinq barils de gaspareau, de sorte qu'on peut dire qu'il faut discontinuer complètement de faire cette pêche, tant pour satisfaire aux nécessités de la vie que pour d'autres fins, vu qu'il en serait pour les frais de matériel et pour son travail. M. Cameron explique cette diminution par les abus qu'il s'est fait de la pêche et par le braconnage qui s'est pratiqué dans les districts inférieurs. Il est même tout étonné qu'il ait pu parvenir un seul saumon dans sa division, et dit que si la chose est arrivée, c'est que lorsque les premiers poissons ont remonté, l'eau était trop haute pour permettre l'usage du dard ou des rets; car, sans cette circonstance, il serait impossible de trouver un seul saumon, tant dans les remous supérieurs qu'aux frayères.

La pêche de ceux qui se sont rendus jusqu'au district de M. Cameron, n'a eu que peu de résultats; à peine s'en est-il pris la moitié de la quantité de l'année dernière. M. Cameron ne craint pas d'affirmer que cette diminution ne pourra que se continuer tant qu'on permettra l'usage des rets dans les eaux supérieures de son district. Comme les vues de ce garde-pêche s'accordent en tout point avec les miennes au sujet de l'emploi des rets dans les endroits même des frayères, je dis ici avec lui que tant qu'on s'y servira de cet engin de pêche, le poisson continuera à diminuer en nombre. Qu'on ne s'imagine pas que je veuille prêcher un système nouveau; non, je m'appuie pour dire cela sur dix années d'expérience et sur une masse de faits qu'il est impossible de nier ou d'expliquer autrement. Voici ce que je disais en terminant mon rapport de l'année dernière, en parlant de cette division et des résultats de la pêche qui étaient quelque peu plus satisfaisants que ceux de cette année: " Je ne sache pas que sur aucune rivière du monde, on laisse tendre les rets au saumon sur ses frayères. On devrait laisser les quelques poissons qui n'atteignent les endroits où ils ont l'habitude de déposer leur frai, qu'après avoir vaincu les difficultés du voyage et être échappés aux dangers qui les ont environnés depuis leur entrée dans la rivière, on devrait, dis-je, les laisser frayer en paix. J'ai souvent insisté sur ce point dans mes précédents rapports, et l'expérience de tous les jours fortifie mon opinion."

COMTÉ DE KENT.

On voit par le rapport de M. SUTHERLAND, garde-pêche du district supérieur, que le rendement du saumon a été moindre que celui de l'année dernière. Le gaspareau s'est si peu montré qu'on peut dire qu'il a complètement fait défaut. Par contre le homard a été très abondant, et cette pêche s'est faite avec beaucoup d'activité. Comme le saumon ne donnait que très peu, on s'est occupé plus particulièrement de la pêche

de la morue et du maquereau, dont il s'est pris une quantité plus considérable que les années précédentes. Il faut avouer cependant que cette industrie se pratique moins en grand que les facilités qu'elle présente pourraient le permettre. Les fonds de pêche sont à proximité du port, et aussitôt qu'on aura terminé le brise-lames qui est actuellement en voie de construction, les goëlettes et les embarcations y trouveront un abri sûr contre les gros vents. Le bas prix et la quantité innombrable qui encombre le marché ont fait négliger quelque peu la pêche de l'éperlan. M. Sutherland recommande fortement qu'on prohibe l'usage des rets à poches, qui détruisent les jeunes éperlans, et suggère de prolonger le temps de la prohibition jusqu'au 1er juillet, ce qui empêcherait de les pêcher pour les faire servir comme engrais.

Le garde-pêche des districts inférieurs constate dans son rapport une augmentation dans toutes les branches de pêcherie, à l'exception du hareng de printemps et d'automne. Il attribue cette diminution au mauvais temps et à l'intempérie des saisons. On croit aussi que les bancs d'huîtres disparaissent rapidement, conséquence des abus qui continuent à se commettre dans la pêche qui se fait de ce mollusque. Le temps qu'on a fixé pour la saison réservée est trop court pour leur permettre de se reproduire, et on n'a encore rien tenté pour augmenter leur nombre par les moyens artificiels.

COMTÉ DE WESTMORELAND.

M. DEACON, garde-pêche du district de Shédiac, nous annonce que le rendement du homard a été satisfaisant. Cette pêche est celle qui se fait le plus en grand dans cette division. Comparés à ceux de l'année dernière, les résultats indiquent une augmentation considérable. Le district de M. Deacon compte maintenant trois établissements de conserves en opération; et il s'en construit actuellement deux autres. Voici ce qu'il dit :— "Après m'être consulté avec les propriétaires de ces établissements, je vois qu'ils désirent tous que la saison réservée ait lieu entre le 20 juillet et le 15 d'août, ce qui serait l'avancer d'un mois. Aussi je crois de mon devoir de recommander qu'on opère ce changement." Suivant M. Deacon, les bancs d'huîtres sont à peu près disparus. "Le 22 août, dit-il, je m'embarquai avec deux hommes dans une embarcation avec l'intention de visiter les bancs d'huîtres. Cinq que j'examinai étaient entièrement épuisés, et à peine en trouvai-je deux douzaines dans toute mon après-midi. Si on ne prend pas des mesures très actives pour les conserver, il est certain qu'avant peu, tout aura disparu et le mal se trouvera sans remède." Ce garde-pêche constate aussi une augmentation sensible et continue dans le saumon de la rivière Shédiac.

La pêche du hareng a été remarquablement bonne le printemps dernier à la Baie Verte et à la Baie Side, si l'on en juge d'après le rapport du garde-pêche, M. DAVIDSON. Grâce aux passes-migratoires construites à côté des chaussées qui traversent la rivière Tidnish et celle de Port Elgin, le gaspareau pourra maintenant remonter la rivière, et M. Davidson compte sur une grande augmentation chaque année. Je crains bien, cependant, que ses espérances soient déçues si on permet de faire la pêche dans les trois ans qui vont suivre le retour du poisson.

M. CORMIER, du district de la Baie Dorchester nous apprend, dans son rapport, que la pêche de l'alose a été moyenne dans sa division et que ce poisson était moins gros que d'habitude. Cet officier est d'opinion que les pêches à claies dont on se sert dans ce district sont très préjudiciables aux pêcheries, vu qu'elles détruisent le jeune poisson en grande quantité. Selon lui, les propriétaires de claies devraient être obligés de pratiquer des ouvertures avec des rets couverts, dont les mailles seraient assez grandes pour permettre au menu fretin de passer à travers. Mais d'un autre côté, l'expérience nous a enseigné que cet expédient n'est pas d'une utilité pratique. Il est reconnu que le poisson se tient ensemble et ne cherche jamais à se séparer; de sorte qu'à l'heure du reflux les claies restent à sec, et tout ce qu'elles contiennent est pris indifféremment. Il n'y a pas de doute que cette manière de pêcher cause beaucoup de dommages, et le département des Pêcheries, en vue de cette diminution qui se fait remarquer partout chez l'alose, devrait abolir le système des claies et ne permettre que la pêche aux rets. De cette manière les petits poissons pourraient s'échapper et se multiplier. Sur la quantité peu considérable de saumons qui continuent à visiter l'embouchure de la Baie de Fundy, un grand nombre se prend dans les

rets à l'alose, ce qui ne contribue pas peu à empêcher le repeuplement de la rivière Petitcodiac.

COMTÉ D'ALBERT.

Le garde-pêche AKERLEY dit qu'il a constaté une augmentation dans la pêche du saumon et de l'alose, qui constituent tous deux le principal article de consommation locale. Le hareng et le gaspareau se prennent dans ce district, quoique en petite quantité, et la pêche à la ligne n'y est exploitée que faiblement, les habitants de ces lieux n'en faisant pas une affaire commerciale, adonnés comme ils le sont pour la plupart au commerce de bois ou à l'agriculture. Les passes-migratoires sont restées ouvertes tout le temps convenable, mais elles ne paraissent pas avoir été d'une grande utilité dans les rivières Pollet et Coverdale, que le saumon visite peu et où il manque sous le rapport de la grosseur. Le développement qu'a pris la fabrication du bois sur ces rivières, depuis que le chemin de fer a ouvert un débouché à ce commerce, a produit des changements tels qu'il ne faut plus songer à repeupler ces cours d'eau; aussi M. Akerley pense qu'ils ne devraient plus tomber sous le coup de la loi concernant ces pêcheries, vu que le commerce de bois est considéré plus important que ne le pourrait être celui du poisson qui reste ou dont'on pourrait amener le repeuplement. Je partage entièrement cette opinion, d'autant plus que les passes-migratoires sur ces rivières sont une source de dépenses pour les propriétaires de moulins, sans que la population en retire aucun profit évident.

COMTÉ DE VICTORIA.

Le garde-pêche McCLUSKEY fait rapport que le rendement du saumon et de l'alose a été le plus faible dont on ait connaissance dans le pays. Cela se voit en constatant qu'il ne s'est pêché en tout que douze barils de saumon et six d'alose. Lorsqu'on se rappelle que la rivière Tobique était autrefois la grande frayère du saumon de Saint-Jean et qu'il s'en prenait d'immenses quantités en bas de son embouchure et sur tout son parcours, on voit combien cette pêche est diminuée, et on prévoit le temps peu éloigné où sa ruine sera complète. Ce qui amènera surtout ce dernier malheur, si on ne le prévient pas, c'est la pêche illégale et l'usage du dard qui se fait sur une grande échelle à la source de ces rivières. M. McCluskey dit que, vu la grande étendue de terrains non habités et le circuit considérable assigné à chaque gardien, il est impossible de prendre les coupables sur le fait, et d'empêcher ces abus. J'insiste donc, comme je l'ai déjà fait dans un rapport précédent, pour qu'il soit permis à M. McCluskey d'employer l'année prochaine plusieurs gardiens spéciaux, qu'il ferait camper sur les parties non établies de la rivière et où ils resteraient jusqu'après l'époque de la fraie. Je ne vois pas d'autres moyens de mettre un terme à ces dépradations et de protéger le poisson reproducteur, ce qui est plus important que jamais.

COMTÉ DE CARLETON.

Voici ce que M. HARRISON, garde-pêche de ce comté, dit dans son rapport :—“ Je me vois obligé, quoique avec regret, de vous annoncer que la diminution dans le saumon, l'alose et l'achigan continue toujours. Ce dernier poisson paraît avoir complètement abandonné cette partie de la rivière. Il ne s'est fait que très peu de pêche au saumon cette année; les pêcheurs prétendent qu'ils en sont pour leurs frais et leur travail, vu qu'ils ont à peine le temps de déposer leurs rets qu'ils se remplissent aussitôt de sciure de bois et de rebuts de moulins. Ceux d'entre eux qui ont voulu persister se sont rendus dans le comté de York où, d'après ce qui m'en a été dit, ils ont assez bien réussi. Le garde-pêche Brown dit que le saumon a abondé à York; mais je dois dire que ce poisson ne s'est rendu qu'en très petit nombre à Carleton. Je crois inutile d'essayer à protéger les pêcheries dans cette partie du pays tant que les propriétaires de moulins auront la permission de jeter la sciure de bois dans la rivière. J'ai dans mes rapports précédents attiré votre attention sur cette cause de trouble; mais je dois dire que les choses vont de pis en pis d'année en année.

COMTÉ DE YORK.

Donner connaissance des rapports des gardiens BROWN et CAMPBELL, de ce comté, serait répéter ce que je viens de dire. Les résultats de la pêche ont été encore moins

satisfaisants que ceux de l'année dernière, et le nombre des pêcheurs a encore diminué. Il n'y a qu'une plainte d'un bout du district à l'autre contre la sciure de bois et les rebuts de moulins qui nous viennent des parties supérieures de la rivière. On ne voit aucunement l'utilité de faire observer la loi dans un comté, si on laisse aux propriétaires de moulins la liberté de faire ce que bon leur semble. M. Brown dit qu'on ne peut s'attendre à voir les pêcheries s'améliorer, tant qu'une justice égale ne pourra être administrée à tous également. Espérant qu'on prendra des mesures pour arrêter le mal l'année prochaine, je vais me contenter de citer les remarques qu'il faisait à la fin de son dernier rapport annuel :—“ Je recommande donc que la loi relative à ces rebuts soit strictement mise en vigueur sur toute la rivière Saint-Jean et qu'on traite pareillement le riche et le pauvre.”

COMTÉS DE QUEENS ET SUNBURY.

Le garde-pêche HOBEN constate un progrès dans la pêche au saumon, dans le comté de Queens, depuis que les droits de permis de pêche se paient, non d'après le produit mais suivant les rets. Pendant que d'un côté l'alose diminue, l'achigan augmente et il s'en prend à la ligne à la main qui pèsent jusqu'à trente et trente-cinq livres. Le gaspareau se fait plus rare d'année en année. A peine la pêche de cette année a-t-elle atteint la moitié de la quantité moyenne. Ceux qui font la pêche sur la rivière attribuent cette diminution au brise-lames qu'on a construit dernièrement à la pointe au Nègre, tout près de l'entrée du port de Saint-Jean ; mais je crois qu'il ne faut pas en chercher là la cause, et ce qui me confirme dans mon opinion c'est que même au large de ce brise-lames on remarque une grande diminution sur les années précédentes. La vraie source du mal c'est l'excès de pêche ; c'est la pêche qu'on commence à pratiquer au large du havre et qu'on continue en remontant la rivière jusqu'au point où le poisson s'arrête, et aussi longtemps qu'il y séjourne. Tout le poisson qui se prend dans ces comtés est consacré à la consommation locale. Presque chaque colon a chez lui ses engins de pêche, et comme il s'en sert plus ou moins, selon les besoins de sa famille, il est très difficile de préciser la quantité de poisson qui se prend chaque année. Les rapports qu'on reçoit sont évidemment au-dessous de la vérité.

M. HETHERINGTON, garde-pêche du district de Washademoak et Canaan, constate dans son rapport une baisse considérable dans la pêche de l'alose et du gaspareau. Il attribue avec beaucoup de vérité ce changement à l'excès de pêche, tant dans le port de St Jean qu'au nord du lac. On remarque une augmentation sensible chez l'achigan depuis qu'on a mis en vigueur les saisons réservées. Le saumon a été plus abondant qu'il ne l'avait jamais été depuis 1836 ; malheureusement, comme la rareté de ce poisson, durant les années dernières, avait fait abandonner comme trop peu rémunérative la fabrication des rets et autre matériel de pêche, la population qui habite les bords du lac ne s'est trouvée aucunement préparée à profiter de l'occasion. Comme le saumon ne parvint aux rapides de la rivière Canaan qu'au commencement de la saison de prohibition, il put se rendre en toute liberté à ses frayères, et on pouvait le voir se jouer dans les remous par bandes innombrables. M. Hetherington ajoute : “ Pas un cours d'eau de quelque peu d'importance que je n'aie visité, et j'ai pu constater que la Providence venait puissamment à notre aide pour ramener le poisson dans nos rivières, en détruisant les chaussées qui jusqu'alors l'avaient empêché de remonter jusqu'à ses frayères. Je suis heureux de déclarer que la plupart des propriétaires de moulins se montrent disposés à faire tout en leur possible pour détourner des cours d'eau la sciure de bois et autres rebuts. La loi n'est pas aussi bien observée au Grand Lac et à la rivière au Saumon qu'elle devrait l'être, et il est devenu nécessaire de nommer pour cet endroit un garde-pêche que la crainte ne puisse empêcher de remplir ses devoirs. En construisant sur la rivière principale un établissement de pisciculture qui fournirait chaque printemps quelques milliers d'alevins qu'on pourrait distribuer dans les différents affluents où le saumon abondait jadis, je crois qu'on réussirait en peu de temps à les repeupler, ce qui ne contribuerait pas peu à garder parmi nous ce précieux poisson qui devient, il nous faut bien l'avouer, de plus en plus rare.”

COMTÉ DE KINGS.

M. DEVEBER, garde-pêche du district de Westfield et Nérépis, m'annonce dans son rapport que le rendement du saumon a été de beaucoup meilleur que celui de l'année dernière, qui avait été à peu près nul. La pêche de l'alose a été médiocre, tandis que celle du gaspareau a complètement manqué. Ces deux dernières espèces de poisson ont rapidement décliné depuis ces dernières années, et la diminution, surtout en ce qui concerne le gaspareau, est vivement ressentie par la population de ce district. On le considérait comme un grand bienfait, vu que c'était le premier poisson qui faisait son apparition au printemps. Arrivant juste au moment où les provisions d'hiver sont presque épuisées, il est consacré en grande partie à la consommation locale. Il ne s'en est pas même assez pêché cette année pour faire face aux besoins de la famille, tandis que de tout temps, on avait l'habitude d'envoyer des quantités considérables de ce poisson, fumé, sur le marché de Saint-Jean. M. DeVeber attribue, avec beaucoup de raison, cette diminution à l'abus de la pêche et à l'immense destruction qui s'est faite du jeune gaspareau dans les nasses tendues dans le port de Saint-Jean. Il est vrai qu'on a aboli l'usage de cet engin de pêche meurtrier, mais on ne peut espérer de voir revenir la prospérité, tant qu'on continuera une pêche acharnée comme celle qui se pratique sur tout le cours de la rivière. M. DeVeber ajoute :—"Je ne puis espérer aucune augmentation certaine du saumon. Ce qu'il faut, dans mon opinion, pour repeupler les eaux de la rivière Saint-Jean, c'est un établissement ichthyogénique, placé à un endroit convenable sur la rivière et d'où on pourrait distribuer de l'alevin de saumon dans chacun des tributaires." Il profite de l'occasion pour attirer spécialement l'attention du département des Pêcheries sur ce sujet.

Le rapport du garde-pêche GOSSELIN constate une diminution semblable de l'alose et du gaspareau dans les rivières Kennebecasis et Hammond. Voici ce qu'il dit :—"Bien que le saumon continue toujours à remonter ces cours d'eau, il nous reste peu d'espoir de ramener ce poisson dans ces rivières et de lui faire recouvrer sa célébrité d'autrefois. D'un côté, il est si facile de le tuer dans les remous et de l'autre les colons se montrent si peu disposés à le protéger, que bien peu s'échappe. L'alevin qui a été déposé à la source de la rivière Kennebecasis, dans le printemps de 1876, a bien réussi. Cet été on pouvait voir dans nos eaux des légions de saumonneaux. Je crains beaucoup cependant que le plus grand nombre ait été pris à la ligne par les enfants. Il est complètement impossible d'employer la rigueur pour arrêter ces abus, et je me demande à quoi sert de distribuer de l'alevin qui ne deviendra jamais saumon, tant que la population n'entretiendra pas de meilleures dispositions, et tant qu'on n'éclairera pas l'intelligence des enfants sur ce point." Je suis absolument du même avis que M. Gosselin, et comme nous n'avons eu vue, en repeuplant les rivières, que l'intérêt et le bien-être des cultivateurs comme de tous ceux dont les propriétés sont situées sur leurs bords, et qu'ils ne paraissent y attacher aucune importance, bien plus, qu'ils semblent vouloir nous refuser jusqu'à leur appui moral, je ne puis que conseiller de discontinuer une entreprise dont ils évaluent si peu les précieux avantages.

COMTÉ DE SAINT-JEAN.

La principale pêche de ce comté se fait au large et dans l'intérieur du havre de Saint-Jean. On y prend surtout le saumon, l'achigan, le gaspareau et l'alose. Malheureusement on se sert pour cela de la dérivette et des nasses, deux engins de pêche dont l'usage est désastreux pour le poisson, surtout la pêche du saumon à la dérivette qui est défendue par l'Acte des pêcheries. Lors du grand incendie du mois de juin dernier, qui jetait tant de familles dans la misère et la pauvreté, la pêche fut permise sans aucune restriction, afin de procurer aux malheureux incendiés une nourriture peu coûteuse. C'est ce qui fait que la quantité du saumon capturé dépasse la moyenne ordinaire.

Le garde-pêche O'BRIEN nous dit dans son rapport qu'il a vu plusieurs fois dans la baie, mais hors des limites du havre, c'est-à-dire entre l'île à la Perdrix et l'île Lepréau, tout près de 75 embarcations échelonnées sur une distance variant de trois à dix milles, contenant chacune environ 500 brasses de rets. On comprend que cet immense réseau équivalant à peu près à 42 milles et constamment tendu dans les eaux de la baie, a empêché complètement le saumon d'aller plus loin; c'est ce qui explique pourquoi la pêche a manqué en grande partie tant dans le port que dans la rivière. Le gaspareau a fait tout à fait défaut; jamais il ne s'en est pris moins que

cette année. Quoiqu'on ait réussi, après bien des difficultés, à faire fermer les claires le samedi soir et toute la journée du dimanche, on n'en a pas moins constaté une grande diminution dans le nombre de ceux qui remontaient alors la rivière. Il n'y a pas à douter que l'espèce des gaspareaux a été presque détruite par l'abus de la pêche qui s'en est fait avant aujourd'hui. Le hareng n'a jamais tant rapporté que cette année; en vue de la saison prochaine, on va augmenter le nombre des bateaux pêcheurs. Voici comment M. O'Brien termine son rapport:—" Je ne doute pas que le commerce du port qui augmente chaque année, les remorqueurs, les bateaux traversiers et les navires de tous genres qui sillonnent le port en tous sens, la décharge des égouts et des usines à gaz, n'aient pour effet de nuire beaucoup aux pêcheries du port; les vieux pêcheurs affirment même que le poisson se ressent déjà beaucoup de ces effets délétères."

Le garde-pêche du district de St. Martin, M. SKILLEN, annonce qu'il lui est complètement impossible de donner des relevés exacts sur les résultats de la pêche dans sa division, cette année. Il donne pour raison qu'une multitude de petits bâtiments ont visité les places de pêche, mais sans jamais approcher du rivage, et qu'ils sont repartis aussitôt après avoir opéré leur chargement. Selon lui, la passe-migratoire de la rivière au Saumon a été un vrai succès, et il profite de cette occasion pour adresser de justes louanges au gérant du moulin, M. E. H. Foster, qu'il remercie d'en avoir sans cesse détourné toutes les obstructions et de s'être toujours employé à en faciliter l'accès. Des myriades de saumons ont été vues au-dessus de la chaussée, et tout nous porte à croire qu'après avoir été si longtemps interdite au poisson, cette rivière recouvrera la prospérité qui lui a valu son nom. Rien n'empêche maintenant le poisson de remonter le cours d'eau du moulin Mosher, et des quantités considérables y sont allées frayer cette année. Quoiqu'il y ait dix moulins en opération dans ce district, cependant, à l'exception d'un peu de sciure de bois, la rivière est complètement libre de tous rebuts. De fait, la construction de ces moulins est telle qu'on ne peut retenir tout le bran de scie qui s'en échappe; et d'ailleurs, je ne vois, sous de telles circonstances, aucune nécessité de créer des embarras à ces établissements. Cette amélioration fait beaucoup honneur au garde-pêche, M. Skillen; aussi, est-ce avec plaisir que je rends hommage ici à l'énergie et à l'activité qu'il déploie, dans l'accomplissement des nombreux devoirs qui lui incombent.

COMTÉ DE CHARLOTTE.

Le rapport du garde-pêche CURRAN, du district de Sainte-Croix, indique une augmentation dans le poisson qui a fréquenté cette année les eaux de cette division. " Les passes-migratoires, au nombre de sept, sont, dit-il, en très bon ordre, et l'ont été pendant toute la saison. Les saumons accroissent aussi sensiblement en nombre, et ils ont définitivement établi leurs frayères sur les différents tributaires de la rivière Sainte-Croix. Le même changement s'est fait remarquer chez les alevins, et on a constaté qu'ils étaient plus gros cette année qu'à l'ordinaire. Il s'en est pris une grande quantité dans le cours d'eau Denis. J'ai enfin obtenu qu'il se construisît une passe-migratoire au barrage du moulin de Sherman; il en résultera pour le poisson beaucoup plus de facilité pour remonter le cours de la rivière, afin d'aller frayer à sa source. Le rendement du maquereau n'a laissé rien à désirer, chose qui ne s'était pas vue depuis des années. Les pêcheurs en ont salé de grandes quantités pour la consommation domestique et ont pu fournir à la population des villes du poisson frais durant toute l'année. Les homards ont aussi été recherchés sur le marché pendant tout le temps de la pêche; ils étaient plus gros que d'habitude et de qualité supérieure. Les autorités américaines ont jugé à propos cette année de nommer un garde-pêche pour surveiller le côté de la rivière qui appartient aux Etats-Unis. Cet officier remplit ses devoirs avec beaucoup d'énergie et met en force les règlements qui depuis si longtemps n'étaient pas observés. Grâce à cette utile réforme les effets désastreux des rebuts de moulin se sont beaucoup moins fait sentir sur le côté américain, et le poisson s'est pris dans les nasses en plus grande quantité. Le nombre de ces nasses a beaucoup augmenté, et probablement qu'il y en aura encore beaucoup plus l'année prochaine. Tous ont payé leur taxe sans murmurer, et la permission que j'ai donnée de faire la pêche, les mardi et vendredi de chaque semaine, met la population à même de prendre du poisson pour satisfaire amplement à ses besoins. J'attire de nouveau l'attention du département sur le besoin qui se fait sentir aux chutes du Saumon d'une passe-migratoire. C'est à l'heure qu'il est le seul endroit sur la rivière où le poisson n'a pas son passage libre, et je ne saurais trop en recommander la construction sous

le plus court délai." Je regrette de vous apprendre que le garde-pêche Curran est décédé depuis qu'il a écrit ces lignes. Le service des pêcheries a perdu en lui un de ses officiers les plus intelligents et les plus fidèles. Se dévouant entièrement à l'emploi qu'il occupa pendant tant d'années, il apporta toujours dans l'accomplissement de ses devoirs une énergie indomptable, une patience que rien ne pouvait lasser, et fit preuve de beaucoup d'intelligence. Lorsqu'il commença à remplir ses fonctions, pas un seul poisson ne pouvait remonter la rivière Sainte-Croix au-delà de Baring; le saumon et le gaspareau qui y abondaient jadis, en étaient presque complètement disparus. Il a vécu assez pour voir se réaliser ses plus chères espérances et ses travaux couronnés de succès. En lisant ses rapports, on voit à quels résultats a pu parvenir par des efforts bien dirigés cet officier intelligent, qui a eu à combattre des obstacles capables de décourager de plus enfants que lui. Sa vie a été tout ce qu'on avait droit d'attendre d'un employé fidèle et d'un bon citoyen. Le monument que par ses travaux il a élevé lui-même à sa mémoire, est suffisant pour satisfaire les prétentions de gens plus orgueilleux que l'humble et modeste Pat. Curran. Il a ouvert et repeuplé des deux espèces de poissons les plus recherchés comme nourriture, une des plus belles rivières et deux lacs de la plus grande chaîne du Canada. A son successeur de continuer son œuvre, ce qui demande un homme d'une habileté peu ordinaire.

Le garde-pêche CUNNINGHAM constate dans son rapport une diminution dans le rendement du hareng, mais il ajoute que les pêcheurs n'y ont rien perdu, vu que ce poisson s'est vendu plus cher que l'année dernière. Il est bien probable qu'une nouvelle industrie va surgir dans les pêcheries du hareng du comté de Charlotte. On prépare maintenant comme les sardines les petits harengs, dont on se contentait auparavant de tirer l'huile et qui servaient d'engrais; jusqu'ici ce nouveau système a produit d'heureux résultats. M. Cunningham nous apprend qu'il est fortement question de fonder l'année prochaine dans son district un établissement consacré à la préparation de la sardine. Le maquereau a abondé cette année et il s'en est pris une grande quantité. La pêche de l'égréfin et de la merluche a été moyenne cette année; on continue à se plaindre de l'emploi des lignes dormantes et des lignes de fond. Le rendement du merlan a été magnifique cette année, et le rapport nous montre une augmentation considérable. La pêche au homard a fait de grands progrès dans ce district.

L'année dernière il s'en est mis 48,000 en boîtes à Saint-André, cette année 76,800, et il y a eu un surplus de 35 tonnes de homard frais vendu sur le marché américain. La saison défendue a été fidèlement observée, mais le garde-pêche a dû exercer une surveillance constante afin d'empêcher la pêche du homard qui frayait ou qui n'avait pas la grosseur voulue. La pêche à la truite s'est faite avec succès dans les lacs de Chamcook, et on est à prendre des mesures pour les peupler avec du "saumon du lac" pris dans le Grand Lac, sur la rivière Ste. Croix. Si ce projet peut se réaliser—et il ne faut pour cela que la protection du poisson—ces eaux deviendront les plus beaux endroits de pêche à la ligne de toute la province. Le garde-pêche Cunningham se plaint de la modicité de son salaire; il prétend qu'il n'est pas proportionné aux nombreux devoirs qui lui incombent, dans son district. C'est un officier fidèle et efficace, et je crois qu'il a mérité par ses services que sa demande soit prise en considération.

M. BEST, garde-pêche du havre du Castor et du district de Latête, nous apprend qu'il s'est pris beaucoup de poissons de toutes espèces dans le cours de l'année. La pêche du hareng a surtout été très abondante. Les rapports sur la morue, la merluche et l'égréfin sont excellents. M. Best déclare cependant que les lignes de fond et les lignes dormantes causent beaucoup de dommages aux autres pêches à la ligne et se plaint des bateaux américains qui jettent des déchets sur les fonds.

Les rapports des garde-pêche des îles de l'Ouest, MM. LORD et BROWN, nous apprennent que les différentes espèces de pêches ont bien réussi dans leurs divisions respectives. Le merlan surtout a été très abondant. La pêche de la morue et de la merluche a bien rapporté; il n'y a que l'égréfin qui ait quelque peu fait défaut. Les deux garde-pêche s'accordent pour attribuer cette diminution aux lignes de fond dont il se fait un grand usage au large de ces îles. Il s'est opéré une baisse considérable dans le commerce du hareng fumé, mais elle n'a pas eu pour cause la rareté de ce poisson. On a découvert le moyen d'exploiter cette pêche d'une manière beaucoup plus profitable: on transporte ce poisson en immenses quantités à Eastport, où on le convertit en sardines. Ce nouveau procédé rapporte beaucoup plus d'avantages aux pêcheurs. Le homard a abondé, et on remarque que le nombre

en a sensiblement augmenté depuis la fermeture de la fabrique de l'île au Cerf, il y a maintenant quelques années. Il ne s'en est pas pris une grande quantité cette année. Le garde-pêche Lord se plaint que son salaire n'est pas en proportion avec les devoirs qu'il a à remplir et qui, selon lui, prennent tout son temps. Le district qui se trouve sous sa juridiction est très important, et cet officier nous rend de grands services ; aussi je prends sur moi de le recommander fortement auprès de vous.

Le rapport du garde-pêche McLAUGHLIN, du district de Grand Manan, est, comme tous les autres, très détaillé et très intéressant. Je vais en citer textuellement les parties principales. Voici ce qu'il dit :—“ Je constate avec beaucoup de plaisir que le rendement du poisson de toutes sortes a été très satisfaisant dans mon district, à l'exception du hareng destiné à être fumé et chez lequel on remarque une grande diminution. Le rendement de la morue, du merlan, de la merluche, de l'égrefin, des harengs frais et marinés et des homards égale, s'il ne surpasse pas, celui des meilleures années ; bref, la pêche à la ligne a réussi toute l'année et se continue même aujourd'hui (le 31 décembre) avec succès. Pendant les six premiers mois de l'année, la pêche du hareng faite avec des rets a été remarquablement abondante. Pendant le reste de l'année, il s'est opéré une grande diminution, tant dans la quantité que dans la qualité de ce poisson. Les pêcheurs américains s'accordent avec les nôtres pour déclarer qu'il en est de même pour le maquereau. Je ne sais pas du tout comment expliquer cette maigreur qu'on remarque chez le hareng comme chez le maquereau. Se pourrait-il faire, pour une raison ou pour une autre, que ce poisson ne saurait trouver dans nos eaux une nourriture suffisante ? C'est peut-être la raison de la rareté comparative du poisson dans les eaux de l'Amérique du Nord, durant les derniers six mois de cette année. Qui nous dit que cette absence de nourriture sur les rives de l'Amérique du Nord n'a pas obligé le hareng de rechercher les eaux du nord de l'Europe ? Alors s'expliquerait la présence de ces gros bancs de harengs dans les eaux du Danemark, dont ont parlé les journaux d'Europe et que nous voyons dans les tableaux du commerce. L'augmentation dans la pêche du homard promet les plus beaux résultats. Il se prépara 120,000 boîtes dans deux établissements l'année dernière, tandis que cette année, un seul en a préparé 30,000 de plus, et ce en n'augmentant son personnel que de quelques employés. Ce fait prouve amplement l'importance de fixer une date pour la fermeture de la pêche, et je pense que cette prohibition devrait commencer le 15 juillet et non le 1er août. Le gardien Gilmour s'est montré très vigilant dans l'accomplissement de ses devoirs à North Head. Il lui manque encore un bateau convenable ; la somme de \$30 qu'on lui a accordée afin de s'en procurer un est complètement insuffisante. J'ai vainement essayé d'en trouver un dans Grand Manan et à Saint-Jean ; le prix d'un bateau qui pourrait faire le service qu'on en attend dans nos eaux n'est pas moins de \$100. J'ose espérer que le gouvernement jugera qu'il est nécessaire de faire cette dépense. Aucune plainte ne m'est venue de l'île Whitehead, ce qui me fait croire que le gardien Carroll a bien fait son devoir. De toute ma division, il n'y a que les *Trois Îles* qui aient à souffrir des dégradations de certains pêcheurs. Situées à six milles de ma résidence, au lieu même où se trouvent les frayères, elles offrent une place de refuge certaine à ceux qui se font un sujet d'orgueil de contrevenir à la loi. Dans le cours de l'automne dernier, pas moins de soixante et quinze bateaux pêcheurs se sont tenus dans le petit havre formé par ces îles. Comme je donne toute mon attention aux frayères, ainsi qu'à la pêche du homard, et que, généralement, la mer est très mauvaise entre la terre ferme et les *Trois Îles*, le bateau que j'ai à ma disposition est trop petit pour me permettre de visiter cet endroit aussi souvent que pourrait l'exiger l'intérêt des pêcheries. La conséquence est que souvent les pêcheurs agissent comme bon leur semble, sans se soucier ni des lois de pêche, ni des droits des propriétaires des îles. Je prends donc sur moi, sous de semblables circonstances, de recommander qu'on nomme comme gardien des *Trois Îles*, M. David Ingalls, auquel appartient deux de ces îles, et qui pourrait agir comme tel sous le contrôle du garde-pêche, moyennant un modique salaire, disons \$30 par année. M. Ingalls est un honnête homme, qui a souvent à souffrir des pêcheurs et de leurs dégradations dans la localité où il réside. Possédant plusieurs bateaux et ayant plusieurs hommes à son service, plus que tout autre il serait en état de faire observer les règlements, s'il en avait l'autorité. A cette exception près, la loi est bien observée et le bon ordre règne par tout mon district.” Je connais les faits mentionnés par M. McLaughlin, et je suis d'opinion que la nomination de M. Ingalls ne pourra qu'avoir de bons résultats, et mettra fin aux dernières causes de désordre qui existent encore dans Grand Manan. Je demande donc avec instance que vous fassiez droit immédiatement à la demande

de M. McLaughlin, afin que le nouveau gardien puisse entrer de suite en fonctions. Le faible salaire dont il est question sera plus que compensé par les services importants qu'il pourra rendre.

En résumé, les rapports qui précèdent mettent à jour plusieurs faits de nature à attirer spécialement l'attention du ministère. Ils indiquent une sérieuse diminution dans la quantité des poissons anadromes qui fréquentent nos rivières, et qu'il faut en chercher les causes dans l'abus de la pêche et une protection insuffisante; de plus que ces causes existent encore dans toute leur vigueur, que si d'un côté le poisson augmente, de l'autre la protection diminue, et que la population qui se répand rapidement sur toute la surface du pays ne peut que contribuer à produire ce funeste résultat. Ils nous montrent que l'aloë et le gaspareau sont partout menacés d'une destruction complète. Ils nous montrent que la méthode suivie pour la pêche de l'achigan et de l'éperlan est pernicieuse et ruineuse. Ils nous montrent que le havre et les fonds de pêche de la rivière Saint-Jean ne peuvent suffire plus longtemps aux pêches inconsiderées qui se font chaque année lorsque le poisson tend de plus en plus à disparaître. Ils constatent de plus que les bancs d'huîtres sont à peu près épuisés; ils nous apprennent que le seul moyen de ramener l'abondance est de fixer à propos des saisons réservées et de protéger le poisson reproducteur. Notre propre expérience, comme celle des autres pays, nous prouve qu'il ne faut pas compter sur la prudence des pêcheurs ni s'attendre qu'ils adopteront de bonne volonté les moyens qu'on leur suggère pour repeupler ou conserver l'espèce des poissons; qu'au contraire ils continueront, si on les laisse à eux-mêmes, à commettre des abus et à se servir pour faire la pêche de ces moyens pernicieux dont il est fait mention dans les pages qui précèdent. Aussi, la question que je sou mets respectueusement à votre considération est celle-ci : N'est-il pas plus sage d'établir une protection compulsive qui sauvera le poisson d'une destruction complète, et de forcer les pêcheurs à se soumettre à une privation qui ne sera que partielle, et probablement que temporaire? ou les laissera-t-on continuer des abus qui, violant les lois immuables de la nature, conduiront certainement et avant peu à la perte d'un des plus grands bienfaits de la Providence, qui fournit de l'emploi à tout le monde et qui est pour un pays une source de richesse; à une perte dont aucun pouvoir sur la terre peut les sauver, qu'aucun ministère peut racheter, et que de vains regrets tardifs ne pourront faire recouvrer? Il me semble qu'il n'est pas difficile de choisir entre ces deux alternatives, et tout en sachant que la majorité des pêcheurs s'élèveront de toutes leurs forces contre les mesures qui ne seront prises que dans leur propre intérêt, et que par ignorance ou égoïsme, ils s'opposeront à leur adoption; d'un autre côté, je suis convaincu qu'il y en a un grand nombre assez intelligents pour comprendre que de deux maux il faut choisir le moindre, et qu'en acceptant de bonne volonté une privation partielle ils évitent un malheur dont ils prévoient les conséquences et vers lequel ils se voient conduits par le système désastreux suivi actuellement en faisant la pêche. J'avais donné depuis longtemps toute mon attention à ce sujet lorsque je fus nommé officier des pêcheries, et depuis mon enfance, j'ai, plus que tout autre, eu occasion de faire des observations. Depuis ma nomination, je me suis consacré tout entier à mon emploi. J'ai étudié et tâché de comprendre l'histoire, la nature et les mœurs des différentes espèces de poissons; j'ai recherché et voulu trouver les causes pour lesquelles le poisson diminuait en nombre d'année en année; j'ai soumis fidèlement tous les rapports tels que j'avais constaté moi-même les faits dans les différentes localités où la pêche se pratique, et j'en ai tiré les conclusions qu'après mûre délibération. Ces conclusions sont d'accord avec celles d'hommes beaucoup plus capables que moi, et qui appartiennent à d'autres pays où les mêmes causes ont produit les effets désastreux que je m'efforce de détourner de nous. Ces rapports et les conclusions qu'on en tire font partie des archives,—ils parlent par eux-mêmes;—en écoutant les uns on peut s'assurer de leur exactitude, on peut juger des autres en donnant au sujet toute l'attention nécessaire. En agissant ainsi, j'ai indisposé contre moi tous ceux qui voient un ennemi personnel dans l'officier intègre; je suis représenté sous un faux jour et insulté par ceux qui, afin de faire de la réclame politique, ont profité des dissensions et des opinions contradictoires d'une classe d'hommes qui tolèrent toujours difficilement toute intervention qui touche leur emploi, mais surtout quand on soulève leurs préjugés; on leur a fait croire que le gouvernement et les employés travaillent contre leurs intérêts. J'en appelle à mon passé et je demande à être jugé d'après mes œuvres.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

W. H. VENNING,
Inspecteur des pêcheries, N.B.

Hon. A. J. SMITH,
Ministre de la Marine et des Pêcheries, Ottawa.

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des bateaux et chaloupes
quantité du poisson, et le nombre des hommes employés, etc.,

COMTÉS.	BATEAUX ET CHALoupES EMPLOYÉS À LA PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE.										
	Bateaux.			Chaloupes.			Rets.		Nasses								
	No.	Tonnage. Valeur.	Hommes.	No.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	No.	Valeur.	Saumon, barils.	Saumon, frais, dans la glace, lbs.	Saumon, fumé, lbs.	Saumon, en boît., lbs.	Maquereau, barils.	Maquereau, en boîtes	Hareng, barils.
<i>Ristigouche.</i>		\$			\$			\$		\$							
De Belledune à la riv. à l'Anguille.....	44	660	46	7671	4600	25	101000	50	300								
De la R. à l'Anguille au Rocher Morris.....	44	500	44	8025	4800	25	131500	50	300								
Total.....	88	1160	90	15696	9400	50	232500	50	300								

COMTÉS.	BATEAUX ET CHALoupES EM- PLOYÉS À LA PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE.										
	Bateaux.			Chaloupes.			Rets.		Nasses								
	No.	Tonnage. Valeur.	Hommes.	No.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	No.	Valeur.	Saumon, barils.	Saumon, frais, dans la glace, lbs.	Saumon, fumé, lbs.	Saumon, en boît., lbs.	Maquereau, barils.	Maquereau, boîtes.	Hareng, bris.
<i>Gloucester.</i>		\$			\$			\$		\$							
De Belledune à la Pte. à la Meule.....	13	397	11800	46	660	72980	1530	39333	25123	2	1000	235960	5680	1629	3500	10400	
Dist. de Caraquet.....				175	36990	408	7250	3160						36		2700	
Pokemouche et Shippégan.....				20	200	40	1500	150						200		150	
Dist. de Tracadie.....	2	27	700	7	24	2450	72	6350	2540					570		1600	
Total.....	15	424	12500	53	879	112620	2050	54433	30973	2	1000	235960	5680	2435	3500	14850	

12.

employés aux pêcheries, la quantité et la valeur du matériel de pêche, l'espèce et la dans la province du Nouveau-Brunswick, pour l'année 1877.

ESPÈCES DE POISSON.													PRODUITS DU POISSON.		VALEUR.				
Hareng, fumé, en boîtes.	Gaspereau, barils.	Morue, barils.	Langues et noues de morue, barils.	Merlan, quintaux.	Merluche, quintaux.	Egrefin, quintaux.	Flétan, barils.	Alose, barils.	Achigan, lbs.	Truite, lbs.	Eperlan, lbs.	Anguille, barils.	Huitres, barils.	Homard, boîtes.		Huile de poisson, gls.	Guano de poisson, t'nx.	Poisson employé c. engrais, barils.	\$
.....	1000	100	5000	2000	10000	10	68000	300	33,160	00
.....	3000	9000	29,370	00
.....	1000	100	5000	5000	19000	10	68000	300	\$62,530	00

ESPÈCES DE POISSON.													PRODUITS DU POISSON.		VALEUR.				
Hareng, fumé, en boîtes.	Gaspereau, barils.	Morue, quintaux.	Langues et noues de morue, barils.	Merlan, quintaux.	Merluche, quintaux.	Egrefin, quintaux.	Flétan, lbs.	Alose, barils.	Achigan, lbs.	Truite, lbs.	Eperlan, lbs.	Anguille, barils.	Huitres, barils.	Homard, boîtes.		Huile de poisson, gallons.	Guano de poisson, t'nx.	Poisson employé comm engrais, barils.	\$
.....	2500	32600	1002	4650	26000	2700	17880	13908	164800	187	700	245360	18340	500	334,375	28
.....	6600	100	150	500	1000	300	2000	20000	800	4500	47,425	50
.....	120	200	5000	1500	50000	60	150	8,077	50
.....	500	3600	650	26000	2700	3700	9500	28000	128	50000	3100	46,386	00
.....	3120	43000	1102	5450	52500	6400	26880	26908	262800	375	1500	295360	26090	\$436,264	28

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des bateaux

COMTÉS.	BATEAUX ET CHALOUPES EMPLOYÉS A LA PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE.										
	Bateaux.			Chaloupes.			Rets		Nasses								
	No.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	No.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	No.	Valeur.	Saumon, bris.	Saumon, frais, dans la glace, lbs.	Saumon, fumé, lbs.	Saumon, en boîtes, lbs.	Maquereau, bris.	Maquereau, en boîtes
<i>Northumberland.</i>			\$			\$			\$		\$						
Baie Tabusintac et Rivière.....					11	50	11	890	295								11
De l'Île Néguaç à l'Église Brûlée.....	1	12	400	3	50	1500	100	4100	1400			8620				30	
De l'Île du Portage à Lower Newcas- tle.....	2	45	1100	4	96	1644	86	18975	9375			187960				15	
Pointe Escumirac... Îles Hucklebury, aux Œufs, au Renard et Baie du Vin.....	25	125	1250	100	60	1200	90	5000	5000			5	30000		10500	40	700
Napan et Rivières Noires.....									*36	1080							
De la Baie du Vin à l'Île Beaubair.....	1	6	200	2	50	600	140	7158	3300			63870					
De Chatham Ferry aux eaux supér. du Nord-Ouest.....												61053					
De l'Île Beaubair à Blackville.....					41	410	41	1273	636			36000					
Par'sse de Blackville					34	393	14	656	372		108						
Blissfield.....					9	36	18	179	895			1800					
De Doaktown à l'Île Hovey.....								1506	750			1000					
De l'Île Hovey à Burnt Hill.....					10	120	10	182	50			580					
Total.....	79	438	5450	309	440	7533	636	51849	35089			113	647603	2350	31060	227	16140

* Rets à poches.

et chaloupes employés aux pêcheries, etc.—Nouveau-Brunswick.—*Suite.*

ESPÈCES DE POISSON.													PRODUITS DU POISSON.		VALEUR.					
Hareng, barils.	Hareng, fumé, en boîtes.	Gaspereau, brils.	Morue, qtx.	Langues et noues de morue, brils.	Merlan, qtx.	Merluche, qtx.	Égrefin, qtx.	Fiétan, lbs.	Alose, brils.	Achigan, lbs.	Truite, lbs.	Eperlan, lbs.	Anguille, brils.	Huitres, brils.		Homard, en boîtes.	Huile de pois., galls.	Guanos de pois., tonx.	Poisson empl. comme engrais, brils.	
		47												313					\$	cts.
300			50							500	1000	4000	7		1500	50			1,284	00
50		10								7732	506	27400			2400		50		31,116	92
1005			625			125		400	10	7650					21000	550			17,839	25
2500		70	1501			365			80	5700	300	25000		3500	84520	750			89,742	75
		70								1000		360000	3						22,037	00
		64							5	4069		240000							24,584	64
										105938	130		1½						15,535	53
		10						15	1000	400	1000								5,714	00
		78						116										432	3,154	00
																			270	00
		2																	160	00
		5																	112	00
3855		356	2176			490		400	226	133589	2330	657400	11½	3813	109420	1350		482	215,206	09

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des bateaux

Comtés.	BATEAUX ET CHALOUPES EMPLOYÉS À LA PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE.									
	Bateaux.			Chaloupes.			Rets.		Nasses.		Saumon, barils.	Saumon, frais, dans la glace, lbs.	Saumon, fumé, lbs.	Saumon, en boîtes.	Maquereau, barils.	Maquereau, boîtes.
	No.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	No.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	No.						
<i>Kent.</i>																
De Shédiac à Richibouctou.....	18	123	1550	54	550	8250	1100	30800	15400	1230	800	1400	
De Richibouctou à Escuminac	4	130	1950	8	132	2650	595	7500	6940	440	675	107000	18000	300	9000
Total	22	253	3500	62	682	10900	1695	38300	22340	440	675	108200	18000	1100	10400
<i>Westmoreland.</i>																
Baie Dorchester et Bassin Cumberland à la Baie Shepody.....	2	30	100	38	39	78	91	14400	2255	142	
Baie Verte au Cap Tour- mente.....	15	320	63	1175	940	
Rivière Shédiac au Cap Jourimain.....	300	35000	
Total	2	30	100	54	398	154	15575	3195	142	300	35000
<i>Albert.</i>																
De Hopewell à la rivière de la Pointe Wolfe.....	23	920	60	3200	1460	11	975	35	
<i>Victoria.</i>																
De la ligne du comté de Carleton aux Grandes Chutes.....	70	60	12	
<i>Carleton</i>																
Comté de Carleton, Ri- vière St. Jean.....	15	120	15	345	120	4664	
<i>York.</i>																
De la ligne du comté de Sunbury à la ligne du comté de Carleton.....	30	180	30	275	275	3619	

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des bateaux

COMTÉ.	BATEAUX ET CHALOUPES EMPLOYÉS A LA PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE.								
	Bateaux.			Chaloupes.			Rets.		Nasses.		Saumon, barils.	Saumon, frais, dans la glace, lbs.	Saumon, fumé, lbs.	Saumon, en boîtes, lb Maquereau, en barils	
	No.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	No.	Valeur.	Hommes.	Erasses.	Valeur.	No.					Valeur.
<i>Queens et Sunbury.</i>			\$		\$			\$	\$						
Lac des Français, Sheffield.....				18	350	30	780	150	
Rivière Oromocto.....				10	190	20	370	100	200	
Lac Maguapet.....				10	130	20	250	50	
Lac Hart.....				4	60	8	150	30	
Jemseg et environs.....				20	240	40	800	140	200	
Otnabog.....				6	60	12	350	110	
Grand Lac.....				40	800	80	1700	350	
Rivière St. Jean.....				40	480	80	1800	400	600	
Oromocto, lac des Français.....				10	170	20	350	120	
Upper Gagetown.....				6	120	12	200	60	100	
Sheffield.....				10	200	20	300	90	100	
Washademoak.....				100	3000	200	1300	600	
Total.....				274	5800	542	8350	2200	1200	
<i>Kings.</i>															
Kennebecasis et Smith's Creek.....									4	
Westfield et Nerepis.....				41	560	41	1850	1055	13961	
Total.....				41	560	41	1850	1055	4	13961	...	
<i>St. Jean.</i>															
De Quaco Head à la Pointe Le Préau, y compris le havre de St. Jean.....	28	640	13000	186	300	11000	720	100000	70000	30	10500	...	100000	60000	...
De la riv. aux Oies à Quaco Head.....	2	38	1500	8	8	275	26	96	384	2	250	...	300
Total.....	30	678	14500	194	308	11275	746	100096	70384	32	10750	...	100300	60000	...

et chaloupes employés aux pêcheries, etc.—Nouveau-Brunswick—Suite.

ESPÈCES DE POISSON.													PRODUIT DU POISSON.		Valeur.							
Maquereau, en boîtes	Hareng, barils.	Hareng, fumé, en boîtes.	Gaspereau, barils.	Morue, qtx.	Langues et noues de morue, barils.	Merlan, qtx.	Merluche, qtx.	Egrefin, qtx.	Flétan, lbs.	Alose, barils.	Achigan, lbs.	Truite, lbs.	Eperlan, lbs.	Anguille, barils.		Huitres, barils.	Homard, en boîtes.	Huile de poiss., gall.	Guano de poiss., m. x.	Poisson employé comme engrais, bris.	\$	cts.
			100							6	2000											668 00
			50							10	500											390 00
			40							10	1000											340 00
			10							10	500											169 00
			200							10	1000											1,170 00
			50								1000											310 00
			400							12	5000	500										2,426 00
			100							20	8000											1,230 00
			50								1000											310 00
			10							10	1000											205 00
			4							8	1000											159 00
			300							400							500					5,025 00
			1314							496	22000	500					500					12,393 00
			40				25			40	500	5										742 50
			110							10	8000											3,204 15
			150				25			50	8000	500	5									3,946 65
10000	3000	3000	100	1900	2000	4000	10000	1600	28000							10000	1000					124,730 00
360		170		110		3000	1800															2,805 50
10360	3000	3170	100	2010	2000	43000	11800	1600	28000							10000	1000					127,535 50

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des bateaux

COMTÉS.	BATEAUX ET CHALoupES EMPLOYÉS À LA PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE.				Saumon, bris.	Saumon, frais, dans la glace, lbs.	Saumon, fumé, lbs.	Saumon, en boit., lbs.	Maquereau, bris.	Maquereau, en boîtes	Hareng, bris.
	Bateaux.			Chaloupes.			Rets.		Nasses.								
	No.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	No.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	No.							
<i>Charlotte.</i>			\$			\$		\$		\$							
District de Ste. Croix					2		20			11	*1100						
Baie intérieure.....																	
Passamaquoddy.....	8	130	3200	34	36	2900	72	3000	1300	1	400				335	2900	
Lepréau.....																	
Havre au Castor et Latéte.....	32	449	13100	158	106	3150	212	21200	10600	2	1000						36954
Ile au Cerf.....	18	468	9000	144	245	13000	250	16000	10200	20	8000						8000
Campo Bello.....	16	269	5650	92	117	4731	213	4805	4805	23	2300						2843
Grand Manan.....	18	500	13000	95	350	30000	340	14000	13000	25	12500				25		30000
Total.....	92	1816	43950	523	856	53781	1107	59005	39905	82	25300				360		80693

* Fascines.

et chaloupes employés aux pêcheries, etc.—Nouveau-Brunswick—Suite.

ESPÈCES DE POISSON.												PRODUITS DU POISSON.		VALBUR.							
Hareng, fumé, en boîtes.	Gaspereau, barils.	Morue, qtx.	Langues et noues de morue, barils.	Merlan, qtx.	Merluche, qtx.	Egrefin, qtx.	Fictan, lbs.	Alose, barils.	Achigan, lbs.	Truite, lbs.	Eperlan, lbs.	Anguille, barils.	Huitres, barils.	Homard, boîtes.	Huile de poisson, gallons.	Guano de poisson, ton.	Poisson empl. comme engrais, barils.	\$	cts.		
.....	600	
1500	40	180	400	10000	1300	88125	3200	90	1200	3,000 00	
.....	35,231 75
1000	3450	304	3300	8400	782200	500	8835	100	237,120 75
45500	2800	10	3000	4500	280000	1000	5500	16000	300	400	107,380 00
44550	355	3936	3635	3212	5329	12560	219	59,702 02
425000	10500	10	12000	15000	280000	100000	150000	50000	500	2500	445,245 00
517550	640	17105	504	22416	31935	1355412	101000	1300	249454	90595	890	4419	887,679 52

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des bateaux et chaloupes employés aux pêcheries ; la quantité et la valeur du matériel de pêche, l'espèce et la quantité du poisson, et le nombre total des hommes employés, etc., dans la province du Nouveau-Brunswick, pour l'année 1877.

No.	Comtés.	BATEAUX ET CHALOUPEs EMPLOYÉS AUX PÊCHERIES.						MATÉRIEL DE PÊCHE.				ESPÈCES DE POISSON.								
		Bateaux.			Chaloupes.			Rets.		Nasses.		Saumon, barils.	Saumon, frais, dans la glace, lbs.	Saumon, fumé, lbs.	Saumon, en boîtes, lbs.	Maquereau, barils.	Maquereau, en boîtes.	Hareng, barils.	Hareng, fumé, en boîtes.	
		No.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	No.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	No.									Valeur.
		\$		\$		\$		\$		\$										
1	Restigouche.....				88	1160	90	15696	9400			50	232500		57000	50		300		
2	Gloucester.....	15	424	12500	53	879	112620	2050	54433	30973	2	1000				5680	2435	3500	14850	
3	Northumberland.....	79	438	5450	309	440	7533	636	51849	35089			113	647603	2350		31060	227	16140	3855
4	Kent.....	22	253	35000	62	682	10900	1695	38300	22340	440	675		108200		18000	1100	10400	2780	
5	Westmoreland.....	2	30	100		54	398	154	15575	3195			142			300	35000	7200	2000	
6	Albert.....				23	920		60	3200	1460	11	975	35						120	175
7	Victoria.....								70	60			12							
8	Carleton.....				15	120	15	345	120	120				4664						
9	York.....				30	180	30	275	275					3619						
10	Queens et Sunbury.....				274	5800	512	8350	2200					1200						
11	Kings.....				41	560	41	1850	1055				4	13961						
12	St. Jean.....	30	678	14500	194	308	11275	746	100096	70384	32	10750		100300	60000				10360	
13	Charlotte.....	92	1816	43950	523	856	53781	1107	59005	39905	82	25300				360			80693	517550
	Total.....	240	3639	80000	1141	3690	205247	7166	349044	216456	567	38700	356	1318007	62350	111740	4472	65040	120158	519725

RÉCAPITULATION du nombre, du tonnage et de la valeur des bateaux et chaloupes employés aux pêcheries, etc.—
Nouveau-Brunswick—Suite.

912-1

No.	Comtés.	ESPÈCES DE POISSON.												PRODUITS DU POISSON.			VALEUR.		
		Gaspereau, barils.	Morue, qix.	Langues et noues de morue, barils.	Merlan, qix.	Merluche, qix.	Egrefin, qix.	Flétan, lbs.	Alose, barils.	Acchigan, lbs.	Truite, lbs.	Eperlan, lbs.	Anguille, barils.	Huitres, barils.	Homard, boîtes.	Huile de poisson, gal.		Guano de pois., ton.	Poisson employé comme engrais.
1	Ristigouche		1000			100	5000				5000	19000	10		68000			300	62,530 00
2	Gloucester	3120	43000	1102		5450	52500	6400	26880	26908	262800	375	1500	295360	26090		500	436,264 28	
3	Northumberland	356	2176			490		400	228	133589	2330	657400	11	3813	109420	1350	482	215,206 09	
4	Kent	480	1700	42	440	390	13100			5860	7300	705000	466	2125	1004740	1450		261,204 60	
5	Westmoreland		40		50	60				1880	4000	2000	300000	500	300	252000	200	250	117,090 00
6	Albert	75	18		10	140	18	1600	550	625	10000	6500				150		7,646 88	
7	Victoria								6									228 00	
8	Carleton								30		500							969 60	
9	York																	542 85	
10	Queens et Sunbury	1314							496	22000	500					500		12,393 00	
11	Kings	150				25			50	8000	500							3,946 65	
12	St. Jean	3000	3170	100	2010	2000	43000	11800	1600	28000					10000	1000		127,535 50	
13	Charlotte	640	17105	50	22416	31336	135512	101000			1300				249454	90695	8904419	887,679 52	
	Total	9135	68209	1294	24926	40590	1469030	121200	4838	228054	56338	1950700	1367	7738	1988974	121335	890551	2,133,236 97	

RÉCAPITULATION

DU produit et de la valeur des pêcheries du Nouveau-Brunswick pendant l'année 1877.

Espèces de poisson.	Quantités.	Taux.	Valeur.
		\$ cts.	\$ cts.
Saumon, mariné.....	358 barils, à	15 00	5,340 00
do frais, dans la glace.....	1,348,007 lbs. "	0 15	202,201 05
do fumé.....	62,350 " "	0 15	9,352 50
do en boîtes.....	111,740 " "	0 15	16,761 00
Maquereau.....	4,472 barils "	10 00	44,720 00
do en conserves.....	65,040 boîtes "	0 15	9,756 00
Hareng.....	120,158 barils "	4 00	480,632 00
do fumé.....	519,725 boîtes "	0 25	129,931 25
Gaspereau.....	9,135 barils "	5 00	45,675 00
Morue.....	68,209 qtx. "	4 25	289,888 25
Langues et noues de morue.....	1,294 1/2 barils "	7 00	9,061 50
Merlan.....	24,926 qtx. "	3 50	87,241 00
Merluce.....	40,590 " "	3 50	142,065 00
Egrefin.....	14,690 3/8 " "	3 50	51,416 05
Fletan.....	121,200 lbs. "	0 06	7,272 00
Alose.....	4,838 barils "	8 00	38,704 00
Achigan.....	228,954 lbs. "	0 06	13,737 24
Truite.....	56,338 " "	0 06	3,380 28
Eperlan.....	1,950,700 " "	0 08	117,042 00
Anguille.....	1,367 1/2 barils "	9 00	12,307 50
Huitres.....	7,738 " "	3 00	23,214 00
Homard, en boîtes.....	1,988,974 boîtes "	0 15	298,346 10
Huile de poisson.....	121,335 gallons "	0 65	78,867 75
Guano de do.....	890 ton'x "	15 00	13,350 00
Poisson employé comme engrais.....	5,951 barils "	0 50	2,975 50
Valeur totale du produit des pêcheries en 1877.....			2,133,236 97
do do do 1876.....			1,952,388 49
Augmentation.....			179,848 48

NO. 13.

RAPPORT SUR LES PÊCHERIES DE L'ÎLE DU PRINCE-EDOUARD POUR L'ANNÉE 1877.

COMTÉ DE KINGS.—MARTIN MCINNIS, *garde-pêche*.

Ci-inclus vous trouverez mon troisième rapport de l'année expirée le 31 décembre 1877, contenant des statistiques sur les pêcheries de ma division, comté de Kings, Île du Prince-Edouard. Pendant la dernière saison, la pêche a été beaucoup plus fructueuse que l'année précédente, grâce à la grande quantité de boitte que l'on a trouvée près du rivage ; et il y en a eu ainsi sur le côté nord de l'Île jusqu'à la fin de juin. Lorsque l'éperlan et le capelan se retirent dans les eaux profondes, la morue les suit, ce qui en rend la pêche difficile. On fait beaucoup de dommages aux pêcheries de ce comté en y jetant les déchets de poisson, des navires américains et de ceux de la Nouvelle-Ecosse. Les garde-pêche ne peuvent pas beaucoup exercer leur contrôle sur eux. Il y a eu peu d'égréfin sur le côté nord de l'île, tandis que la merluche a donné en abondance au sud du comté de Kings, grâce au fond boueux. Il s'est produit une forte augmentation dans le rendement de la pêche du maquereau, parce que les glaces ont quitté le rivage beaucoup plus tôt qu'à l'ordinaire cette année. Peu de hareng, par suite des tempêtes que nous avons eues au commencement de la saison. Il était d'excellente qualité à l'est de ce comté, où la glace part bien plus tôt qu'à l'ouest de l'île. La pêche du gaspareau a toujours été une grande ressource pour les habitants de ce comté : presque toutes les familles ont des chaloupes et des filets et ont coutume d'en prendre plus ou moins pour la consommation locale. Elles regrettent beaucoup que cette pêche aie manqué cette année ; et on croit que ceci peut être attribué à un pont en fascines jeté sur la décharge du lac et qui a détruit entièrement le gaspareau.

La pêche du saumon, depuis que le chemin de fer est terminé, rapporte plus de bénéfices, car on peut maintenant expédier le poisson frais aux différents marchés de l'île ; cet avantage rendra sans doute cette industrie plus profitable pour ceux qui l'exploitent. Depuis que les lois prohibant la pêche du saumon à la seine sont en vigueur, ce poisson est plus abondant dans les rivières du comté. La pêche de l'éperlan devient d'une grande importance dans ce comté ; ce poisson a besoin d'être protégé contre la manière dont on le prend avec des rets à poches et des pares en rets pendant l'époque de la fraie. C'est pourquoi je recommanderai de mettre fin à de telles violations des lois de pêche. La pêche de l'anguille a augmenté dans toutes les rivières du comté de Kings, grâce à une amélioration dans la manière de tendre les trappes et les filets, et parce que les lois concernant la pêche sont mieux observées. Les bancs d'huîtres, sur la côte et dans nos rivières et nos estuaires, n'augmentent pas d'une manière perceptible, à cause de la grande quantité de vase qui est déposée sur ces bancs pendant le printemps et l'automne, et qui est préjudiciable aux huîtres.

Cinq établissements de conserves font la pêche du homard dans le comté de Kings. Depuis deux ans j'ai étudié ce crustacé de près, pour découvrir le temps où il fraie ; c'est difficile, car autour de cette île l'époque de la fraie du homard n'est pas régulière, en raison des différentes localités qu'il fréquente : elle varie suivant la température de l'eau. L'année dernière, le homard reproducteur a déposé ses œufs jusqu'à la fin de mai et jusqu'à la fin de septembre. Selon moi, le homard fraie deux fois l'an sur les rivages de cette île, dans les mois de mai et d'août. Le rendement de la pêche du homard a été de beaucoup plus considérable cette année. La pêche de la truite a considérablement augmenté, grâce aux efforts des gardiens et aux miens pour faire observer les lois.

Le gardien, John McGuire, a poursuivi quatre personnes devant des juges de paix ; le procès a eu lieu, mais il n'a pu prouver que les inculpés avaient pêché d'une manière illégale sur la rivière Morelle ; cependant, cette démarche a servi à en détourner les pêcheurs.

Outre l'augmentation considérable qui s'est produite dans le rendement de la pêche pour le commerce, comparé à celui de l'année précédente, environ un quart de plus a été utilisé pour la consommation locale. Les lois concernant la pêche ont été bien observées dans le comté de Kings.

COMTÉ DE QUEENS.—ISAAC THOMPSON, *garde-pêche.*

Conformément à vos instructions, j'ai recueilli et je vous envoie maintenant des statistiques sur les pêcheries du comté de Queens, Ile du Prince-Edouard. Vous verrez par les tableaux ci-inclus que la pêche du maquereau pendant la dernière saison a été bien plus profitable que l'année précédente. On en a pris en 1877, 15,082 barils et en 1876 que 7,767. La pêche de la morue et du hareng a manqué presque entièrement, parce que la glace est restée sur la côte jusqu'au 1er juin, ce qui a empêché le hareng d'entrer dans les baies ou d'approcher du rivage, et comme la morue suit le hareng le printemps, ces deux poissons se sont tenus trop au large pour que l'on pût en faire la pêche dans des chaloupes découvertes.

Homard.

Un établissement de conserves a commencé des opérations à la Pointe Prim, le 15 septembre. C'est le seul de ce genre qui existe maintenant dans le comté. Mais on prend du homard en grande quantité et on le vend, frais, sur le marché de Charlottetown. Selon moi, on en vend ainsi pour environ \$240. Parmi ces homards frais, j'ai constaté quelquefois pendant l'été qu'il y a en avait qui étaient chargés d'œufs. Afin de m'assurer de la condition de ce crustacé, je suis allé à Souris quelques jours avant la saison de prohibition. J'y ai vu, à l'établissement de conserves, du homard en grande quantité; très peu, néanmoins, étaient chargés de frai. Mais lorsque l'on a recommencé la pêche dans la baie de Rustico, presque tous les homards étaient reproducteurs. Ceci m'a engagé à faire une seconde visite à Souris. Là j'ai constaté que presque tout le homard avait le test dur, et était vide de frai, tandis que celui que l'on a pris à la Pointe Prim, du 15 septembre au 1er novembre, avait en général le test tendre. Je conclus de ces faits que le homard entre dans les baies et les eaux mortes pour y frayer, et comme il paraît que les reproducteurs ne sont pas ordinairement pris sur la côte, je crois qu'il serait nécessaire, pour les protéger, de rendre la saison de prohibition plus longue dans les havres.

Huîtres.

J'ai constaté qu'il était très difficile d'obtenir des renseignements exacts sur l'étendue et la valeur des bancs d'huîtres. Les meilleurs se trouvent dans les environs de Charlottetown, et quelquefois il y a plusieurs personnes qui s'occupent de cette industrie. Elles vendent au boisseau les huîtres qu'elles prennent en écaille et à la pinte celles qui sont ouvertes, et elles ne tiennent aucun compte de leur recettes.

J'ai donné la valeur de cette pêche avec autant d'exactitude que possible, quoique probablement un peu au-dessous de la valeur réelle.

Il y a eu quelques violations de la loi, et mes efforts pour les empêcher ont été infructueux. La station du gardien qui se trouve la plus proche des bancs d'huîtres est à neuf milles, et comme les pêcheurs se servent d'une chaloupe et placent un homme en vigie sur le rivage, il est très-difficile pour un étranger de les surprendre. Il est probable que l'on pourrait empêcher la pêche illégale en nommant un gardien à Charlottetown, où les huîtres sont vendues.

Truite.

A part les recommandations qui se trouvent dans mon rapport de l'année dernière, je suggère que la huitième disposition de l'acte 31 Vict., ch. 60, soit mise en vigueur dans cette province, car je crois que ce serait un grand avantage pour la pêche de la truite. J'ai appris que l'on faisait illégalement la pêche dans les embouchures des cours d'eau qui se déchargent dans les marais à la Pointe Blooming. Je suis allé aux endroits indiqués, mais inutilement; puis j'ai engagé un homme pour surveiller ces lieux: il a réussi à confisquer un filet tendu d'un bont à l'autre de la rivière, mais il n'a pu en découvrir le propriétaire; néanmoins, il a pu mettre fin à la pêche illégale.

Saumon.

Ce poisson a donné en assez grand nombre; il a monté les rivières Winter et de l'Ouest en myriades. Je n'ai pu constater aucune violation des règlements de pêche concernant le saumon.

Gaspereau.

La passe-migratoire qui a été ouverte au commencement de la saison entre le bas de Bedford et les étangs de la Pointe Blooming, a permis à des myriades de ce

poisson de se rendre aux frayères. Les 12 et 13 juin, j'ai fait l'examen des étangs près de New London. Il y en a deux qui sont fréquentés par le gaspareau : un près de la résidence de l'honorable sénateur Montgomery, et l'autre près des moulins de M. Campbell. Le premier est petit et la passe-migratoire qui y conduit aurait besoin d'être nettoyée, puis on devrait défendre d'y faire la pêche pendant un an ou deux jusqu'à ce que cet étang soit repeuplé. L'autre est vaste et le poisson qui le fréquente en grand nombre y arrive par un bon cours d'eau ; mais si on ne le protège pas, il sera bientôt détruit. Je recommanderais l'installation d'un gardien aux moulins de Campbell ou dans les environs pour surveiller ces deux étangs. Tout le gaspareau est utilisé soit comme boitte ou pour la consommation locale ; mais je n'ai pu m'assurer, même approximativement, de la quantité que l'on en a prise.

Tout le maquereau que l'on prend est expédié aux Etats-Unis, excepté celui qui est vendu sur le marché de Charlottetown ; j'en évalue la quantité à 200 ou 300 barils.

Si vous le désirez, je me procurerai à la douane, après la clôture de la navigation, une statistique du maquereau exporté de tous les ports, aux Etats-Unis, et je l'enverrai au ministère. Je sais que des particuliers de Georgetown ont acheté à Tracadia et à Tête de Vache du maquereau qui peut avoir passé par la douane de Georgetown et figurer ainsi deux fois dans les rapports.

Un navire américain a mouillé pendant tout l'été dans le havre de Tracadie, et son équipage faisait la pêche dans les environs avec des chaloupes ; son chargement s'est monté à 150 barils de maquereau.

Un Américain qui résidait sur les bords, a fait la pêche avec une chaloupe et en a pris 30 barils.

En somme, il ressort des rapports que nonobstant le mauvais rendement de la pêche de la morue et du hareng, la valeur totale des pêcheries de ce comté, cette année, excède celle de l'année précédente d'une somme de \$37,153.05, la valeur respective de ces deux années étant de \$206,275.10 en 1877, et de \$119,225.25 en 1876.

COMTÉ DE PRINCE.—JOHN CLARK, garde pêche.

TRYON, LOT 28.

De cet endroit jusqu'à Bédôque, il y a quelques chaloupes appartenant aux cultivateurs qui prennent du hareng et du maquereau, non pas pour en vendre, mais seulement pour la consommation locale. Le maquereau donne en myriades dans les détroits, mais les cultivateurs ont trop à faire sur leurs fermes pour s'occuper de la pêche ; ils ne prennent que la quantité de poisson nécessaire à la consommation domestique.

SUMMERSIDE, LOT 17.

C'est une petite ville très active, où il se construit beaucoup de navires, mais où l'on s'occupe peu de faire la pêche ; quoiqu'on expédie du poisson en grande quantité de ce port, il n'est point pris sur les lieux, il y est transporté par chemin de fer ou autrement.

À deux ou trois milles de Summerside se trouve la baie de Bédôque, autrefois célèbre par ses huîtres qui étaient les meilleures des provinces maritimes ; mais la pêche excessive que l'on en a faite les a entièrement détruites.

RIVIÈRE DUNK, LOT 25.

Cette rivière se décharge dans la baie de Bédôque et sort du havre de Summerside. Elle est considérée comme la meilleure sur cette île pour y prendre la truite, et le saumon y vient en abondance dans le mois de septembre et y reste jusqu'à la fin de novembre ; il est très difficile de protéger le poisson contre les braconniers qui y viennent pendant la nuit si bien déguisés et si bien armés qu'on ne peut ni les identifier ni les prendre. Les gardiens en avaient surpris deux, et confisqué leurs chaloupes, ainsi que vingt-cinq saumons ; mais ces individus ont réussi à s'échapper.

BAIE D'EGMONT.

Ce sont les pêcheries voisines. Il y a environ trente chaloupes et soixante hommes qui y font la pêche. Les principaux expéditeurs de poisson sont l'honorable Joseph Arsenault et David Rogers, écrivain. Ici on ne fait pas la pêche avec vigueur, quoiqu'il y ait beaucoup de maquereau au large pendant les mois de juillet et d'août ; mais le havre n'est pas bon, ce qui retarde considérablement la pêche. Si l'on y

faisait un peu de dragage, on rendrait un grand service aux pêcheurs. Depuis la baie d'Egmont jusqu'à la pointe de l'Ouest il y a plusieurs rivières et cours d'eau qui sont tous fréquentés par la truite et le saumon : nommément Enmore et Pierre Jacques. De Miminigash au cap Nord, se trouvent les étangs Noir, Skinner et Neal, tous de bons fonds de pêche. A l'étang Skinner il y a trois grandes stations de pêche gardées par F. Larkins, Joseph McIntyre et Gilbert Poirier ; et aussi huit petites stations qui appartiennent à différentes personnes. A l'étang Neal, il y a cinq grandes stations appartenant à James Morrissey, Thomas Caio, William Larkin, Angus Gaudet et Alexander Horten, et dix petites stations appartenant à différentes personnes, jusqu'au cap Nord. De cet endroit jusqu'à la passe-migratoire il y a plusieurs stations de pêche appartenant à James Davidson, P. Morrissey et autres.

BRISE-LAMES DE TIGNISH.

Cet endroit est très important. Le brise-lames construit par le gouvernement est d'une grande utilité ; c'est un excellent abri pour les chaloupes, et les goëlettes de quarante tonneaux y trouvent un bon mouillage pendant les tempêtes de nord-est qui ont occasionné tant de malheurs sur cette côte il n'y a que quelques années. C'est à ce brise-lames que l'honorable J. C. Pope fait un commerce considérable de poisson, et à quelques chaînes plus au sud se trouve l'établissement de Hall et Myric. Cette maison fait le plus grand commerce de poisson de cette île, ainsi que des opérations commerciales très étendues.

POINTE DE L'OUEST, LOT 8.

On ne fait pas la pêche à cet endroit, et les cultivateurs ne prennent que le poisson nécessaire à leur consommation. Mais de là à Campbellton, lot 4, il y a plusieurs petites stations de pêche et on prend un grand nombre de barils de maquereau et de hareng, et aussi un peu de morue et de merluche ; tout ce poisson est vendu aux expéditeurs et on en tient compte ailleurs.

CAMPBELLTON, LOT 4.

Il se fait, à cet endroit, de bonnes opérations de pêche, surtout par M. John A Matheson, qui fait aussi un négoce considérable au grand Miminigash.

PETIT MIMINIGASH, LOT 3.

L'honorable Richard Reid fait ici un commerce considérable de poisson ; il a expédié cette année mille barils de maquereau.

GRAND MIMINIGASH, LOT 3.

Une des stations de pêche les plus importantes de tout ce comté. On y a pris cette année près de cinq mille barils de maquereau, outre de la morue, de la merluche, de l'achigan et du homard. Ce havre a bien besoin d'améliorations. La bouée en baril et en espars est un grand avantage pour les pêcheurs. Un grand nombre de chaloupes et de goëlettes du Nouveau-Brunswick se mettent à l'abri dans ce havre. Quelques mille piastres dépensées pour y construire un brise-lames et un phare feraient de cet endroit la meilleure station de pêche du comté.

Depuis l'établissement de Hall et Myric au havre de Cascumpec il y a plusieurs petites stations de pêche, et environ quarante chaloupes et 120 hommes sont employés à faire la pêche. Ils prennent du maquereau, du hareng, de la morue et du saumon. Le hareng et le saumon sont principalement utilisés pour la consommation locale.

HAVRE DE CASCUMPEC.

C'est le seul havre de refuge sur ce côté de l'île où les navires peuvent relâcher pendant les tempêtes, mais il n'est pas aussi bon qu'autrefois, par suite de deux passes qui se sont formées à travers les côtes de sable ; ces passes déchargent une grande quantité d'eau dans la baie Cascumpec ou Holland, et diminuent ainsi le volume qui passe par le havre principal ; c'est pourquoi, il y a moins de courant pour entraîner le sable qui se dépose pendant les tempêtes sur la barre, ce qui rend l'eau bien moins profonde à cet endroit. Si l'on pouvait les arrêter, on aurait une profondeur de dix-huit pieds sur cette barre, où il n'y a maintenant que douze pieds d'eau ; il n'y avait qu'une profondeur de dix-huit pieds avant que ces passes se fussent formées. Cet havre est très important, non-seulement comme port de refuge, mais

aussi parce que l'on y construit tous les ans plusieurs grands navires. L'honorable J. C. Pope fait un grand négoce à la pointe Cascumpee; il a lancé trois navires de son chantier.

L'honorable John Yeo construit des navires, tous les ans, sur la rivière Mill, lot 5, et sur la rivière du 10ième lot. Il y a maintenant plusieurs navires qui prennent des chargements aux quais de Cascumpee; il n'y a en ce moment pas plus de glace dans ce havre que durant l'été.

BAIE DE CASCUMPEC.

C'est une grande baie qui s'étend de la pointe de Cascumpec, au nord, jusqu'au lot 11, au sud; elle a environ quatre milles de largeur, et trois grandes rivières s'y déchargent: lot 5, lot 10 et lot 11; ces rivières sont très profondes, on y constate en moyenne cinq brasses d'eau, et une largeur variant de cinq à dix chaînes. Il y a des huîtres en grande quantité dans toutes ces rivières; et des bancs d'huîtres d'une grandeur considérable; à la tête du courant on prend de la truite en abondance dans toutes ces rivières et le saumon y monte pendant la saison de la fraie.

DÉTROIT OU PASSE DE LENNOX.

C'est un cours d'eau étroit, entre la terre et les côtes de Sable, qui s'étend de la baie de Cascumpec à celle de Richmond. Dans ces détroits se trouvent de très grands bancs d'huîtres entre le ruisseau de l'Écureuil et l'île Lennox; ils appartiennent à MM. Pope et Hunt, qui expédient tous les ans de grandes quantités d'huîtres. Puis nous arrivons à la rivière Bedford, célèbre par ses bonnes huîtres.

La résidence de l'honorable William Richards est située sur le bord de cette rivière; ce négociant y fait un commerce considérable. Les honorables James et John Yeo construisent des navires à cet endroit et font en outre des opérations très étendues.

PORT HILL, LOT 13.

C'est ici que demeurent les honorables James et John Yeo, grands constructeurs de navires et agriculteurs, mais ils ne s'occupent jamais de pêche. Cet endroit est situé à l'ouest de la baie Richmond.

BAIE RICHMOND.

Cette baie s'étend depuis Port Hill à l'ouest jusqu'à Prince Town à l'est, et du rivage du lot 17 jusqu'au havre de Malpèque; on y voit plusieurs petites îles, nommément Hog, Courtin et Fish. On y fait la pêche des huîtres avec beaucoup de vigueur, on en a pris dans cette baie, l'année dernière, quatorze mille barils, et on les a expédiés au Canada. On y prend aussi du hareng en quantité pendant le mois de mai.

PRINCE TOWN, LOT 18.

On n'y fait pas la pêche avec beaucoup d'activité, quoique cet endroit se trouve près du rivage. Les habitants sont de trop bons agriculteurs pour s'occuper de pêche. Il n'y a que deux ou trois personnes qui pratiquent la pêche, et elles font un bon commerce de maquereau, de morue et de hareng. Il n'y a qu'un établissement de conserves de homard, qui appartient à H. McNutt, écrivain, et qui fait des opérations considérables.

Le rendement de la pêche, cette année, a été à peu près le même que les années précédentes, surtout sur le rivage occidental, de Campbellton au Cap Nord. La pêche du maquereau a été bien meilleure sur le côté est; ce poisson n'avait jamais encore donné en aussi grande abondance que cette année, mais il n'a pas voulu mordre pendant les chaleurs de l'été. Le rendement de la pêche a rapporté environ \$47,000 de plus que l'année précédente dans ce district.

Je n'éprouve pas de difficulté à protéger les pêcheries de mon district excepté, celles de la rivière Dank et sur le côté nord de la baie Richmond. Il est impossible de forcer les braconniers, sur la rivière Dank, d'obéir aux règlements de pêche; les gardiens prétendent qu'ils ne peuvent protéger cette rivière à moins que la loi ne soit plus sévère. Ces braconniers devraient être envoyés au pénitencier.

Dans la baie Richmond, j'ai quelques difficultés à les empêcher de prendre des huîtres pendant la saison de prohibition; car il n'y a pas de gardien de ce côté de la baie.

Il n'y a pas de passes-migratoires dans mon district. J'ai attiré l'attention du ministère sur ce point l'année dernière; mais je n'ai pas reçu instruction d'en faire construire. Il y a deux ou trois moulins où elles seraient peut-être nécessaires; mais comme il n'y en avait pas sous l'acte local, et comme je n'ai pas reçu instruction d'en construire, je n'ai pas insisté pour qu'elles le fussent.

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des bateaux et chaloupes
les quantités de poisson, et le nombre total des hommes employés,

PAYS.	BATEAUX ET CHALoupES EMPLOYÉS À LA PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE.									
	Bateaux.			Chaloupes.			Rets.		Nasses							
	No.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	No.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	No.	Valeur.	Saumon, barils.	Saumon, frais, dans la glace, lbs.	Saumon, fumé, lbs.	Saumon en boîtes, lbs.	Maquereau, barils.
<i>Kings.</i>		\$			\$			\$	\$							
Havre du Sauvage.....				14	280	42	100	80								132
Lac St. Pierre.....				1	25	4	200	160				2	1200			
Back Settlement.....				1	12	2	30	14					640			
Havre de St. Pierre.....	2	60	1080	12	4	100	8									300
St. Pierre.....				7	140	21	30	15								302
Greenwich à la Tête du Câble.....				4	64	12	257	250				8	2600			245
Tête du Câble à la Riv. aux Oies.....				14	350	28	80	40								220
Riv. aux Oies au Grand Cap.....				18	360	36	140	70								508
Grand Cap à New Fradgè.....				16	240	38	102	51				10				291
New Fradgè à la Riv. à l'Ours.....				12	144	24	70	35								101
Rivière à l'Ours à Black Bush.....				38	740	76	129	65								371
Black Bush à Longue Pointe.....				42	500	84	111	56								225
Longue Pte. à l'Anse Campbell.....				19	190	38	298	149								333
Anse Campbell au Lac Nord.....				18	360	32	289	144								381
Lac Nord à la Pointe Est.....				8	96	16	72	36								63
Pointe Est à la Pointe Rouge.....				67	1500	160	99	49								200
Pointe Rouge à la Baie Colville.....				137	5480	300	420	260								2592
Baie Colville à la Baie Rollo.....				22	440	60	97	56								87
Baie Rollo à la Baie Howe.....				19	190	47	100	50								199
Baie Howe à Armandale.....				30	600	60	178	89								190
Armandale à l'Île Boughton.....				12	144	24	100	50								309
Île Boughton à Georgetown.....				8	80	18	142	71								198
Georget'n à la Pte. au Sauvage.....				11	132	28	80	40								102
Pte. au Sauvage à la Baie Albion.....				4	60	13	50	25								40
B. Albion à la B. aux Esturgeons.....				5	50	10	20	10								48
Baie aux Esturg. à la Pte. Sud.....				22	264	44	132	66								259
Pointe Sud à la Pointe du Sable.....				24	204	48	107	53								372
Pointe du Sable au Cap à l'Ours.....	6	300	4800	25	28	336	56	198	96							109
Cap à l'Ours à l'Anse Gurnsey.....				16	320	32	60	30								
Anse Gurnsey à White Sands.....				5	60	10	30	15								
White Sands à la ligne de comté.....				32	640	64	174	87								
<i>Pois. empl. p. la consommation.</i>																
Total	8	360	5880	37	658	14101	1434	3895	2212			20	4440			8177

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des bateaux

COMTÉS.	BATEAUX ET CHALoupES EMPLOYÉS À LA PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE.				Saumon, barils. Saumon, frais, dans la glace, lbs. Saumon, fumé, lbs. Saumon, en boîtes, lbs.		
	Bateaux.			Chaloupes.			Nasses.		Rets.				
	No.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	No.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	No.		Valeur.	
<i>Queens.</i>		\$			\$			\$	\$				
Cavendish.....					27	965	51	70	35				
New London.....	1	43	1700	11	61	5000	177						
Cove Head.....					11	630	40	120	25				
Tracadie.....					17	1100	80	300	72			2000	
Village des Français.....					25	750	75	300	72				
Rustico.....					82	15300	388	820	175				
Rivière Vernon.....					20	500	58						
Victoria.....					7	140	21	100	50				
De Sable.....					11	220	33	165	75				
Argyle Shore.....					4	75	14	80	34				
Anse du Canot.....					39	760	100	900	415				
Crique des Neuf Milles.....					7	105	28	210	94				
Ile de St. Pierre.....					9	182	27	180	90				
Pinette.....	2	46	450	12	10	120	25	600	150				
Rivière Plate.....					4	80	8	140	60				
Pointe Prim.....					7	140	21	840	200				
Belfast.....					4	40	12	80	200				
Belle Creek.....					18	450	54	1080	378				
Iles Wood.....					22	528	66	440	220				
Charlottetown.....	1	60	2000	14									
Total.....	4	149	4150	37	376	27025	1278	6425	2345			2000	

NOTE.—Y compris le poisson employé pour la consommation locale.

et chaloupes employés aux pêcheries, etc.—Ile du Prince-Édouard.—*Suite.*

ESPÈCES DE POISSON.										PRODUITS DU POISSON.		VALEUR.											
Maquereau, brls.	Maquereau, en boîtes.	Hareng, brls.	Hareng, fumé, en boîtes.	Gaspareau, brls.	Morue, qtx.	Langues et noues de morue, brls.	Morlan, qtx.	Merluche, qtx.	Egrefin, lbs.	Fletan, lbs.	Alose, brls.			Achigan, lbs.	Truite, lbs.	Eperlan, lbs.	Anguille, brls.	Huitres, brls.	Homard, en boîtes.	Huile de poiss., gall.	Guano de poiss., ton'x	Poisson empl. comme engrais, brls.	
934	55				70														56			\$	cts.
2973					400														300				9,893 90
675	43				45														45				31,625 00
740	200	100			250														170				7,142 50
700	100				100														60				10,023 00
8588	246				820														662				7,864 00
24	16				20														16				90,779 30
18					20											100							699 40
28	48				16																		265 00
17	42				12																		540 00
75	300				150																		389 00
26	58				30																		2,587 50
34	60				50																		619 50
	24				44																		792 50
	24				20																		283 00
	42				70													7000					181 00
	8				12																		1,515 50
	144				216			25															83 00
	220				132			264															1,581 50
250																1450							2,368 50
15082	1630	100	2477		1			289								1550	7000	1309					6,850 00
																							176,083 10

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des bateaux

COMTÉS.	BATEAUX ET CHALOUPES EMPLOYÉS À LA PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE.							
	Bateaux.			Chaloupes.			Rets.		Nasses		Saumon, frais, dans la glace, lbs.	Saumon, fumé, lbs.	Saumon, en boîte, lbs.	Maquereau, bris.
	No.	Tonnage.	Valeur.	No.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	No.	Valeur.				
<i>Prince.</i>			\$		\$			\$		\$				
Tryon, lot 28.....				6	300	12							40	
Riv. Dunk, lot 25.....				10	350	20	300	100					50	
Summerside, lot 17.....				30	1800	60	1200	300					1200	
Baie Egmont.....				25	1200	60	1000	250					750	
Campbellton, lot 4.....				15	900	45	1000	250					1000	
Petit Mihinegash.....				41	2400	200	650	162					4218	
Gros Mihinegash.....				202	12120	708	3540	885					7855	
Tignish, lots 1 et 2.....				39	2000	117	700	175		10			500	
Grève Kildare.....				46	3800	200	2000	900			3000		1000	
Alberton.....				12	700	36	1000	250					240	
Passage Lennox ou Narrows.....				14	700	41	1500	375					350	
Baie Richmond et Princetown.....														
<i>Poisson empl. pour la consommation locale par les cultiv. sur les bords.....</i>														
Total.....				440	26270	1499	12890	3647			10	3000	17203	

RÉCAPITULATION du nombre, du tonnage et de la valeur des bateaux et pêche, l'espèce et la quantité du poisson, et le nombre total des hommes

COMTÉS.	No.	Tonnage.	Valeur.	No.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	No.	Valeur.	Saumon, frais, dans la glace, lbs.	Saumon, fumé, lbs.	Saumon, en boîte, lbs.	Maquereau, bris.
Kings.....	8	360	5880	37	658	1410	1434	3895	2212		20	4440		8177
Queens.....	4	149	4150	37	376	27025	1278	7425	2345			2000		15082
Prince.....				440	26270	1499	12890	3647			10	3000		17203
Total.....	12	509	10030	74	1474	67396	4211	23210	8264		30	9440		40462

RÉCAPITULATION

Du produit des pêcheries de l'Île du Prince-Edouard, durant l'année 1877.

Espèces de poisson.	Quantités.	Taux.		Valeur.
		\$	cts.	\$ cts.
Morue	13,590 qtx. à	4	25	57,757 50
Hareng	9,493 brls. "	4	00	37,972 00
Maquereau	41,462 " "	10	00	404,620 00
Merluche	129,048 lbs. "	0	06	7,742 88
Egrefin	7,429 qtx. "	3	50	26,001 50
Saumon, mariné	30 brls. "	15	00	450 00
do frais, dans la glace	9,440 lbs. "	C	15	1,416 00
Gaspereau	745 brls. "	3	50	2,607 50
Truite	33,700 lbs. "	0	06	2,022 00
Achigan	2,200 " "	0	06	132 00
Alose	200 " "	0	06	12 00
Eperlan	2,200 " "	0	06	132 00
Anguille	17 brls. "	9	00	153 00
Langues et noues de morue	233½ " "	7	00	1,634 50
Huitres	20,850 " "	3	00	62,550 00
Homard, conservé dans la glace	663,900 boîtes "	0	15	99,535 00
Huile de poisson	8,074 galls. "	0	65	5,248 10
Poisson pour la consommation dans les comtés de Prince et Kings				53,000 00.
Valeur totale du produit des pêcheries en 1877				763,035 98
do do do 1876				494,967 08
Augmentation				268,068 90

STATISTIQUE du nombre et de la valeur des bateaux, chaloupes, rets, etc.,

STATION.	BATEAUX ET CHALOUPES EMPLOYÉS À LA PÊCHE.						RETS, LEUR NOMBRE, DIMENSIONS,									
	Bateaux.			Chaloupes.			Rets à mailles.			Seines.		Rets à cham- bres.				
	No.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	No.	Valeur.	Hommes.	No.	Verges.	Valeur.	No.	Verges.	Valeur.	No.	Verges.	Valeur.
<i>Division du lac Supérieur.</i>																
*Ile Victoria.....																
*Fort William (Sauvages).....																
Ile Welcome.....					2	135	4	18	180	205						
Anse McVicar.....					1	75	2	15	150	160						
Pointe de l'Ours.....					1	60	2	10	100	85						
Côté nord de la Baie du Tonnerre.....					2	55	4	11	70	55						
*Côté sud do do.....																
*Ile du Lièvre.....																
Cap du Tonnerre.....					1	50	2	18	130	110						
*Ile Edouard.....																
Roche Debout et Grand Saga- nash.....	1	75	2000	3	10	750	21	43	950	810						
Ile Fluor.....					1	20	2	2	40	25						
Ile St. Ignace.....					2	200	4	3	500	475						
Ile Simpson.....					5	188	10	42	400	300						
Iles Battle et Salter.....					3	312	7	40	350	250						
Ile Wilson.....					1	35	2	8	100	60						
Baie Jackfish.....					1	75	4	6	100	180						
Ile Michipicoten.....					1	175	2	13	820	270						
Ile Lizzard.....					2	300	4	32	3000	1120						
Mamainse Nord.....					4	800	8	40	4727	1560						
do Sud.....					2	250	5	22	2454	810						
Baie Goulais Nord.....					4	160	8	16	60	70						
†Rapides du Sault Ste. Marie.....					5	125	10									
Ile aux Canards.....	1	20	500	2	12	900	40	36	3700	1300						
Ile Bigsby.....	1	8	2000	3	5	2000	10	55	5454	1800						
Grande Batture et rivière Mipis- sauga.....					2	300	4	32	3000	1120						
Total.....	3	103	4500	8	67	6965	155	461	26285	10765						

* Pas occupés. † Sauvages. ‡ Vapeur.

NOTE.—24 permis de pêche à la ligne furent accordés dans la rivière Népigon.

15.

ainsi que du produit et de la valeur du poisson dans la province d'Ontario, l'année 1877.

VALEUR, ETC.				ESPÈCES ET QUANTITÉS DE POISSON.										VALEUR.		TOTAL.			
Verveux.		Parcs en rets.		Poisson blanc, barils.	Poisson blanc, lbs.	Poisson blanc, No.	Truite, barils.	Hareng, barils.	Sciscon, barils.	Maskinongé, barils.	Achigan, barils.	Brochet, barils.	Doré, barils.	Poisson comm., barils.	Nombre total de barils de poisson.	Frais.	Mariné.	Valeur.	
No.	Valeur.	No.	Valeur.																
	\$		\$													\$	\$	\$	cts.
				55	1300		58								1184	65	1130		1,195 00
				30	1500		20								572	75	500		575 00
				30	1600		25								63	80	550		630 00
				45	2000		28								83	100	730		830 00
				30			20								50		500		500 00
				247	400		354								603	20	6010		6,030 00
					2000										10	100			100 00
				30			300								330		3300		3,300 00
				40	3000		890								945	150	9300		9,450 00
				35			567								602		6020		6,020 00
				40			45								85		850		850 00
							16								16		160		160 00
				63			150								213		2130		2,130 00
				250			154								404		4040		4,040 00
				170	25600		148								446	1920	2540		4,460 00
				133	25300		249								509	2790	2300		5,090 00
				6			12								18		180		180 00
		5	30	24	1500										31	75	240		315 00
				750			1000								1750		17500		17,500 00
				100	10000		300								450	1500	3000		4,500 00
				100			78								178		1780		1,780 00
		5	30	2178	74200		4414								6963	6975	62760		69,635 00

STATISTIQUE du nombre et de la valeur des

STATION.	BATEAUX ET CHALoupES EMPLOYÉS À LA PÊCHE.						RETS, LEUR NOMBRE, DIMENSIONS,									
	Bateaux.			Chaloupes.			Rets à mailles.			Seines.			Rets à chambres.			
	No.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	No.	Valeur.	Hommes.	No.	Verges.	Valeur.	No.	Verges.	Valeur.	No.	Verges.	Valeur.
<i>Ile Manitouline et division du lac Huron.</i>																
† Bayfield Sound, lac Wolsey et Baie Ouest			\$		25	1250	50	200	4000	1000						
Baie Gore					1	100	2	10	400	200						
L. Kagawong					5	150	10	20	200	60						
† Lac Manitou Ile au Cheval et Mani- toulaine-Est	2	15	1000	6	50	3000	100	600	12000	3000						
† Baie Michel					4	400	8	40	800	200						
Baie Providence					2	200	4	20	400	100						
Ile Beaman					1	300	3	100	3000	1100						
Ile Burke					1	200	3	80	1760	700						
Ile au Poisson Blanc					1	35	14				1	50	600			
Southampton					8	2100	24	714	21640	7200						
§ Batture de Sable					13	550	200	40	800	200	6	240	900			
Port Elgin					2	525	6	144	3300	1440						
Kincardine					6	1645	18	568	17040	5950						
Goderich					13	2465	39	955	20936	8075						
Bayfield					6	1075	18	432	9496	3900						
Lake View							80	150	2500	800						
Bosanquet					10	360	60				10	700	2100			
Lake Shore					14	355	32				9	510	1275	*12	*4900	*149
Pointe Edouard					3	40	10				4	22	300			
Baie Sarnia					2	25	5				1	18	100			
Réserve des Sauvages					3	46	12				3	43	170			
Moore					4	58	17				4	52	260			
Total	2	15	1000	6	174	14879	715	4073	98272	33925	38	1635	5705	*12	*4900	*149

* Lignes à truite.

† Sauvages.

‡ Inoccupé.

§ Sauvages de Sauguen.

bateaux, chaloupes, rets, etc.—Ontario—Suite.

VALEUR, etc.		ESPÈCES ET QUANTITÉS DE POISSON.										VALEUR.		TOTAL.					
No.	Valeur. \$	Parcs en rets.		Poisson blanc, brls.	Poisson blanc, lbs.	Poisson blanc, No.	Truite, barils.	Hareng, barils.	Scisacos, barils.	Maskinongé, barils.	Achigan, barils.	Brochet, barils.	Doré, barils.	Pois. commun, brls.	No. total de barils de poisson.	Frais. \$ cts.	Mariné. \$	Valeur.	
		No.	Valeur. \$															\$	cts.
.....	250	310	560	5600	5,600	00
.....	2000	25	45	200 00	250	450	00
.....	13	13	130	130	00
.....	1000	1200	2200	22000	22,000	00
.....	90	88	178	1780	1,780	00
.....	15	10	25	250	250	00
.....	250	250	1250	1,250	00
.....	300	300	1500	1,500	00
.....	230	230	1150	1,150	00
.....	206000	875	1905	19050 00	19,050	00
.....	50	22000	870	1030	1700 00	4250	5,950	00
.....	20000	75	50	225	1750 00	250	2,000	00
.....	81000	375	90	870	7900 00	450	8,250	00
.....	378600	801	2694	26940 00	26,940	00
.....	171000	410	1449	13570 00	13,570	00
.....	184	300	1500 00	1,500	00
.....	300	300	1500 00	1,500	00
.....	298000	485	70	220	2265	18775 00	18,775	00
.....	2700	58½	89½	685½	1717 50	2075	3,792	50
.....	1000	500	200	705	2050 00	1500	3,550	00
.....	700	112	2	15	132½	360 00	320	680	00
.....	150	150	205 00	545	750	00
.....	218	218	70 00	1020	1,090	00
.....	1419	1181000	2000	4227½	4262	70	2 524½	16430	95687 50	44320	140,007	50

STATISTIQUE du nombre et de la valeur des

STATION.	BATEAUX ET CHALoupES EMPLOYÉS À LA PÊCHE.						RETS, LEUR NOMBRE, DIMENSIONS,									
	Bateaux.			Chaloupes.			Rets à mailles.			Seines.			Rets à chambres.			
	No.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	No.	Valeur.	Hommes.	No.	Verges.	Valeur.	No.	Verges.	Valeur.	No.	Verges.	Valeur.
<i>Division de la Baie Georgienne.</i>			\$		\$				\$			\$			\$	
Rivière Thessalon.....																
Baie Fraser.....																
Station de Killarney.....					8	590	16	59	4868	1476						
Iles Bustard.....					6	900	12	96	11640	3360						
Rivière Mississagua.....																
Byng Inlet.....					6	720	14	82	5910	1980						
Ile de Mackay.....	1	30	400	2	13	695	36	178	4000	1000						
Iles au Vison.....	*2	25	3000	6	11	1100	23	130	13000	4550						
Ile au Serpent.....					4	400	8	48	4800	1680						
Ile au Sabie.....					5	425	10	52	5200	1820						
De Byng Inlet à l'Ile au Sabie (consom- mation locale).....																
Station Midland et Pénétancouchine— de la Pointe Cock- burn à la Pointe à L'Original.....					56	939	155	508	5579	2219						
Ile Collingwood et Nottawasaga.....	*2	30	4000	6	17	2500	34	265	24090	9285						
Thornbury.....					3	375	6	42	3820	1470						
Meaford.....	*1	10	700	3	6	850	12	100	9090	3500						
Pointe Rich.....					4	600	8	64	5820	2240						
Owen Sound.....					5	370	10	11	4290	795						
Baie de Colpoy.....					2	105	3	4	735	235						
Pointe de Vail.....					2	105	4	5	980	225						
Cap Croker (Sau- vages).....																
Tête de Lion.....					2	130	4	5	210	165						
Cap Hurd.....					1	40	1	1	80	55						
Total.....	6	95	8100	17	151	10844	356	1650	104112	36055						

* Remorqueurs.

chaloupes, rets, etc.—Ontario—Suite

VALEUR, ETC.				ESPÈCES ET QUANTITÉS DE POISSON.										VALEUR.		TOTAL.			
Ver-veux.		Parcs en rets.		Poisson blanc, barils.	Poisson blanc, lbs.	Poisson blanc, No.	Truite, barils.	Harang, barils.	Sciscoos, barils.	Maskinongé, barils.	Achigan barils.	Brochet, barils.	Doré, barils.	Poisson commun, barils.	No. total de barils de poisson.	Frais.	Mariné.	Valeur.	
No.	Valeur.	No.	Valeur.																
	\$		\$													\$	\$	\$	
				238	9200	11500										399	1610	2380	3990
				350		60000										950	6000	3500	9500
				550		70000	50									1300	7000	6000	13600
				350			50									400		4000	4000
				250		50000										750	5000	2500	7500
						10000										100	1000		1000
				50		10000										150	1000	500	1500
					100000											500	5000		5000
13	150			162			190½	259				36	17	63	727½	1070	4267		5337
						40200										402	4020		4020
						10800										108	1080		1080
						22000										220	2200		2200
						11300										113	1130		1130
				200	20000		375							4	8	687	1000	5802	6802
				16	5000		60	30						2		133	250	920	1170
				60	5000		75							3		163	250	1365	1615
				20	5000		80							5		130	250	1025	1275
				10	5000		30									65	250	400	650
13	150			2256	149200	295800	910½	289				36	31	71	7297½	38110	32659		70769

STATISTIQUE du nombre et de la valeur des bateaux,

STATION.	BATEAUX ET CHALOUPES EMPLOYÉS À LA PÊCHE.						RETS, LEUR NOMBRE, DIMENSIONS,									
	Bateaux.			Chaloupes.			Rets à mailles.		Seines.			Rets à chambres.				
	No.	Tonnage.	Valeur.	No.	Valeur.	Hommes.	No.	Verges.	Valeur.	No.	Verges.	Valeur.	No.	Verges.	Valeur.	
<i>Division de la rivière Thames et du lac Ste. Claire.</i>																
Cashmere et Bothwell				8	80	47										
Baie Mitchell				4	36	12				4	158	380				
Petit Lac				1	10	3				1	54	130				
Rivière Sydenham				1	10	4				1	15	36				
Rivière Thames et lac Ste. Claire				26	249	78				26	334	1320				
Total				40	385	144				32	561	1866				
<i>Division de la rivière Détroit.</i>																
Rivière Détroit				8	192	53				12	245	2350				
Ile aux Dindons, R. D.				2	50	14				2	44	400				
Ile aux Herbes do				4	100	14				4	75	700				
Ile au Bois Blanc do				14	300	60				15	300	2000				
Ile à la Bataille do				7	210	47				12	350	1600				
Total				35	852	188				145	1014	7050				
<i>Division du lac Érié.</i>																
Pointe Pelée				23	660	41							15	1114	2632	
Ile de la Pointe Pelée	1	15	500	3	90	6	6	450	250				1	70	350	
Rondeau				8	268	19							8	800	3160	
Port Talbot				1	20	3							1	75	400	
Port Stanley				5	154	11				3	110	110	2	168	950	
Port Bruce				7	65	16				4	165	255	1	80	400	
Port Burwell				2	10	6				2	45	125				
Pointe Longue, Baie Intérieure				1	5	4				1	20	40				
Pointe au Dindon do				1	5	2				1	20	40				
do Baie Extérieure				4	50	16				4	260	510				
Port Ryerse	2	13	180	8									3	280	2000	
Port Dover	1	7	100	5	2	10	4	1	80	50	1	20	40	4	250	2000
Nanticoke	1	7	0	4	1	7	2	1	30	30			2	170	1500	
Pointe au Paon				1	8	2	1	50	45							
Selkirk				3	25	6	3	350	200	1	25	80				
Rainham Centre				3	15	4	2	230	150	1	20	20				
Havre au Fer à Cheval	1	10	250	4									1	100	350	
Grande Rivière, Crique Souffré, Dunnville et Haldimand				9	165	25	1	20	12	9	98	294				
Port Maitland				2	40	3	1	38	19	1	15	60				
Baie Mohawk	1	10	250	4									3	250	750	
Baie Moulton, Low Banks				1	20	2				2	36	108				
Vieux Fort Érié, L.É. (à la ligne)				11	330	11										
Div. de la Grande Rivière (à la ligne)																
Total	7	62	1380	28	88	1947	182	16	1248	756	30	834	1682	41	3357	14492

*Rets dormants.

chaloupes, rets, etc.—Ontario—Suite.

VALEUR, ETC.				ESPÈCES ET QUANTITÉS DE POISSON.										VALEUR.		TOTAL.		
Verveux.		Parcs en rets.		Poisson blanc, barils.	Poisson blanc, lbs.	Poisson blanc, No.	Truite, barils.	Hareng, barils.	Sciacos, barils.	Maskinongé, barils.	Achigan, barils.	Brochet, barils.	Doré, barils.	Pois. commun, barils.	Total du nombre de barils de poisson.	Frais.	Mariné.	Valeur.
No.	Valeur.	No.	Valeur.															
.....	*37	53	141	190	445	14	33	9	135	108	1061	6,852 00	6,852 00
.....	179	15	38	233½	1,129 50	1,129 50
.....	32	32	160 00	160 00
.....	2	33	35	142 00	142 00
.....	58	15	505	352	930	4,298 00	4,298 00
.....	*37	53	141	190	445	1½	302	39	642	531	2291½	12,581 50	1,2581 50
.....	85	4	14	10	137	250	250	1,538 00	1,538 00
.....	24	2	26	26	248 00	248 00
.....	105	6	111	111	1,074 00	1,074 00
.....	300	40	340	340	3,160 00	3,160 00
.....	101	32	133	133	1,138 00	1,138 00
.....	615	4	14	10	217	860	860	7,158 00	7,158 00
.....	161	10500	1038	97	1	75½	285	1710	1710	9,332 50	9,332 50
.....	10400	90	10	15	167	167	1,080 00	1,080 00
.....	20600	628	34	150	75	990	5,390	5,390	5,390 00	5,390 00	
.....	4000	25	25	70	425	425	425 00	425 00	
.....	12500	48	86½	197	1,211	1,211	1,211 00	1,211 00	
.....	4300	154	165	113½	454	2,264	2,264	2,264 00	2,264 00	
.....	72½	72½	290	290	290 00	290 00	
.....	10	5	3	18	87	87	87 00	87 00	
.....	5	2	12	58	58	58	58 00	58 00	
.....	6000	63	61	35	189	1,060	1,060	1,060 00	1,060 00	
.....	14400	450	114	81	717	3,864	3,864	3,864 00	3,864 00	
.....	6800	74	14	11	133	824	824	824 00	824 00	
.....	10600	150	40	70	313	1,760	1,760	1,760 00	1,760 00	
.....	1000	6	50	50	50 00	50 00	
.....	3400	10	8	8	43	232	232	232 00	232 00	
.....	2000	2	12	108	108	108	108 00	108 00	
.....	600	30	8	10	30	81	81	390 00	390 00	
.....	7	14	14	33	40	93	180	180	807 00	807 00
.....	10	4	4	18	35	71	71	320 00	320 00
.....	800	50	10	30	100	194	194	890 00	890 00	
.....	300	2	2	6	13	13	74 00	74 00	
.....	100	10	110	110	540 00	540 00	
.....	10	7	4	7	4	14	46	46	216 00	216 00	
.....	7	14	161	107900	300	2772	7	183	45	914½	1172½	5797½	31,332	50	31,332 50	31,332 50

STATISTIQUE du nombre et de la valeur des

STATION.	BATEAUX ET CHALoupES EMPLOYÉS À LA PÊCHE.						RETS, LEUR NOMBRE, DIMENSIONS.									
	Bateaux.			Chaloupes.			Rets à mailles.			Seines.			Rets à chambres.			
	No.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	No.	Valeur.	Hommes.	No.	Verges.	Valeur.	No.	Verges.	Valeur.	No.	Verges.	Valeur.
<i>Division de la rivière Niagara et du lac Ontario.</i>			\$		\$					\$			\$			\$
Fort Erié, rivière Niagara				1	40	4					2	40	150			
Bertie, R. N.				2	40	6					2	40	150			
Willoughby, R. N.				1	20	3					1	20	75			
Queenston, R. N.				4	45	10					4	360	600			
Tannerie, R. N.				1	20	4					1	90	120			
Niagara et Rivière... ..				8	215	19	7	1350	490	6	250	520				
Anse a. 2 Milles, L.O.				2	100	4	5	700	350	1	75	150				
Anse a. 4 Milles, L.O.				4	260	8	10	1630	600	2	144	400				
Anse a. 10 Milles, L.O.				1	30	4	1	100	40	1	15	20				
Port Dalhousie				2	120	2	5	925	370							
Jordan et Etang des Vingt Milles.....				3	250	3	4	675	250	1	50	200				
Anse a. Trente Mille.				1	10	2	1	110	40							
Grimsby				2	95	4	9	1430	500							
Wynona				1	75	2	7	1200	400							
Baie et Grève de Bur- lington.....				21	1020	46	45	4639	2795	16	1051	2540				
Baie Burlington et Dundas Marsh*				50	250	90										
Bronte.....				5	320	7	8	984	516	1	55	220				
Port Crêdit.....				2	50	7				2	100	220				
The Humber.....				2	40	2	1	60	25	1	25	100				
Ile de Toronto.....				4	250	8	12	1888	925	4	200	860				
Baie Ashbridge.....				3	60	4	10	905	300							
Leslieville.....				3	150	4	11	1826	680							
Gate's Gulley.....				1	40	3	6	360	200	1	30	80				
Port Union.....				1	20	4				1	30	80				
Le Rouge.....				2	30	4	1	40	20	1	30	80				
Baie des Français.....				4	100	7	9	620	290	2	60	200				
Whitby				3	35	5	3	50	30	2	35	90				
Brighton et Baie Presqu'île.....				11	590	22	9	4900	882	2	75	140				
Colborne.....				3	200	7	3	1790	324							
Cobourg.....				3	300	6	3	1200	216							
Port Hope.....				2	120	3	1	900	180	1	30	40				
Port Granby				1	15	2				1	25	30				
Total.....				154	4910	306	171	28282	10423	56	2830	7065				

* Au dard.

bateaux, chaloupes, rets, etc.—Ontario.—*Suite.*

VALEUR, ETC.				ESPÈCES ET QUANTITÉ DE POISSON.										VALEUR.		TOTAL.		
Ver- veux.		Parcs en rets.		Poisson blanc, bar.	Poisson blanc, lbs.	Poisson blanc, No.	Truite, barils.	Hareng, barils.	Sciacos, barils.	Maskinongé, barils.	Achigan, barils.	Brochet, barils.	Doré, barils.	Poisson commun, br.	No. total de barils de poisson.	Frais.	Mariné.	Valeur.
No.	Valeur.	No.	Valeur.													\$ cts.	\$	\$ cts.
.....	20	10	5	6	12	53	253 00	253 00
.....	25	4	3	16	10	58	280 00	280 00
.....	2	2½	16	5	25½	122 50	122 50
.....	27	6	19	3	55	272 00	272 00
.....	10	4	10	8	32	152 00	152 00
.....	10000	154	85	14	57	32½	293½	1690 00	1690 00
.....	4000	120	40	5	20	28	134	747 00	747 00
.....	3200	125	18	70	417 00	417 00
.....	6	13	59 00	59 00
.....	2000	2	6	75	4	14	601 00	601 00
.....
.....	2400	10	20	2	30	74	400 00	400 00
.....	3	1	4	19 00	19 00
.....	5000	4	2	100	30	2	163	958 00	958 00
.....	6000	10	1	150	30	1	222	1309 00	1309 00
.....
.....	11000	3	113	485	14	60	6	92	828	4338 00	4338 00
.....	90	270	50	45	50	145	725 00	725 00
.....	1000	2	20	160	6	20	10	223	1140 00	1140 00
.....	3000	7	8	20	59	340 00	340 00
.....	2	9	6	17	89 00	89 00
.....	4800	50	12	400	20	25	182	713	3753 00	3753 00
.....	5	37	9	51	246 00	246 00
.....	1800	25	90	5	129	810 00	810 00
.....	1600	10	10	28	230 00	230 00
.....	200	1	1	3	19 00	19 00
.....	800	2	2	3	11	72 00	72 00
.....	2800	10	15	12	5	5	61	420 00	420 00
.....	4	14	6	24	114 00	114 00
.....	9	575	12½	235	831½	6842 50	6842 50
.....	100	100	1000 00	1000 00
.....	90	90	900 00	900 00
.....	50	12½	62½	562 50	562 50
.....	12½	12½	62 50	62 50
.....	90	270	9	59600	943	462½	1495	32	120	367½	216	744½	4687½	28943 00	28943 00

STATISTIQUE du nombre et de la valeur des

STATION.	BATEAUX ET CHALOUPES EMPLOYÉS A LA PÊCHE.						RETS, LEUR NOMBRE, DIMENSIONS,									
	Bateaux.			Chaloupes.			Rets à mailles.		Seines.		Rets à chambres.					
	No.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	No.	Valeur.	Hommes.	No.	Verges.	Valeur.	No.	Verges.	Valeur.	No.	Verges.	Valeur.
<i>Divisions du comté du Prince-Edouard et de la Baie de Quinté.</i>																
De Carrying Place à la Pointe Ouest, Wellington Beach, Consecron et lacs Ouest, co. du P. E.					25	650	95	5	1150	230	19	885	970			
Lac Est, comté du P. E.					5	100	24				5	475	1100			
Pointe au Saumon do					7	150	14	347	6940	1041						
Pointe Pierre do					4	55	8	81	1620	243						
De la Pointe Pierre à la Pointe Petticoat, comté du P. E.					8	207	18	8	2390	480						
Pointe Petticoat et Pointe Traverse, comté du P. E.	2	16	600	4	16	473	32	190	4400	880	1	18	40			
Ile aux Bois, comté du P. E.					2	50	4	6	200	40						
Ile aux Goélands do					2	80	4	16	800	160	1	18	30			
Ile aux Faux Canards do					3	120	6	24	1200	240	1	20	50			
Ile Main do					6	240	12	24	1200	480						
Baie Sud do					1	10	2									
Ile Verte do					4	100	7	46	800	150						
Cap Vesey do					3	50	4	35	700	115						
Pointe Plaisante (bords de la baie et du lac) comté du P. E.					6	86	11	46	920	147						
Sophiasburg, comté du P. E.					3	150	10				1	60	200			
Grosse Baie do					9	450	26	6	580	580						
Baie Musquito do					4	200	7									
Ford Creek do					2	100	4									
Ameliasburg do					6	300	30				5	300	1000			
Murray, Pointe du Midi, Baie de Quinté					1	50	3									
Sidney, Baie de Quinté					1	50	6				1	60	200			
Ile du Nègre do					1	50	6				1	60	200			
Ile Zwick do					2	50	8				1	60	200			
Ile au Saumon do					1	50	6				1	60	200			
Rivière Moira do					1	50	3									
Pte Bluff, Longue Pointe et Ruisseau à la Vase, Baie de Quinté.					6	350	24	2	200	200	3	720	600			
Pointe Anne, do					4	200	18	2	200	200	2	120	400			
Tyendingaga do					7	350	34				6	360	1200			
Total	2	16	600	4	140	4771	426	838	23300	5186	48	3216	6390			

bateaux, chaloupes, rets, etc.—Ontario—Suite.

VALEUR, ETC.				ESPÈCES ET QUANTITÉ DE POISSON.										VALEUR.		TOTAL.		
Verveux.		Parcs en rets.		Poisson blanc, barils.	Poisson blanc, lbs.	Poisson blanc, No.	Truite, barils.	Hareng, barils.	Sciacos, barils.	Muskinongé, barils.	Achigan, barils.	Brochet, barils.	Doré, barils.	Pois. comm., barils.	Nombre total de barils.	Frais.	Mariné.	Valeur.
No.	Valeur.	No.	Valeur.													\$	\$	\$
6	100				27000		258							100	493	4,330		4,330
					10500										524	525		525
					42000		144								354	3,540		3,540
					5300										264	265		265
					5600	2950	284								86	860		860
					73000		68							4	437	3,650	696	4,346
					2000		10								20	200		200
					20000		8								108	1,080		1,080
					30000		40								190	1,000	900	1,900
					36000		120								300	2,800	200	3,000
6	60						20							50	70	400		400
							11								11	110		110
					7000		30								65	650		650
					12000						60		80		200	1,300		1,300
3	150			20	2000			120			4	4	6	80	244	390	900	1,290
5	250			31	2000			560				2	5	73	681	327	3,210	3,537
10	500											2	5	278	278	1,112		1,112
7	350													156	156	624		624
				80	6400			350		2	12	14	25	50	565	465	2,870	3,335
6	300													38	39	152		152
				15	1000			55			1	2	4	5	87	55	475	530
				40	2000			50		3	3	2	8	9	125	116	750	866
				60	2800			240		1	2	1	10	8	326	102	1,940	2,042
											3	5	8	15	31	140		140
2	100													14	14	56		56
2	100			45	2000			170			5	7	14	38	289	282	1,400	1,682
				20	2000			160		2	10	11	30	40	283	425	1,100	1,525
				50	6000			275		2	16	25	58	135	591	1,045	2,175	3,220
47	1910			361	296600	2950	7374	1980		10	116	73	248	1093	6131	26,001	16,616	42,617

STATISTIQUE du nombre et de la valeur des

STATION.	BATEAUX ET CHALOUPIES EMPLOYÉS À LA PÊCHE.						RETS, LEUR NOMBRE, DIMENSIONS,					
	Bateaux.			Chaloupes.			Rets à mailles		Seines.		Rets à chambres.	
	No.	Tonnage. Valeur.	Hommes.	No.	Valeur.	Hommes.	No.	Verges. Valeur.	No.	Verges. Valeur.	No.	Verges. Valeur.
<i>Division des comtés de Lennox et Addington.</i>												
Rivière Napanee.....				1	20	2						
Ile du Capt. John.....				1	50	2	10	100	150			
Pointe Casey.....				2	20	4	9	90	100			
Baie au Foin.....				6	45	9	7	70	70			
Pointe Thompson.....				3	105	7			3	200	290	
Baie Plaisante.....				1	25	2			1	60	90	
Pointe Cole.....				1	25	2			1	40	50	
Conway.....				1	40	2			1	100	125	
Total.....				16	330	30	26	263	320	6	400	555
<i>Division de Kingston.</i>												
Bath.....				4	325	8	63	630	252			
Petite rivière Catarqui.....				1	40	2						
Canal Rideau.....				3	85	6						
Lac Opinicon.....				2	60	4						
Ile Amherst et Upper Gap.....				11	520	22	157	1570	628			
Ile au Cochoa.....				2	110	4	36	360	144			
Ile au Pigeon.....				3	175	6	50	500	200			
Ile Simcoe.....				1	80	2	20	200	80			
Ile Wolfe.....				4	210	7	45	450	180			
Total.....				31	1605	61	371	3710	1284			
<i>Division de Gananoque.</i>				1	10	1	1	100	50			
<i>Division de Cornwall.</i>				50	800	150						
<i>Division de Muskoka.</i>												
Lacs Muskoka, Rosseau, Joseph, Portage, Leonard, Trois Milles, Trading, Walker's, Vernon, Long, Round, Doe, Clear, Poisson Blanc, Fairy et Péninsule.....				75	375	75	225	2250	900	(39 permis spéciaux pour		

bateaux, chaloupes, rets, etc.—Ontario—Suite.

VALEUR, ETC.		ESPÈCES, QUANTITÉS ET PRIX DU POISSON.											VALEUR.		TOTAL.				
Verveux.		Parcs en rets.		Poisson blanc, brls.	Poisson blanc, lbs.	Poisson blanc, No.	Truite, barils.	Hareng, barils.	Scisocs, barils.	Maskinongé, barils.	Achigan, barils.	Brochet, barils.	Doré, barils.	Poiss. commun, brls.	Total du nombre de barils de poisson.	Frais.	Mariné.	Valeur.	
No.	Valeur.	No.	Valeur.													\$	\$	\$	cts.
10	200													20	20	80			80 00
				1000			5				2	4	6		22	135			135 00
				1600							5	5	15		33	205			205 00
15	240			200							2	25	10	49	87	391			391 00
				2600			7				20	18	35		93	565			565 00
				800			2				10	5	20		41	235			235 00
				1000			4				10	4	10		33	210			210 00
				600			5				1	2	1		12	75			75 00
25	440			7800			13	10			50	63	97	69	341	1896			1,896 00
					69		63				36		44		212	1720			1,720 00
10	200													80	80	320			320 00
42	840													300	300	1200			1,200 00
15	300													115	115	460			460 00
				174			95				64		63		396	3325			3,325 00
				28			27				16		18		89	720			720 00
							100								100	600	400		1,000 00
				20			5				10		10		45	350			350 00
5	100			20			20				7		7	44	98	646			646 00
72	1440			311			310				133		142	539	1435	9341	400		9,741 00
												15			15	75			75 00
										10	20	20	15	500	565	2075	250		2,325 00
la pêche à la ligne, accord.)				4			15	17			3		3		43	310			310 00

STATISTIQUE du nombre et de la valeur des

STATION.	BATEAUX ET CHALOUPES EMPLOYÉS À LA PÊCHE.						RETS, LEUR NOMBRE, DIMENSIONS,					
	Bateaux.			Chaloupes.			Rets à mailles.		Seines.		Rets à chambres.	
	No.	Tonnage. Valeur.	Hommes.	No.	Valeur.	Hommes.	No.	Verges. Valeur.	No.	Verges. Valeur.	No.	Verges. Valeur.
<i>Division du Lac Simcoe.</i>												
Orillia (Narrows).....				1	16	2	2	109	60	1	18	25
Hawkestone				1	15	1	2	200	100			
Barrie				4	455	6	14	813	430			
Allandale				1	100	2	2	200	125			
Bell Ewart.....				1	16	1	1	70	35			
Pointe Mara.....				1	18	1	1	91	40			
(Au dard à travers la glace).....												
Port Bolster.....				1	25	2				1	240	80
Ile Thorah.....				1	25	2	1	200	50			
Beaverton				1	16	1	1	200	50			
Total				12	636	18	24	1833	890	2	258	105
<i>Division du Lac Scugog.</i>												
Port Perry et Lindsay				30	300	213				(213	<i>permis spéc. pour la péc.</i>	
Cæsarea.....				45	450	318				(318	<i>do</i>	
Total.....				75	750	531				(531	<i>do</i>	
<i>Division du Lac Rice et Rivière Trent.</i>												
				100	2000	400				(733	<i>permis spéc. pour la péc.</i>	
<i>Division des comtés de Peterborough et Victoria.</i>												
				10	190	10						
<i>Division des Lacs Oharleston et Gananoque.</i>												
Lac Charleston.....				3	55	6	24	42	42			
Lac Charleston à Gananoque.....	<i>P. à la lig.</i>			1	20	4						
Lacs Beverly, supérieur et inférieur	<i>do</i>			1	15	2						
Du lac inférieur Beverly à la Pointe												
Squaw.....	<i>do</i>			2	12	4				(18	<i>permis spéc. pour la péc.</i>	
Lac Griffin.....	<i>do</i>			1	10	1						
Lac Sud.....	<i>do</i>			1	10	1						
Total				9	122	18	24	42	42	(18	<i>do</i>	
<i>Division de la Riv. Mississippi et Lac.</i>												
				3	65	6						
<i>Division de la Rivière Madawaska et Lac des Chats.</i>												
Rivière Madawaska et les lacs adjacents				2	20	4				(Y comp. la péc. à la lig.)		
Arnprior et l'emb. de Bonne Chère				8	80	8					<i>do</i>	
Pte. au Sable et Riv. Bonne Chère				6	120	20	6	210	36		<i>do</i>	
Total.....				16	220	32	6	210	36		<i>do</i>	

bateaux, chaloupes, rets, etc.—Ontario—Suite.

VALEUR, ETC.				ESPÈCES ET QUANTITÉS DE POISSON.										VALEUR.		TOTAL.							
Verveux.		Parcs en rets.		Poiss. blanc, barils.	Poisson blanc, lbs.	Poisson blanc, No.	Truite, barils.	Hareng, barils.	Sciacos, barils.	Maakinongé, barils.	Achigan, barils.	Brochet, barils.	Doré, barils.	Poisson commun, barils.	No. total de barils de poisson.	Frais.	Mariné.	Total.					
No.	Valeur.	No.	Valeur.																				
	\$		\$													\$	cts.	\$	cts.				
				5			7	25							37	245	00		245	00			
				1			26				1				28	275	00		275	00			
				38			423	20							481	4710	00		4,710	00			
				6			29								34	340	00		340	00			
							8								8	80	00		80	00			
							20								20	200	00		200	00			
							47								47	470	00		470	00			
				139			1								140	1400	00		1,400	00			
				80			51								131	1310	00		1,310	00			
							7								7	70	00		70	00			
				268			619	45			1				933	9100	00		9,100	00			
										18	2				20	100	00		100	00			
										102					102	510	00		510	00			
										120	2				122	610	00		610	00			
										500	400				900	4500	00		4,500	00			
							50	5		75	80				30	240	1420	00		1,420	00		
							3								8	77	50		77	50			
											18	8			5	31	150	00		150	00		
											10	12			3	25	122	00		122	00		
							5				8	6			3	22	132	00		132	00		
											6	5			4	15	71	00		71	00		
											4	3			2	9	43	00		43	00		
							3				46	35			17	110	595	50		695	50		
											18	270			25	70	383	1845	00		1,845	00	
							12				2	6			3	10	39	245	00		245	00	
				8	16						5	50	14	45	53	167	782	00		782	00		
							50				75	10	20	10	10	15	40	230	1735	00		1,735	00
				8	16	50					87	10	27	66	30	63	103	436	2762	00		2,762	00

RÉCAPITULATION du nombre et de la valeur des bateaux, chaloupes, rets, etc., ainsi que du produit et de la valeur du poisson dans la province d'Ontario, pour l'année 1877.

No.	DIVISIONS.	BATEAUX ET CHALOUPES EMPLOYÉS À LA PÊCHE.						RETS, LEUR NOMBRE, DIMENSIONS, VALEUR, ETC.													
		Bateaux.			Chaloupes.			Rets à mailles.			Seines.			Rets à chambres.			Verveux.		Parcs en rets, et rts dorm.		
		No.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	No.	Valeur.	Hommes.	No.	Verges.	Valeur.	No.	Verges.	Valeur.	No.	Verges.	Valeur.	No.	Valeur.	No.	Valeur.
1	Lac Supérieur.....	3	103	4500	8	67	6965	155	461	26285	10765	(24 permis spéc. pour la pêche à la ligne, accord.)					5	30			
2	Ile Manitouline et lac Huron	2	15	1000	6	174	14879	715	4073	98272	33925	38	1635	5705	(12 4900		149	Lignes à la truite.)			
3	Baie Georgienne	6	95	8100	17	151	10844	356	1650	104112	36055						13	150			
4	Rivière Thames et lac Ste. Claire.....				40 385 144						32 561 1866							37 53			
5	Rivière Détroit.....				35 852 188			145 1014 7050													
6	Lac Érié.....	7	62	1380	28	88	1947	182	16	1248	756	30	831	1682	41	3357	14492			7	14
7	Rivière Niagara et lac Ontario.....				154 4910 306 171			28282 10423			56 2830 7065					(dards		90 270)			
8	Comté de Prince-Edouard, Baie de Quinté	2	16	600	4	140	4771	426	838	23300	5186	48	3216	6390			47 1910				
9	Comtés de Lennox et Addington.....				16 330 30			26 260 320			6 400 555					25 440					
10	Kingston.....				31 1605 61			371 3710 1284								72 1440					
11	Gananoque.....				1 10 1			1 100 50													
12	Cornwall.....				50 800 150																
13	Muskoka.....				75 375 75			225 2250 900			(39 permis spéc. pour la pêche à la ligne, accordés.)										
14	Lac Simcoe.....				12 686 18			24 1883 890			2 258 105										
15	Lac Scugog.....				75 750 531						(531 permis spéc. pour la pêche à la ligne, accord.)										
16	Lac Rice et Rivière Trent				100 2000 400						(733 do do)										
17	Comté de Peterboro.....				10 190 10																
18	Lacs Charleston et Gananoque.....				9 122 18			24 42 42			(18 permis spéc. pour la pêche à la ligne, accord.)										
19	Rivière Mississipi et lac				3 65 6																
20	Rivière Madawaska et lac des Chats.....				16 220 32			6 210 36										8 16			
Total		20	291	15580	63	1247	52706	3804	7886	289954	100632	357	10748	30418	41	3357	14492	157	3940	57	113

NOTE.—1,345 permis spéciaux furent accordés pour la pêche à la ligne en 1877; 90 dards, \$270; 12 lignes à la truite—4,900 verges—\$149.

RÉCAPITULATION du nombre et de la valeur des bateaux, chaloupes, rets, etc.—Ontario—Fin.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20

No.

DIVISIONS.

ESPÈCES ET QUANTITÉS DE POISSON.

VALEUR.

TOTAL.

Poisson blanc, barils.

Poisson blanc, lbs.

Poisson blanc, No.

Truite, barils.

Hareng, barils.

Sciscos, barils.

Maskinongé, barils.

Achigan, barils.

Brochet, barils.

Doré, barils.

Poisson commun, barils

Nombre total de barils de poisson.

Frais.

Mariné.

Valeur.

\$ cts.

\$

\$ cts.

1	Lac Supérieur	2178	74200		4414½								6963½	6875 00	62760	69635 00
2	Ile Manitouline et lac Huron.....	1419	1181000	2000	4227½	4262		70	2	524½		16430	95687 50	44320	140007 50	
3	Baie Georgienne.....	2256	149200	295800	910½	289			36	31	71	7297½	38110 00	32659	70769 00	
4	Rivière Thames et lac Ste. Claire.....	141			190	445		1½	302	39	642	531	2201½	12581 50		12581 50
5	Rivière Détroit.....	615						4	14		10	217	860			7158 00
6	Lac Erié.....	161	107900	300		2772		7	283	45	914½	1172½	5797½	31332 50		31332 50
7	Rivière Niagara et lac Ontario.....	9	59600		943	462½	1495	32	120	367½	216	744½	4687½	28943 00		28943 00
8	Comté de Prince-Edouard et B. de Quinté	361	296600	2950	737½	1980		10	116	73	248	1093	6131	26001 00	16616	42617 00
9	Comtés de Lennox et Addington.....		7800		13	10			50	63	97	69	341	1896 00		1896 00
10	Kingston.....	311			310				133		142	539	1435	9341 00	400	9741 00
11	Gananoque.....									15			15	75 00		75 00
12	Cornwall.....							10	20	20	15	500	565	2075 00	250	2325 00
13	Muskoka.....	4			15	17			3½				43	310 00		310 00
14	Lac Simcoe.....	268			619	45			1				933	9100 00		9000 00
15	Lac Scugog.....							120	2				122	610 00		610 00
16	Lac Rice et rivière Trent.....							500	400				900	4500 00		4500 00
17	Comté de Peterboro.....				50	5		75	80			30	240	1420 00		1420 00
18	Lacs Charleston et Gananoque.....	3			9	½			46	35		17	110½	595 50		595 50
19	Rivière et lac Mississippi.....								18	270	25	70	383	1845 00		1845 00
20	Rivière Madawaska et lac des Chats.....	50			87			10	27	66	39	63	436	2762 00		2762 00
	Total.....	7776	1876300	301050	12526	10288	1805	786½	1624½	995½	2931½	5157	55982	281218 00	157005	438223 00

113

RÉCAPITULATION

Du produit et de la valeur des différentes pêcheries de la province d'Ontario pendant l'année 1877.

Espèces de poisson.	Quantité.		Prix.		Valeur.	
			\$	cts.	\$	cts.
Poisson blanc.....	7,776	barils	10	00	77,760	00
do	1,876,300	lbs.	0	05	93,815	00
do	301,050	pièces	0	10	30,105	00
Truite	12,526	barils	10	00	125,260	00
Hareng	10,288	"	5	00	51,440	00
Sciscos.....	1,505	"	5	00	7,525	00
Maskinongé	786	"	5	00	3,930	00
Achigan	1,624	"	5	00	8,120	00
Brochet.....	995	"	5	00	4,975	00
Doré	2,931	"	5	00	14,655	00
Poisson commun	5,157	"	4	00	20,628	00
Valeur totale du produit des pêcheries en 1877.....					438,223	00
do do 1876.....					437,229	70
Augmentation					993	30

NO. 16.

ANALYSE DES RAPPORTS DES GARDE-PÊCHE DE LA PROVINCE
D'ONTARIO, POUR LA SAISON DE 1877.

DIVISION DU LAC SUPÉRIEUR.

JOSEPH WILSON, }
JAMES DICKSON, } *garde-pêche.*

ETAT COMPARATIF du rendement et de la valeur des pêches dans cette division :—

Espèces de poisson.	1872.	1873.	1874.	1875.	1876.	1877.
Poisson blanc, brls.....	1,958	2,275	2,580	2,117	2,043	2,178
do frais, lbs.....		7,000			40,700	74,200
Truite, brls.....	1,252	1,500	1,634	955	3,392	4,414½
Doré.....	70					
Total en barils.....	3,280	3,755	4,264	2,172	5,642½	6,963½
Valeur.....	\$19,384	\$18,045	\$42,640	\$21,720	\$56,425	\$69,635

Le garde-pêche Dixon fait rapport qu'il a visité toutes les stations de son district et que partout il a trouvé que les lois et règlements de pêche étaient bien observés.

En 1876 quinze permis de pêche ont été accordés et il y a eu dix-sept bateaux-pêcheurs. Le rendement a été de 1,502 barils. Cette année douze permis ont été accordés, et il y a eu vingt et un bateaux-pêcheurs. Le rendement a été de 2,948 barils, ce qui donne une augmentation de 1,446 sur l'année dernière. Sur ce rendement le poisson blanc était dans une proportion de douze pour cent. On s'occupe principalement de la pêche à la truite dans cette division durant l'été ; le poisson blanc ne fait son apparition sur les fonds de pêche que tard en automne, et en certains endroits il reste jusqu'à ce que la glace se forme. Les pêcheurs dans la Baie du Tonnerre ont fait la pêche le 15 décembre avec beaucoup de succès. Ce jour-là il a été pris 700 poissons blancs avec un très petit nombre de filets. Pour réussir, les pêcheurs de cette partie du Lac Supérieur devraient faire la pêche pendant l'hiver ou au moins jusqu'à la formation des glaces.

Le prix du poisson est plus élevé à Chicago et sur les autres marchés des Etats-Unis qu'au Canada. Le poisson qui est mis de côté pour les marchés canadiens est toujours de qualité inférieure. Le poisson est salé juste assez pour être conservé dans les climats froids, et du moment qu'il est expédié vers l'Est il se gâte en très peu de temps. Il s'en suit que les cultivateurs qui en ont acheté un ou deux paquets pour la consommation domestique, s'aperçoivent qu'il se gâte promptement et n'en achètent plus. Aux Etats-Unis les marchands n'achètent plus de poisson du lac Supérieur, à moins qu'il n'ait été préalablement inspecté et que les boîtes soient marquées au fer chaud. Si nos marchands adoptaient ce procédé, cela aurait l'effet de faire augmenter les demandes et d'élever le prix du poisson blanc et de la truite dans la Province d'Ontario. La saison de prohibition a été bien observée.

Le garde-pêche Wilson fait rapport que la pêche a été productive dans sa division et qu'il n'y a pas eu de diminution perceptible dans le rendement. L'état qui suit démontre, aussi approximativement qu'il a été possible de s'en assurer, la quantité et la valeur du poisson qui sert à la consommation domestique dans ce district :—

Poisson blanc salé.....	1,076 brls.	} valeur
“ frais.....	1,500 “	
Truite salée.....	575 “	
		\$16,585

La saison de prohibition telle qu'établie pour le poisson blanc et la truite saumonée, a donné satisfaction générale. Le prolongement de la saison de prohibition pour la truite mouchetée jusqu'au premier de mai a donné les résultats les plus satisfaisants. Ce garde-pêche a visité la Rivière Nipigon au mois d'août et l'a trouvée en bon état. La pêche à la ligne a été plus productive que les deux années précédentes, les eaux ont été dans une condition favorable durant toute la saison. Le système qui oblige les étrangers à se procurer un permis spécial et à payer un léger honoraire pour faire la pêche dans cette rivière a bien fonctionné. Il a été accordé vingt-quatre primes cette année, sur lesquelles seize étaient à des étrangers. Les honoraires perçus se sont élevés à la somme de \$62, ce qui a suffi pour payer les frais du garde-pêche. La saison de prohibition a été bien observée. M. P. McIntyre a été poursuivi et condamné à payer \$42.50 d'amende et les frais pour avoir fait la pêche pendant la saison de prohibition en 1876.

DIVISION DE L'ISLE MANITOULINE.

G. B. ABREY, *garde-pêche.*

ETAT du montant total du rendement et de la valeur des pêches dans cette division pour l'année 1877:—

Poisson blanc, brls.....	1,368
do lbs.....	
do No.....	2,000
Truite, brls.....	1,633
Total en brls.....	3,021
Valeur.....	\$30,210

Le garde-pêche Abrey fait rapport qu'il y a eu une augmentation notable dans le rendement de la pêche dans sa division. La saison de prohibition a été bien observée. Les capitaines et commis des bateaux à vapeur sont maintenant très attentifs à ne pas accepter de poisson qu'ils soupçonnent avoir été pris durant la saison de prohibition. On a employé environ 500 barils de poisson pour l'usage domestique dans ce pays.

DIVISION DU LAC HURON.

JAMES MUIR,
A. C. MCKINNON,
DAVID McMASTER, } *garde-pêche.*

Etat du montant total du rendement et de la valeur des pêches dans cette division pour l'année 1877.

Poisson blanc, brls.....	51
do lbs.....	1,181,000
do Nos.....	
Truite, brls.....	2,594½
Harengs, ".....	4,262
Achigan, ".....	70
Doré, ".....	2
Brochet, ".....	524½
Total en barils.....	13,409
Valeur.....	\$109,007 50

Le garde-pêche Muir n'a fait aucun rapport spécial; il n'a transmis que les statistiques des pêches de sa division.

Le garde-pêche McKinnon fait rapport que le rendement de la pêche dans sa division a été moindre, comparé aux années précédentes, et que cela doit être attribué à ce qu'on a moins fait la pêche durant l'hiver. Les lois ont été bien observées et on n'a eu connaissance d'aucune violation des règlements. La saison de prohibition telle qu'établie actuellement a donné une satisfaction générale, et le garde-pêche McKinnon ne croit pas qu'il soit nécessaire de la changer. Autant qu'on a pu s'en assurer, les deux tiers du poisson qui est pris dans cette division sert à la consommation domestique. Les pêcheurs de cette division n'exportent pas leur poisson sur les marchés américains vu qu'il se vend bien sur nos marchés. M. Hilliard a construit une bonne passe-migratoire sur la digue de son moulin sur la rivière Maitland près de Goderich. C'est la seule qui existe dans cette division.

Le garde-pêche D. McMaster fait rapport qu'il y a eu vingt-cinq bateaux-pêcheurs engagés à faire la pêche cette année dans sa division, avec vingt seines et sept mille verges de lignes à truite, et donnant de l'emploi à vingt-deux hommes. Le rendement de la pêche du hareng a été de vingt-cinq pour cent moindre que l'année dernière; quant aux autres poissons il est à peu près le même. Cette diminution dans le rendement du hareng doit être attribuée à des rapports incorrects et à ce que la pêche n'a pas été faite assez activement. Tout le poisson qui a été pris dans cette division est vendu sur les lieux pour la consommation domestique, excepté le doré qui est exporté aux Etats-Unis. Le prix de poisson a été en moyenne de dix pour cent moins élevé que les années précédentes. La saison de prohibition pour le doré est la seule la plus exposée à être violée dans ce district, néanmoins cela n'a pas eu lieu cette année vu que la glace est restée sur le rivage jusqu'à ce que la saison de prohibition ait été terminée.

DIVISION DE LA BAIE GEORGIENNE.

JAMES PATTON,	}	<i>garde-pêche.</i>
SAMUEL FRAZER,		
G. S. MILLER,		
ALEX. PROULX,	}	<i>gardiens.</i>
WM. MCGOWN,		

Statistique du rendement total et de la valeur des pêches dans cette division, pour l'année 1877:—

Poisson blanc, barils.....	2,256
do lbs.....	149,200
do nombre pris.....	295,800
Truite, barils.....	910½
Hareng, ".....	289
Brochet, ".....	36
Doré, ".....	31
Poisson commun, ".....	71
Total, barils.....	7,297½

Valeur..... \$70,769

Messieurs Patton et Mills se sont contentés d'envoyer les statistiques du rendement de la pêche dans leur division respective et n'ont fait aucun rapport spécial.

Le garde-pêche Frazer fait rapport que la pêche cette année n'est pas aussi productive que l'année dernière. Il semble être sous l'impression que la pratique de jeter dans les rivières le bran de scie et les rebuts des moulins a pour effet de faire diminuer certaines variétés de poisson plus qu'on ne se l'imagine généralement. Les lois de pêche ont été bien observées. Le mauvais temps qu'il a fait pendant la saison de prohibition pour la pêche du poisson blanc a aidé ce garde-pêche à faire observer la loi. Il n'y a qu'une passe-migratoire dans cette division, sur une petite rivière dans le canton de Medante. La valeur du poisson pris et qui est employé à la consommation domestique dans cette division s'élève à \$1,000 au moins par année.

DIVISIONS DU LAC ST. CLAIR ET DE LA RIVIERE THAMES.

PETER McCANN, }
F. McRAE, } *garde-pêche.*

ETAT COMPARATIF du rendement et de la valeur des pêches dans cette division :

Espèces de poisson.	1875.	1876.	1877.
Poisson blanc, brls.....		299	141
do lbs.....			
do No.....			
Truite, brls.....		140	190
Hareng, brls.....		500	445
Maskinongé, brls.....		1	1½
Achigan do.....	39	96	302
Brochet do.....		4	39
Doré do.....	1,302	492	642
Poisson commun.....	704	635	531
Total en barils.....	2,045	2,167	2,291½
Valeur.....	\$10,225	\$12,395	\$12,581 50

Le garde-pêche McCann fait rapport qu'il y a eu diminution dans le rendement de la pêche pendant les deux dernières saisons, dans la rivière Thames, à l'ouest de Cashmere. Les pêcheurs diffèrent d'opinion sur les causes de cette diminution. Les uns l'attribuent à la hauteur des eaux à l'époque où le doré remonte les rivières, d'autres à l'épaisseur de la glace qui a presque entièrement obstrué le chenal de la rivière, ou à ce qu'on a tendu trop de filets pour ce cours d'eau ; mais ils s'accordent tous à dire que si on cesse de tirer les seines aux poissons communs durant la saison de prohibition, cela augmentera le rendement. Il a été pris plus de poisson dans la partie est de la rivière, cette saison, que depuis plusieurs années. Les grosses banquettes de glace qui ont descendu la rivière, le printemps dernier, ont causé du dommage à quelques passes-migratoires ; mais elles ont toutes été entièrement réparées durant l'été, à l'exception d'une seule qu'on est actuellement à réparer. Plusieurs plaintes ont été portées à ce garde-pêche le printemps dernier, au sujet des rebuts de fabriques d'huile qui sont jetés dans la rivière. Il a visité ces diverses usines et leurs propriétaires, à l'exception de trois, et a fait mettre la partie la plus nuisible de ces rebuts dans des réservoirs ; il espère que les trois autres en feront autant bientôt. En visitant ces usines une fois par semaine, M. McCann croit pouvoir faire cesser les plaintes et que le poisson de cette rivière n'aura plus à souffrir de cette pratique préjudiciable.

Le garde-pêche McRae n'a transmis aucun rapport.

DIVISION DE LA RIVIÈRE DÉTROIT.

ED. BOISMIER, *garde-pêche.*

Etat comparatif du rendement et de la valeur des pêches dans cette division :

	1876	1877.
Poisson blanc, brls.....		615
do lbs.....		
do No.....	72,275	
Truite, brls.....		
Hareng, ".....	60	
Maskinongé, ".....		4
Achigan, ".....	2	14
Brochet, ".....		
Doré, ".....	4	10
Pois. commun, ".....	117	217
Total en barils.....	1,051½	860
Valeur	\$8,025 50	\$7,158 00

Le garde-pêche Boismier fait rapport qu'il y a une diminution pour le moins d'un tiers dans la pêche du poisson blanc dans la rivière Détroit et dans cette partie du lac Érié comprise dans sa division, comparativement à l'année dernière. Il dit aussi que l'établissement pour la reproduction du poisson à Sandwich a très bien fonctionné cette année, malgré les obstacles qu'on a eu à surmonter. Il a été ramassé de 20,000,000 à 25,000,000 d'œufs, et le nombre des bons qui sont maintenant en voie d'incubation s'élèvera à environ 21,000,000. On a éprouvé beaucoup de difficultés à se procurer du frai, à raison du refus de quelques pêcheurs de prendre du poisson dans la saison propice. On a obtenu des œufs des messieurs suivants: D. Nowell, écr., Turkey Island; A. Rankin, écr., Ile au Bois Blanc; M.M. Meloche, Gerard et Clark, Fighting Island; et M. Daniel Meloche, rivière Détroit.

DIVISION DE LA POINTE PELÉE.

WILLIAM PROSSER, *gardien.*

Etat comparatif du rendement et de la valeur des pêches dans cette division:—

Espèces de poisson.	1876.	1877.
Poisson blanc, brls.....		161
do lbs.....		10,500
do No.....	13,850	
Truite, brls.....		
Hareng, ".....	1,952	1,038
Maskinongé, ".....		
Achigan, ".....	55	97
Brochet, ".....		1
Doré, ".....	37	75½
Poisson com., ".....	131½	285
Total en barils.....	2,341½	1,710
Valeur	\$12,131 00	\$9,332 50

M. Prosser dit que la quantité de poisson pris cette année ne peut être comparée à celle des années précédentes; on n'a pu tendre les rets à chambres que tard dans le printemps à cause du mauvais temps. Dans plusieurs de ces rets on n'a rien pris; d'autres ont été déchirés et rendus impropres au service pendant la meilleure partie de la saison. La pêche d'automne n'a été guère plus satisfaisante; les tempêtes ont encore recommencé et les grands vents qui ont soufflé alternativement de l'est et de l'ouest ont détruit les rets et causé toutes sortes de dommages.

DIVISION DE L'ISLE POINTE PELÉE.

JAMES CUMMINS, *gardien.*

Etat comparatif du produit et de la valeur des pêches dans cette division:—

	1876.	1877.
Poisson blanc, brls.....		
do lbs	1,800	10,400
do Nos		
Truite, brls.....		
Hareng, "	201	90
Maskinongé, "		
Achigan, "	42	10
Brochet, "		
Doré, "		
Poisson commun, brls.....	14	15
Total de barils.....	<u>266</u>	<u>167</u>
Valeur.....	\$1,361 00	\$1,080 00

DIVISION DU LAC ÉRIÉ.

JOHN McMICHAEL,
ALEX. McBRIDE,
C. L. BINGHAM,
HENRY LAW, } *garde-pêche.*

Etat comparatif de produit et de la valeur des pêches dans cette division:—

	1876.	1877.
Poisson blanc, brls.....	300½	
do lbs	7,045	87,000
do No	1,000	300
Truite, brls.....		
Hareng, "	1,149	1,644
Maskinongé "	1	7
Achigan, "	43½	76
Brochet, "	28½	44
Doré, "	686	839
Poisson commun, brls.....	1,019	872½
Total de barils.....	<u>3,262</u>	<u>3,920½</u>
Valeur.....	\$17,071 25	\$20,920 00

Le garde-pêche McMichael dont la division comprend cette partie du lac Erié qui fait face au comté de Kent, fait rapport qu'il y a eu diminution dans le rendement de la pêche, occasionnée par les mauvais temps durant les mois d'automne. Plusieurs rets à chambres ont été entraînés et la plus grande partie ont été sérieusement endommagés. Quelques-uns ont été détruits trois fois durant la saison de pêche. Les lois de pêche ont été strictement observées et les pêcheurs n'ont causé aucun trouble à ce sujet. Tout le poisson qu'on y prend est vendu sur les lieux. Ce garde-pêche recommande de changer la saison de prohibition pour le poisson blanc et de la prolonger de dix jours, c'est-à-dire du 10 au 20 de novembre.

Le garde-pêche Bingham, qui a la surveillance de cette partie du lac Erié qui fait face au comté de Norfolk, fait rapport que le rendement de la pêche a été plus considérable cette année qu'en 1876 à raison de ce qu'un plus grand nombre de pêcheurs l'ont exploitée. La saison cependant n'a pas été favorable, car les glaces sont restées très tard sur les places de pêche. On a pris peu de poisson durant le printemps. Sur la fin de la saison les grands vents ont causé beaucoup de dommages aux rets à chambres dans les endroits exposés. Quelques-uns d'entre eux ont été complètement entraînés. Si ces rets n'avaient pas subi d'avaries, le rendement aurait été considérable, car le poisson est venu sur les rivages de cette division en grand nombre immédiatement après les grands vents et alors qu'on était encore à réparer les filets. La plus grande partie du poisson a été prise dans deux rets à chambres seulement.

Le district du garde-pêche Law comprend la Grande Rivière depuis son embouchure jusqu'à Caledonia, ainsi que cette partie du lac Erié qui fait face au comté de Haldimand. Il dit que le rendement des pêcheries dans sa division a été plus considérable qu'en 1876. La pêche à la ligne a été aussi très productive et on y a pris un grand nombre de beaux maskinongés. Une très faible partie du poisson pris dans cette division sert à la consommation locale; le reste est exporté aux Etats-Unis. Les violations des lois de pêche sont fréquentes entre Dunnville et Cayuga; mais il est très difficile de reconnaître les coupables, vu que les habitants ne veulent donner aucunes informations aux officiers des pêcheries.

DIVISION DE LA RIVIÈRE NIAGARA ET DU LAC ONTARIO.

J. W. KERR,
CHAS. GILCHRIST, } garde-pêche
ANDREW HUGHSON, }

ETAT COMPARATIF du rendement et de la valeur des pêches dans cette division :—

Espèces de poisson.	1872.	1873.	1874.	1875.	1876.	1877.
Poisson blanc, barils.	615	498	482	623	433	9
do lbs.		93,958	96,500			53,600
do No.		466			2,000	
Truite, barils.	166	55	99	43	786½	943
Hareng, barils.	512	405	405	268	431½	462½
Sciscos do	219	288	134	188	304	1,495
Maskinongé, barils.	8	12	42	77	35	32
Achigan et brochet, barils.	280	488	620	251	271	487½
Brochet, barils.	261	444	723	156	337	216
Poisson mélangé, barils.	653	780	798	236	524½	744½
Total, en barils.	2,714	3,436	3,303	1,842	3,132½	4,687½
Valeur.	\$16,601	\$25,899	\$24,783	\$13,542	\$21,286 50	28,943

Le garde-pêche Kerr fait rapport que durant la saison cinquante et une personnes ont été condamnées à l'amende pour avoir violé les lois de pêche dans sa division, et qu'il a aussi saisi environ 500 verges de rets à mailles pour de semblables

délits. La valeur de la pêche de cette division durant cette saison s'élève à la somme de \$28,943 qui, comparée au rendement de l'année dernière, donne une augmentation de \$7,656.50. La pêche aux siscos a été abondante. Ces poissons paraissent avoir adopté les endroits où se tient le poisson blanc dans le lac Ontario et avoir chassé ce dernier. La pêche du poisson blanc et de la truite saumonée a été extraordinairement petite. Ceci doit être attribué en partie à la grande quantité de ces poissons qui est expédiée de Meaford, Collingwood, Southampton et autres endroits dans la Baie Georgienne à Toronto, ce qui détourne les pêcheurs du lac Ontario de poursuivre cette industrie avec autant d'énergie et d'activité qu'auparavant. La pêche du hareng a été bonne et le poisson est de qualité supérieure. La baie de Burlington fourmillait de harengs adultes à la fin de novembre et au commencement de décembre. Les pêcheurs qui ont obtenu des permis pour faire la pêche au dard n'ont cependant pas fait une pêche aussi abondante que les années précédentes à cause du mauvais temps. La truite mouchetée est encore abondante dans les bras supérieurs de la rivière Crédit, et il faut la protéger. On a pris par hasard quelques saumons à différents endroits dans le lac Ontario; il en a été pris un à l'embouchure de la rivière Rouge et il a été immédiatement relâché. M. Black en a pris deux dans la baie Française; M. May, de l'île Toronto, en a aussi pris deux dans un coup de seine et un dans un rets à maille. M. Gray, de Toronto, a pris un saumoneau et l'a remis en liberté. Un saumon pesant cinq livres a été pris à Winona dans un filet à hareng. Neuf ou dix saumons ont été pris dans des filets à Burlington Beach, dont le plus gros pesait sept livres. Ceci tend à démontrer que le saumon augmente dans ces eaux. A Duffin's Creek on a vu du saumon depuis le 19 octobre jusqu'à 24 novembre, jour auquel ces derniers sont partis. M. Kerr a lui-même compté quarante frayères et il semble y avoir eu cinquante-cinq de ces poissons dans la rivière. Dans la rivière Lyons on a remarqué six frayères de saumon entre le pont du Grand-Tronc et le chemin de Kingston. Trois passes-migratoires ont été construites durant la saison sur la rivière Crédit et elles sont maintenant en opération. Il sera nécessaire d'en construire encore d'autres.

M. Hughson dit que les propriétaires de moulins sur la rivière Crédit font de grands efforts pour observer la loi relative au bran de scie et aux rebuts de moulins. Il fait aussi rapport qu'il a réussi à empêcher de faire la pêche les dimanches et pendant les saisons de prohibition.

DIVISION DES COMTES DE LENNOX ET ADDINGTON.

ALFRED KNIGHT, *gardien.*

ETAT COMPARATIF du rendement et de la valeur des pêches dans cette division :—

Espèces de poisson.	1875.	1876.	1877.
Poisson blanc, barils.....	46	18	7,800
do lbs.....			
do No.....		6,500	
Truite, barils.....	8	54	13
Hareng, barils.....	4	48	10
Siscos, do.....		12	
Maskinongé, barils.....	10	20	
Achigan do.....	8	14	50
Brochet, do.....	52	51	63
Doré, do.....	92	89	97
Poisson mêlé, do.....	124	146	69
Total en barils.....	344	497	341
Valeur.....	\$1,994	\$3,124	\$1,896

Le rapport ci-dessus fait voir qu'il y a eu une grande diminution dans le rendement des pêcheries. Les pêcheurs se plaignent de la rareté du poisson cette année, mais ils ne savent à quoi l'attribuer. Le garde-pêche actuel a remplacé M. Ralston.

DIVISIONS DU COMTE DU PRINCE-EDOUARD ET DE LA BAIE
DE QUINTÉ.

CHARLES WILKINS, }
JOHN G. HICKS, }
WM. PLEWS, } *garde-pêche.*
W. A. PALEN, }
PETER HUFF, jun., }
DAVID CONGER, }

ETAT COMPARATIF du rendement et de la valeur des pêches dans ces divisions :—

Espèces de poisson.	1875.	1876.	1877.
Poisson blanc, brls.	2,668	1,162	361
do lbs.....		114,825	296,600
do No.....		22,327	2,958
Truite, brls.....	430	853	737½
Barengs, do.....	1,945	2,608	1,980
Sciscos do.....	8		
Maskinongé, brls.....	58		10
Achigan, do.....	24	10	116
Brochet, do.....	30	35	73
Doré, do.....	77	31	248
Poisson commun, brls.....	232	1,999	1,093
Total en barils.....	5,472	7,391½	6,131
Valeur.....	\$43,293	\$49,539 95	\$42,617

Le garde-pêche Wilkins fait rapport que le rendement des pêcheries de sa division a été moindre que celui de l'année dernière, et il en attribue la cause à la température sèche et chaude qui a prévalu tout l'été, en sorte que le poisson a déserté le rivages pour aller dans les eaux froides et profondes. Il dit aussi qu'il a inspecté toutes les passes-mi gratoires de sa division et qu'il les a trouvées en bon état. On a vu de gros saumons dans les rivières Moira, Kent et Shannonville; c'est le produit du frai que M. S. Wilmot y a déposé il y a environ trois ans.

Le garde-pêche Hicks fait rapport que les lois de pêche ont été bien observées dans sa division. La pêche au poisson commun, tel que la loche, barbote etc., etc., n'a pas réussi.

Le garde-pêche Plews fait rapport que la pêche au poisson blanc et à la truite saumonée a été peu productive, mais que celle du doré et de l'achigan a été meilleure que l'année dernière. Les lois de pêche ont été bien observées. Ce garde-pêche, ainsi que MM. Palen, Huff et Conger, attribuent la diminution dans le rendement au mauvais temps qu'il a fait durant le printemps et au commencement de l'automne.

DIVISION DE KINGSTON—ILES DE WOLFE ET AMHERST.

P. KIEL, *garde-pêche.*

ETAT COMPARATIF du rendement et de la valeur des pêches dans cette division:—

Espèces de poisson.	1872.	1873.	1874.	1875.	1876.	1877.
Poisson blanc, brls.....	310	151	302	694	256	311
do lbs.....		1,500				
do No.....		3,950				
Truite, brls.....	554	418	272	325	217	310
Hareng, do.....	12	12		12		
Brochet et achigan, brls.....	77	182	591	317	46	133
Doré, do.....	27	56	110	172	46	142
Poisson commun, do.....	166	217	639	647	564	539
Total.....	1,146	1,036	1,914	2,167	1,129	1,435
Valeur.....	\$8,310	\$8,945	\$11,100	\$15,942	\$7,446	\$9,741

Le garde-pêche Kiel fait rapport que plusieurs pêcheurs ont été obligés de cesser de faire la pêche durant les mois de juin et juillet, qui est la meilleure saison pour la pêche du poisson blanc dans cette division, à cause du prix peu élevé qu'on leur en offrait. Dans quelques cas ils ont été priés par les marchands de poisson de suspendre la pêche l'espace d'une nuit à la fois ou à peu près pour leur permettre d'écouler leur approvisionnement. Néanmoins le rendement excède celui de l'année dernière, dans cette division, de 306 barils, et la valeur totale a été de \$9,741. Ce garde-pêche dit que le poisson augmente rapidement dans sa division. Il paraît y avoir dans le lac Ontario le double de poisson blanc et de truite saumonée qu'il y avait il y a dix ans. M. Kiel attribue ce satisfaisant état de choses aux judicieux réglemens de pêche établis et à ce qu'ils ont été strictement observés. Les seuls endroits où on ait remarqué que le poisson semblait diminuer sont quelques baies où on a fait une pêche excessive avec des verveux. M. Kiel exprime l'opinion basée sur sa propre expérience, que les terrains inondés le long du canal Rideau et les lacs reculés sont les seuls endroits où on devrait permettre l'usage des verveux, attendu qu'ils ne sont habités que par la barbe et l'anguille.

Un gardien temporaire a été engagé moyennant un salaire modique pour surveiller le lac d'Or. Il fait rapport que la loi a été bien observée.

DIVISIONS DE PRESCOTT, CORNWALL ET GANANOQUE.

JOHN MOONEY,
JOHN D. McMILLAN, } *garde-pêche.*
HUGH THOMPSON,

Le garde-pêche Mooney fait rapport que les lois de pêche ont été fidèlement observées. Il faut déployer beaucoup d'activité pour empêcher les violations de la loi. Les pêcheurs paraissent généralement satisfaits des réglemens et les observent volontiers. Le poisson tend évidemment à augmenter.

Le garde-pêche McMillan qui a été nommé durant la présente saison fait rapport que les lois de pêche ont été bien observées.

Le garde-pêche Thompson fait rapport qu'il n'y a eu aucunes violations des lois de pêche, à l'exception de quelques tentatives par des Américains de faire la pêche au dard durant la saison de prohibition. Ces braconniers ont été chassés.

DIVISION DE MUSKOKA.

W.M. E. FOOT, *garde-pêche.*

Etat comparatif du rendement et de la valeur des pêches dans cette division :

	1876.	1877.
Poisson blanc, barils.....	8	4
Truite do	6	15
Hareng do	18	17
Achigan do		3½
Doré do	2	3½
Total, barils.....	34	43
Valeur	\$240	\$310

Soixante et douze permis pour la pêche au rets à maille ont été accordés durant la présente saison, dont cinq étant pour des fins de commerce ont payé un honoraire de \$2 chacun. Les autres ont été accordés gratuitement. Trente-neuf permis de pêche à la ligne ont aussi été accordés. M. Foot dit qu'il a tout lieu de croire que les lois de pêche ont été bien observées et que la pêche illégale et au dard ne sont que des cas exceptionnels dans sa division. Il n'a confisqué qu'un seul filet dans tout le cours de l'année. Les colons comprennent parfaitement l'avantage qu'ils retirent à respecter les lois de la pêche.

DIVISION DU LAC SIMCOE.

A. MCKENZIE, }
W. R. YOUNG, } *garde-pêche.*

Etat comparatif du rendement et de la valeur des pêches dans cette division :

Espèces de poisson.	1872.	1873.	1874.	1875.	1876.	1877.
Poisson blanc, brls.....	60		116	124	5	268
do No.....		4,940			19,250	
Truite, brls.....	46		308	347		619
do frais, No.....		2,930			17,875	
Hareng, brls.....	7		30	20	30	40
Maskinongé, brls.....		1			2	
Achigan et brochet do.....		75			60	1
Doré do.....		2			1	
Total de barils.....	113	203	454	491	543	933
Valeur	\$1,010	\$1,677	\$4,390	\$4,836	\$5,830	\$9,100

Le garde-pêche McKenzie dit qu'il n'a pu découvrir aucun cas de pêche illégale durant la saison. Conformément aux instructions transmises par le département, il a donné ordre aux propriétaires de moulins sur les rivières Bayne, Nottawasaga, au Pin et à la Boue, de construire des passes-migratoires sur leurs digues. Il fait rapport qu'il en a été construit sur toutes les rivières, à l'exception de deux qui sont maintenant en voie de construction. Il a été obligé de poursuivre plusieurs propriétaires de moulins qui laissaient tomber le bran de scie et les rebuts dans les rivières, et le résultat a été que ces cours d'eau, qui sont les meilleurs de la province pour la truite, sont maintenant comparativement libres d'obstacles.

La pêche a été bonne. M. McKenzie attire spécialement l'attention sur le nombre de gros harengs qui ont été pris à la ligne. Il dit qu'un seul individu en a pris trois cents en une journée. Cette abondance de poisson a été d'un grand secours aux pauvres de Barrie durant la saison.

DIVISION DU LAC SCUGOG

A. J. HARRINGTON, }
 JOHN McALLISTER, } *garde-pêche.*

Etat comparatif du rendement et de la valeur des pêches dans cette division :—

	1876.	1877.
Maskinongé, barils.....	47½	120
Brochets, barils.....	3	2
Total de barils.....	50½	122
Valeur.....	\$252 50	\$610 00

La pêche au filet ayant été interdite dans les eaux du lac Scugog pour favoriser la reproduction naturelle du poisson, cinq cent trente et un permis de pêche à la ligne ont été accordés à des sujets du Canada. La pêche a été plus productive que l'année dernière. Les règlements de pêche ont été respectés.

DIVISION DU LAC RICE.

CHARLES GILCHRIST, *garde-pêche.*

Etat comparatif du rendement et de la valeur des pêches dans cette division :—

	1876.	1877.
Maskinongé, barils.....	500	500
Brochet, barils.....	300	400
Total de barils.....	800	900
Valeur.....	\$4,000 00	\$4,500 00

M. Gilchrist a accordé 733 permis de pêche à la ligne dans cette division, dont 42 à des étrangers. Les honoraires sur ces permis se sont élevés à \$140.

DIVISIONS DE PETERBOROUGH ET VICTORIA.

GEORGE COCHRANE, }
 JAMES SUTHERLAND, } *garde-pêche.*
 DANIEL BOWEN, }

	1877.
Truite, barils.....	50
Hareng, barils.....	5
Maskinongé, barils.....	75
Brochet, do.....	80
Poissons communs, barils.....	30
Total, barils.....	240
Valeur.....	\$1,420 00

M. Cochrane fait rapport que le rendement des pêcheries de sa division est quelque peu moindre que l'année dernière, et que cela est dû à ce que les eaux ont été très-basses. On continue toujours à jeter du bran de scie dans la rivière, mais on a abandonné la pratique d'y jeter des rebuts de moulins. La saison de prohibition a été bien observée.

Le garde-pêche Sutherland fait rapport que le poisson augmente dans les rivières et les lacs de sa division. Il attribue cela à ce qu'on a cessé d'y jeter le bran de scie et les rebuts des moulins. Les lois de pêche ont été bien observées. Dix mille alevins de saumon ont été déposés dans le lac Balsam l'été dernier, et on espère qu'il y viendra bien.

M. Bowen fait rapport que le poisson augmente dans sa division et que cela est dû à ce que les lois de pêche sont généralement bien observées.

Le poisson pris dans ces divisions sert en grande partie à la consommation locale; il en est vendu très-peu.

DIVISION DES LACS CHARLESTON ET GANANOQUE.

DAVID HAMILTON, *gardien*.

ETAT COMPARATIF du rendement et de la valeur des pêches dans cette division.

	1876.	1877.
Poisson blanc, brls.....	2	3
Fruite, do	15	9
Hareng, do	1½	½
Achigan, do	63	46
Doré, do	68	50
Brochet, do	203½	17
Total de barils.....	353	125½
Valeur.....	\$1,646 50	\$670 50

M. Hamilton a accordé 18 permis de pêche à la ligne, dont 5 à des étrangers. Les honoraires sur les permis ont rapporté la somme de \$21.

Le poisson ne paraît pas diminuer d'une manière sensible. Ce garde-pêche dit cependant qu'on a trouvé un grand nombre de poissons blancs morts dans les lacs Beverly inférieur et Charleston l'été dernier, et qu'on pense que cela est causé par l'impureté et les eaux basses qui étaient retenues pour l'usage des moulins à l'extrémité inférieure du lac Beverly supérieur. Les règles et règlements de la pêche et les saisons de prohibition ont été bien observées.

DIVISIONS DE LANSDOWNE, DE ROCKPORT ET DE BROCKVILLE.

JOHN WALLACE.
HENRY HART,
JOS. L. THOMPSON, } *gardiens*.

Les gardiens locaux de cette division s'accordent à dire que le poisson tend à augmenter et en attribuent la cause à l'interdiction de la pêche au filet. Les lois de pêche ont été généralement bien observées, sauf quelques cas de pêche au dard qui ont été découverts et arrêtés immédiatement.

 DIVISION DU LAC ET DE LA RIVIÈRE MISSISSIPPI.

 JAMES McFADDEN, *garde-pêche.*

Etat comparatif du rendement et de la valeur des pêches dans cette division :

	1876.	1877.
Achigan, barils.....	12	18
Brochet do	150	270
Doré, do	25	25
Poisson commun, barils.....	30	70
	<hr/>	<hr/>
Total de barils	217	383
	<hr/>	<hr/>
Valeur.....	\$1,055	\$1,845

La garde-pêche McFadden fait rapport qu'il y a augmentation dans le rendement des pêcheries. Il en attribue la raison au grand nombre d'individus qui, manquant d'ouvrage, se sont vus dans la nécessité de faire la pêche pour subsister. Des amendes de \$22 ont été imposées durant la saison pour infractions aux lois de pêche et deux filets ont été confisqués.

 DIVISION DE LA RIVIÈRE MADAWASKA ET DU LAC DES CHATS.

 JOHN LYON,
 ANDREW TELFFER, } *gardiens.*

Etat comparatif du rendement et de la valeur des pêches dans cette division—

	1876.	1877.
Poisson blanc, brls.....	30	50
Truite do	90	87
Sciscos do		10
Maskinongé do	35	27
Achigan do	40	66
Brochet do	75	30
Doré do	55	63
Poisson com. do	120	103
	<hr/>	<hr/>
Total de barils.....	445	436
	<hr/>	<hr/>
Valeur.....	\$2,705	\$2,762

MM. Lyon et Telfer font rapport que les saisons de prohibition ont été bien observées dans leurs divisions.

NO. 17.

RAPPORT DE L'INSPECTEUR DES PÊCHERIES DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE POUR L'ANNÉE 1877.

VICTORIA, C. B., 21 janvier 1878.

A L'HON. A. J. SMITH,
Ministre de la Marine et des Pêcheries,
Ottawa.

MONSIEUR,—A plusieurs reprises, dans le cours de la dernière quinzaine, j'ai eu l'honneur d'adresser à votre département des dépêches au sujet des pêcheries de cette province, pour devancer mon rapport général que je prends maintenant la liberté de vous transmettre.

Comme vous le verrez par les tableaux ci-joints, l'industrie de la pêche a fait beaucoup de progrès l'année dernière, progrès dus en partie à l'augmentation des capitaux placés dans cette industrie et des compagnies qui l'ont exploitée, et partie à la grande quantité de saumon qui a remonté la rivière Fraser l'été dernier. Cette fluctuation dans l'arrivage annuel du saumon ne peut être attribuée qu'à des causes naturelles, et si on cherche à se les expliquer, on doit tenir compte de certaines particularités dans les habitudes naturelles du saumon qui fréquente ces eaux, habitudes que j'ai déjà signalées à plusieurs reprises.

Cette fluctuation ou, en d'autres termes, cette augmentation ou diminution périodique du saumon, a été remarquée dès l'époque de l'établissement de la compagnie du Nord-Ouest dans le haut de la rivière Fraser en 1806. Je l'ai moi-même constatée, de même que mes prédécesseurs, entre autres, feu Sir James Douglas, pendant plusieurs années, et en conséquence je crois qu'on la regardera comme un fait établi, car, suivant moi, ce serait se tromper gravement que de l'attribuer à des causes fortuites.

Tout en ne voulant pas paraître trancher cette question, je ne puis m'empêcher d'attirer encore une fois votre attention sur un fait que j'ai répété bien souvent et que j'affirme de nouveau avec plus de certitude que jamais : c'est que ce saumon, contrairement à son congénère de l'Atlantique, ne retourne pas à la mer après avoir frayé, mais il meurt après avoir accompli la fonction naturelle.

Il s'ensuit qu'il doit rester dans l'eau salée jusqu'à ce qu'il soit devenu adulte, et c'est alors que, poussé par son instinct naturel, il retourne à l'endroit où il est né pour y accomplir cet acte final de son existence. Je dis il s'ensuit, car c'est un fait bien remarquable que de tous les saumons qui remontent la rivière, il n'en est pas un seul qui n'ait atteint son entier accroissement. Bien que les diverses variétés de poissons puissent différer beaucoup, comme de fait elles diffèrent en qualité et en dimension, les saumons de chaque arrivage séparé ne diffèrent nullement entre eux : ils sont tous à peu près de la même grosseur, et autant qu'on peut en juger par leur état d'accroissement, ils sont tous du même âge. Il n'y a aucune variété de *grill*, ou autre appellation, qui puisse faire reconnaître le saumon des rivières de l'est, de l'Amérique ou de l'Europe.

Cependant, on peut prendre du jeune saumon des différentes variétés dans toutes les petites rivières le long des côtes de la mer, et il varie en dimension probablement en raison de son état plus ou moins avancé de maturité. Dans ces endroits le saumon mord avidement à l'hameçon ; mais du moment qu'il entre dans les rivières pour les remonter, il ne fait aucun cas de l'hameçon ou de la mouche artificielle.

On doit conclure de là que l'approvisionnement de poissons reproducteurs chaque année dépendra du nombre de jeunes poissons qui auront descendu les rivières quelques années auparavant. Il n'est pas facile de déterminer quelle sera la période précise de ce cycle, car des causes accidentelles d'une nature impénétrable semblent en interrompre la rotation de temps à autre ; mais dans mon opinion, qui est aussi l'opinion de ceux qui ont accordé leur attention à ce sujet, je crois que la période de quatre années est la plus plausible, et cela s'accorde généralement avec les observations faites

autrefois dans l'intérieur par les officiers de la compagnie de la Baie d'Hudson ; mais, comme je l'ai dit plus haut, il est impossible de se rendre compte d'une manière satisfaisante des désordres qui arrivent de temps à autre.

J'ai traité un peu au long la question de la mort du saumon dans nos eaux après sa reproduction, d'abord parce que je considère que ce fait se rattache directement à celui de la reproduction du saumon par des moyens artificiels dans cette province, et ensuite parce qu'il est à ma connaissance que l'assertion de ce fait n'a pas été crue à l'étranger et que même ici elle n'a peut-être pas été accueillie sans quelque doute par certaines personnes qui, ayant eu peu d'occasions de le constater, ne peuvent pas comprendre ou ignorent des faits qu'elles reconnaîtraient véritables si elles s'étaient donné la peine de les observer plus attentivement. Mais pour ne pas laisser mon témoignage sans appui, je vous prie encore de relire mon rapport de l'année dernière, dans lequel je cite certaines parties de celui du commissaire des pêcheries des États-Unis, 1872-3, pages 191, etc. J'y joins de plus un extrait d'un ouvrage que j'ai reçu tout récemment du *Smithsonian Institute*, et dans lequel ce fait est de nouveau clairement démontré.

La rivière (le bras McLeod de la rivière Sacramento) a été barrée par un grillage solide en bois qui ressemble en quelque sorte à ceux dont se sert le professeur Rasch dans les *fjords* de la Norvège. Au bas de ce grillage, de grands réservoirs ont été construits, dans lesquels le saumon entre et est retenu jusqu'à ce qu'il ait fini de frayer. Ce grillage barre complètement le chemin au saumon, et n'a à son sommet aucune issue par où il puisse s'échapper, et M. Stone a acquis la certitude, par l'expérience qu'il en a faite, que le saumon qui remonte la rivière pour frayer ne retourne plus à la mer. Il porte à des centaines de mille le nombre des saumons qui sont passés par-dessus le grillage avant qu'il ne fut terminé, et dit qu'après qu'il eût été complété, il en a vu des milliers se presser sur les parois inférieurs du grillage et faire de vaines tentatives pour s'échapper. Quant à leur retour, il dit n'avoir pas vu un seul saumon vivant redescendre, mais que des milliers de saumons morts sont venus s'arrêter à la partie supérieure du grillage. *Rapport du professeur Baird à la Commission des Pêcheries des États-Unis, 1873-4 et 1874-5, page 23.*

Je puis ajouter que l'extrait qui précède s'accorde avec le rapport de M. Stone ci-dessus mentionné, ainsi qu'avec les observations que j'ai faites moi-même pendant plusieurs années consécutives et y a déjà longtemps dans la partie supérieure de la rivière Fraser, dans les circonstances les plus favorables et avec un résultat non moins décisif.

J'ai déjà à diverses reprises soulevé la question de construire un établissement pour la reproduction du saumon en cette province, et tout récemment encore j'ai eu l'honneur de soumettre une proposition dans laquelle ce sujet vous a été exposé d'une manière plus directe. Comme je l'ai dit dans ma lettre, ce qu'on doit faire, c'est : (1) Lettre du 17 janvier cueillir régulièrement chaque année un approvisionnement de poisson ^{1878 A} en sus de l'approvisionnement naturel et irrégulier déjà mentionné, et (2) introduire le saumon de la rivière Colombie (*S. Quinatt*), qui est gros et très précieux. Ce sont là deux points très importants sans doute, mais il faudrait en même temps propager les autres espèces de poisson, bien que d'une manière secondaire à l'autre. Si la proposition que je vous soumetts est accueillie favorablement, je crois devoir vous suggérer d'envoyer d'Ottawa aussitôt que possible un homme habile et expérimenté pour faire les observations nécessaires et choisir un emplacement convenable. Il n'y a personne ici ou dans les environs qui ait une connaissance pratique de cette spécialité, et cependant, je n'ai aucun doute qu'ici comme ailleurs il ne manque pas de ces demi-savants qui, si on leur demandait de l'entreprendre, s'empresseraient de le faire et de tout gâter.

Pour se procurer de l'alevin de *S. Quinatt* il n'y a pas d'endroits plus favorables, suivant moi, que ceux que j'ai suggérés dans mon rapport de l'année dernière, savoir : les lacs Anon, de la rivière Colombie. De là, en passant par le défilé de l'Aigle, il serait facile de transporter le frai fécondé dans quelque établissement d'incubation situé sur le bras de la rivière Thompson, tributaire de la rivière Fraser. Un endroit qui m'a paru tout à fait favorable pour l'érection d'un établissement de cette nature lorsque j'en ai fait l'exploration, l'été dernier, serait vers la décharge du grand lac Shushwap, ou quelque part dans les environs. Mais dans le cas où on se déciderait à mettre ce projet à exécution, il appartiendrait à la personne chargée d'en surveiller les opérations de décider cette question.

PRÉTENDUS ABUS DE LA PÊCHE DURANT LA DERNIÈRE SAISON.

Au sujet de ces abus j'ai pris la liberté de vous exprimer d'avance, lorsque j'ai répondu à votre lettre du 27 août dernier, qu'il y en avait un certain nombre qui n'existaient pas en réalité et que d'autres, s'ils ont eu lieu, ont été pour le moins considérablement exagérés dans les rapports qui vous ont été faits. Pour revenir sur le sujet de votre lettre du 27 août, je puis dire qu'après avoir fait les recherches nécessaires, sept. 1877, B. j'ai constaté que je n'étais pas loin de la vérité dans l'opinion que j'y ai exprimée, et pour le prouver j'exposerai ci-après aussi succinctement que possible la nature de ces accusations :

10. L'accusation que l'on a portée contre les Sauvages de détruire des millions de jeunes saumons qu'ils font sécher pour leur nourriture, et aussi qu'ils détruisent sans discrétion le saumon dans les frayères est, je crois, suffisamment réfutée par la déposition de M. Antoine Grégoire qui vous a été déjà transmise. Je puis ajouter qu'à tous les endroits que j'ai visités, j'ai fait des recherches minutieuses pour tâcher de découvrir si cette pratique existe réellement, et que nonobstant l'assertion positive du fait, je n'ai pu y réussir. S'il est bien vrai que la chose se pratique, il faudra de toute nécessité prendre des mesures énergiques pour y mettre fin ; mais, pour ma part, je suis d'opinion jusqu'à présent que cette accusation n'a aucun fondement. Quant à la dernière partie du rapport concernant les Sauvages, j'ai déjà plus d'une fois exprimé l'opinion qu'on ne peut s'opposer à leur manière de prendre du saumon dans les parties supérieures des rivières ; cela est absolument nécessaire pour leur subsistance. Je crois, en conséquence, que toute intervention qu'on voudrait tenter dans les affaires de ces Sauvages, basée sur un jugement porté à la légère ou sur un prétexte frivole, serait aussi imprudente qu'injuste.

20. Relativement aux prétendues destructions dans les établissements de conserves, La première fois que j'ai pris connaissance de cette accusation (c'était par la voie des journaux), j'en ai conclu que cette destruction du poisson était produite par des causes accidentelles, car je ne pouvais pas admettre qu'il fut possible que les propriétaires intelligents des établissements de conserves achetassent du saumon pour le seul plaisir de le jeter ensuite. Je vous ai transmis avant ce jour la lettre que MM. Finlayson et Lane m'ont adressée en réponse à la demande par écrit que je leur fis immédiatement à ce sujet, et je prends la liberté de vous renvoyer à cette lettre. Vous y verrez que, à raison d'une pêche surabondante de saumon occasionnée par un arrivage nombreux et par la grande quantité de filets qui étaient tendus au commencement, il leur fut impossible de mettre ce poisson en conserves assez promptement pour empêcher qu'une grande quantité ne se gâtât, la température étant alors très élevée, et en conséquence ils furent forcés d'en jeter une grande partie. Pour empêcher que cet accident ne se renouvelât, on a réduit le nombre des filets et il n'a pas été perdu de poisson depuis lors. A un autre établissement de conserves (MM. English et Cie., je crois) tout le poisson qui formait la cargaison d'un bateau a été ébouillanté et perdu accidentellement par une explosion de la vapeur. Sauf ces deux cas, je suis certain qu'il n'a été subi aucune autre perte d'une nature sérieuse, et les propriétaires des établissements de conserves m'ont assuré en termes formels qu'ils veillaient attentivement à ce que le poisson ne fût pas gaspillé. Je n'ai pas de doute cependant que l'absence d'un gardien sur les lieux pour faire respecter les règlements nécessaires a donné lieu à des désordres et a été cause que des gaspillages ont eu lieu, et c'est la raison pour laquelle je vous avais représenté auparavant la nécessité d'avoir un officier de pêcheries résidant à New-Westminster. J'ai reçu plus tard l'autorisation de nommer cet officier, mais la saison était trop avancée pour que cette nomination pût avoir quelque effet.

3. Concernant la mise en conserves des ventres de saumon et le prétendu gaspillage des dos,

Comme je l'ai dit dans ma lettre mentionnée précédemment, les propriétaires des établissements de conserves sur la rivière Fraser ont eu pendant longtemps pour habitude de saler ces deux parties de poisson séparément. J'ai depuis acquis la certitude que, dans certains établissements, on sale les ventres de ce poisson et qu'on met les dos en conserves parce qu'on a reconnu que cela était aussi avantageux que de saler le poisson tout entier. C'est ce qui est arrivé dans le cas rapporté par MM. Finlayson et Lane. Les ventres avaient été salés préalablement, mais ils n'eurent

pas le temps de mettre les dos en conserves, à raison des circonstances ci-dessus relatées, et à leur grand regret il durent les sacrifier.

Lettre du 12 J'ai déjà fait mon rapport au sujet des trappes à poisson. Il en a été
sept. 1877. construit une sur la rivière Fraser Inférieure et elle a été faite avec mon
D. consentement "à la condition que cela ne mettrait pas d'obstacle à la
navigation" et que cela ne ferait pas de tort aux autres pêcheries. J'ai pris depuis
des informations à ce sujet, et j'ai appris qu'aucun dommage n'en avait résulté.
Néanmoins, cette entreprise n'a pas réussi. On n'y a pris que deux saumons; l'appareil
a été abandonné et on me dit qu'il s'est brisé promptement. Toute cette affaire à
laquelle est venue se joindre l'alarme intempestive suscitée par un ou deux individus, a
été un sujet de ridicule à New Westminster. Je ne crois pas qu'on érige de sitôt des
trappes à poisson dans cet endroit; mais je ne vois rien dans l'Acte général des
pêcheries qui déclare ce système illégal. Cet appareil n'est pas un filet dont l'usage
est défendu, mais un appareil à fascines qui est permis. (Section 12 page 9.)

BAUX.

Une demande m'a été faite par M. J. S. Deas, le propriétaire d'un établissement
de conserves situé près de l'embouchure de la rivière Fraser, pour le privilège d'affermir
pour un nombre d'années déterminé le droit exclusif de certaines dérivettes,
pour faire la pêche du saumon dans ce voisinage. Je vous transmets cette demande.
M. de Cosmos, M. P. pour Victoria, m'a aussi parlé dernièrement en faveur d'une
personne qu'il n'a pas nommée et qui désire obtenir un semblable privilège à un
endroit non déterminé le long de la côte. Mais comme il est survenu quelques complications
au sujet de certains droits existants en faveur des Sauvages et aussi pour
d'autres raisons, je crois que cette question devrait être laissée en suspens pour le
Lettre du 3 moment, et que dans tous les cas elle devra être traitée avec beaucoup
janvier 1878. de soin à l'avenir. Je vous renvoie à ma réponse à votre lettre du 13
novembre dernier, contenant copie de la lettre que le député du ministre de l'Intérieur
vous a adressée au sujet des droits de pêche des Sauvages.

PASSES-MIGRATOIRES.

Il n'y a qu'une seule passe-migratoire en cette province; jusqu'ici il n'a pas été
fait rapport que d'autres fussent nécessaires. Cette passe-migratoire est située sur la
digue à la décharge du lac Shawinigan, dont il est fait mention dans mon rapport de
l'année dernière. Lorsque j'ai proposé la chose à M. Sayward, le propriétaire de la
digue, il s'est mis à l'œuvre immédiatement pour construire une passe-migratoire. Je
n'ai pas encore eu occasion de la visiter, mais comme M. Sayward m'en a soumis le
diagramme et les particularités, je crois qu'elle est bien construite.

Je prends la liberté de vous suggérer l'abrogation ou la modification de certaines
parties de l'Acte des pêcheries en ce qui s'applique à cette province.

1. Clause 7, page 4, (saison de prohibition pour la pêche du saumon.)

Que cette clause soit annulée. Sa mise en vigueur paralyserait la pêche pres-
que entièrement. Le saumon, surtout celui de la rivière Fraser, ne forme pas un banc
unique d'une seule variété qui remonte la rivière à une époque déterminée, mais il
forme plusieurs bancs tout à fait différents les uns des autres et qui se suivent
à certains intervalles des premiers jours du printemps jusqu'aux derniers jours de
l'automne.* Si on insiste à fixer une époque où il faudra cesser de faire la pêche,

* P.S.—Depuis que j'ai écrit ce qui précède, M. J. S. Deas, de la rivière Fraser, a en l'obligeance de
me fournir le mémoire suivant, basé sur l'expérience qu'il en a faite durant six années ou plus à sa
pêcherie dans cette rivière :—

1er arrivage de gros saumon (<i>Sawguâi</i>) vers le 15 mars.	
2ème arrivage de gros saumon (<i>Suck-Kâi</i>), première semaine de juillet; se continue pendant environ 30 jours.	
3ème arrivage de (gros saumon) dans la seconde semaine du mois d'août.	
4ème arrivage (<i>Cohnes</i>), première semaine de septembre; se continue jusqu'aux premiers jours d'octobre.	

(N.-B.—Les arrivages subséquents sont des variétés inférieures de saumon qui fraie dans les rivières
inférieures et qui n'est pas propre à être mis en boîte ou à être utilisé pour des fins de commerce.) A.C.A.

Proportion du rendement relativement au rendement total calculé comme suit :

1er arrivage.....	10 pour cent.
2me arrivage.....	50 do
3me arrivage.....	20 do
4me arrivage.....	20 do

le dernier banc, qui n'arrive jamais à une époque régulière, passera entièrement, et le rendement de la pêche sera considérablement amoindri sans que cela puisse avoir aucun avantage réel.

N.-B.—La section (3, page 5) concernant le saumon impur devient nulle par elle-même. Il n'y a pas de saumon "impur et malsain" ici dans le sens de l'acte, car comme je crois l'avoir démontré d'une manière concluante, ce poisson, après sa reproduction, ne retourne pas à la mer, mais il meurt dans nos eaux. En conséquence, ce ne serait qu'utiliser une chose qui autrement serait perdue que de l'employer à l'engrais ou pour d'autres fins. J'ai dit dans mon dernier rapport qu'il aurait été facile de ramasser des milliers de tonneaux de saumon mort ou mourant dans l'étendue que j'ai parcourue l'hiver dernier.

2. Pour établir une saison de prohibition qui soit praticable, je recommande que la prohibition générale 14 (page 9) soit comme suit:

" Depuis l'heure du reflux la plus rapprochée de six heures du matin le samedi jusqu'à l'heure du reflux la plus rapprochée du dimanche au soir, dans les eaux où la marée se fait sentir, et depuis six heures du matin le samedi jusqu'à six heures du soir le dimanche dans les rivières."

Cette modification, qui doit donner trente-six heures de relâche, se trouve également conforme à l'opinion émise par les propriétaires des établissements de conserves de New Westminster. Selon eux, suivant la disposition actuelle de la loi, la journée du dimanche devrait être consacrée au travail, afin de préparer le poisson pris le samedi, tandis que, ne pêchant pas le dimanche, il ne resterait rien à faire le lundi, et *vice versa*.

3. On devrait différer l'application de la section (2), page 10, qui a trait aux rebuts de moulins. A New Westminster, il est impossible de s'en défaire, sans préjudice pour la santé publique, à moins de les jeter à la rivière. Je dois ajouter ici, que leur effet délétère ne se fait pas sentir d'une manière perceptible; et on m'a assuré que ces rebuts disparaissaient immédiatement de la surface de l'eau, sans autre conséquence pour les myriades de jeunes poissons qui se tiennent près des quais.

4. Section 7, clause 7, (page 5).

La partie de cette section concernant la pêche à la ligne ne peut s'appliquer ici, vu que le saumon ne se prend pas à la mouche. Cependant, il serait bon qu'on donnât à l'officier des pêcheries toute l'autorité nécessaire pour établir des limites en amont de New Westminster que les bateaux-pêcheurs de ce dernier endroit ne pourront pas franchir impunément.

Au sujet de ma lettre que j'ai citée tout à l'heure, quant aux droits de pêche des Sauvages, je me permettrai, avec tout le respect qui vous est dû, de répéter l'opinion que j'exprimais, c'est-à-dire " que les dispositions de l'Acte des pêcheries, amendées de manière à s'adapter à cette province, ne devraient pas, en général, s'appliquer aux Sauvages qui ne font la pêche, telle qu'elle leur a été enseignée, que pour leur consommation." A ce sujet, voici ce que je disais, de plus, dans mon rapport de l'année dernière:—" La manière dont les habitants, dans toute la province, font la pêche, manière simple et efficace en même temps, est sous tous les rapports admissible et économique, et il serait mal de s'y opposer, excepté cependant si, cédant au mauvais exemple, ils venaient en contravention à une loi de protection du poisson, par exemple, comme par l'emploi de matières explosibles dont il a été déjà parlé." (*Ce genre de pêche ne se fait plus.*)

Outre les raisons fortes et évidentes que j'amène à l'appui de ma recommandation, j'ajouterai qu'elle s'accorde avec la disposition d'un acte passé par la législature voisine afin de protéger ses pêcheries et qui dit:—" Section 3. Les dispositions de la présente loi ne s'appliqueront pas aux Sauvages établis dans les réserves indiennes de ce territoire."

RENDEMENT DES PÊCHERIES.

Vous trouverez avec les présentes des relevés indiquant les résultats de la pêche pendant l'année qui vient d'expirer. Ces relevés ont été préparés avec soin, sur des renseignements fournis par les propriétaires mêmes des fonds de pêche et sur d'autres que j'ai puisés à des sources authentiques. Toutefois, il m'a été complètement impos-

sible d'obtenir des rapports exacts sur la quantité d'huile de poisson qui s'est faite aux stations de pêche les plus reculées; mais mes chiffres, tels qu'ils sont, ne sont pas très éloignés de la vérité. On verra, en les parcourant, que la pêche a rapporté au-dessus d'un demi-million de piastres (\$583,432), ce qui est une augmentation sensible sur ce que la pêche a rapporté l'année dernière. Les livres de la douane montrent qu'il s'en est exporté pour \$456,000, ce qui laisse une somme de \$126,832 pour la consommation locale, ou pour ce qui peut rester encore à exporter. Un résultat aussi heureux ne peut que stimuler le zèle et encourager un chacun à suivre l'exemple qui vient d'être donné. Aussi, je prévois que dans un avenir peu éloigné, la pêche va prendre dans ce pays des proportions considérables. Le développement de cette industrie pourra avoir pour effet de fournir de l'emploi aux Sauvages qui, soumis à un contrôle judicieux, pourront être, comme ils l'ont toujours été, d'une grande utilité comme pêcheurs, tout en retirant de ce travail une source de profits pour eux-mêmes. Il pourrait arriver, si les affaires augmentent l'année prochaine, et afin de parer aux éventualités qui pourraient alors se présenter, qu'on aurait à nommer d'autres garde-pêche ou gardiens, selon le cas, à part celui que j'ai droit de choisir, privilège dont je n'ai pas voulu me prévaloir pour les raisons que j'ai mentionnées dans une de mes dernières lettres—10 janvier 1878, F—et auxquelles j'ai l'honneur de vous renvoyer. Je suggérerais qu'on me donnât le pouvoir de faire ces nominations, lorsque je les jugerais à propos.

29 janvier

J'ai retardé jusqu'aujourd'hui de terminer mon rapport, comptant pouvoir y ajouter certains renseignements qui, pour une raison ou une autre, m'ont fait défaut. Comme les députés de cette province partent demain pour Ottawa et que je ne veux pas retarder davantage son envoi, je vais me borner à quelques observations sans entrer dans les détails, ainsi que je me le proposais.

Je vais commencer par la pêche du hareng, dont je vous parlais dans mon rapport de l'année dernière. Je pense qu'on a essayé cette année, pour la première fois, de préparer ce poisson pour en faire un article d'exportation. Comme vous pourrez le voir, MM. Holbrook et Cie., de New-Westminster, en ont salé six cents barils (ou demi-barils), dont ils ont expédié la plus grande partie dans l'Amérique du Sud. Tout ce poisson avait été pêché à Burrard Inlet, dans la saison convenable. Si cette entreprise est couronnée de succès, un champ immense va être ouvert à cette nouvelle industrie.

La pêche du *Oold han*, sans être générale, s'est pourtant faite avec succès. Dans l'impossibilité où je me trouvais de communiquer directement avec M. Robertson, le propriétaire de l'établissement de cette pêcherie situé sur la rivière Nass, j'ai dû recourir, pour obtenir des renseignements, au colonel Powell, surintendant des affaires des Sauvages à Victoria, auquel je suis redevable des détails que je vous transmets sur les opérations de l'année. Au mois de mars dernier, M. Robertson qui s'était procuré un appareil à vapeur, sur lequel on ne m'a donné toutefois aucune explication, commença ses travaux et il les poursuivait avec ardeur, lorsque tout-à-coup, au moment où il voyait le succès récompenser ses efforts et alors que le temps était le plus précieux, il se vit obligé d'arrêter par des embarras judiciaires qu'on lui suscita et qui paraissent n'avoir jamais eu leur raison d'être. Ce malheureux contretemps l'a empêché de recueillir, cette année, autant d'huile qu'il avait droit d'espérer; mais je crois comprendre que la législature locale, à laquelle cette affaire a été soumise, a immédiatement pris des mesures pour que de telles difficultés ne puissent se présenter à l'avenir.

Le colonel Powell me dit qu'il a appris que M. Robertson employait les indigènes pour faire la pêche: soit qu'il achète leur poisson soit qu'il les engage au taux d'une piastre et un quart par jour. Aussi les Sauvages se montrent-ils très heureux d'avoir ce monsieur au milieu d'eux, et à ce sujet je me permettrai de suggérer, comme très sage tant sous le rapport de l'économie que pour se maintenir, d'adopter le même système pour chaque établissement qu'on voudrait fonder sur le littoral. Toute l'huile qu'on a pu faire a été immédiatement achetée par les habitants du pays voisin, qui l'ont payée une piastre le gallon; de sorte qu'on n'a pas pu en

exporter pour juger de sa valeur sur les marchés étrangers. Cette huile que les indigènes recherchent avec ardeur pour employer à des fins d'économie domestique, comme je l'ai déjà fait remarquer, sert ailleurs à bien d'autres buts. Le colonel Powell m'a promis de faire en sorte de m'en envoyer des échantillons, que je transmettrai à Ottawa, pour y être inspectés, aussitôt que je les aurai reçus. D'après les demandes nombreuses qui lui sont faites, et si rien ne vient entraver ses opérations, M. Robertson se dit certain de faire une abondante récolte l'année prochaine.

On a construit, le printemps dernier, aux îles de la Reine Charlotte, un établissement pour faire l'huile de chien de mer, et on paraissait décidé à exploiter cette industrie sur une grande échelle. Cette entreprise me semble avoir complètement manqué, ce qui est dû en grande partie, je crois, à ce qu'on préférerait se servir de pêcheurs de notre couleur, auxquels on donnait de gros salaires, plutôt que des pêcheurs sauvages, qui auraient entraîné beaucoup moins de dépenses. D'autres se sont livrés à cette pêche pour eux-mêmes et dans des bateaux qui leur appartenaient, sur plusieurs points du littoral, et ont parfaitement réussi.

Autant que j'ai pu en être instruit, ce sont les seules pêches qui se soient pratiquées dans cette partie du pays. Je suis convaincu cependant que cette apathie n'aura qu'un temps. Avant qu'il s'écoule bien des années, la population apprendra à apprécier les ressources que contiennent les eaux de son territoire, et on verra surgir d'autres industries sur lesquelles l'attention du public se portera et qui ne demandent qu'à être développées pour devenir une source de profits inépuisables.

Avant de finir, je dois encore revenir sur une question que j'ai traitée dans le dernier paragraphe du rapport de l'année dernière. Je veux parler de la position exceptionnelle dans laquelle se trouve cette province par rapport à ses sœurs dans la Confédération au sujet des avantages qui doivent nous revenir des dispositions du traité de Washington. J'ignore si cette question est venue sur le tapis pendant que la commission a siégé, ou si cette dernière avait même droit de s'en occuper; mais je puis dire cependant, avec connaissance de cause, que la manière de voir des autorités américaines, tout en se trouvant directement en conflit avec l'industrie des pêcheries de cette province en général, et surtout celle de la fabrication de l'huile, ne peut être d'aucune utilité pratique à nos voisins, dans quelque sens qu'on la considère. Elle ne peut que conduire au braconnage, et il sera difficile de s'y opposer avec un littoral aussi étendu et aussi accidenté que l'est celui de la Colombie-Britannique. Tentés par l'appât du prix plus élevé que les commerçants des Etats-Unis sont en état de leur offrir, les Sauvages profitent de toutes les chances qui se présentent à eux pour traverser le Détroit et vendre leur huile plus cher. Je tiens de sources à peu près certaines que, dans le voisinage seul de la baie Neats, il s'est transporté l'année dernière pas moins de 10,000 gallons d'huile, et bien que j'aie tout lieu de croire qu'il en ait été saisi certaines quantités sur d'autres points, je ne doute point que le total de gallons qui a passé ainsi la frontière dépasse de beaucoup celui que je viens de citer. Je n'en dirai pas plus long sur ce sujet. Quoiqu'il puisse se faire que vous n'ayez pas le pouvoir d'engager la république voisine à adopter vis-à-vis de nous une politique plus libérale, il n'en est pas moins à propos de vous représenter notre position telle qu'elle est et de vous la faire comprendre dans tous les détails.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

ALEX. C. ANDERSON,

Inspecteur des pêcheries de la Colombie-Britannique.

A.

VICTORIA, C. B., 7 janvier 1878.

W. F. WHITCHER, écr.,
Commissaire des Pêcheries,
Ottawa.

MONSIEUR,—Au sujet de votre lettre du 27 août, et de ma réponse en date du 27 septembre dernier, j'ai l'honneur de vous transmettre par les présentes copie d'une

lettre que m'ont envoyée MM. Finlayson et Lane en réponse à certaines accusations portées contre ces messieurs à Ottawa.

Je dois déclarer en outre, à propos d'une plainte faite contre la construction d'un piège à poisson en aval de New-Westminster et dont je vous ai déjà fait un rapport partiel, que j'ai fait une enquête minutieuse sur les prétendus torts que ce piège causait, et que j'en suis venu à la conclusion qu'on avait exagéré d'une manière ridicule les dangers qu'il y avait à craindre de cet engin de pêche. On n'a pu m'amener aucune preuve de ce qu'on avançait. Il ne s'était pris que deux saumons dans ce piège, ce qui en avait fait immédiatement abandonner l'usage. D'ailleurs, elle était construite loin de l'endroit où se fait la navigation. Bref, cette plainte n'était qu'un tissu de faussetés et n'avait aucun fondement.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

ALEX. C. ANDERSON,
Inspecteur des pêcheries, C. B.

NEW-WESTMINSTER, 3 décembre 1877.

A M. A. C. ANDERSON, écr.,
Inspecteur des pêcheries,
Colombie-Britannique.

MONSIEUR,—Nous avons l'honneur d'accuser réception de votre lettre en date du 27 septembre dernier, et nous nous empressons d'y répondre. Le saumon que nous avons mis en boîtes dans notre établissement nous a été fourni au moyen d'un contrat par M. S. W. Herring, de cette ville, moyennant deux centins la livre. Nous supposons que l'accusation portée contre nous devant le ministre à Ottawa de laisser pourrir le poisson vient d'une méprise dans les calculs de M. Herring à propos du poisson, et nous demandons la faveur d'expliquer les faits tels qu'ils sont arrivés:—Le 19 juillet, M. Herring captura une quantité de poisson plus considérable qu'à l'ordinaire, et après s'être réservé les ventres pour la salaison il nous transporta les dos pour la préparation en conserves. Malheureusement, il faisait alors une grande chaleur, et environ 3,000 dos se détériorèrent avant que nous pussions avoir le temps de les préparer. Si nous nous rappelons bien, M. Herring se vit obligé de faire disparaître ces débris. Cette fois exceptée, il n'est jamais arrivé à notre connaissance qu'un seul poisson en état d'être mis en conserves ait été rejeté. Afin d'éviter la répétition du fait que nous venons de vous raconter, nous engageâmes M. Herring à ne se servir pour la pêche que du nombre d'embarcations suffisantes pour subvenir aux besoins de notre établissement; ce qu'il fit immédiatement. Nous n'avons jamais entendu dire qu'aucun des établissements de conserves de ce district avait laissé du poisson se perdre inutilement, si ce n'est par cas fortuit. Si notre mémoire ne nous fait pas défaut, un de nos confrères perdit une fois 1,500 poissons pendant le trajet de la dérivette au lieu où on devait les déposer. Ce fait purement accidentel eut pour cause la vapeur qui, lancée du bateau, vint en contact avec le poisson qui se trouvait dans une barge attachée à côté du remorqueur, ce qui mit ce poisson dans un état à ne pouvoir être préparé.

Veillez croire que nous sommes prêts à vous aider de toute la mesure de nos forces dans tout ce que vous jugerez nécessaire de faire pour empêcher la destruction inutile du saumon dans la rivière Fraser. Nous sommes intéressés personnellement à la conservation de ces pêcheries, vu que l'absence du saumon dans cette rivière réduirait à rien la valeur des propriétés que nous y possédons.

Sans vouloir prendre sur nous la liberté de donner des conseils, en supposant que vous recommanderiez au ministre à Ottawa d'adopter certains règlements applicables aux pêcheries de cette rivière, nous nous permettons de vous suggérer de faire en sorte qu'ils ne soient pas de nature à réprimer ou paralyser un genre d'industrie qui, comparativement, est encore à l'état d'enfance. Nous sommes trop au fait de votre longue expérience dans les affaires, et de la connaissance intime que vous avez des exigences d'un commerce qui vient de prendre racine dans la Colombie-Britannique et qui gagne de jour en jour en importance et en prospérité, pour douter un seul

instant que vous ne conseillerez que ce que vous jugerez le plus propice à promouvoir cette industrie dans la province et à rencontrer l'approbation de ceux qui y sont intéressés.

Il s'est fabriqué cette année environ mille boîtes de conserves, contenant chacune 4 douzaines de petites boîtes d'une livre chacune. Sur ce nombre 11,966 boîtes sortent de notre établissement. Le total des dépenses encourues pour la main-d'œuvre et le poisson dépasse un quart de million de piastres, c'est-à-dire qu'il est peut-être dix fois plus élevé que ceux des vieux établissements de conserves pendant les années précédentes. Nous pouvons donc affirmer que la population de cette localité n'a pu que gagner à voir MM. English et Cie et nous-mêmes, nous établir ici; de notre côté, hâtons-nous de le dire, les relations que nous avons entretenues avec les habitants de cet endroit ont été des plus cordiales et des plus agréables, et nous avons tout lieu de croire qu'il en est de même pour eux.

Nous n'avons pas encore reçu de rapports complets sur les chargements de saumons que nous avons exportés, mais nous avons tout lieu d'espérer que nous n'aurons qu'à nous féliciter des résultats des opérations de notre première année.

Nous aurions répondu depuis longtemps à votre lettre, mais nous croyions de jour en jour avoir le plaisir de vous voir au milieu de nous.

Tout en espérant que vos relations diplomatiques et celles de vos collègues avec les indigènes ont été des plus amicales et que vous avez réussi dans votre mission à l'intérieur,

Nous nous soucrivons, monsieur,

Vos respectueux serviteurs,

FINLAYSON ET LANE.

B.

CAMPMENT DU LAC DU GRAND O'KANAGAN, C.-B.,

27 septembre 1877.

A l'honorable A. J. SMITH,
Ministre de la Marine et des Pêcheries,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre en date du 27 du mois dernier, dans laquelle vous m'annoncez "qu'il est arrivé à la connaissance de votre ministère que les dispositions de la loi concernant les pêcheries, qui traitent de la protection à accorder au saumon, sont ouvertement et indignement violées dans la province de la Colombie-Britannique en général et sur la rivière Fraser en particulier, où les pêcheurs de race blanche et les Sauvages semblent se donner la main pour se livrer à l'œuvre de destruction du poisson, etc., etc."

Sans vouloir vous demander d'abord qui a pu adresser au département un rapport aussi exagéré que l'est celui-ci, laissez-moi dire en commençant qu'il ne repose sur aucun fondement plausible, et que je ne son contenu absolument et sans réserve. Avec votre bienveillante permission, je vais faire quelques remarques sur certaines parties de ce rapport.

1. D'abord au sujet de l'accusation qui y est portée (ou plutôt qui n'est qu'une répétition) contre les Sauvages, de détruire "par millions l'alevin du saumon." Je réponds à cela en vous renvoyant à la lettre que je vous ai adressée le 12 juin 1876, dans laquelle j'ai réfuté cette accusation, autant que ma connaissance personnelle et ma conviction me l'ont permis. En second lieu, j'ai l'honneur de vous transmettre le témoignage d'un homme d'une grande expérience et qui corrobore en tous points ma déclaration. Ainsi, je pense vous avoir donné des preuves suffisantes pour réduire à néant l'assertion qu'on détruit le jeune saumon (quoique, si cela est nécessaire, je puisse vous faire parvenir d'autres dépositions au même effet.) Dans tous les cas je vais m'efforcer d'obtenir quelque plainte explicite contre une tribu ou une localité déterminée, et si je réussis, je ferai une enquête dans toutes les formes. S'il m'est démontré que tel abus existe, soyez certain que je prendrai les mesures nécessaires pour qu'il disparaisse. Mais je ne puis vous le dissimuler, je suis convaincu que cette partie du rapport est dénuée de fondement.

Je répète ici ce que je vous ai dit dans la lettre que je viens de mentionner, c'est-à-dire qu'en général " la manière dont les habitants font la pêche est tout à la fois admissible et économique et qu'il serait mal à propos de s'y opposer."

2. Vient ensuite l'accusation de tendre des pièges dans les rivières.

Si on a voulu parler des nasses des Sauvages, on a fait une grande méprise. Car, dans mon opinion, il n'est rien de plus inoffensif. Veuillez relire à ce sujet le passage que je viens de citer, et prendre connaissance d'une partie de la déposition de Grégoire. Le seul piège dont on ait fait usage est celui d'un pêcheur de race blanche. C'est celui qui a été posé en aval de New-Westminster et dont je vous ai entretenu dans ma lettre du 12 septembre courant.

3. Connaissant personnellement les respectables messieurs qui possèdent ou dirigent les établissements de conserves de la rivière Fraser et de la Skaena, et les intérêts considérables qu'ils ont engagés dans l'industrie des conserves, je me crois obligé de n'accepter que sous toute réserve l'accusation portée contre eux d'abuser inutilement des privilèges qu'ils ont de faire la pêche. J'eus au mois de juin dernier une entrevue officielle avec ces messieurs, et à cette occasion la majorité d'entre eux m'exprimèrent leur désir de m'aider de tout leur pouvoir à protéger et faire prospérer les pêcheries. Plus que cela, ils se montrèrent disposés à contribuer de leurs bourses à défrayer les dépenses qu'il y aurait à faire pour parvenir à cette fin. Il est possible que l'accusation portée contre MM. Finlayson et Lane " d'avoir jeté, dans une seule journée, au-delà de 300 saumons, parce qu'ils n'avaient pas le temps d'en faire la préparation," peut être jusqu'à un certain point fondée. Mais je ne crois pas et de fait il n'est pas probable qu'ils aient agi ainsi de propos délibéré et par simple négligence. L'explication la plus plausible de leur conduite, (si toutefois on veut l'admettre) est celle-ci :—que le saumon se prit tout à coup en quantités innombrables, au moment où tout le matériel de pêche était en fonction dans l'attente d'une pêche ordinaire, et qu'il en résulta une immense agglomération de poisson, qu'on n'eut pas le temps de tout mettre en conserves. Ce qui me porte à croire cela avant même de connaître la vérité des faits, c'est qu'il paraît qu'après le passage des premiers bancs de saumons on réduisit de moitié dans toutes les places de pêche le nombre des rets. Dans tous les cas, je vais me mettre immédiatement en rapport avec ces messieurs, en attendant que je fasse une enquête plus complète sur les lieux mêmes.

Je n'ignore pas qu'on s'est servi du moindre prétexte pour faire circuler dans les journaux de cet été, les rapports les plus exagérés et les assertions les plus mensongères. Ainsi, pour n'en citer qu'un, le correspondant anonyme d'un journal a accusé une compagnie qui se livre à l'industrie du poisson, et qu'il n'a pas nommée, de faire la pêche jusqu'au lieu même des frayères et d'y avoir troublé le poisson. Je sais par expérience que ces rapports, quelque vagues, quelque peu véridiques qu'ils puissent être, trouvent toujours des personnes disposées à les croire; plus que cela, j'ai même remarqué qu'un journal canadien avait répété ces accusations dans un de ses articles. Je dirai en réponse à cette dernière imputation, qu'au printemps dernier, MM. Ewen et Wise, de New-Westminster, (car je sais que c'est de ces deux messieurs dont on a voulu parler) qui ne comptaient que sur des résultats de pêche très ordinaires, établirent une station de pêcheries à quelques quarante milles en amont de la ville, dans le seul but d'avoir un circuit plus grand d'où ils pussent retirer le poisson en quantités suffisantes pour faire face aux besoins de leur établissement. Ce fonds de pêche dont ils prenaient possession avait été exploité en 1847 et les années suivantes par la compagnie de la Baie d'Hudson.

Ce fonds de pêche est situé dans la partie la plus navigable de la rivière Fraser, et par sa position ne peut nuire en aucune manière à la reproduction du saumon, étant éloigné de plusieurs centaines de milles des frayères d'été les plus rapprochées, et d'au moins cinq cents milles des plus éloignées. En citant cet exemple, je veux non-seulement mettre au jour l'ignorance dont fait preuve, en général, la classe de gens qui veulent nous imposer leurs idées, mais encore montrer la façon inconsidérée avec laquelle on porte les accusations les plus sérieuses.

4. C'est l'habitude depuis longtemps parmi les pêcheurs du bas de la rivière Fraser de mettre de côté les ventres et les dos de saumon afin de les paquer ou de les saler. Les barils qui contiennent les morceaux fins sont vendus aux gourmets à des

prix élevés, les autres sont destinés à la classe pauvre ou aux palais moins friands. Je vais m'enquérir si les propriétaires des établissements de conserves, par un concours de circonstances inattendues, se sont trouvés au commencement de la saison avoir en mains plus de poisson qu'ils n'en avaient besoin (comme dans le cas de MM. Finlayson et Lane) et s'ils ont alors préféré ne choisir que les meilleures parties du saumon, dans l'impossibilité de préparer tout, ou si le poisson s'est perdu pour d'autres raisons. Je vous transmettrai de suite les résultats de mon enquête. En attendant, je ne puis m'empêcher de dire que cette coutume, même lorsqu'on la considère sous ses rapports les plus avantageux, est répréhensible pour plusieurs raisons. Maintenant, c'est matière à discussion de savoir si, étant telle, on peut légalement la pratiquer. Vous voudrez bien me donner des instructions à ce sujet.

5. A propos de la protection à accorder aux pêcheries de saumon, je vous enverrai le rapport détaillé de mes observations pendant le voyage que je vais entreprendre sur le littoral de la mer. En attendant, j'attire votre attention sur les remarques que je vous ai faites dans mes lettres précédentes et qui traitaient de la position particulière dans laquelle se trouve naturellement le poisson des eaux du Pacifique. Je pourrai en même temps vous communiquer le résultat de recherches minutieuses que j'ai faites cet été dans le voisinage des frayères et qui se rattachent directement à la question dont nous parlons actuellement. Je suis encore occupé par ce travail que je veux continuer en descendant chaque fois que l'occasion se présentera. Quand il sera terminé, je serai, je l'espère, en état de traiter avec certitude un sujet qui renferme de si importantes considérations et dont on devient maître si difficilement.

J'ai le plaisir de vous annoncer que la quantité du poisson qui remonte cette année à la tête des rivières pour y frayer est énorme. Lorsque je quittai, il y a quelques semaines, les bords de la rivière Thompson, ses eaux fourmillaient de saumons qui se rendaient à leurs frayères. J'ai appris depuis que d'autres bancs, quoique d'une autre sorte, arrivaient en abondance. Je vous ai communiqué d'avance mes remarques à propos de la construction d'un établissement de pisciculture, si on jugeait à propos d'en avoir un dans cette partie du pays.

Laissez-moi, en terminant, vous répéter que je vais faire des enquêtes sévères et minutieuses en descendant la rivière Fraser et à New-Westminster à propos des abus qui forment le sujet de votre lettre; et qu'en outre des mesures qui sont déjà prises, je ne négligerai aucune des précautions qui me sont indiquées dans l'Acte concernant les pêcheries, pour empêcher que ces abus se répètent, si toutefois il s'en est commis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très-obeissant serviteur,

ALEX C. ANDERSON,
Inspecteur des Pêcheries.

C.

Aux questions qui lui ont été posées par Alex. C. Anderson, inspecteur des pêcheries, Antoine Grégoire, interprète, résidant au lac Kamloops et Adam, a répondu comme suit :—

10. Au sujet de la prétendue destruction par les Sauvages de l'alevin de saumon dans les localités qui lui sont connues,

Qu'il est positif qu'il ne s'est commis rien de ce genre. Que la grande frayère, c'est-à-dire celle où se rendent les premiers et les principaux bancs de saumons qui remontent le bras sud de la rivière Thompson, se trouve située près de l'embouchure du lac Adam, en amont des fonds de pêche les plus proches de la source de ce lac. Qu'à partir de la fin d'avril jusqu'au milieu de mai, l'eau dans les bas-fonds fourmille d'alevins. Que les Sauvages qui ont sans cesse à leur disposition la truite et les autres espèces de pêche en abondance, n'ont, dans aucun cas, besoin du saumon pour la consommation locale et qu'ils s'abstiennent complètement de déranger ce poisson dans ses frayères. Ils savent et ils disent que détruire l'alevin du saumon est diminuer d'autant le nombre de ceux qui viennent de la mer. Que pour cette

raison, les Sauvages se gardent bien de détruire inutilement le poisson adulte ou de s'opposer à son passage lorsqu'il se rend à ses frayères. Que les barrières qu'ils construisent dans les rivières n'ont pour but que de retarder le saumon dans son voyage afin de leur permettre de faire leurs approvisionnements d'hiver, et que ces constructions, qui ne sont que temporaires, sont faites de manière à donner un passage suffisant au poisson qui veut remonter.

2. Au sujet de l'accusation portée contre les Sauvages, il y a déjà quelque années, de détruire les œufs des poissons dans leurs frayères en s'en emparant pour servir de nourriture,

Que cette assertion est complètement fausse. Qu'en supposant même que la chose fût possible (ce qui est douteux jusqu'à un certain point), les chefs s'y opposeraient formellement pour les raisons mentionnées plus haut. Naturellement, ils conservent les œufs des poissons qu'ils pêchent et qu'ils salent pour la consommation locale; ils forment une partie de leurs aliments.

3. En réponse à la question qui lui fut faite de dire s'il avait jamais appris, hors de sa connaissance personnelle, que ces abus ou l'un deux se pratiquaient ailleurs, le témoin dit: Qu'il n'en a jamais entendu parler, et qu'il pense que ces rapports sont tout simplement imaginaires. Que tout en connaissant spécialement le voisinage de la rivière Thompson et du lac Adam, le haut de la rivière Fraser lui est aussi familier et il parle de chacun de ces endroits avec une égale assurance.

Antoine prie M. Anderson d'ajouter que dans leur sollicitude pour le poisson, les chefs ne permettent pas aux Sauvages de se servir de la perche pour pousser leurs canots lorsqu'ils passent sur une frayère, une fois les œufs déposés; ils les obligent à ne se servir que de l'aviron. De même, si au printemps les enfants s'amuse à construire de petites claies pour attraper les jeunes poissons, leurs parents les en empêchent aussitôt. Bref, M. Grégoire prétend que les Sauvages ont un grand soin du saumon et qu'ils font tout pour le protéger.

sa
ANTOINE x GRÉGOIRE.
marque.

Cette déclaration a été faite devant moi à la tête du }
lac Okanagan, C.-B., le 24 septembre 1877, et }
je le connais pour un homme compétent et digne }
de foi.

GILBERT MALCOLM SPROAT,
Commissaire conjoint de la commission de la réserve des Sauvages.

ALEXANDER C. ANDERSON,
Inspecteur des pêcheries de la C.-B.

D.

CAMPMENT DU LAC DU GRAND OKANAGAN, C.-B.,
12 septembre 1877.

A l'honorable ministre
de la Marine et des Pêcheries,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre concernant la construction d'une claie pour la pêche sur la rivière Fraser, quelques milles en aval de New-Westminster.

J'ai l'honneur de vous transmettre une copie de la correspondance qui a été échangée à ce sujet, et que vous voudrez bien examiner.

Lors de l'entrevue que j'eus vers le milieu de juin avec les principaux propriétaires d'établissements de pêcheries de New-Westminster, pas un ne se plaignit de la construction de cette claie, à laquelle on travaillait cependant à cette époque. Moi-même je ne crus pas devoir arrêter ces travaux, ou m'y opposer, sous la condition explicite cependant que cette claie ne serait pas un obstacle à la navigation, ni ne

contreviendrait d'aucune manière aux dispositions générales de la loi sur les pêcheries. Il y eut un temps où on ne se servait que de claies pour faire la pêche, et je crois qu'on en fait encore usage sur certaines parties de la rivière Colombie. Elles tombèrent peu à peu en désuétude et on leur substitua la dérivative qui, cependant, cause beaucoup plus de dommages.

En somme, je crois qu'on a voulu faire de la misère à un particulier qui, n'ayant pas les moyens suffisants pour acheter des rets, a voulu adopter ce système de faire la pêche. D'un autre côté, s'il est vrai, comme l'affirme M. Cooper, que cette claie deviendra tôt ou tard un obstacle à la navigation, elle se trouve en contravention directe avec la loi, qui va jusqu'à ordonner que les picux doivent être retirés de l'eau à la fin de chaque année.

A mon retour à New-Westminster, je vais m'enquérir sur tout ce qui a trait à ce sujet et je vous en ferai rapport plus tard. En attendant, je suis heureux de vous annoncer que les craintes des propriétaires de fonds de pêche, si toutefois ils en ont eues, à propos des résultats de la pêche prochaine, se sont dissipées devant les bancs énormes de saumons qui ont remonté les cours d'eau pendant les deux mois qui viennent de s'écouler.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très obéissant serviteur,

ALEX. C. ANDERSON,
Inspecteur des pêcheries, C.B.

KAMLOOPS, C.B., 7 juillet 1877.

A MM. FINLAYSON et LANE,
et HENRY HOLBROOK, écr.,
New-Westminster, C. B.

MESSIEURS.—Je n'ai reçu qu'hier votre télégramme en date du 28 du mois dernier, m'annonçant que certains particuliers que vous ne me nommez pas, plaçaient sur la rivière des trappes à poisson considérables, qui faisaient obstacle à la navigation, et que vous protestiez contre ces constructions. Il n'y a pas de doute qu'un tel procédé est à l'encontre de la loi, et en portant devant un magistrat une plainte basée sur les dispositions de l'Acte des pêcheries à cet égard, vous feriez enlever ces obstructions.

J'ai reçu avant mon départ de Victoria une demande d'un M. Ibbotson, au sujet d'une trappe à poisson. Je vous envoie avec les présentes copie de la réponse que je lui ai faite. Vous pourrez voir que je lui enjoins de ne rien faire qui pourrait obstruer la navigation de la rivière, ou qui se trouverait en contravention avec les usages établis au bas de la rivière Fraser concernant la pêche du saumon.

J'ai l'honneur d'être, etc., etc.,

ALEX. C. ANDERSON,
Inspecteur des pêcheries, C.B.

P.S.—Quant au sujet de la pêche en général, j'espère que les messieurs qui sont intéressés dans l'industrie des pêcheries, se réuniront (tel que je leur ai suggéré à mon passage à New-Westminster) et feront tels règlements sur la manière de faire la pêche que leur expérience leur montrera devoir être nécessaires. En me les envoyant, je les transmettrai immédiatement à Ottawa pour y être approuvés et sanctionnés. Je me permettrai en même temps de vous recommander de nommer un gardien ou garde-pêche qui vœillera à ce que ces règlements soient observés.

A. C. A.

(Copie du télégramme.)

A M. A. C. ANDERSON,
Kamloops.

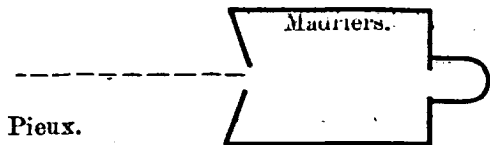
Des particuliers placent de grosses trappes dans la rivière, obstruant la navigation. Nous protestons.

FINLAYSON ET LANE.
H. HOLBROOK.

NEW WESTMINSTER, C.B., 10 juillet 1877.

A. M. A. C. ANDERSON,

CHER MONSIEUR,—Le colonel Lane et moi vous avons télégraphié au sujet des trappes à poisson qu'on était à construire pour placer sur la rivière. Cet **engin de pêche prend le petit comme le gros poisson*, et nous croyons que son usage est défendu par la loi. Si nous sommes dans l'erreur, nous allons être obligés d'en avoir nous aussi, et le poisson ne pourra pas se rendre jusqu'aux Sauvages. On doit transporter de Nanaïmo plusieurs charges de pierre pour maintenir cette trappe en forme de cœur.



Nous aimerions que vous décidiez cette question. Il y a actuellement 70 bateaux qui font la pêche, et nous demandons pour tous une justice égale et de nous mettre sur le même pied. L'absence de règlements a été cause qu'il y a eu aujourd'hui à l'embouchure des rivières des troubles qui vont nécessairement demander l'intervention des magistrats. Le bruit court qu'il y a eu des coups de couteaux et de feu échangés.

Votre, etc., etc.,

H. HOLBROOK.

N. B.—D'après l'ensemble de mes rapports, il est facile de voir que cette assertion, tout en étant exacte dans son ensemble, contient cependant une erreur.

A. C. A.

KAMLOOPS, C. B., 20 juillet 1877.

A l'hon. HENRY HOLBROOK,
Commissaire des Pêcheries,
New-Westminster.

CHER MONSIEUR,—J'accuse réception de votre lettre du 10 du courant, au sujet du télégramme que vous m'avez envoyé, conjointement avec MM. Finlayson et Lane, et auquel j'ai répondu par ma lettre du 7 de ce mois.

Vous pourrez voir par la copie de la réponse que j'ai envoyée à M. Ibbotson (car bien que vous ne le nommiez pas, je vois que c'est de lui que vous voulez parler) qu'il est bien prévenu de ne rien faire qui puisse être un obstacle à la navigation, ou en violation des règlements généralement observés pendant la pêche du saumon dans le bas de la rivière Fraser.

D'après la description que vous me faites de cette trappe, je suis d'avis qu'elle se trouve en contravention aux lois de pêche, et qu'on doit en défendre l'usage. C'est maintenant à vous de me dire s'il y a eu ou non de la mauvaise foi de la part de ceux qui l'ont construite, ou, dans le cas où il n'y aurait qu'une simple erreur de fait, s'il ne serait pas mieux de tolérer l'emploi de cet engin de pêche pour cette année seulement, avec l'entente bien arrêtée qu'on devra l'enlever à l'automne.

Je vais soumettre la question au commissaire des pêcheries et lui suggérer en même temps l'utilité de nommer un garde pêche résidant à New-Westminster, ainsi que des gardiens pour d'autres endroits sur la rivière, quoique ces derniers ne soient pas absolument nécessaires.

Je vous renouvelle le désir que j'ai déjà exprimé de voir se réunir, aussi tôt que possible, tous ceux qui s'occupent des pêcheries, afin que tous, vous puissiez suggérer tels co. seils que vous jugerez à propos et qui serviront à faire les règlements à être observés dans nos pêcheries.

Je pourrai soumettre à la considération du ministre vos observations ainsi que

les miennes, et le résultat sera de nature à trancher bien des difficultés, et fera disparaître beaucoup d'incertitude.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

ALEX. C. ANDERSON.

Inspecteur des pêcheries, C.-B.

(Copie de la lettre mentionnée plus haut.)

A M. JOHN IBBOTSON,
New-Westminster C. B.

MONSIEUR,—Au sujet de votre lettre du 22 courant, je m'empresse de vous répondre que je ne m'oppose en aucune façon à ce que vous construisiez une trappe à poisson à l'endroit que vous m'indiquez. Seulement, je dois vous prévenir qu'elle ne devra pas constituer un obstacle à la navigation sur la rivière, ni violer en rien les règles généralement suivies dans la pêche du saumon.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très obéissant serviteur,

ALEX. C. ANDERSON,

Inspecteur des pêcheries, C.-B.

MINISTÈRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES
DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE,
VICTORIA, 17 juillet 1877.

A M. W. M. SMITH,
Député du ministre de la Marine et des Pêcheries,

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de transmettre, pour l'information de votre ministère, la correspondance suivante, à la suite de laquelle je crois de mon devoir de me rendre à New-Westminster pour y faire l'inspection de la trappe à poisson dont on se plaignait et qui devait, selon ce que prétendait MM. Holbrook et Lane dans leurs lettres que vous pourrez voir, constituer plus tard un obstacle à la navigation.

Je pus m'assurer que M. A. C. Anderson, inspecteur des pêcheries, avait autorisé par écrit la construction de cette trappe, qui s'avance à 300 pieds plus ou moins dans la rivière, à angle droit avec la rive sud, et à environ cinq milles en aval de New-Westminster. La trappe repose sur une barre de sable et ne peut en aucune manière nuire présentement à la navigation, mais il est probable que les pieux qu'on a enfoncés dans le sol auront pour effet de rendre ce banc de sable plus considérable en retenant les eaux, et de produire une batture à cet endroit.

Le résultat de mes entretiens avec les propriétaires des autres établissements de conserves fut qu'ils étaient convaincus que ce système de faire la pêche était illégal, et que si l'on en permettait la pratique dans le cas présent, en l'absence de toute loi à ce contraire, chacun des intéressés s'en ferait construire, en supposant que ces trappes réussiraient.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JAMES COOPER,

*Agent du département de la
Marine et des Pêcheries, C.-B.*

NEW-WESTMINISTER, 9 juillet 1877.

Au capitaine COOPER.

CHER MONSIEUR,—Veuillez donc m'envoyer une copie de l'Acte des pêcheries du Canada.

Des particuliers d'ici sont à construire une trappe à saumon de grande dimension, faite avec des pieux et immergée dans la rivière au moyen de roches. La navigation en souffrira très probablement, et je pense qu'une telle construction est contraire à la loi. Dites-moi ce qu'elle dit à ce sujet, ou envoyez-m'en une copie et vous obligerez,

Votre tout dévoué,

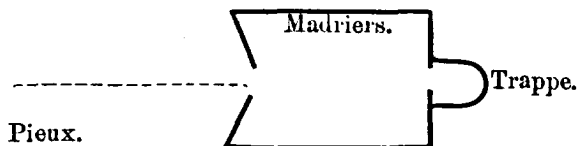
C. C. LANE,

Holbrook et moi avons envoyé notre protestation par télégraphe à M. Anderson.

NEW-WESTMINSTER, 10 juillet 1877.

Au capitaine COOPER.

CHER MONSIEUR,—Un des établissements de pêcheries d'ici est à placer une grande trappe à saumon. MM. Lane, moi et plusieurs autres, nous opposons à cette construction, parce que nous croyons qu'elle est en contravention avec les dispositions de la loi et qu'elle constituera avant longtemps un obstacle à la navigation; car si on la tolère, nous nous en ferons construire chacun une. C'est tout une construction; cette trappe se compose de pieux fixés au fond de l'eau, et de madriers. Des pierres la retiennent à sa place dans la rivière. Je me suis laissé dire que des bâtiments devaient en transporter plusieurs charges de Nanaïmo.



Tous les poissons s'y prennent, petits et gros.

Vous êtes le seul à qui nous pouvons nous adresser. En l'absence de M. Anderson, vous devez avoir tout le pouvoir nécessaire. Nous avons télégraphié à ce monsieur, mais il n'en est rien résulté. Il y a eu des troubles hier à l'embouchure de la rivière; je suppose que les magistrats vont avoir à juger cette affaire.

Votre tout dévoué

H. HOLBROOK.

VICTORIA, C. B., 7 janvier 1878.

A l'honorable

Ministre de la Marine et des Pêcheries,
Ottawa.

MONSIEUR,—Je suis arrivé ici, après avoir fait mon voyage dans l'intérieur des terres, un peu avant Noël. Depuis, j'ai reçu de différentes sources le résultat de la pêche dans les principaux établissements de cette province. Tous les rapports ne me sont pas cependant encore parvenus, mais j'espère d'ici à quelques jours recevoir les renseignements suffisants pour compléter le mien sur les opérations de l'année qui vient de s'écouler. Je vous transmettrai le tout sans délai, et à temps, j'espère, pour qu'il arrive à Ottawa avant l'ouverture de la session.

À mon passage à New-Westminster, en m'en allant, je réunis les principaux propriétaires de fonds de pêche, et nous traitâmes dans cette entrevue différents sujets se rattachant au passé et à l'avenir des pêcheries; il fut question, entre autres, de la fondation d'un établissement de pisciculture.

On se propose deux buts bien distincts en mettant sur pied un établissement de ce genre.

1. On veut d'abord s'assurer d'année en année un approvisionnement certain de saumon pour compléter la quantité requise; car, bien que ce poisson abonde à certaines époques, comme cette année par exemple, cette pêche a des résultats inter-

mittents, pour des causes qui dépendent surtout des mœurs du saumon qui visite ces eaux.

2. On voudrait ensuite introduire dans la rivière Fraser le gros saumon de la rivière Colombie (*S. Quinmatt*), espèce de poisson très recherchée et qui ajouterait une grande valeur à nos pêcheries.

A propos de cette mesure, je suggérai que le meilleur moyen de se recommander au gouvernement et de s'assurer son concours immédiat serait de lui soumettre un programme déterminé qui prouverait qu'ils veulent ardemment conduire l'entreprise à bon fin.

Sur ce, l'assemblée proposa et adopta plusieurs résolutions, dont j'ai l'honneur de vous transmettre un mémoire sur la demande expresse de ses membres.

Vous y verrez que les propriétaires de pêcheries, afin d'arriver au résultat qu'ils se proposent, sont décidés de souscrire chaque année un montant de \$7,590 afin de contribuer aux premiers déboursés et aux dépenses permanentes que le ministère paie tant pour la protection des intérêts des pêcheries dans cette province que pour faire observer les règlements qui les régissent.

Peut-être trouverez-vous que le montant proposé pour les permis de bateaux est excessif. Ce sera alors à vous à décider s'il faut ou non le réduire, ou même si l'on doit prélever le montant souscrit pour faire face aux dépenses futures, de cette manière ou d'une autre. J'ajouterai cependant que les montants et les procédés mentionnés dans mon mémoire ont été adoptés unanimement par l'assemblée, ce qui donne à croire qu'en général tout le monde s'y conformera.

En soumettant ce projet, j'ose espérer que vous le jugerez digne de votre considération la plus favorable.

Au sujet des pêcheries, je suis en état de vous annoncer, quoique mon rapport ne soit pas encore terminé, que le montant seul des exportations dépassera un demi-million de piastres, non compris le montant énorme consacré à la consommation locale.

Je fais précéder mon rapport de la proposition qui vous est faite, afin que vous l'ayez devant vous lorsque vous serez à préparer le budget annuel.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très obéissant serviteur,

A. C. ANDERSON,
Inspecteur des pêcheries, C. B.

MÉMOIRE.

A une assemblée générale tenue à l'hôtel Colonial, à Westminster, C. B., le 17 décembre 1877, étaient présents : M. Anderson, qui fut choisi pour présider l'assemblée, et les messieurs suivants, qui se livrent tous à l'industrie des pêcheries dans la partie supérieure de la rivière Fraser :—MM. Holbrook, English, Herring, Ewen, Wise, Birrell, (ce dernier représentait la maison Finlayson et Lane). M. Birrell agit comme secrétaire. Les résolutions suivantes furent proposées et adoptées :—

M. English proposa qu'une humble requête fût présentée au gouvernement fédéral, lui demandant de voter un certain crédit pour la fondation d'un établissement de pisciculture dans le but de rendre certain l'approvisionnement du saumon, et devant être situé à un endroit convenable de la rivière Fraser : les frais de construction étant estimés à \$20,000. Qu'il fût de plus résolu, afin d'atteindre plus sûrement cet objet et réaliser un capital qui pût faire face aux dépenses subséquentes, qu'un montant de vingt piastres serait chargé pour tout permis de bateau ou embarcation employé au service de la pêche, et que cette somme devait être payée d'avance ; de plus qu'on imposât une taxe ou un droit de 8 centins par boîte contenant quatre douzaines de boîtes d'une livre de saumon en conserves, et une autre taxe de vingt-cinq centins par baril de saumon salé, préparé dans aucun établissement de conserves de la rivière Fraser. La résolution de M. English, qui fut adoptée à l'unanimité, donnerait, en prenant pour base les résultats de l'année qui vient d'expirer, un revenu

de \$7,500 et dépasserait probablement cette somme si cette industrie acquérait plus de développement.

M. McEwen fut d'avis qu'on eut d'abord à faire choix d'une personne, dans la Confédération, très versée dans l'art de la pisciculture, pour faire une étude des lieux et choisir l'endroit le plus convenable où devrait être situé l'établissement projeté.

Cette assemblée est d'opinion que l'Acte des pêcheries du Canada ne peut s'appliquer dans son ensemble à cette partie du Canada, si l'on prend en considération la différence dans les mœurs et la nature du saumon qui fréquente ces eaux.

M. Wise fit remarquer à l'inspecteur qu'il était devenu nécessaire de mettre en vigueur les dispositions de la loi qui défendent de jeter la sciure des moulins dans les rivières.

Il fut de plus résolu unanimement de présenter une humble requête au gouvernement du Canada, lui demandant de faire enlever par le bateau à vapeur *Sir James Douglas*, ou par tout autre navire qu'il jugerait convenable, les troncs d'arbres qui obstruent le cours de la rivière, et ce, à tous les points où ils nuisent aux dérives, depuis l'embouchure de la rivière en remontant, jusqu'à la Mission Sainte-Marie.

NEW WESTMINSTER, C.-B., 17 décembre 1877.

E

VICTORIA, C.-B., 3 janvier 1878.

A l'honorable A. SMITH,
Ministre de la Marine et des Pêcheries,
Ottawa.

MONSIEUR, — J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre en date du 13 novembre dernier, qu'accompagnait copie d'une lettre à vous adressée par M. Meredith au sujet des places de pêche des Sauvages, ainsi que l'extrait d'une correspondance au même effet du Dr. Powell, le surintendant des affaires des Sauvages à Victoria.

Je n'ai jamais perdu de vue un seul instant la nécessité qu'il y a de protéger les droits des Sauvages à propos d'un privilège d'une aussi grande importance pour eux que l'est celui-ci, et j'ai toujours veillé, au moins en autant que la chose m'était possible, à ce que ces droits, qui leur sont héréditaires, fussent respectés.

Il est de première importance pour un grand nombre de ces tribus de Sauvages, qu'elles aient dans l'exercice de leurs privilèges une liberté absolue et qu'elles soient à l'abri de toute intervention étrangère et inutile, et même en mettant de côté la légitimité de leurs prétentions, le seul intérêt exige que le gouvernement prenne ces tribus sous sa protection spéciale. Telle était l'idée que je m'en faisais lorsque je vous expliquais, dans les différentes lettres que j'ai adressées à votre ministère, la méthode simple et économique suivie par les Sauvages dans leur manière de faire la pêche. Je craignais que vous fussiez induit en erreur par les fausses représentations de personnes moins au fait que moi de ces détails.

Même avant de recevoir votre lettre, j'avais l'intention de vous soumettre certaines idées qui auraient pu faire l'objet d'une législation particulière pendant la session qui va s'ouvrir.

On devrait décider qu'en principe les dispositions de l'Acte des pêcheries, même telles qu'amendées pour s'appliquer à cette province, seront nulles et de nul effet vis-à-vis des Sauvages qui font la pêche à leur manière et seulement pour les besoins de la vie.

En insistant sur ce point, je suis parfaitement conséquent avec moi-même; car je faisais la même recommandation au ministère dans ma lettre en date du 12 juin 1876, dont une copie est annexée aux présentes. La législature des États-Unis a introduit récemment dans un bill contenant des règlements de pêche sur la rivière Colombie, une clause spéciale absolument dans le même sens.

Je suis à préparer et je soumettrai bientôt à votre approbation un projet de loi à ce sujet, dans lequel se trouvera une disposition du genre de celle que je viens de citer.

En finissant, laissez-moi vous dire que depuis qu'on m'a choisi provisoirement pour régler la question des Sauvages dans cette province, j'ai profité de toutes les occasions qui m'étaient offertes de prendre en note les besoins de ces tribus dans les différentes localités où elles se trouvent. Chaque fois qu'il s'est agi des pêcheries, j'ai toujours veillé à leurs intérêts, et je continuerai comme par le passé à recommander à mes collègues qui, je dois le dire, partagent ma manière de voir sur ce point, de défendre les droits et privilèges héréditaires des Sauvages chaque fois qu'ils seraient menacés. Je suis convaincu que nous pouvons suivre cette règle de conduite avec succès, sans même causer aucun détriment à l'industrie des pêcheries dont les progrès sont si rapides et dont les Sauvages qui résident sur le bord de la mer retirent tant de profits.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

ALEX. C. ANDERSON
Inspecteur des pêcheries, C. B.

OTTAWA, 23 octobre 1877.

A l'honorable A. SMITH,
Ministre de la Marine et des Pêcheries,
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai reçu instruction du ministre de l'Intérieur de soumettre à la considération du ministre de la Marine et des Pêcheries, copie de l'extrait d'une lettre reçue du Dr. Powell, surintendant des affaires des Sauvages à Victoria, dans laquelle il attire son attention sur les nombreux établissements de conserves de saumon en opération sur divers points du littoral de cette province. Je demande en même temps qu'il soit pris des moyens énergiques pour empêcher la destruction des frayères et pour assurer aux Sauvages la jouissance paisible et entière des fonds de pêche qu'ils ont jusqu'ici exploités.

Eu égard aux relations critiques qui existent actuellement entre le gouvernement fédéral et les tribus sauvages de la Colombie Britannique, le ministère considère que les représentations du Dr. Powell sont de la plus haute importance, et il espère que les mesures nécessaires seront prises pour protéger les Sauvages dans la possession des fonds de pêche dont ils ont joui jusqu'ici.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

E. A. MEREDITH,
Député du ministre de l'Intérieur.

“ L'impulsion donnée aux établissements de conserves de saumon cette année a provoqué beaucoup de mécontentement chez les Sauvages, dont les pêcheurs de race blanche se sont accaparés les fonds de pêche favoris.

“ On doit construire cette année plusieurs de ces établissements sur différents points du littoral, et il est devenu urgent de prendre des mesures très actives afin d'empêcher la destruction des frayères et protéger les Sauvages dans la jouissance de certains fonds de pêche dont ils se considèrent les seuls propriétaires.

“ J'ai appris que certains établissements de pêcheries, sur la rivière Fraser, non contents des résultats extraordinaires et presque sans précédents de cette année, ont poursuivi le poisson jusque dans les eaux des lacs, et ont rapporté le poisson pris dans des bateaux à vapeur.

“ Le département des Pêcheries, dans mon opinion, ne saurait agir trop rigoureusement afin d'empêcher que de semblables abus se répètent, et de plus il devrait assigner certaines places de pêche dont les Sauvages auraient la possession exclusive; sans cela, il est à craindre que ces derniers nous créent des embarras, s'ils voient qu'on n'a pas plus souci de leurs intérêts.”

No. 18.

TABLEAU indiquant le nombre et la valeur des bateaux, embarcations, rets, etc., dans la province de la Colombie-Britannique, pendant l'année 1877.

NOM DES STATIONS.	NOM DU GÉREUR.	NAVIRES.			BATEAUX PÊCHEURS.		BATEAUX PLATS.		No. de pêcheurs.	No. de gréviers.	RETS ET SEINES.									
		No.	Tonneaux.	Valeur.	No. de matelots.	No.	Valeur.	No.			Valeur.	Rets à saumon.		Seines à saumon.		Seines à hareng.				
												No.	Verges.	Valeur.	No.	Verges.	Valeur.	No.	Verges.	Valeur.
New-Westminster, Rivière Fraser	Ewen et Wise.....				13	650			50	95	38	9120	4000							
do do	Finlayson et Lane.....				25	1200	2	600	68	150	44	4400	4500							
do do	Holbrook et Cie.....				1	150	10	350	50	97	38	1520	3800							
do do	English et Cie.....	2	60	500	26	1040			90	250	105	21000	16800	3	900	325		1	400	200
Près de l'entrée de la Riv. Fraser	J. S. Deas.....				20	900			64	150	60	8000	6000							
Inverness, rivière Skeenâ.....	Compagnie commerciale du Nord-Ouest.....	1	10	120	2	200	9	400	22	3	25	2000	2500	1	450	200				
Evaluation, le long de la côte.....	Différents pêcheurs.....				50	5000			100											
Total.....		3	70	620	137	9140	21	1350	444	745	310	46040	37600	4	1350	625	1	400	200	

STATISTIQUE des espèces, quantités et valeur du poisson, etc.—Colombie-Britannique—*Suite.*

NOM DES STATIONS.	PROPRIÉTAIRES.	Saumon, en conserves, barils.	Saumon, en boîtes, lbs.	Saumon, fumé, valeur.	Différentes espèces de poissons frais, valeur.		Egrefin, fumé, valeur.	Différentes espèces de poissons, barils.		Hareng, barils.	Hareng, fumé, valeur.	Esturgeon, en boîtes, lbs.	No. de loupes-marins.	No. de peaux de loup-marin.	Huiles.		MARCHÉS.
						\$									Huile de chien de mer, de loup-marin, et de marsouin, galls.	Huile de Oolá-han, galls.	
New Westminster, rivière Fraser.....	Ewen et Wise	1650	400032	Australie, Amérique du Sud, Grande-Bretagne.
do do	Finlayson et Lane....	916	574368	1000	Angleterre, Australie, et (Canada?)
do do	Holbrook et Cie.....	290	432000	263	Londres et Australie.
do do	English et Cie.....	200	1152000	do do
Près de l'embouch. de la riv. Fraser.	J. S. Deas.....	395	532176	do do
Iverness, rivière Skeená	Cie. commerciale du Nord-Ouest.....	10	144000
A Victoria et Esquimalt.....	M. Ingwell et autres..	100	600	100	50	1200	Marché local.
Iles Vancouver et Reine Charlotte..	5700	5700
Evaluat. de la consom. loc. de toutes espèces, y comp. l'export. de l'huile de pois., d'après le rap. des douanes	Diverses sources.....	32000	115495	10000	Exporté à Londres, moulins, mines, navigation, etc. L'huile d'Oolá-han a été achetée par les Sauvages à \$1 par gallon.
Total.....	3561	3234576	600	32000	100	50	263	1200	1000	5700	5700	115495	10000	115495	10000	

307

ALEX. C. ANDERSON,
Inspecteur des pêcheries, C.B.

VICTORIA, C.B., 27 janvier 1878.

RÉCAPITULATION.

PRODUIT et valeur des différentes pêcheries dans la province de la Colombie-Britannique, pendant l'année 1877.

Espèces de poisson.	Quantité.	Prix.	Valeur.
		\$ cts.	\$ cts.
Saumon, mariné.....	3,561 brls.....	8 00	28,488 00
do en conserves, en boîtes.....	3,234,575 lbs.....	0 13½	436,667 76
do fumé, valeur.....			600 00
Hareng, mariné.....	263 brls.....	8 00	2,104 00
do fumé, valeur.....			1,200 00
Egrefin do do.....			100 00
Esturgeon, en conserves, boîtes.....	1,000 lbs.....	0 12½	125 00
Poisson mêlé, autre que le saumon.....	50 brls.....	6 00	300 00
Peaux de loup-marin.....	5,700 pieces.....	4 50	25,650 00
Huile de chien de mer, loup-marin et marsouin.....	115,495 galls.....	0 40	46,198 00
do d'oolâ-han.....	10,000 do.....	1 00	10,000 00
Poisson frais, vendu sur les marchés.....	Valeur.....		30,000 00
do en conserves, pour la consom. locale do.....			2,000 00
Valeur totale du produit des pêcheries en 1877.....			583,432 76
do do do 1876.....			104,697 00
Augmentation.....			478,735 76

Quantité et valeur du poisson exporté de la Colombie-Britannique pendant l'année 1877, tel qu'indiqué dans le rapport des douanes.

Saumon, mariné.....	2,492 brls.....	\$ 18,673 00
do en conserves, en boîtes.....	3,170,512 lbs.....	389,240 00
Hareng, mariné.....	516 brls.....	2,064 00
Peaux de loup-marin.....	5,700 pieces.....	25,650 00
Huile de poisson.....	65,495 galls.....	20,973 00
Valeur totale exportée.....		\$456,600 00

No. 19.

RAPPORT SUR LES PÊCHERIES DE MANITOBA POUR L'ANNÉE 1877.

PETITE-BRETAGNE, COMTÉ DE LISGAR,

PROVINCE DE MANITOBA, 25 janvier 1878.

A l'honorable

Ministre de la Marine et des Pêcheries,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre, sous forme de tableau, la quantité et la valeur du poisson pris pendant l'année 1877, dans les eaux de cette province et dans cette partie des lacs Manitoba et Winnipeg qui l'avoisinent.

Comme vous pourrez l'observer, le rendement du poisson blanc, aux différentes places de pêche a été plus considérable que celui de l'année dernière. Somme toute, il en est résulté une augmentation de trente-huit mille, et les prix se sont élevés de cinq à huit piastres le quintal, à chacune des places de pêche. Nous pouvons attribuer ce progrès sensible à deux causes :

1. Au nombre de ceux qui ont fait la pêche aux différents endroits accoutumés, à l'embouchure de la rivière Winnipeg, et qui a été plus considérable que celui des années précédentes.

2. Au temps calme dont nous avons joui pendant toute la saison de la fraie, qui a commencé vers le 10 octobre et s'est continuée jusqu'au commencement de novembre. Les pêcheurs consacrent une partie de leur pêche à la consommation locale, mais il s'en expédie une grande quantité au dehors, surtout à Winnipeg.

Pêche de l'esturgeon.

Bien que la pêche de cet excellent poisson ait mieux réussi que l'année dernière, on remarque cependant qu'il ne visite pas les eaux de la rivière Rouge en aussi grand nombre que les années précédentes. Personne n'a encore essayé de faire de la pêche de l'esturgeon une industrie particulière, quoiqu'il soit aussi abondant que jamais dans les lacs, et pourtant, marine, il n'est en rien inférieur à la truite ou au saumon préparé de la même manière.

S'il a été pris peu de brochets cette année, c'est que le principal endroit où l'on pêche ce poisson à la ligne, près de l'embouchure de la rivière, se trouvait en dedans des limites de la Quarantaine. Ensuite ceux qui avaient l'habitude de vivre du produit de cette pêche, se trouvant l'hiver dernier plus ou moins bien approvisionnés de blé et de pommes de terre, s'y sont livrés avec moins d'ardeur.

Pêche de la barbotte.

Les résultats de cette pêche n'ont pas été aussi bons que ceux de l'année précédente, ce qui est dû probablement aux eaux hautes et à la grande quantité d'herbe et de feuilles mortes que la rivière charriait et qui s'attachaient aux lignes et aux hameçons, brisant quelques fois les unes et s'enroulant tellement autour des autres que le poisson ne pouvait mordre à l'amorce. De plus, un grand nombre de pêcheurs se trouvaient avoir assez de vivres à leur disposition pour pouvoir se passer de poisson.

On peut en dire autant au sujet de la diminution dans les résultats de la pêche de la laquaiche. Si la récolte de la perchaude, de l'achigan et de la carpe n'a pas été forte, c'est dû, jusqu'à un certain point, au peu de cas que font de ces poissons ceux qui peuvent se procurer tout autre genre de nourriture. L'achigan a été très rare depuis quelques années dans les eaux de la rivière Rouge et dans celles de l'Assiniboine.

Il n'existe aucune passe-migratoire dans toute la province; de plus, pas une des dispositions de l'Acte des pêcheries ne s'applique à nous, à ma connaissance; de sorte qu'ici il n'y a pas de saisons réservées. Je profite de cette occasion pour vous faire observer que la barbotte devrait être protégée pendant l'époque de la fraie. L'esturgeon fait son apparition dans la rivière aussitôt après le départ des glaces, et de ce temps commence pour lui la saison de la fraie, qui se continue jusqu'au commencement ou au milieu de juin, après quoi il retourne dans les eaux du lac. Jadis ce poisson visitait la rivière chaque fois qu'il soufflait une forte brise du nord ou du nord-ouest, probablement dans le but de venir y chercher sa nourriture; il n'en est presque pas venu depuis quelques années.

Si Dieu m'accorde la vie et la santé, je me propose de visiter, la semaine prochaine, la colonie islandaise sur les bords du lac Winnipeg. Je transmettrai au ministère tous les renseignements qu'il me sera possible de recueillir, et s'ils sont de quelque importance j'en ferai le sujet d'un supplément à mon rapport, ou j'adopterai toute autre forme que vous voudrez bien me suggérer.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

D. GUNN, PÈRE,
Garde-pêche de la province de Manitoba.

PETITE-BRETAGNE, 9 février 1878.

A l'honorable

Ministre de la Marine et des Pêcheries,
Ottawa.

MONSIEUR, — J'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'intention que je vous exprimais dans ma dernière lettre, j'ai visité l'établissement islandais qui se trouve sur la rive occidentale du lac Winnipeg. Aussitôt arrivé, je me suis enquis auprès d'eux, s'ils avaient fait la pêche et si leurs travaux avaient été couronnés de succès. De tout ce que j'ai appris, il résulte que les différentes espèces de poissons qu'ils ont pêchés pendant l'été sont la barbote, la laquaiche, le brochet, la perchaude, le crapais, la carpe et l'esturgeon de temps à autre. Les pêcheurs m'ont aussi déclaré qu'ils se servaient quelquefois de seines, mais avec plus ou moins de succès ; un coup de filet n'a parfois rapporté que sept poissons, d'autres 700. Les mailles de ces seines ont une grandeur de trois pouces. Le fond du lac, à l'ouest, se compose de vase molle, de sable et de graviers, avec peu ou point de cailloux, de sorte qu'il est peu favorable pour la pêche d'été. C'est un fait bien connu des pêcheurs de Kéwain que pendant les chaleurs de l'été, le poisson recherche les eaux profondes et n'approche du rivage que lorsqu'elles se sont refroidies. Les Islandais n'ont aucun bateau ni embarcation quelconque dans laquelle un homme de sens voudrait se risquer à deux milles du rivage. Leurs embarcations, qui ressemblent à des radeaux, dont les bords sortent à peine au-dessus de l'eau, et dont le devant est carré, ne sauraient résister aux bourrasques de vent qui agitent la surface du grand lac et changent ses flots en montagnes. Les rets dont les pêcheurs se servent sont, autant que j'ai pu voir, défectueux et mal faits. La moitié des mailles de ceux que j'ai examinés étaient échappées ou n'avaient pas la grandeur convenable pour prendre le poisson blanc.

D'après ce qu'on m'en a dit, les résultats de la pêche du poisson blanc, pendant la saison de la fraie, ont été à peine suffisants pour faire face aux besoins quotidiens, de sorte qu'il n'a été presque rien mis de côté comme provisions d'hiver ; mais à cette époque et aussitôt que les glaces du lac furent prises, un grand nombre de pêcheurs se mirent à la recherche du poisson ; un certain nombre, munis de tentes ou d'autre chose qui pût les remplacer, de poêles, combustible, provisions et rets, se dirigèrent vers l'est, et après avoir dressé leurs tentes, tendirent leurs filets et passèrent plusieurs nuits sur le lac. Après avoir essayé inutilement, à plusieurs endroits, ils furent obligés de revenir, sans avoir rien pris. D'autres allèrent dans le nord, et rendus à une distance de cinquante à soixante milles, ils se mirent à pêcher, et prirent un grand nombre de poissons de la plus belle qualité ; l'un deux rapporta 300 poissons blancs, un autre qui avaient six rets en prit 900 ; le reste, selon les moyens à leur disposition, mais tous cependant réussirent. Vers la fin de janvier et pendant le mois de février, le poisson se tient dans une espèce de torpeur dont il ne se réveille que lorsque l'eau de neige pénètre sous la glace. C'est l'époque où il se prend en plus grande quantité. Je souhaite tout le succès possible à nos amis Islandais pendant la pêches des mois de mars et d'avril ; d'autant plus que, dans mon opinion, ils le méritent de toutes les façons. J'aurais prolongé davantage mon voyage et mes renseignements n'en auraient été que plus complets, mais je fus informé à Gimli que le département des Pêcheries s'était adressé à un monsieur de cet endroit pour obtenir de lui un rapport des résultats de la pêche sur la rive occidentale du lac.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

D. GUNN, PÈRE,
Garde-pêche de la province de Manitoba.

STATISTIQUE du nombre et de la valeur des bateaux, chaloupes, rets, etc., ainsi que le produit et la valeur du poisson, dans Manitoba, pour l'année 1877.

STATION.	BATEAUX ET CHALoupES EMPLOYÉS A LA PÊCHE.				RETS, LEUR NOMBRE, DIMENSION, VALEUR, ETC.						ESPÈCES ET QUANTITÉS DU POISSON.										TOTAL.			
	Bateaux.		Chaloupes.		Rets à ceils d'or.			Rets à poisson blanc.			Poisson blanc, brls.	Poisson blanc, lbs.	Poisson blanc, No.	Truite, brls.	Eurygon, No.	Ceil-d'or, No.	Maskinongé, brls.	Barbote et carpe, No.	Brochet, No.	Doré, brls.		Poisson comm., No.		
	No.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	No.	Valeur.	Hommes.	No.	Verges.	Valeur.													No.	Perches.
LAC MANITOBA.																								
<i>Côté ouest.</i>																								
Baie du Sable.....				15	150	20				95	898	332									200	500	835 00	
Grosse Pointe.....				5	50	5				15	142	52									300	600	141 00	
<i>Côté Est.</i>																								
Pointe-du-Chêne.....				8	80	9	30	60	30	80	640	280				7420		8000			450	1000	826 10	
St. Laurent.....				19	190	20	40	80	40	93	744	325				12000		10000			1000	1500	1285 00	
Lac Winnipeg.....				110	880	150	80	160	80	750	7091	2625				80000		520	35000		25000	2500	11000	15375 00
Rivières Assiniboins et Rouge.....				90	720	100	120	240	120	250	1500	500				1200		150	20000		20000	1300	5000	5561 00
Total.....				247	2070	304	270	540	270	1283	11015	4114				111820		670	73000		45000	5750	19600	24023 10

RÉCAPITULATION

Du produit et de la valeur des différentes pêcheries dans Manitoba, durant l'année 1877.

Espèces de poisson.	Quantités.	Prix.	Valeur.
		\$ cts.	\$ cts.
Poisson blanc.....	111,820 pièces	0 08	8,945 60
Esturgeon	870 do	5 00	3,350 00
Œil-d'or.....	73,000 do	0 02	1,460 00
Barbote et carpe.....	45,000 do	0 20	9,000 00
Brochet	5,750 do	0 05	287 50
Poisson commun	19,600 do	0 05	980 00
	Total de la valeur et du produit des pêcheries en 1877		24,023 10
	do do 1876		30,590 75
	Diminution		\$6,567 65

ANNEXE No. 1.

LISTE des agents des pêcheries des provinces d'Ontario, Québec, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, Ile du Prince-Edouard, Colombie-Britannique et Manitoba, nommés en vertu de l'Acte des Pêcheries, [1868], avec indication de leurs districts, adresse à la poste, salaire, etc., etc., et avec distinction des agents qui, étant garde-pêche, sont chargés d'agir *ex officio* comme magistrats, d'avec ceux qui agissent comme gardiens de pêche et n'exercent pas les pouvoirs de magistrat.

PROVINCE D'ONTARIO.

Nom.	District.	Adresse.	Garde-pêche ou gardien.	Salaire.
				\$ cts.
Samuel Wilmot.....		Newcastle	Officier chargé du soin de l'établissement de pisciculture à N.-Castle Sandwich.	2,000 00
Henry Hunt.....	Ile Larue.....	Rockport	Gardien	20 00
John Wallace	Ile Lindoe.....	Lausdowne	do	50 00
J. D. McMillan.....	Lac St. Francis, de Cornwall au Coteau du Lac, et de St. Régis à Ste. Cécile.....	Dundee, P.Q.....	G.-pêche	50 00
John Mooney.....	Brockville à Cornwall.....	Prescott.....	do	200 00
Peter Kiel.....	Iles Wolfe et Amherst, et les eaux des alentours en descen. jusq. Brockville.	Ile de Wolfe	do	200 00
David Conger.....	Du portage à la pointe Pierre.....	Wellington.....	do	100 00
Peter Huff, jun	De la pointe ouest à la Pointe Pierre.	Pictou.....	do	50 00
Wm. A. Palen	De la pte. Pierre à la pte. Petticoat.....	Pointe Pierre, Cherry Valley	do	50 00
John G. Hicks.....	De la pte. Petticoat à la rivière Noire	Esse Sud.....	do	100 00
Wm Plews.....	De la riv. Noire au quai de Bongard.....	Prinyer	do	100 00
Charles Gilchrist..	Le lac Rice et la partie du lac Ontario faisant face au comté de Northumberland.....	Port Hope	do	400 00
Jos. I. Thompson..	Du passage de Cole à Prescott.	Brockville	Gardien	50 00
Hugh Thompson..	Des limites ouest du comté de Leeds-Sud, au passage de Cole et aux îles en face, dans le fleuve St. Laurent, y compris l'île de Howe.	Gananoque.....	G.-pêche..	50 00
David Hamilton....	Lac Charleston, lac et rivière Gananoque.....	Lac Charleston, P.O.....	Gardien	50 00
A. J. Harrington..	Lac Scngog (côté ouest).	Port Perry	G.-pêche..	50 00
John McAllister....	do (côté est).	Cesarea.....	Gardien	50 00
Alfred Knight	Bord du lac et les eaux des îles Lennox et Addington.....	Petworth	G.-Pêche..	200 00
Charles Wilkins ...	Eaux de la baie de Quinté sur les bords du comté d'Hastings, et depuis le Portage vers l'est jusqu'à Mill Point, dans le comté de Prince-Edouard.....	Belleville	do	200 00
	A reporter.....			3,970 00

LISTE des agents des pêcheries des diverses provinces, etc.—*Suite.*PROVINCE D'ONTARIO.—*Suite.*

Nom.	District.	Adresse.	Garde-pêche ou gardien.	Salaire.
				\$ cts.
	Report.....			3,970 00
John W. Kerr.....	Du havre de Whitby at Port Maitland	Hamilton.....	G.-pêche..	500 00
James G. Wilcox.....	Rivière Crédit.....	Port Credit.....	do	50 00
Ghas. L. Bingham.....	La partie des comtés de Norfolk et d'Haldimand sur les bords du lac Érié.....	Pleasant Hill.....	do	200 00
Alex. McBride	La partie du lac Érié vis-à-vis le comté d'Elgin.....	Port Burwell.....	do	50 00
John McMichael.....	Le bord du lac Érié, comté de Kent.....	Rond Eau.....	do	50 00
Andrew Hughson.....	De la rivière Crédit, de Orangeville à Norval, avec les townships de Mono, Garafaxa Est, Albion, Amaranth, Luther et Caledon, jusqu'aux cascades des moulins de Church.....	Orangeville.....	do	50 00
Peter McCann	De London à Thamesville, sur la rivière Thames.....	London	do	150 00
E. Boismier.....	De la petite rivière Baptiste sur le lac Ste. Claire, à la pointe Pélée.....	Sandwich.....	do	200 00
James Cummins.....	Il. de la pointe Pélée.....	Kingsville	Gardien...	50 00
D. McMaster	De la pte. Baby, sur la riv. Ste. Claire à la P. au Chaudron sur le lac Huron	Sarnia	G.-pêche..	200 00
A. C. McKinnon	De la pointe au Chaudron à la Pointe Clarke, sur le lac Huron.....	Goderich	do	100 00
James Muir	De la pointe Clarke au cap Hurd, y compris les îles environnantes.....	Port Elgin.....	do	100 00
Geo. S. Miller.....	D'Owen Sound au cap Hurd.....	Owen Sound.....	do	100 00
James Patton.....	De Collingwood à la pointe Riche.....	Collingwood	do	250 00
Samuel Fraser.....	De la pte. Cockburn à la pte. à l'Oril.....	Midland	do	100 00
Farquhar McRae.....	Riv. Sydenham et lac Ste. Claire, de la petite riv. Baptiste à la pte. Baby.	Wallaceburg.....	do	150 00
Geo. B. Abrey.....	Îles Manitoulines et les îles environnantes dans le lac Huron	Petit Courant.....	do	100 00
Wm. McGown	De la pointe à l'Original à Byng Inlet, baie Georgienne.....	Parry Sound.....	Gardien...	50 00
Alex. Proulx	De Byng Inlet à la rivière Thessalon.	Killarney	do	50 00
Jos. Wilson	De la rivière Thessalon à la tête du lac Supérieur.....	Sault Ste. Marie	G.-pêche..	100 00
James Dickson.....	Du lac Supérieur, dep. les îles de l'Ardoise jus. l'emb. de la riv. aux Tourtes	Débarcadère du Prince Arthur.....	do	100 00
Alex. McKenzie	Lac Simcoe et ses tributaires	Barrie	do	50 00
Wm. R. Young.....	Lac Simcoe, de la baie de Cook à Beaverton.....	Keswick.....	do	50 00
George Cochrane	Les eaux intér. du comté de Peterboro' y compris les lacs aux Tourtes, Original, Truite-saumonée, Pierreux, Esturgeon et Chemong.....	Lakefield.....	do	200 00
Daniel Bowen.....	Division sud ou est du comté de Peterboro', comp. les eaux des rivières au Goéland et Brulée et leurs tributaires, ainsi que les lacs Drag, de l'Aigle, l'Original, Roche Rouge, Croche et autres, en dedans de leurs limites...	Haliburton	do	100 00
James McFadden.....	Rivière et lac Mississippi	Carleton Place.....	do	30 00
Jno. Lyon.....	Rivière Madawaska et lac des Chats.	Arnprior	do	50 00
Andrew Ielfer.....	Rivière et lacs Bonnechère, comté de Renfrew.....	Pointe au Sable.....	do	50 00
	A reporter.....			7,200 00

LISTE des agents des pêcheries des diverses provinces, etc.—*Suite.*PROVINCE D'ONTARIO.—*Suite.*

Nom.	District.	Adresse.	G.-pêche ou gardien.	Salaire.
	Report			\$ cts. 7,200 00
James Sutherland..	Les eaux intérieures du comté de Victoria, au nord du lac à l'Esturgeon et au-dessus de la chute Fénélon.....	Woodville	do	100 00
John McGregor.....	Lacs Rideau	Westport	Gardien.....	75 00
Henry Lawe.....	Grande Riv., de l'embouc. à Caledonia	Dunnville	G.-pêche..	100 00
Robert Watt.....	Grande Rivière et ses tributaires, de Brantford en remontant.....	Brantford.....	do	100 00
Wm. E. Foot.....	Lacs Muskoka, Rosseau, Joseph, lac des Baies et la riv. Maganetawan....	Bracebridge	do	125 00
Wellington Hull..	Les rivières Crédit et Speed, avec leurs tributaires, dans les townships d'Eramosa, Erin, Caledon et Esquesing.....	Erin.....	do	50 00
	Total			7,750 00

PROVINCE DE QUÉBEC.

Napoléon Lavoie..	Bas du fleuve St. Laurent et Golfe....	Bassin de Gaspé (en été), l'Islet (en hiver).....	Officier commd. le nav. du gvt préposé à protection des pêch. G.-pêche..	1,400 00
C. Caron.....	De la Pointe Lévis à la Rivière Ouelle	L'Islet		200 00
Jules Gauvreau ..	De la Rivière Ouelle à la Pointe à la Loupe, Ile Verte.....	Ile Verte	do	100 00
H. Martin.....	De la Pointe à la Loupe, Ile Verte, à la rivière Rimouski (inclusivement.)	Rimouski.....	do	100 00
L. E. Grondin	Rimouski à la Rivière Blanche	do	do	100 00
Vital Charest.....	Rivière Blanche au Cap Chatte	Matane	do	100 00
George Gagnon.....	Les eaux inter., comté de Témiscouata	St. Epiphane.....	Gardien	30 00
Cyrille Dubé.....	Lac Témiscouata et les eaux adjacentes, comté de Témiscouata	Notre Dame du Lac....	do	30 00
Alfred Blais	Lac et rivière Matapédia à Causapsca	Causapsca.....	do	100 00
J. J. Letourneau..	Cap Chatte à la rivière Ste. Anne des Monts	Ste. Anne des Monts ..	do	100 00
P. Vibert, fils.....	Rivières York, Dartmouth et St. Jean, Bas. de Gaspé à la pte. au Maquereau	Bassin de Gaspé	do	200 00
John Phelan.....	De la pte. au Maquereau à la pt. Paspé.	Port Daniel.....	do	50 00
R. W. H. Dimock..	De la pte. Paspé à la pte. Maguasha	New Richmond.....	do	200 00
John Mowat	Cette partie du comté de Bonaventure s'étendant de la pointe Maguasha en remontant, et y compris les rivières Matapédia et Ristigouche et leurs tributaires.....	Dee Side, Matapédia....	do	300 00
Daniel Rosa.....	Lacs Beauport, St. Charles et lacs adjacents	Québec.....	Gardien	50 00
L. P. Huot.....	Lacs Philippe, Gagné et les lacs adjacents, et l'île d'Orléans	St. Roch, Québec.....	G.-pêche..	100 00
	A reporter.....			3,160 00

LISTE des agents des pêcheries des diverses provinces, etc.—*Suite.*PROVINCE DE QUÉBEC.—*Suite.*

Nom.	District.	Adresse.	G.-pêche ou gardien.	Salaire.
	Report			\$ cts. 3,160 00
J. E. Demeule	Riv. du Gouffre à la riv. aux Canards, y compris les lacs aux environs de la Malbaie et de la baie St. Paul.....	Malbaie.....	Gardien ...	50 00
Etienne Tremblay. Jos. Simard	} Lacs en arrière de la Malbaie et de la baie St. Paul	{ Baie St. Paul	do ...	30 00
Antoine Filion		{ St. Agnès.....	do ...	40 00
		{ Baie St. Paul	do ...	30 00
F. Saillant.....	Eaux dans les comtés de Chicoutimi et Saguenay.....	Tadousac.....	G.-pêche..	150 00
Job Bilodeau.....	Lac St. Jean et ses tributaires, haut du Saguenay.....	Metabetchouan.....	Gardien....	50 00
Joseph Boily	Des Escoumains à Bersimis.	Mille Vaches	do ...	50 00
G. L. Duguay.	Rive nord de Manicouagan à la pointe des Monts, y compris les rivières Becscie, Miscassini et Godbout.....	Godbout..	do ...	150 00
J. O. Bélanger.....	Rive nord du fleuve St. Laurent, de la pointe des Monts à la baie des Ro- chers, y compris les rivières de la Trinité et de la Pentecôte	L'Islet.....	do ...	150 00
G. Mathurin.....	District de Moisie, de la pte. au Jam- bon à la pointe St. Charles, y com- pris la rivière Moisie.....	Montmagny	G.-pêche..	150 00
D. B. McGie	De la pte. aux Esquim. à la riv. Sheld.	Port Daniel	do ...	100 00
P. C. Gobeil.....	District de Watsheeshoo, de la baie Ateepetal Ouest à la petite rivière Watsheehoo Est.....	Natashquan.....	do ...	150 00
J. B. Couillard.....	District de Natashquan, de la rivière Nabissipi à la pointe Kegashca.....	Montmagny.....	G.-pêche..	150 00
J. Legouvé.....	Division de St. Augustin, du cap Whittle à Checatca.....	Pacachoo	Gardien ...	100 00
W. H. Whitley.....	Division de Bonne Espérance, de Che- catca au Blanc Sablon	Bonne Espérance.....	do ...	100 00
J. J. Fox.....	Iles de la Madeleine.....	Amberst	G.-pêche..	50 00
W. C. Willis.....	Eaux du district de St. François.....	Sherbrooke	do ...	150 00
H. W. Austin	Districts de Montréal et Richelieu, y compris la rivière Richelieu et ses tributaires.....	Chambly.....	do ...	200 00
S. F. Copp.....	Lac Memphremagog, dans les comtés de Stanstead et Brome.....	Georgeville	do ...	100 00
J. B. Chevalier.....	Rivière Richelieu, de St. Jean au lac ChAMPLAIN.....	St. Jean, Iberville.....	do ...	100 00
Pierre Latraverse..	Cette partie du fleuve St. Laurent, sur les bords des comtés de Riche- lieu, Yamaska et Berthier, dans la province de Québec, y compris Sorel et les îles adjacentes.	Sorel.....	Gardien....	100 00
P. E. Luke	Baie Missisquoi, dans le lac Cham- plain, et la rivière au Brochet.....	Phillipsburg	G.-pêche..	50 00
Wm. Clyde.....	Riv. Chateaugay et ses tributaires...	Huntingdon	do ...	50 00
Andrew Watt.....	Rivière Chateaugay, depuis l'embou- chure jusqu'au village.....	Bassin de Chateaugay..	do ...	50 00
Alexander Beaton.	Les eaux intérieures en arrière du comté d'Argenteuil	Lost River, P. O., Har- rington.....	do ...	30 00
L. J. Loranger.....	Les eaux intérieures du comté de Ter- rebonne	St. Sauveur.....	do ...	100 00
	A reporter.....			5,590 00

LISTE des agents des pêcheries des diverses provinces, etc.—*Suite.*PROVINCE DE QUÉBEC.—*Suite*

Nom.	District.	Adresse.	Garde-pêche ou gardien.	Salaire.
	Report	\$ cts. 5,590 00
Thomas Evans.....	Eaux intérieures des townships de Gore, Wentworth et Howard dans le comté d'Argenteuil, et ceux de la Seigneurie de Mille Îles et le township de Morin, dans le comté de Terrebonne	Lakefield	Garde-p.	30 00
Ouncan Dewar.....	Eaux intérieures, Seigneurie d'Argenteuil, dans les townships de Chatham et Grenville, dans le comté d'Argenteuil	St. André	do	30 00
	Total.....	5,650 00

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE.

W. H. Wylde.....	Nouvelle-Ecosse	Port Mulgrave.....	Inspecteur	1,400 00
W. H. Rogers.....	do	Amberst.....	Officier des pêcheries.	800 00
	<i>Comté d'Annapolis.</i>			
W. T. Carty.....	Comté d'Annapolis	Annapolis	Garde-p.	120 00
Miner Clark	Du pont de Laurencetown à la traversée de Clarke.....	Bridgetown.....	Gardien.	25 00
James B. Dobson...	Du pont de Laurencetown à la ligne du comté, y compris la riv. Nictaux	Laurencetown.....	do	25 00
Charles Bartaux...	Rivière Nictaux	Wilmot.....	do	25 00
J. H. Pineo.....	Ruisseau de Lovett.....	Round Hill.....	do	25 00
Thomas Devers.....	Rivière Annapolis et à l'Anguille.....	Annapolis.....	do	25 00
A. F. Morton.....	Rivière Annapolis	Wilmot.....	do	25 00
J. H. Parker.....	Rivière Nictaux	Nictaux.....	do	25 00
	<i>Comté d'Antigonish.</i>			
A. W. McDonald...	Comté d'Antigonish.....	Antigonish	Garde-p.	125 00
Angus McDonald...	De l'entrée du havre au pied des marécages, et de là, en remontant la Tracadie, jusq. lac, et dep. les marécages jusq. ruiss. du Monastère, y compris les ruiss. de l'étab. Franc. et Tarbits	Tracadie.....	Gardien.	25 00
J. R. Aymer	De l'entrée du havre aux Fourches, de là, sur la riv. Pomquet, aux moulins de V. Chisholm's, et des Fourches sur la rivière Noire à la Chute.....	Fourches Pomquet, Antigonish	Gardien.	25 00
Albert Randall	Du rivage au lac	Bayfield, B.f.....	do	15 00
Colin Chisholm	Du havre d'Antigonish au pont de McWilliams ou de St. André	Bas de la rivière du Sud, Antigonish.....	do	25 00
Lochlin Cameron	Du pont de McWilliams au pont de Frazer, y compris le Grand Ruisseau	Haut de la rivière du Sud.....	do	30 00
	A reporter	2,740 00

LISTE des agents des pêcheries des diverses provinces, etc.—*Suite.*PROVINCE DE LA NOUVELLE-ECOSSE.—*Suite.*

Nom.	District.	Adresse.	Garde-pêche ou gardien.	Salaire
				\$ cts. 2,740 00-
	Report			
	<i>Comté d'Antigonish—Suite.</i>			
John Cumming.....	Du pont de Frazer à la ligne du comté, tête du lac.....	Haut de la rivière du Sud, Antigonish.....	Gardien....	20 00-
John Dexter	Du havre d'Antigonish (au pied du marais), au ruiss. du moulin Trotter; de là, en remont. ce ruiss. jusq. moulin de Trotter, y compris les deux bras de la riv. de l'O. et le ruiss. Bailey..	Antigonish.....	do ...	30 00-
Donald Chisholm....	Du ruisseau du moulin de Trotter au barrage de W. Thompson.....	Sources Salées, Antigonish.....	do ...	25 00-
Alex. Macadam.....	Du barrage de Thompson au pont des Fourches d'Addington.....	Riv. Ouest, Fourches d'Addington, Antig.	do ...	25 00-
Hugh Cameron.....	Du pont des Fourches au pont de Pinkeytown, y compris les rivières James et du Castor.....	Addington, B.I.....	do ...	25 00-
Duncan Fraser.....	Du pont de Pinkeytown au moulin de Stewart	Ohio	do ...	20 00-
James Chisholm....	Du rocher de Campbell sur la rivière Pomquet, au moulin de V. Chisholm, bras est, et au moulin d'Alexandre McDonald, bras ouest.....	St. André	do ...	25 00-
	<i>Comté du Cap-Breton.</i>			
Francis Quinan.....	De la pointe inférieure à la tête sud de la baie aux Vaches, et du côté nord de la baie de Mira, y compris les rivières au Saumon et Sydney...	Sydney.....	Garde-p...	120 00
Anthony Spencer..	Rivière Mira, Ruisseau Noir.....	Mira Gut, B.I.....	Gardien....	25 00
Wm. Burke.....	Pont de Mira et rivière à la Truite.....	Pont de Burke, rivière Mira	do ...	25 00-
John McEachen....	Rivière au Saumon	Grand Mira, Arichat...	do ...	25 00
Thos Moore.....	Ruisseaux Balls et Leeche	Sydney Nord.....	do ...	20 00-
Donald McDonald..	Rivière Sydney et les Fourches.....	Lingau	do ...	20 00-
Alex. McLean.....	Ruisseau du Moulin	Ruisseau du Moulin	do ...	20 00-
York Barrington...	Du nord de East Bay à la source de la rivière Sydney, y compris partie de l'île Boularderie	Mines de Sydney	Garde-p...	120 00
Alex. McDonald....	Du sud de East Bay à la riv. au Saumon.	East Bay	do ...	120 00-
Allan McAdam.....	Eskasoni	Eskasoni	Gardien....	25 00
Angus Morrison....	Pont de Marion, Mira.....	Pont Marion, Mira	do ...	25 00-
Denis Murphy.....	Etangs, Mines de Sydney	Etangs, Mines de Sydn.	do ...	25 00-
D. McDonald.....	Trou au Saumon, Fourches de Sydney	Sydney.....	do ...	25 00-
M. McLellan.....	Ruisseau de Rory Brack.....	Ruisseau de Rory Brack	do ...	25 00-
P. Keefe.....	Ruisseau Nord-Ouest, Grand Lac et ses tributaires.....	Lingau	do ...	25 00-
Donald M'Cormack	Ruisseau de Leitche et riv. George.....	Ruiss. de Leitche, B.I.	do ...	25 00-
John McNeil.....	Rivière Tracadie qui se jette dans le lac Bras d'Or.....	Benacadie, B.I.....	do ...	25 00-
	A reporter			3,605 00

LISTE des agents des pêcheries des diverses provinces, etc. — Suite.

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE.—Suite.

Nom.	District.	Adresse.	Garde-pêche ou gardien.	Salaire.
	Report.....			\$ cts. 3,605 00
<i>Comté de Colchester.</i>				
Wm. Blair.....	Comté de Colchester, division Est.....	Onslow	G.-pêche..	100 00
G. N. Christie	Rivière au Saumon.....	Truro	Gardien....	25 00
Samuel Frame	do Shubenacadie.....	Rivière Shubenacadie..	do	25 00
R. J. Pollock	do Stewiacke (inférieure).....	Stewiacke inférieure....	G.-pêche..	75 00
George Fulton.....	do do (supérieure).....	Riv. Stewiacke, Brookfield.....	Gardien....	25 00
J. Bonyman.....	Comté de Colchester, division nord, compren. la baie Tatamagauche et les rivières des Français et Waugh.	New Annan	G.-pêche..	40 00
J. W. Davison	Comté de Colchester, division Ouest.....	Upper Economy.....	do	100 00
J. Urquhart.....	Rivière Waugh.....	Rivière Tatamagauche.	Gardien....	50 00
W. McElheney.....	do De Bert.....	Londonderry	do	25 00
Henry Urquhart.....	do Folly	do	do	25 00
Thos. Davidson, 2nd.....	do Portapique.....	Portapique, B.I.....	do	25 00
George Moore.....	do Economie	Economy.....	do	25 00
Mat. G. Murray.....	do Saumon	Truro	do	25 00
William Winton.....	do Stewiacke (inférieure).....	Stewiacke inférieure	do	25 00
Alfred Wright.....	do do do	do	do	25 00
<i>Comté de Cumberland.</i>				
Isaac J. Hingley.....	C. de Cumberland, div. est, compren. tous les cours d'eau qui se jett. dans le détroit de Northumberland.....	Oxford	G.-pêche..	100 00
Oliver Fillmore	Riv. Philippe, chute Hanam, en amont.	Rivière Philippe	Gardien....	25 00
John W. Moore	do do en aval.....	do	do	25 00
Jer Brownell.....	Rivière Shinimicas	Shinimicas, R. aux Oies	do	25 00
Asa Fillmore.....	do Philippe	Rivière Philippe	do	25 00
James King.....	Comté de Cumberland, division ouest, comprenant tous les cours d'eau qui affluent dans la baie de Fundy.....	Amherst.....	G.-pêche..	100 00
David Corbett.....	Rivières Laplanche et Nappan.....	do	Gardien....	25 00
Moses Harrison.....	do Maccan.....	Maccan, B.I.....	do	25 00
John Canham.....	do Hébert.....	Rivière Hébert.....	do	25 00
Francis L. Jenks.....	Parrshoro' Head	Parrshoro'.....	do	25 00
W. C. Rindress.....	Rivière Wallace	Wallace	do	30 00
Elijah Fowler	Rivières Diligent, Tête de Bélier et du Renard, y comp. les pêch. dep. File aux Perdrix jusq. l'île Spencer.....	Rivière Diligente, Parrshoro'.....	do	30 00
<i>Comté de Digby.</i>				
J. H. Morehouse	Comté de Digby.....	Hillsburg	G.-pêche..	120 00
Abraham L. Gavil.....	Rivière Joggins.....	Digby	Gardien....	25 00
J. M. Devault.....	do au Saumon	Rivière au Saumon, B.I.	do	25 00
Lochlin McKay.....	Baie Ste. Marie	Baie Ste. Marie, B.I.....	do	25 00
Robert Journey.....	Rivière Sissahoo.....	Weymouth.....	do	25 00
J. P. Thibodeau.....	Riv. Metaghan et ruisseau de Comeau	Rivière Metaghan.....	do	25 00
Holland E. Payson.....	Iles aux Eglantiers et Longue	Ile aux Eglantiers.....	G.-pêche..	50 00
Louis A. Mélançon.....	Division ouest, comté de Digby	Clare.....	do	75 00
	▲ reporter.....			5,050 00

LISTE des agents des pêcheries des diverses provinces, etc.—*Suite.*PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE.—*Suite.*

		Report.....		\$ cts.
				5,050 00
<i>Comté de Guysborough.</i>				
James A. Tery.....	Comté de Guysborough	Guysborough	G.-pêche..	150 00
James Cook	Rivière au Saumon, de l'embouchure à la ligne Ouest de Graham.....	Rivière au Saumon, B.I.	Gardien....	25 00
James Cahill	De la ligne ouest de Graham au pied du lac de Neil, y compris le bras nord et le lac.....	Rivière au Saumon, B.I.	do ...	20 00
Charles Kenny.....	Du pied du lac de Neil au lac de la Digue au Castor inclusiv., et tous les lacs se trouvant sur ce parcours.....	Riv. au Saumon, bras ouest, Guysboro	do ...	15 00
Donald Gunn	De l'embouchure du lac de Scott au lac de Country Harbor, y compris le ruisseau de Gunn, dep. la rivière Principale jusqu'au lac de Hurley...	Cross Roads.....	do ...	30 00
William Pride	De l'embouchure de la riv. Ste. Marie à la pte. Sinclair, y comp. le cours d'eau dep. le havre du Vin jusq. lac	Sherbrooke, Ste. Marie	do ...	30 00
Thomas McKeen....	Des Fourches à la limite du comté, y compris le moulin et le ruisseau McQueen au lac	Melrose	do ...	30 00
Edward Jordan....	Des Fourches au ruisseau du Sauvage.	Glenelg	do ...	30 00
Robert McKay.....	Depuis la limite de la marée jusqu'à Intervale sur le bras nord, et jusqu'au moulin de Cameron, bras de la Vallée	Guysborough, Intervale, B. I.....	do ...	15 00
James R. Bruce....	De l'embouchure de la riv. du havre aux Moules, aux chutes supérieures.	Guysborough.....	do ...	10 00
James Nickerson...	De la grève aux chutes, y compris le ruisseau Nord-Ouest	New Harbor, B.I.....	do ...	15 00
Allan McQuarry ...	Rivière Ste. Marie.....	Riv. Ste. Marie Sherbrook	do ...	40 00
John McDaniel	District de Ste. Marie.....	Sherbrook.....	G.-pêche..	100 00
Adam Kirk	Riv. Ste. Marie, dep. la prop. d'Alex. Ross (au-dess. du pt. de marée) jusq. Hugh Halter, sur la riv. de l'Ouest.	Glenelg	Gardien....	30 00
Alex. Ross	Rivière Ste. Marie.....	Stillwater	do ...	25 00
D. McC. Sinclair...	Du moulin de Sinclair à Headwater....	Goshen	do ...	20 00
<i>Comté d'Halifax.</i>				
Wm. Anderson	Comté d'Halifax, division est, de Dartmouth à Ecum Secum.....	Havre de Musquodoboit	G.-pêche..	150 00
James Bickely	Du havre aux Navires à Chezsetcook, inclusivement	Havre aux Navires.....	Gardien....	30 00
William Hall.....	Sheet Harbour	Sheet Harbor.....	do ...	40 00
John Fitzgerald....	Du havre d'Halifax à la baie Marguerite, anse des Portugais.....	Anse aux Portugais....	G.-pêche..	150 00
Archibald Kidston	De l'anse à Peggy à la baie Torrance, riv. des Neuf Mille et Prospect.....	Spryfield	Gardien....	40 00
Nathaniel Mason...	De l'anse de Hubbard à l'anse à Peggy, baie Marguerite, riv. Ingraham et des Sauvages.....	Baie Marguerite, anse à Peggy, B.I.....	do ...	40 00
Lewis P. Fairbanks	Canal Shubénacadie	Dartmouth.....	G.-pêche..	Pas de sal.
Danl. Mosher	Cours de la baie des Vaches	B. des Vach. Dartmouth	Gardien....	20 00
Donald McCleam...	Rivière Chezsetcook	Rivière Chezsetcook	do ...	30 00
Donald McDonald.	Laurentown	Laurentown	do ...	30 00
		A reporter		6,165 00

LISTE des agents des pêcheries des diverses provinces, etc.—*Suite.*PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE.—*Suite.*

Nom.	District.	Adresse.	Garde-pêche ou gardien.	Salaire.
	Report.....			\$ cts. 6,165 00
<i>Comté d'Halifax.—Suite.</i>				
	Ecum Secum.....	Ecum Secum.....	Gardien.....	40 00
Henry Balcam.....	Rivière au Saumon.....	Rivière au Saumon.....	do.....	30 00
John McCurdy.....	Musquodoboit Centrale.....	Musquodoboit Centrale.....	do.....	30 00
James Miller.....	Rivière Tangier.....	Rivière Tangier.....	do.....	30 00
Neil McLeau.....	Rivière Pennant.....	Rivière de Hubbard.....	do.....	40 00
Jas. Gardner.....	Havre de Musquodoboit.....	Havre de Musquodoboit.....	do.....	30 00
John Taylor.....	Petite rivière Musquodoboit.....	Petite rivière Musquodoboit.....	do.....	30 00
Geo. Parker.....	Partie supérieure de Musquodoboit.....	Partie supérieure de la rivière Musquodoboit.....	do.....	30 00
John Frazer.....	Rivière Moser et Ecum Secum.....	Rivière Moser.....	do.....	30 00
Geo. Kiezer.....	Lac Porter et cours d'eau.....	Lac Porter.....	do.....	30 00
Geo. Walker.....	Petite rivière au Saumon.....	Petite riv. au Saumon.....	do.....	20 00
<i>Comté de Hants.</i>				
P. S. Burnham.....	C. de Hants, divis. O., s'étend depuis la limite occid. du comté jusq. Walton.....	Windsor.....	G.-pêche..	100 00
John W. Dinsmore.....	Riv. Shubénacadie depuis la riv. Ste-wiacke jusq. la limite du c. d'Halifax.....	Shubénacadie.....	Gardien.....	30 00
James Mosher.....	Rivières Méandre et Herbert, de l'embouchure à la source.....	Brooklyn.....	do.....	30 00
T. B. O'Brien.....	Division est, de Walton à la ligne de Colchester.....	Maitland.....	G.-pêche..	100 00
Joseph Mosher.....	Rivière Kennetcook, de l'embouchure à la limite de la marée.....	Newport.....	Gardien.....	50 00
James M. O'Brien.....	Rivières Walton et Kennetcook.....	Maitland.....	do.....	30 00
<i>Comté d'Inverness.</i>				
Hugh Gillis.....	Comté d'Inverness, division est.....	Fourches, Margaree.....	G.-pêche..	100 00
Murdoch A. Ross.....	do do.....	N.E. Margaree.....	do.....	100 00
Peter Coady.....	De l'embouchure de la rivière Margaree à la chapelle sud-ouest.....	S.O. Margaree, B.I.....	do.....	25 00
Neil McKay.....	Partie supérieure et tributaires de la rivière Margaree.....	S.O. rivière Margaree.....	Gardien.....	25 00
John Cameron.....	Comté d'Inverness, division ouest.....	Rivière des Habitants.....	G.-pêche..	100 00
John Meagher.....	Rivière Mabou.....	Mabou.....	Gardien.....	25 00
Michael McDonald.....	Rivière Dennis.....	Rivière Dennis, B.I.....	do.....	25 00
Donald McDonald.....	Rivière des Habitants.....	Riv. des Habitants, B.I.....	do.....	25 00
A. McLellan.....	do.....	Grande Anse.....	do.....	25 00
Hugh Cameron.....	do.....	S.O. Mabou.....	do.....	25 00
James McGarry.....	Lac Ainslie.....	Margaree.....	do.....	25 00
Kenneth McKenzie.....	Pont Crowdis jusqu'à la tête de la riv. Margaree.....	Big Intervale, N. E. Margaree.....	do.....	25 00
Malcolm McLeod.....	do do.....	do do.....	do.....	25 00
Mark Crowdis.....	Du pont Crowdis jusqu'aux Fourches, au nord-est de la rivière Margaree.....	do do.....	do.....	25 00
George Ingraham.....	Du pont Crowdis jusqu'aux Fourches, au nord-est de la rivière Margaree.....	do do.....	do.....	25 00
John Carroll.....	Du havre de Margaree jusqu'à la chapelle du sud-ouest.....	S.O. Margaree.....	do.....	25 00
Donald McDonald.....	Bale Whycomagh.....	Whycomagh.....	do.....	25 00
Malcolm McKay.....	Rivière à la Truite.....	Lac Ainslie.....	do.....	20 00
	A reporter.....			7,515 00

LISTE des agents des pêcheries des diverses provinces, etc.—*Suite.*PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE.—*Suite.*

Nom.	District.	Adresse.	Garde-pêche ou gardien.	Salaire.
	Report			\$ cts. 7,515 00
	<i>Comté de King.</i>			
Adolphus Bishop.....	Comté de Kings	Kentville	G.-pêche..	125 00
John E. Starr	do	Port William.....	do	250 00
W. McIntyre	Rivière Annapolis.....	Kentville	Gardien...	30 00
Irard Benjamin	Gaspereaux	Gaspereaux.....	do	20 00
John Buchanan	do	do	do	20 00
	<i>Comté de Lunenburg.</i>			
Geo. Redden	Comté de Lunenburg, division est, rivières du Milieu, de l'Or, Martin et Mushamush	Chester	G.-pêche..	100 00
Geo. Moland	Rivière de l'Est.....	do	Gardien...	25 00
Jas. Corkum	Rivière du Milieu.....	do	do	25 00
Wm. Mosher.....	Rivière de l'Or, inférieure.....	do	do	25 00
John Hutt	Rivière de l'Or, du milieu.....	Beech Hill, Chester	do	25 00
Edward Boylan.....	Rivière de l'Or, supérieure.....	New Ross	do	25 00
Jas. Langille	Rivière Martin.....	Chester	do	25 00
Hy. S. Jost	Comté de Lunenburg, division ouest.....	Lunenburg	G.-pêche..	100 00
Chas. Pernette.....	De l'embouchure de la rivière Lahave à l'anse de Wilkie.....	do	Gardien...	25 00
John Artz	De l'anse Wilkie jusq. chez Henry Koch	Bridgewater	do	25 00
Jas. Mossman	De chez Henry Koch jusq. chez Knock	Lunenburg	do	25 00
Edward Morgan	De chez Knock à la source de Lahave.....	Rivière Lahave, New Germany, B.I.....	do	25 00
John Andrews	Rivière Mushamush.....	Baie Mahone	do	25 00
Geo. A. Nesbit	Petite riv. de l'emb au ruis. de Wallace	Petite rivière.....	do	25 00
Eli Hebb	Petite rivière, du ruisseau de Wallace à la source	Hebb's Cross, West Conquerall	do	25 00
William Craft	Rivière de l'Or, est, de la pointe Bon-gald au bras de la rivière de l'Or, de là aux lacs de Clark, Clinton et Henry	Chester Basin	do	25 00
	<i>Comté de Pictou.</i>			
John McDonald	Comté de Pictou, division est, comprenant les rivières Sutherland, des Français et Barney, le ruisseau Bailey et la pêche du rivage, du havre de Pictou à l'est à la ligne de comté	Ponds, B.I.....	G.-pêche..	170 00
J. McKay.....	Rivière Barney	Rivière Barney, B.I.....	Gardien...	25 00
Donald Rankin	Rivière Sutherland.....	New Glasgow	do	25 00
William Stewart.....	Rivière des Français.....	Rivière des Français.....	do	25 00
Dan McLean	Ruisseau de Bailey	Ruisseau Bailey, B.I.....	do	30 00
David Marshall	Comté de Pictou, division ouest, comprenant les rivières du Milieu, Ouest, Caribou, Toney et John.....	New Glasgow	G.-pêche..	140 00
John Turner.....	Rivière des Français	Rivière des Français	Gardien...	25 00
Wm. Smith	Rivière de l'Est	Rivière de l'Est	do	25 00
Robert Archibald.....	Rivière du Milieu	Rivière du Milieu	do	25 00
Wm. Evans.....	Rivière de l'Ouest.....	Rivière de l'Ouest.....	do	25 00
A. McKenzie.....	Rivière Toney	Rivière Toney.....	do	25 00
	A reporter.....			9,050 00

LISTE des agents des pêcheries des diverses provinces, etc.—*Suite.*PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE.—*Suite.*

Nom.	District.	Adresse.	G.-pêche ou gardien.	Salaire.
	Report			\$ cts. 9,050 00
<i>Comté de Pictou.—Suite.</i>				
David Langille	Rivière John	Rivière John	Gardien	25 00
George McKenzie	Rivière du Caribou	Rivière du Caribou	do	25 00
John McDonald	Rivière Barney, du pont McDonald jusqu'à la tête	Rivière Barney, B.I.	do	25 00
P. Delaney	Rivière de l'Est, du pont de Fer à la fabrique de Grant, de la marée à la mine de charbon du Pont de Fer	Churchville	do	25 00
William Frazer	Fab. de Grant jusq. la divis. est du lac.	Bridgeville	do	25 00
Donald Frazer	Fourche et division ouest du lac	Hopewell	do	25 00
<i>Comté de Queen.</i>				
Samuel T.N. Sellon	Comté de Queen	Liverpool	G.-pêche	150 00
Stephen Clements	De la Pte. du F. au Rocher au Saumon, P. Milton, sur la rivière Liverpool	do	Gardien	25 00
Theodosius Ford	Du pont Milton en remontant jusqu'à la rivière, Port de Liverpool	Milton	do	50 00
Geo. Snadden	Du Rocher au Saumon à l'île Pud- dingpan, en suivant la côte	Liverpool	do	20 00
Henry Hooker	De l'île Puddingpan à l'île Tobie, en remontant la rivière, Port Medway jusqu'à l'anse du Chien	Port Medway	do	30 00
John Fitzgerald	Des moulins à vapeur à la chute Sal- ter, rivière de Port Medway	Village des Moulins	do	30 00
Barnabas Miles	De la chute Salter à Pawn Hook, rivière de Port Medway	Greenfield, B.I.	do	20 00
Stephen Smith	De Pawn Hook, à Brookefield	Liverpool	do	20 00
Jonathan Smith	De la pointe du Fort à la pointe Ouest, havre de Liverpool	do	do	15 00
James Farquhar	De la pointe Ouest, havre de Liver- pool, à la Grande Rivière, Port Mouton et Port-Joli	do	do	30 00
Solomon Lonas	Rivière de Port Medway	Mill Village	do	30 00
<i>Comté de Richmond.</i>				
Duncan Cameron	Division est, de la rivière Bourgeoise à la limite orientale du comté, y compris la dite rivière	St. Pierre	G.-pêche	125 00
John Murchison	Grande Rivière	Grande Rivière, B.I.	Gardien	30 00
Edward Ballam	Division ouest, de la riv. Bourgeoise à la limite occidentale du comté	Arichat	G.-pêche	125 00
P. W. Grouchy	Rivière Decoussé	Riv. Decoussé, Arichat	Gardien	30 00
John Proctor, sen.	Rivière des Habitants	Port Hawkesbury	do	20 00
Abraham Sampson	Petit Degrat Inlet	Petit Degrat	do	30 00
Justinian Sampson	L'Ardoise	L'Ardoise	do	30 00
Charles Grant	Rivière des Habitants	Rivière des Habitants	do	20 00
Alex. Smith	Baie de l'Ouest, rivière Noire	Baie de l'Ouest	do	30 00
Edward Madden	En arrière de la rivière Bourgeoise	Rivière Bourgeoise	do	30 00
Geo. Donahoe	Rivière du Moulin	Rivière Moulin, traver- se Grandigne, B.I.	do	30 00
Patrick Kyte	Rivière Tier	Rivière Tier, St. Pierre	do	25 00
Felix Gerroir	Grand Ruisseau	Gr'd Ruisseau, Arichat	do	25 00
William Kehoe	Baie Fausse et ruisseau de Breen	Rivière Bourgeoise, B.I.	do	25 00
	A reporter			10,195 00

LISTE des agents des pêcheries des diverses provinces, etc.—*Suite.*PROVINCE DE LA NOUVELLE-ECOSSE.—*Suite.*

Nom.	District.	Adresse.	G.-pêche ou gardien.	Salaire.
	Report			\$ cts. 10,195 00
<i>Comté de Shelburne.</i>				
Samuel Muir.....	Comté de Shelburne	Shelburne.....	G.-pêche..	125 00
William McKay.....	Rivière Clyde	do	Gardien ..	20 00
M. Greenwood.....	Riv. de la Baie Ronde et ruiss. Sauvage	Rivière Clyde, B.I.....	do	20 00
George Archer.....	Rivière Birchtown	Shelburne	do	15 00
Richard McGill.....	Rivière Roseway	do	do	20 00
James Turner.....	Rivière Jordan.....	do	do	30 00
L. Freeman.....	Rivière du Sable.....	Rivière du Sable, B.I..	do	30 00
Henry Ackerman.....	Havre de Green	Ragged Island, ile de Locke, B.I	do	20 00
P. Crowell.....	Rivière Barrington	Barrington	do	20 00
<i>Comté de Victoria.</i>				
J. W. Burke.....	Comté de Victoria, division nord, de Smoky Head à la Baie du St. Laurent	Ingonish.....	G.-pêche..	120 00
Donald McRae, fils	Comté de Victoria, division sud.....	Baddeck.....	do	120 00
John McLellan.....	Rivière du Milieu.....	Rivière du Milieu, B.I., Baddeck.....	Gardien....	25 00
John McDonald.....	Rivière du Milieu, établis. d'en haut..	Baddeck	do	25 00
Donald McQuarrie.....	do	do	do	25 00
Donald McMillan.....	Rivière Baddeck	Rivière du Milieu, B.I., Baddeck	do	25 00
Donald McAuley.....	do	Baddeck	do	25 00
Hector McKenzie.....	Rivière Nord	Rivière du Nord, B.I ..	do	25 00
Donald McRae.....	Rivière Baddeck et ses tributaires.....	Baddeck	do	25 00
Francis Arnold.....	Bras Nord de la rivière Baddeck.....	do	do	25 00
Angus McDonald.....	Rivière Washabuck	do	do	30 00
Kenneth Campbell.....	Ruisseau au Sauvage.....	Rivière du Milieu	do	30 00
Rodrick Beaton.....	Rivière de Hume.....	McNaughton, B.I.....	do	30 00
William Foyle.....	Ruisseau de Peter.....	Rivière Baddeck	do	30 00
John McCharles.....	Etablissement d'en Haut	Rivière du Milieu.....	do	30 00
Donald Bochaman.....	Rivière Barachois	Rivière Barachois.....	do	30 00
Malcom McIver.....	Ruisseau au Sauvage.....	Ruisseau au Sauvage.....	do	30 00
Jos. Guinn.....	Rivière Nord	Rivière du Nord	do	30 00
Geo. Burton.....	Riv. au Saumon, Baie du St. Laurent.	Baie du St. Laurent.....	do	30 00
Jos. Helen.....	Cap Nord.....	Cap Nord.....	do	30 00
<i>Comté de Yarmouth.</i>				
Enos Gardner.....	Comté de Yarmouth.....	Tousquet	G.-pêche..	150 00
J. A. Hatfield.....	De la chute de Reynard à Lower Nar- rows, rivière Tusket.....	do	Gardien....	50 00
William Kavanagh.....	Du pont Gurill à Coldstream.....	do	do	25 00
William Prosser	Bras de la rivière au-dessus de la chute de Reynard.....	do	do	25 00
Eustace Nickerson.....	Rivière au Saumon	Yarmouth	do	25 00
Edward Perry.....	Petite Rivière.....	do	do	25 00
Jerome Doucet.....	Rivière Tousquet.....	Tousquet.....	do	25 00
Vital Muise.....	Fourches Tousquet.....	Fourches Tousquet.....	do	25 00
Joseph M. White.....	Lac à l'Anguille.....	Lac à l'Anguille.....	do	25 00
Wm. Thurston, sén.	Rivière Chegoggin	Rivière Chegoggin	do	25 00
	Total.....			11,610 00

LISTE des agents des pêcheries des diverses provinces, etc.—*Suite.*

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

Nom.	District.	Adresse.	Garde-pêche ou gardien.	Salaire.
				\$ cts.
W. H. Venning.....	Nouveau-Brunswick.....	St. Jean, N.B.....	Inspec. des pêcheries	1,400 00
C. R. Venning.....		do	Commis..	400 00
<i>Comté d'Albert.</i>				
Winthrop Akerly ..	Comté d'Albert.....	Harvey.....	G.-pêche..	100 00
Wallace Taylor	Rivière Petitcodiac.....	Coverdale.....	Gardien..	40 00
C. McLatchey.....	De l'embouchure de Petitcodiac à la baie Dorchester.....			
Jacob Beck	Rivière Pollet.....	Hillsboro'	do	40 00
J. E. Kinne.....	Lac Germantown et rivière Shepody..	Elgin	do	30 00
B. Oliver.....	Baie du Rocher	Hopewell Corner.....	do	40 00
		Waterside.. ..	do	40 00
<i>Comté de Carleton.</i>				
Hugh Miller	Rivière Miramichi (S.O.), de la source aux Fourches.....	Glassville	G.-pêche..	30 00
Hugh Harrison.....	Rivière St. Jean et ses tributaires, du ruisseau de Long à la riv. Tobique	Woodstock	do	100 00
George Burt	Rivière St. Jean.....	Woodstock supérieur...	Gardien...	30 00
J. W. Scott.....	Rivière St. Jean, depuis la rivière à l'Anguille jusqu'à Woodstock.....	Canterbury.....	do	30 00
William Thompson	Les eaux supér. de la riv. Miramichi S. O., dans la paroisse d'Aberdeen	Glassville Est, B. I. de Smith.....	do	30 00
<i>Comté de Charlotte.</i>				
B. L. Cunningham	Baie intérieure de Passamaquoddy.....	Chamcook, B. I.....	G.-pêche..	40 00
James Brown.....	Campo-Bello et Iles West, ainsi que les côtes et les ers. d'eau du c. de Charl.	Campo Bello	do	100 00
Patrick Curran.....	Rivière Ste. Croix et ses tributaires ..	Milltown, St. Stephen..	do	120 00
W. B. McLaughlin	Ile du Grand Manan et ses frayères...	Grand Manan.....	do	40 00
Samuel Dick.....	De St. George au havre au Castor	La Tête, B. I.....	Gardien ..	30 00
Robert Dixon.....	De l'anse Seeley à LePréau	LePréau	do	30 00
Leonard Best.....	District Est, de La Tête à Le-Préau	Havre au Castor, B. I.	G.-pêche..	100 00
J. M. Lord.....	Ile au Cerf	Il au Cerf	do	50 00
James Russell.....	De St. André à l'embouchure de la Rivière Ste. Croix.....	St. André	Gardien ..	30 00
Andrew Gilmour...	Tête du Nord, Grand Manan.....	Grand Manan.....	do	30 00
Edward Carroll	Ile Whitehead	do	do	30 00
John Thomson.....	Côté Ouest, Ile au Cerf.....	Ile au Cerf.....	do	30 00
John Catbarau.....	Lés Loups, baie de Mace et have à l'Etang	Les Loups	G.-pêche..	50 00
<i>Comté de Gloucester.</i>				
James Hickson	Rivière Nipissiguit et ses trib., avec la côte marit. et les ers. d'eau dep. la riv. Belledune jusq. la p. à la P. Meulière	Bathurst	G.-pêche..	250 00
William Bateman..	Rivière Nipissiguit	do	Gardien...	50 00
	A reporter.....			3,490 00

† Y compris le loyer d'une chaloupe.

LISTE des agents des pêcheries des diverses provinces, etc.—*Suite.*PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.—*Suite.*

Nom.	District.	Adresse.	Garde-pêche ou gardien.	Salaire.
	Report.....			\$ cts. 3,490 00
<i>Comté de Gloucester.—Suite.</i>				
Juste Hache.....	Bancs d'huîtres du comté de Caraquette et Shippégan.....	Caraquette.....	G.-pêche..	100 00
Justinian Savoy.....	Tracadie.....	Tracadie, B.I.....	Gardien...	30 00
John L. Veno.....	Pokemouche.....	Pokemouche.....	do ...	30 00
Frederic Comeau.....	Petit Rocher, de Belledune au ruisseau du moulin.....	Elm Tree, Madisco.....	do ...	40 00
Miles Dempsey.....	La grève au Saumon, de la riv. à l'Acigan à la Pointe à la Pierre Meulière.	Grève au Saumon.....	do ...	30 00
Tim. Coughlan.....	De la Pte. à la P. M. à la Gr ^e de Anse	Grande Anse.....	do ...	30 00
Adolphe Haché.....	Shippégan.....	Shippégan.....	do ...	30 00
W. Rogers.....	Rivière Tête-à-gauche.....	Tête-à-gauche, Bathurst	do ...	25 00
John Calnan, fils.....	Cette partie de la riv. Tête-à-gauche d'un mille au-dessus de la Digue du Moulin à la source de la dite rivière	Kinsale.....	do ...	25 00
Alexis Landry, fils	Rivière Pokemouche.....	Pokemouche.....	G.-pêche..	50 00
<i>Comté de Kent.</i>				
Charles Cormier.....	Rivière Cocagne.....	Cocagne.....	G.-pêche..	100 00
J. McD. Sutherland	Rivière Richibouctou.....	Richibouctou.....	do ...	75 00
F. B. Légaré.....	Petite Rivière Bouctouche.....	Petite riv. Bouctouche	Gardien...	30 00
M. A. Girouard.....	Grande do do.....	Bouctouche.....	do ...	30 00
James Harnet.....	De l'embouchure de la rivière Nicholas sur la Richibouctou, en amont, y compris la rivière Nicholas.....	Weldford.....	do ...	30 00
Lazare Guimon.....	De Kouchibouguacis à la rivière Chockfish.....	Kouchibouguacis.....	do ...	75 00
Nicholas Muzzeroll	De la rivière Kouchibouguacis à la Pointe au Sapin.....	do.....	do ...	50 00
<i>Comté de Kings.</i>				
Samuel Goslin.....	De l'embouchure de la petite rivière de Smith en remontant.....	Smith's Creek, B.I....	G.-pêche..	100 00
Samuel F. Ryan.....	Ruisseau du Moulin.....	Studholm, Apohaqui...	Gardien...	30 00
N. H. De Veber.....	Rivière St. Jean et la baie de Belle Ile et ses tributaires.....	Westfield.....	G.-pêche..	50 00
Samuel Gamblin.....	Lac Washademoak et ses tributaires, dans les comtés de Kings et Queens.	Etablissement anglais, B. I. de Pearson.....	Gardien...	30 00
<i>Comté de Northumberland.</i>				
Prudent Robichaux	Rivière de l'Eglise Brûlée et ses tributaires, rivière Tabusintac, en haut.	Upper Neguac.....	G.-pêche..	100 00
John Stymast.....	Rivière Tabusintac, en bas.....	Stymast Road, Neguac	Gardien...	50 00
William Blake.....	Rivière Tabusintac, ses tribut. et baie	Tabusintac.....	G.-pêche..	50 00
Amos Perley.....	Rivière et baie Miramichi, à l'est de l'île de Beaubair, dans les paroisses de Glenelg et Chatham.....	Chatham.....	do ...	100 00
William Cushman.....	Rivière Miramichi et ses tributaires, de l'île de Beaubair et Blackville....	Upper Nelson.....	do ...	160 00
	A reporter.....			4,940 00

LISTE des agents des pêcheries des diverses provinces, etc.—*Suite.*PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.—*Suite.*

Nom.	District.	Adresse.	G.-pêche. ou Gardien.	Salaire. \$ cts.
	Report.....			4,940 00
<i>Comté de Northumberland.—Suite.</i>				
N. B. T. Underhill.....	De la ligne inférieure de Blackville à Blissville.....	Blackville	G.-pêche.	160 00
John Hogan	Riv. Miramichi (N. O.) et ses tribut., de la traverse de Chatham en amont.....	Newcastle	do	400 00
Aaron Hovey	Rivière Miramichi (S. O.) et ses tributaires, de l'île de Nelson à la tête de l'île Hovey.....	Boiestown	Gardien.....	30 00
George Bryanton.....	De la riv. à l'Orme jusque chez Squire Underhill, sur le S. O. de la riv. Mi.....	Derby, B. I.....	do	30 00
Kenneth Cameron.....	Rivière Miramichi (S. O.) depuis la ligne de Blissfield jusqu'aux sources, et ses tributaires.....	Boiestown.....	G.-pêche..	100 00
Patrick Bergin.....	De Underhill jusque chez Stephen Mitchell, au S. O.....	Dumfhey, B. I., paroisse de Blackville, S. O. Miramichi	Gardien.....	30 00
Thomas Smith	De l'extrém. infé. de l'île Fingley sur le bras N. O. de la Miramichi, en remontant, et le grand Sevogle.....	Esk Nord, Red Bank, B. I.	do	30 00
J. A. Somers.....	Depuis le côté inf de l'île de Ox Bow, sur le petit bras S. O. en remontant.....	do do	G.-pêche ..	30 00
Patrick Gillis	Petite riv. Sud-Ouest et ses tributaires.....	do do	Gardien	30 00
Denis Hogan.....	Rivière Renous et ses tributaires.....	Pont Renous, B. I.....	do	20 00
Michael Donovan.....	Rivière Renous	Pont Renous.....	Gardien.....	18 00
Thomas McKenzie.....	De la Pointe Dunbar, sur le bras N. O. de la Miramichi, à l'extrémité infé. de l'île Fingley, sur le bras S. O. et du côté inférieur d'Ox Bow.....	Banc rouge, Esk Nord.....	do	30 00
Henry Oldfield.....	Du Grd. Sevogle aux Fourches Carrées.....	do do	do	30 00
Findlay McDiarmid.....	Riv. Napan et Noire, et leurs tributaires.....	Nappan, B. I.....	do	30 00
John Williston.....	Baie et riv. de la Baie du Vin, avec la paroisse de Hardwick, l'île Fox et autres, et places sur le côté sud du principal chen. de la riv. Miramichi.....	Baie du Vin, B. I.....	G.-pêche..	100 00
James Russell.....	Rivière Miramichi et ses tributaires.....	Lower Newcastle.....	do	150 00
Thomas Taylor	Sud-ouest de Miramichi, avec la paroisse de Blissfield.....	Blissfeld	Gardien.....	50 00
William Wyse	Pêcheries du hareng, baie Miramichi, et la pêche de l'achigan dans la baie Napan et la rivière Noire.....	Chatham.....	G.-pêche..	200 00
Samuel Freeze.....	De Doaktown à l'île Hovey, dans la paroisse de Blissfield, sur le sud-ouest de la rivière Miramichi.....	Doaktown, Miramichi..	do	100 00
John Holmes.....	Du côté infé. de Ox Bow, sur la petite Miramichi sud-ouest, en remontant.....	Ox Bow, Miramichi	do	50 00
Nat. Morehouse.....	Etablissement d'Arbo, paroisse de Blackville, sud-ouest de Miramichi.....	Etablissement d'Arbo..	Gardien	30 00
J. T. Coughlan.....	Etablissement de Coughlan, paroisse de Blackville, sud-ouest de Mirami.....	do Coughlan	do	30 00
John Doyle	Rivière de Tabusintac et Bartibog.....	Bartibog.....	do	30 00
	A reporter.....			6,638 00

LISTE des agents des pêcheries des diverses provinces, etc.—*Suite.*PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.—*Suite.*

Nom.	District.	Adresse.	G.-pêche ou gardien.	Salaire. \$ cts.
	Report			6,658 00
	<i>Comté de Queens.</i>			
Isaiab Langan	Rivière au Saumon	Chipman, B. I., Gas- pereaux	Gardien ..	30 00
John Secord	Rivière Canaan	Long's Creek, Jobnston	do ..	30 00
I. T. Hetherington	De Pile Côte au pied du lac Washa- demoak	Jenkins, B. I. Jobnston	do ..	30 00
Robert Phillips.....	Tête du lac Washademoak	do ..	do ..	25 00
W. H. Clark	Défils, lac do	Cambridge	do ..	25 00
John J. Camp.....	Rivière Jemseg et Grand Lac.....	do ..	do ..	30 00
Robert McMann.....	do Newcastle et do	Canning	do ..	25 00
C. Estabrook.....	Entre Maguâpit et Grand Lac.....	Lac Maguâpit.....	do ..	30 00
	<i>Comté de Ristigouche.</i>			
E. Ferguson.....	Petite rivière Dune au Rocher Morris.	Dalhousie.....	G.-pêche..	100 00
A. McPherson, jun	Rivière Charlo.....	Charlo, B. I.....	Gardien ..	25 00
J. McMillan.....	do Jacquet.....	Rivière Louison, B. I.....	do ..	25 00
Dugald Carmichael	do de son emb. à Kettle Hole.....	do ..	do ..	25 00
	<i>Comté de Sunbury.</i>			
G. W. Hoben.....	Rivière St. Jean, d'Indiantown à la ligne du comté de York.....	Burton, B. I.....		100 00
	<i>Comté de St. Jean.</i>			
Joseph O'Brien.....	Comté de St. Jean	Carleton, St. Jean.....	G.-pêche ..	150 00
Wm. Skillen.....	Partie orientale du comté de St. Jean, de Quaco Head à la rivière aux Oies	St. Martin.....	do ..	100 00
	<i>Comté de Victoria.</i>			
C. McClusky.....	Comté de Victoria	Grande Chute.....	G.-pêche ..	100 00
Chas. Roberts.....	Division inférieure, rivière Tobique...	Andover.....	Gardien ..	30 00
Jno. McDougall...	Trois Ruisseaux, bras de la rivière Tobique.....	Rocky Brook, paroisse de Lorne	do ..	30 00
G. Bedell.....	Rivière au Saumon	Andover	do ..	30 00
Donald Fraser.....	do Tobique	Arthurette, B.I.....	do ..	30 00
Thos. Edgar.....	Division centrale, rivière Tobique...	Trois-Rivières.....	do ..	30 00
Edward Maloney...	Haute division	Rivière Tobique pa- roisse de Lorne.....	do ..	30 00
	<i>Comté de Westmoreland.</i>			
W. B. Deacon.....	Havre de Shédiac et rivière	Shédiac	G.-pêche ..	100 00
D. T. Cormier.....	Baie de Dorchester.....	Village Gautreau.....	do ..	60 00
Hugh Davidson.....	Baie Verte, Port Elgin et les rivières Tidnib	Baie Verte	do ..	50 00
	A reporter.....			7,898 00

LISTE des agents des pêcheries des diverses provinces, etc.—*Suite.*PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.—*Suite.*

Nom.	District.	Adresse.	Garde-pêche ou gardien.	Salaire.
	Report.....			\$ cts. 7,898 00
	<i>Comté de York.</i>			
J. Campbell.....	Grande Passe, sur la riv. St. Jean, en remontant, dep. la pointe de Crock jusq. la limite inférieure du comté d'York, y compris la riv. Nashwaak	Kingsclear, B. I., Frédéricion	Gardien	60 00
Wm. Brown.....	Rivière St. Jean, dep. la limite supérieure du comté d'York, jusq. la pte. de Crock, sur la rivière St. Jean	Southampton	do	60 00
A. Moir.....	Depuis le coude de Price jusqu'à la côte Brulée, Miramichi, S. O.	Bloomfield	do	30 00
	Total.....			8,048 00

PROVINCE DE L'ÎLE DU PRINCE-EDOUARD.

<i>Comté de Queen.</i>				
Isaac Thompson...	Comté de Queen	Charlottetown	G.-pêche.	150 00
Ewen Clark.....	Rivière Dunk	do	Gardien	30 00
Michael Ready.....	Rivière Winter	do	do	30 00
James Clow.....	do	do	do	30 00
Lionel Garnam.....	do	do	do	30 00
Wm. Whitehead.....	Rivière Sud-Ouest	do	do	30 00
Thomas Murphy.....	Rivière à la Truite	do	do	30 00
Roderick Morrison	Rivières Pinette et Flat	do	do	30 00
Alex. McRae.....	Rivière Ouest	do	do	30 00
David Rattray.....	Rivières Huntley et Wheatley	do	do	30 00
John McMillan.....	Rivière Vernon	do	do	30 00
<i>Comté de Prince.</i>				
John Clark.....	Comté de Prince	Aiberton, B.I.	G.-pêche.	150 00
Laurence Phee.....	Étang aux Clous et de Skinner	Étang aux Clous	Gardien	30 00
James T. Reid.....	Minimigash	Minimigash	do	30 00
James Ramsay.....	Lot 13, Rivière à la Truite	Lot 13	do	30 00
Hugh McIntosh.....	Lot 14, do	Lot 14	do	30 00
Peter H. Perry.....	Tignish, Lots 1 et 2	Tignish	do	30 00
Abraham Wall.....	Rivière Dunk, Lot 25	Lot 25	do	30 00
Patrick McBride.....	do do	do	do	30 00
William Burns.....	do do	do	do	30 00
Nat. McArthur.....	Lot 12, ou les défilés	Lot 12	do	30 00
<i>Comté de Kings.</i>				
Martin MacInnis...	Comté de Kings	Baie St. Pierre	G.-pêche.	150 00
John Crane.....	Rivière Morell	Rivière Morell	Gardien	30 00
James MacInnis.....	do	do	do	30 00
John MacGuire.....	do	do	do	30 00
	A reporter.....			1,110 00

LISTE des agents des pêcheries des diverses provinces, etc.—*Suite.*PROVINCE DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.—*Suite.*

Nom.	District.	Adresse.	Garde-pêche ou gardien.	Salaire.
	Report			\$ cts. 1,110 00
<i>Comté de Kings.—Suite.</i>				
James MacAulay...	Rivière Midgell	Rivière Midgell.....	Gardien...	30 00
Patrick MacInnis..	Lac Nord	Lac Nord.....	do	30 00
Wm. R. Dingwell..	Rivière de la Baie Fortune.....	Rivière de la B. Fortune	do	30 00
John Brien.....	do Naufrage	Rivière Naufrage ...	do	30 00
Thomas Clay	Grande Rivière.....	Grande Rivière.....	do	30 00
Duncan D. Campbell	Rivière Montague	Montague.....	do	30 00
Francis Cook.....	Havre de Murray.....	Havre de Murray.....	do	30 00
Andrew Whelan...	Rivière Souris	Rivière Souris	do	30 00
	Total			1,350 00

PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Alex. C. Anderson	Colombie-Britannique.....	Rosebank, Victoria.....	Inspecteur pêcheries..	600 00
-------------------	---------------------------	-------------------------	---------------------------	--------

PROVINCE DE MANITOBA.

Donald Gunn	Manitoba	Petite-Bretagne	G.-pêche..	200 00
-------------------	----------------	-----------------------	------------	--------

RÉCAPITULATION.

Ontario.....	7,750 00
Québec.....	5,850 00
Nouvelle-Ecosse.....	11,640 00
Nouveau-Brunswick..	8,048 00
Ile du Prince-Edouard.....	1,350 00
Colombie-Britannique.....	600 00
Manitoba	200 00
Total.....	35,238 00

A. J. SMITH,

Ministre de la Marine et des Pêcheries.

(Pour copie conforme,)

W. F. WHITCHER,

Commissaire des Pêcheries.

ANNEXE No. 2.

ETAT des dépenses pour les pêcheries, pendant l'année expirée le 30 juin 1877.

A qui payé.	Service.	Montant.	Total.
ONTARIO.		\$ cts.	
J. W. Kerr.....	Douze mois de salaire comme garde-pêche, jus- qu'au 30 juin 1877.....	500 00	
Charles Gilchrist.....	do do.....	400 00	
James Patton.....	do do.....	250 00	
E. Boismier.....	do do.....	200 00	
Peter Kiel.....	do do.....	200 00	
David McMaster.....	do do.....	200 00	
Charles Wilkins.....	do do.....	200 00	
George Cochrane.....	do do.....	200 00	
C. L. Bingham.....	do do.....	150 00	
John Mooney.....	do do.....	150 00	
Peter McCann.....	do do.....	125 00	
W. E. Foot.....	do do.....	112 50	
A. C. McKinnon.....	do do.....	100 00	
Joseph Wilson.....	do do.....	100 00	
Henry Griffiths.....	do do.....	100 00	
J. G. Hicks.....	do do.....	100 00	
Wm. Plews.....	do do.....	100 00	
Geo. S. Miller.....	do do.....	100 00	
Geo. B. Abrey.....	do do.....	100 00	
James Sutherland.....	do do.....	100 00	
David Conger.....	do do.....	100 00	
James Muir.....	do do.....	100 00	
Samuel Frazer.....	do do.....	100 00	
Henry Lawe.....	do do.....	100 00	
James Dickson.....	do do.....	100 00	
Daniel Bowen.....	do do.....	100 00	
John McGregor.....	do do.....	75 00	
Wm. Prosser.....	do do.....	60 00	
J. L. Thompson.....	do do.....	50 00	
Hugh Thompson.....	do do.....	50 00	
Dav. Hamilton.....	do do.....	50 00	
A. J. Harrington.....	do do.....	50 00	
J. McAllister.....	do do.....	50 00	
J. McMichael.....	do do.....	50 00	
Alex. McKenzie.....	do do.....	50 00	
Alex. McBride.....	do do.....	50 00	
Peter Huff.....	do do.....	50 00	
W. A. Palen.....	do do.....	50 00	
J. G. Wilcox.....	do do.....	50 00	
John Lyon.....	do do.....	50 00	
James Cummins.....	do do.....	50 00	
Wm. McGown.....	do do.....	50 00	
Alex. Proulx.....	do do.....	50 00	
A reporter.....		4,972 50	

ETAT des dépenses pour les pêcheries, etc.—Suite.

A qui payé.	Service.	Montant.	Total.
		\$ cts.	\$ cts.
	Report.....	4,972 50	
	ONTARIO.—Suite.		
Andrew Telfer.....	Douze mois de salaire comme garde-pêche, jusqu'au 30 juin 1877.....	50 00	
John Wallace	do do	40 00	
James McFadden.....	do do	30 00	
Henry Hunt	do do	20 00	
F. McRae.....	Dix-huit do	225 00	
Hugh Ralston.....	Huit do	133 33	
W. R. Young.....	Six do	25 00	
Alfred Knight.....	Quatre do	16 66	
Jas. D. McMillan.....	Trois do	12 50	
Jas. S. Webster.....	Salaire comme constable spécial des pêcheries.....	552 00	
Angus Brady.....	Salaire comme gardien spécial, rivière Thames.....	37 50	
Timothy McQueen	do do	37 50	
F. Maxwell	do Upper Rouge.....	20 00	
James Black.....	do do	20 00	
J. Moon	do Highland Creek.....	20 00	
James Story.....	do Lyon's Creek.....	30 00	
W. D. Gordon.....	do Duffin's Creek.....	36 00	
John Gordon.....	do do	50 00	
James Patton.....	Arrérages de salaire, jusqu'au 30 juin 1877.....	75 00	
Jno. W. Kerr.....	Douze mois de salaire comme garde-pêche, jusqu'au 30 juin 1877.....	690 25	
A. C. McKinnon	do do	117 00	
F. McRae	do do	207 74	
Charles Gilchrist	do do	686 71	
Charles Wilkins	do do	295 00	
John Wallace	do do	21 45	
Jos. Wilson.....	do do	237 57	
Henry Griffiths.....	do do	45 04	
Jos. L. Thompson.....	do do	15 15	
John Mooney.....	do do	125 00	
Wm. E. Foot.....	do do	135 34	
Hugh Ralston.....	do do	268 00	
Jas. Sutherland.....	do do	4 50	
Jno. McAllister	do do	44 50	
James Patton.....	do do	357 54	
A. J. Harrington.....	do do	136 50	
Alex. McKenzie.....	do do	115 43	
David Hamilton	do do	82 45	
Samuel Frazer.....	do do	302 65	
G. S. Miller.....	do do	70 50	
James McFadden.....	do do	19 75	
John Lyon.....	do do	21 75	
D. Conger.....	do do	67 50	
Peter Kiel.....	do do	82 50	
Hugh Thompson.....	do do	140 42	
George Cochrane.....	do do	89 25	
Andrew Telfer.....	do do	63 95	
Henry Lawe.....	do do	17 50	
William Plews.....	do do	17 00	
C. L. Bingham.....	do do	134 50	
J. G. Hicks.....	do do	18 50	
Peter Huff.....	do do	6 00	
James Dickson.....	do do	44 50	
	A reporter.....	11,024 43	

ETAT des dépenses pour les pêcheries, etc.—*Suite.*

A qui payé.	Service.	Montant.	Tota'.
		\$ cts.	\$ cts.
	Report.....	11,024 43	
	ONTARIO.—<i>Suite.</i>		
J. McGregor.....	Une année de déboursés comme garde-pêche jusqu'au 30 juin 1877.....	30 00	
Peter McCann.....	do do.....	58 15	
J. C. Darke.....	do do.....	65 13	
D. Bowen.....	do do.....	5 50	
James Muir.....	do do.....	40 35	
E. Boisnier.....	do do.....	50 33	
A. McBride.....	do do.....	12 90	
A. Root.....	do do.....	145 65	
John Connor.....	Une année de déboursés comme constable spécial des pêcheries.....	138 70	
J. H. Dunlop.....	do do.....	61 65	
J. S. Webster.....	do do.....	137 05	
W. C. Besseret.....	do do.....	101 50	
J. Hughes.....	do do.....	74 00	
A. Dallaire.....	do do.....	20 00	
C. Barbeau.....	do do.....	87 00	
Wm. Fahey.....	Gages comme gard. spéc. des pêcher., lac Constant.	162 50	
Angus Brady.....	Déboursés comme gardien spécial.....	22 25	
H. Woodward.....	Déboursés comme gardien spécial des pêcheries, Longue Pointe.....	20 00	
E. J. O'Neil.....	Déboursés pour l'enquête relative au bran de scie et aux déchets de moulins, rivière Ottawa.....	115 75	
J. Purcell.....	do do.....	22 75	
W. F. Whitcher.....	Déboursés comme commissaire des pêcheries.....	684 53	
A. Diamond.....	Frais judic. procès pour la viol. des lois des pêcher.	16 20	
C. C. Ray.....	Remboursem. des frais d'expres sur poisson confisq.	3 30	
W. F. Mundy.....	Remboursement des frais d'expres sur poisson blanc confisqué par le garde-pêche Kerr en 1877.....	31 39	
J. Hutchinson.....	Chaloupe.....	47 75	
S. S. Macdonnel.....	Services professionnels dans les procès pour violation des lois des pêcheries.....	14 00	
Wm. Howe.....	Peinture.....	3 09	
			13,185 76
	QUÉBEC.		
John Mowat.....	Une année de salaire comme garde-pêche jusqu'au 30 juin 1877.....	300 00	
H. W. Austin.....	do do.....	200 00	
R. W. H. Dimock.....	do do.....	200 00	
C. Caron.....	do do.....	200 00	
H. Martin.....	do do.....	200 00	
L. E. Grondin.....	do do.....	200 00	
Philip Vibert.....	do do.....	200 00	
W. C. Willis.....	do do.....	150 00	
G. L. Duguay.....	do do.....	150 00	
J. O. Belanger.....	do do.....	150 00	
Gilbert Boulet.....	do do.....	150 00	
Alfred Blais.....	do do.....	100 00	
J. J. Letourneau.....	do do.....	100 00	
L. P. Huo.....	do do.....	100 00	
J. Legouvé.....	do do.....	100 00	
D. B. McGie.....	do do.....	100 00	
J. B. Chevalier.....	do do.....	100 00	
	A reporter.....	2,700 00	

ETAT des dépenses pour les pêcheries, etc.—*Suite.*

A qui payé.	Service.	Montant.	Total.
		\$ cts.	\$ cts.
	Report	2,700 00	
QUÉBEC.—<i>Suite.</i>			
P. Latraverse.....	Une année de salaire comme garde-pêche jusqu'au 30 juin 1877		
L. J. Loranger.....	do do	100 00	
W. H. Whitely	do do	100 00	
Job Bilodeau	do do	75 00	
John Phelan	do do	50 00	
Daniel Rosa	do do	50 00	
J. J. Fox	do do	50 00	
P. E. Luke	do do	50 00	
Wm. Clyde	do do	50 00	
Andrew Watt	do do	50 00	
Jos. Boily	do do	50 00	
Geo. Gagnon	do do	30 00	
E. Tremblay.....	do do	30 00	
Jos. Simard	do do	30 00	
Antoine Filion	do do	30 00	
Alexander Beaton.....	do do	30 00	
J. F. Saillant	18 mois do do	225 00	
P. O. Gobeil	14 mois do do	175 00	
S. F. Copp	9 mois do do	75 00	
G. Mathurin	6 mois do do	75 00	
Thos. Evans	4 mois do do	10 00	
D. Dewar	4 mois do do	10 00	
J. B. Couillard	3 mois do do	37 50	
Cyrille Dubé	3 mois do do	7 50	
Jules Gauvreau	1 mois do do	8 33	
Vital Charest.....	1 mois do do	8 33	
Jos. Bélanger	Balance de salaire jusqu'au 30 juin 1875.....	25 00	
P. Gendreau	Salaire arrêté jusqu'au 30 juin 1876.....	75 00	
Jas. S. Webster	Salaire comme constable spécial des pêcheries.....	178 00	
P. Stephens	Balance de ses gages et de celles de l'aide du constable spécial des pêcher., Memphremagog, 1876	164 50	
H. G. Patterson.....	Gages comme gardien spécial, rivière St. Jean.....	256 30	
Magloire Laurendeau.....	do do rivière de la Madeleine	75 00	
Thomas Gagné.....	do do Anticosti	60 00	
Alf. Malouin.....	do do do	60 00	
R. W. Jones.....	do do St. André.....	50 00	
A. H. N. Bruce.....	do do Lac Mégantic.....	30 00	
D. O'Neil.....	do do rivière au Saumon	25 00	
N. Racicot.....	do do do	25 00	
Alex. Wilson.....	do do Lac des Chats.....	20 00	
C. Girard.....	do do Grande et Petite rivières Nairne	4 00	
H. W. Austin	Une année de déboursés comme garde-pêche jusqu'au 30 juin 1877.....	100 00	
W. C. Willis.....	do do	205 55	
D. B. McGie.....	do do	670 00	
John Mowat.....	do do	1,072 90	
J. F. Saillant.....	do do	714 58	
Alex. Beaton.....	do do	33 65	
Daniel Rosa.....	do do	179 85	
Clovis Caron.....	do do	225 09	
Philip Vibert.....	do do	625 71	
	A reporter.....	9,131 79	

ETAT des dépenses pour les pêcheries, etc.—*Suite.*

A qui payé.	Service.	Montant.	Total.
		\$ cts.	\$ cts.
	Report.....	9,131 79
	QUÉBEC.— <i>Suite.</i>		
J. B. Chevalier.....	Déboursés de l'année comme garde-pêche, jusqu'au 30 juin 1877.....	84 00	
Andrew Watt.....	do do.....	20 00	
Geo. L. Duguay.....	do do.....	107 00	
Gilbert Boulet.....	do do.....	97 15	
Joseph Boily.....	do do.....	29 75	
G. Mathurin.....	do do.....	115 40	
Jos. Belanger.....	do do.....	98 05	
J. Legouve.....	do do.....	88 00	
J. J. Fox.....	do do.....	37 00	
J. Phelan.....	do do.....	29 00	
P. C. Gobeil.....	do do.....	97 50	
L. P. Huot.....	do do.....	16 82	
P. E. Luke.....	do do.....	64 94	
J. J. Letourneau.....	do do.....	85 90	
Job Bilodeau.....	do do.....	23 45	
L. E. Grondin.....	do do.....	148 70	
J. B. Couillard.....	do do.....	25 00	
P. Latraverse.....	do do.....	25 00	
Geo. Gagnon.....	do do.....	13 60	
William Clyde.....	do do.....	9 55	
M. A. Filion.....	do do.....	21 00	
S. F. Copp.....	do do.....	100 00	
L. J. Loranger.....	Déboursés jusqu'au 31 décembre 1875.....	67 25	
John Connor.....	do comme constable spécial des pêcheries.....	84 50	
G. Barbeau.....	do do.....	265 00	
Denis O'Neil.....	do do.....	48 16	
N. Racicot.....	do do.....	25 00	
J. S. Webster.....	do do.....	50 00	
R. W. Jones.....	do do.....	25 00	
A. Dallaire.....	do do.....	20 00	
L. Smalien.....	do do.....	41 00	
P. Morin.....	do do.....	22 00	
W. F. Whitche.....	do comme commissaire des pêcheries.....	511 18	
Alexis Simard.....	Gages comme gardien de pêche, rivière Saguenay.....	171 17	
E. Potvin.....	do do haut Saguenay.....	119 17	
D. McLaren.....	do do rivière St. Jean.....	100 00	
M. Dumesnil.....	do do rivière Laval.....	50 00	
N. Simard.....	do do do.....	40 00	
A. Tremblay.....	do do Bergeron.....	18 00	
Jos. Belanger.....	Aide comme gardien spécial de pêche.....	30 50	
Jos. Paradis.....	do do.....	15 00	
Thos. Therien.....	Gardien de pêche, Bergeron.....	12 00	
R. Morin.....	Hommes et chaloupes à l'Anse St. Jean.....	20 00	
M. Dumesnil.....	Gages comme batelier.....	10 00	
Alex. Tremblay.....	do.....	14 67	
Thos. Terrien.....	Main-d'œuvre.....	60 00	
Nap. Gauthier.....	do.....	10 00	
Vapeur Saguenay.....	Touage, etc.....	13 50	
Nicholas Etienne.....	Canot.....	14 00	
Jos. Boes.....	Réparation de canot.....	4 35	
Jos. Radford.....	Gages des hommes, etc.....	30 84	
Laurent Lévesque.....	Pension du constable spécial de pêche.....	26 13	
Jos. Belanger.....	do do.....	12 50	
Thos. Therien.....	Batelier.....	4 67	
	A reporter.....	12,394 19

ETAT des dépenses pour les pêcheries, etc.—*Suite.*

A qui payé.	Service.	Montant.	Total.
		\$ cts.	\$ cts.
	Report.....	12,394 19	
	QUÉBEC.— <i>Suite</i>		
Flavien Tremblay	Réparation d'esquif.....	8 00	
Jos. Fortier.....	Passage du gardien spécial.....	1 50	
Jos. Dion	Pension do	14 00	
Amable Girard.....	Obaloupe pour garde-pêche, division Godbout.....	30 00	
Job Bilodeau	Déboursés se rattachant à la poursuite pour violation supposée de la loi des pêcheries.....	28 40	
S. P. Bauset	Déboursés pour s'enquérir de la pêche au bar et disputes, St. Jean Port Joli.....	75 00	
W. A. Comeau.....	Déboursés pour l'essai de la pêche à la ligne dans la rivière Trinité.....	25 00	
L. E. Grondin.....	Compte du bailli.....	31 19	
A. Ratté.....	Remisage des obaloupes.....	36 00	
Chas. Duberger.....	Enregistrement du contrat pour transfert de propriété à l'Anse à l'Eau.....	2 98	
S. F. Copp	Balace de gages des constables des pêcheries au lac Memphremagog, 1876.....	161 90	
Esmonde frères.....	Ustensiles de camp pour les constables des pêcher.....	8 00	
N. Lavoie.....	Approvisionnements militaires.....	10 00	
Richard Burton.....	Dépense des obstructions, petite riv. Cascapédia.....	30 00	
John Mowat.....	Dépenses de poursuite provenant de la saisie sur filet de Wm. Pbees.....	78 00	
S. P. Bauset.....	Déboursés d'une visite à Sorel pour s'enquérir de la propagation du doré.....	50 00	
C. King et C ^e	Tente pour les constables spéciaux des pêcheries.....	7 50	
J. B. St. Laurent.....	Modèles de passes-migratoires.....	18 00	
	NOUVELLE-ECOSSE.		12,909 66
	Comté d'Annapolis.		
W. T. Carty.....	Une année de salaire, jusqu'au 30 juin 1877.....	120 00	
Thomas Devers.....	do do	25 00	
Miner Clark.....	do do	25 00	
J. H. Pineo.....	do do	25 00	
Charles Bartheaux.....	do do	25 00	
J. Durland.....	Neuf mois de salaire, do	18 75	
J. B. Dobson.....	Trois do do	6 25	
A. F. Morton.....	do do	6 25	
J. H. Parker.....	do do	6 25	
	Comté d'Antigonish.		257 50
A. W. McDonald.....	Une année de salaire, jusqu'au 30 juin 1877.....	125 00	
Angus McDonald.....	do do	27 50	
J. R. Aymer.....	do do	25 00	
Albert Randall.....	do do	15 00	
Colin Chisholm.....	do do	25 00	
Lochlin Cameron.....	do do	27 50	
John Cumming.....	do do	20 00	
John Dexter.....	do do	30 00	
Donald Chisholm.....	do do	25 00	
Alex. McAdam.....	do do	25 00	
Hugh Cameron.....	do do	25 00	
Duncan Frazer.....	do do	20 00	
			390 00
	A reporter.....		647 50

ETAT des dépenses pour les pêcheries, etc.—Suite.

A qui payé.	Service.	Montant.	Total.
	Report.....	\$ cts.	\$ cts. 647 50
NOUVELLE-ECOSSE.—Suite.			
<i>Comté du Cap-Breton.</i>			
Francis Quinan.....	Une année de salaire, jusqu'au 30 juin 1877.....	120 00	
Anthony Spencer.....	do do	25 00	
J. McEachern.....	do do	25 00	
Thomas Moore.....	do do	20 00	
Donald McDonald.....	do do	20 00	
Alex. McLean.....	do do	20 00	
York Barrington.....	do do	120 00	
Alex. McDonald.....	do do	120 00	
Allan McAdam.....	do do	25 00	
Angus Morrison.....	do do	25 00	
Denis Murphy.....	do do	25 00	
D. McDonald.....	do do	25 00	
M. McLellan.....	do do	25 00	
Patrick Keefe.....	do do	25 00	
D. McCormack.....	do do	25 00	
J. McNeil.....	do do	25 00	
Thos Burke.....	Neuf mois do	22 92	
Wm. Burke.....	Un mois do	2 08	
			695 00.
<i>Comté de Colchester.</i>			
Wm. Blair.....	Une année de salaire, jusqu'au 30 juin 1877.....	100 00	
G. N. Christie.....	do do	25 00	
Samuel Frame.....	do do	25 00	
R. J. Pollock.....	do do	75 00	
Geo. Fulton.....	do do	25 00	
Jas. Bonyman.....	do do	40 00	
J. W. Davidson.....	do do	100 00	
J. Urquhart.....	do do	50 00	
W. McElheney.....	do do	25 00	
H. Urquhart.....	do do	25 00	
Geo. Moore.....	do do	25 00	
M. G. Murray.....	do do	25 00	
Wm. Winton.....	do do	25 00	
Geo. Ambrose.....	Dix mois do	20 83	
Thos. Davidson, 2me.....	Dix mois do	20 83	
H. M. Fulton.....	Deux mois do	4 15	
Alf. Knight.....	Deux mois do	4 17	
			614 98
<i>Comté de Cumberland.</i>			
Isaac J. Hingley.....	Une année de salaire jusqu'au 30 juin 1877.....	100 00	
Oliver Fillmore.....	do do	25 00	
J. W. Moore.....	do do	25 00	
J. Brownell.....	do do	25 00	
Asa Fillmore.....	do do	25 00	
Jas. King.....	do do	100 00	
David Corbett.....	do do	25 00	
Moses Harrison.....	do do	25 00	
F. L. Jenks.....	do do	25 00	
W. C. Kindress.....	do do	30 00	
Elijah Fowler.....	do do	30 00	
J. H. Barnes.....	Onze mois do	22 92	
J. Canham.....	Un mois do	2 08	
			460 00
	A reporter		2,417 48

ETAT des dépenses pour les pêcheries, etc.—*Suite.*

A qui payé.	Service.	Montant.	Total.
	Report.....	\$ cts.	\$ cts.
			2,417 48
	NOUVELLE-ECOSSE.—<i>Suite.</i>		
	<i>Comté de Digby.</i>		
J. H. Morehouse.....	Une année de salaire, jusqu'au 30 juin 1877.....	120 00	
A. L. Gavil.....	do do.....	25 00	
J. M. Devault.....	do do.....	25 00	
Lochlin McKay.....	do do.....	25 00	
Robert Journey.....	do do.....	25 00	
J. P. Thibodeau.....	do do.....	25 00	
H. E. Payson.....	do do.....	50 00	
L. A. Melançon.....	do do.....	75 00	
			370 00
	<i>Comté de Guysborough.</i>		
Jas. A. Tory.....	Une année de salaire, jusqu'au 30 juin 1877.....	150 00	
James Cook.....	do do.....	25 00	
James Cahill.....	do do.....	20 00	
Charles Kenny.....	do do.....	15 00	
Donald Gunn.....	do do.....	30 00	
Wm. Pride.....	do do.....	30 00	
Edward Jordan.....	do do.....	30 00	
Wm. McKay.....	do do.....	15 00	
J. R. Bruce.....	do do.....	10 00	
Jas. Nickerson.....	do do.....	15 00	
Allan McQuarrie.....	do do.....	40 00	
John McDaniel.....	do do.....	100 00	
Adam Kirk.....	do do.....	30 00	
Alex. Ross.....	do do.....	25 00	
Thos. McKean.....	Six mois do.....	15 00	
D. McC. Sinclair.....	Un mois do.....	1 66	
			551 66
	<i>Comté d'Halifax.</i>		
Wm. Anderson.....	Une année de salaire, jusqu'au 30 juin 1877.....	150 00	
James Blakely.....	do do.....	30 00	
Wm. Hall.....	do do.....	40 00	
J. Fitzgerald.....	do do.....	150 00	
Archd. Kidston.....	do do.....	40 00	
Nathl. Mason.....	do do.....	40 00	
Donald McCleam.....	do do.....	30 00	
Donald McDonald.....	do do.....	30 00	
Henry Balcam.....	do do.....	30 00	
John McCurdy.....	do do.....	30 00	
Neil McLean.....	do do.....	40 00	
Jas. Gardner.....	do do.....	30 00	
John Taylor.....	do do.....	30 00	
Geo. Parker.....	do do.....	30 00	
John Frazer.....	do do.....	30 00	
Geo. Keizer.....	Treize mois do.....	32 50	
Patrick Hughes.....	Dix mois do.....	25 00	
James Miller.....	Deux mois do.....	5 00	
			792 50
	<i>Comté de Hants.</i>		
P. S. Burnham.....	Une année de salaire, jusqu'au 30 juin 1877.....	100 00	
J. W. Dinsmore.....	do do.....	30 00	
James Mosher.....	do do.....	30 00	
	A reporter.....	160 00	4,131 64

ETAT des dépenses pour les pêcheries, etc.—*Suite.*

A qui paye.	Service.	Montant.	Total.
		\$ cts.	\$ cts.
	Report	160 00	4,131 64
	NOUVELLE-ECOSSE.—<i>Suite.</i>		
	<i>Comté de Hauts.—Suite.</i>		
T. B. O'Brien	Une année de salaire, jusqu'au 30 juin 1877.....	100 00	
Joseph Mosher.....	do do	50 00	
J. M. O'Brien	do do	30 00	
			340 00
	<i>Comté de Inverness.</i>		
M. A. Ross.....	Une année de salaire, jusqu'au 30 juin 1877... ..	100 00	
Hugh Gillis	do do	100 00	
Peter Coady	do do	25 00	
Neil McKay	do do	25 00	
John Cameron.....	do do	100 00	
John Meagher	do do	25 00	
Kenneth McKenzie.....	do do	25 00	
Michael McDonald	do do	25 00	
Donald McDonald	do do	25 00	
A. W. McLellan	do do	25 00	
Hugh Cameron	do do	25 00	
James McGarry	do do	25 00	
Malcolm McLeod	do do	25 00	
Mark Crowdis	do do	25 00	
Geo. Ingraham	do do	25 00	
John Carroll	do do	25 00	
Donald McDonald	do do	25 00	
Malcolm McKay	Neuf mois do do	15 00	
			665 00
	<i>Comté de Kings.</i>		
Adolphus Bishop	Une année de salaire, jusqu'au 30 juin 1877.....	125 00	
J. E. Starr	do do	250 00	
W. McIntyre	do do	30 00	
Irad Benjamin	do do	20 00	
John Buchanan	do do	20 00	
			445 00
	<i>Comté de Lunenburg.</i>		
Geo. Redden	Une année de salaire, jusqu'au 30 juin 1877	100 00	
Geo. Moland	do do	25 00	
James Corkum	do do	25 00	
Wm. Mosher.....	do do	25 00	
John Hutt	do do	25 00	
James Langille.....	do do	25 00	
H. S. Jost	do do	100 00	
Charles Pernette	do do	25 00	
John Artz	do do	25 00	
James Mossman.....	do do	25 00	
Edw. Morgan	do do	25 00	
John Andrews.....	do do	25 00	
G. A. Neshit.....	do do	25 00	
EH Hebb	do do	25 00	
Ed. Boylan	do do	25 00	
Wm. Croft	do do	25 00	
			550 00
	A reporter		6,131 64

ETAT des dépenses pour les pêcheries, etc.—*Suite.*

A qui payé.	Service.	Montant.	Total.
		\$ cts.	\$ cts.
	Report.....		6,131 64
	NOUVELLE-ECOSSE.—<i>Suite.</i>		
	<i>Comté de Pictou.</i>		
John McDonald.....	Une année de salaire, jusqu'au 30 juin 1877.....	170 00	
J. McKay.....	do do.....	25 00	
Donald Rankin.....	do do.....	25 00	
Wm. Stewart.....	do do.....	25 00	
D. McLean.....	do do.....	30 00	
David Marshall.....	do do.....	140 00	
John Turner.....	do do.....	25 00	
Wm. Smith.....	do do.....	25 00	
Robt. Archibald.....	do do.....	25 00	
Wm. Evans.....	do do.....	25 00	
A. McKenzie.....	do do.....	25 00	
D. Langille.....	do do.....	25 00	
Geo. McKenzie.....	do do.....	25 00	
J. McDonald.....	do do.....	25 00	
P. Delaney.....	do do.....	25 00	
Wm. Frazer.....	do do.....	25 00	
Donald Frazer.....	do do.....	25 00	
	<i>Comté de Queens.</i>		690 00
S. T. N. Sellon.....	Une année de salaire, jusqu'au 30 juin 1877.....	150 00	
Stephen Clements.....	do do.....	25 00	
Theo. Ford.....	do do.....	50 00	
Henry Hooker.....	do do.....	30 00	
Jno. Fitzgerald.....	do do.....	30 00	
Barnabas Miles.....	do do.....	20 00	
Stephen Smith.....	do do.....	20 00	
Jonathan Smith.....	do do.....	15 00	
James Farquhar.....	do do.....	30 00	
Soloman Lonas.....	do do.....	30 00	
Wm. Buchanan.....	Six mois do do.....	10 00	
Geo. Snadden.....	do do.....	5 00	
	<i>Comté de Richmond.</i>		415 00
Duncan Cameron.....	Une année de salaire, jusqu'au 30 juin 1877.....	125 00	
Edward Ballam.....	do do.....	125 00	
P. W. Grouchy.....	do do.....	30 00	
J. Proctor.....	do do.....	20 00	
Abraham Sampson.....	do do.....	30 00	
J. Sampson.....	do do.....	30 00	
Charles Grant.....	do do.....	20 00	
Alex. Smith.....	do do.....	30 00	
Edward Madden.....	do do.....	30 00	
Geo. Donohoe.....	do do.....	30 00	
Patrick Kyte.....	do do.....	25 00	
Felix Gerroir.....	do do.....	25 00	
Wm. Kehoe.....	do do.....	25 00	
Alex. Urquhart.....	Onze mois do do.....	27 50	
J. Murchison.....	Un mois do do.....	2 50	
	<i>Comté de Shelburn.</i>		575 00
Samuel Muir.....	Une année de salaire, jusqu'an 30 juin 1877.....	125 00	
Wm. McKay.....	do do.....	20 00	
M. Greenwood.....	do do.....	20 00	
Geo. Archer.....	do do.....	15 00	
	A reporter.....	180 00	7,811 64

ÉTAT des dépenses pour les pêcheries, etc.—*Suite.*

A qui payé.	Service.	Montant.	Total.
		\$ cts.	\$ cts.
	Report	180 00	7,811 64
	NOUVELLE-ÉCOSSE.—Suite.		
	<i>Comté de Shelburn.—Suite.</i>		
Richard McGill.....	Une année de salaire, jusqu'au 30 juin 1877.....	20 00	
James Turner.....	do do	30 00	
L. Freeman.....	do do	30 00	
P. Crowell.....	do do	20 00	
H. Ackerman.....	Six mois de salaire, jusqu'au 31 décembre 1876	10 00	290 00
	<i>Comté de Victoria.</i>		
J. W. Burke.....	Une année de salaire jusqu'au 30 juin 1877.....	120 00	
Donald McRae, fils.....	do do	120 00	
Jno. McLellan.....	do do	25 00	
Jno. McDonald.....	do do	25 00	
Donald McQuarrie.....	do do	25 00	
Donald McMillan.....	do do	25 00	
Donald McAulay.....	do do	25 00	
Hector McKenzie.....	do do	25 00	
Donald McRae.....	do do	25 00	
Francis Arnold.....	do do	25 00	
Angus McDonald.....	do do	30 00	
Kenneth Campbell.....	do do	30 00	
Roderick Beaton.....	do do	30 00	
Wm. Foyle.....	do do	30 00	
Jno. McCharles.....	do do	30 00	
Donald Buchanan.....	do do	30 00	
Malcolm McIvor.....	do do	30 00	
Jos. Guinn.....	do do	30 00	
Geo. Burton.....	do do	30 00	
Jos. Hellen.....	do do	30 00	740 00
	<i>Comté de Yarmouth.</i>		
Enos Gardner.....	Une année de salaire, jusqu'au 30 juin 1877.....	125 00	
J. A. Hatfield.....	do do	50 00	
Wm. Kavanagh.....	do do	25 00	
Wm. Prosser.....	do do	25 00	
Eustace Nickerson.....	do do	25 00	
Ed. Perry.....	do do	25 00	
Jerome Doucette.....	do do	30 00	
Vital Muise.....	do do	25 00	
Jos. M. White.....	do do	25 00	
Wm. Thurston.....	do do	25 00	380 00
	DÉBOURSÉS PAR LES GARDE-PÊCHE.		
Jno. Fitzgerald.....	Une année de déboursés, jusqu'au 31 déc. 1876.....	70 25	
Wm. Anderson.....	do do	115 25	
Adolpus Bishop.....	do do	42 10	
Francis Quinan.....	do do	63 25	
Alex. McDonald.....	do do	35 65	
	A reporter	316 50	9,221 64

ETAT des dépenses pour les pêcheries, etc.—*Suite.*

A qui payé.	Service.	Montant.	Total.
		\$ cts.	\$ cts
	Report.....	316 50	9,321 64
	NOUVELLE-ECOSSE.— <i>Suite.</i>		
	<i>Déboursés.—Suite.</i>		
J. W. Burke.....	Une année de déboursés, jusqu'au 31 déc. 1876.....	47 00	
Donald McRae.....	do do	50 95	
J. B. O'Brien.....	do do	49 35	
P. S. Burnham.....	do do	32 50	
M. A. Ross.....	do do	63 50	
Hugh Gillis.....	do do	34 00	
Duncan Cameron.....	do do	32 00	
Edward Ballam.....	do do	59 15	
J. H. Morehouse.....	do do	46 00	
Isaac J. Hingley.....	do do	17 51	
James King.....	do do	39 00	
S. T. N. Sellon.....	do do	109 49	
Jas. A. Tory.....	do do	43 47	
Jno. McDonald.....	do do	37 50	
David Marshall.....	do do	47 19	
Geo. Redden.....	do do	49 45	
H. S. Jost.....	do do	40 00	
Wm. Blair.....	do do	15 30	
J. W. Davidson.....	do do	32 25	
Succession, W. H. Ryer..	do do	38 19	
J. McDaniel.....	do do	44 10	
Alex. McDonald.....	do do	49 50	
W. T. Carty.....	do do	68 50	
J. Cameron.....	do do	72 43	
Y. Barrington.....	do do	46 50	
Samuel Muir.....	do do	71 20	
Peter Coady.....	do do	38 50	
H. E. Payson.....	do do	3 00	
Enos. Gardner.....	do do	106 50	
L. A. Melançon.....	do do	48 50	
			1,749 03]
W. H. Wyld.....	Une année de salaire comme inspect. des pêcheries	1,371 96	
Receveur-Général.....	Taxe de fonds de retraite sur le salaire de M. Wyld	21 00	
W. H. Rogers.....	Une année de sal. comme officier des pêch., N.-E.	783 96	
Receveur-Général.....	Taxe de fonds de retr. sur le sal. de W. H. Rogers.	12 00	
W. H. Wyld.....	Une année de déboursés comme inspecteur des pêcheries.	600 00	
W. H. Rogers.....	Une année de déboursés comme officier des pêch....	850 00	
A. B. Wilmot.....	Sal. pour mai, comme officier des pêch. en charge de l'établis. de pisciculture du bassin de Bedford..	66 66	
H. Hesselein et fils.....	Frais de route de M. Whitcher.....	67 61	
A. F. Church.....	Cartes géographiques, comté d'Annapolis.....	10 00	
Wm. Miller.....	Gardien de nuit, rivière Philippe.....	45 00	
Geo. King.....	do do	43 50	
J. J. Wyld.....	Transcription du rapport annuel.....	51 00	
G. A. Kent.....	Valise en zinc.....	10 00	
George Foot.....	Salaire comme gardien des pêcheries, du 1er jan- vier au 30 avril 1874	8 33	
W. T. Carty.....	Dépenses de poursuite, T. A. Gavaza, 1873.....	13 50	
A. W. McKinlay.....	Papeterie pour l'inspecteur des pêcheries.....	47 30	
F. G. Tolson.....	Travail à Bedford.....	65 00	
George Reeves.....	Nivellement du terrain.....	40 00	
A. B. Wilmot.....	A compte de frais de route.....	50 00	
			4,156 82
			15,127 49

ETAT des dépenses pour les pêcheries, etc.—*Suite.*

A qui payé.	Service.	Montant.	Total.
		\$ cts.	\$ cts.
NOUVEAU-BRUNSWICK.			
<i>Comté d'Albert.</i>			
Winthrop Akerley	Une année de salaire, jusqu'au 30 juin 1877.....	100 00	
Wallace Taylor.....	do do	40 00	
C. McLatchey	do do	40 00	
Jacob Beck.....	do do	30 00	
J. C. Kinne.....	do do	40 00	
B. Olliver.....	do do	40 00	
			290 00
<i>Comté de Carleton.</i>			
H. Miller.....	Une année de salaire, jusqu'au 30 juin 1877.....	30 00	
H. Harrison.....	do do	100 00	
Geo. Burt.....	do do	30 00	
J. W. Scott.....	do do	30 00	
Wm. Thompson.....	do do	30 00	
			220 00
<i>Comté de Charlotte.</i>			
B. L. Cunningham.....	Une année de salaire, jusqu'au 30 juin 1877.....	40 00	
James Brown.....	do do	100 00	
Pat. Curran.....	do do	120 00	
W. B. McLaughlin	do do	240 00	
Samuel Dick.....	do do	30 00	
Robt. Dickson.....	do do	30 00	
Leonard Best.....	do do	100 00	
J. M. Lord.....	do do	50 00	
James Russell.....	do do	30 00	
Andrew Gilmour.....	do do	30 00	
Edward Carroll.....	do do	30 00	
J. Thompson.....	do do	30 00	
J. Catheran.....	do do	50 00	
			880 00
<i>Comté de Gloucester.</i>			
James Hickson	Une année de salaire, jusqu'au 30 juin 1877.....	250 00	
Wm. Bateman.....	do do	50 00	
Justé Haché.....	do do	100 00	
J. Savoy.....	do do	30 00	
J. L. Veno.....	do do	30 00	
Fred. Comeau.....	do do	40 00	
Miles Dempsey.....	do do	30 00	
Tim. Coughlan.....	do do	30 00	
H. A. Sormany.....	do do	30 00	
Wm. Rogers.....	do do	25 00	
Jno. Calnan, jun.....	do do	25 00	
Alexis Landry.....	do do	50 00	
			690 00
A reporter.....			2,080 00

ETAT des dépenses pour les pêcheries, etc.—*Suite.*

A qui payé.	Service.	Montant.	Total.
		\$ cts.	\$ cts.
	Report.....		2,080 00
NOUVEAU-BRUNSWICK.—<i>Suite.</i>			
<i>Comté de Kent.</i>			
C. Cormier.....	Une année de salaire, jusqu'au 30 juin 1877.....	100 00	
J. McD. Sutherland.....	do do	75 00	
F. B. Légaré.....	do do	30 00	
M. A. Girouard.....	do do	30 00	
James Harnett.....	do do	30 00	
Lazare Guimon.....	do do	75 00	
Nicholas Muggeroll.....	do do	50 00	390 00
<i>Comté de Kings.</i>			
Samuel Gosline.....	Une année de salaire, jusqu'au 30 juin 1877..	100 00	
S. F. Ryan.....	do do	30 00	
N. H. Deveber.....	do do	50 00	
S. Gamblain.....	do do	30 00	210 00
<i>Comté de Northumberland.</i>			
Prudent Robichaux.....	Une année de salaire, jusqu'au 30 juin 1877	100 00	
Wm. Blake.....	do do	50 00	
Amos Perley.....	do do	100 00	
Wm. Cushman.....	do do	160 00	
N. B. T. Underbill.....	do do	160 00	
John Hogan.....	do do	400 00	
Aaron Hovey.....	do do	30 00	
Geo. Bryenton.....	do do	30 00	
Kenneth Cameron.....	do do	100 00	
Patrick Bergin.....	do do	30 00	
Thos. Smith.....	do do	30 00	
Patrick Gillis.....	do do	30 00	
Denis Hogan.....	do do	30 00	
Michael Donavan.....	do do	18 00	
Thos. McKenzie.....	do do	30 00	
Henry Oldfield.....	do do	30 00	
John Williston.....	do do	100 00	
James Russell.....	do do	150 00	
Thomas Taylor.....	do do	50 00	
John Stymast.....	do do	50 00	
Wm. Wyse.....	do do	200 00	
Samuel Freeze.....	do do	100 00	
John Holmes.....	do do	50 00	
Nat. Morehouse.....	do do	30 00	
J. T. Coughlan.....	do do	30 00	
David Somers.....	Neuf mois de salaire, jusqu'au 31 décembre 1876.....	23 50	
Robt. Brimner.....	Six do do	15 00	
Jos. Chaplain.....	do do	15 00	
F. McDairmaid.....	do do	15 00	
J. A. Somers.....	Trois do do	7 50	
			2,163 00
	A reporter		4,443 00.

ETAT des dépenses pour les pêcheries, etc.—*Suite.*

A qui payé.	Service.	Montant.	Total.
		\$ cts.	\$ cts.
	Report.		4,843 00
	NOUVEAU-BRUNSWICK.—<i>Suite.</i>		
	<i>Comté de Queens.</i>		
Isaiah Langan.....	Une année de salaire, jusqu'au 30 juin 1877....	30 00	
John Secord.....	do do	30 00	
Isaac T. Hetherington....	do do	30 00	
W. H. Clark.....	do do	25 00	
J. J. Camp.....	do do	30 00	
R. McMann.....	do do	25 00	
Robt. Phillips.....	do do	25 00	
Carey Esabrooks.....	Trois mois do	7 50	
			202 50
	<i>Comté de Restigouche.</i>		
E. Ferguson.....	Une année de salaire, jusqu'au 30 juin 1877.....	100 00	
A. McPherson, fils.....	do do	25 00	
J. McMillan.....	do do	25 00	
D. Carmichael.....	do do	25 00	
Wm. McMillan.....	Six mois do	50 00	
			225 00
	<i>Comté de Sunbury.</i>		
Reuben Hoben.....	Dix mois de salaire, jusqu'au 30 avril 1877.....	83 33	
G. W. Hoben.....	Deux do juin 1877.....	16 67	
			100 00
	<i>Comté de Victoria.</i>		
C. McCluskey.....	Une année de salaire, jusqu'au 30 juin 1877.....	100 00	
Chas. Roberts.....	do do	30 00	
Jno. McDougall.....	do do	30 00	
Geo. Bedell.....	do do	30 00	
Donald Frazer.....	do do	30 00	
Thomas Edgar.....	do do	30 00	
Edwd. Maloney.....	do do	30 00	
			280 00
	<i>Comté de St. Jean.</i>		
Jos. O'Brien.....	Une année de salaire, jusqu'au 30 juin 1877.....	150 00	
Wm. E. Skillen.....	do do	100 00	
			250 00
	<i>Comté de Westmoreland.</i>		
Wm. B. Deacon.....	Une année de salaire, jusqu'au 30 juin 1877.....	100 00	
D. T. Cormier.....	do do	60 00	
H. Davidson.....	do do	75 00	
			235 00
	<i>Comté de York.</i>		
J. Campbell.....	Une année de salaire, jusqu'au 30 juin 1877.....	60 00	
Wm. Brown.....	do do	60 00	
A. Moir.....	do do	30 00	
			150 00
	A reporter.		6,285 50

ETAT des dépenses pour les pêcheries, etc.—*Suite.*

A qui payé.	Service.	Montant.	Total.
	Report.....	\$ cts.	\$ cts. 6,285 50
NOUVEAU-BRUNSWICK.— <i>Suite.</i>			
DÉBOURSÉS DES GARDE-PÊCHE.			
D. T. Cormier.....	Une année de déboursés jusq. 31 décembre 1876.....	37 75	
W. B. Deacon.....	do do	74 00	
H. Davidson.....	do do	26 50	
W. E. Skillen.....	do do	5 00	
Jos. O'Brien.....	do do	26 00	
Reuben Hoben.....	do do	25 00	
E. Ferguson.....	do do	32 30	
Wm. McMillan.....	do do	15 00	
Wm. Wyse.....	do do	56 16	
Samuel Freeze.....	do do	33 00	
James Russell.....	do do	11 00	
John Williston.....	do do	23 00	
Kenneth Cameron.....	do do	10 00	
John Hogan.....	do do	121 52	
N. B. T. Underhill.....	do do	27 50	
Amos Perley.....	do do	37 00	
Wm. Blake.....	do do	15 00	
Prudent Robichaux.....	do do	30 00	
N. H. Deveber.....	do do	30 00	
Samuel Gosline.....	do do	80 60	
J. McD. Sutherland.....	do do	53 25	
Charles Cormier.....	do do	30 00	
Justinian Savoy.....	do do	15 50	
Juste Haché.....	do do	13 80	
Wm. Bateman.....	do do	26 00	
James Hickson.....	do do	158 00	
Leonard Best.....	do do	17 50	
W. B. McLaughlin.....	do do	50 00	
P. Curran.....	do do	57 50	
James Brown.....	do do	34 30	
B. L. Cunningham.....	do do	67 50	
Winthrop Akerley.....	do do	43 03	
Wallace Taylor.....	do do	5 90	
John Stymast.....	do do	14 25	
Hugh Miller.....	do do	19 50	
Wm. Brown.....	do do	25 94	
Chas. McCluskey.....	do do	31 00	
Wm. Cushman.....	do do	50 40	
Thos. Taylor.....	do do	34 25	
			1,463 96
W. H. Venning.....	Une année de salaire comme inspecteur des pêch...	1,371 96	
Receveur-Général.....	Taxe du fonds de retr sur le sal. de W. H. Vanning	28 46	
C. R. Venning.....	Une année de sal. comme commis de l'inp. des pêch.	332 91	
W. H. Venning.....	Une année de déboursés comme inspecteur des pêcheries.....	600 00	
J. H. Harding.....	Frais de route.....	14 60	
H. Chubb et Cie.....	Timbres-poste.....	40 00	
R. D. McArthur.....	do	30 00	
R. P. et W. F. Starr.....	Charbon.....	21 93	
D. McAlpine.....	Almanach des adresses.....	2 00	
W. et J. Anslow.....	Annouces.....	7 00	
Lordy Howe et Cie.....	Meubles.....	22 65	
J. H. Harding.....	Balance des salaires des garde-pêche et gardiens, jusqu'au 30 juin 1876.....	947 57	
			3,419 06
			11,168 53

ETAT des dépenses pour les pêcheries, etc.—*Suite.*

A qui payé.	Service.	Montant.	Total.
		\$ cts.	\$ cts.
ILE DU PRINCE-EDOUARD.			
<i>Comté de Kings.</i>			
Martin MacInnis	Quinze mois de salaire, jusqu'au 30 juin 1877.....	187 50	
John Crane.....	do do	37 50	
James MacInnis.....	do do	37 50	
John McGuire.....	do do	37 50	
Jas. McAulay.....	do do	37 50	
Patrick MacInnis.....	do do	37 50	
W. R. Dingwell.....	do do	37 50	
John Brien.....	do do	37 50	
Thomas Clay.....	do do	37 50	
D. D. Campbell.....	do do	37 50	
Frs. Cook.....	do do	37 50	
			562 50
<i>Comté de Queens.</i>			
Isaac Thompson.....	Vingt et un mois de salaire, jusqu'au 30 juin 1877..	262 50	
Ewen Clark.....	do do do 31 déc. 1876..	32 64	
Michael Ready.....	Vingt et un mois do do 30 juin 1877..	47 64	
James Clow.....	do do	47 64	
Lionel Garnin.....	do do	47 64	
Wm. Whitehead.....	Quinze do do	37 50	
Thomas Murphy.....	do do	37 50	
Roderick Morrison.....	do do	37 50	
Alex. McRae.....	do do	37 50	
David Rattray.....	do do	37 50	
Jno. McMillan.....	do do	37 50	
			663 06
<i>Comté de Prince.</i>			
John Clark.....	Quinze mois de salaire, jusqu'au 30 juin 1877.....	187 50	
Jas. T Reid.....	do do	37 50	
James Ramsay.....	do do	37 50	
Hugh McIntosh.....	do do	37 50	
A. Wall.....	Dix do do	25 00	
Wm. Burns.....	do do	25 00	
N. McArthur.....	do do	25 00	
Martin Phee.....	do do	25 00	
F. H. Perry.....	Neuf do do	22 50	
Laurence Phee.....	Cinq do do	12 50	
P. McBride.....	Quatre do do	10 00	
			445 00
DÉBOURSÉS.			
John Clark.....	Débourés comme garde-pêche.....	248 00	
James Ramsay.....	Frais judiciaires.....	42 34	
D. Currie.....	Préparation de statistiques.....	10 50	
Wm. Mitchell.....	Timbres-poste.....	2 00	
Bureau d'enregistrement	Copie de l'acte d'octroi.....	1 30	
			304 14
			1,974 70

ETAT des dépenses pour les pêcheries, etc.—*Suite.*

A qui payé.	Service.	Montant.	Total.
		\$ cts.	\$ cts.
COLOMBIE-BRITANNIQUE.			
A. C. Anderson	Une année de salaire comme insp. des pêcheries.....	600 00	
do	Une année de déboursés pour frais de route.....	35 00	
			635 00
MANITOBA.			
Donald Gunn.....	Salaire comme garde-pêche, du 1er avril au 30 juin juin 1876.....	250 00	
			250 00
PISCICULTURE.			
<i>Etablissement de Newcastle, Ontario.</i>			
Samuel Wilmot.....	Une année de salaire comme surintendant, établis- sément de pisciculture de Newcastle.....	1,959 96	
Receveur-Général.....	Taxe de fonds de retraite sur salaire de S. Wilmot.....	62 00	
M. P. Ketchum.....	Echantillons de poisson.....	3 25	
A. Frazer et Cie.....	do	29 30	
Walter Bright.....	Main-d'œuvre à l'établissement de pisciculture.....	10 50	
John Otten.....	do do	31 50	
Allan Otten.....	do do	14 40	
Alex. Parker.....	do do	48 50	
Wm. Skeldon.....	do do	54 37	
Thos. Gousell.....	do do	172 50	
Wm. Dawson.....	do do	25 45	
Richard Spencer.....	do do	165 94	
Jos. Neevin.....	do et charriage do	189 75	
T. G. O'Neil.....	Louage de chevaux	2 25	
J. A. Wilkinson.....	Impressions	2 50	
Philips et Thorne.....	Cheminées de lampes.....	11 45	
Cie de caoutchouc.....	Boyan en caoutchouc.....	28 00	
J. R. Barefeldt.....	Quincaillerie, huile de charbon, etc.....	79 19	
Hall, Kay et Cie.....	Fer galvanisé.....	27 00	
A. H. Walbridge.....	Frais de port.....	49 87	
J. F. Coleman.....	Taxidermie.....	81 75	
Jas. Wright.....	Cuves en fer.....	62 38	
Haney Soper.....	Loyer de privilège d'eau, crique Barber.....	10 00	
Wm. Sands.....	Rets.....	5 00	
Wm. Ridge.....	Bois de construction	15 00	
Geo. Montreuil.....	Yeux de poisson	1 64	
Frank Nicholson.....	Charbon	150 12	
Jas. Neevin.....	Déboursés comme aide du gardien.....	72 95	
Wm. Parker.....	Salaire do do	700 00	
E. C. Lowe.....	do do do	300 00	
G. M. Clark.....	Loyer du pouvoir d'eau.....	125 00	
S. Wilmot.....	Charriage, etc	40 50	
Massey et Cie.....	Menuiserie.....	11 20	
Cie. de télég. du Canada	Télégrammes	54 62	
Cie. de télég., Montréal..	do	3 57	
S. Wilmot.....	Déboursés pour frais de route.....	775 60	
Page et Kidder.....	Vernis de paraffine.....	72 25	
T. G. Rice.....	Tissu de fil de fer.....	189 35	
	A reporter.....	5,638 61	

ETAT des dépenses pour les pêcheries, etc.—*Suite.*

A qui payé.	Service.	Montant.	Total.
		\$ cts	\$ cts.
	Report.....	5,638 61
PISCICULTURE.—<i>Suite.</i>			
<i>Etablissement de Newcastle, Ontario.—Suite.</i>			
Simmons et Jardine.....	Auges à poisson	153 06	
F. Farracomb	Droit sur vernis	5 40	
Kerr et Cie.	Fontes.....	12 18	
S. Wilmot.....	Loyer de maison, établissement de pisciculture.....	299 50	
Ludlow Trout Co.....	Oufs de truite.....	125 00	
Alex. Parker.....	Tendre des rets à trappes.....	127 50	
Haskins et Cie.....	Canistres pour poisson.....	34 35	
John Spicer.....	Brosses.....	1 15	
C. E. Lowe.....	Déboursés comme aide du gardien.....	56 83	
James Wright.....	Réservoirs en fer, etc.....	86 73	
J. H. Rolfe.....	Peinturage.....	58 66	
Thos. Douglas.....	Bottes.....	23 50	
Philips et Thorne.....	Tuyaux en caoutchouc.....	22 75	
John Reid.....	Poteaux en cèdre.....	45 00	
James Speers.....	do	114 00	
Massey et Cie.....	Poêle à charbon, etc.....	56 29	
Simmons et Jardine.....	Confection de réservoirs et auges.....	427 78	
Peter Coleman.....	Gardien des pêcheries, Crique Darlington.....	81 50	
Alex. Parker.....	do do Baldwin.....	65 00	
D. J. Hinman.....	do do Grafton.....	50 00	
Wm. McManu.....	do do	20 00	
Alf. Bright.....	Triage des œufs.....	5 60	
Spencer et Gousell.....	Travaux, creusage, etc.....	30 00	
Thomas Reno.....	Paniers.....	2 50	
Matthew Wilson.....	Placer des rets.....	15 00	
S. Manning.....	Barils.....	1 60	
Wm. Alexander.....	Courroies.....	1 15	
John Wilmot.....	Argentage et plan de l'établissement de piscicult.....	25 00	
William Hooper.....	Maçonnerie.....	4 62	
S. Wilmot.....	Divers déboursés.....	60 20	
Furniture Co.....	Meubles.....	7 70	
			7,658 16
<i>Etablissement de Sandwich, Ontario.</i>			
James Neevin.....	Treize mois de salaire comme officier en charge, le 30 juin 1877	750 00	
do	Déboursés pour la distribution du frai.....	173 40	
C. W. Gauthier.....	Construction de l'étab. de pisciculture, Sandwich.....	1,336 60	
Waterous Engine Works.....	Machine et pompe.....	650 06	
Geo. Levasseur.....	Mécanicien.....	19 00	
D. Lemonde.....	do	297 00	
Joli et Frères.....	Triage des œufs.....	51 27	
Martin O'Brien.....	do	28 10	
Joseph Dufour.....	do	9 65	
H. S. Johnson.....	do	21 57	
William Shields.....	do	57 45	
F. D. Forest.....	do	25 70	
C. H. Hagart.....	do	21 38	
G. B. Gauthier.....	Mastic et vitres.....	2 68	
James Hollingworth.....	Tuyau à eau.....	13 75	
	A reporter	3,437 65	7,658 16

ETAT des dépenses pour les pêcheries, etc.—*Suite.*

A qui payé.	Service.	Montant.	Total.
	Report.....	\$ cts. 3,437 55	\$ cts. 7,658 16
PISCICULTURE.—<i>Suite.</i>			
<i>Etablissement de Sandwich, Ontario.—Suite.</i>			
M. Imbeck.....	Tuyau.....	7 57	
Cie d'assurance royale...	Assurance.....	25 00	
A. O'Gorman.....	Bois.....	5 50	
G. Lasseur.....	Gages des journaliers.....	39 00	
D. Lemonde.....	Réparations de pompe.....	12 00	
James Neevin.....	Pension.....	54 00	
D. Lemonde.....	Auges en bois.....	11 70	
W. S. Carringford.....	Renhausser la bâtisse.....	9 00	
C. E. Sibley.....	do do.....	11 00	
George Wilson.....	Cheminée.....	2 00	
F. T. Waterous.....	Tuyaux à l'eau.....	14 92	
C. M. Kendrel.....	Ferblanterie.....	35 42	
Far et McKee.....	Bois de construction.....	89 89	
Pequenock et Cie.....	Huile, etc.....	67 60	
James Neevin.....	Divers déboursés.....	294 55	
S. Wilmot.....	Huile de charbon.....	19 50	
do.....	Déboursés pour frais de route.....	95 00	
Thomas C. Suttoh.....	Eponges.....	5 20	
S. Hotte.....	Louage d'un cheval.....	14 50	
Haskin et Fils.....	Auges à incubation.....	50 00	
Detroit Metal Co.....	Tubes en fer.....	27 89	
Robert Adamson.....	Bois de construction.....	5 00	
William McMabon.....	Poisson reproducteur.....	36 00	
M. O. Brien.....	Peinturage des auges.....	14 75	
			4,374 54
<i>Etablissement de Tadoussac, Québec.</i>			
P. Plourde.....	Une année de salaire comme gardien, jusqu'au 30 juin 1877.....	413 47	
Jerry Miles.....	Une année de salaire comme aide dn gardien, jusqu'au 30 juin 1877.....	111 20	
D. McLaren.....	Gages comme gardien spécial.....	77 50	
Narcisse Simard.....	Gardien, Petite Ile.....	76 00	
Joseph Bélanger.....	Pension et gages comme constable spéc. des pêch.....	97 30	
Richard Morin.....	Soin des rets au saumon à l'Anse aux Pilotes.....	60 33	
Faustin Boivin.....	Soin de la maison de réception à l'Anse St. Jean.....	160 48	
Joseph Radford.....	Bordereau des hommes employés à l'établissement de pisciculture, pour mai 1876.....	132 30	
do.....	do do juin, 1876.....	186 60	
do.....	do do juillet 1876.....	100 30	
do.....	do do août, 1876.....	13 80	
do.....	do do juin 1877.....	24 05	
do.....	do do juil 1877.....	41 13	
do.....	Commission sur dépense, établissement de pisciculture, du 1er juillet au 31 décembre 1876.....	211 38	
Thomas Terrien.....	Gages comme batelier.....	27 50	
Joseph Radford.....	Petits déboursés.....	24 30	
Frs. Boulliane.....	Ouvrage.....	8 93	
George Manning.....	do.....	2 75	
W. Manning.....	do.....	9 80	
	A reporter.....	1,779 12	12,032 70

ETAT des dépenses pour les pêcheries, etc — Suite.

A qui payé.	Service.	Montant.	Total.
		\$ cts.	\$ cts.
	Report.....	1,779 12	12,032 70
	PISCICULTURE.—Suite.		
	<i>Etablissement de Tadouac, Québec.—Suite.</i>		
L. Lévesque.....	Travail.....	2 00	
Damase Tremblay.....	do	5 40	
Jerry Miller.....	do	16 18	
H. Plourde.....	do	1 93	
L. Tremblay.....	do	2 00	
John Poitras.....	do	4 80	
Louis Perron.....	do	1 50	
Frs. Morin.....	do	4 50	
Jos. Morin.....	Blanchissage.....	2 50	
Grég. Boulliane.....	Bois de service pour les pêch. à l'Anse au Pilote....	4 70	
Alex. Terrien.....	do	3 40	
Wm. Manning.....	do	68 43	
J. Picard.....	Bois de construction.....	33 80	
L. Leclerc.....	do	20 56	
Narcisse Morin.....	Bardeaux.....	6 00	
Vapeur "Saguenay".....	Passages, gardiens spéciaux.....	4 00	
E. Roy.....	Pension, constable spécial des pêcheries.....	2 20	
N. Rouleau.....	Pension de W. Parker.....	7 50	
Bernard Boulliane.....	Remplissage d'une glacière.....	2 00	
Isidore Tremblay.....	Rets pour les pêcheries à l'Anse au Pilote.....	10 33	
Thos. Terrien.....	Rets à truite.....	1 00	
Flavien Tremblay.....	Bac pour les pêcheries à l'Anse au Pilote.....	6 00	
Jules Tremblay.....	Ouvrage de forgeron.....	28 49	
Jerome Tremblay.....	Rets pour les pêcheries à la Petite Ile.....	4 20	
D. Tremblay.....	Rets.....	2 60	
S. et D. Pednault.....	Touage d'un radeau.....	3 00	
Vapeur "Union".....	Transport de jeunes saumons, fret, etc.....	23 75	
do "St. Laurent".....	Passages d'hommes de police spéciaux de Tadouac à Québec, fret, etc.....	36 95	
Cie. des vap. de Québec et des ports du golfe.....	Fret.....	6 92	
Luc Mallart.....	Réparation de la maison au poisson.....	99 70	
Jos. Radford.....	Fret et frais d'express.....	5 70	
F. Bouchard.....	Louage de chaloupe à voile.....	23 33	
F. Bourgeois.....	Quincaillerie.....	17 65	
Jos. Boivin.....	do outils, etc.....	118 21	
F. Boivin.....	Charriage et louage de chaloupe.....	7 35	
Roger Terrien.....	Construction d'estacade.....	15 45	
N. Rouleau.....	Ouvrage de forgeron.....	2 53	
A. Fortier.....	Seiner de la truite.....	3 00	
Jos. Radford.....	Passage et dépenses à Québec et retour.....	9 60	
Cie. d'express.....	Fret.....	4 55	
W. Miller.....	Papeterie.....	1 80	
E. Lacroix.....	Passage à Québec.....	1 00	
Frs. Bourgeois.....	Provisions.....	4 89	
O. Boulliane.....	Verrerie.....	9 07	
Price et Cie.....	Bois de service.....	28 33	
P. Plourde.....	Dépenses pour transport de frai de saumon à la Rivière Queile, Rivière St. Thomas, Malbaie, Ste. Anne, Ste. Marguerite et Petit Saguenay.....	71 62	
Hypolite Tremblay.....	Transport de frai de saumon au Petit Saguenay.....	2 00	
Xavier Gagnon.....	do	2 00	
	A reporter.....	2,531 54	12,062 70

ETAT des dépenses pour les pêcheries, etc.—*Suite.*

A qui payé.	Service.	Montant.	Total.
	Report	\$ cts. 2,531 54	\$ cts. 12,032 70
PISCICULTURE.—<i>Suite.</i>			
<i>Etablissement de Tadoussac, Québec.—<i>Suite.</i></i>			
J. Gravel.....	Transport de frai de saumon à Ste. Marguerite.....	2 60	
Jos. Hovington.....	Louage de chal. avec du fr. de sau. au Pet. Saguenay	5 00	
Donald McLaren.....	Dépenses pour du frai de saumon à la Riv. Ouelle....	9 75	
Cimon Dufour.....	Trans. de fr. de sau. en am. de la riv. Ste. Marguerite	1 00	
Isidore Tremblay.....	Réparation de canot.....	1 20	
P. Plourde.....	Charriage de frai de saumon.....	2 00	
Jos. Morin.....	Transport de rets à L'Anse au Pilote	1 50	
Roger, Terrien et fils	Réparations de digues.....	9 20	
G. B. Du Tremblay.....	Arpentage et plan de l'établissement.....	100 00	
E. Lacroix	Gages comme gardien spécial des pêcheries.....	158 60	
J. Paradis	do do	39 00	
J. D. Marsan	Tissu de fil de fer.....	57 68	
Aug. Letarte.....	do	19 18	
J. Parent et Cie.....	Chaux	7 80	
J. Park et fils	Literie	10 00	
Z. Lapierre.....	Chaloupe	54 00	
C. et W. Wurtele.....	Fer et chaîne.....	26 35	
S. Bédard.....	Poêle et tuyaux	15 40	
J. H. Shea.....	Poterie	2 50	
Wm. Watson	Voiles	30 89	
T. Routier.....	Auges à poisson.....	50 90	
F. X. Bélanger.....	Bourrer des échantillons de poisson	43 75	
O. Plamondon.....	Droit sur vernis	5 39	
P. Stephens.....	Déboursés comme constable spéc. des pêcheries	15 00	
W. C. Eolt	Fret	7 95	
			3,198 18
<i>Etablissement du Bassin de Gaspé, Québec.</i>			
P. Vibert.....	Une an. de salaire com. officier en charge des pêch.	300 00	
do	déboursés se rattachant à l'établissement de pisci- culture	158 11	
Henry Davis.....	Gages comme aide du gardien.....	299 40	
John Davis.....	Placement et soin des rets.....	165 40	
W. C. Davis.....	do do	92 50	
P. Vibert.....	do do	11 15	
Wm. Stanley.....	do do	5 85	
Alf. Stanley.....	do do	41 20	
Felix Coffin.....	do do	36 00	
John Basque.....	do do	42 00	
Jas. B. Coffin.....	do do	36 00	
R. S. Coffin.....	do do	18 00	
Ab. Coffin.....	do do	29 50	
Alf. Davis.....	do do	5 00	
J. S. Davis.....	do do	36 90	
Locke Patterson.....	Confection de rets à saumon.....	25 87	
Veuve B. Coffin.....	do do	14 00	
J. Leboutillier.....	Quincaillerie, cordage, etc.	36 03	
J. et E. Collas.....	do do	9 70	
H. G. Patterson	Chaloupe de pêche	25 00	
John Davis	Distribution de frai de saumon.....	6 10	
	A reporter.....	1,393 71	15 230 88

ETAT des dépenses pour les pêcheries, etc.—*Suite.*

A qui payé.	Service.	Montant.	Total.
		\$ cts.	\$ cts.
	Report.....	1,393 71	15,230 88
	PISCICULTURE—<i>Suite.</i>		
	<i>Etablissement du Bassin de Gaspé, Québec.—<i>Suite.</i></i>		
G. et C. Hassock.....	Provisions.....	11 51	
John McCallum.....	Garde de la rivière Malbaie.....	20 25	
Jos. E. Patterson.....	Distribution du frai de saumon.....	11 46	
W. C. Coffin.....	Bois de corde.....	5 50	
Anne Kane.....	Tuyaux de poêle.....	5 50	
J. et E. Collas.....	Habillement en toile cirée, cordage, etc.....	7 68	
Jos. Eden et fils.....	Fret.....	0 60	
A. J. Carter.....	Balais d'ajonc.....	1 15	
Jos. Eden et fils.....	Seau en fer blanc.....	1 30	
			1,518 66
	<i>Etablissement de Ristigouche, Québec. :</i>		
John Mowat.....	15 mois de salaire comme officier en charge.....	337 50	
do.....	Déboursés se rattachant à la distribution du frai du saumon.....	94 85	
John Landry.....	Gages comme gardien.....	120 00	
Jos. Beaulieu.....	do do.....	40 00	
John Moffat.....	Ficelle pour le saumon.....	58 50	
Wm. Robertson.....	Cordage, rets, etc.....	25 00	
Wm. Lees.....	Distribution des bidons.....	17 17	
Anthony Kerr.....	Distribution du saumon, rivière Nouvelle.....	10 00	
Wm. Robertson.....	do do do Upsalquitch.....	12 00	
Thos. Mowat.....	do do do do.....	12 00	
John Ferguson.....	Réparations aux digues, passes-migratoires, etc.....	40 00	
Wm. Robertson.....	Clôture, etc.....	50 00	
do.....	Soin des rets à saumon.....	30 00	
Robt. Nelson.....	Procurer des saumons reproducteurs.....	30 00	
James Moores.....	do do.....	33 00	
James Miles.....	do do.....	14 00	
Alex. Mowat.....	do do.....	30 00	
			954 02
	<i>Etablissement du Bassin de Bedford, Nouvelle-Ecosse.</i>		
A. B. Wilmot.....	Dix mois de salaire comme officier en charge.....	666 60	
do.....	Déboursés de voyage, jusqu'au 30 juin 1877.....	451 20	
F. G. Tolson.....	Main-d'œuvre à l'établissement de Bedford.....	330 50	
R. D. Fultz.....	do do.....	38 25	
Alf. Tolson.....	do do.....	39 00	
J. Kent.....	do do.....	9 00	
Geo. Reeves.....	Main-d'œuvre à la digue et à la clôture.....	53 75	
T. Wade.....	Main-d'œuvre do au mur.....	12 50	
T. Patton.....	Pêche du saumon.....	73 75	
J. H. Stockton.....	do.....	7 50	
T. Heffer.....	do.....	7 75	
W. Matheson.....	do.....	50 00	
Wm. Roache.....	do.....	14 00	
Jas. Starrett.....	do.....	8 75	
Danl. Frazer.....	do.....	13 83	
Robert Archibald.....	do.....	11 00	
			1,787 38
	A reporter.....	1,787 38	17,703 66

ETAT des dépenses pour les pêcheries, etc.—*Suite.*

A qui payé.	Service.	Montant.	Total.
		\$ cts.	\$ cts.
	Report.....	1,787 38	17,703 56
PISCICULTURE—<i>Suite.</i>			
<i>Etablissement du Bassin de Bedford, Nouvelle-Ecosse.</i>			
<i>Suite.</i>			
Wm. McCabe.....	Pêche du saumon.....	43 75	
Wm. Beck.....	do	44 75	
E. G. Archibald	do	23 00	
Geo. Crockett	do	23 00	
G. J. Durland.....	do	34 50	
E. D. Whiteman	do	39 00	
Wm. Tolson	do	9 00	
W. Patton.....	Garde du saumon.....	65 00	
J. McCabe	do	22 00	
Wm. R. Evans.....	do	28 00	
R. B. Fillmore	Confection de rets.....	24 17	
Jas. Lawlor	Construction d'un hangar à charbon.....	276 16	
J. G. Corbin	Poteaux.....	11 30	
J. H. Annes.....	Bois de construction.....	2 50	
W. R. Evans.....	do	7 00	
D. Fullerton.....	do	7 50	
Moir et Cie.....	do	46 00	
W. Roche, fils	Charbon	72 89	
C. Neal.....	do	5 17	
Thompson et Stewart.....	do	5 85	
R. Anderson.....	Fret sur le charbon	12 00	
A. B. Wilmot.....	Tissu en fil de fer.....	4 25	
Smith et Cie	Bidons pour le transport du poisson	23 50	
J. Vanbuskirk	Chariage du charbon	5 00	
J. Mitchell.....	do d'argile et de gravier.....	17 35	
A. B. Wilmot.....	Install. d'une maison-frayère à la Rivière Philippe	165 52	
J. W. Currie.....	Huile, cheminées, etc	20 48	
Valentine Wood	Canot	7 00	
W. Moore	Louage de chevaux.....	46 55	
D. M. Geldert	do	24 50	
James Scott.....	Approvisionnements	8 00	
T. D. Corbett.....	do	11 00	
T. Walsh et Cie.....	Peintures	15 32	
Geo. Henderson.....	Maçonnerie	14 39	
W. Gavi.....	Boîtes en caoutchouc et toile cirée	10 50	
H. H. Fuller et Cie.....	Dynamite, corde, etc.....	27 51	
W. Dunscomb	Tuyaux de poêle, etc.....	5 31	
Jas. Cills	Creusement d'un fossé.....	3 44	
Wm. Wood	Poêle, etc	7 25	
Thompson et Wood.....	Loyer de terrain à la maison de réception d'Oxford	20 00	
J. J. Hingley.....	Quincaillerie, etc.....	18 05	
D. Murray et Cie.....	Persiennes	2 04	
Williams et Leverman.....	Matelas	3 00	
Baxton et frères.....	Chaises	4 50	
Smith et Cie.....	Poêle et tuyau de décharge	19 42	
H. H. Fuller et Cie.....	Ficelle pour le saumon	10 09	
T. A. S. DeWolf et fils	Ciment.....	12 03	
J. Melvin	Barils pour le charbon et tonnellerie.....	5 85	
Williams et Leverman.....	Boîtes	17 00	
W. H. Smith	Barils à distribution.....	14 00	
	A reporter	3,131 77	17,703 56

ÉTAT des dépenses pour les pêcheries, etc.—*Suite.*

A qui payé.	Service.	Montant.	Total.
		\$ cts.	\$ cts.
	Report	3,131 77	17,703 56
	PISCICULTURE.—<i>Suite.</i>		
	<i>Etablissement du Bassin de Bedford, Nouvelle-Ecosse.—Suite.</i>		
J. E. Wilson.....	Entourage de poêle, grille, etc	7 50	
B. O'Neil et Cie.....	Auges à incubation.....	340 00	
J. Vanbuskirk.....	Brouette	4 00	
G. Lovett.....	Louage de chalonpe, transport de saumon.....	5 00	
			3,488 27
	<i>Etablissement de Miramichi, Nouveau-Brunswick.</i>		
Isaac Sheasgreen.....	Salaires comme officier en charge.	366 63	
do	Louage de cheval.....	21 17	
do	Vernis	1 82	
do	Fret	6 00	
W. H. Venning.....	Frais de route se rattachant à l'établissement de pisciculture	125 00	
E. Tozer.....	Contrat pour la construction d'égouts, etc	200 00	
A. B. Wilmot.....	Télégrammes.....	11 51	
R. R. Call.....	Fret	52 04	
D. & J. Ritchie.....	Bois de construction.....	32 62	
E. Sinclair.....	do	6 00	
J. Phinney.....	Chaudières de fer blanc, tuyaux, etc... ..	7 07	
Chas. Sulis.....	Boîtes à frai.....	40 00	
J. W. Lee.....	Canistres à poisson	16 00	
W. H. Venning.....	Rets	6 00	
A. Quick.....	Ficelle.....	23 05	
W. & G. Watt.....	Ficelle à saumon.....	2 70	
John Hogan.....	Louage de cheval.....	70 00	
do	Fret	7 01	
James Fisk et fils.....	Peinture et pinceaux	8 83	
T. McAvery et fils.....	Tisson de fil de fer.....	6 60	
J. C. Stone.....	Frais d'express.....	4 20	
Thos. Mullin.....	Main-d'œuvre	80 80	
Peter Hogan.....	do	53 20	
F. P. Sheasgreen.....	do	25 15	
Thos. McKenzie.....	do	64 00	
F. P. Sheasgreen.....	Charriage de charbon.....	21 40	
R. R. Call.....	Charbon.....	30 00	
S. Wilmot.....	Dépenses d'une enquête spéciale, établissement de Miramichi.....	100 00	
			1,388 80
	DÉBOURSÉS EN GÉNÉRAL.		
W. F. Whitchee	Débourrés comme commissaire des pêcheries.....	386 76	
H. Grist.....	Appareil breveté pour l'éclosion du poisson.....	100 00	
Charles Stewart.....	Construction d'une digue, lac Charleston.....	14 00	
J. Girard.....	Réparations à la passe-migratoire, rivière à Mars.....	264 38	
F. Boivin.....	Cons. d'une estacade, mal. de récep., Anse St. Jean.....	39 70	
Geo. Redden.....	Déplacement d'obstructions de la rivière du Milieu, comté de Luenburg, N.-E.....	76 00	
R. M. King.....	Const. de passe-migratoire, riv. Gaspereau, N.-E ..	119 13	
	A reporter.....	999 97	22,580 63

ETAT des dépenses pour les pêcheries, etc.—*Suite.*

A qui payé.	Service.	Montant.	Total.
	Report.....	\$ cts. 999 97	\$ cts. 22,580 63
	DÉBOURSÉS EN GÉNÉRAL.— <i>Suite.</i>		
W. R. Calder.....	Construction de passes-migratoires, riv. Lahave...	86 13	
W. T. Atherton.....	Louage de cheval.....é.....	34 00	
L. R. Poulin.....	Pension des gardiens spéciaux, riv. au Saumon.....	24 00	
C. Barbeau.....	Gages et déboursés comme gardien spécial des pêcheries.....	100 00	
W. Besserer.....	Gages et déboursés comme gardien spécial des pêcheries.....	25 00	
J. Connor.....	Gages et déboursés comme gardien spécial des pêcheries.....	20 00	
J. S. Webster.....	Gages et déboursés comme gardien spécial des pêcheries.....	60 00	
G. W. Burland.....	Rapport sur l'établ. de Newcastle.....	100 00	
Esmonde frères.....	Bottes.....	8 00	
	Total.....		1,457 10
	VAPEUR PROPOSÉ À LA PROTECTION DES PÊCHERIES "LADY HEAD."		
Napoleon Lavoie.....	Une année de traitement comme commandant.....	1,400 00	
do.....	do déboursés.....	448 13	
Bordereau.....	Gages de l'équipage d'après le bordereau.....	4,430 32	
do.....	Gages de l'équipage pour placer le navire dans ces quartiers d'hiver, d'après le bordereau.....	490 75	
Louis Bourget.....	Provisions.....	1,438 16	
G. Bouchard.....	do.....	566 65	
N. Lavoie.....	do.....	634 20	
W. Ives et fils.....	do.....	162 36	
Jos. Eden.....	do.....	135 97	
M. Dunn et fils.....	do.....	104 25	
M. Dion et fils.....	do.....	27 50	
F. Plamondon.....	do poisson.....	34 15	
L. Marois.....	do légumes.....	188 70	
L. Aré.....	do viande.....	243 88	
Jno. Davidson.....	do pain.....	32 80	
D. Langlois.....	do lait.....	14 60	
Taché et Cie.....	do viandes en conserves.....	86 40	
M. Dion.....	do farine et poisson.....	62 00	
W. Barbour.....	Réparations à la machine et chaudière.....	651 15	
T. Routier.....	do do.....	443 52	
S. Carroll.....	do do.....	131 20	
G. T. Davie.....	Réparations.....	84 37	
Geo. Bisset.....	do.....	21 15	
Pay List.....	do.....	37 34	
J. O'Donohoe.....	Réparations au compas.....	5 75	
M. McCallum.....	do.....	1 50	
J. Boivin.....	Fer pour réparations.....	20 21	
C. W. Wurtele.....	do.....	130 07	
F. Henshaw.....	Charbon.....	822 00	
A. Fraser et Cie.....	do.....	350 00	
A. Poston et Cie.....	do.....	241 50	
Audet et Robitaille.....	Fret de charbon.....	371 00	
A. Fraser et Cie.....	do.....	162 75	
Jos. Eden.....	do.....	198 50	
do.....	Quaiage de charbon.....	149 50	
	A reporter.....	14,322 33	

ETAT des dépenses pour les pêcheries, etc.—*Suite.*

A qui payé.	Service.	Montant.	Total.
		\$ cts.	\$ cts.
	Report.....	14,322 33	
VAPÉUR "LADY HEAD" PRÉPOSÉ À LA PROTECTION DES PÊCHERIES.—<i>Suite.</i>			
W. Barbour.....	Equipement de la machine.....	190 95	
T. Routier.....	Equipement.....	80 48	
Bordereau.....	Elever la chaudière, etc.....	68 00	
T. Routier.....	do.....	78 60	
Thibeauudeau et Cie.....	Drap.....	336 00	
J. Vandry.....	Toile.....	2 40	
W. Ives et fils.....	Pilotage, provisions, etc.....	110 65	
Chinic et Baudet.....	Poudre.....	26 50	
G. Glassford.....	Extincteur chimique.....	80 00	
Belanger et Gariépy.....	Limes.....	28 95	
S. J. Shaw et Cie.....	Cartouches.....	13 50	
Jos. Eden.....	Bois, quincaillerie, etc.....	53 73	
Archer et Cie.....	do.....	18 45	
H. Dinning.....	do.....	3 15	
J. Boivin.....	Quincaillerie.....	148 74	
F. M. Duchene.....	Uniformes.....	99 35	
N. Lavoie.....	do.....	30 00	
C. Morin.....	do.....	20 00	
J. Derry et S. Lemay.....	do.....	16 00	
M. Watson.....	Voiles.....	265 74	
Capt. C. Morin.....	Pension et dépenses.....	61 50	
G. T. Phillip.....	Toile émerie.....	6 00	
J. Boivin.....	do.....	2 10	
Geo. Bisset.....	Tournage.....	1 80	
Jos. Boivin.....	Plaques, rivets, etc.....	11 11	
W. E. Brunet.....	Médecines.....	18 65	
F. Casault.....	Droit sur les tampons pour aveugler les voies d'eau.....	8 54	
Whitehead et Turner.....	Brosses à tube.....	5 00	
J. M. Wood.....	Tampons pour aveugler les voies d'eau.....	52 71	
Geo. Bisset.....	Soupapes et plaques.....	62 32	
J. Marmen.....	Charrriage.....	53 25	
P. Rouillard.....	Blanchissage.....	39 00	
J. Boivin.....	Mastic, verrous, etc.....	27 40	
do.....	Seaux, peinture, etc.....	79 05	
J. M. Tardivel.....	Peinturage.....	15 00	
F. O. Vallerand.....	Lampes, cheminées, etc.....	42 30	
E. Holliwel.....	Papeterie.....	17 75	
Audet et Robitaille.....	Cable, canevass, goudron, etc.....	131 06	
J. Desgagne.....	Main-d'œuvre.....	22 40	
A. Turcot.....	Fusces.....	12 00	
T. Casey et Cie.....	Approvisionnements.....	10 00	
Terrien et frères.....	Fonte.....	8 00	
Estate, Flanigan.....	Ancrage.....	9 00	
Cie de vapeurs de Québec et des Ports du Golfe.....	Fret.....	24 25	
Dawson et Cie.....	Papeterie.....	4 57	
S. Bedard.....	Poêle et ustensiles de cuisine.....	62 05	
J. Cunningham.....	Bouée de sauvetage, ouvrage de forgeron.....	35 00	
L. Leclerc.....	Lonage de vérin.....	41 40	
F. Fitzhenry.....	Nettoyage et peinture.....	32 00	
A. Fraser et Cie.....	Ancrage.....	10 50	
J. Boivin.....	Serrure.....	1 30	
	A reporter.....	16,898 53	

ETAT des dépenses pour les pêcheries, etc.—*Suite.*

A qui payé.	Service.	Montant.	Total.
		\$ cts.	\$ cts.
	Report.....	16,898 53
	VAPUR "LADY HEAD" PRÉPOSÉ À LA PROTECTION DES PÊCHERIES—<i>Suite.</i>		
E. Farrell.....	Soins médicaux.....	37 00	
Forsythe et Cie.....	Huile.....	62 50	
John Stairs.....	do	32 55	
H. H. Fuller.....	Clous	1 15	
G. Davidson et Cie.....	Cheminées et becs.....	4 65	
R. et J. Vinecœ.....	Verres.....	4 00	
McIntosh et McInnes.....	Bois.....	6 53	
P. Grant et Cie.....	Essuie-mains.....	4 20	
J. A. Stuart.....	Réparations aux lampes.....	5 10	
R. H. Cogswell.....	Régler le chronomètre.....	3 00	
			17,059 21

RÉCAPITULATION.

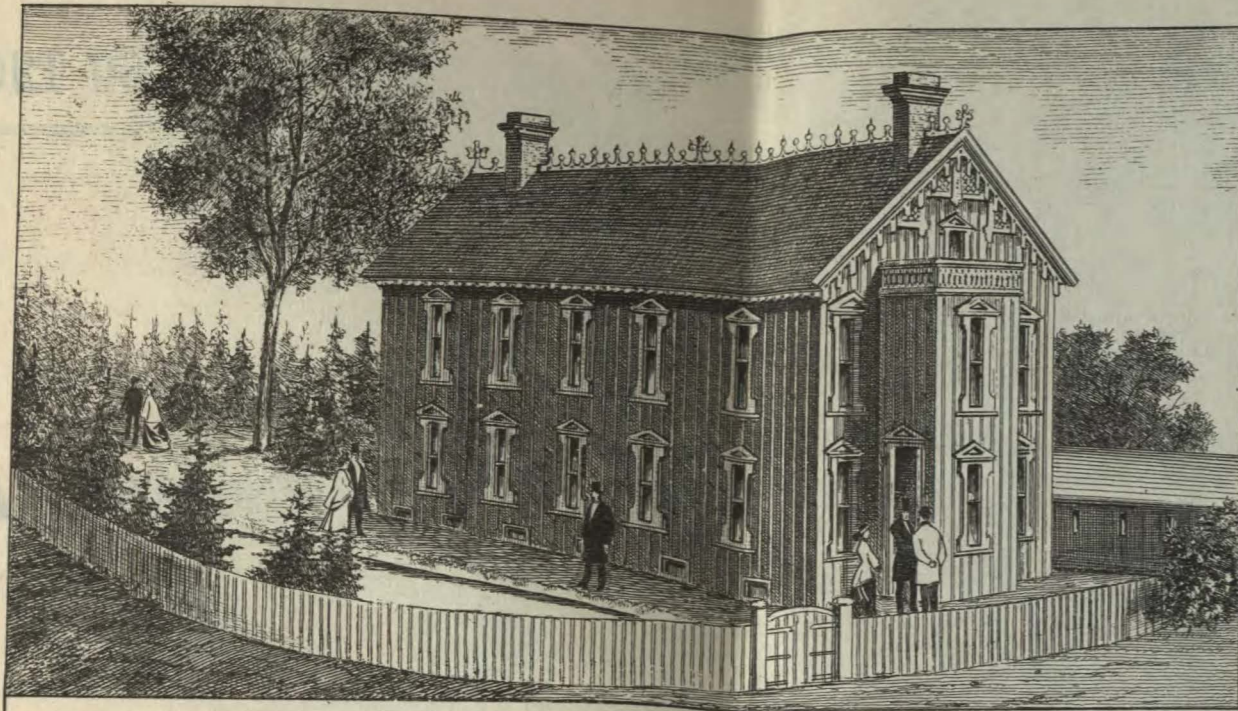
Pêcheries, Ontario	\$13,185 76
do Québec.....	12,909 66
do Nouvelle-Ecosse.....	15,127 49
do Nouveau-Brunswick.....	11,168 53
do Ile du Prince-Edouard.....	1,974 70
do Colombie-Britannique.....	636 00
do Manitoba.....	250 00
Pisciculture.....	24,037 73
Vapour préposé à la protection des pêcheries.....	17,059 21
Total des dépenses	\$96,348 08

WM. SMITH,

Député du ministre de la Marine, etc.

JOHN TILTON,

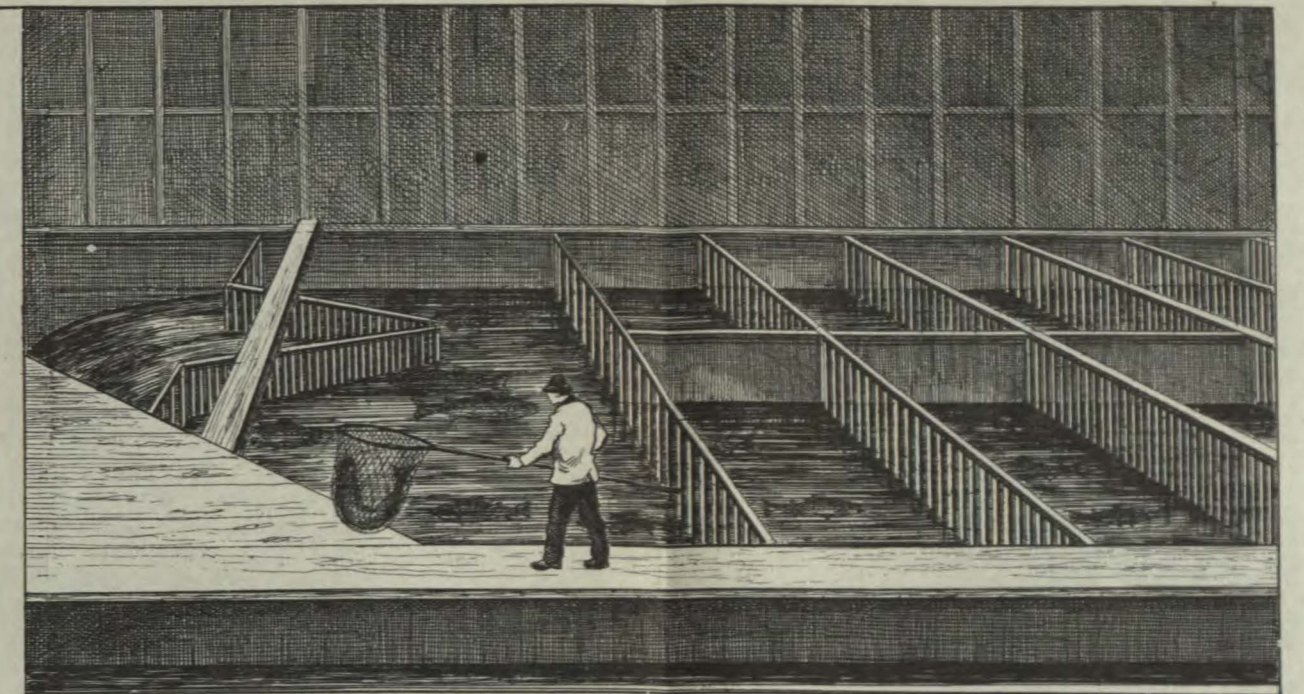
Comptable.



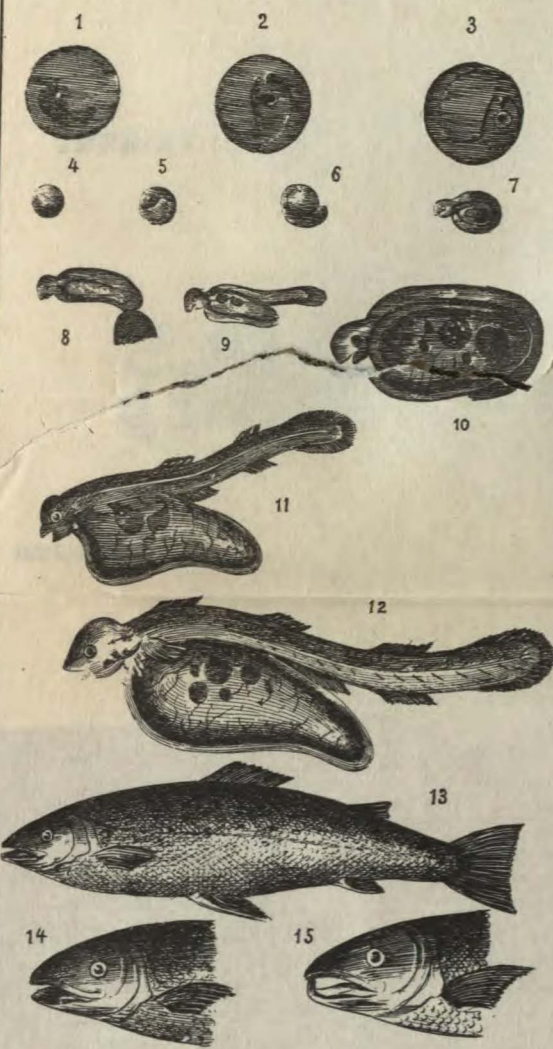
9. OUTSIDE VIEW OF BREEDING-HOUSE.



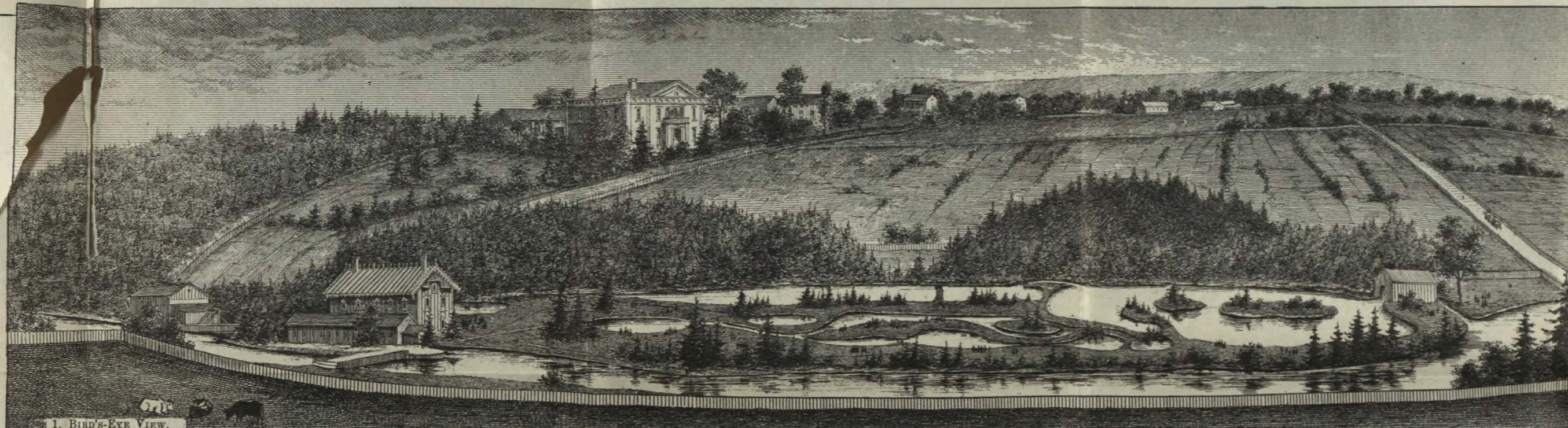
8. MUSEUM.



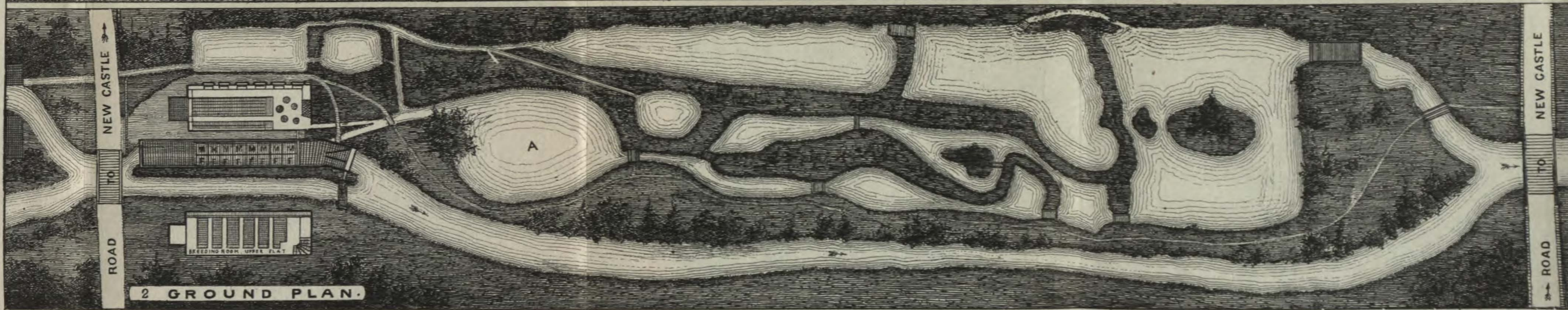
3. RECEPTION-HOUSE, PENS, TRAPS, &C.



11. DIFFERENT STAGES OF THE EGGS DURING THE PROGRESS OF HATCHING.



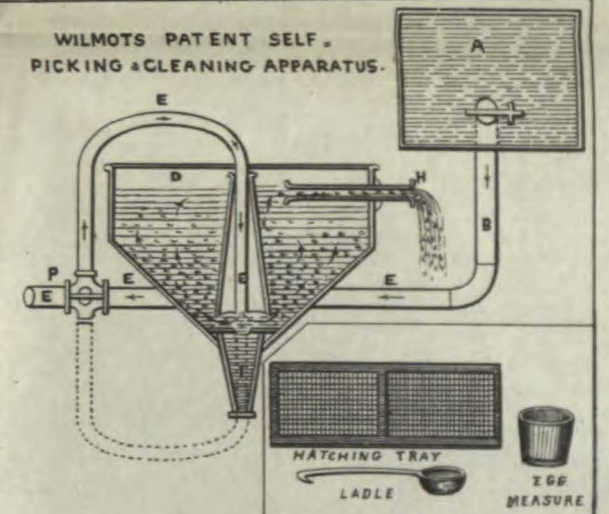
1. BIRD'S-EYE VIEW.



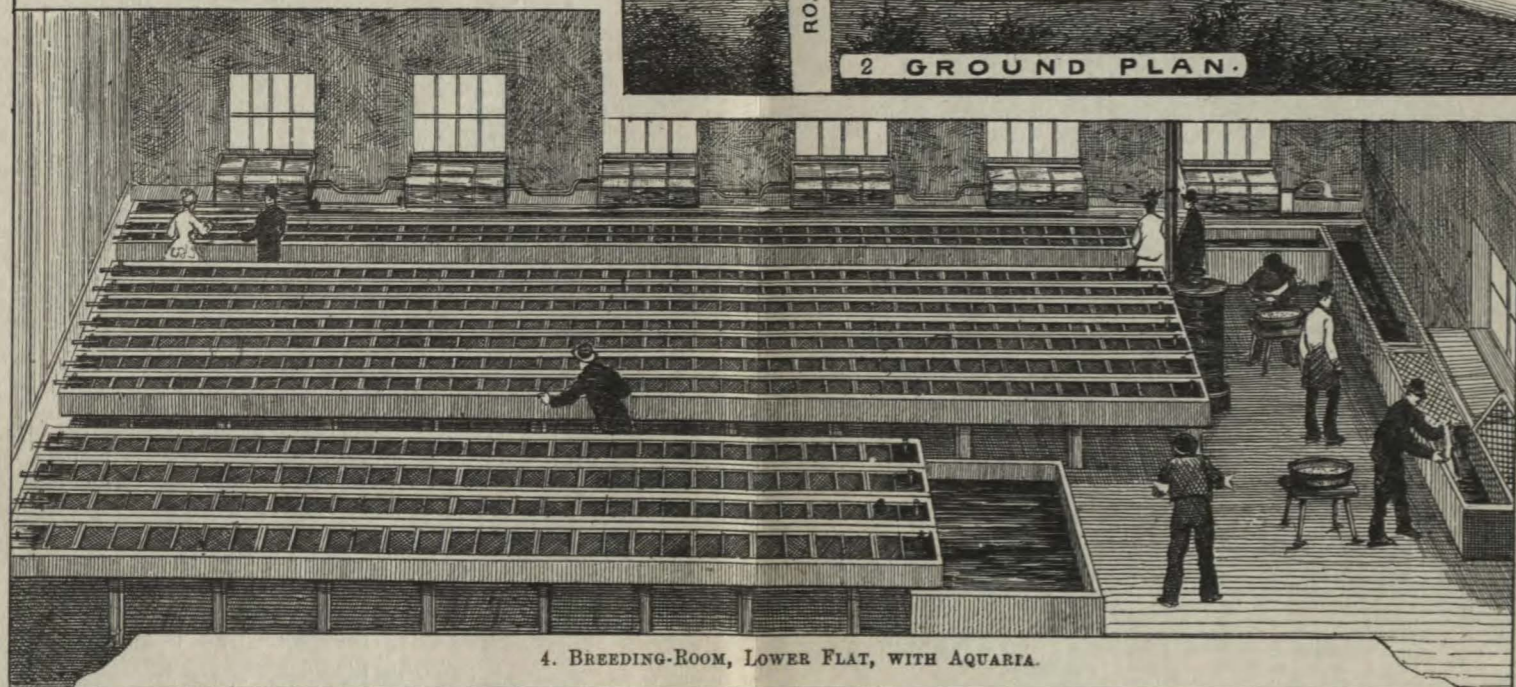
2. GROUND PLAN.



5. TAKING OVA FROM FISH AND IMPREGONATING THEM.



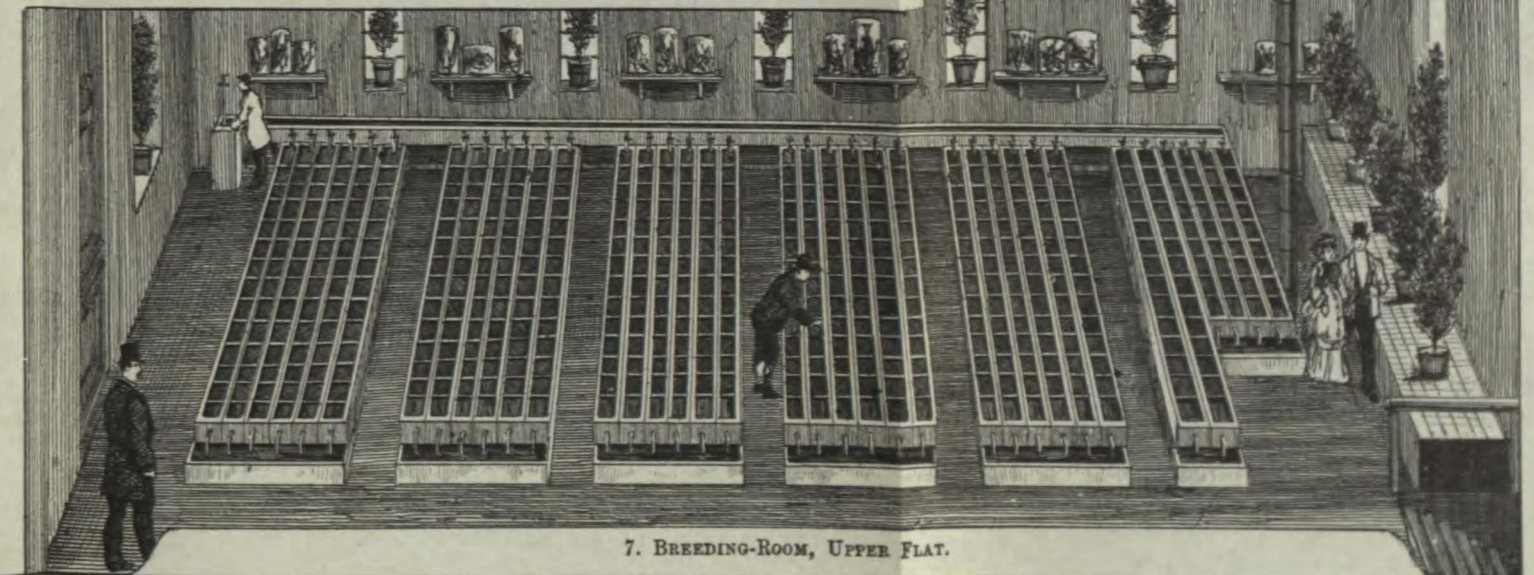
6. HATCHING APPARATUS.



4. BREEDING-ROOM, LOWER FLAT, WITH AQUARIA.



10. POND FOR RETAINING FISH AFTER MANIPULATION.



7. BREEDING-ROOM, UPPER FLAT.

ANNEXE No. 2

DU

RAPPORT DU COMMISSAIRE DES PÊCHERIES

RAPPORT

SUR

LA PISCICULTURE

EN CANADA

1877

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT



OTTAWA:

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET CIE., RUE WELLINGTON,
1878.

ICHTHYOGÉNIE.

RAPPORT

DE

SAMUEL WILMOT, Ecuier,

SUR LES

Différents établissements ichthyogéniques et la pisciculture en Canada
durant l'année 1877.

NEWCASTLE, ONT., 31 décembre 1877.

A l'honorable A. J. SMITH,
Ministre de la Marine et des Pêcheries,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel sur la reproduction artificielle du poisson, telle que pratiquée sous ma surveillance particulière, et sous le contrôle et la direction de votre département.

En constatant la quantité d'alevins qui ont été élevés et distribués dans différentes parties du pays, ainsi que le nombre d'œufs de poisson déposés dans les différents établissements ichthyogéniques du Canada, on voit que les opérations de l'année 1877 se sont faites sur un beaucoup plus grand pied que les années précédentes.

Ce rapport contiendra une courte esquisse des travaux qui ont été faits dans chacun des établissements; de plus, afin d'en rendre l'étude plus facile, des relevés, sous forme de tableaux, indiquant en détail le nombre d'œufs qui y ont été reçus et le chiffre de ceux qui ont subi le procédé de l'incubation; enfin, les rapports des différents officiers et gardiens, dans lesquels seront traités plus au long les sujets qui concernent chacun de ces établissements et qui sont d'importance secondaire.

Il y en a sept actuellement en opération dans toute l'étendue du Canada. J'ai voulu les visiter tous dans le cours de l'été dernier, pour connaître par moi-même leurs besoins, en augmenter l'efficacité en leur procurant des appareils perfectionnés, et surtout afin de me guider sur l'importance de chacune de ces institutions pour donner aux officiers qui en ont la charge les détails nécessaires sur les dernières méthodes suivies dans la reproduction artificielle.

REMARQUES SUR LES DIFFÉRENTS ÉTABLISSEMENTS ICHTHYOGÉNÉTIQUES DU CANADA.

PROVINCE DE QUÉBEC.

ÉTABLISSEMENT ICHTHYOGÉNÉTIQUE DE TADOUSSAC.

Lorsque je visitai cet établissement, je constatai avec la plus vive satisfaction que tout y était dans le meilleur état possible ; on remarquait que tout marchait avec ordre, tant dans la maison principale que dans les dépendances qui s'y rattachent, grâce à l'administration sage et habile de M. Radford. L'approvisionnement de saumons reproducteurs était complet, deux cents prenaient leurs ébats dans l'étang, au grand amusement des visiteurs. C'était tous des poissons de la grande espèce, forts et vigoureux, et paraissant ne souffrir aucun malaise de leur emprisonnement dans un espace aussi circonscrit. L'étang de réception est contigu au hangar de réception et subit toutes les phases de la marée. L'établissement de Tadoussac, quoique situé dans un endroit reculé, attire chaque année une foule de touristes qui viennent admirer sa magnifique collection de poissons, et le Canada comme les Etats-Unis lui sont redevables en grande partie de la réputation dont ils jouissent de cultiver avec tant de succès la science de la pisciculture.

A l'époque dont je parle, les améliorations que j'avais suggérées venaient d'être complétées, et tout s'y trouvait au parfait ; les réservoirs, les auges à éclosion, bref, tout le matériel, avaient été disposés, dans les deux étages, de manière à mettre à profit tout l'espace disponible, et pour la plus grande commodité des employés. L'établissement, qui paraissait être si considérable au début, avait à peine suffi pour recevoir tout les œufs recueillis dans l'automne de 1876, et tout portait à croire que toutes ses parties seraient mises à contribution pour la récolte de 1877. Afin de prévenir des accidents par la rupture de l'ancien barrage qui était tout détérioré, on était alors à construire une autre chaussée sur le petit cours d'eau qui relie le lac sur le versant de la montagne à l'étang de réception. Enfin, le vivier d'eau fraîche, avec son écluse, son canal et ses déversoirs, ne laissaient rien à désirer. Je disais dans mon rapport de l'année dernière, que plusieurs milliers d'œufs de saumons de la Californie avaient été déposés sur les claies à éclosion de Tadoussac. Tous réussirent à merveille, et j'appris à mon arrivée qu'ils avaient été distribués dans la rivière des Escoumins, à vingt milles en aval du Saguenay. Considérée simplement au point de vue physiologique, la tentative d'introduire le saumon du Pacifique dans les eaux de l'Atlantique est d'une immense importance, et fera qu'en 1879 ou 1880, on pourra prendre dans cette rivière des poissons adultes de cette famille.

Le nombre d'alevins produits dans l'établissement de Tadoussac, le printemps dernier, a dépassé tout ce qu'on était en droit d'espérer. M. Radford m'a affirmé qu'au-delà d'un million en avaient été distribués dans plusieurs rivières importantes tant au nord qu'au sud du St. Laurent.

Voici la liste qu'il m'en a donnée :

Rivière du Sud, côte sud.....	150,000
“ Ouelle, “	150,000
“ du Loup, “	60,000
“ Malbaie, côte nord.....	60,000
“ à Mars, côte nord.....	200,000
“ St. Jean, côte nord.....	200,000
“ Petit Saguenay, côte nord.....	60,000
“ Ste. Marguerite, côte nord.....	300,000
Total.....	1,180,000

Le transport d'une aussi grande quantité de poisson ne s'est pas opéré sans difficultés, surtout celui destiné aux endroits les plus éloignés de l'établissement. A ce sujet, je me permettrai, afin de mettre un terme au système lent et dangereux du

transport de l'alevin dans de petites embarcations, de suggérer l'emploi d'un petit remorqueur à vapeur pour accomplir cette opération. Je suis convaincu que ce moyen, tout en étant plus expéditif, serait plus sûr et plus économique. On était rendu déjà au mois de juillet qu'il restait encore du jeune poisson à distribuer. Comme on le sait, à cette époque de l'année la température et l'eau ont atteint un degré de chaleur qui constitue un danger sérieux pour l'alevin; aussi en résulte-t-il souvent des pertes considérables. En se servant d'un petit yacht à vapeur, on effectuerait heureusement la distribution en quelques jours, tandis que le même travail fait dans des embarcations demande un mois et quelquefois plus, et le trajet fait mourir une quantité d'alevins plus ou moins grande.

L'expérience dont j'ai déjà parlé une couple de fois dans mes rapports précédents, de garder le saumon reproducteur dans l'eau salée jusqu'au temps de la manipulation, a prouvé non-seulement que le poisson ne s'en portait que mieux pendant le temps de sa réclusion, mais que les œufs atteignaient leur maturité aussi bien dans l'eau salée que dans l'eau fraîche; la fécondation s'accomplit absolument dans les mêmes circonstances et on ne remarque aucune différence dans l'œuf embryonné.

Les 240 saumons reproducteurs qui se trouvaient dans l'étang de réception, ont rapporté 1,340,000 œufs qui furent déposés sur les auges à éclosion. En supposant que chaque claie en contiendrait 4,000, les deux étages n'auraient pas suffi à contenir ce montant énorme. Aussi a-t-il fallu doubler le nombre des claies. Ainsi disposées, elles peuvent contenir à la rigueur 2,000,000 d'œufs, mais il ne serait pas prudent de dépasser ce chiffre dans les circonstances actuelles.

On avait songé à envoyer à cet établissement des œufs de poisson blanc pour leur faire subir le procédé de l'incubation et les distribuer plus tard dans les grands lacs de l'intérieur; malheureusement, la clôture de la navigation sur la rivière Saguenay se fait de trop bonne heure et rend impossible l'exécution de ce projet, vu qu'on ne peut se procurer les œufs de ce poisson que vers le milieu de novembre. Il en est de même pour la pêche de l'alevin dans cette rivière; elle n'est libre de toute glace que dans le mois de juin, et dès les mois de mars et avril on procède à l'incubation et à la distribution du poisson blanc.

On voit par les nombreux rapports fournis par M. Radford que, grâce à la température remarquablement douce de cet hiver, l'immense quantité d'œufs actuellement en voie d'éclosion se maintiennent dans un excellent état et qu'ils donnent même plus d'espérances que ceux des années précédentes à la même époque.

ÉTABLISSEMENT DE PISCICULTURE DE GASPÉ.

J'eus lieu d'être beaucoup plus satisfait de cet établissement que je ne l'avais été l'année dernière. Je dois dire à la louange de l'officier en charge et du gardien, que je les ai trouvés tout à fait disposés à faire tout ce qui leur serait suggéré de nature à compléter leur organisation, autant que les circonstances pouvaient le leur permettre. Je pris note de tout ce qui leur manquait, comme je l'ai fait pour tous les autres, et après leur avoir donné mes instructions sur des détails de service, je procédai à l'inspection des étangs de réception et du poisson qu'ils contenaient alors. La sécheresse prolongée de l'année dernière a fait diminuer de beaucoup l'eau dans le petit étang, et a été cause que quelques-uns des saumons sont morts; ceux qui s'y trouvaient dans le temps étaient tous en bonne condition et ils se sont conservés tels le reste de l'année. Cet étang est beaucoup trop petit pour les besoins de l'établissement, et pourtant il suffirait de quelques dépenses pour augmenter du double son étendue et sa profondeur. J'oserais même dire, qu'à lui seul, M. Davis pourrait exécuter pendant l'année les travaux nécessaires, en y consacrant ses heures de loisir. L'étang de réception No. 2, dont j'ai parlé au long dans mon rapport de l'année dernière, peut recevoir beaucoup plus de poissons reproducteurs que le premier. Lors de ma visite, il y avait cinquante-cinq saumons qui, presque tous, étaient dans un état florissant. Dans le nombre s'en trouvaient quelques-uns qui portaient encore les cicatrices des blessures qu'ils s'étaient infligées lors de leur capture dans les mailles des rets. On distinguait sur leur corps l'empreinte d'un cercle blanchâtre; quelques-unes de ces zones étaient très étroites; d'autres avaient une largeur d'un à deux pouces; chez quelques-uns ces

cicatrices se voyaient en arrière des ouïes, chez d'autres près de la principale nageoire dorsale. Dans le temps, ces blessures étaient complètement guéries, et il n'en était resté aucun signe de byssus ou d'autre excroissance fongoi'de, et, comme je l'ai dit, les saumons paraissaient être dans un état florissant. Les employés de cet établissement éprouvent chaque année beaucoup de difficultés à faire leur approvisionnement de saumons reproducteurs, et ces embarras leur sont suscités par les possesseurs de droits de pêche à la mouche sur les rivières, qui se rendent jusqu'au bassin. Ces messieurs s'opposent formellement à ce qu'on prenne le saumon à ces endroits.

Je vois que j'étais dans une grande erreur, lors de la fondation de l'établissement de Gaspé ; car je pensais dans le temps qu'on pouvait compter sur la rivière Dartmouth pour faire la provision nécessaire du poisson. Aussi, comme la durée du bail est sur le point d'expirer, je ne saurais trop recommander au gouvernement de se réserver l'usage de cette rivière, à partir de ce temps-là, pour les fins de la pisciculture.

En remontant la rivière Dartmouth, j'indiquai aux officiers qui m'accompagnaient quels changements il s'agissait d'apporter aux treillis qui forment le parc des saumons, pour en augmenter la force et la solidité. On a depuis suivi mes instructions et l'établissement se trouve avoir aujourd'hui une place très sûre et très salubre où mettre et garder les saumons.

Cet étang contient toujours en quantité une eau fraîche et limpide ; il est entouré d'arbres et d'arbustes qui le protègent de leur ombrage, et on y parvient très facilement en bateau ou en chaland par la rivière Dartmouth, qui en est peu éloignée. En somme, on a là un abri très convenable pour le poisson, jusqu'au temps de la ponte.

L'établissement de Gaspé a élevé et distribué l'année dernière au-delà d'un million d'alevins de saumons. Voici comment M. Vibert les a représentés :

Rivière Dartmouth.....	550,000
do St. Jean.....	313,000
Malbaie.....	108,000
Grand Pabos.....	80,000

Ce qui fait un grand total de 1,051,000 saumons dont on a ensemencé les principales rivières de cette partie du pays.

Les claies à éclosion de l'établissement de Gaspé recevaient l'automne dernier sept cent cinquante mille œufs fournis par 123 saumons, dont 70 pris dans des rets sur la rivière Dartmouth, et 53 dans la rivière Saint-Jean pendant la saison de la fraie.

L'opposition faite par les particuliers dont j'ai parlé plus haut a eu pour effet de diminuer la recette des œufs. Quant aux 750,000 en voie d'éclosion, leur état ne laissait rien à désirer, suivant les derniers rapports, et ils promettaient les plus beaux résultats. Vous trouverez dans l'annexe des détails sur les opérations de l'établissement de Gaspé, détails qui m'ont été fournis par l'officier qui en a la charge.

ÉTABLISSEMENT ICHTYOGÉNIQUE DE RISTIGOUCHE.

Comme c'est le premier établissement du genre qui ait été fondé dans les provinces maritimes, il est actuellement quelque peu délabré. Sa construction a été des plus primitives et l'on n'y a pas apporté les mêmes précautions que pour les autres. C'est un simple apprentis fait de poutres en cèdre grossièrement équarries et jointes ensemble ; le tout est adossé à une falaise qui le surplombe et dans laquelle on a pratiqué une excavation qui forme l'un des côtés de l'édifice. On ne songeait dans le temps qu'à s'abriter autant que possible contre le froid rigoureux qui se fait sentir dans cette partie du pays. Dans le cours des années, le travail de la gelée et l'inclinaison de plus en plus prononcée de la falaise ont eu pour effet de faire perdre la ligne perpendiculaire à l'un des côtés du bâtiment. Afin de résister à la pression qui se faisait sentir et empêcher l'établissement d'être écrasé, il a fallu l'appuyer avec des étançons qui détruisent la disposition de l'intérieur et prennent beaucoup de place où le local tout entier ne serait pas de trop pour recevoir les œufs qu'on récolte à cet endroit. Il ne faut pas songer à dépenser inutilement de l'argent pour essayer de réparer cet édifice, mais je crois qu'il deviendra nécessaire avant longtemps de construire un nouvel établissement plus considérable et plus commode pour servir aux pêcheries de saumons qui se trouvent à la tête de la Baie des Chaleurs et qui

viennent s'approvisionner à Ristigouche, ainsi qu'à celles non moins importantes qu'on exploite à l'entrée de la rivière. L'automne dernier, tout ce qu'il y avait de place disponible était occupé par la récolte des œufs; de sorte qu'il est devenu important de mettre à profit les connaissances acquises par M. Mowat, l'officier qui a la charge de l'établissement, dans la pêche du poisson reproducteur, dans le soin des œufs et dans la conservation de l'alevin, pour faire de cet endroit un entrepôt où l'on viendra chercher les alevins en immenses quantités pour alimenter davantage les pêcheries des provinces maritimes qui sont d'une si immense étendue. J'espère donc que le gouvernement comprendra l'importance de la question que je lui sou mets, et qu'il fera construire sur la rivière Ristigouche un établissement plus considérable et plus commode.

Je profitai de mon passage à cet endroit, l'été dernier, pour choisir l'emplacement d'un étang de réception pour recevoir le saumon reproducteur jusqu'au moment de la ponte. C'est dans un lieu admirable, lieu connu sous le nom de Indian House Pool, alimenté par un gros ruisseau qui se jette dans la rivière principale et qui contient une eau très froide. Depuis, M. Mowat a reçu ordre de faire construire un barrage et creuser un étang spacieux pour les fins dont je viens de parler. L'ouvrage est maintenant terminé, mais l'officier en charge nous dit dans son rapport qu'il n'a pu s'en servir l'année dernière, vu que le poisson avait remonté la rivière avant qu'il eût pu se procurer des rets pour en prendre à son passage. M. Mowat déclare qu'il ne faut plus que quelques réparations pour que tout soit prêt pour les opérations de l'année prochaine.

600,000 alevins de saumons sont sortis de l'établissement de Ristigouche l'année dernière, et ont été distribués dans les rivières environnantes, ce qui forme, avec le nombre des autres espèces de poissons qui y ont été produits, un résultat total de 1,820,000. Les rivières qu'on aensemencées sont la Métapédia, l'Upsalquitch, la Jacquet, la Nouvelle, la Petite Rivière et la grande rivière Ristigouche.

La récolte des œufs qui ont été déposés l'automne dernier sur les claies à éclosion de cet établissement s'est élevée à 1,204,000, dont on a expédié 200,000 à celui de Miramichi. Aux dernières nouvelles, à l'exception de quelques pertes peu importantes, tous les œufs se trouvaient dans les meilleures conditions et promettaient les plus heureux résultats pour le printemps prochain. Vous trouverez dans l'annexe le rapport détaillé de l'officier en charge de l'établissement ichthyogénique de Ristigouche.

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ECOSSE.

ETABLISSEMENT ICHTHYOGÉNIQUE DU BASSIN DE BEDFORD.

Après avoir fait une inspection minutieuse de cet établissement, je constatai que tout s'y trouvait dans un état qui ne laissait rien à désirer; tous les appareils fonctionnaient très bien, et on y respirait un air de propreté qui faisait plaisir. Je recommandai certaines améliorations et certains changements dans la salle d'éclosion, afin d'agrandir le local et fournir ainsi plus de place pour y déposer les œufs à l'automne. Il faut dire que tout ce dont on se sert dans cet établissement est de qualité supérieure à tout ce qu'on voit dans les autres plus anciens; de plus, on a mis à profit, lors de sa formation, tout ce que l'expérience a pu enseigner à ce sujet.

On se sert à Bedford de claies en poterie tamisées pour y déposer les œufs après fécondation et pour leur y faire subir les procédés de l'incubation. Elles sont moins portatives et moins commodes que les claies en zinc et en fil de fer en usage dans les autres établissements. L'officier en charge me dit qu'en employant les claies en poterie il n'avait pas à redouter certaine action chimique très dangereuse produite sur celle en métal par la matière sédimentaire. Dans tous les cas les résultats obtenus par ce système ne prouvent aucunement sa supériorité sur celui suivi partout ailleurs. On se sert aussi dans cet établissement de filtres qu'on remplit de gravier et par où l'eau passe avant d'arriver aux auges d'incubation. C'est le seul endroit où on les emploie. A ce sujet, s'il est prouvé que les avantages qu'on en retire compensent amplement les frais de construction et les soins qu'il faut en avoir, en tenant

compte de la petite quantité d'eau qui s'en échappe, il sera sage d'appliquer ces filtres aux autres établissements. Il faut éviter autant que possible d'introduire, plus qu'il n'est nécessaire, des changements qui entraînent avec eux des complications dans les appareils, augmentent la main-d'œuvre et causent des dépenses dans le fonctionnement des établissements ichthyogéniques.

Les opérations de l'année dernière ont parfaitement réussi. L'établissement du bassin de Bedford a produit un million d'alevins, avec lesquels au-delà de trente rivières de la province de la Nouvelle-Ecosse ont été ensemencées.

On en a distribué 360,000 dans le comté d'Halifax.			
40,000	do	de Hants.	
40,000	do	de King's.	
165,000	do	de Cumberland.	
50,000	do	d'Annapolis.	
130,000	do	de Colchester.	
170,000	do	de Pictou.	
20,000	do	de Lunenburg.	
20,000	do	de Guysborough.	

Le transport de l'alevin dans les endroits éloignés de l'établissement n'a pu se faire sans éprouver des pertes, et a été entouré de difficultés de tous genres. On devrait, il me semble, discontinuer ce système, chaque fois que la distance à parcourir est considérable et que tout moyen de locomotion rapide fait défaut, parce que, non-seulement ce ne sont bien souvent que des voyages inutiles, mais en outre on perd un temps précieux qui serait bien mieux employé si on le consacrait entièrement à la distribution de l'alevin dans des endroits plus rapprochés et où on est certain de réussir. Le meilleur moyen de réussir, si on persiste dans cette idée, serait de construire d'autres établissements de distance en distance, de manière à effectuer le transport sans n'avoir aucun danger à redouter.

La récolte des œufs s'est faite à Bedford dans les circonstances les plus heureuses. Selon le rapport il s'en est recueilli 1,650,000, dont 200,000 ont été envoyés à Miramichi, conformément aux ordres reçus du département. La balance, c'est-à-dire 1,450,000 œufs, fut déposée sur les claies de l'établissement de Bedford. Aux dernières nouvelles, tous, à l'exception de quelques pertes insignifiantes, se trouvaient dans les conditions les plus prospères, et l'embryon était parfaitement visible à l'œil nu.

L'officier en charge insiste pour avoir certaines améliorations qu'il déclare être nécessaires, mais principalement un étang de réception pour mettre le saumon reproducteur en sûreté, jusqu'au moment de l'imprégnation. Je me suis permis d'attirer votre attention l'année dernière sur le même sujet. Je recommandais de plus la construction d'un réservoir situé à côté de l'établissement et dans lequel on pourrait attirer le poisson au moyen d'une passe-migratoire placée dans la rivière principale.

On doutait fort avant cette année, que le saumon remontât la rivière Sackville en nombre considérable. On est aujourd'hui parfaitement rassuré sur ce point; car il s'est pris plusieurs saumons dans une trappe grossière qu'on avait tendue au pied d'un barrage près de l'établissement. Personne n'a pu préciser le nombre de ceux qui sont passés, mais l'officier en charge est bien positif à dire que, muni des appareils nécessaires et avec un étang à sa disposition pour y déposer le poisson, il se fait fort de prendre assez de saumons, sinon pour fournir à l'établissement toute sa provision d'œufs, du moins pour réduire de beaucoup les dépenses encourues chaque année dans le but de se procurer la quantité de frai nécessaire dans les rivières Musquodoboit et Philippe, ainsi qu'à d'autres endroits éloignés. Ce serait une erreur de conclure de là qu'on peut mettre dans ce réservoir un grand nombre de saumons qu'on laisserait séjourner pendant une grande partie de la saison du frai; non, parce que le peu d'étendue ou de profondeur qu'on se trouverait obligé de donner à ce vivier ne suffirait pas aux saumons pour prendre leurs ébats à leur aise; ils ne pourraient se dépouiller de cette espèce de fongosité qui les envahit lorsque l'espace leur manque; ou bien leurs ovaires s'endurcissent, ce qui arrive toujours dans ces circonstances, ou lorsque l'eau qui contient le poisson voyageur n'est pas parfaitement aérée. Mais

comme il est établi que le saumon ne remonte la rivière Sackville que lorsque le temps de la ponte est arrivé, ni l'un ni l'autre de ces dangers ne sont à redouter; de sorte qu'un réservoir comme celui qu'on propose serait tout à fait utile pour y mettre ces poissons qui fraient aussi tard.

Vous trouverez dans l'annexe qui accompagne les présentes un rapport très bien rédigé sur ce qui s'est fait pendant l'année à l'établissement ichthyogénique de Bedford.

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

ÉTABLISSEMENT ICHTHYOGÉNIQUE DE MIRAMICHI.

Suivant l'ordre spécial reçu du département, j'ai visité et inspecté cet établissement au commencement du mois d'août dernier. Je constatai, après un minutieux examen, que les édifices, les étangs, les appareils et leurs accessoires, étaient tous en bon ordre et fonctionnaient bien. Sachant d'avance qu'il avait fallu surmonter bien des difficultés les années précédentes à Miramichi, et qu'il y avait eu souvent des pertes à déplorer, je visitai soigneusement toutes les dépendances, afin de tout mettre sur un pied qui permit d'espérer les résultats les plus satisfaisants pour l'année prochaine. Pour y parvenir plus sûrement, je ne voulus pas m'en rapporter qu'à moi-même, mais je demandai de plus l'opinion du gardien, M. Shasegreen, sur les modifications qu'il jugerait nécessaire de faire subir à l'établissement et sur les améliorations à y apporter. Les détails qu'il me suggéra à ce sujet étaient peu importants. Je lui recommandai néanmoins d'ajouter un madrier de plus au premier barrage, afin de retenir toute la provision d'eau nécessaire au cas où le niveau du cours d'eau principal baisserait trop pendant l'été; de plus, de mettre l'entrée des tuyaux conducteurs à l'abri de la gelée pendant l'hiver; d'arrêter toutes les voies d'eau qui pourraient s'être déclarées à l'endroit où les tuyaux sont soudés sous terre; enfin, de ne rien négliger pour prévenir tout accident dans le barrage. Je conclus en lui ordonnant de faire venir les claies à éclosion ainsi que les auges à incubation et de faire peindre le plancher de l'appartement principal.

Je m'attendais dans le temps que j'aurais le contrôle de cet établissement pendant l'année suivante; aussi je pris des peines infinies pour initier M. Shasegreen à tous les détails du service, et lui expliquer à fond comment on s'était efforcé dès le commencement de rendre la main-d'œuvre aussi aisée que facile. Je fis un examen minutieux de l'embarcation destinée au transport du saumon de la rivière dans l'étang et j'enseignai à M. Shasegreen comment la manœuvrer. J'insistai particulièrement sur les détails en parlant du but et de l'usage du grand étang du moulin comme devant être le réservoir qui contiendrait le poisson reproducteur; je lui appris ce qu'était le petit hangar de réception avec ses nasses et ses parcs, enfin la manière d'y faire pénétrer l'eau en pratiquant une ouverture dans le barrage supérieur pour attirer dans ce hangar le poisson qui se trouverait plus bas dans le grand étang. Je lui enseignai une autre méthode de capturer le saumon aisément et sans le blesser: c'était de le prendre à la seine, pendant qu'il se livrerait à la ponte des œufs, sur cette partie du ruisseau à fond de gravier qui se trouve entre le hangar de réception et l'étang principal (voir le plan ci-annexé). Après avoir donné à M. Shasegreen toutes les instructions nécessaires au bon fonctionnement de l'établissement, et convaincu qu'il avait acquis pendant les trois années qu'il y avait passées assez d'expérience pour le mettre au fait des devoirs à remplir, je partis, accompagné de M. Hogan, garde-pêche de Newcastle, pour choisir l'endroit le plus propice sur la rivière, à l'endroit où la marée commence à se faire sentir, pour pêcher le saumon à l'époque de la fraie, c'est-à-dire dans les mois de septembre et d'octobre alors prochains. Le poisson qu'on y prendrait devrait être embarqué à bord du chaland et déposé dans l'étang principal de l'établissement.

Nous convinmes que le lieu le plus convenable pour cela se trouvait être près du pont, au confluent de la petite rivière Miramichi. Cet endroit nous parut très favorable pour y tendre des filets à saumon et nous fûmes d'accord que nous pourrions très facilement y faire notre provision de poisson, soit là, soit aux rapides qui se

trouvent en amont, et ce, lorsque les derniers bancs de saumons montent à leurs frayères. Le sagacité bien reconnue de M. Hogan, la connaissance intime qu'il a de ces eaux, son expérience de la pêche, jointes à ma propre expérience, (car en 1873, j'ai pris beaucoup de poisson dans cette rivière,) me convainquirent pleinement que cette partie des opérations de l'établissement de pisciculture de Miramichi était assurée et d'une exécution facile.

Sur 610,000 œufs qu'on nous dit avoir été déposés sur les claies à éclosion dans l'automne de 1876, M. Venning m'apprend qu'il n'y en eut que 320,000 qui réussirent. Ils furent distribués dans les rivières du Nouveau-Brunswick dont les noms suivent :

Nord-Ouest Miramichi.....	50,000
Sud-Ouest ".....	50,000
Petit Sud-Ouest.....	50,000
Sevogle.....	20,000
Bartibog.....	20,000
Eglise Brûlée.....	20,000
Tabusintac.....	20,000
Napan.....	15,000
Noire.....	15,000
Richibouctou.....	10,000
Saumon.....	10,000
Canaan.....	10,000
Shédiac.....	15,000
Hopewell.....	15,000
	320,000

Ainsi, comme on peut le voir, le résultat est loin de répondre aux espérances qu'on entretenait. L'officier en charge prétend qu'il faut attribuer ces pertes considérables aux matières sédimentaires qui recouvrirent les œufs fécondés et en firent mourir un grand nombre. J'ai fait à ce sujet une enquête minutieuse dont je vous ai transmis un rapport spécial dans le mois de juillet dernier.

On réussit à prendre assez de saumons reproducteurs, aux mois de septembre et d'octobre, dans la rivière Miramichi, pour en retirer la quantité d'œufs nécessaire à l'approvisionnement des claies à éclosion. Ce fut le garde-pêche, M. Hogan, qui dirigea les opérations de la pêche, et sous ses ordres, les poissons furent enfermés dans des boîtes en claire-voie qu'on laissa aller au fil de l'eau jusqu'à l'étang de réception, où on leur rendit la liberté. Sur les 374 saumons qui passèrent dans l'établissement, il n'y eut que 76 femelles qui fournirent des œufs, rapportant chacune un peu plus de 4,000, ou toutes ensemble un total de 310,000 œufs. Selon M. Shasegreen, une aussi faible récolte, d'un aussi grand nombre de poissons, a été causée par la maladie et la mort de beaucoup de saumons, dont le corps se couvrit de fongosités; ensuite, chez plusieurs, les œufs qu'on en retira étaient si durs qu'on crut préférable de leur donner la liberté; enfin un grand nombre de ces saumons étaient des *mâles*. Aussitôt que ce triste résultat vint à ma connaissance, je me rendis en toute hâte à Miramichi, où je m'enquis des causes de ce malheur. Je vous ai transmis le résultat de mes recherches dans ma lettre du 4 février 1878, dans laquelle ce sujet est traité en détail. Conformément aux ordres de votre ministère, on a ajouté au nombre d'œufs qui se trouvaient déjà sur les claies à éclosion de Miramichi, une certaine quantité fournie par les établissements de Bedford et de Ristigouche, où la récolte avait été couronnée de succès. Chacun de ces établissements expédia 200,000 œufs à celui de Miramichi, ce qui forma, avec ceux qui s'y trouvaient déjà, 710,000 œufs. M. Shasegreen, avec lequel j'entretiens une correspondance très active, m'apprend qu'à peu d'exceptions près, tous sont prospères et que l'embryon se développe sensiblement.

Je vous envoie avec les présentes un plan ou esquisse de l'établissement de Miramichi.

OBSERVATIONS SUR LA QUANTITÉ DES ŒUFS COMPARÉE AU NOMBRE DE FEMELLES DE SAUMONS QUI LES ONT FOURNIS.

Le tableau comparatif suivant des œufs récoltés pour l'approvisionnement des établissements ichthyogéniques des provinces maritimes pourra probablement être d'un certain intérêt pour ceux qui s'occupent de pisciculture. Les chiffres que je donne ici sont basés sur les rapports des officiers qui ont la charge des différents établissements ichthyogéniques du Canada :

A l'établissement de Bedford, 180 femelles de saumon				
ont fourni une moyenne de.....				9,170 œufs.
Do	do	de Miramichi, 76	do 4,080 "
Do	do	de Ristigouche, 87	do 23,840 "
Do	do	de Gaspé, 60	do 12,500 "
Do	do	de Tadoussac, 125	do 10,700 "

Je vais donner ici quelques exemples de la fécondité de la femelle du saumon. Deux furent pêchées dans les eaux de la rivière Philippe, dans la Nouvelle-Ecosse, qui pesaient chacune au-delà de 35 livres; elles donnèrent, l'une 20,000 et l'autre 25,000 œufs. Trois qui furent prises dans la rivière Ristigouche, dans le Nouveau-Brunswick, fournirent séparément 25,000, 27,000 et 28,000 œufs. Plusieurs auteurs qui ont écrit des ouvrages sur la famille des salmonides prétendent, en parlant de la femelle de ce poisson et de sa fécondité, qu'elle contient encore plus d'œufs que l'expérience des faits peut nous l'enseigner. Ils essaient de prouver, au moyen de statistiques, que chaque livre du saumon reproducteur représente une moyenne de mille œufs; ainsi un saumon de vingt livres donne vingt mille œufs, un de dix livres dix mille, et ainsi de suite. Après maintes et maintes expériences, j'en suis venu à la conclusion que ces écrivains se trompaient presque de moitié dans leurs calculs. En disant cela, je ne fais que répéter ce que j'ai déjà écrit à ce sujet; mais j'appuie, cette fois, ma prétention sur les rapports à propos de la récolte des œufs faite dans chaque établissement ichthyogénique. Si ces messieurs disaient vrai, à Bedford, où les femelles de saumon ont rapporté chacune 9,000 œufs, ce poisson n'aurait conséquemment pesé que neuf livres, ce qui représente à peine la moitié de leur pesanteur. A Miramichi, le saumon ne pèserait que quatre livres, tandis qu'il a réellement une pesanteur moyenne de dix livres. De même à Ristigouche, au lieu de treize livres, d'après ce système, le saumon qui s'est pris pendant l'année devrait peser vingt livres. La même erreur se rencontre à propos du poisson de Gaspé et de Tadoussac. En s'appuyant sur les rapports, on arrive à la conclusion qu'en accordant *cinq cents œufs par chaque livre de pesanteur de la femelle du saumon*, on approche le plus de la vérité. Il faut cependant excepter de cette règle les saumons d'une grosseur plus qu'ordinaire, comme ceux dont j'ai déjà parlé, et qui ont été pêchés dans les rivières Philippe et Ristigouche; ces poissons, qui pesaient 35 et 37 livres, ont rapporté l'un 25,000 et l'autre 27,000 œufs.

PROVINCE D'ONTARIO.

ÉTABLISSEMENT ICHTHYOGÉNIQUE DE SANDWICH.

Fondé spécialement pour la reproduction artificielle du fameux *Corregonus Albus*, ou poisson blanc d'Amérique, cet établissement est construit sur les rivages plats et unis de la rivière Détroit. En l'absence de toute autre force motrice, on se sert de la vapeur pour l'approvisionnement d'eau, et sa disposition intérieure, de même que ses appareils, combinés pour l'incubation des œufs si petits de ce poisson, diffèrent entièrement de tout ce qu'on voit dans les établissements consacrés à la reproduction artificielle du saumon ou d'autres poissons de ce genre. Lors de la mise en opération de ce système, deux idées bien distinctes se sont présentées d'abord. Premièrement, pour en retirer des profits, tant sous le rapport de l'argent que sous celui de l'économie, il était nécessaire d'avoir une immense quantité d'œufs; ensuite il fallait s'attendre que le soin et la surveillance à donner à ces millions d'œufs pour rendre cette entreprise importante, ajoutés à la main-d'œuvre, à l'inquiétude et aux dépenses qu'entraîne

toujours la reproduction artificielle pratiquée sur des œufs plus gros, seraient loin d'être rémunérés. Aussi le but de mes études pendant des années a-t-il été de surmonter ce sérieux obstacle qui se dressait devant moi et de perfectionner le système en usage de manière à pouvoir l'appliquer avec avantage à des quantités d'œufs de poisson blanc aussi considérables qu'on le désirerait.

Ce but, je l'ai atteint en inventant mon incubateur, que j'ai moi-même fait breveter et dont on se sert avec tant de succès dans l'établissement de Sandwich. Je vous parlais de ce précieux instrument dans mon rapport de l'année dernière, et de son utilité pour opérer l'incubation des œufs du poisson blanc ; mais dans le temps il n'était pas aussi en usage que cette année et l'expérience ne venait pas comme aujourd'hui confirmer mes assertions.

Cet instrument cueille et lave les œufs de manière à ne pouvoir rien désirer de plus parfait. Grâce à lui on n'a plus besoin de claies à éclosion ou de tamis, et il met fin complètement au triage ou au lavage à la main. L'officier qui a la charge de l'établissement m'a déclaré qu'au moyen de ce nouveau procédé, un homme seul suffisait et sans difficulté à avoir soin de *vingt millions d'œufs de poisson blanc*, ouvrage qui demandait auparavant tout le temps de *dix hommes*, et même encore le service ne se faisait pas aussi bien et aussi sûrement.

Je surveillai moi-même, l'année dernière, la pose de mes incubateurs dans la moitié de l'établissement ichthyogénique de Sandwich ; on se servait alors, pour l'autre moitié, de l'ancien système des claies à éclosion, et comme les œufs étaient alors en pleine incubation, nous ne voulûmes pas, faute de temps, les déranger. Toutefois, c'est mon intention de ne faire servir que mon appareil à Sandwich pour les opérations de l'année prochaine.

On verra que ma machine, bien loin de prendre trop de place dans un établissement, permet de faire le double d'ouvrage dans un même espace. Ainsi la salle à incubation peut être disposée de manière à recevoir de soixante à soixante et dix millions d'œufs. Sous l'ancien régime une aussi immense quantité de frai aurait exigé, surtout à l'époque critique de l'incubation, les soins et la surveillance attentive d'au moins vingt-cinq à trente employés ; tandis qu'avec mon appareil, cette tâche peut être faite, d'une manière encore plus satisfaisante et plus parfaite, par seulement trois personnes intelligentes. Mais l'incubateur ne fait pas seulement que diminuer la somme du travail et des dépenses, tout en prenant le moins de place possible ; de plus le mouvement qu'on lui imprime en faisant disparaître les mauvais œufs, les matières sédimentaires et les autres impuretés contenues dans l'eau, donne aux œufs fécondés la propreté et assure ainsi leur conservation. Ce qui a toujours empêché la réussite dans la reproduction artificielle du poisson blanc, tentée sur une grande échelle, sont les pertes considérables éprouvées en faisant le triage des œufs fécondés de ceux qui ne le sont pas, et en enlevant les sédiments toujours si dangereux et que les cours d'eau navigables contiennent en si grande quantité.

Je citerai la rivière Détroit comme exemple. À première vue, on dirait que ses eaux sont de la plus grande limpidité, et cependant elle charrie d'énormes dépôts de terres végétales et en état de putréfaction. Ces matières sédimentaires, qui sont au fond des lacs d'un niveau plus élevé, remontent à la surface sous l'action du vent, et le courant les précipite ensuite dans la rivière, dont elles teignent pour ainsi dire les eaux. Leurs atômes impalpables mettent au défi les tamis, les filtres les plus parfaits ; ils envahissent et recouvrent l'œuf qui est là immobile sur les claies à éclosion ; bientôt les spores du bysus apparaissent, et à moins qu'on ne les fasse disparaître immédiatement par le procédé, connu en pisciculture, sous le nom de nettoyage et lavage, le fléau s'étend d'œuf à œuf et accomplit son œuvre mortelle.

L'incubateur obvie à tout cela ; il empêche l'effet délétère des sédiments de se produire, en donnant à l'œuf un mouvement de rotation léger mais constant, de sorte que les matières végétales ne peuvent se déposer. En même temps, l'eau qui cherche toujours à gagner la surface, passe à travers la masse d'œufs contenus dans le vase et en chasse les impuretés et les œufs trop légers ou imparfaits.

Il est malheureux que les pêcheurs de la rivière Détroit, poussés par un sentiment d'égoïsme et par l'amour du lucre, aient presque entièrement détruit, par l'abus

qu'ils en ont fait, les pêcheries de poisson blanc qui paraissent pourtant inépuisables. Ils ont préparé le malheur qui menace aujourd'hui, non-seulement, eux mais le pays tout entier, puisque le commerce qui se faisait de ce précieux produit est maintenant considérablement diminué, en faisant une pêche exagérée de ce poisson à l'époque où il remontait la rivière pour se rendre à ses frayères. C'est alors que le ministère de la Marine et des Pêcheries a voulu empêcher la ruine complète du poisson blanc en introduisant dans cette partie du pays le système de la reproduction artificielle. Dans ce but, et afin que non-seulement les pêcheurs, mais la population toute entière s'en ressentissent, on fonda sur la rivière Détroit un établissement ichthyogénique dont l'étendue et l'outillage surpassent tout ce qu'il y a de ce genre sur ce continent. Il en est déjà sorti bien des millions d'alevins, et à l'heure qu'il est, au-dessus de vingt millions d'œufs fécondés y subissent les procédés de l'incubation. Et malgré tout cela, il faut l'avouer à leur honte, plusieurs de ces pêcheurs qui, par leur propre faute, ont failli détruire tout le poisson blanc de la rivière, de ces pêcheurs qui sont nécessairement les premiers à se ressentir des effets bienfaisants d'un établissement construit à grands frais pour la reproduction artificielle du poisson, plusieurs de ces pêcheurs, dis-je, ne donnent qu'avec répugnance leur aide ou même leur permission pour faire la provision d'œufs nécessaires. Je dis que si un tel état de chose continue, si on ne prend pas les moyens nécessaires pour ramener ou arrêter cette opposition qui vient contrecarrer nos projets, il est inutile de continuer à faire des dépenses pour maintenir un établissement dans une localité où les gens savent si peu reconnaître ce qu'on fait pour eux.

Si vous décidiez de ne rien négliger pour reproduire le plus grand nombre de poissons possible à Sandwich, il faudra faire certains préparatifs qui permettront de récolter soixante millions d'œufs. Je n'ai pas besoin d'ajouter qu'un approvisionnement aussi considérable nécessitera un grand nombre de poissons reproducteurs. D'après certains calculs qui ne sont pas très-éloignés de la vérité, il paraît que chaque once de la pesanteur d'un poisson blanc femelle correspond à 500 œufs. En supposant une pesanteur moyenne d'une livre et demie ou deux livres, on a donc 12,000 œufs par chaque poisson. Je sais qu'il se rencontrera des sujets qui rapporteront vingt et même trente mille œufs, mais il est bon de s'en tenir au chiffre de 12,000 afin de parer à toute éventualité. Si on prend ce calcul pour base des opérations, il faudra 5,000 poissons blancs femelles et autant de mâles, en tout 10,000 poissons reproducteurs pour approvisionner d'une manière certaine l'établissement de Sandwich.

Je crois qu'il est ici à propos d'éclairer le sentiment public en général et celui des pêcheurs en particulier sur l'importance du système de la reproduction artificielle.

Les œufs de ces 10,000 poissons seraient infailliblement perdus, si nous n'avions pas ce système à notre disposition ; car lorsqu'on prépare ce poisson pour la consommation, tous les œufs qu'il contient sont jetés ou mis de côté ; tandis qu'en les livrant aux procédés de la pisciculture, on leur fait subir l'opération de la fécondation, et on obtient dans une espace de temps comparativement court quarante millions d'alevins dont on ensemele les rivières qui de tout temps auraient dû être leur retraite.

En mettant le poisson ainsi reproduit dans son élément, le courant l'emporte immédiatement dans les eaux des grands lacs, où il trouve la nourriture qui lui convient. Dans le cours du temps, disons trois ans après, il est devenu adulte, et l'instinct le conduit aux frayères, où le poisson dont il est sorti s'était dans le temps retiré. Maintenant, je le demande à toute personne douée de quelque intelligence, ce simple exposé ne suffit-il pas à convaincre que la reproduction artificielle est non-seulement réalisable, mais qu'elle est d'une immense importance tant pour le pays que pour la localité où elle se pratique, et de plus une source de richesse pour tous. Mais l'amour du lucre et l'avarice l'emportent chez certains pêcheurs surtout autres entiment ; de là la destruction presque complète dans les eaux de cette partie du pays d'un produit qui, non-seulement est une source d'alimentation, mais constitue en même temps une branche de commerce considérable.

Ces pêcheurs poussent l'égoïsme si loin que, sans tenir aucun compte des avantages que leur offre la pisciculture, ils se refusent à ce qu'on retire les œufs du poisson.

qu'ils prennent dans leurs filets, et l'opposition de tout genre qu'ils font aux employés qui veulent récolter des œufs près de l'établissement, obligent ces derniers à entreprendre des voyages longs et coûteux, souvent inutiles, afin d'acheter l'approvisionnement nécessaire. Les difficultés et les obstacles qu'on a eu à surmonter ont empêché jusqu'ici d'avoir toute la quantité d'œufs nécessaire et je crains que ces désagréments se feront sentir davantage maintenant que le système ichthyogénique s'est perfectionné et que nous avons à notre disposition toutes les facilités imaginables pour continuer l'entreprise sur une grande échelle.

Dans une conversation que j'eus avec un des principaux pêcheurs, qui fait même un commerce étendu de poisson à Sandwich, il m'apprit que l'automne dernier il en a été pris environ 170,000 sur le rivage canadien de la rivière Détroit.

Voici le nom des endroits où la pêche s'est faite :

L'île au Bois Blanc.....	20,000
L'île aux Dindes.....	10,000
L'île à la Bataille.....	80,000
L'île aux Pêches.....	14,000
Pêcherie de la Petite Côte.....	46,000

170,000

Supposons pour un instant que la moitié de ces poissons (85,000) eût été des femelles, et que chacune eût rapporté une moyenne de 10,000 œufs, on arrive à un montant de 850,000,000 d'œufs qui ont été complètement perdus pour la pisciculture. Cette perte énorme d'œufs de poisson blanc, qui se produit depuis des années (et ce sur une plus grande échelle), a provoqué la diminution si considérable qu'on remarque dans cette famille de poissons.

Naturellement, à mesure que le poisson reproducteur devient de plus en plus rare, les rets et autres engins de destruction se font plus nombreux et se perfectionnent davantage. Si on ajoute à tout cela l'émulation chez les pêcheurs à qui en prendra le plus afin de faire plus d'argent, car sa rareté fait qu'il se vend plus cher, il faut en venir à la conclusion qu'avant peu le poisson blanc sera complètement disparu de la rivière Détroit et à l'état de souvenir ; à moins toutefois que des mesures compulsives ne soient prises afin de conserver une partie de ses œufs, ou que des règlements obligent les pêcheurs, soit à aider aux autres à récolter les œufs, soit à les recueillir eux-mêmes à leur maturité, lorsqu'ils prendront de ce poisson destiné au marché.

Il est devenu urgent de sauver d'une destruction complète le poisson blanc qui, tout en étant un aliment recherché, constitue une source de richesse pour le pays. Le temps est venu de conserver le peu qui reste, sans s'inquiéter si les intérêts de tel et tel commerçant pourraient en souffrir. Il est plus sage de nous réserver pour l'avenir ce produit de nos rivières, que de permettre à quelques individus de nous le faire perdre dans le seul but de s'enrichir.

Nous pouvons déjà prévoir les conséquences des abus qui ont été pratiqués. Le poisson blanc est à peu près disparu du lac Ontario ; avant peu, nous pourrions en dire autant du lac Érié. Plus tard viendra le tour des grands lacs Supérieur et Huron, et ce fléau national envahira ensuite les nouvelles provinces du Nord-Ouest.

Dans presque tous les pays civilisés on défend le trafic de la viande des animaux prêts à mettre bas. Cette mesure sage et prudente a été inspirée dans le but de conserver l'animal pour les fins de la reproduction, et ensuite afin d'empêcher que la viande nous servît de nourriture dans un temps où elle est impure et malsaine. Je me demande pourquoi la même règle ne peut s'appliquer au poisson à l'époque de la ponte, quand il est parfaitement établi qu'il est alors non-seulement impropre à la nourriture, mais qu'en le prenant on précipite d'autant la ruine de l'espèce ?

Afin de vous faire mieux comprendre comment il a fallu agir (*modus operandi*) pour arrêter autant que possible, par la méthode de la propagation artificielle, la ruine d'un poisson aussi recherché, et sauver du désastre quelque peu de ces millions d'œufs qui se trouvaient perdus inutilement, je vais vous expliquer les mesures prises, au mois de novembre dernier, pour se procurer l'approvisionnement nécessaire à l'établissement de Sandwich.

Je recommandai à M. Nevin qui en a la charge de se tenir prêt avec ceux des employés sur lesquels il pouvait compter, et d'attendre l'occasion où les pêcheurs seraient occupés à retirer le poisson pris dans leurs seines ou dans leurs parcs. Il s'agirait alors de recueillir les œufs de ceux de ces poissons qui seraient arrivés à leur maturité, pendant que leurs propriétaires compteraient le nombre avant de les transporter sur le marché. Voici comment on s'y prit : une personne s'emparait de la femelle du poisson au moment où on était pour les jeter dans la voiture ou l'embarcation, et, l'enserrant comme dans un anneau, lui exerçait en descendant une douce pression sur le ventre. Si les œufs étaient murs ils s'échappaient d'eux-mêmes du poisson et tombaient dans un vase préparé d'avance à cet effet. Pendant ce temps là un autre aide faisait la même opération sur un mâle afin d'en exprimer la laitance qu'il faisait couler dans le même vase. L'imprégnation s'accomplissait par ce contact des œufs et de la laitance qu'on agitait soigneusement avec la main. Cette opération terminée, on procédait au lavage afin de faire disparaître toutes les impuretés qui auraient pu s'introduire dans le mélange, et le tout était aussitôt après transporté à l'établissement dans des seaux. Là, on mesurait les œufs dans de petits vases d'égal dimension et on les versait dans des incubateurs brevetés pouvant en contenir environ 100,000, ou bien ils étaient déposés sur des claies en fil de fer qui pouvaient en recevoir 10,000 chacune. Dans les incubateurs, le mouvement est aussitôt imprimé aux œufs en y envoyant l'eau au moyen d'un robinet, et les procédés du triage et du lavage s'y font d'eux-mêmes et sans arrêter. Quant aux œufs déposés sur les claies, on emploie aussitôt un certain nombre de jeunes garçons qui, armés de forceps en bois, cueillent et jettent de côté ceux qui ne sont pas fécondés et lavent ceux qui restent avec des brosses ou des plumes. En donnant au travail tout le soin et l'attention nécessaires, et lorsque les pêcheurs consentent à accorder aux employés de l'établissement, lorsqu'ils les retirent des filets, le temps et l'aide suffisants pour faire le choix des poissons arrivés à leur maturité, cinquante à quatre-vingt pour cent des œufs ainsi récoltés produisent des alevins. L'évolution se fait généralement dans les mois de mars et d'avril, et le jeune poisson est aussitôt confié aux eaux de la rivière Détroit dont le courant rapide les charrie aussitôt dans le lac Erié où ils remplacent partiellement les œufs qui sans cela auraient tous été inutilement détruits.

La machine, les pompes, enfin tout l'appareil qui approvisionne d'eau l'établissement, ont très bien fonctionné pendant toute l'année. Tout ce qui sert à l'incubation des œufs y est aussi en très bon ordre et condition. On a constaté que le bois dur et le bois sain est préférable et plus économique que le charbon pour chauffer la machine ; aussi ai-je recommandé d'acheter pour l'année prochaine une quantité de bois de corde suffisante aux besoins de l'établissement. Ce bois devra être livré à Sandwich dans le cours de l'été prochain. Il est devenu indispensable d'avoir une embarcation convenable pour opérer le transport des œufs des différents points de la rivière. On a été obligé d'en louer une l'automne dernier, ce qui a occasionné beaucoup de dépenses. Cette embarcation serait doublement utile, tant à l'usage de l'établissement qu'à celui du garde-pêche de cette localité, qui pourrait s'en servir lorsqu'il ferait l'inspection de ce district.

Si on se décide à retirer, l'année prochaine, tout le profit possible de l'établissement, comme les résultats vont être deux fois plus considérables, grâce à l'adoption du nouvel appareil, il va falloir de toute nécessité un approvisionnement d'eau plus fort que celui qui est fourni aujourd'hui. On peut y arriver facilement en posant sous terre un autre tuyau, qui ira de l'édifice à la rivière. Ce tuyau devra être plus gros que celui dont on se sert actuellement, de sorte que tout en donnant plus d'eau, il économisera beaucoup de vapeur. Il est à propos que ces améliorations se fassent au commencement du printemps prochain. Il s'est élevé 7,750,000 alevins de poissons blancs, l'année dernière, dans l'établissement ichthyogénique de Sandwich. L'incubation s'en est faite dans les mois de mars et d'avril derniers, et ils ont été confiés aux eaux de la rivière Détroit. Une grande quantité de jeunes poissons n'a pas manqué de donner bien du trouble et bien des soucis. Heureusement que les résultats ont amplement récompensé les efforts de ceux qui avaient pris part aux opérations ; en effet, on n'a eu aucune perte importante à déplorer pendant l'incubation et lors de la distribution de l'alevin.

La quantité d'œufs déposés l'année dernière ou dans l'automne de 1877 a donné beaucoup de satisfaction ; il faut dire aussi qu'elle était double de celle de l'année précédente. Selon le rapport de l'officier en charge, il en a été récolté 31,000,000. Sur ce nombre 5,000,000 se sont trouvés imparfaits et d'aucune valeur ; le reste, 26,000,000, a subi les procédés de l'incubation dans les différents appareils en usage dans l'établissement ; 22,000,000 ont survécu à tous les accidents et sont dans les conditions les plus heureuses ; leur évolution est tellement avancée qu'on peut discerner aisément chez eux le mouvement de la vie. L'alevin sortira de sa coquille vers la fin de mars prochain et pourra être distribué presque immédiatement après. Vous trouverez ci-joint le rapport de M. Nevin, mon aide, sur les opérations de l'établissement de Sandwich. L'année dernière, M. Nevin a rempli les nombreux et importants devoirs qui lui incombait comme chargé de l'administration d'un établissement ichthyogénique aussi considérable que l'est celui de Sandwich, d'une manière très satisfaisante et qui lui fait beaucoup d'honneur.

ÉTABLISSEMENT ICHTHYOGÉNIQUE DE NEWCASTLE.

Je vous disais dans mon rapport de l'année dernière que j'avais opéré des changements dans l'établissement de manière à agrandir le local et donner plus de place pour y déposer les œufs. A l'exception de la pose d'un tuyau d'alimentation d'un plus grand diamètre que celui qui existait auparavant, je n'ai cette année fait aucune amélioration importante. En changeant les dispositions des appartements dans les deux étages, et en augmentant le nombre des auges à incubation, il fallait aussi se pourvoir d'un approvisionnement d'eau plus considérable. C'est ici l'occasion de parler des conditions de la rivière sur les bords de laquelle l'établissement de pisciculture de Newcastle a été construit ; car je doute fort que ceux qui se livrent spécialement à la culture du poisson jugeront que cet endroit est propice aux opérations de ce genre. Il n'y a pas de doute, quant à la limpidité et à la température de l'eau, que tous les autres établissements du continent l'emportent sur celui de Newcastle. Lorsqu'on choisit ce lieu pour la reproduction artificielle du saumon, cette science était peu connue, si elle l'était même en Amérique. L'idée qui prédomina au début de cette entreprise et détermina ce choix, fut que cette rivière ayant été autrefois célèbre par ses frayères de saumons, il n'y avait aucune raison de croire qu'on ne réussirait pas à en rétablir l'espèce à l'aide de la science ichthyogénique. Les résultats ont prouvé amplement qu'on ne s'était pas trompé dans ces prévisions. Et pourtant, il s'était opéré bien des changements sur cette rivière depuis le temps où ce poisson y avait établi ses frayères et où il s'y rendait en nombre aussi considérable. L'eau y était autrefois abondante, froide et limpide, les arbres croissaient sur ses bords depuis sa source jusqu'à l'endroit où elle se jette dans le lac et lui prêtaient leur ombrage contre l'ardeur et l'influence des rayons du soleil ; sur tous son parcours les sources et les ruisseaux mariaient à ses ondes la fraîcheur glaciale de leurs eaux, tant qu'un courant rapide venait se briser sur les troncs des arbres morts tombés dans son lit, ce qui tout en l'aérant fournissait des retraites innombrables au poisson. Ces obstacles et ces broussailles empêchaient de plus les inondations de déplacer ou enlever les couches de gravier qui parsemaient le fond de son lit. Comme on le voit, la nature prévoyante n'avait rien négligé pour favoriser la reproduction du saumon.

Voyez maintenant : la forêt est disparue, ses arbres sont tombés sous la hache du bûcheron, rien ne protège la surface du terrain contre l'ardeur du soleil ; l'action de l'absorption et de l'évaporation s'exerçant sans contrainte, a presque desséché ces sources et ces ruisseaux qui alimentaient la rivière. Le niveau de l'eau a baissé de moitié, et dans les saisons du printemps et de l'été la température y est tellement élevée, qu'il se forme des quantités immenses de sparules de byssus et d'autres matières délétères.

Ce n'est pas tout : il faut ajouter à cela, les inondations fréquentes qui nous visitent et leurs conséquences désastreuses. Les eaux de la rivière se gonflent, le courant se précipite avec une force irrésistible, il entraîne, il balaie tout sur son passage ; ici ce sont les frayères qu'il enlève de leur lit ; là, il charrie avec lui les ordures des champs nouvellement labourés, le fumier des routes, les rebuts des granges et des étables et la

sciure des moulins ou autres déchets des manufactures construites sur les bords de la rivière. Remarquez que tous ces déboires nous arrivent—et je puis dire la même chose pour tous les grands centres du pays—juste à cette époque du printemps où l'alevin est sur le point de sortir de sa coquille, et que dans la reproduction naturelle, on ne peut ni prévenir ces accidents ni en atténuer les effets. Il est vrai que par la méthode de la reproduction artificielle, on peut éviter ces dangers; mais la somme de travail est beaucoup plus considérable, et l'inquiétude plus grande. Lorsque ce fléau dure quinze jours au plus, il devient impossible de clarifier l'eau même, à l'aide des filtres les plus parfaits. Les atômes à peine perceptibles du sédiment pénètrent partout; dans l'espace de quelques heures, les œufs se trouvent quelquefois recouverts d'une couche de vase et de matières végétales d'un demi-pouce d'épaisseur; cette substance putride s'attache à leur surface et on ne peut la faire disparaître que par le lavage artificiel. Voilà les causes, ajoutées à d'autres que l'espace et le temps ne me permettent pas d'énumérer ici, qui ont à peu près détruit le saumon dans la province d'Ontario. Si je me suis un peu étendu en expliquant la nature des difficultés que nous avons à surmonter, et qui sont propres à diminuer, sinon détruire, cet article de nourriture recherchée que contiennent nos rivières et nos lacs, c'est que j'ai voulu montrer que le ministère que vous présidez a voulu faire face aux obstacles qui se dressent toujours devant les entreprises qu'on veut mettre en opération, et remédier à propos aux changements qui se sont produits sur la surface de notre pays, en choisissant notre rivière pour y construire un établissement ichthyogénique aussi vaste que commode.

En reproduisant par la méthode artificielle et en distribuant dans nos rivières des millions d'alevins de saumon ou d'autres poissons recherchés, en réussissant surtout à introduire dans les eaux de la province d'Ontario le saumon de l'océan Pacifique, l'établissement de Newcastle a inauguré le premier cette nouvelle industrie et prouvé qu'on pouvait suppléer, à l'aide de cette science, aux inconvénients dont j'ai parlé plus haut. Les dernières expériences pratiques que nous avons faites ici et qui ont été couronnées de succès, les améliorations que nous avons apportées dans l'outillage ou les appareils, dans le but de les simplifier et d'économiser sur la main-d'œuvre et les dépenses, ont eu pour résultat de réunir en un seul système les différentes méthodes de la fécondation artificielle du poisson, système actuellement en pratique non-seulement dans les différentes provinces du Canada, mais dans toutes les parties de l'Amérique.

Nous n'avons qu'à nous féliciter des opérations ichthyogéniques à Newcastle et de la quantité d'œufs qui ont été déposés sur les claies dans le cours de l'année dernière (1876). La récolte des alevins a été très abondante. On en a distribué une grande partie dans Ontario, et un certain nombre dans la province de Québec. Une quantité considérable d'œufs fécondés fut mise de côté, et au moment d'éclorre nous les envoyâmes aux différents commissaires des pêcheries de différents Etats de l'Union et en Angleterre. Voici dans quel ordre les œufs et les alevins ont été distribués :—

(Noms de la personne ou de la localité où ils ont été envoyés.)	Saumons.	Truites.	Poissons blancs
Rivière du Nord, Québec.....	10,000		
do Magog do	10,000	2,000	
do Trent, Ontario	40,000		
do Rouge do	10,000		
do Humber do	20,000		
do Credit do	20,000		
do Saugeen do	40,000		
Crique de Grafton do	20,400		
do de Barber do	40,000		
do de Duffin do	20,000		
do de Lynds do	10,000		
do de Baldwin do	980,000	10,000	
Lac Ontario, Ontario	10,000	10,000	150,000
do Balsam do	10,000		
do Clair do	10,000		10,000
do au Sable do	5,000		
do Gull do	10,000		
Lord Exeter, Angleterre.....	5,000	2,000	30,000
Prof. Buckland, par A. Bezz, écr., Angleterre.....	5,000		
Prof. Baird, commissaire des Etats-Unis, Etats-Unis.....	6,000		
Aquarium de New-York, Etats-Unis	4,000		
Etat de Wisconsin do	5,000		
do de Iowa do	5,000		
Seth Green, écr., do	5,000		
B. Lett, écr., Ontario.....			10,000
Total,	1,300,000	24,000	200,000

Ce tableau indique un grand total d'un million et vingt-quatre mille œufs et alevins qui sont sortis en 1877 de l'établissement de Newcastle.

Le transport du jeune poisson sur une aussi vaste étendue de pays, tâche toujours si critique et si ardue, ne s'est pas fait sans inquiétude sur le sort de l'alevin. Ce qui ajoute encore aux difficultés, c'est que souvent les opérations ne sont par encore terminées au mois de juin, même en juillet, et la chaleur tropicale qu'il fait à cette époque de l'année augmente les risques de l'entreprise. Heureusement que ceux que j'avais chargés de cette mission importante m'ont tous fait des rapports très satisfaisants.

Des huit mille œufs de saumon de la Californie qui nous avaient été envoyés par le professeur Baird, dans l'automne de 1876, la moitié fut expédiée à l'établissement de Tadoussac; je gardai le reste pour celui de Newcastle. Ces derniers ont parfaitement réussi, et nous n'avons fait que des pertes insignifiantes. Après avoir réservé pour cette rivière une grande partie des alevins, je fis distribuer ce qui restait à plusieurs endroits dans la province d'Ontario. La rivière Saugeen, entre autres, en a reçu un nombre considérable. J'ai pu constater de nouveau que les œufs du poisson de la Californie opèrent leur évolution en bien moins de temps que les autres, et qu'ils supportent mieux la température élevée des eaux de nos rivières que le saumon aborigène. Au mois d'octobre dernier, je reçus un nouvel envoi de quarante mille œufs de la Californie. C'était le professeur Baird, commissaire des pêcheries des Etats-Unis, qui nous faisait cette politesse. Tous, à l'exception peut-être d'une centaine, nous arrivèrent sains et saufs et dans les meilleures conditions possibles. Ils avaient été récoltés à l'établissement ichthyogénique américain, construit sur la rivière McLeod, un des tributaires du Sacramento, sur le littoral du Pacifique. Ils furent expédiés en compagnie de plusieurs millions d'autres destinés aux différents commissaires des Etats-Unis et à certains établissements d'Europe, dans un char-glacière appartenant au chemin de fer du Pacifique et dans lequel ils traversèrent le continent jusqu'à Chicago. Rendus là, on les transborda tous dans d'autres chars qui les transportèrent à leurs destinations respectives, où ils arrivèrent aussi heureusement que ceux que je reçus ici.

Le second envoi de quatre-vingt mille qui s'est fait à une époque de l'année beaucoup plus avancée, et pour lequel on a employé un autre mode de transport, a eu un sort bien différent du premier. Au début de la saison, le département canadien s'était adressé au professeur Baird pour avoir de lui un demi-million d'œufs; mais pour une raison ou une autre, l'établissement McLeod ne put en fournir que quarante mille, qui m'arrivèrent sains et saufs, comme je l'ai dit plus haut. Tout en exprimant ses regrets

de ne pouvoir envoyer la quantité demandée, M. Baird, afin de nous venir en aide, nous adressa plus tard un autre don de 80,000 œufs. Ils avaient dû être déposés dans quelque endroit du char où la chaleur était très élevée, car, en ouvrant les boîtes qui les contenaient, nous pûmes voir la vapeur qui s'échappait de la paille dont ces œufs étaient recouverts, et constater au simple toucher qu'ils subissaient une température très incommode. Et cependant ils ne paraissaient pas s'en porter plus mal à première vue; seulement, quoique les yeux et l'embryon fussent bien visibles chez chacun d'eux, rien dans l'œuf ne décelait aucun signe de vie ni aucun mouvement. D'après ce que l'expérience nous avait enseigné, il fut facile de juger que ces œufs se trouvaient dans une situation très critique, et qu'il n'y avait rien à négliger pour les sauver, si toutefois cela était encore possible. Il nous fallut presque une journée pour donner à l'eau dans la boîte le même degré de chaleur que celle qui devait les arroser sur les claies. Pour y parvenir nous arrosâmes cette boîte de temps en temps, jusqu'à ce que nous eûmes atteint le degré de température suffisant. Nous les déposâmes alors sur les claies, et de là ils passèrent dans les auges à incubation. Pendant tout ce temps-là, aucun changement ne se manifesta dans l'état des œufs, si ce n'est une ligne transversale d'un blanc opaque qu'on pût remarquer sur un grand nombre. Le lendemain, cette même barre se voyait bien dessinée sur la plupart de ces œufs, dont beaucoup se brisèrent d'eux-mêmes. Bref, le désastre alla en augmentant de jour en jour, et il nous fut impossible d'en réchapper un seul. Il n'y a aucun doute que ce malheur est arrivé par la faute des employés des messageries, qui ont dû placer cette boîte à côté ou près du poêle dans les chars. Lors de leur arrivée, leur cuisson s'était opérée, ni plus ni moins, quoiqu'ils conservassent tous les dehors de la santé, plusieurs heures après que nous les eussions changés de place.

D'après l'expérience que j'ai du transport des œufs de poisson par les compagnies de messageries, des dangers et des pertes qu'elles nous ont chaque fois fait encourir, mon opinion est qu'il est parfaitement inutile de leur confier un article de ce genre chaque fois que le voyage doit durer au-delà de deux ou trois jours. Et pourtant voyageât-on quinze jours et plus avec des œufs qu'il n'y aurait rien à craindre, si on ne faisait que suivre les instructions invariablement écrites sur le papier qui recouvre le paquet. Le degré de perfection atteint par la science dans la manière d'empaqueter les œufs, et le fait maintenant établi qu'ils peuvent subir des secousses et être maniés impunément, aplanit presque toutes les difficultés. Il s'agit d'éviter trop de chaleur ou trop de froid. Tout le secret consiste à les tenir *dans une température aussi fraîche que possible, pourvu qu'ils ne gèlent pas*. J'ai expédié des œufs de poisson en Angleterre, de même que j'en ai reçus, sans éprouver la moindre perte, chaque fois qu'ils étaient confiés à des particuliers, tandis qu'ils ont toujours tous péri quand on les a confiés à des employés des messageries.

Saumon de la Californie.

Le succès qui a couronné la tentative que j'ai faite à cet établissement, avec l'aide généreuse des professeurs Baird et M. Levingstone Stone, membres de la Commission des Pêcheries des Etats-Unis, d'introduire et acclimater dans les eaux de cette partie du continent le saumon du Pacifique, ce succès, dis-je a été parfaitement démontré par la capture, l'année dernière, de plusieurs saumons de cette famille dans le lac Ontario et dans ce cour d'eau (crique Wilmot.)

C'est dans le mois d'octobre 1873 que nous sont arrivés, de la rivière McLeod, les premiers œufs de la Californie (*Salmo Quinnet*). C'était un envoi de vingt mille œufs dont nous faisait don le professeur Baird des Etats-Unis. Tous nous arrivèrent sains et saufs et subirent les procédés de l'incubation dans le mois de décembre suivant. Une grande partie des alevins qu'ils produisirent furent confiés, en avril 1874, aux eaux de ce ruisseau. Dans l'automne de 1874, nous recevions un autre lot de ces œufs qui nous étaient envoyés par l'établissement ichthyogénique américain de la rivière McLeod, et de même que les premiers, ils opérèrent leur évolution, d'après les procédés artificiels, sous les plus heureuses circonstances. Je distribuai, dans le printemps de 1875, une partie de la récolte dans la crique Wilmot, et envoyai le reste à diverses localités de la province. Dans le mois d'octobre de 1875, un troisième envoi nous fut fait du même endroit, et dans le printemps de 1876, je fis

distribuer un certain nombre du jeune poisson qui en résulta dans la rivière Saugeen, d'autres dans les lacs de l'intérieur et la balance dans plusieurs autres rivières. J'ai parlé plus haut du quatrième envoi que j'ai reçu dans le mois d'octobre 1876 ; il ne resté plus qu'à démontrer que nous avons parfaitement réussi dans chaque cas, à une seule exception près, et cela tant dans le transport que dans les procédés de l'incubation et le travail de la distribution.

La prise d'un véritable saumon de la Californie dans la crique Wilmot, en 1876, vint me prouver que les espérances que j'avais entretenues s'étaient réalisées, et furent pour moi la plus belle récompense que j'eusse à attendre pour tout ce que j'avais pu faire dans ce but. La chose eut alors beaucoup de retentissement, et voici ce que je disais à ce sujet dans mon rapport annuel de 1876 :—

“ Il n'est pas hors de propos de dire (car c'est le premier fait de ce genre qui soit arrivé de ce côté-ci de l'Atlantique) que l'automne dernier, on a pris dans cette crique un saumon de la Californie, en compagnie de ses cousins d'Ontario. Suivant l'instinct de ceux de son espèce, ce poisson a dû émigrer du lac Ontario (quelques-uns diraient de l'Océan Atlantique ou du Pacifique) à cette rivière, car il fut pris dans les trappes du hangar de réception, où il était entré avec d'autres saumons. En le voyant, je reconnus le *Salmo quinnnet* ou saumon de la Californie. Il mesurait quinze pouces, il avait le corps effilé et étroit, sur le dos une nuance ondéée et verdâtre tendant au brun vers le ventre. Le premier lot de la Californie reçu ici le fut dans l'automne de 1874. Ce saumon devait donc avoir deux ans depuis sa sortie de la coquille, vu qu'il fut pris dans le mois d'octobre dernier. Il n'avait aucune ressemblance avec le saumon ordinaire ou la truite de ruisseau. C'était un poisson mâle et on en retira de la laitance fécondante. Le fait de ce saumon de la Californie pris ici tendrait à prouver qu'il peut parvenir à sa croissance ailleurs que dans l'eau salée, et il confirme l'opinion que j'ai déjà émise que le *Salmo salar* (de même que le *Salmo quinnat*) peut s'acclimater et être élevé dans nos lacs d'eau douce.”

Ce qui prouve davantage que le saumon de la Californie s'est acclimaté dans les eaux douces de la province d'Ontario, c'est le fait que dans le mois de juillet 1877 il s'en est pris plusieurs dans des rets tendus dans le lac Ontario, à l'embouchure de la crique Wilmot. Lorsqu'on les pêcha, ils étaient en compagnie du saumon de ce pays. L'un d'eux pouvait être pris comme vrai spécimen du genre ; il pesait environ cinq livres, et bien qu'il n'y eût rien à reprendre dans la symétrie des formes, il différait cependant de son confrère d'Ontario. Son corps, beaucoup plus plat, affectait davantage la conformation de l'achigan ; sa chair, au lieu d'être rouge foncée comme celle du saumon du Pacifique, était devenue d'un jaune tendre. Ajoutez à cela qu'il était très gras et qu'il fournit un plat succulent. Je conservai la peau de ce poisson, et le fis bourrer, et je le montre comme le premier *salmo quinnnet* adulte qui ait été pêché sur ce côté-ci de l'Océan Pacifique.

Ce qui prouve davantage qu'ils se sont naturalisés dans cette partie du pays et qu'ils n'ont rien perdu de leurs instincts migratoires, c'est que plusieurs de ces saumons de la Californie sont remontés, dans le mois d'octobre dernier, jusqu'à l'établissement de Newcastle, où leur reproduction s'était accomplie, afin d'y frayer. C'étaient tous des saumons mâles et d'une jolie dimension ; l'un d'eux mesurait même vingt-trois pouces de longueur. Ils faisaient sans doute partie des premiers alevins qui sortirent de cet établissement dans le printemps de 1874, et probablement qu'ils ne sont que l'avant-garde ou les précurseurs de leurs frères de la même famille qui viendront nous visiter l'année prochaine.

Ce saumon fournit un beau sujet d'étude au naturaliste ou à celui qui se livre à l'étude de la physiologie ; mais avant tout, il est venu confirmer les prétentions émises par moi, d'abord que le saumon des mers peut s'habituer et habiter les eaux douces de nos lacs et de nos rivières ; plus que cela, qu'il n'est pas indispensable à la vie de ce poisson de visiter les eaux salées ; ensuite, que ce qui lui est parfaitement indispensable pour en favoriser la croissance ou les facultés reproductrices, ce sont des étendues d'eau considérables, que cette eau soit fraîche ou salée, et une nourriture abondante ; enfin, que le sentiment de la procréation s'éveille ordinairement de meilleure heure chez le mâle que chez la femelle ; que les premiers montent aux frayères un an avant les secondes, et que cela explique le fait indéniable que tous les grilses qui se prennent dans les rivières sont des saumons mâles.

Aussitôt que la récolte des œufs fut terminée aux mois d'octobre et de novembre, on les déposa immédiatement sur les auges à incubation de l'établissement. L'approvisionnement a été moins considérable que celui de l'année précédente, ce qui est probablement dû à ce que le saumon n'a pas remonté la crique aussi loin qu'il en a l'habitude, et qu'il a retardé de dix jours son arrivée ici. Le résultat a été de sept cent cinquante mille œufs qui sont actuellement à subir les procédés de l'incubation. Tous sont dans une condition très prospère, et j'ai tout lieu de croire qu'ils produiront une quantité d'alevins considérable.

J'ai aussi fait déposer au-delà d'un million d'œufs de truite saumonée sur les claies à éclosion. Le poisson qui me les a fournis avait été pris dans la baie Georgienne. L'officier que j'avais envoyé à cette dernière place, me déclare dans son rapport qu'il a eu à surmonter bien des difficultés pour se procurer des œufs arrivés à leur maturité. D'abord, le poisson remonta à ses frayères à une époque de l'année plus avancée que d'habitude ; ensuite la température tourna au froid, la saison des mauvais temps commença, ce qui rendit la pêche difficile et empêcha le travail de l'imprégnation d'être fait avec succès. À ce sujet, j'ai remarqué jusqu'à présent que la récolte des œufs de saumon et de truite, de même que leur fécondation, se faisait plus difficilement que pour les autres poissons. Il faut dire aussi que la méthode suivie parfois de faire la pêche dans des embarcations au milieu des lacs et de procéder au travail de l'imprégnation quand la tempête souffle et que le temps est mauvais, est pleine de désavantages et qu'il est impossible dans de semblables circonstances d'apporter à l'opération tout le soin et l'attention nécessaires. Ainsi, l'automne dernier, sur tous les œufs récoltés de cette manière, il s'en est trouvé beaucoup qui n'avaient pas été fécondés.

J'ai réussi à me procurer des œufs de truite de mer. Ils prospèrent admirablement, et sont même à un degré d'incubation plus avancé que les œufs de saumon et de truite saumonée.

L'établissement de Newcastle contient un million et demi d'œufs de poisson blanc.

J'ai voulu éprouver sur eux les qualités de mon incubateur breveté. Après en avoir observé personnellement le fonctionnement journalier, je ne crains pas de dire que cet instrument est parfaitement adapté au travail qu'on demande de lui et qu'avec son aide on économise beaucoup sur la main-d'œuvre et les dépenses dans l'incubation des œufs de ce poisson. Les œufs sont dans un état très avancé et vont bientôt briser leurs coquilles.

Nous avons aussi sur les claies une petite quantité d'œufs de charr ou saumon anglais (*Salmo umbla*) que nous devons à la politesse d'Alexander Begg, écr. J'ai constaté avec plaisir, qu'ils avaient fait la traversée de l'Atlantique heureusement. M. Begg est un de ceux qui ont donné toute leur attention à la pisciculture. Grâce à son zèle infatigable, un nombre de poissons canadiens considérable a été introduit l'année dernière dans les eaux britanniques.

Les claies à éclosion de l'établissement ichthyogénique de Newcastle ont reçu l'année dernière *trois millions trois cent quarante mille deux cents œufs* qui ont été fournis par les familles de poissons les plus recherchées par le commerce de ce pays. La récolte se répartit comme suit :—

Saumon (<i>Salmo Wilmoti</i>).....	750,000
Do de la Californie (<i>Salmo quinnet</i>).....	40,000
Charr (<i>Salmo umbla</i>).....	200
Truite de mer et tachtée.....	40,000
Do saumonée.....	1,000,000
Poisson blanc (<i>Corregonus Albus</i>).....	1,500,000

Total..... 3,340,200

Le saumon qui a visité cette rivière pendant l'année, bien que peut-être en moindre quantité que l'année précédente, était cependant de la plus belle qualité. On remarqua chez ceux de la grosse espèce une tendance générale à établir leurs frayères à certains endroits dans la partie inférieure de la crique. C'était tellement le cas que dans cette partie de la rivière, aux approches du lac, en remontant, où le courant est le moins rapide, les lits de gravier qui parsèment le lit du ruisseau furent complètement bouleversés par ces poissons qui cherchaient à y faire leurs

nids afin de faire la ponte. On pouvait les voir quelquefois vingt à la fois préparer leurs frayères en plein jour, et ils se livraient à ce travail avec tant d'acharnement qu'on ne parvenait que difficilement à les chasser de ces endroits.

Il a dû se déposer ainsi une immense quantité d'œufs, et si l'on doit en juger par le nombre de saumons qui frayaient, les résultats de la ponte naturelle ont dû être de beaucoup supérieurs à ceux que nous avons obtenus par l'imprégnation artificielle.

Vous trouverez annexés aux présentes des extraits du rapport de M. Kerr, officier des pêcheries, d'Hamilton, dans lesquels il parle des saumons qu'on a pu voir frayer dans le ruisseau Duffin, la rivière Rouge, la crique de Lyons et la rivière Crédit. Il nous apprend aussi qu'il s'en est accidentellement pris plusieurs dans des rets que les pêcheurs avaient tendus dans le lac Ontario. Ce poisson a aussi pénétré dans les criques de Grafton et de Darlington, mais pas en aussi grand nombre que l'année dernière.

Il a été pris plusieurs saumons dans la rivière Trent, contrairement aux dispositions de la loi à cet égard; mais M. Charles Gilchrist a mis fin à cet abus en faisant arrêter et punir les contrevenants.

Cent quarante-trois saumons ont été pris dans des filets tendus le long du rivage du lac Ontario, près de Newcastle, et quelques-uns dans des rets à trappes disposés dans le lac à Cobourg.

La science de la pisciculture prend chaque jour des développements de plus en plus considérables, et ce dans le monde entier; mais c'est surtout sur le continent américain que ses progrès sont les plus accusés. Il est à peine un Etat dans la république voisine qui ne tienne à honneur d'encourager cette entreprise, soit en votant des crédits pour lui venir en aide, soit en nommant des commissaires de pêcheries. On rivalise d'ardeur à qui remportera le plus de succès dans cette lutte pacifique dont le but est de repeupler les eaux désertes des rivières, et de fournir au peuple une nourriture aussi recherchée qu'elle est saine et exquise. Hâtons-nous de le dire, le Canada ne le cède à aucun pays dans l'exploitation du système de la reproduction artificielle du poisson. La preuve s'en trouve dans les différents établissements ichthyogéniques qui sont actuellement en opération dans le pays, et qui n'ont pas leurs égaux, tant par le nombre que par leur importance et leur perfection. Ce désir d'augmenter et de multiplier un produit qui, tout en nous servant d'aliment, est encore pour le commerce une source considérable de richesse, est aussi visiblement démontré par les démarches que fait de nos jours, dans ce but, une des provinces les plus éloignées de la Confédération, où nous avons toujours pensé, par le nombre immense de saumons qui peuplaient ses rivières, que ces ressources étaient inépuisables. Le massacre illimité qui se fait de ce poisson, dans la rivière Fraser, Colombie-Britannique, afin de pouvoir satisfaire aux demandes qui s'en font de toutes parts, a donné l'alarme; on s'est aperçu que cette branche du commerce en était sérieusement affectée. Les habitants de New Westminster ont exprimé leur intention de demander au gouvernement fédéral de leur permettre de construire sur la rivière Fraser un établissement où l'on s'occuperait, sur une grande échelle, de la reproduction artificielle du saumon. Leur demande va probablement vous être bientôt soumise, et je ne doute pas que vous la prendrez sous votre plus sérieuse considération. A ce sujet, je me permettrai, toutefois, de donner le conseil suivant: Tout en accordant de tout cœur la requête de la population de la Colombie-Britannique, qui veut avoir son établissement ichthyogénique afin de pouvoir conserver ce qui reste de saumons dans ses eaux, je crois qu'il sera nécessaire en même temps de les soumettre à certains règlements concernant la conservation et la protection du poisson, en mettant de côté les saisons réservées pour sa reproduction naturelle.

Je prends la liberté de vous soumettre, pour que vous les approuviez et publiiez certaines esquisses représentant l'établissement ichthyogénique de Newcastle, avec des remarques expliquant chaque tableau.

Je termine en attirant votre attention sur le relevé suivant qui indique le nombre d'œufs de poisson fécondés dans les différents établissements du Canada. Comme vous le verrez, le résultat total est de trente millions six cent quatre vingt-quatorze mille. En ajoutant à ce chiffre le nombre d'alevins qui sont sortis de ces œufs et qui ont été distribués dans le cours des années précédentes, on arrive à un montant de vingt-huit millions cinq cent quinze mille, ce qui forme jusqu'aujourd'hui un grand total d'œufs et d'alevins de cinquante-neuf millions deux cent neuf mille.

TABLEAU inquant le nombre d'alevins et d'œufs fécondés dans les divers établissements ichthyogéniques, en l'année 1877.

	Alevis distribués au printemps de 1877.						Œufs déposés dans l'automne de 1877.					
	Saumon.	Truite saumonée.	Truite mouche-tée.	Saumon de Californie.	Poisson blanc.	Total.	Saumon.	Truite saumonée.	Truite mouche-tée.	Saumon de Californie	Poisson blanc.	Total.
Bedford	1,000,000					1,000,000	1,450,000					1,450,000
Miramichi	320,000					320,000	710,000					710,000
Ristigouche	60,000					600,000	1,004,000					1,004,000
Gaspé	1,051,000					1,051,000	750,000					750,000
Tadoussac	1,180,000		75,000	3,500		1,258,500	1,340,000		100,000			1,440,000
Sandwich					7,750,000	7,750,000					22,000,000	22,000,000
Newcastle	1,300,000		24,000	3,500	200,000	1,527,500	750,000	1,000,000	50,000	40,000	1,500,000	3,340,000
Total	5,451,000		99,000	7,000	7,950,000	13,507,000	6,004,000	1,000,000	150,000	40,000	23,500,000	30,694,000

Description avec illustrations.

Aujourd'hui, le peuple canadien est généralement disposé à favoriser autant que possible la méthode de la propagation artificielle du poisson, et chacun est curieux de connaître les moyens employés pour reproduire et propager les meilleures espèces de comestibles qu'on en retire. Afin de satisfaire ce désir, j'ai l'honneur de soumettre une suite de gravures représentant l'établissement et les dépendances de Newcastle. On y verra dessinés aussi minutieusement que possible tout l'intérieur des hangars à éclosion, c'est-à-dire tous les appareils en usage pour la reproduction artificielle du poisson. Ces esquisses donneront une idée complète de cette industrie nationale, et j'ose espérer qu'elles seront examinées avec intérêt par le public. Ces gravures, au nombre de onze, représentent des vues de l'extérieur des édifices et du terrain ainsi que la disposition intérieure de l'établissement. Je les ai numérotées afin de rendre cette étude plus facile.

No. 1. Vue générale des bâtiments (avec leurs dépendances) et des environs. Le bâtiment à gauche est l'établissement ichthyogénique; le bâtiment qui le longe de près, et qui est peu élevé, est le hangar de réception. Dans le cours d'eau, il y a un barrage pour empêcher le saumon de remonter. Ainsi arrêté dans le chenal principal, le saumon se dirige dans le courant rapide qui traverse le hangar de réception et est amené dans un hangar rectangulaire que l'on peut voir à gauche de la figure 3. Là on le retient jusqu'à ce qu'il soit prêt à frayer. Le cours d'eau, après un parcours d'environ deux milles, va se jeter dans le lac Ontario.

Sur les deux bouquets d'arbres verts, faisant face au chenal principal, il y a plusieurs petits étangs ou réservoirs séparés ici et là par des îles en miniature. Dans quelques-uns de ces réservoirs l'on garde le poisson reproducteur pour qu'il répare ses forces après l'opération du frai; dans d'autres se trouvent les alevins qui y demeurent un certain temps après leur incubation, et lorsqu'ils ont absorbé le sac ombilical.

Le petit bâtiment à droite était autrefois le hangar de réception, mais il sert maintenant de décharge pour les différents réservoirs. A l'extrême gauche, un peu en amont de l'établissement, se voit un vieux moulin avec son coursier de décharge et son étang d'alimentation. De l'endroit élevé où se trouve ce grand réservoir le niveau est suffisant pour distribuer, à l'aide d'un tuyau souterrain, un approvisionnement d'eau considérable dans les premier et second étages, c'est-à-dire dans les appartements d'incubation; de sorte que les auges à incubation se trouvent toujours amplement alimentés. Les bâtiments et les réservoirs couvrent une superficie de dix acres. Deux routes conduisent de l'établissement au village de Newcastle, situé à trois quarts de mille de distance, et où se trouve une station de chemin de fer importante. La ville de Bowmanville se trouve à quatre milles à l'ouest, et la ville de Port Hope dix-sept milles à l'est. Sur le haut de la colline, on aperçoit ma terre et ma résidence.

No. 2. Coupe horizontale de l'établissement et des dépendances.

No. 3. Dispositions intérieures du hangar de réception, où le saumon est pris et parqué. Comme on l'a déjà vu, le poisson est amené dans le barrage triangulaire, à gauche, puis parqué dans le premier grand compartiment. On le transporte ensuite dans les petits compartiments au-dessus. Tous les mâles sont séparés des femelles et placés dans des parcs différents. Ils sont là plus tranquilles et on peut les prendre plus facilement quand les œufs sont parvenus à leur maturité. A ce moment on prend une douzaine de ces poissons au moyen d'une épuisette et on les dépose dans des auges qui se trouvent au premier étage à droite (No. 4) où sont les employés.

C'est là qu'on enlève les œufs et qu'on les imprègne. Cette opération se fait en pressant généralement le corps de la femelle au-dessus d'un bassin, ce qui fait tomber les œufs d'eux-mêmes (No. 5). Après cette opération, la femelle est portée dans le canal qui part du hangar de réception, et elle se rend dans le réservoir marqué A sur la coupe horizontale No. 2. Alors on prend un mâle, et par le même procédé on extrait la laitance que l'on mêle délicatement avec les œufs. L'imprégnation est immédiate.

On retire alors les œufs du plat ou bassin avec une cuiller et on les met dans une mesure qui peut contenir un millier d'œufs ; de là, ils sont transportés sur les claies à éclosion (voir No. 6). Ces claies ont deux pieds de long et dix pouces de large, avec une cloison au milieu ; elles peuvent contenir quatre millions d'œufs. Quand elles sont couvertes, on les dépose, avec soin, dans les auges à éclosion (voir Nos. 4 et 7). Alors on les surveille soigneusement et on les débarrasse de tous sédiments et impurétés qui ont pu se déposer pendant l'incubation.

Les œufs ont la couleur claire du saumon lui-même. Mais ceux qui ne sont pas fécondés prennent bientôt une couleur de blanc opaque et on les enlève pour qu'ils ne gâtent pas les autres.

Les Nos. 4 et 7 font voir comment les auges à éclosion sont distribuées dans les hangars. A l'étage inférieur elles sont placées sur la longueur, et à l'étage supérieur sur la largeur. Six de ces auges sont placées côte à côte, n'étant séparées que par des planches de deux pieds pour la commodité des employés qui viennent recueillir les œufs. Les auges reçoivent un courant permanent d'eau vive venant du canal en amont, et la quantité d'eau est réglée au moyen de robinets en bois que l'on peut voir sur la planche. Dans l'étage inférieur et appuyés sur le mur se trouvent une rangée de petits aquariums qui contiennent de jeunes saumons et d'autres poissons que l'on garde comme étude et comme objet de curiosité pour les étrangers qui viennent visiter l'établissement.

No. 8. Etage supérieur contenant le bureau et un musée où sont recueillis des échantillons de divers poissons et autres individus. Ce musée n'est établi que depuis quelques mois, et l'on peut déjà y voir plusieurs poissons remarquables, entre autres, à droite, un esturgeon de 280 lbs., à gauche un maquereau géant qui, en vie, pesait au-dessus de 600 lbs., un requin du Groënland, long de dix pieds, un très gros orignal, des caribous, mâle et femelle, un ours et autres animaux ; enfin un caïman de dix pieds de long. Ces curiosités ont l'air vivantes et sont empaillées selon toutes les règles de l'art.

No. 9. Façade et élévation de l'établissement ichthyogénique proprement dit. C'est un bâtiment de 64 pieds de long sur 22 de large, de deux étages de hauteur avec cave et rez-de-chaussée en pierre. L'extérieur offre une belle apparence, et tout est disposé à l'intérieur pour la plus grande commodité du travail. Bref, on voit que le bon goût et le talent ont présidé à la construction générale.

No. 10. Vue d'un des réservoirs, (marqué A, figure 2) où le saumon débarrassé de ses œufs ou de sa laitance passe après la manipulation. Ce réservoir a quarante pieds environ de diamètre et est de forme circulaire. La profondeur de l'eau y varie de deux à trois pieds.

Lorsque le plan et les esquisses furent pris, il y avait dans cet étang, ou réservoir, entre trois à quatre cents saumons adultes, dont le poids variait de six à seize livres. Je ne sais si, en réalité, on peut jouir quelque part d'un plus beau coup-d'œil que celui de voir un si grand nombre de gros saumons réunis dans un espace aussi étroit. Mais ce spectacle n'est visible que pendant une quinzaine de jours, vers la fin d'octobre et le commencement de novembre.

No. 11. Différents aspects de l'œuf et de l'embryon pendant l'éclosion.

Explication de la planche No. 11.

No. 1. L'œuf au moment où la tête commence à paraître (grossi.)

No. 2. Développement de l'œuf (grossi.)

No. 3. Tête et corps de l'alevin (grossi.)

No. 4. Grosseur naturelle de l'œuf avant son développement.

No. 5. L'alevin, grandeur naturelle, après que le principe vital s'est développé. A ce point, la chaire de l'alevin est rouge et ses yeux très gros.

No. 6. Coquille venant de se briser ; tête du poisson.

No. 7. L'alevin, une fois la coquille brisée, et quand les pulsations du cœur deviennent sensibles.

No. 8. Coquille rejetée, la queue est pendante, le tiers de la coquille qui est transparente a été brisé par l'alevin qui s'efforce de sortir. Tant que la coquille renferme le poisson, la queue enveloppe le sac ombilical qu'on peut voir attaché au ventre du poisson.

No. 9. La queue se redresse, la vie se fait sentir davantage chez le poisson, la bouche prend une forme définie, le mouvement des nageoires inférieures et pectorales qui sont tout à fait transparentes suit les pulsations du cœur qui sont de 60 à 65 à la minutes.

No. 10. La même chose que le No. 7 (gros); la coquille en partie brisée retient encore le poisson.

No. 11. La même chose que le No. 9, (gros) on voit le cœur en avant les nageoires pectorales, sous la gorge.

No. 12. Le No. 9 gros encore davantage, et indiquant la direction dans laquelle le sang coule, tel que nous le montre le microscope.

Le sang, qui prend sa source dans le ventre de l'animal, est conduit par les vaisseaux sanguins dont les ramifications s'étendent chaque côté du dos du poisson et qui le déversent dans un gros artère placé en avant du sac ombilical et qui en fait le tour tout en communiquant directement avec le cœur. Le sang du poisson se compose de moitié d'air ou d'une substance transparente. Le cœur soutire ce sang du gros artère dont je viens de parler et ses pulsations le renvoient dans les vaisseaux du cœur et dans la gorge, où il devient noir. Les rangées des œufs sont visibles. Peu après cette époque, le saumon se revêt d'une couleur brunâtre.

No. 13. Saumon ayant atteint tout son développement.

No. 14. Apparence du saumon en été.

No. 15. Saumon (mâle) à l'époque de la fraie.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

SAMUEL WILMOT,

Surintendant des établissements ichthyogéniques.

NEWCASTLE, ONTARIO, 31 décembre 1877.

RAPPORT DE M. P. VIBERT, OFFICIER DES PÊCHERIES PRÉPOSÉ A LA
CHARGE DE L'ÉTABLISSEMENT ICHTHYOGÉNIQUE DE GASPÉ, DANS
LA PROVINCE DE QUÉBEC, POUR L'ANNÉE 1877.

BASSIN DE GASPÉ, 31 décembre 1877.

A l'hon. A. J. SMITH,

Ministre de la Marine et des Pêcheries.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport, pour l'année qui vient de s'écouler, sur les opérations de l'établissement ichthyogénique de Gaspé.

Je vous disais, l'année dernière, que j'avais déposé 920,000 œufs de saumon sur les claies à éclosion; mais le nombre d'alevins que j'ai distribués m'a fait voir que j'avais commis une erreur: je pense que le vrai chiffre était 1,100,000.

Le succès qui a couronné nos travaux l'hiver dernier a été on ne peut plus encourageant, puisque la moyenne des pertes de chaque jour pendant cinq mois n'a été que de 50 œufs. Vers le 15 juin, nous commençâmes la distribution des alevins, et voici comment nous les avons répartis, conformément aux instructions que j'avais reçues à cet effet du département:

Rivière Dartmouth.....	550,000
do St. Jean.....	313,000
do Malbaie.....	108,000
do du Grand Pabos.....	80,000
	1,051,000

Il faut ajouter à ce chiffre 20,000 que j'ai déposés dans l'étang qui se trouve en arrière de l'établissement. Nous avons éprouvé peu de pertes en effectuant ce transport, et en somme nous avons parfaitement réussi.

Ansistôt que la saison me le permit, je tendis des rets dans la rivière Dartmouth et j'eus la chance de prendre 100 saumons reproducteurs; malheureusement, sur ce nombre, trente moururent dans l'étang de réception, où l'eau se trouvait trop basse et malsaine. J'en achetai quelques-uns qui avaient été pris dans des rets au mois de juin, et je les plaçai dans le même réservoir, où ils vécurent très bien, quoique plusieurs se fussent blessés grièvement dans les mailles. En conséquence, je transportai ce qui me restait, c'est-à-dire les saumons, dans l'étang supérieur où ils se sont toujours conservés dans une condition prospère.

Nous avons maintenant, à l'étang No. 2, deux barrages très solides, des chaloupes, enfin tout ce qu'il nous faut pour le travail que nous avons à faire. D'après la connaissance que j'ai de la rivière Dartmouth, je pense que, si vous la réserviez pour la pêche des saumons reproducteurs nécessaires à cet établissement, nous pourrions aisément prendre chaque année 150 à 200 de ces poissons en tendant des rets aussitôt que les circonstances nous le permettraient. Nous pourrions déposer ensuite les saumons dans l'étang qui se trouve situé à peu de distance de la rivière principale. De plus, le cas échéant, si nous jugions à propos de faire la pêche au mois d'octobre afin de faire une récolte d'œufs abondante, rien ne nous en empêcherait, quoiqu'il arrive quelquefois que la pluie et le mauvais temps nous mettent dans l'impossibilité de rien tenter dans ce but; voilà pourquoi nous nous trouvons obligés de faire la pêche du poisson nécessaire pendant l'été. Nous avions dans l'étang, à l'époque de la fraie, 76 saumons qui nous rapportèrent 400,000 œufs.

Afin d'augmenter notre récolte, nous en pêchâmes dans la rivière Saint-Jean 53 qui nous donnèrent 300,000 œufs. A ce sujet, je dirai que cette année le poisson tant dans l'étang que dans la rivière, était de petite dimension, ce qui diminua d'au-

tant notre provision d'œufs. De plus, la manipulation ne put s'en faire que très tard : je ne terminai cette opération que le premier jour de novembre.

Si j'avais pu pêcher à la seine dans la rivière Dartmouth comme l'année précédente, je suis certain que j'aurais déposé un million et demi d'œufs sur les claies de mon établissement.

Tel qu'il en est là, 750,000 œufs subissent les procédés de l'incubation ; tous sont dans un état prospère, et j'ai lieu d'espérer que je pourrai distribuer une grande quantité d'alevins l'année prochaine.

Nous avons eu cet été la visite de M. Samuel Wilmot, qui nous a donné, à moi et à mon aide, de précieux renseignements sur la pisciculture et sur les opérations qui s'y rattachent.

J'ai verni les auges et les claies, après les avoir préalablement parfaitement asséchés. De plus, j'ai retiré l'eau du réservoir et l'ai nettoyé de toutes les matières sédimentaires qui s'y trouvaient.

Le barrage est en bon ordre et l'extérieur de l'établissement a été mis à l'épreuve du froid. Il serait nécessaire d'en peindre le toit l'été prochain.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

PHILIPPE VIBERT,

*Officier des Pêcheries préposé à la charge de
l'établissement ichthyogénique de Gaspé.*

RAPPORT DE M. JOHN MOWAT, OFFICIER DES PÊCHERIES PRÉPOSÉ
À LA CHARGE DE L'ÉTABLISSEMENT ICHTHYOGÉNIQUE DE
RISTIGOUCHE, DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC, POUR L'ANNÉE
1877.

- MATAPÉDIA, 31 décembre 1877.

A l'hon. A. J. SMITH,
Ministre de la Marine et des Pêcheries.

MONSIEUR,—Il me fait beaucoup plaisir, en vous présentant mon rapport annuel sur les opérations de cet établissement, de vous annoncer que la récolte des œufs a été heureuse et magnifique et qu'ils sont tous dans une condition prospère. Le 24 août, je fis tendre les rets dans le voisinage de l'établissement, et à partir de cette date jusqu'au 11 septembre, je fus assez heureux pour prendre trente-sept saumons mâles, vingt-huit femelles et onze grilses. Mais l'eau qui montait nous obligea de retirer nos rets, dont nous ne pûmes nous servir que le 17 du même mois. Dans l'intervalle, beaucoup de poissons avaient remonté la rivière. Le 27, nous fûmes encore forcés de suspendre nos travaux; les feuilles et le courant, qui était alors très rapide, arrachaient nos rets malgré nous; et les petites mailles formaient un barrage où s'arrêtait tout ce que la rivière charriait; de plus, il descendait dans le temps des radeaux de madriers, ce qui augmentait encore les difficultés. Il nous fut impossible de continuer et même de reprendre la pêche plus tard; mais entre ces deux dates, c'est-à-dire entre le 17 et le 27 septembre, nous avions eu le temps de capturer encore 19 saumons mâles, 22 femelles et 10 grilses, qui furent déposés comme les autres dans les étangs de réception. Sur ce nombre total, 2 mâles et 11 femelles, qui étaient tombés malades avant le 28 septembre, furent remis en liberté; de plus, 3 mâles et 11 femelles moururent en peu de temps des sparules fongoides, avant qu'on en eût retiré les œufs. Cette contagion s'attaqua à des saumons qui étaient dans l'étang depuis un ou deux jours et qui n'avaient aucune blessure, tandis que d'autres qui avaient des plaies sérieuses n'en furent nullement atteints et se conservèrent tout le temps dans les meilleures conditions. Nous prodigâmes les meilleurs soins à ceux qui nous restaient et nous les traitâmes avec les plus grands ménagements, bien qu'il soit difficile de les manier sans inconvénients à cause de leur grosseur et de leur force, surtout les femelles, qui ne peuvent à cette époque souffrir le moindre mauvais traitement.

Le 28 septembre, je constatai que le niveau de la rivière s'était beaucoup élevé, et appréhendant, comme cela m'était déjà arrivé dans des circonstances semblables, de ne pouvoir prendre de saumon ici, je remontai son cours amenant avec moi quatre boîtes flottantes, une scène, deux grandes rets à mailles de huit pouces, deux canots, trois hommes, une chaloupe et deux chevaux. Il me fut tout à fait impossible de me servir de la seine dans les étangs de Indian House et de Patapédia, l'eau étant trop haute, d'autant plus que les poissons avaient déserté ces endroits et remontaient dans la direction des bancs de sable. Je me rendis immédiatement à l'étang Lodge, à sept milles plus loin, un peu au-dessus du point de jonction du chenal principal avec la rivière Kedgwick. Ici le fond de la rivière est très uni et un seul rets de quarante brasses suffit pour nettoyer toute la rivière. Je pus avoir beaucoup de saumons sur les battures; mais la moindre chose les effrayait, et aussitôt que nous essayions à les entourer, ils se retiraient immédiatement dans les eaux profondes. J'ordonnai à mes hommes de se mettre immédiatement à l'ouvrage, leur enjoignant de pêcher en descendant. Pendant ce temps-là, je voulais visiter le haut de la rivière Kedgwick. Sur un espace de trente milles cette rivière regorgeait de saumon, et c'était un beau spectacle que celui de tous ces poissons occupés à préparer leurs frayères sur des lits de graviers. Le fond de la rivière est trop inégal pour permettre l'usage des rets; de fait il est rempli de gros cailloux d'une pesanteur variant de 20 à 500 livres. Il en est de même pour la rivière Patapédia, en amont du point de jonction, tandis que dans le chenal principal le fond est très uni. Le 7 d'octobre, je rejoignis mes hommes à sept milles en aval de la rivière Kedgwick. Ils avaient pris 74 saumons, et dans la nuit qui suivit mon retour on en pêcha encore 22, faisant en tout 55 mâles et 41 femelles, tous de la grosse espèce. Je crus remarquer que pour quelques-uns le temps de la ponte était arrivé; aussi hâtai-je mon départ. Après avoir laissé une des boîtes

vide à mes employés, j'arrivai ici le 9 et je renvoyai immédiatement ceux qui m'avaient accompagnés, avec les boîtes pour les remplir. Tout mon monde arriva le 16 avec 45 autres saumons, et 10 qu'on prit dans la nuit suivante formèrent un grand total de 133 saumons mâles, 87 femelles et 20 grilses. Je ne puis expliquer cet excédant des mâles sur les femelles, mais comme 22 de ces dernières moururent dans l'étang ou furent remises en liberté sans que nous en eussions retiré les œufs, la différence n'est pas après tout si considérable.

Tous ces poissons me rapportèrent 1,204,000 œufs, ou une moyenne de 13,800 œufs pour chaque poisson. Il faut dire aussi qu'un grand nombre de ces saumons pesaient séparément au-dessus de 36 livres, et qu'il n'y en eut pas un au-dessous de 20 livres. Trois d'entre eux me donnèrent respectivement 28,000, 27,000 et 25,000 œufs. Ceci s'explique par les rets à grandes mailles dont nous fîmes usage : tous les poissons de quatorze livres et au-dessous purent s'échapper en passant au travers. Il m'a fallu agrandir le local dans l'établissement et faire de la place pour loger cinquante claies à éclosion additionnelles. Il y en a maintenant 290 disposées en deux rangées mises l'une sur l'autre. Lorsque j'aurai livré les œufs que je dois donner à l'établissement de Miramichi, cela me donnera plus d'espace. Toutefois, je crains des accidents lorsque les alevins briseront leurs coquilles. En attendant, s'il ne m'arrive aucun malheur, j'espère pouvoir envoyer ces œufs bientôt, vu qu'il est très facile de distinguer les yeux des embryons.

Je n'ai pas eu occasion cette année de pêcher dans l'étang de Indian House, vu que, par certain malentendu, je ne reçus la seine qui m'avait été envoyée que le 27 octobre. Non-seulement nous ne pouvions pas alors nous en servir à cause de la hauteur de l'eau, mais la même raison avait fait désertier le poisson des seuls endroits où nous aurions pu l'employer avec succès; ce sera pour l'année prochaine. Comme la température de l'eau est baissée et que nous en avons un approvisionnement considérable, tout porte à espérer qu'aucune maladie ne se déclarera parmi les œufs. Les pertes s'élèvent jusqu'ici à 51,000. Ces œufs avaient été retirés de deux lots différents; mais bien que les mêmes précautions eussent été prises pour tous les poissons, pour une cause ou une autre, dépendant ou non des sujets, il n'y eut qu'un petit nombre d'œufs fécondés. Nous avons suivi dans les procédés de la manipulation et de l'imprégnation les instructions de M. Wilmot, et en somme nous pouvons dire que la quantité des œufs non fécondés est peu considérable.

Voici le nombre d'œufs déposés ici chaque année:—

En 1873.....	120,000
1874.....	800,000
1875.....	300,000
1876.....	600,000
1877.....	1,200,000

Ils ont été distribués comme suit :

De 1874 à 1877, dans la rivière Matapédia.....	350,000
do do Upsalquitch.....	300,000
do do Ristigouche principale....	800,000
En 1874, 1875 et 1877, dans la rivière Jacquet.....	150,000
1875, 1876 et 1877 do Nouvelle.....	150,000
1876 et 1877 dans la Petite Rivière.....	70,000

La construction de l'établissement de Ristigouche s'est faite à peu de frais. Il se compose de poutres en cèdre équarries et jointes ensemble; ses conduits d'alimentation sont en bois, et son barrage est fait avec des fascines. Il est placé dans une excavation et ne reçoit la lumière que d'un côté. En outre, l'action de la gelée et le poids de la falaise qui le surplombe en détruisent continuellement l'équilibre et nous obligent chaque année de renouveler nos auges à éclosion et de les ajuster de nouveau. Je crains aussi beaucoup que le tuyau d'alimentation nous fasse défaut d'un jour à l'autre; ce qui me porte à suggérer humblement qu'on prenne des mesures pour construire un nouvel établissement, ce qui reviendra après tout moins cher que les réparations coûteuses qu'on serait obligé d'apporter à celui qui existe actuellement. Nous

avons ici un morceau de terrain qui serait très propice à une construction de ce genre, et après avoir vu les dispositions des établissements de Bedford et de Newcastle, je suis certain qu'on pourrait mettre le nôtre à l'abri du froid sans être obligé de le recouvrir de terre jusqu'au toit. Cela n'entraînerait pas de fortes dépenses, surtout en prenant deux ans pour le construire et le parfaire, ce qui nous permettrait de faire faire l'ouvrage à bon marché, et pendant ce temps-là nous pourrions nous servir des bâtiments actuels. En somme, je suis convaincu qu'en prenant un peu plus de deux ans, nous pourrions construire un établissement aussi considérable que les deux nommés plus haut, (à part de l'apparence extérieure, naturellement) pour \$200.

On reconnaît maintenant l'utilité de la pisciculture, et l'augmentation toujours croissante du poisson dans la rivière Ristigouche démontre les avantages de la reproduction artificielle lorsqu'elle est appuyée par une protection sans réserve. Je ne crains pas d'affirmer qu'on peut compter chaque année sur un approvisionnement certain de saumons, et que le temps est passé où une année d'abondance était suivie de deux années où la pêche manquait complètement, à cause des amas de glace qui se formaient ou des inondations qui détruisaient l'alevin de toute une année sans qu'on pût y apporter aucun remède. Grâce au système de la fécondation artificielle mis en opération par le ministère que vous présidez, nous ne redoutons plus ces désastres, et nous pouvons déposer annuellement dans cette rivière au-dessus d'un million de jeunes saumons.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JOHN MOWAT,

*Officier des Pêcheries préposé à la charge
de l'établissement ichthyogénique de Ristigouche.*

RAPPORT DE M. A. B. WILMOT, OFFICIER DES PÊCHERIES, PRÉPOSÉ A LA CHARGE DE L'ÉTABLISSEMENT ICHTHYOGENIQUE DE BEDFORD, DANS LA PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE, POUR L'ANNÉE 1877.

BEDFORD, 31 décembre 1877.

A l'honorable A. J. SMITH,
Ministre de la Marine et des Pêcheries.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport des opérations de l'établissement ichthyogénique de Bedford, pendant l'année qui vient de s'écouler.

Il me fait plaisir de vous annoncer que le succès remarquable qui a couronné nos efforts aux débuts de cet établissement et lorsque fut introduit le système de la reproduction artificielle du poisson, succès dont je vous ai donné les détails dans mon dernier rapport annuel, a été dépassé de beaucoup par les résultats de cette année obtenus en étendant davantage le champ de nos travaux.

Le peuple comprend maintenant tout ce que cette entreprise a de grand, et la nécessité évidente de lui donner son appui. Beaucoup qui, dans le commencement, ne voyaient dans cette idée qu'une théorie toute spéculative, sont maintenant convaincus que la propagation artificielle est non-seulement un fait possible, mais encore une science pratique qui peut augmenter en quelques années de plusieurs mille piastres la valeur de nos pêcheries tant sur le littoral que dans l'intérieur.

Je constate avec satisfaction que l'esprit d'opposition qui se faisait tellement remarquer chez les pêcheurs, l'année dernière, est presque complètement disparu. J'ai eu souvent occasion dans le cours de mes voyages, ou pendant que je faisais la pêche sur les rivières, de rencontrer des pêcheurs et de converser avec eux. Je n'ai pas manqué une seule fois de m'entretenir de ce sujet avec eux, de les initier aux secrets de cette industrie importante et nationale, et de leur démontrer qu'il était de leur devoir de donner leur concours au ministère des pêcheries pour faire réussir un système dont ils seraient les premiers à ressentir les avantages. Il leur a fallu se rendre à l'évidence en me voyant déposer dans les rivières qu'ils exploitaient des milliers d'alevins de saumon obtenus par les procédés artificiels. Aussi je suis heureux de déclarer aujourd'hui que je possède l'appui moral de toute la population et que l'aide que j'en ai reçu l'année dernière m'a jusqu'à un certain point fait surmonter les difficultés qui accompagnent toujours les opérations dont ces détails sont parfois d'une nature si particulière.

Je vous disais, dans mon rapport de l'année dernière, que j'avais réussi à déposer 1,000,000 d'œufs sur les claies à éclosion de cet établissement, et qu'à en juger par les apparences je pouvais m'attendre aux plus heureux résultats. Je suis aujourd'hui en état de vous annoncer que le succès a dépassé mon attente. 1,000,000 d'alevins, ou à peu près 90 pour cent sur le nombre total d'œufs déposés, sont arrivés à terme sans accident. Si la disposition intérieure de l'établissement et la perfection des appareils qui nous ont servi pour nos opérations ont contribué à produire à un aussi beau chiffre, il faut dire aussi que les circonstances qui ont accompagné les procédés de l'incubation y sont pour beaucoup.

Du 1er janvier au 15 mars la température se maintint au même degré; une couche de neige recouvrait le sol, et pendant tout ce temps, aucun dégel, aucune inondation ne vinrent troubler la limpidité de l'eau. Aussi ne se déposa-t-il aucun sédiment ou autres substances impures sur les œufs, et nous n'eûmes pas à leur faire subir le lavage nécessaire dans ces circonstances et qui occasionnent si souvent des pertes. De même, lorsque les alevins brisèrent leurs coquilles et durant les six semaines qui suivirent, pendant lesquelles se fait ce que l'on peut appeler l'élevage du jeune poisson, nous eûmes un temps des plus favorables. L'eau se maintint froide durant tout cet intervalle, ce qui détourna des alevins les spores fongiques, tout en nous relevant des soins et de la somme de travail que leur état nécessite à cette

phase critique. En somme, malgré le nombre considérable d'auges que j'avais à surveiller, je n'ai eu que des pertes insignifiantes à souffrir.

Distribution de l'alevin, le printemps dernier.

Aussitôt que le jeune poisson pût supporter le trajet, je résolus d'en faire la distribution immédiate, et ce, dans le moins de temps possible. C'est une tâche qui demande célérité et qui donne beaucoup d'inquiétude et de travail à ceux qui en sont chargés. Selon moi, la condition essentielle pour réussir dans le transport de l'alevin, est de ne pas l'entreprendre avant que le jeune poisson ait atteint l'âge de trois semaines, et la distribution doit en être terminée avant l'absorption complète du sac ombilical, ce qui arrive à peu près quarante jours après sa sortie de la coquille. Il faut avoir soin pendant le trajet que l'eau soit toujours bien aérée et qu'elle conserve une température uniforme, sans cela les forces de l'alevin s'épuiseraient avant qu'il n'arrive à destination. Chaque détail de cette opération repose sur le discernement et demande des précautions qu'on n'acquiert qu'avec l'expérience. Il s'agit de ne rien négliger, car c'est là le couronnement de sept mois de troubles et de travail. D'après ce que je viens d'en dire, on comprendra mieux dans quelle position je me trouvais avec un million d'alevins dans mes auges à incubation et qui étaient tous prêts pour la distribution.

J'avais à répartir tout ce jeune poisson sur une vaste partie du pays arrosée par trente rivières, et cependant le succès fut à peu près complet. A l'exception de ceux qui étaient destinés pour les rivières qui se jettent dans la baie Mahone, dans le comté de Lunenburg je ne perdis aucun alevin. De ceux-ci, il en mourut à peu près 50 pour cent par suite de circonstances malheureuses que j'eus à subir en essayant de parvenir à cet endroit éloigné.

Voici dans quel ordre je les ai distribués, suivant les instructions que j'avais reçues d'avance à cet effet du département :—

Rivière Sackville, comté d'Halifax.....	150,000
“ Shubenacadie “	50,000
“ Musquodoboit “	50,000
“ de Gay “	20,000
“ du Sauvage “	20,000
“ Ingraham “	20,000
“ au Nord-Est “	10,000
“ au Petit Saumon “	10,000
“ de Mosher “	10,000
“ des Neuf Mille “	20,000

Total dans le comté d'Halifax..... 360,000

Rivière Meander, comté de Hants.....	20,000
“ Windsor “	20,000

Total dans le comté de Hants..... 40,000

Rivière Gaspereau, comté de Kings	20,000
“ Cornwallis “	20,000

Total dans le comté de Kings..... 40,000

Rivière Philippe, comté de Cumberland.....	100,000
“ Wallace, “ “	40,000
“ Pugwash “ “	25,000

Total dans le comté de Cumberland..... 165,000

Rivière Annapolis, comté d'Annapolis.....	50,000
---	--------

Rivière au Saumon, comté de Colchester	60,000
“ Stewiacke “ “	25,000
“ du Nord “ “	25,000
“ Debert “ “	20,000
Total dans le comté de Colchester.....	130,000
Rivière de l'Ouest, dans le comté de Pictou.....	50,000
“ de l'Est “ “	50,000
“ du Milieu “ “	50,000
“ de Sutherland “ “	20,000
Total dans le comté de Pictou.....	170,000
Rivière Martin, dans le comté de Lunenburg.....	8,000
“ d'Or “ “	6,000
“ du Milieu “ “	6,000
Total dans le comté de Lunenburg.....	20,000
Rivière Tracadie, dans le comté de Guysboro.....	20,000
Conservés pour faire des expériences.....	5,000
	25,000
Indiquant un grand total de.....	1,000,000

d'alevins de saumons distribués dans les principales rivières des comtés situés dans l'intérieur de cette province. Heureusement que la température se conserva fraîche pendant une grande partie du mois de mai, ce qui me fut très utile pour mener à bonne fin la tâche ardue et importante que j'avais entreprise. En effet, je courais moins de dangers qu'il se perdit du jeune poisson pendant le long et fatigant trajet qu'une partie de ma récolte avait à parcourir avant de parvenir à sa destination. Aussi, dans presque tous les cas, ils étaient aussi vigoureux quand je les mis en liberté dans la rivière que lorsque je les avais pris de dessus les claies à éclosion.

Je faillis complètement dans ma tentative de distribuer 2,000 jeunes saumons dans les eaux des rivières Martin, d'Or et du Milieu. Comme la même entreprise avait échoué l'année précédente, je tenais beaucoup à réussir cette fois-ci, et à cette fin je m'adressai au garde-pêche Redden, lui demandant son aide et le priant de vouloir bien m'indiquer quelle était la route la plus commode et la plus courte à suivre pour me rendre au bassin Chester. Il me conseilla de nolisier un bâtiment à voiles qui me transporterait directement d'Halifax à l'embouchure de la rivière d'Or; mais ne connaissant pas la direction à suivre, et craignant d'être probablement retardé par les brumes, le temps calme, le gros temps ou les vents contraires, je me décidai de prendre le plus court chemin en me faisant mener d'Halifax à Lunenburg en steamer; ensuite de me rendre à la rivière Martin, une distance de 12 milles, en voiture, et ensuite en chaloupe aux rivières d'Or et du Milieu. Le 16 mai, tous mes préparatifs étaient faits et je quittais l'établissement avec trois barils contenant les alevins. Le trajet jusqu'à Halifax s'accomplit dans un baleinier. Rendu là, je pris le navire à vapeur qui me débarqua à Lunenburg le midi du même jour. Jusque là les alevins n'avaient rien perdu de leur force et de leur vigueur, on aurait dit qu'ils sortaient des auges à incubation. Nous nous rendîmes à la rivière Martin en voiture à ressorts; mais je constatai, avant d'arriver là, que le cahotement de la voiture sur le chemin raboteux, en agitant l'eau dans les barils, avait fatigué beaucoup le poisson. Arrivé à cet endroit, je rencontrai C. E. Church, éc., M.P., le garde-pêche Redden et plusieurs autres personnes, et je leur déclarai l'état dans lequel se trouvait l'alevin. Comme je pouvais réchapper le plus grand nombre des jeunes poissons malades en les mettant dans une eau courante, j'exprimai aux personnes présentes mon intention de déposer tous ceux que j'avais dans la rivière qui coulait à nos pieds, afin de ne

pas m'exposer à de plus grandes pertes ; mais comme tous manifestaient le désir d'en voir mettre dans la rivière d'Or, je voulus les satisfaire, mais je faillis tout perdre.

Comme c'est la seconde fois que j'échoue dans mes tentatives de transporter l'alevin de saumon dans des endroits reculés, et que j'ai à cœur la réussite de toutes les opérations que j'entreprinds et qui se rattachent à la mission qu'on m'a confiée, afin que le pays ne perde rien des immenses avantages que lui offre, l'ichthyogénie, je me permettrai de vous présenter les observations suivantes.

Je considère qu'il n'est pas prudent et que c'est mettre en danger le succès de nos entreprises, que de vouloir ensemençer à même les produits de nos établissements les rivières qui sont à plus de 15 ou 20 milles des lignes de chemins de fer actuellement en opération. Outre qu'on est rien moins que certain de réussir, on perd à transporter une quantité d'alevins, comparativement petite à des endroits éloignés—si toutefois on réussit à les y rendre sains et saufs,—deux ou trois jours d'un temps précieux qui serait bien mieux employé à distribuer de plus grandes quantités de jeunes poissons dans les rivières où, à l'aide des chemins de fer, on peut aller et revenir dans la même journée. En prenant en considération le grand nombre de cours d'eau, (disons 30) à repeupler et la somme d'ouvrage qu'il y a à faire à cette époque de l'année, on verra qu'il n'y a pas de temps à perdre inutilement. Le seul mode de transport facile, rapide et conséquemment plus sûr que nous ayons à notre disposition pour l'alevin, quand la distance à parcourir est tant soit peu longue, est par le chemin de fer. Je considère, tant que les voies ferrées qu'on est à construire ne seront pas complétées, qu'il ne faut pas songer à ensemençer les rivières qui se trouvent aux extrémités de la province. Que ces chemins de fer viennent en opération et alors chaque cours d'eau, depuis Yarmouth, à l'extrémité ouest, jusqu'au golfe de Canso, recevra chaque année sa quantité d'alevins.

J'ai toujours choisi le haut des rivières pour déposer les jeunes poissons ; car je considère que les ressources naturelles qui se trouvent à cet endroit peuvent, plus qu'à tout autre lieu, hâter leur croissance et les protéger. C'est là où les eaux prennent leur source que le jeune saumon, pendant tout le temps de l'élevage, trouve en immenses quantités les animalcules et les œufs des insectes qui vivent sur l'eau et dont il fait sa nourriture ; c'est là encore qu'il trouve un refuge assuré contre la dent des poissons voraces qui, chaque printemps, pénètrent par légions dans les rivières afin d'y satisfaire leur faim. Il y a beaucoup de ces cours d'eau qui offrent tous les avantages possibles pour l'élevage du jeune saumon. Généralement, le fond de leurs lits se compose de gravier et le saumon reproducteur y trouve de splendides places pour établir ses frayères. Je me permettrai d'ajouter en passant qu'on ne peut choisir de meilleur temps maintenant que, dans beaucoup de cas, l'industrie du bois a perdu presque toute son importance, depuis que les arbres les plus recherchés ont été abattus, qu'on ne peut choisir de meilleurs temps, dis-je, pour rendre à ces rivières leur ancienne prospérité et leur renommée de fonds de pêche à saumon. Le plus grand obstacle à l'exécution de ce projet et qu'on mettra du temps à faire disparaître, c'est la quantité de barrages insurmontables qui empêchent le saumon de parvenir à ses frayères. Il y a des rivières où l'on rencontre sept et même huit de ces barrages. Généralement, les propriétaires de moulins sont peu disposés à construire des passes-migratoires ; ils paraissent croire que ces rivières leur appartiennent en toute propriété, et qu'eux seuls ont droit d'exploiter les ressources qu'elles contiennent. Il est facile de concevoir qu'une telle manière d'agir ne peut que retarder la réussite du projet que le ministère des Pêcheries a en vue ; et il ne faut pas songer qu'on pourra atteindre le but proposé tant qu'il n'y aura pas au-dessus de chaque barrage une échelle à poisson ; ces rivières, ne pouvant fournir leur propre approvisionnement, ne serviront qu'à l'élevage du saumon reproduit artificiellement. C'est un fait parfaitement établi que le poisson anadrome cherche toujours à aller établir ses frayères à l'endroit de la rivière où, pour la première fois, il a été déposé dans l'eau, et qu'il choisit pour accomplir l'œuvre de la reproduction les cours d'eau où s'est écoulé la première partie de sa vie. De là la nécessité d'établir un passage libre de la mer à l'embouchure des rivières. C'est vrai qu'il est maintenant clairement démontré qu'on peut obtenir par des procédés artificiels un nombre infini de jeunes saumons dont on peut ensemençer nos rivières ; mais je doute fort que notre fleuve, et les pêcheries qui se pratiquent sur le littoral,

ressentent les effets bienfaisants de la pisciculture, tant que des mesures ne seront pas prises par lesquelles le poisson puisse remonter à ses frayères et s'y reproduire naturellement.

Récolte des œufs de cette année.

Nous avons eu cette année bien moins de difficulté à faire l'approvisionnement d'œufs nécessaire à notre établissement que les années précédentes, et cependant les dépenses ont été à peu près les mêmes, ce qui s'explique par le nombre considérable de rivières où nous devons aller faire la pêche et qui m'obligent à diviser mes employés à quatre ou cinq différents endroits. J'ai apporté, l'été dernier, de grands changements et j'ai fait des augmentations considérables tant dans le matériel de pêche que dans les moyens pris pour garder le poisson reproducteur sur la rivière Philippe, où j'ai fait construire un réservoir l'année dernière. Comme les parcs que j'avais préparés temporairement ne me satisfaisaient pas, j'obtins la permission du département d'avoir d'autres réservoirs sur la rivière de l'Ouest, dans le comté de Pictou, et sur la rivière Musquodoboit, dans le comté d'Halifax. Je fis donc exécuter ces travaux, et ces deux réservoirs où je puis maintenant déposer le saumon adulte, ont parfaitement accompli mes vues. Il se rencontra que j'avais eu une bonne idée en choisissant la rivière Musquodoboit, dans le comté d'Halifax, pour y établir des étangs de réception ; car il se prit dans ce cours d'eau beaucoup plus de poisson que partout ailleurs. L'échelle à poisson qui se trouve au-dessus du barrage qui traverse la rivière à son embouchure nous a été très utile pour la pêche du saumon. Grâce à une petite trappe en bois que je plaçai à la tête de cette échelle, le poisson se prenait sans que nous eussions à le toucher et ne courait pas le risque de s'infliger des blessures comme lorsqu'il est capturé dans des rets à mailles dans les autres rivières. Nous les retirions alors de la trappe pour les transporter dans une voiture dans un très joli coursier de décharge où ils pouvaient prendre leurs ébats sur les lits de gravier jusqu'au temps de la manipulation, où on les déposait, après les avoir séparés, dans un étang de réception en attendant le jour de la ponte. Les facilités naturelles que nous avons trouvées à cet endroit n'ont pas peu contribué à la réussite de nos opérations. Qu'il me suffise de vous dire que nous avons pris là 190 saumons dont nous avons disposé de la manière indiquée plus haut, et que nous n'en avons pas perdu un seul, ni même s'en est-il rencontré qui se fussent blessés. D'après ce que je connais de cette localité, je suis tellement convaincu qu'elle a toutes les conditions voulues pour faire une bonne place de pêche, que je veux la choisir, avec votre permission, pour y faire notre approvisionnement de chaque année. Le poisson qu'on y prend est aussi gros que celui de la rivière Philippe ou des autres rivières du comté de Pictou, et il s'y rencontre en outre en un bien plus grand nombre. J'ai tout lieu de croire que si on avait permis à mes pêcheurs de continuer tranquillement leurs opérations pendant le mois d'octobre, qu'ils auraient pris dans cette seule rivière au-delà de 300 saumons. Dans la rivière de l'Ouest, les eaux hautes du mois d'octobre nous ont nui beaucoup : nous n'avons pris que 80 saumons, et sur ce nombre les deux tiers étaient des saumons mâles, c'est-à-dire qu'ils ne pouvaient m'être d'aucune utilité. La rivière Philippe nous donna 120 saumons, dont la majorité étaient des mâles. Nous en avons pris là de très grosses dimensions ; beaucoup d'entre eux pesaient au-dessus de 25 livres ; entre autres deux femelles d'une pesanteur excédant 35 livres chacune, et qui me donnèrent séparément 20,000 et 25,000 œufs.

Afin d'avoir une idée à peu près exacte du nombre de saumons qui visitent la rivière Sackville, et jusqu'à quel point nous pouvons compter sur ses ressources pour faire notre récolte d'œufs, je plaçai une petite trappe à la tête de l'échelle à poissons qui se trouve au-dessus de l'écluse, immédiatement en amont de l'établissement, et je réussis à m'emparer d'environ 60 saumons : c'était pour le plus grand nombre des grills ou des saumoneaux. Je fis cette pêche vers la fin de septembre, et dans le mois d'octobre un grand nombre de saumons pénétrèrent dans la rivière, mais je ne pus en prendre. S'il faut en juger par le grand nombre qui franchirent le barrage à cette époque, je crois qu'en prenant les mesures nécessaires, nous aurions pu en pêcher au moins 200 ; mais connaissant très peu cette rivière, je ne crus pas devoir prendre sur moi de dépenser beaucoup d'argent ou consacrer beaucoup de temps à ce travail à une époque de l'année où nous sommes si occupés. Toutefois, d'après ce que j'ai vu,

je me crois autorisé d'avertir le département de faire en sorte que je puisse à l'avenir exploiter cette rivière. Cela aura pour effet de diminuer la somme d'argent que nous coûte chaque année la récolte des œufs en suivant le système actuellement en usage. J'ai déjà transmis au département les détails sur ce qu'il y avait à faire, et je me permettrai d'insister pour qu'on adopte mes vues dans le cours de l'année prochaine.

Le résultat total de la pêche, telle qu'elle a été faite aux différents endroits, est de 420 saumons, dont 240 mâles et 180 femelles. J'ai récolté en tout 1,650,000 œufs, et j'ai disposé de 200,000 selon les instructions que j'avais reçues du département. Le reste, c'est-à-dire 1,450,000 œufs ont été déposés sur les auges à incubation de l'établissement. Je n'ai que peu de pertes à déplorer jusqu'ici, et comme on distingue aujourd'hui facilement l'embryon, je ne puis qu'espérer qu'ils arriveront tous heureusement à terme.

L'intérieur de l'établissement ne laisse rien à désirer sous tous les rapports, et est tel que je vous annonçais dans mon rapport de l'année dernière. J'espère être en état, l'année prochaine, de placer une quantité d'œufs beaucoup plus considérable.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

A. B. WILMOT,
*Officier des pêcheries, préposé
à la charge de l'établissement ichthyogénique de Bedford.*

RAPPORT DE W. H. VENNING, ECR., INSPECTEUR DES PÊCHERIES, SUR
L'ÉTABLISSEMENT ICHTHYOGÉNIQUE DE MIRAMICHI POUR
L'ANNÉE 1877, ET SUR LE TRANSPORT DES ŒUFS DE SAUMON
EXPÉDIÉS DE BEDFORD ET RISTIGOUCHE.

SAINT-JEAN, N.-B., 31 décembre 1877.

A l'honorable A. J. SMITH,
Ministre de la Marine et des Pêcheries.

MONSIEUR,—L'incubation des œufs qui avaient été déposés sur les claies à éclosion dans l'automne de 1876 se continua dans les meilleures conditions, et sans que nous eussions à éprouver aucune perte sensible jusque dans la dernière partie du mois de mars 1877, époque où nous étâmes à souffrir une forte inondation. Les matières sédimentaires s'amassèrent alors en grande quantité sur les œufs, dont une grande quantité se détériora. A la première nouvelle de ce malheur que j'appris par l'entremise de M. Sheasgreen, le gardien de l'établissement, j'en attribuai d'abord la cause à quelque substance délétère qui aurait pu oxyder le zinc dont les claies étaient faites. Sous cette impression, je donnai ordre à ce monsieur de transborder tous les œufs qui se trouveraient sur des claies en zinc sur d'autres en poterie, qui avaient été fournies par M. A. B. Wilmot, gardien de l'établissement de Bedford. Je lui recommandai en même temps de mettre moins d'œufs sur ces claies afin de leur donner plus de place, pensant qu'il serait peut-être préférable de n'en couvrir seulement que le fond, cette mesure devant donner moins de prise au sédiment pour se déposer. Mes instructions furent suivies à la lettre, ce qui n'empêcha pas le fléau de continuer ses ravages. Je me rendis alors à Miramichi, afin de voir quels remèdes à apporter pour arrêter la contagion.

A mon arrivée à l'établissement, je constatai à première vue que l'eau était encore très-haute et chargée d'une substance impure qui se déposait sur les œufs et les recouvrait en très peu de temps; de sorte qu'il fallait les laver tous les jours. Cet état de chose existait depuis dix jours, et dans cet intervalle, le chiffre des pertes était trois fois plus considérable que tout ce qui avait pu arriver depuis que les œufs étaient dans les auges à incubation. Le fléau avait surtout sévi sur les claies en zinc, ensuite sur celles en poterie, d'une manière moins sensible cependant; mais le résultat général était de nature à inspirer les plus sérieuses inquiétudes. J'examinai minutieusement le contenu des claies, mesurai le nombre d'œufs et voici ce que je trouvai :

217 claies en poterie contenant chacune	1500.....	325,500
106 vases	do 350.....	37,100
3 claies doubles en zinc	do 3000.....	9,000
2 claies en treillis	do 3000.....	6,000
		377,600

indiquant que quarante pour cent des œufs déposés étaient morts, et pendant ce temps là les pertes se continuaient de jour en jour, en quantités considérables.

Le 11 avril, je vous fis rapport de tous ces faits, et Samuel Wilmot, écr., vint de la province d'Ontario s'enquérir des causes qui avaient provoqué ce malheur. Je me rencontrai avec M. Wilmot, le 16 avril, à Newcastle, et nous allâmes tous deux visiter l'établissement. L'eau commençait alors à se retirer et elle était plus limpide que lors de ma première visite le 7 du même mois.

Je racontai à M. Wilmot tout ce que je viens de vous dire, de même que tout ce que je pouvais connaître à ce sujet, afin qu'il fût plus en état de former son opinion sur les causes de ce malheur. Il inspecta les claies et trouva :

217 claies en poterie, contenant chacune	1,400.....	303,800
4 " zinc,	1,400.....	4,600
2 " fil de fer	850.....	1,700
106 vases en poterie	180.....	19,080
		330,000
A déduire quelques claies qui ont fait défaut.....		4,180
		326,000

indiquant une diminution de 51,600 œufs du 8 au 16 avril. A mesure que l'eau se retirait et devenait de plus en plus limpide, les pertes diminuaient en proportion. Du 16 au dernier jour d'avril il ne mourut qu'environ 7,500 œufs, et de ce jour à la première partie du mois de mai, temps où les alevins brisèrent leurs coquilles, les pertes ne dépassèrent pas le chiffre de 500 œufs, ce qui laissa dans les auges à incubation 318,000 jeunes poissons tous en état prospère.

Il n'arriva pas d'autre malheur, et dans le commencement de juin nous procédâmes comme suit à la distribution :

Miramichi Nord-Ouest	50,000
do Sud-Ouest.....	50,000
Petite Miramichi Sud-Ouest.....	50,000
Sevogle	20,000
Bartibog	20,000
Tabusintac	20,000
Eglise Brulée.....	20,000
Rivière Napan	20,000
Rivière Noire.....	20,000
Rivière au Saumon, comté de Kent	20,000
Rivière Shédiac, comté de Westmoreland.....	20,000
	318,000

Grâce à l'état de la température qui fut tout le temps fraîche et propice, le transport de l'alevin, qui se fit en grande partie en voiture, s'accomplit sans qu'il en résultât aucune perte appréciable.

M. Wilmot, dans son rapport, attribue le malheur arrivé à l'établissement de Miramichi au manque de jugement et à la négligence dont a fait preuve M. Sheasgreen. Je vous donne dans le rapport que j'ai l'honneur de vous transmettre, les raisons qui me font différer dans cette circonstance avec M. Wilmot, et en même temps mon humble opinion sur les causes réelles des deux catastrophes du même genre qui ont frappé cet établissement. La première fois c'était M. A. B. Wilmot qui en avait la charge et Samuel Wilmot, éc., le contrôle; la seconde fois, c'était M. Sheasgreen, et sous ma direction, charge que je n'acceptai, du reste, que sur les instances réitérées du commissaire des Pêcheries, et parce que M. Samuel Wilmot était très occupé à Sandwich, et M. A. B. Wilmot à Bedford.

C'est naturellement une manière bien facile de résoudre la question, comme l'a fait M. Wilmot en accusant dans chaque cas les employés d'incompétence et de négligence.

Les personnes ainsi accusées n'ont pas eu l'occasion de se défendre, et d'ailleurs M. Wilmot appuie l'opinion qu'il exprime sur des preuves plus ou moins fondées. Comme je me trouve être plus en état que tout autre de me prononcer dans cette circonstance, et que j'ai une connaissance intime de cette rivière qui approvisionne l'établissement, et de la situation des lieux, j'arrive à des conclusions qui diffèrent entièrement de celles de M. Wilmot, et je donne les raisons qui me font croire que s'il y a eu "négligence ou manque de jugement", c'est lors de la construction de cet établissement, et non dans son administration subséquente.

Selon moi, et je ne parle qu'après avoir fait une étude minutieuse des faits, il faut attribuer ces désastres à la quantité d'eau insuffisante qui coule de l'étang dans les auge à incubation, et cela dépend soit du peu d'élévation qu'a le réservoir d'approvisionnement, soit des tuyaux d'alimentation qui sont peut-être d'un diamètre trop petit pour maintenir l'eau dans ce réservoir à la hauteur nécessaire. Telle est l'opinion que j'ai émise devant Samuel Wilmot, écr., lui exprimant de plus ma conviction que pour rendre l'établissement prospère, il fallait de toute nécessité augmenter considérablement l'approvisionnement d'eau, soit en donnant plus d'élévation au pouvoir d'eau, soit en remplaçant les tuyaux d'alimentation par d'autres d'un plus fort diamètre. Et je pense qu'il est de mon devoir de vous déclarer que je suis convaincu que, si on ne remédie pas à ces inconvénients, ces malheurs se renouveleront à l'avenir, chaque fois que les claies à éclosion contiendront une quantité d'œufs considérable, car suivant la disposition actuelle des lieux, le courant qui approvisionne les auge à incubation ne suffit pas pour fournir la quantité d'eau aérée nécessaire aux œufs dont le développement est dans un état avancé. Si on apportait les changements que je suggère, je ne vois pas pourquoi cet établissement ne réussirait pas aussi bien que les autres dans ses opérations ichthyogéniques.

C'est Samuel Wilmot, écr., qui a eu, l'été dernier, le contrôle et la direction exclusifs de l'établissement de Miramichi. J'aime à croire qu'avec la science qu'on lui connaît et en opérant les améliorations que je lui ai suggérées comme étant d'absolue nécessité, il a réussi à empêcher la répétition de ces désastres à l'avenir.

Le 14 novembre, je reçus un télégramme de M. A. B. Wilmot me priant de le rencontrer à Moncton, afin de prendre sous mes charges 200,000 œufs de saumon destinés à l'établissement de Miramichi. Je partis par le convoi de nuit et à mon arrivée à Moncton je trouvai M. Wilmot qui m'y attendait pour me remettre la provision d'œufs dont j'ai parlé plus haut. Je le priai de m'accompagner à Miramichi afin de m'aider à déposer le dépôt qui m'était confié avec toutes les précautions voulues, et en outre pour me donner son opinion sur l'approvisionnement d'eau que nécessiterait dans l'établissement la quantité d'œufs que les auge à incubation devaient recevoir.

Le garde-pêche Hogan nous attendait à la station avec une voiture légère et nous partîmes immédiatement pour l'établissement, où nous arrivâmes le samedi à 4 heures du matin. M. Wilmot nous donna son concours pour déposer les œufs, dont l'apparence était magnifique et qui nous parurent être dans les meilleures conditions. Cette opération terminée, M. Wilmot inspecta soigneusement l'écluse d'alimentation, mesura la hauteur de l'eau dans le réservoir, et fut d'opinion qu'en augmentant la rapidité du courant, on détruit au moins une des causes des malheurs précédents, et que maintenant les chances de succès sont beaucoup augmentées.

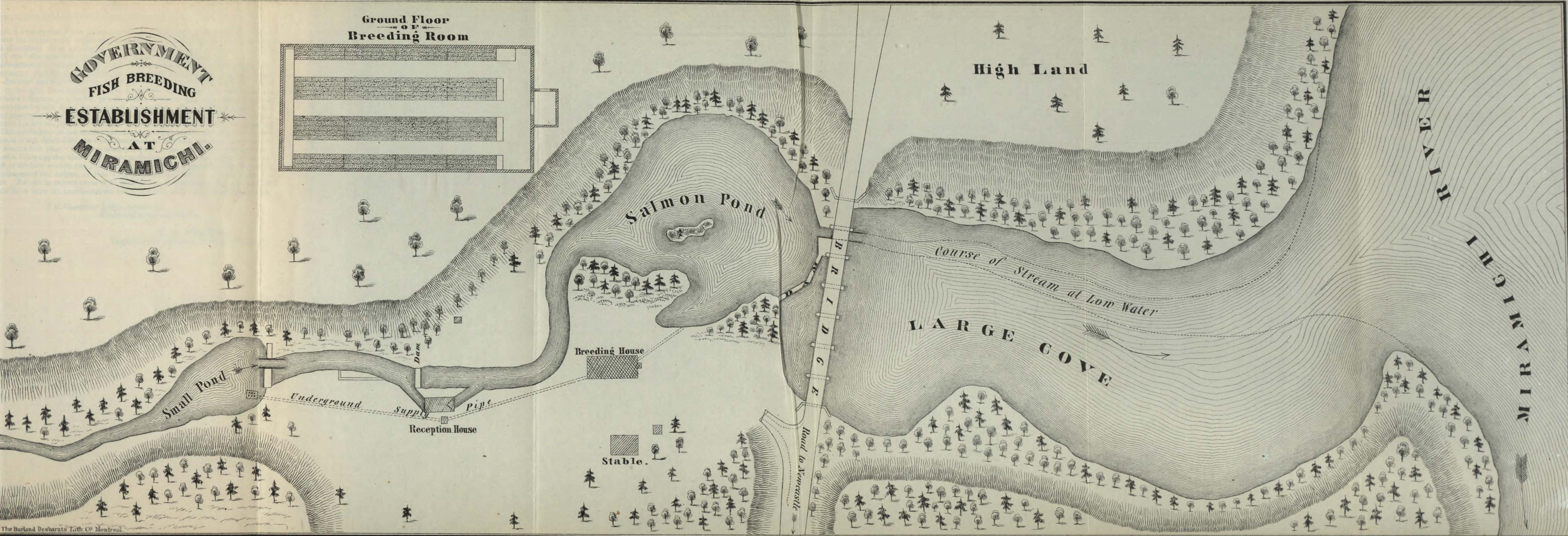
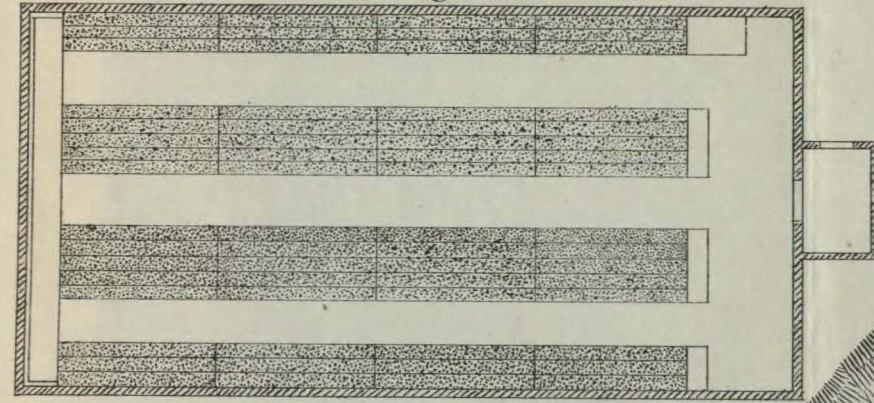
Il y a actuellement dans les auge à incubation 510,000 œufs, qui paraissent être dans les conditions les plus prospères, et le chiffre des pertes a été insignifiant. Avec les 200,000 œufs que doit fournir M. Mowat, il se trouvera à y avoir en tout 710,000 œufs, ce qui nous mettra en état de nous assurer de l'efficacité de l'établissement cet hiver et le printemps prochain. J'ai tout lieu de croire que nos espérances ne seront pas déçues.

Le 17 janvier 1878, je quittai Saint-Jean par le convoi de nuit pour me rendre à Dee Side, Matapédia, afin d'y aller chercher 200,000 œufs de saumon dont M. Mowat désirait beaucoup se débarrasser, vu qu'il craignait beaucoup l'encombrement dans l'espace restreint qu'il aurait à sa disposition lorsque les alevins briseraient leurs coquilles.

J'arrivai le samedi à Dee Side, mais comme le convoi demeure à Campbellton pendant toute la journée du dimanche, je ne pus partir de cet endroit que lundi soir. Dans l'après-midi et lundi, aidé de M. Mowat, j'empaquetai les œufs qui paraissaient être tous en bon état; chez presque tous on pouvait distinguer l'embryon. La température était calme et douce et nous arrivâmes sans accident mardi, vers deux heures du matin, à la station de Miramichi. Le garde-pêche Hogan vint nous rencontrer avec une voiture convenable à la station, et nous arrivâmes vers 4.30 du matin à l'établissement, où tous les œufs furent déposés sur les claies à éclosion, dans le moins de temps possible.

**GOVERNMENT
FISH BREEDING
ESTABLISHMENT
AT
MIRAMICHI.**

**Ground Floor
OF
Breeding Room**



Les œufs, à l'exception d'une petite quantité, 2,000 à peu près, avaient parfaitement supporté les fatigues du trajet et l'opération de l'emballage et du déballage. Tous furent distribués dans les anges à incubation, et lorsque je partis le mardi matin, je pus constater que leur apparence ne laissait rien à désirer.

Il y a actuellement 710,000 œufs dans l'établissement, et tous paraissent être très bien portants; l'embryon se distingue facilement dans tous les œufs, et beaucoup même donnent des signes de vie: leurs mouvements sont très visibles. Tout me porte à croire que l'entreprise va être couronnée de succès. Si toutefois nos espérances étaient déçues, je n'hésite pas du tout à déclarer que cela dépendrait de l'approvisionnement d'eau dans les anges à incubation. Bien qu'en donnant plus d'élévation au réservoir qui alimente l'établissement—amélioration qui fut faite l'hiver dernier, suivant les ordres de M. S. Wilmot—on ait augmenté du double la quantité qu'on avait l'hiver dernier et les années précédentes, cependant il s'en faut de moitié que la provision d'eau égale celle de l'établissement de Bedford, pendant que celui de Dee Side en a trois fois plus. J'espère toutefois qu'il y en aura assez pour suffire à l'incubation et à l'élevage des alevins qui sont actuellement dans les anges à incubation; mais, je le déclare encore une fois, il est nécessaire d'augmenter de beaucoup l'approvisionnement d'eau actuel, si l'on veut déposer un million d'œufs dans cet établissement. J'ai dit la même chose à M. S. Wilmot, et j'espère qu'il comprendra la nécessité de faire faire les améliorations voulues avant la fin de l'année prochaine.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

W. H. VENNING,
Inspecteur des pêcheries, Nouveau-Brunswick.

**RAPPORT DE M. JOHN NEVIN, OFFICIER DES PÊCHERIES PRÉPOSÉ A
LA CHARGE DE L'ÉTABLISSEMENT ICHTHYOGÉNIQUE DE
SANDWICH, DANS LA PROVINCE D'ONTARIO,
POUR L'ANNÉE 1877.**

A L'HON. A. J. SMITH,
Ministre de la Marine et des Pêcheries.

SANDWICH, 31 décembre 1877.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel comme officier préposé à la garde de l'établissement ichthyogénique de Sandwich.

Comme la pêche du poisson blanc a presque complètement manqué cette année, et que le poisson n'a commencé à frayer que le 9 novembre, c'est-à-dire à peu près quatorze jours plus tard que l'année précédente, les carrelets ne nous ont été d'aucune utilité pour amasser du frai, et nous avons eu beaucoup de difficultés à faire la provision d'œufs nécessaire. La récolte a rapporté en tout 26,000,000 d'œufs, dont 22,000,000 sont aujourd'hui dans un état d'incubation avancée.

Le tableau suivant indique le nombre d'œufs pris dans chaque endroit, la date où la pêche s'est faite, les noms des propriétaires des fonds de pêche, ainsi que les noms des personnes qui ont récolté des œufs, et ceux des personnes qui ne nous en ont pas fourni et pourquoi :—

Date de la récolte des œufs.	Quantité.	Endroits où la pêche a été faite.	Noms de ceux qui ont donné des œufs.	Quels sont ceux qui ont fait la pêche.
1877.				
9 nov.....	500,000	Ile à la Bataille..	J. P. Clark	J. Nevin.....
10 et 11 do ..	1,500,000	do	do	M. O'Brien
11 do	1,000,000	do	D. Meloche.....	J. Nevin.....
12 do	8,000,000	do	L. Gérard	do
15 do	1,000,000	Iles aux Dindes..	D. Norvell.....	C. Lemandre
16 do	500,000	Rivière Detroit..	J. Meloche.....	J. Nevin.....
9 do	1,000,000	Bois Blanc.....	A. Rankin.....	E. Boismier.....
10 do	500,000	do	do	A. Martin.....
11 au 17 do ..	12,000,000	do	do	Wm. Hill.....
	26,000,000			

Les incubateurs en zinc nous donnent toute la satisfaction possible, et pourvu que la récolte des œufs soit faite par des personnes compétentes, un seul employé suffira pour avoir soin de 25,000,000 d'œufs, travail qui demandait dix personnes avec les autres appareils.

La machine et les pompes fonctionnent à merveille, et à ce propos je dois dire qu'en nous servant, pour chauffer, de bois au lieu de charbon, nous faisons une économie de moitié dans le combustible. Tout est en bon ordre dans l'établissement, et nous sommes préparés à recevoir et déposer 35,000,000 d'œufs.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JAMES NEVIN,
*Officier des pêcheries préposé à la charge
de l'établissement ichthyogénique de Sandwich.*

EXTRAITS DU RAPPORT DU GARDE-PÊCHE JOHN W. KERR SUR LE SAUMON QUI FREQUENTE LES RIVIÈRES ET LES CRIQUES DU LAC ONTARIO.

CRIQUE DUFFIN.

Le 19 octobre je fis, de concert avec M. John Gordon, père, gardien local de l'endroit, une inspection minutieuse de cette rivière. Dans le cours de mes recherches, je découvris une frayère, la première depuis le commencement de l'année. De ce jour au 24 novembre, date du départ du dernier saumon, je pus en voir tous les jours. Il pouvait y avoir en tout 40 frayères, et je pus compter 50 saumons entre les deux dates mentionnées plus haut.

CRIQUE LYON.

Le gardien de cette crique, M. James Story, me dit avoir remarqué six frayères de saumon entre le chemin de fer du Grand Tronc et le chemin de Kingston : les unes étaient établies sur les bas-fonds et les autres dans les rapides ; mais lui-même n'a vu aucun saumon, quoique d'autres personnes aient pu en compter une douzaine. Je suggérerai qu'on place chaque automne, à l'époque de la fraie, une porte en treillis sous le pont au chemin de Kingston, afin d'empêcher le saumon de dépasser cet endroit. La raison en est bien simple : c'est que cette année et les années précédentes, j'ai appris et il est arrivé à ma connaissance personnelle que des saumons reproducteurs ont remonté les deux bras de ce cours d'eau, dont l'un se dirige vers le nord et l'autre vers l'ouest, et qu'ils y ont gelé. A l'époque du dégel, au printemps, on les a trouvés incrustés dans la glace qui descendait.

RIVIÈRE ROUGE.

Le gardien, M. Henry Moon, m'a déclaré qu'il avait découvert cinq frayères dans la Petite Rivière Rouge et trois dans la Grande Rivière Rouge. Il m'a appris de plus qu'il croyait qu'un saumon avait été pêché au dard et emporté pendant la nuit, au moment où il venait de passer un endroit sur la Petite Rivière Rouge, avant de traverser la Grande Rivière Rouge.

RIVIÈRE CRÉDIT.

M. James G. Wilcox, qui a la surveillance d'une partie de cette rivière, dit dans son rapport qu'il n'a remarqué aucun saumon dans ce cours d'eau à l'époque de la fraie, l'automne dernier. Ayant reproché aux Mess. Barber de Streetsville de permettre qu'on jetât de leurs manufactures de lainages ou autres des teintures, du créosote, ou autres liquides semblables dans la rivière, ces messieurs m'ont dit que depuis trente ans il ne s'était pas vu un seul saumon au nord de la rue Dundas, à Springfield. Je ne suis pas du même avis ; car le printemps dernier on a pêché quelques saumons à la ligne dans une petite crique qui se jette dans la rivière Crédit, à Norval, et où M. Samuel Wilmot a déposé une certaine quantité d'alevins il y a quatre ou cinq ans. Il a été de plus pris dans la rivière Crédit, sur le lot No. 3 de la 2^{ème} concession du township de Toronto, le lendemain d'une inondation, deux saumons, dont un grilse de 13 pouces de long. La personne qui pêcha ces poissons m'a déclaré qu'elle avait découvert, après que l'eau se fût retirée, plusieurs jeunes saumons morts qui étaient restés sur le rivage.

LAC ONTARIO.

Au sujet de la pêche du saumon dans le lac Ontario, durant l'année qui vient de s'écouler, j'ai l'honneur de faire rapport que M. William Cowan a pris un saumon à l'embouchure de la rivière Rouge, mais qu'il l'a remis en liberté. M. Black en a pris

deux à la Baie du Français, et M. David Ward, de l'Île de Toronto, aussi deux dans une seine et un troisième dans des rets à mailles qu'il avait tendus pour le hareng. M. Gray, de Toronto, a pêché un saumoneau qu'il a relâché, et à Winona, M. Patrick Hand a pris un saumon de 5 livres dans un rets à mailles destiné au hareng. M. Duncan McGillivray, de Burlington Beach, a pêché une truite tachetée de 2 livres et un saumon d'une livre et demie dans le lac Ontario; M. David Tryson, deux saumons qui ont pesé séparément $2\frac{1}{2}$ et $1\frac{1}{2}$ livres; M. Mortimer Cory, un petit saumon; M. Ben Folds, deux jeunes saumons; M. Ben. Clink, un saumoneau; M. John Taaffe, deux jeunes saumons. Ces messieurs demeurent tous au même endroit. M. Charles Shears a dardé un saumon de 7 livres en pêchant dans un réservoir sur la Baie Burlington, près de la Pointe aux Saules. Ceci est de nature à prouver que, quoi qu'on en dise, les saumons augmentent en nombre dans le lac Ontario. La surveillance exercée l'automne dernier sur les criques à saumon de ce district a coûté \$160. Je dois aussi déclarer que beaucoup de saumons qui ont été pris dans des rets à mailles ont été remis en liberté par les pêcheurs; cette conduite démontre de leur part aucune intention de prendre le jeune saumon, lorsque la chose pourrait se faire autrement. Au reste, il est facile de constater que la population en général est mieux disposée en faveur de ce poisson.

RAPPORTS SPÉCIAUX

SUR LA CONDITION ACTUELLE DE

L'ÉTABLISSEMENT ICHTHYOGÉNIQUE

— DE —

MIRAMICHI, NOUVEAU-BRUNSWICK.

NEWCASTLE, ONTARIO, 28 juin 1877.

A l'honorable A. J. SMITH,
Ministre de la Marine et des Pêcheries,
Ottawa.

MONSIEUR,—Sur votre demande, je visitai le 16 avril dernier l'établissement de la reproduction artificielle du saumon de Miramichi, pour savoir au juste la quantité d'œufs déposés sur les claies à éclosion, et m'enquérir des causes qui ont amené l'immense diminution qui s'est opérée dans le nombre des œufs soumis aux procédés de l'incubation dans le mois de novembre dernier.

J'arrivai à Miramichi accompagné de M. l'inspecteur Venning et de M. John Hogan, garde-pêche de ce district, et procédai de suite à faire l'inspection de l'établissement. Je trouvai tout en bon ordre, tant au dehors qu'à l'intérieur; un courant d'eau rapide et abondant circulait librement dans les auge à incubation et à travers les claies recouvertes d'œufs, dont l'apparence ne laissait rien à désirer et dont l'évolution était dans un état avancé; on découvrait dans les embryons des signes indiscutables de force et de vigueur. Bref, l'ordre et la propreté se faisaient remarquer, tant dans les appartements que dans les appareils à éclosion.

Lors de ma visite, l'eau coulait à pleins bords dans la rivière qui alimente l'établissement. Elle se trouvait gonflée par la fonte des neiges, et je me trouvai à assister à ce que les personnes présentes et M. Sheasgreen, l'officier en charge, appellent une "inondation."

J'arrivais donc juste dans le bon moment pour étudier l'état de l'eau, en la comparant en temps d'inondation avec celle des différentes rivières sur les bords desquelles sont construits les autres établissements ichthyogéniques. Je fis en conséquence une analyse approfondie de cette eau sous le rapport de la limpidité et du goût. Je constatai qu'elle était d'une couleur sombre, ressemblant au porter, bien qu'elle fût limpide, et, à première vue, dégagée de toute matière sédimentaire, et très potable. En somme, à en juger par les apparences, et sans en avoir fait l'analyse chimique, je suis porté à dire que l'eau de cette rivière, employée pour les fins de la pisciculture, ne le cède en rien à celle qui alimente les autres établissements où les opérations de pisciculture sont couronnées de succès. Après m'être convaincu que la qualité de l'eau était irréprochable, je voulus m'assurer de la quantité d'œufs qui se trouvaient alors sur les claies à éclosion, en les comptant et en les mesurant, procédé

par lequel dans la pratique ordinaire on arrive à des résultats assez satisfaisants pour ne nous laisser aucun doute sur le total réel. Je pus voir ainsi qu'il y avait alors 326,000 œufs fécondés, tous en bonne condition et distribués comme suit :

217 claies en poterie, contenant chacune 1400.....	303,800
4 " en zinc, " " 1400.....	5,600
2 " en fil de fer, " " 850.....	1,700
106 vases en poterie, " " 180.....	19,080
	<hr/>
A déduire le contenu de quelques claies.....	330,180
	<hr/>
Total.....	326,000

Le six novembre dernier, les officiers de l'établissement nous déclaraient dans leur rapport qu'il y avait 650,000 œufs déposés sur les claies, à Miramichi.

Le 17 novembre, voici ce qu'écrivait le gardien, M. Sheasgreen: " Nous avons entre 600,000 à 700,000 œufs sur nos claies, tous sont en bon ordre et condition."

Le 2 décembre, M. Venning disait dans son rapport: " Les pertes sont à peine appréciables. Nous n'avons pas enlevé plus de 1,500 œufs morts ou non fécondés; les œufs ont une belle apparence, nous pouvons distinguer l'embryon facilement dans chacun d'eux."

Me basant sur ces rapports officiels, j'avancaï, le 31 décembre dernier, dans mon rapport annuel au ministère " qu'il s'était recueilli et déposé à l'établissement ichthyogénique de Miramichi, dans l'automne de 1876, 600,000 œufs de saumon."

En comparant la quantité d'œufs indiquée dans les rapports comme ayant été déposés sur les claies à éclosion, avec celle qui s'y trouvait lors de ma visite à l'établissement le 16 avril, on constate une diminution de moitié, ou, si on le préfère, les pertes s'élèvent à 50 pour cent. On avouera que c'est de nature à nous surprendre surtout lorsqu'on voit par les rapports transmis de temps en temps " que tout allait bien, et que les pertes étaient insignifiantes."

L'officier en charge de l'établissement attribue cette catastrophe tant aux matières sédimentaires qui se sont déposées en grande quantité sur les œufs pendant les inondations du printemps, qu'au fait d'avoir placé ces œufs sur des claies en zinc, ou encore à ces deux causes réunies, qui ont pu produire un résultat chimique mortel pour le frai. En admettant que tel serait le cas, que l'une ou l'autre des raisons qu'on nous donne ou les deux réunies auraient pu produire un désastre semblable, alors tout s'expliquerait. Oui, mais là gît la difficulté; sont-ce les véritables causes de cette immense diminution dans le nombre des œufs?

Nous étions rendus à la fin de mars, et le gardien de l'établissement nous annonçait dans son rapport que " le total des pertes ne s'élevait pas à 50,000 œufs." En acceptant cette déclaration comme exacte, il restait encore 92 pour cent de la quantité originaire, ou tout près de 600,000 œufs.

Le 4 avril MM. Snowball et Smith arrivèrent à Miramichi, et après avoir compté les œufs rapidement, découvrirent qu'il y en avait 280,000. Tout en approchant du chiffre exact, le montant que ces messieurs donnaient était au-dessous de la vérité, vu qu'il s'y trouvait 320,000.

Le 9 avril, M. Venning visita l'établissement et fit le calcul des œufs de la manière la plus exacte possible, et voici ce qu'il trouva:—

217 claies en poterie, contenant chacune 1,500 œufs.....	325,500
116 vases do do chacun 350 "	37,100
10 claies en zinc et une en fil de fer 1,500 "	15,000
	<hr/>
Total.....	377,600

Comme le chiffre exact était de 326,000 le 16 avril, jour où je fis l'inspection de l'établissement, le montant de 280,000 donné par MM. Snowball et Smith le 4 avril,

et celui de 377,600 fourni par M. Venning le 9 du même mois—bien qu'ils diffèrent considérablement entre eux—nous servent pour établir à quelle époque le prétendu fléau a sévi avec le plus de violence ; et nous voyons que ces pertes considérables ont eu lieu dans l'intervalle entre les derniers jours de mars et le 4 ou le 9 d'avril. C'est dans ce temps-là que sont morts tout à coup 270,000 œufs qu'on nous annonçait, quelques jours avant, être dans des conditions prospères.

Si on réfléchit sur tout ce que ce désastre a d'inexplicable, en voyant la contradiction qui existe dans les différents rapports au sujet du nombre d'œufs sur les claies à éclosion, et en constatant que les raisons qu'on donne pour expliquer ce malheur n'ont rien de sérieux, on arrive à la conclusion que les explications qu'on a fournies sont inadmissibles. Je me vois donc obligé de déclarer, malgré tout ce que cette tâche a de désagréable, que, dans mon opinion, la véritable cause de la catastrophe arrivée à l'établissement ichthyogénique de Miramichi doit être attribuée à l'incapacité ou à la négligence de l'officier en charge, peut-être aux deux ; et de plus, qu'on a eu recours à la supercherie pour dissimuler le véritable état des choses.

On a fait preuve d'incapacité, soit en suivant une mauvaise méthode pour compter les œufs lors de la manipulation, soit en en faisant l'imprégnation, ce qui expliquerait cette énorme différence entre la quantité d'œufs comptés le 16 avril, et celle qu'on nous disait, dans le mois de mars précédent, avoir été déposée sur les claies à éclosion.

Il doit y avoir eu négligence, d'un côté ou d'un autre, pour qu'il se soit perdu une si grande quantité d'œufs (en supposant que le chiffre qu'on en a donné ait été exact et que la fécondation s'en soit faite dans toutes les règles), vu qu'il est presque impossible, même en ne leur donnant que les soins les plus indispensables, que la moitié de ces œufs ait été détruite, surtout lorsqu'ils étaient à un degré d'incubation avancé, alors que l'embryon se trouvait presque converti en alevin et que la vie était assez développée chez les sujets pour leur permettre jusqu'à un certain point d'endurer des accidents. D'ailleurs, c'est un fait sans précédent dans les annales de la pisciculture.

Je crains que pour cacher l'incapacité ou la négligence, on ait voulu nous tromper en attribuant la diminution et la perte des œufs aux matières sédimentaires contenues dans l'eau et à la prétendue influence pernicieuse des claies en zinc.

Comme c'est la seconde fois que le même malheur arrive à l'établissement de Miramichi, au sujet des œufs de saumon, j'ai cru qu'il était de mon devoir de vous donner en toute sincérité mon opinion sur le fonctionnement de cet établissement. Lors de l'accident de 1875, j'ai franchement déclaré qu'il y avait eu négligence et défaut de soins ; mon opinion est encore la même. À propos du désastre de 1876, je me vois forcé de vous dire que le défaut de capacité, l'erreur dans les calculs lorsque les œufs ont été comptés, et d'autres fautes du même genre, ont produit les mêmes résultats que ceux de l'année 1875.

Outre les instructions que j'avais reçues au sujet de la perte des œufs à Miramichi, on avait attiré de plus mon attention sur une plainte portée contre l'officier en charge pour avoir manqué d'égards vis-à-vis d'un monsieur qui visitait l'établissement. Comme M. Sheasgreen a déjà reconnu son erreur par écrit, il est inutile pour moi d'en parler davantage. Je dois cependant vous déclarer que je me suis imposé comme règle invariable de recommander aux officiers qui se trouvent à la tête des différents établissements ichthyogéniques, qu'il était à désirer qu'on reçût les visiteurs avec tous les égards et la politesse possibles. Mon but principal, en agissant ainsi, était de rendre le séjour des établissements agréable à tout le monde, afin d'encourager les gens à venir les visiter et en étudier les détails, et par là répandre au loin la connaissance de cette entreprise qui, bien qu'à ses débuts, n'en est pas moins d'une importance nationale.

J'ai l'honneur d'être, etc., etc.,

SAMUEL WILMOT,
Surintendant de la pisciculture.

BUREAU DES PÊCHERIES, ST. JEAN, N.-B.,

1er décembre 1877.

A l'honorable

Ministre de la Marine et des Pêcheries,
Dorchester, N.-B.

MONSIEUR,—Je vous suis infiniment obligé d'avoir bien voulu me faire transmettre une copie du rapport de M. Wilmot, en date du 28 juin dernier, sur l'établissement ichthyogénique de Miramichi.

Je l'ai lu avec beaucoup d'attention et je suis heureux de voir qu'on n'a porté aucune accusation contre ma probité comme fonctionnaire public, et que rien de ce qu'a écrit M. Wilmot ne vient confirmer les mensonges calomnieux publiés à mon adresse par l'éditeur de l'*Advance*. M. Wilmot corrobore en tous points mes rapports au département des pêcheries du 7 et du 11 avril dernier, et il rétablit de plus l'exactitude des déclarations faites par MM. Snowball et Smith au sujet de la quantité des œufs déposés sur les claies à éclosion à l'époque de leur visite.

Comme il est presque indispensable d'avoir sur la rivière Miramichi un établissement qui nous aide à conserver dans ses eaux le saumon, dont le nombre a tant diminué depuis quelques années, vous ne sauriez croire l'intérêt constant que j'ai attaché à ce que l'entreprise réussisse; mais tout en espérant que le succès ne lui fera pas plus défaut qu'aux autres établissements actuellement en opération, je dois exprimer ma conviction qu'il y a de sérieuses difficultés à surmonter.

Tout en rendant hommage à la science reconnue de M. Samuel Wilmot et à la connaissance intime qu'il a de tous les détails qui se rattachent à la pisciculture, je me permettrai cependant, avec tout le respect et la considération qui lui sont dus, de faire quelques remarques sur plusieurs opinions qu'il a exprimées dans son rapport. J'ai plus souvent que lui en occasion d'étudier la nature et les qualités du ruisseau qui alimente les auges à incubation de cet établissement, et d'apprécier le caractère et l'honnêteté de M. Sheasgreen, qui dirige les opérations ichthyogéniques; aussi c'est avec confiance que je sou mets ces remarques à votre considération.

1o. M. Wilmot fait erreur en déclarant "qu'il lui fut donné de voir la qualité de l'eau en temps d'inondation." A l'époque qu'il jugea la plus propice pour faire cette étude, l'inondation avait presque tout à fait cessé, et l'eau était comparativement claire et limpide. Je doute qu'il eût écrit qu'elle était pure et dégagée de toute matière sédimentaire, si au lieu du 16 avril, il l'eût examinée le 9 avril. Même le 16 avril, c'est-à-dire six jours après que le niveau de la rivière eût baissé de plusieurs pieds, lui-même dit qu'elle était "d'une couleur noirâtre." Vous pouvez juger, après cela, aussi facilement que M. Wilmot et moi-même, le degré de limpidité de cette eau et jusqu'à quel point elle contenait des éléments sédimentaires. Mais il est un fait que je puis certifier: c'est que lorsque j'arrivai à Miramichi le 9 d'avril, l'état de l'eau, sur lequel je vous transmis un rapport le 11 du même mois, était bien différent de celui que M. Wilmot dit avoir constaté à la date du 16; plus que cela, je défie quiconque a pu voir ce phénomène de ses yeux, de venir soutenir que l'eau n'était pas impure et boueuse. Je dis donc que M. Wilmot s'est beaucoup trompé lorsqu'il fait rapport "qu'il se convainquit que la qualité de l'eau était irréprochable," et lorsqu'il déclare que pour les fins de pisciculture elle n'était nullement inférieure à celle qui alimente les établissements qui réussissent dans leurs opérations.

2o. Je crois de bonne foi que M. Wilmot se trompe lorsqu'il attribue les pertes éprouvées en 1875 et en 1877 à l'incapacité ou à la négligence. Dans le premier cas, M. A. B. Wilmot donne son opinion sur les causes qui ont amené ce désastre, opinion qu'il appuie sur des faits, et je ne vois aucune raison de mettre en doute l'exactitude de ses assertions, tandis que M. Samuel Wilmot, au contraire, semble ignorer certains détails sur lesquels il devrait baser son opinion, ou que, du moins, il laisse dans l'ombre. Il m'est difficile de croire, à moins de preuves au contraire, d'après ce que je connais personnellement de M. Sheasgreen et de la réputation dont il jouit parmi ses voisins, qu'il s'abaisserait au subterfuge pour expliquer une maladresse de sa part, ou qu'il ait voulu surprendre ma bonne foi ou celle du département en nous donnant sciemment de faux rapports sur la catastrophe de 1877. Avec cela, qu'il n'aurait pu

y arriver sans que le garde-pêche en eût connaissance et fût son complice, et les antécédents de ce dernier ne permettent pas de douter qu'il aurait pu se prêter à une fraude de ce genre : d'où je conclus que M. Wilmot en arrive un peu vite à ses conclusions. Je connais plus ce monsieur que M. Wilmot, et j'ai été plus à même que lui de suivre les opérations qui ont faites à l'établissement. Si j'avais remarqué quelque chose dans sa manière d'agir qui aurait pu m'inspirer des soupçons, soyez certain que je vous en aurais mis au fait immédiatement ; plus que cela, j'aurais insisté pour qu'il fût démis sur le champ de ses fonctions ; car je prétends qu'un établissement de ce genre ne peut réussir sous la direction d'un homme aussi peu honnête et aussi peu digne de confiance que celui que nous laisse entrevoir M. Wilmot. Quant à sa compétence pour manipuler et féconder les œufs aussi bien que pour en avoir soin dans les auges à incubation, M. Wilmot admettra avec moi que M. Sheasgreen était le seul homme dont nous pouvions disposer dans cette circonstance, parce qu'il avait plus de pratique et d'expérience que qui que ce soit dans ce genre de travail. Les difficultés par lesquelles il est passé depuis qu'il est à la tête de cet établissement l'ont rendu plus capable que n'importe qui d'en assumer la responsabilité, et je n'ai pas l'ombre d'un doute que son plus grand désir est de vaincre les obstacles qui l'ont empêché de réussir. Qu'on se le rappelle bien, ce monsieur n'a jamais vu d'autre établissement que celui de Miramichi ; il a donc été obligé de ne se fier qu'aux instructions qu'il a reçues de M. Wilmot et de moi-même, et je n'hésite pas à dire qu'il les a suivies avec un discernement et une habileté peu ordinaires.

En différant ainsi d'opinion avec M. Wilmot sur le compte de M. Sheasgreen, je ne pense faire qu'un simple acte de justice en faveur d'un homme qui se trouve dans l'impossibilité de se défendre lui-même contre des soupçons injurieux et de nature à causer du dommage à sa réputation, soupçons qu'on a exprimés, selon moi, un peu trop à la hâte et qui ne sont pas suffisamment fondés.

Après ces quelques remarques sur le rapport de M. Wilmot, je vais, avec votre permission, vous dire à quoi j'attribue l'insuccès de l'établissement de Miramichi, ce qui me fait croire qu'on en a fait disparaître en partie les sources, et comment on peut s'en mettre complètement à l'abri. Comme je n'en suis venu à une conclusion définitive qu'après avoir mûrement réfléchi et beaucoup étudié, je vous sou mets le résultat de mes recherches, dans la pensée qu'il est digne de votre considération.

Je vais d'abord commencer par donner un bref résumé des faits, tels qu'ils sont inscrits dans les archives du département. On était déjà rendu à la fin de 1873, que l'établissement n'était fini qu'en partie, de sorte qu'il a été perdu beaucoup d'œufs par le froid et faute du matériel nécessaire pour en prendre tout le soin nécessaire. Dans l'été de 1874, l'édifice fut complet et toutes les mesures furent prises pour avoir constamment une température convenable. C'est pendant l'automne de cette année que M. A. B. Wilmot déposa sur les claies 1,500,000 œufs, dont l'évolution s'opéra avec beaucoup de succès jusqu'au mois de mai 1875, c'est-à-dire au moment où l'alevin était sur le point de briser sa coquille. A cette époque un fléau désastreux s'abattit sur l'établissement, et telles en furent les conséquences funestes que c'est à peine si on a pu r échapper 150,000 alevins. Les inondations considérables qui se produisirent dans l'automne de 1875 détruisirent le barrage de l'étaug de réception, et tous les saumons reproducteurs s'échappèrent avant que l'époque de leur maturité fût arrivée. Ce n'est qu'après beaucoup de travaux et de fatigues que M. Wilmot réussit à se procurer 65,000 œufs de saumon, et encore lui fallut-il pour cela remonter presque jusqu'à sa source un des tributaires du sud-ouest. Au moment où M. Wilmot venait de déposer ces œufs dans les auges à incubation, il fut rappelé et on lui donna la charge de l'établissement de Bedford, pendant que sur les sollicitations de M. Whitcher je consentais à essayer de le remplacer, M. Sheasgreen devant avoir la surveillance immédiate des opérations. Les œufs qui étaient alors sur les claies arrivèrent à terme heureusement, sans presque aucune perte, et, dans le printemps de 1876 je distribuai les jeunes alevins suivant les instructions que j'avais reçues du département. Dans l'été de cette année, les barrages furent construits de nouveau, et dans l'automne je réussis à récolter 610,000 œufs que je déposai et qui se conservèrent dans les conditions les plus prospères jusqu'à la fin de mars 1877. De cette date au 9 avril, l'établissement subit une perte de 50 pour cent sur la quantité totale. Ce malheur eut pour cause une inondation considérable pendant

laquelle une épaisse couche de substance sédimentaire recouvrit les œufs. Nous ne réussîmes à avoir que 318,000 alevins qui ont été distribués. Maintenant, durant tout ce temps, c'est-à-dire de 1874 à 1877, M. Samuel Wilmot n'est venu nous rendre visite que trois ou quatre fois, en passant, et n'a eu aucune occasion de s'enquérir des faits par lui-même ni de faire aucune observation sérieuse. Ne m'avertissant jamais de l'époque de ses visites, il m'a toujours été impossible de me concerter avec lui ou de recevoir personnellement ses instructions. Plus que cela, il n'a jamais eutretenu de correspondance avec moi.

Lors de la catastrophe de 1874-5, M. A. B. Wilmot en attribua immédiatement la cause à l'impureté de l'eau et à son action sur les claies en zinc. D'après les faits qu'il mettait au jour, il y avait de fortes raisons de croire qu'il ne se trompait pas. Il était tellement convaincu que son opinion était exacte qu'en constatant les mêmes signes dans l'eau qui alimentait l'établissement de Bedford, il insista auprès du département pour avoir des claies en poterie, et il demanda aussi des filtres pour empêcher les sédiments d'atteindre les œufs. Le succès qu'il remporta avec ces nouveaux appareils le convainquit davantage que les claies en zinc n'étaient pas ce qu'il fallait pour l'établissement de Miramichi. Cependant, d'après les faits contenus dans le résumé que je viens de vous donner, vous remarquerez une circonstance qui est en contradiction flagrante avec cette opinion : c'est qu'en 1876-7, les pertes se produisirent aussi bien sur les claies en poterie que sur celles en zinc, bien qu'elles fussent moins considérables sur les premières. Il y a encore un fait qui contredit encore davantage cette théorie : c'est que, lorsqu'il n'y avait qu'une petite quantité d'œufs dans les auges à incubation, ils se maintenaient tous en bonne condition et qu'il ne s'en perdait presque pas. Je vous déclare que ces deux circonstances me frappèrent, et je vis clairement que la méthode de M. A. B. Wilmot n'avait pas prévu ces deux faits. En admettant que la nature de l'eau engendrait ces épidémies, pourquoi les œufs ne mouraient-ils pas tous ? pourquoi s'en réchappait-il une quantité lorsque le nombre en était considérable, et pourquoi, lorsque la récolte était petite, les résultats étaient-ils toujours heureux ? Ces questions que je me posai me firent beaucoup réfléchir. M. Samuel Wilmot, qui n'avait pas les mêmes chances que moi de faire des observations, s'empressa de conclure qu'il devait y avoir eu négligence ; mais j'avais bien des raisons pour penser autrement. Pendant que je réfléchissais sur toutes ces circonstances, je me rappelai un fait contenu dans le résumé ci-dessus et dont la logique me frappa avec beaucoup de force ; c'était tout simplement ceci : chaque fois que les œufs s'étaient trouvés en grand nombre sur les claies, des pertes considérables avaient eu lieu, et ce au moment où le poisson allait sortir de sa coquille. Ceci changea complètement le cours de mes idées et me porta à supposer que ce devait être à cette phase de l'incubation que les matières sédimentaires exerçaient leurs ravages. Telle était mon opinion, lorsqu'au mois d'avril dernier j'accompagnai M. Samuel Wilmot dans sa visite à Bedford. Ce qui me frappa en arrivant, c'est que le volume d'eau qui passait sur les œufs était beaucoup plus considérable à l'établissement de Bedford qu'à celui de Miramichi, et j'en fis la remarque à M. S. Wilmot, auquel je demandai si l'approvisionnement d'eau ne pourrait pas être pour quelque chose dans nos malheurs précédents. Sur ce, il répondit que les tuyaux d'alimentation étaient censés nous fournir l'eau nécessaire. De retour chez moi, cette différence me sauta aux yeux ; je constatai que le courant était plus que médiocre et que l'eau coulait paresseusement sur les œufs. Tout-à-coup, la vérité se présenta à moi, dans toute sa clarté ; il devint évident pour moi que dans le moment où tous les œufs qui s'étaient auparavant trouvés sur les claies, avaient été sur le point d'éclore, les tuyaux alimentaires n'avaient pas l'air en quantité suffisante. Pour bien me faire comprendre, il faut dire qu'avant d'arriver à cette phase de l'incubation où le poisson respire, l'embryon n'exige pas un volume d'eau aussi aéré, et conséquemment l'œuf continue à prospérer jusqu'à ce que le besoin d'air se fasse sentir. S'il n'y a dans le temps qu'un courant amorti, l'eau qui coule dans les auges ne peut donner qu'une certaine quantité d'air qui ne suffit pas aux besoins des centaines de mille d'embryons qui se dégagent de leurs coquilles ; par suite la suffocation commence et se continue jusqu'à ce qu'il meure assez d'alevins pour permettre aux autres de vivre avec la même quantité. D'ailleurs on remarque le même fait dans la reproduction naturelle ; tant que l'œuf se développe en

hiver sous la glace, il n'a besoin que d'un petit volume d'eau aéré; mais lorsqu'il arrive à terme et que le besoin d'air se fait sentir, aux mois de mai ou avril, la glace se brise, le courant se précipite, le niveau s'élève dans les rivières, l'eau devient beaucoup plus aérée et satisfait ainsi aux besoins de l'embryon qui commence à respirer. J'en suis maintenant convaincu, la cause radicale de toutes nos déceptions vient de ce que l'approvisionnement d'eau dans ces auges à incubation n'était pas assez considérable, et que le courant ne se trouvait pas assez fort pour charrier le sédiment et les substances délétères qui s'accumulaient sur les œufs.

Je ne puis m'empêcher de croire que M. Samuel Wilmot a été forcé d'en venir aux mêmes conclusions, et qu'il a dû se demander s'il avait raison de prétendre que tous les désordres devaient être attribués à l'incapacité, à la négligence et à la supercherie. Si tel n'est pas le cas, pourquoi a-t-il ordonné de donner à l'écluse un pied de plus de hauteur? pourquoi a-t-il fait examiner les tuyaux et vu à ce qu'ils fussent parfaitement étanches? Ces améliorations ont eu pour résultat de doubler le volume d'eau sur les œufs, quoique le courant ne soit pas encore aussi rapide, aussi fort dans les auges à incubation que dans ceux de Bedford. C'est ce que j'ai constaté moi-même en compagnie de M. A. B. Wilmot, lors de son passage à Miramichi, où il était venu porter les œufs récoltés dans la rivière Philippe. Tandis qu'à l'établissement de Miramichi, un des tuyaux alimentaires n'emplissait un seau que dans 30 secondes, il n'en fallait que 19 pour emplir le même seau à Bedford. Tel est, selon moi, le secret du grand succès qu'a toujours eu l'établissement de Bedford; il le doit à son approvisionnement d'eau et à la rapidité du courant d'eau dans ses appareils. Il a donné les mêmes soins aux œufs de l'établissement de Bedford qu'à ceux de Miramichi, et il considère que l'eau à cette dernière place n'est nullement inférieure à celle dont il se sert. Tous les faits contenus dans le résumé que j'ai donné plus haut viennent confirmer les conclusions auxquelles je suis arrivé après mes expériences à Miramichi, et les observations que j'ai faites lors de ma visite à l'établissement de Bedford leur donnent encore de plus de poids.

Lorsque nous aurons reçu les 20,000 œufs que doit nous fournir l'établissement de Ristigouche, le nombre total déposé sur nos claies sera de 710,000. Quoique cette quantité ne soit pas encore assez considérable pour nous permettre une expérience décisive, elle est du moins suffisante pour me démontrer si les conclusions auxquelles je suis arrivé sont exactes ou non. Inutile de vous dire que j'attends le résultat avec impatience, et pour vous prouver le degré de confiance que je repose dans M. Sheagreen, je vous annonce que je le continue dans sa charge. Que je réussisse, et alors il n'y aura pas de doute possible sur les causes qui ont amené les malheurs passés, et nous n'aurons plus à craindre que le succès nous fasse défaut à l'avenir. Cependant, je suggérerai à cet sujet qu'il sera prudent d'augmenter l'approvisionnement d'eau avant de déposer un million ou un million et demi d'œufs. Ce point obtenu, je ne sais pas pourquoi l'établissement de Miramichi, qui a une salle d'incubation aussi spacieuse, ne fournirait pas 200,000 alevins. Pour cet hiver, je suis certain qu'il va en sortir 710,000.

La longueur de cette lettre s'explique par l'intérêt que je porte au succès de l'établissement de Miramichi. J'espère que M. Samuel Wilmot, s'il réfléchit bien sur tous les faits allégués dans les présentes, partagera l'opinion que je lui ai déjà exprimée, c'est-à-dire que nous avons cherché bien loin les causes de notre insuccès, pendant qu'elles étaient sous nos yeux.

M. Sheagreen m'a écrit dernièrement que les œufs étaient dans une condition prospère et les pertes inappréciables. Je me propose d'aller à Ristigouche vers le 10 du courant pour y opérer le transport des œufs à Miramichi et voir à ce qu'ils soient déposés sur les claies avec tout le soin possible, vu que cet hiver je veux savoir à quoi nous en tenir au sujet de cet établissement.

En vous soumettant humblement ces quelques remarques et le motif qui m'y les a inspirées,

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

W. H. VENNING,
Inspecteur des pêcheries, N.-B.

6 novembre 1877.

W. F. WHITCHER, écr.,
Commissaire des Pêcheries,
Halifax.

MONSIEUR.—M. Hogan m'a appris jeudi, le 29 du mois dernier, pendant que je me trouvais à Newcastle, qu'ayant reçu des ordres à ce sujet de Samuel Wilmot, écr., il avait commencé la pêche du saumon au commencement de septembre et qu'il s'était servi de la seine à alose (Voir mon rapport du 1er août) que j'avais envoyée à l'établissement. Vers la mi-octobre, il avait déjà capturé 350 saumons adultes, quantité qui ne s'est jamais prise pour le procédé de la manipulation sur la rivière Miramichi. Une partie de ces poissons furent mis dans l'étang et le reste dans le hangar de réception, où coule une eau rapide et suffisante. Peu de temps après des signes manifestes indiquèrent que la maladie s'était déclarée chez beaucoup d'entre eux et ce, autant dans l'étang que dans le hangar ; leurs corps se recouvrirent de fongosités, se durcirent et finalement ces poissons moururent. En les ouvrant, on constata que l'ovaire était fortement congestionné. Comme la contagion étendait rapidement ses ravages et que son influence se faisait sentir sur les saumons bien portants, M. Sheasgreen se vit obligé de les remettre en liberté, ne conservant que ceux dont la maturité semblait certaine.

M. Hogan redoubla ses efforts pour se procurer l'approvisionnement suffisant, jusqu'à ce que les saumons femelles eussent rendu leurs œufs ; après quoi il abandonna la pêche, avec la certitude que tous les œufs avaient été récoltés.

Je vous ai mis au fait de toutes ces circonstances, mardi soir, le 31 d'octobre, vous demandant en même temps la permission de faire une dernière tentative, dans l'espérance que nous pourrions peut-être nous emparer de quelques saumons femelles.

Conformément à vos intentions j'accompagnai M. Hogan et Sheasgreen sur la grande rivière du Nord-Ouest, et le 31 octobre nous passâmes la seine sur plusieurs frayères. Nous pêchâmes douze saumons femelles, mais chacune d'elles avait déposé ses œufs, de sorte qu'il nous fallut abandonner tout espoir d'augmenter notre provision de saumon dans la rivière Miramichi.

Selon ce que comportait votre télégramme du premier de ce mois, nous nous rendîmes, Hogan, Sheasgreen et moi à Bathurst, où le garde-pêche Hickson nous rejoignit après avoir préparé tout ce qu'il fallait pour passer la seine sur les frayères de la rivière Nipissiguit, ce qui nous avait été permis par M. Nicholson, le locataire de ces lieux. Toute la journée du vendredi le 2 courant se passa pour nous à essayer de prendre du saumon dans les remous, mais comme le fond de la rivière était inégal et rocaillieux, notre seine ne put nous être d'aucune utilité, le poisson s'échappant chaque fois. Nous travaillâmes sans relâche jusqu'à une heure bien avancée de la soirée, quand nous fûmes assaillis par un violent orage de pluie et de grêle, qui nous mit dans l'impossibilité complète de continuer. Nous tinmes alors conseil avec le garde-pêche Hickson pour savoir s'il ne serait pas mieux pour nous de barrer la rivière avec des rets à chambre, mais ce monsieur s'accorda avec ceux qui conduisaient les embarcations pour nous dire qu'il n'y avait aucune raison d'espérer de réussir par ce moyen, vu que le saumon se tenant sur ses frayères, ne descendait ni ne remontait la rivière. Comme l'orage augmentait au lieu de diminuer, nous retournâmes à Bathurst, où nous arrivâmes trempés jusqu'aux os et brisés de fatigue. Le matin suivant le froid fut très vif, et comme la rivière se congelait rapidement, nous perdîmes tout espoir de récolter des œufs, en supposant même que nous pourrions prendre du poisson. Nous fûmes tous d'accord que persister dans nos projets dans de telles circonstances, ne pourrait qu'entraîner des dépenses inutiles.

M. Sheasgreen m'a informé que de tous les poissons pêchés dans la rivière Miramichi, il n'a pu retirer que 310,000 œufs qui ont subi le procédé de l'imprégnation. Il faut dire aussi qu'il a été obligé de relâcher tous les saumons qu'il avait, à l'exception de 60 femelles et d'environ 75 mâles ; encore s'en trouva-t-il parmi les premières un certain nombre qui étaient trop jeunes et d'autres dont on ne put retirer les œufs.

Je me suis informé auprès de tous les pêcheurs des causes qui amenaient les fongosités sur le corps du saumon; on m'a répondu qu'il s'était pris un grand nombre de poissons qui étaient atteints de la maladie lorsqu'on les a pêchés. Les hommes du métier auxquels j'ai adressé la même question, m'ont dit que cette maladie sévissait plus dans certaines années que dans d'autres, mais ils ne se sont pas accordés sur les causes déterminantes. Quelques-uns prétendaient que le fungus provenait des blessures que le poisson se faisait en remontant les rivières, dans les rets tendus sur son passage; d'autres, des mauvais traitements qu'il essayait après avoir été pris et pendant qu'on le transportait à l'établissement, enfin certains étaient d'opinion que le saumon était généralement pêché trop jeune et emprisonné trop longtemps. Cette dernière manière de voir est confirmée jusqu'à un certain point par ce qui est arrivé à M. Mowat, l'année dernière; la maladie se déclara chez plusieurs centaines de poissons qu'il avait capturés au commencement de l'année et qu'il conservait dans ses parcs; on constata les mêmes symptômes dans chaque cas et M. Mowat fut obligé de les remettre en liberté avant l'époque de la maturité. MM. Hogan et Sheasgreen m'affirmèrent qu'ils avaient pris tous les soins imaginables, tant dans le maniement que dans le transport du poisson; mais qu'un grand nombre, portaient sur leur corps les traces du fungus lorsqu'ils avaient été pris. Ce rapport est confirmé davantage par la pêche de douze saumons que j'ai faite conformément à l'ordre que vous m'en aviez donné; sur le nombre, huit étaient couverts de grandes taches blanches de fungus.

Il est malheureux que la récolte des œufs ait si peu rapporté, vu que j'ai l'intime confiance que les changements qu'on a apportés au sujet de l'approvisionnement de l'eau auront pour effet de mettre fin aux accidents dont l'établissement de Miramichi a été plusieurs fois victime. Dans le cours de l'été dernier, les tuyaux d'alimentation ont été mis à découvert, plusieurs voies d'eau ont été étanchées; en outre, on a donné à l'écluse qui fournit l'eau un pied de plus de hauteur, rendu parfaitement étanches toutes les auge à incubation; et lors de la visite que j'ai faite, le 29 du mois dernier, j'ai pu constater que le courant d'eau, qui coulait du réservoir dans les appareils incubateurs, était beaucoup plus rapide qu'auparavant. Ces améliorations vont nous montrer si l'eau contient naturellement des substances qui s'opposent au parfait développement des œufs de saumon. Si les opérations réussissent, je ne vois pas pourquoi, une fois que toutes les mesures nécessaires seront prises pour se procurer des poissons reproducteurs, l'établissement de Miramichi ne se trouverait pas dans des conditions aussi prospères que tous ceux qui fonctionnent actuellement avec succès.

Samuel Wilmot, écr., a pris l'été dernier le contrôle et la direction de l'établissement sous sa charge immédiate; depuis, quoique je lui aie écrit plusieurs fois sur ce sujet, je n'ai pas eu une seule réponse à mes lettres.

Lorsque j'allai à Newcastle, le 29 d'octobre dernier, le garde-pêche Hogan m'apprit que, suivant les instructions de M. Wilmot, il avait commencé à pêcher au commencement de septembre. A la mi-octobre il avait pris 350 saumons reproducteurs, fait qui n'était jamais arrivé jusqu'ici, pour les fins de la manipulation, dans la rivière Miramichi. On mit une partie de ces poissons dans l'étang et le reste dans le hangar de réception où se trouvait toujours un approvisionnement d'eau suffisant. Peu de temps après, on remarqua des signes de maladie sur un grand nombre de saumons, et ce, autant sur ceux qui étaient dans le réservoir que sur ceux du hangar de réception. Des pustules fongiques firent leur apparition sur le corps des poissons, s'étendirent et finalement causèrent leur mort. En les ouvrant, on découvrit que les ovaires se trouvaient fortement congestionnés. Comme la contagion faisait des progrès de jour en jour et que les saumons bien portants commençaient à en ressentir les effets, M. Sheasgreen se vit obligé de les remettre en liberté, ne conservant que ceux dont il espérait avoir des œufs.

M. Hogan continua ses opérations pour essayer d'avoir un autre approvisionnement de saumons, jusqu'à ce que l'époque de la maturité fût passée; il n'abandonna la pêche que lorsqu'il fut convaincu que la saison de la fraie était terminée.

Le 30 octobre je mis le commissaire des pêcheries au fait de toutes ces circonstances, lui demandant en même temps la permission de faire une dernière tentative, espérant pouvoir prendre quelques saumons femelles.

Conformément à ses instructions, j'accompagnai MM. Hogan et Sheasgreen sur la grande rivière du Nord-Ouest, et le 31 octobre nous passâmes la seine sur plusieurs frayères. Nous capturâmes douze saumons femelles, mais chacune d'elles avaient déposé ses œufs, de sorte qu'il nous fallut abandonner tout espoir d'augmenter notre provision de saumon dans la rivière Miramichi.

Suivant la teneur du télégramme du commissaire, en date du 1er novembre, nous nous rendîmes, Hogan, Sheasgreen et moi à Bathurst, où le garde-pêche Hickson nous rejoignit, après avoir préparé ce qu'il fallait pour passer la seine sur les frayères de la rivière Nipissiguit, ce qui nous avait été permis par M. Nicholson, le locataire de ces lieux. Nous passâmes toute une journée à essayer de prendre du saumon dans les remous; mais comme le fond de la rivière était inégal et rocailleux, notre seine ne put nous être d'aucune utilité, le poisson s'échappant chaque fois. Nous travaillâmes sans relâche jusqu'à une heure avancée de la soirée, quand nous fûmes assaillis par un violent orage de pluie et de grêle, qui nous mit dans l'impossibilité complète de continuer. Nous tinmes alors conseil avec le garde-pêche Hickson pour savoir s'il ne serait pas mieux pour nous de barrer la rivière avec des rets à chambre, mais ce monsieur s'accorda avec ceux qui conduisaient les embarcations, tous pêcheurs de profession et connaissant la rivière à fond, pour nous dire qu'il n'y avait aucune raison d'espérer de réussir par ce moyen; vu que le saumon, se tenant sur les frayères, ne descendait ni ne remontait la rivière. Comme l'orage augmentait au lieu de diminuer, nous retournâmes à Bathurst, où nous arrivâmes trempés jusqu'aux os et moulus. Le matin suivant le froid fut très vif, et comme la rivière se congelait rapidement, nous perdîmes tout espoir de récolter des œufs, en supposant même que nous pourrions prendre du poisson. Nous fûmes tous d'accord que persister dans nos projets, dans de telles circonstances, ne pourrait qu'entraîner des dépenses inutiles.

M. Sheasgreen m'a informé que de tous les poissons pêchés dans la rivière Miramichi, il n'a pu récolter que 310,000 œufs qui ont subi le procédé de l'imprégnation. Il faut dire qu'il s'est vu obligé de relâcher tous les saumons qu'il avait, à l'exception de 60 femelles et d'environ 75 mâles; encore s'en trouva-t-il parmi les premières un certain nombre qui étaient trop jeunes, et d'autres dont on ne put retirer les œufs. Dès les premiers symptômes de la maladie, MM. Sheasgreen et Hogan le garde-pêche écrivirent et télégraphièrent à M. Samuel Wilmot requérant sa présence immédiate; mais ce monsieur non-seulement ne se rendit pas à leur demande, mais il ne leur écrivit pas pour leur donner quelque conseil à ce sujet. Lorsque j'appris l'existence de la maladie, il était trop tard pour y porter remède, d'autant plus que M. Wilmot avait donné des ordres très précis pour que ses instructions seules fussent suivies.

Il est malheureux que M. Wilmot n'ait pas jugé à propos de visiter l'établissement dans le temps où l'épidémie commençait à exercer ses ravages parmi les poissons; voyant les faits par lui-même, il aurait été plus à portée de se prononcer sur une circonstance qui s'est répétée plusieurs fois dans nos rivières. L'expérience qu'il en a acquise maintenant et l'étude qu'il a faite de ce fléau ne lui ont rien appris de la nature de la maladie, des signes extérieurs par lesquels elle se manifeste, ni des causes qui la produisent. Voilà pourquoi l'habitude qu'a M. Wilmot d'étayer à la hâte une théorie sur des données incertaines, l'a fait tomber souvent dans de graves erreurs de fait et de discernement, ne s'appuyant que sur ce qu'il connaît de l'établissement situé sur la Crique Wilmot, dans la province d'Ontario, où les mœurs du poisson sont si différentes de ceux de nos rivières, il s'ensuit nécessairement que les conclusions générales auxquelles il arrive dans le premier cas tombent à faux lorsqu'il veut les appliquer à l'autre. Le poisson pénètre dans nos rivières dès les mois de mai ou juin, et c'est pendant son séjour dans nos eaux que se développent chez lui la laitance et les œufs. Celui d'Ontario, au contraire, n'entre dans la erique qu'à la fin d'octobre et lorsqu'il est prêt à déposer ses œufs, et la manipulation peut s'en faire aussitôt qu'ils sont pris, ou, le plus tard, quelques jours après. Il n'a donc pas à rester longtemps emprisonné et il n'est jamais, ou, du moins, rarement malade. M. Wilmot ne me paraît pas doué de cette tournure d'esprit qui lui permette d'employer le raisonnement abstrait, et de tenir compte de cette multitude de circonstances qui

varient avec chaque cas, et qu'il est si nécessaire d'étudier avant de se prononcer définitivement. Si on ajoute à cela le fait qu'il ne veut pas se donner le trouble d'acquérir une connaissance personnelle des difficultés ordinaires et extraordinaires qui peuvent se présenter, il devient évident que les opinions qu'il émet doivent être plus souvent erronnées qu'elles ne sont justes. Je me crois obligé de faire ces quelques remarques; car je sais personnellement qu'il lui est arrivé trois ou quatre fois de vouloir appliquer à nos rivières l'expérience qu'il a acquise sur la Crique Wilmot et qu'il a commis des fautes absurdes dont les conséquences ont été très désastreuses.

Je me suis informé auprès de tous les pêcheurs sur les causes qui amenaient les fongosités sur le corps du saumon; on m'a répondu qu'il s'était pris un grand nombre de poissons qui étaient attaqués de la maladie lorsqu'on les a pêchés. Les hommes du métier auxquels j'ai adressé la même question m'ont dit que cette maladie sévissait plus dans certaines années que dans d'autres; mais ils ne se sont pas accordés sur les causes déterminantes. Quelques-uns prétendaient que le fungus provenait des blessures que le poisson se faisait en remontant les rivières, dans les rets tendus sur son passage; d'autres du mauvais traitement qu'il essayait après avoir été pris et pendant qu'on le transportait à l'établissement; enfin certains étaient d'opinion que le saumon était généralement pêché trop jeune et emprisonné trop longtemps. C'est aussi mon opinion et j'ai mis M. Wilmot en garde contre cela, et m'appuyais sur ce qui est arrivé l'année dernière à M. Mowat, qui a vu ses poissons, à la suite d'un emprisonnement prolongé, se couvrir de fongosités, leur corps se durcir et leurs ovaires se congestionner, comme la chose s'est vue à Miramichi.

Lorsque l'automne arriva il n'y avait que 310,00 œufs dans la salle d'incubation, quantité que je jugeai insuffisante pour établir d'une manière certaine que les accidents qui étaient survenus provenaient de ce que l'approvisionnement d'eau n'était pas assez considérable pour alimenter les appareils incubateurs. Afin de remédier à cet inconvénient, je télégraphiai au commissaire pour lui demander l'autorisation de prendre 200,000 œufs de Bedford, et 200,000 de Ristigouche. Les gardiens de ces deux établissements, sans tenir aucun compte de l'opinion de M. Samuel Wilmot, n'avaient voulu se guider que sur leur propre expérience pour faire la pêche des saumons reproducteurs; aussi la récolte avait été heurieuse, et ils se trouvaient avec un surplus d'œufs dont ils pouvaient disposer. La permission m'en ayant été accordée, j'écrivis à M. A. Wilmot, de Bedford, et nous nous entendîmes pour nous rencontrer tous deux à la station de Moncton dans la nuit du 15 novembre. Il m'accompagna jusqu'à Newcastle afin de m'aider à effectuer sans accident le transport des œufs qu'il avait placés dans quatre boîtes faites expressément dans ce but. Le garde-pêche Hogan vint nous prendre à la Station de Newcastle dans une bonne voiture à ressorts et nous partîmes sur le champ pour l'établissement, où nous arrivâmes vendredi matin le 16 du mois. M. Wilmot m'aida à déposer les œufs qui avaient la plus belle apparence et qui semblaient être tous dans les meilleures conditions.

Cela fait, M. Wilmot fit l'inspection de l'écluse d'alimentation, mesura la profondeur de l'eau dans le réservoir et pût constater que, grâce aux changements qu'on avait opérés l'été dernier, d'après les ordres de M. Samuel Wilmot, le volume d'eau se trouvait beaucoup augmenté, et le courant plus rapide. Les tuyaux d'alimentation avaient été mis à découvert et plusieurs voies d'eau étanchées; l'écluse avait un pied de plus d'élévation, et fournissait aux auges à incubation rendues parfaitement étanches un courant d'eau abondant et rapide. Il était évident que M. Samuel Wilmot était enfin convaincu que, s'il y avait négligence ou incapacité, ce n'était pas MM. A. B. Wilmot et Sheasgreen qu'il fallait en accuser, mais bien lui-même lors de la construction de l'établissement. Naturellement, on ne peut s'attendre à ce que ce monsieur admette ce fait si compromettant pour lui-même, mais le raisonnement suivant en démontrera toute l'évidence. Les premiers tuyaux qu'on a posés suivant les instructions de M. Samuel Wilmot, et qui conduisaient de l'étang d'alimentation au réservoir dans la salle d'incubation, étaient au nombre de deux et avaient chacun trois pouces de diamètre. Le fait seul de s'imaginer qu'on peut entretenir un volume d'eau suffisant dans les appareils incubateurs en n'employant pour l'alimenter que deux tuyaux de trois pouces de diamètre chacun, lorsqu'il y a dans le même temps seize conduits de décharge d'un pouce, démontre une ignorance complète des

premiers principes de l'hydraulique et de l'hydrostatique. Cette erreur dans laquelle on était tombé dans les débuts de l'établissement était d'une telle évidence que M. A. B. Wilmot prit sur lui d'ajouter deux autres tuyaux de trois pouces de diamètre chacun, et cela en dépit des protestations de M. Samuel Wilmot, qui soutenait que "l'approvisionnement d'eau suffisait pour tous les besoins." Malgré cette amélioration, on put constater que les appareils alimentaires ne fonctionnaient pas d'une manière satisfaisante, c'est ce qui a fait décider d'élever comme je l'ai déjà dit de plus d'un pied l'écluse qui fournit l'eau dans les auges à incubation. Nonobstant ce changement, le volume d'eau dépasse à peine de la moitié celui de l'établissement de Bedford, et le quart de celui de Ristigouche. Le tuyau de décharge de Ristigouche reçoit une quantité d'eau égale à la moitié de tout l'approvisionnement de Miramichi, tandis qu'à Bedford, des conduits de $\frac{3}{4}$ de pouce de diamètre alimentent les auges à incubation et fournissent plus d'eau que ne font les tuyaux d'un pouce à Miramichi. Des expériences que nous avons faites nous ont démontré le fait jusqu'à l'évidence; ainsi, nos rigoles d'un pouce de diamètre prenaient séparément trente secondes pour emplir un baquet de la capacité de douze pintes tandis qu'un tuyau de Bedford de $\frac{3}{4}$ de pouce de diamètre l'emplissait en dix-neuf secondes, ce qui prouve hors de doute que, quels que puissent être les autres défauts de l'établissement de Miramichi, le premier, le principal et le plus sérieux est son approvisionnement d'eau insuffisant.

Nous avons reçu des ordres sévères de M. Samuel Wilmot de ne pas toucher aux œufs de l'établissement de Ristigouche avant qu'on n'y distinguât clairement les mouvements de l'embryon. Quoique je fusse d'avis dans le temps, comme je le suis encore aujourd'hui, que M. Wilmot commettait là une nouvelle erreur, je me fis un devoir de suivre ses instructions à la lettre, et je ne partis qu'après avoir reçu une lettre de M. Mowat m'informant que les embryons donnaient signes de vie. Je pris le convoi de nuit et arrivai à Dee Side samedi, le 19 janvier, avec tout ce qu'il fallait pour le transport des œufs à Miramichi. Le lundi, dans le cours de l'après-midi, nous empaquetâmes 204,000 œufs et, après les avoir embarqués dans un traîneau, nous nous rendîmes à la station Matapédia, où le convoi de nuit à grande vitesse nous débarqua à Newcastle; — nous trouvâmes là le garde-pêche Hogan avec une voiture convenable, et le mardi, 22 janvier, à 4.30 du matin, nous arrivions à l'établissement de Miramichi. Mon premier soin fut de déposer les œufs sur les claies à éclosion, et je pus constater avec plaisir qu'ils ne s'étaient ressentis en rien des fatigues du voyage et de la double opération de les mettre et de les ôter des boîtes. A peine s'en est-il perdu 2,000, et lorsque j'ai quitté l'établissement, mardi matin, ils paraissaient tous être dans d'excellentes conditions. Les œufs de Bedford réussissaient aussi bien que ceux des années dernières, et suivant le rapport de M. Sheasgroen, les pertes étaient insignifiantes. Aux dernières nouvelles, il m'a appris que sur les œufs de Ristigouche, il en était mort 2,000, accident que j'attribue au manque de discernement de M. Samuel Wilmot en nous faisant retarder le transport des œufs jusqu'à une époque où cette opération est un risque continuel. A cela près, je puis dire qu'en somme nous avons réussi et que les pertes que nous avons essuyées étaient prévues d'avance.

Il y a aujourd'hui dans l'établissement de Miramichi 710,000 œufs qui sont tous dans des conditions satisfaisantes. On distingue visiblement les embryons, dont une grande partie donne des signes de vie et de mouvement. Tout me porte à espérer que nous allons réussir dans nos opérations. Si, toutefois, nos espérances étaient déçues, je n'hésite pas du tout à déclarer que cela dépendrait de l'approvisionnement insuffisant de l'eau dans les appareils incubateurs au moment où l'alevin brise sa coquille et demande un volume d'eau aérée plus considérable afin de respirer. Quoique ce volume d'eau soit à peu près double de celui qui alimentait l'établissement lors des pertes qui ont eu lieu, je suis d'avis qu'il ne peut fournir assez d'air pour une quantité d'alevins aussi considérable. J'espère, toutefois, qu'il y en aura assez pour suffire à l'incubation et à l'élevage des alevins qui sont actuellement dans les auges à incubation; mais je le déclare encore une fois, il est nécessaire d'augmenter de beaucoup l'approvisionnement d'eau actuel si l'on veut déposer un million d'œufs sur les claies de l'établissement. J'ai écrit la même chose à M. Samuel Wilmot, et j'espère, bien qu'il n'ait seulement pas daigné accuser réception de ma lettre, qu'il comprendra la nécessité de faire faire les améliorations voulues avant la fin de l'année prochaine.

Puisse-t-il aussi se faire un devoir d'exercer à l'avenir une surveillance personnelle plus active sur un établissement qui a à lutter pour réussir contre d'autres obstacles difficiles et sérieux. A mon avis, on aurait pu choisir une rivière plus propice aux opérations de la pisciculture; mais puisque c'est un fait accompli, il est de première importance de ne rien négliger pour réparer par des soins et une attention constante les erreurs qu'on a pu commettre lors de sa construction, et M. Wilmot ne doit pas s'affranchir des conséquences des méprises qu'il a pu commettre en faisant retomber tout le blâme "sur la négligence et l'incapacité," et en portant de semblables accusations contre des personnes qui ont fait preuve de plus de sollicitude pour le succès de l'établissement qu'il a paru en montrer lui-même.

Si je me permets d'exprimer mon opinion d'une manière aussi franche et aussi libre, je tiens à faire remarquer que je ne suis animé d'aucun sentiment d'animosité contre M. S. Wilmot. Ce monsieur jouit d'une grande habileté et d'une grande persévérance. Il a droit à tous les éloges pour l'énergie qu'il a déployée afin de répandre au loin la science de la pisciculture et pour l'avoir rendue aussi prospère qu'elle l'est aujourd'hui en Canada; mais il s'agit de suivre un tout autre raisonnement, et connaître mieux les mœurs de notre *Salmo Salar*, afin de réussir dans sa reproduction artificielle aussi bien que dans celle du saumon Wilmot (*Salmo Wilmoti*), dont l'espèce diffère des autres sous beaucoup de rapports, surtout dans le traitement à observer pour le saumon reproducteur.

Comme M. Wilmot a pris sur lui "le contrôle absolu et immédiat de l'établissement" et qu'il n'admet pas qu'on vienne en conflit avec lui, au sujet des opinions qu'il possède et qui sont basées sur son expérience de la reproduction artificielle du saumon Wilmot, (*Salmo Wilmoti*), et encore bien moins qu'on puisse se départir des instructions qu'il donne, je suis décidé à ne rien faire en ce qui concerne la pisciculture sans avoir reçu des ordres clairs et précis du département; car je ne veux pas assumer la responsabilité des théories de M. Wilmot ni m'exposer aux suites qui peuvent résulter de la négligence dont il fait preuve dans l'exécution des devoirs qui incombent à sa charge et pour lesquels il est bien payé, tandis que je ne me suis vu récompensé jusqu'ici pour tout mon travail, mes efforts, mon succès que par le mensonge et la calomnie.

Respectueusement soumis,

W. H. VENNING,
Inspecteur des pêcheries, N.B.

(P.S.)—J'ai transmis une copie de ce rapport à M. Wilmot, et je pense qu'il est de son devoir de visiter l'établissement aussitôt que possible, afin qu'il juge par lui-même de la vérité de mes assertions. Il n'arrivera plus, de la sorte, comme la chose s'est déjà présentée, que le ministre soit porté, par des rapports faux et mensongers, à douter de la véracité de ce que je dis au sujet de l'établissement de Miramichi.

W. H. V.

Honorable A. J. SMITH,
Ministre de la Marine et des Pêcheries.
Ottawa.

SAINT-JEAN, N. B., 31 décembre 1877.

L'hon. A. J. SMITH
Ministre de la Marine et des Pêcheries,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport des opérations de l'établissement ichthyogénique de Miramichi, depuis le 31 décembre 1876 jusqu'à la moitié du mois de juin 1877, c'est-à-dire tout le temps que Samuel Wilmot, écrl., voulut en prendre lui-même la charge et la surveillance.

Les œufs qui avaient été déposés sur les claies dans l'automne de 1876, continuèrent à progresser, sans qu'il ne se produisît aucune perte sérieuse, jusqu'à la fin de mars 1877. A cette époque l'eau monta considérablement, et de grandes quantités

de sédiment se déposèrent sur les œufs, qu'ils recouvrirent, ce qui en fit gâter un bon nombre. Aussitôt que le gardien, M. Sheasgreen, m'eût instruit de ces faits, j'attribuai ce malheur à quelque substance délétère dans l'eau dont l'action s'était fait sentir sur les claies à éclosion qui étaient faites en zinc. Je lui donnai ordre aussitôt de transférer tous les œufs qui se trouvaient sur les claies en zinc sur d'autres en poterie, fournies par M. A. B. Wilmot, de l'établissement de Bedford; de plus, d'en mettre moins sur chacune afin de leur donner plus de place, pensant qu'il serait préférable de n'avoir qu'une rangée d'œufs sur chaque claie, ce qui donnerait moins de prise au sédiment. Ces instructions furent suivies; mais le fleau continua ses ravages, ce qui me fit aller à Miramichi le 7 avril pour voir s'il n'y aurait aucun remède à apporter à une telle calamité. A mon arrivée à l'établissement l'eau était encore très-haute, et je constatai qu'elle était chargée de matières sédimentaires qui recouvraient complètement les œufs, ce qui obligeait les employés à les laver tous les jours. Cet état de choses durait depuis dix jours, et dans cet intervalle, le nombre des œufs morts était trois fois plus considérable que les pertes éprouvées depuis que les opérations étaient commencées. C'était surtout sur les claies en zinc que la maladie avait le plus sévi, ensuite sur celles en poterie; en somme, le cas était très grave. Je mesurai soigneusement les claies et j'arrivai au résultat suivant:

217 claies en poterie, contenant chacune.....	325,500
116 vases do chacun.....	37,100 ^{TT}
3 claies doubles en zinc.....	9,000
2 do en fil de fer.....	6,000
	<hr/>
	377,600

indiquant une perte de 40 pour cent sur le nombre total des œufs déposés, et il en mourait encore un grand nombre chaque jour.

Je vous instruis de ce fait immédiatement dans mon rapport en date du 11 avril, et Samuel Wilmot, écrivain, d'Ontario, fut dépêché à Miramichi, afin de découvrir ce qui avait pu amener ce malheur. Je rencontrai M. Wilmot à Newcastle, le 16 avril, et nous visitâmes l'établissement ensemble. L'inondation était alors beaucoup diminuée et l'eau beaucoup plus limpide que lorsque je l'avais vue le 7.

Je relatai à M. Wilmot toutes les circonstances que je viens de vous soumettre sans rien oublier, afin qu'il fût plus en état de se prononcer sur les causes de cette épidémie. Il inspecta les claies et trouva:—

217 claies en poterie contenant chacune.....	303,800
4 do en zinc do do	5,000
2 do en fil de fer do do	1,700
106 vases en poterie do chacun.....	19,080
	<hr/>
	330,180
Déduction des claies qui ont fait défaut.....	4,180
	<hr/>
	226,000

indiquant une perte de 51,600 œufs entre le 8 et le 16 avril.

A mesure que les eaux se retiraient la rivière recouvrait sa limpidité et les pertes diminuaient, et cela se continua jusqu'à la fin d'avril. Du 16 au dernier jour d'avril, il ne mourut qu'à peu près 7,500 œufs, et de cette dernière date au commencement du mois de mai, époque où les alevins brisèrent leurs coquilles, les pertes ne dépassèrent pas 500, ce qui nous laissa 318,000 jeunes poissons sur nos appareils incubateurs.

Les alevins se développèrent sans autre accident, et au commencement de juin on les distribua comme suit:

Dans la rivière Nord-Ouest, Miramichi.....	50,000
“ Sud-Est do	50,000
“ Petit Sud-Est.....	58,000
“ Sevogle.....	20,000
“ Bartibog	20,000
“ Tabusintac	20,000

Dans la rivière Burnt Church.....	20,000
“ Napan.....	20,000
“ Noire.....	20,000
“ au Saumon, comté de Kent.....	20,000
“ Shédiac, comté de Westmoreland.....	20,000

318,000

Le transport, qui se fit en grande partie en voiture, s'accomplit heureusement, grâce à l'état de la température qui par sa froideur nous fut très propice.

Dans son rapport, M. Wilmot attribue les malheurs qui sont arrivés au manque de discernement et à la négligence de la part de M. Sheasgreen. Je vous ai donné, en commentant ce rapport, les raisons qui me faisaient différer sur ce point de M. Wilmot, et je vous ai soumis en même temps mon opinion sur les causes qui ont provoqué par deux fois consécutives les pertes désastreuses dont cet établissement a été victime. La première fois les opérations étaient conduites par M. A. B. Wilmot, sous le contrôle immédiat de Samuel Wilmot, écr.; la seconde fois, c'était M. Sheasgreen qui avait la direction des travaux sous ma surveillance, tâche que je n'avais consenti à assumer que sur les instances réitérées du commissaire des Pêcheries, et parce que M. Samuel Wilmot se trouvait retenu par les devoirs de sa profession à Sandwich, et M. A. B. Wilmot à Bedford.

C'est en effet chose facile que se contenter d'attribuer ces pertes à l'incapacité ou à la négligence, comme M. Wilmot l'a fait. Il ne faut pas perdre de vue que ni M. A. B. Wilmot, ni M. Sheasgreen n'ont eu la liberté de réfuter les accusations portées contre eux, et que toute la preuve fournie par M. Samuel Wilmot à l'appui de ses assertions s'est résumée dans la simple opinion émise par lui que la chose devait être arrivée ainsi, opinion qui repose sur des bases plus ou moins incertaines. Comme j'ai eu plus d'occasions favorables de me prononcer sur cette question et acquis une connaissance plus intime de ce cours d'eau, de sa nature et des circonstances particulières qui le caractérisent, j'en suis arrivé à des conclusions entièrement différentes, et je me suis cru obligé de vous expliquer les raisons qui me font dire que s'il y a eu négligence ou défaut de discernement, c'est bien lors de la construction de l'établissement et non dans la manière de diriger plus tard les opérations.

Ce n'est qu'après avoir fait une étude approfondie des faits mentionnés plus haut et que je vous ai énumérés dans une lettre spéciale, que j'en suis venu à la conclusion que la source de toutes les difficultés qui sont survenues, se trouve dans la quantité d'eau insuffisante qui coule du réservoir dans les auges à incubation et que le seul remède à apporter est d'élever un peu le niveau de l'étang d'alimentation ou de remplacer les tuyaux, qui ne suffisent pas à maintenir à la hauteur voulue l'eau dans le réservoir. J'ai fait part de cette opinion à Samuel Wilmot, écr., et lui ai exprimé ma conviction qu'il était urgent d'augmenter de beaucoup l'approvisionnement d'eau ou de changer pour d'autres, d'un diamètre plus considérable, les tuyaux qui conduisent l'eau de l'étang dans le réservoir qui se trouve dans la salle d'incubation. Je me crois obligé de déclarer ici que tant que ces changements ne seront pas exécutés, les mêmes désastres se renouveleront chaque fois que de grandes quantités d'œufs seront déposées, parce que l'eau qui arrose les appareils incubateurs n'est pas suffisamment aérée pour la grande quantité d'œufs qui pourront se trouver dans un état d'incubation très avancée. Qu'on remédie à cet inconvénient, et rien n'empêchera, selon moi, cet établissement de réussir aussi bien que tous ceux de ce genre qui sont actuellement en opération.

Dans le cours de l'été dernier, Samuel Wilmot, écr., a pris sous son contrôle immédiat la direction des travaux de l'établissement et nous ne pouvons qu'espérer que tous les obstacles seront surmontés, connaissant d'avance ses talents supérieurs et sa longue expérience, surtout s'il exécute les changements que je viens d'indiquer et que j'affirme être de première nécessité.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. H. VENNING,

Inspecteur des Pêcheries, N.-B.

NOTE—Comme l'un des journaux de cette localité m'a accusé d'avoir fait, au sujet de l'établissement de Miramichi, des rapports frauduleux et déloyaux, et qu'il a affirmé que M. Wilmot dans son rapport prouverait abondamment ses accusations, qu'il me soit permis de profiter de cette occasion pour les nier de la manière la plus formelle et pour déclarer qu'il est impossible de trouver dans le rapport de M. Wilmot un seul mot qui puisse faire naître des doutes sur mon intégrité comme officier public, et ce tant au sujet de la pisciculture que sur toute autre matière. La véracité et l'exactitude de mes rapports reposent sur les faits tels qu'ils m'étaient connus, et ma règle immuable de conduite a été de les mettre en écrit aussitôt que j'en étais instruit. De plus, je dois dire que je les ai fait accompagner chaque fois de tous les détails qui s'y rattachaient et cela aussi fidèlement que possible, toujours de bonne foi. Ces rapports, qui font maintenant partie des archives de votre ministère, parlent par eux-mêmes, et chacun peut aller les consulter. J'ajouterai que j'ai attaché sans cesse beaucoup d'intérêt au succès de cet établissement, sachant que nous ne pourrions neutraliser l'effet désastreux des abus qui se commettent dans la pêche du saumon qu'avec l'aide de la pisciculture. C'est animé de semblables sentiments, tant au sujet de l'établissement que du succès des opérations, que j'ai consenti à assumer la surveillance et le contrôle des travaux ichthyogéniques, dans un temps où vous ne pouviez disposer d'aucune autre personne plus compétente que moi. Cette tâche ne faisait alors aucunement partie de mes devoirs; mais l'amour de la science et les sollicitations du commissaire me l'ont fait accepter dans le temps. C'était assumer un surcroît de labeurs de toutes sortes, et cependant je n'ai voulu demander, et, de fait, je n'ai reçu aucune rémunération pécuniaire additionnelle; bien plus, la seule récompense que j'aie retirée de mes travaux a consisté en injures et en calomnies, quo m'ont prodiguées ceux qui n'étaient nullement au fait des circonstances qui se rattachent à cet établissement et des obstacles qui sont venus entraver le succès des opérations. C'est la seule défense que j'amène contre les accusations qu'on a portées contre moi, accusations qui ne s'appuyaient sur aucun semblant de vérité, mais qui avaient surtout pour but de faire dommage à ma réputation. Vous connaissez maintenant tous les faits, et j'espère que vous voudrez bien donner à cette simple déclaration l'honneur de l'impression et son entrée dans les archives du ministère des Pêcheries.

W. H. V.

BUREAU DES PÊCHERIES, ST. JEAN, N.-B.,

31 décembre 1877.

A l'honorable

A. J. SMITH,

Ministre de la Marine et des Pêcheries,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception d'une copie du rapport de M. Samuel Wilmot sur la perte énorme qui s'est faite des œufs déposés sur les claies à éclosion de l'établissement de Miramichi, dans l'intervalle compris entre le dernier jour de mars et le premier de mai 1877; et, à ce sujet, je me permettrai de faire les quelques observations qui suivent.

Je les soumetts avec assurance à votre considération, vu que plus souvent que M. Wilmot, j'ai eu occasion d'étudier la nature et les qualités du ruisseau qui alimente les auges à incubation de cet établissement, et de connaître d'une manière plus intime son gardien, M. Sheasgreen, qui possède la confiance et l'estime de tous ses voisins.

1o. M. Wilmot commence par rendre un beau témoignage sur le bon ordre qu'il a observé dans l'établissement, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, et en cela il ne fait que corroborer ce que je déclare dans tous mes rapports.

2o. Ici je diffère complètement de M. Wilmot, lorsqu'il déclare "qu'une eau courante et abondante alimentait les appareils incubateurs." Je m'appuie pour cela sur les expériences comparées que j'ai faites aux établissements de Dee Side, Mata-pedia et Bedford, dans la Nouvelle-Ecosse. D'après les études que j'y ai faites, je

suis intimement convaincu que l'approvisionnement d'eau à Miramichi est en tout insuffisant et qu'on n'a pas besoin de chercher ailleurs la cause radicale des pertes qui y ont eu lieu. Ainsi par exemple, pendant que le filet d'eau qui alimente les auges à incubation de l'établissement de Bedford emplissait un sceau en 17 secondes, qu'à Dee Side la même opération se faisait en 19 secondes, à Miramichi on n'obtenait le même résultat qu'en 30 secondes, ce qui démontre bien clairement que l'approvisionnement d'eau à cette dernière place est à peine la moitié aussi considérable qu'aux deux autres endroits.

30. M. Wilmot fait erreur en déclarant "qu'il lui fut donné de voir la qualité de l'eau en temps d'inondation." A l'époque qu'il jugea la plus propice pour faire cette étude, l'inondation avait presque tout à fait cessé, et l'eau était comparativement claire et limpide. Je doute qu'il eût écrit qu'elle était pure et dégagée de toute matière sédimentaire, si, au lieu du 16 avril, il l'eût examinée le 9 avril. Même le 16 avril, c'est-à-dire six jours après que le niveau de la rivière eût baissé de plusieurs pieds, lui-même dit qu'elle était "d'une couleur noirâtre." Vous pouvez juger après cela, aussi facilement que M. Wilmot et moi-même, le degré de limpidité de cette eau, et jusqu'à quel point elle contenait des éléments sédimentaires. Mais il est un fait que je puis certifier, c'est que lorsque j'arrivai à Miramichi, le 9 avril, l'état de l'eau sur lequel je vous transmis un rapport le 11 du même mois, était brouillé et sale, et bien différent de ce qu'on pouvait constater le 16. Je dis que M. Wilmot s'est beaucoup trompé lorsqu'il fait rapport "qu'il se convainquit que la qualité de l'eau était irréprochable," et lorsqu'il déclare que, pour les fins de la pisciculture, elle n'était nullement inférieure à celle qui alimente les établissements qui réussissent dans leurs opérations.

40. La méthode suivie le 16 avril par M. Wilmot pour mesurer le contenu des claies à éclosion est absolument celle que j'ai employée le 9, lorsque je fis rapport qu'il y avait 377,600 œufs. Lui n'en trouve que 326,000, chiffres qui indiquaient une perte de 51,600 entre le 9 et le 16, un fait qui, selon moi, aurait dû l'engager à se prononcer avec moins de précipitation vis-à-vis de M. Sheasgreen, qu'il a accusé de négligence et de fourberie.

50. Dans mes lettres en date des 11 et 13 avril, j'ai établi la différence qui existait entre la quantité d'œufs déposés dans l'automne de 1876 et celle qui se trouvait sur les claies à éclosion lors du passage de M. Wilmot, le 16 avril 1877, et j'affirme que je n'ai omis alors aucun détail qui fût à ma connaissance, et que je n'ai jamais eu l'intention de déguiser la vérité en présentant de faux rapports.

60. J'exprimai de bonne foi dans ces lettres mon opinion sur les causes des pertes qui s'étaient produites, et l'expérience de M. A. B. Wilmot, qui était passé par de semblables épreuves dans le printemps de 1875, venait confirmer davantage ma manière de voir. J'ai depuis changé d'opinion, et je donnerai avant de terminer ces remarques les raisons qui m'ont conduit à agir ainsi. M. Wilmot s'est servi de toutes les ressources de son esprit plutôt pour insinuer qu'il y avait eu négligence et supercherie, que pour déterminer la cause réelle du désastre dont on se plaignait.

70. Lorsque M. Wilmot dit dans son rapport que la nature de ces pertes est tout à fait "anormale" et que les rapports sur le nombre d'œufs alors sur les claies se contredisent entre eux, il est loin de donner une preuve de cette sincérité qu'on aime toujours à reconnaître dans celui qui se livre à la recherche de la vérité. Il savait cependant alors que la même chose était arrivée, dans le même établissement, et sous des circonstances semblables, dans le temps où son propre neveu avait la direction des travaux, et que si les chiffres donnés par MM. Snowball et Smith à propos du nombre d'œufs déposés ne s'accordaient pas avec ceux fournis par moi et M. Sheasgreen, il n'en pouvait pas être autrement, d'après la manière suivie par ces messieurs pour compter les œufs. Sa conduite, d'après la connaissance qu'il avait de ces faits, me porte à croire qu'il était plutôt disposé à soutenir ses accusations de négligence et d'incapacité, qu'à faire disparaître les causes qui venaient de provoquer pour la seconde fois la catastrophe dont l'établissement de Miramichi se trouvait la victime.

80. Je n'admets en aucune manière les conclusions auxquelles arrive M. Wilmot: "qu'il faut attribuer tout ce qui est arrivé à l'incapacité ou à la négligence,—ou aux deux à la fois—dont a fait preuve l'officier qui avait la direction de l'établissement,"

et je suis intimement convaincu qu'on n'a jamais eu l'intention de recourir au mensonge plutôt que de faire connaître les faits tels qu'ils existaient réellement. Je soumetts respectueusement que rien dans le rapport de M. Wilmot ne conduit à ces conclusions, et que l'ensemble général des faits, si on les considère de bonne foi, ne s'y rattache aucunement. Selon moi, avant d'accuser si gravement un employé qui jusqu'ici a toujours joui d'une réputation d'honnêteté et de fidélité, M. Wilmot aurait agi plus prudemment en prenant des témoignages sous serment.

Le garde-pêche Hogan, M. Sheasgreen et moi-même, nous trouvions tous présents, et nous aurions pu attester l'exactitude de tous les rapports faits soit à M. Wilmot, soit au département. Au sujet de l'accusation d'incapacité portée contre M. Sheasgreen pour compter les œufs, je puis déclarer qu'il a suivi absolument la même méthode que M. Wilmot. Lors de l'imprégnation des œufs, M. Sheasgreen suivit à la lettre les instructions de M. Wilmot, et il s'acquitta en grande partie de cette tâche en présence de M. Mowat et de moi-même. Je trouvai qu'il n'avait négligé aucun détail qui pût favoriser le succès de cette opération, et sur ce point M. Mowat fut tout à fait d'accord avec moi. Naturellement, il m'est impossible d'affirmer qu'il ne s'est pas commis plus tard quelque négligence, mais tout me porte à croire le contraire. M. Sheasgreen avait particulièrement à cœur de réussir, vu qu'il espérait que du succès de l'entreprise dépendait pour lui la continuation de sa charge comme gardien de l'établissement. Toujours fidèle à son poste, on l'a vu, lors de l'inondation, à l'œuvre le jour et la nuit. Et malgré tout, M. Wilmot pense qu'il a dû y avoir quelque part de la négligence dans le service, car dit-il: "il est presque impossible, même en ne leur donnant que les soins les plus indispensables, que la moitié de ces œufs ait été détruite en si peu de temps, lorsque les œufs se trouvaient à ce degré d'incubation avancé où l'embryon se trouve presque converti en alevin."

J'ai droit de m'étonner que M. Wilmot, avec ses talents et toute son expérience, ait pu arriver à une conclusion aussi peu raisonnable et aussi forcée. Mais cela ne lui suffisait pas d'accuser M. Sheasgreen d'incapacité ou de négligence, il lui fallait ajouter de plus qu'il avait eu recours à la supercherie pour déguiser ses défauts. Je puis du moins parler de cette dernière partie avec certitude, et j'en profite pour repousser cette dernière accusation de la manière la plus formelle, et je dis pour raison que la chose n'aurait pu arriver hors de ma connaissance, à moins qu'il n'y eût complicité de la part du garde-pêche John Hogan, ce qui n'est pas permis de supposer lorsqu'on connaît cet homme et ses antécédents.

90. En parlant de l'accident qui est arrivé à l'établissement alors que son neveu en avait le contrôle, M. Wilmot attribue les pertes à "la négligence et au manque d'attention dans le travail." Comme je n'avais à cette époque aucun rapport officiel avec cet établissement, je ne puis préciser aucun fait concernant ces pertes; mais M. A. B. Wilmot a fait un rapport de ses opérations qui fait partie des archives et dans lequel il explique à sa manière les causes qui ont produit les pertes. Je crois que dans le dernier cas, M. Samuel Wilmot a jugé plus facile de répéter des conclusions qu'il avait déjà tirées, que de raisonner sur des faits qu'on lui présentait. Ainsi par exemple, deux circonstances se sont présentées où les œufs, au moment où ils étaient presque convertis en alevins, sont morts par centaines de mille en peu de jours, et pourtant M. Wilmot ne peut expliquer autrement ce phénomène qu'en disant que tout n'est arrivé que par "incapacité et négligence." S'il a pensé qu'il pouvait exister d'autres causes, il n'a pas eu assez de franchise pour l'admettre. N'est-ce pas tout de même une coïncidence tout à fait curieuse, que dans l'un et l'autre cas, "l'incapacité et la négligence" se soient déclarées dans le moment même où l'alevin allait briser sa coquille?

Ne vous semble-t-il pas de même étrange qu'on n'ait pas eu à se plaindre de cette incapacité ou de cette négligence chaque fois qu'on n'a eu à traiter qu'avec un petit nombre d'œufs et que les pertes n'aient été alors qu'insignifiantes? N'y a-t-il pas lieu de s'étonner qu'en dépit de cette incapacité ou de cette négligence, les œufs ont toujours survécu aux phases les plus critiques de l'incubation, je veux parler des premiers mois qui suivent l'imprégnation et de leur séjour sur les claies à éclosion, et que l'entreprise ait manqué chaque fois, à l'époque où les œufs demandent le moins de soins et le moins d'attention, c'est-à-dire lorsque l'alevin est presque entièrement

formé et plus en état de supporter les accidents? Si M. Wilmot n'avait pas eu à cœur de grouper les faits de manière à les faire accorder avec ses conclusions, il aurait pu donner plus d'attention qu'il ne l'a fait à ces différentes circonstances. Mais le grand point, c'est qu'il ne s'est que très peu préoccupé de l'établissement de Miramichi; à peine l'a-t-il visité trois à quatre fois en passant, et cela dans des saisons où il n'y avait pas lieu d'étudier les phénomènes dont les conséquences ont été si désastreuses pour l'établissement. Lors de sa construction, les barrages des étangs d'alimentation et de réception n'étaient nullement en état de résister aux grandes inondations qui se font sentir dans cette partie du pays, au printemps et dans l'automne. Le niveau de l'eau dans le réservoir ne suffisait pas à alimenter les auges à incubation, et même aujourd'hui, malgré les améliorations apportées par M. A. B. Wilmot afin de remédier à cet inconvénient, l'approvisionnement d'eau est bien inférieur à celui des établissements de Dee Side et de Bedford.

Tout en bornant là mes remarques sur le rapport de M. Wilmot, je vais donner mon opinion sur les causes qui nous ont empêché de réussir à Miramichi, et expliquer ce qui me fait dire qu'on les a fait disparaître en partie et qu'on peut s'en affranchir complètement. Comme je ne suis arrivé à ces conclusions qu'après avoir beaucoup observé et beaucoup étudié, je les crois dignes de votre considération.

Je vais d'abord commencer par donner un bref résumé des faits, tels qu'ils sont inscrits dans les archives du département. On était déjà rendu à la fin de l'année 1873 que l'établissement n'était fini qu'en partie, de sorte qu'il s'est perdu beaucoup d'œufs par le froid et faute du matériel nécessaire pour en prendre tout le soin nécessaire. Dans l'été de 1874, l'édifice fut complété et toutes les mesures furent prises pour avoir constamment une température convenable. C'est pendant l'automne de cette année que M. A. B. Wilmot déposa sur les claies 1,500,000 œufs dont l'évolution s'opéra avec beaucoup de succès jusqu'au mois de mai 1875, c'est-à-dire au moment où l'alevin était sur le point de briser sa coquille. A cette époque un fléau désastreux s'abattit sur l'établissement; telles en furent les conséquences funestes que c'est à peine si on put rattrapper 150,000 alevins.

Les inondations considérables qui se produisirent dans l'automne de 1875 détruisirent le barrage de l'étang de réception, et tous les saumons reproducteurs s'échappèrent avant que l'époque de leur maturité ne fût arrivée. Ce n'est qu'après beaucoup de travaux et de fatigues que M. Wilmot réussit à se procurer 65,000 œufs de saumon, et encore lui fallut-il pour cela remonter presque jusqu'à sa source un des tributaires du Sud-Ouest. Au moment où M. Wilmot venait de déposer ces œufs dans les auges à incubation, il fut rappelé et on lui donna la charge de l'établissement de Bedford; pendant que sur les sollicitations de M. Whitcher je consentais à essayer de le remplacer, M. Sheasgreen devant avoir la surveillance immédiate des opérations. J'acceptai ainsi la tâche de M. Wilmot et pour laquelle il fut payé bien qu'il ne l'eût pas accomplie. Les œufs qui étaient alors sur les claies arrivèrent à terme heureusement, sans presque aucune perte, et dans le printemps de 1876, je distribuai les jeunes alevins suivant les instructions que j'avais reçues du département. Dans l'été de cette année, les barrages furent construits de nouveau (toujours sans aucun aide de la part de M. Wilmot, dont c'était pourtant l'ouvrage proprement dit) et dans l'automne, je réussis à récolter 610,000 œufs que je déposai et qui se conservèrent dans les conditions les plus prospères jusqu'à la fin de mars 1877. De cette date au 9 avril, l'établissement subit une perte de 50 pour cent sur la quantité totale. Ce malheur eut pour cause une inondation considérable pendant laquelle une épaisse couche de substance sédimentaire recouvrit les œufs dans le moment même où les alevins allaient briser leur coquille. Nous ne réussîmes à avoir que 318,000 alevins qui ont été distribués. Maintenant, durant tout ce temps, c'est-à-dire de 1874 à 1877, M. Samuel Wilmot n'est venu nous rendre visite que trois ou quatre fois, en passant, et n'a eu aucune occasion de s'enquérir des faits par lui-même, ni de faire aucune observation sérieuse, ne m'avertissant jamais de l'époque de ses visites, il m'a toujours été impossible de me concerter avec lui ou de recevoir personnellement ses instructions. Plus que cela, il n'a jamais entretenu de correspondance avec moi. Tout en ne perdant pas ce détail de vue, veuillez m'accorder maintenant votre attention sur les faits suivants.

Lors de la catastrophe de 1874-5, M. A. B. Wilmot en attribua immédiatement la cause à l'impureté de l'eau et à son action sur les claies en zinc. D'après les faits qu'il mettait au jour, il y avait de fortes raisons de croire qu'il ne se trompait pas. Il était tellement convaincu que son opinion était exacte, qu'en constatant les mêmes signes dans l'eau qui alimentait l'établissement de Bedford, il insista auprès du département pour avoir des claies en poterie, et il demanda aussi des filtres pour empêcher les sédiments d'atteindre les œufs. Le succès qu'il remporta avec ces nouveaux appareils le convainquit davantage que les claies en zinc n'étaient pas ce qu'il fallait pour l'établissement de Miramichi. Cependant, d'après les faits contenus dans le résumé que je viens de vous donner, vous remarquerez une circonstance qui est en contradiction flagrante avec cette opinion : c'est qu'en 1876-7, les pertes se produisirent aussi bien sur les claies en poterie que sur celles en zinc, bien qu'elles fussent moins considérables sur les premières. Il y a encore un fait qui contredit davantage cette théorie : c'est que, lorsqu'il n'y avait qu'une petite quantité d'œufs dans les auges à incubation, ils se maintenaient tous en bonne condition et qu'il ne s'en perdait presque pas. Je vous déclare que ces deux circonstances me frappèrent, et je vis clairement que la méthode de M. A. B. Wilmot n'avait pas prévu ces deux faits. En admettant que la nature de l'eau engendrait ces épidémies, pourquoi les œufs ne mouraient-ils pas tous ? pourquoi s'en réchappait-il une certaine quantité lorsque le nombre était considérable, et pourquoi, lorsque la récolte était petite, les résultats étaient-ils toujours heureux ? Ces questions que je me posai me firent beaucoup réfléchir. M. Samuel Wilmot, qui n'avait pas les mêmes chances que moi de faire des observations, s'empressa de conclure qu'il devait y avoir eu négligence ; mais j'avais bien des raisons pour penser autrement. Pendant que je réfléchissais sur toutes ces circonstances, je me rappelai un fait contenu dans le résumé ci-dessus et dont la logique me frappa avec beaucoup de force ; c'était tout simplement celui-ci : chaque fois que les œufs s'étaient trouvés en grand nombre sur les claies, des pertes considérables avaient eu lieu, et ce au moment où le poisson allait sortir de sa coquille. Ceci changea complètement le cours de mes idées et me porta à supposer que ce devait être à cette phase de l'incubation que les matières sédimentaires exerçaient leur ravage. Telle était mon opinion lorsque dans le mois d'avril dernier, j'accompagnai M. Samuel Wilmot dans sa visite à Bedford. Ce qui me frappa en arrivant fut que le volume d'eau qui passait sur les œufs était beaucoup plus considérable à l'établissement de Bedford qu'à celui de Miramichi, et j'en fis la remarque à M. S. Wilmot, auquel je demandai si l'approvisionnement d'eau ne pourrait pas être pour quelque chose dans nos malheurs précédents. Sur ce il me répondit que les tuyaux d'alimentation étaient censés me fournir l'eau nécessaire. De retour chez moi, cette différence me sauta aux yeux ; je constatai que le courant était plus que médiocre et que l'eau coulait paresseusement sur les œufs. Tout à coup, la vérité se présenta à moi dans toute sa clarté ; il devint évident pour moi que dans le moment où tous ces œufs qui s'étaient auparavant trouvés sur les claies avaient été sur le point d'éclore, les tuyaux alimentaires n'avaient pas fourni l'air en quantité suffisante. Pour bien me faire comprendre, il faut dire qu'avant d'arriver à cette phase de l'incubation où le poisson respire, l'embryon n'exige pas un volume d'eau aussi aéré, et conséquemment l'œuf continue à prospérer jusqu'à ce que le besoin d'air se fasse sentir. S'il n'y a dans le temps qu'un courant amorti, l'eau qui coule dans les auges ne peut donner qu'une certaine quantité d'air, qui ne suffit pas aux besoins des centaines de mille embryons qui se dégagent de leurs coquilles ; par suite la suffocation commence et se continue jusqu'à ce qu'il meure assez d'alevins pour permettre aux autres de vivre avec la même quantité. D'ailleurs on remarque le même fait dans la reproduction naturelle ; tant que l'œuf se développe en hiver sous la glace, il n'a besoin que d'un petit volume d'eau aéré ; mais lorsqu'il arrive à terme et que le besoin d'air se fait sentir, aux mois de mai ou d'avril, la glace se brise, le courant se précipite, le niveau s'élève dans les rivières, l'eau devient beaucoup plus aérée et satisfait ainsi aux besoins de l'embryon qui commence à respirer. J'en suis maintenant convaincu, la cause radicale de toutes nos déceptions venait de ce que l'approvisionnement d'eau dans les auges à incubation n'était pas assez considérable, et que le courant ne se trouvait pas assez fort pour enlever le sédiment et les substances délétères qui s'accumulaient sur les œufs, et de là suffocation des alevins.

En se pressant moins de dire qu'il y avait eu incapacité et négligence et en suivant ce simple raisonnement, M. Wilmot serait arrivé aux mêmes conclusions. De fait, je ne puis m'empêcher de croire qu'il a eu des soupçons sur l'état réel des choses et qu'il s'est demandé s'il avait réellement droit de rejeter l'insuccès de l'entreprise sur l'incapacité ou la négligence des employés. Si tel n'est pas le cas, pourquoi a-t-il ordonné d'ajouter au barrage un pied de plus de hauteur? Pourquoi a-t-il fait examiner les tuyaux et va à ce qu'ils fussent parfaitement étanches? Ces améliorations ont eu pour résultat de doubler le volume d'eau sur les œufs, quoique le courant ne soit pas encore aussi rapide, aussi fort qu'à l'établissement de Bedford qui doit, selon moi, ses succès ichthyogéniques à la disposition favorable des lieux. Il a donné les mêmes soins aux œufs de Bedford qu'à ceux de Miramichi et il considère que l'eau à cette dernière place n'est nullement inférieure à celle dont il se sert.

Tous les faits contenus dans le résumé que j'ai donné plus haut viennent confirmer les conclusions auxquelles je suis arrivé après nos expériences à Miramichi, et les observations que j'ai faites lors de ma visite à l'établissement de Bedford leur donnant encore plus de poids.

Lorsque nous aurons reçu les 200,000 œufs que doit nous fournir l'établissement de Ristigouche, le nombre total déposé sur nos claies sera de 710,000. Quoique cette quantité ne soit pas encore assez considérable pour nous permettre une expérience décisive, elle est du moins suffisante pour me démontrer si les conclusions auxquelles je suis arrivé sont exactes ou non; inutile de vous dire que j'attends le résultat avec impatience, et pour vous prouver le degré de confiance que je repose dans M. Sheasgreen, je vous annonce que je le continue dans sa charge. Que je réussisse, et alors il n'y aura pas de doute possible sur les causes qui ont amené les malheurs passés, et nous n'aurons plus à craindre que le succès nous fasse défaut à l'avenir. Cependant, je suggérerai à ce sujet qu'il sera prudent d'augmenter l'approvisionnement d'eau avant de déposer un million ou un million et demi d'œufs. Ce point obtenu, je ne vois pas pourquoi l'établissement de Miramichi, qui a une salle d'incubation aussi spacieuse, ne fournirait pas 2,000,000 alevins. Pour cet hiver, je suis certain qu'il va en sortir 710,000.

La longueur de cette lettre s'explique par l'intérêt que je porte au succès de l'établissement de Miramichi. J'espère que M. Samuel Wilmot, s'il réfléchit bien sur tous les faits allégués dans les présentes, partagera l'opinion que je lui ai déjà exprimée, c'est-à-dire que nous avons cherché bien loin la cause de notre insuccès, pendant qu'elle était sous nos yeux. Que ni M. A. B. Wilmot, ni M. Sheasgreen, ni moi-même n'ayons découvert de suite les causes de ces insuccès, rien de surprenant; mais que la chose soit arrivée à M. Samuel Wilmot, qui a tant d'expérience, cela doit être de nature à lui inspirer l'idée de prendre plus de précautions avant de taxer les autres d'un acte de négligence dont lui seul est coupable.

M. Sheasgreen m'a écrit dernièrement que les œufs étaient dans une condition prospère et les pertes inappréciables. Je me propose d'aller à Ristigouche vers le 10 du courant pour y opérer le transport des œufs à Miramichi et voir à ce qu'ils soient déposés sur les claies avec tout le soin possible, vu que cet hiver je veux savoir à quoi nous en tenir au sujet de cet établissement.

En vous soumettant humblement ces quelques remarques et le motif qui me les a inspirées,

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. H. VENNING,
Inspecteur des Pêcheries, N.-B.

NEWCASTLE, Ontario, 4 février 1873.

A l'honorable A. J. SMITH,
Ministre de la Marine et des Pêcheries,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre en date du 29 janvier, traitant certains détails au sujet de l'établissement ichthyogénique de Miramichi, et de ce qu'elle contenait. Elle était aussi accompagnée d'un "extrait" d'une lettre de M. l'inspecteur Venning, dans laquelle il parle de certains changements faits et à faire à cet établissement, m'accusant en même temps de "faute d'attention" et de "négligence dans l'accomplissement de mes devoirs," vis-à-vis de cette institution.

Vous me rappelez dans votre lettre qu'il est de mon devoir de donner toute mon attention au bon fonctionnement et à l'entretien des établissements, etc., jusqu'à ce que les résultats de semblables expériences soit connu, et de ne rien négliger pour me mettre au fait de l'état réel des choses et des localités, afin de pouvoir me prononcer sûrement sur les causes qui pourront avoir amené d'autres pertes, si toutefois la chose avait encore lieu.

Conformément au désir que vous exprimez dans le paragraphe ci-dessus, je vais faire tout en mon possible pour suivre vos instructions à la lettre, et j'ai intention de vous exposer dans les présentes le véritable état des choses à l'établissement de Miramichi, ce dont j'ai été témoin, l'automne dernier, après qu'on eût manqué complètement la récolte des œufs nécessaires aux procédés ichthyogéniques, et enfin les précautions que j'ai prises pour que semblable fait ne se renouvelât pas.

Quant aux accusations de "négligence et manque d'attention" portées contre moi par M. Venning, à moins que vous ne l'exigiez, je n'ai aucune intention d'y répondre, ni de vous importuner par une explication fastidieuse de la manière dont il dénature les faits, tels qu'ils se sont réellement passés. D'ailleurs, on découvre dans chaque ligne de cet "extrait" le sentiment de mauvaise foi et de jalousie à mon égard qui a inspiré son auteur. Au reste, ce n'est pas seulement dans cet "extrait" que M. Venning fait preuve de cet esprit d'animosité vis-à-vis de moi; mais c'est dans toute la correspondance antérieure qu'il a tenue avec le département des Pêcheries et avec moi-même.

C'est surtout depuis les derniers temps que M. Venning a donné libre cours à ses dispositions envieuses et malveillantes à mon égard; mais je ne veux pas m'étendre davantage sur ce sujet, vu que l'affaire n'a rien d'officiel et ne peut en rien intéresser le public. Je me contenterai de dire que c'est un fait regrettable, parce que du moment que l'union cesse d'exister entre les employés et qu'il n'y a plus entre eux d'association d'idées et d'intérêts, cette mésintelligence doit compromettre plus ou moins le succès de toute entreprise dont vous voudriez leur confier l'exécution.

Vous m'enjoignez d'une manière très-précise dans votre lettre de ne négliger aucune précaution pour connaître à fond tout ce qui se rapporte à l'établissement de Miramichi, etc., etc. Je ne pense pas me tromper en vous déclarant que c'est pour avoir accompli mes devoirs comme je l'ai fait par le passé et avoir secondé vos intentions en m'efforçant de mettre cet établissement à l'abri de tout autre malheur, que je me suis attiré les critiques injustifiables et malveillantes de M. Venning.

Il m'est parfaitement inutile de revenir sur les désastres dont l'établissement de Miramichi a été la victime avant l'automne dernier, à moins que ce ne soit pour affirmer de nouveau et d'une manière encore plus formelle l'opinion que j'ai émise dans le rapport que je vous ai transmis le 28 juin dernier. Je ne veux traiter aujourd'hui que certaines questions et parler des accidents qui sont arrivés depuis l'époque plus haut mentionnée.

C'est dans le cours du mois d'août dernier, à l'époque où je faisais l'inspection générale des différents établissements ichthyogéniques qui sont sous mon contrôle, que j'eus avec vous et le commissaire des Pêcheries une entrevue pendant laquelle nous parlâmes de la meilleure méthode à adopter pour assurer à l'entreprise de la reproduction artificielle du saumon sur la rivière Miramichi un succès plus durable que celui dont il a joui jusqu'à ce jour. A la suite de cette conversation je reçus ordre de me rendre immédiatement à cet endroit, d'inspecter l'établissement à fond, d'y

apporter tous les changements que je jugerais nécessaires et de vous indiquer dans un rapport à cet effet ce qu'il y aurait de mieux à faire pour que tout fût dans les meilleures conditions voulues pour les opérations ultérieures.

Je fis un examen minutieux de toutes les dépendances, et après avoir ordonné quelques améliorations d'un caractère très peu important, vu que je pus constater que tout se trouvait en bon état, je vous transmis de Gaspé une lettre dans laquelle je vous soumis certains conseils au sujet de l'administration de cet établissement. Vous me répondîtes en m'ordonnant de mettre mes vues en pratique; c'est-à-dire que je vous avais écrit que le meilleur moyen d'éviter les conflits d'opinions et d'intérêts dans la direction des travaux de pisciculture, était de les mettre sous mon contrôle immédiat, ce qui ne m'empêcherait pas de n'agir que d'après les instructions du département.

Il doit être évident pour qui que ce soit qu'en acceptant la responsabilité additionnelle de conduire moi-même les travaux de l'établissement de Miramichi, situé à mille milles de ma résidence, je m'infligeais un surcroît d'ouvrage et de préoccupations qu'il aurait été à propos pour moi de laisser à d'autres; d'autant plus que les occupations multiples auxquelles je me livrais à Sandwich et à Newcastle, dans la province d'Ontario, exigeaient impérieusement ma présence et mes soins immédiats, tant pour les conseils à donner que pour le fonctionnement des appareils.

Mon but en agissant ainsi était d'abord de relever, s'il était encore possible, l'établissement de la mauvaise position dans laquelle il était tombé, ensuite de remplacer M. Venning, qui ne voulait plus en continuer la direction comme il me l'avait déclaré formellement dans une conversation que nous avions eue avant cette époque, et enfin de mettre fin à la discussion envenimée et désagréable qui avait lieu dans les journaux ainsi qu'aux plaintes faites à votre ministère contre M. Venning, qu'on accusait de mal administrer l'établissement. De plus, j'étais convaincu qu'en ayant tous les employés directement sous mes ordres, je pourrais plus facilement leur transmettre mes instructions et recevoir constamment d'eux tous les renseignements nécessaires pour me mettre au fait des opérations, ce qui permettrait de diriger avec succès tout ce qu'il y aurait à faire.

À cet effet, je donnai à M. Isaac Sheasgreen, le gardien de l'établissement et de ses dépendances, les instructions les plus détaillées sur la nature de ses devoirs; je lui enjoignis surtout de m'écrire une fois par semaine et plus souvent s'il le jugeait nécessaire, afin de me tenir constamment au fait de tout ce qui aurait rapport aux opérations ichthyogéniques; s'il se présentait quelque circonstance extraordinaire, il devait m'en avvertir immédiatement par télégraphe. J'écrivis aussi à M. Hogan, l'officier local des pêcheries de Newcastle, pour lui apprendre que l'établissement était passé sous mon contrôle et qu'il eût à faire tous ses préparatifs pour se procurer le nombre de saumons reproducteurs nécessaires, et ce dans le temps convenable. Enfin je prévins M. Venning que j'avais la pleine et entière direction des travaux et je lui demandai en même temps son concours cordial et chaque fois que les circonstances m'obligeraient de lui demander ses avis et son aide.

Il est inutile que je donne en détail la correspondance que j'entretins avec M. Sheasgreen jusqu'au 24 septembre; qu'il me suffise de dire qu'elle consista en circulaires et lettres d'instructions sur ce qu'il avait à faire. Mais je vais donner, à partir de cette époque, des extraits de ses lettres, dont on pourra voir les originaux qui accompagnent ma lettre et qui sont marqués A.

Le 27 septembre, Sheasgreen m'écrivait: — "Tout est en bon ordre dans l'établissement; j'ai actuellement 110 poissons reproducteurs dans l'étang, j'en attends un autre lot demain; je fais tous mes efforts pour que tout marche bien."

Le 2 octobre, il disait: "Le poisson abonde, j'en ai capturé 200, mais perdu quelques-uns; l'état sanitaire des poissons ne paraît pas excellent cet automne; les pêcheurs disent qu'ils paraissent malades lorsqu'ils sont pêchés. Le temps est très chaud; ce sont les femelles qui meurent en plus grand nombre. Je commencerai la récolte des œufs le 20 de ce mois."

Le 6 octobre, il m'écrivait: "La pêche réussit bien; il y a maintenant 277 poissons dans l'étang, sur ce nombre plus que la moitié sont des mâles, j'attends mes employés lundi avec un autre lot; le saumon abonde dans la rivière."

Le 15 octobre: "J'ai reçu la vôtre datée du 1er octobre, je vais suivre les instructions que vous m'y donnez; l'inondation est très forte, mais elle n'a fait encore aucun dommage; je pense que peu de saumons ont réussi à s'échapper; il n'y a plus maintenant rien à craindre pour le reste de l'année. Les pêcheurs vont m'amener aujourd'hui 100 autres saumons; noire provision est maintenant terminée."

Le 22 octobre: "Je vais commencer à récolter les œufs le 24. Une partie du poisson se trouve dans le hangar de réception et quelques-uns sont dans l'étang. La maladie a sévi parmi les poissons pêchés dans la première partie de la saison; j'ai été obligé d'en remettre quelques-uns en liberté. Je tiens à emplir le hangar de réception, si c'est possible. Si vous pouviez venir, j'aimerais à vous voir après que les œufs seront déposés sur les claies à éclosion. Je vous écrirai dans quelques jours pour vous dire où j'en suis rendu."

A partir de cette dernière date, Sheasgreen cessa complètement de m'écrire, et il ne reprit la correspondance qu'au commencement de novembre, après que j'eusse visité l'établissement.

M'appuyant sur les rapports ci-dessus qui m'étaient fournis par l'officier en charge et confidentiellement par un ami, j'en vins à la conclusion que tout progressait de la meilleure manière possible à l'établissement de Miramichi. Mais toutes mes espérances s'évolèrent lorsque je reçus, le 1er novembre, du commissaire, M. Whitcher, un télégramme, daté du 31 octobre, qui m'apprenait que "MM. Venning et Hogan faisaient rapport que les saumons étaient malades et mouraient—que la température devait y être pour quelque chose; qu'il fallait voir à découvrir les causes de ce malheur et que j'eusse à m'en occuper."

Le lendemain, je recevais une lettre de mon intime ami de Newcastle, dans laquelle il me disait qu'il venait de voir Sheasgreen qui lui avait annoncé que la manipulation du poisson était terminée et que 78 saumons lui avaient rapporté 308,000 œufs. J'appris aussi que le même M. Sheasgreen avait remonté le cours de la rivière pendant deux ou trois jours, dans le but de se procurer une plus grande quantité de poissons, mais sans réussir. Mon ami me disait de plus que MM. Sheasgreen, Hogan et Venning, devaient se rendre à Bathurst pour essayer d'y faire une récolte d'œufs plus considérable.

A la réception du télégramme plus haut cité, et qui ne laissa pas que de me surprendre beaucoup, je résolus de partir immédiatement pour Miramichi; mais à cause du dimanche, je ne pus partir que le lundi. Je fis le voyage dans le moins de temps possible, et à mon arrivée à l'établissement, je constatai, comme on me l'avait appris déjà, qu'il n'y avait que quelques 300,000 œufs déposés dans les auges à incubation au lieu d'un million que j'espérais avoir été récoltés, d'après le nombre de saumons que M. Sheasgreen prétendait avoir placés dans l'étang.

Une inspection minutieuse de l'établissement et des dépendances me convainquit que les étangs, les constructions, les appareils de toutes espèces, et les œufs qui avaient été déposés, se trouvaient dans un état qui ne laissait rien à désirer sous le rapport de l'ordre et de la propreté. En dépit de toutes les recherches que je pus faire, il me fut impossible de découvrir alors aucune cause apparente ou réelle qui pût m'expliquer la maladie et la mort de tant de poissons reproducteurs qu'on me disait avoir perdu avant leur maturité.

Dans le cours de l'interrogatoire que je fis subir à MM. Sheasgreen et Hogan au sujet de cette mortalité inexplicable chez les poissons reproducteurs, ces deux officiers me dirent qu'ils étaient d'avis qu'elle dépendait de quelque maladie particulière dont les saumons auraient été atteints non-seulement dans les étangs, mais aussi en pleine rivière. Ces messieurs m'apprirent que le poisson en sortant de l'eau était faible et avait une apparence morbide; que dans beaucoup de cas leur corps était couvert de cicatrices qui, lorsqu'on en enlevait la surface, mettaient à jour des tumeurs fongoides et que cette maladie s'étendant sur tout le poisson causait bientôt sa mort. Je dois dire ici que le fungus qu'on remarque quelquefois sur le poisson n'a rien qui doive étonner; il est causé par les blessures qu'il s'inflige dans les rets ou qu'il reçoit des employés qui le manient sans précaution. S'il est emprisonné dans des limites trop restreintes, ou si le volume d'eau dans lequel il se trouve est peu considérable, ces blessures produisent de larges cicatrices qui vont toujours en s'étendant; le poisson

devient de plus en plus faible et meurt finalement. Il est très rare, si toutefois le cas se présente même quelquefois, que cette affection cutanée se fasse sentir chez le saumon qui jouit de sa liberté dans les grandes eaux. Si je m'appuie sur ma propre expérience, qui date maintenant de bien des années, je puis déclarer que je n'ai jamais découvert les traces de cette maladie sur ceux qui jouissaient de leur pleine liberté; mais je les ai remarquées au contraire sur les poissons qui avaient des blessures, comme je l'ai mentionné plus haut, qui étaient emprisonnés trop étroitement, ou qui n'avaient pas assez d'eau à leur disposition. Une fois que le fungus est déclaré, il est rare que le poisson en réchappe.

Une autre maladie qui se fait sentir chez le poisson, surtout pendant le temps de la gestation, est l'hyperthrophie des ovaires, qui est causée par l'engorgement des vaisseaux à travers des membranes qui tiennent les œufs ensemble et d'où il tire sa nourriture jusqu'à l'époque de la maturité. Après avoir étudié attentivement les causes de cette affection, je suis d'avis qu'elle est produite par l'emprisonnement du poisson dans des endroits trop resserrés et qui empêchent le poisson de se mouvoir librement et de donner à son corps tout l'exercice voulu; de là, gêne dans la circulation et dans les fonctions naturelles si nécessaires à cette période critique, qui s'appelle l'époque de la fraie.

Au sujet de l'établissement ichthyogénique de Miramichi, on remarque en arrivant un étang considérable qui couvre une grande superficie et dont la profondeur varie de deux à dix pieds. Cet étang est alimenté par un ruisseau qui fournit constamment une quantité d'eau suffisante dans l'étang. Les hautes marées du printemps qui se font sentir dans la rivière Miramichi pénètrent dans cet étang par les portes d'écluses et viennent en renouveler et purifier l'eau. On a eu pour but, en formant un réservoir aussi considérable, d'en faire un cuvier où l'on pourrait garder en toute sûreté de grandes quantités de saumons jusqu'au temps de leur maturité, afin d'en fournir aux autres établissements qui pourraient en avoir besoin. Ce réservoir ou étang de réception peut recevoir aisément mille saumons.

Afin d'approvisionner cet étang, on fait la pêche du saumon dans la rivière principale au moyen de petits rets à mailles, à douze milles en amont de l'étang, c'est-à-dire à l'endroit où la marée ne se fait plus sentir. Une fois dans les rets, on l'en retire en se servant d'une épuisette et on le dépose rapidement dans une grande barque complètement couverte et qui est subdivisée en un grand nombre de petits compartiments faits de poteaux en bois et distribués de deux pouces en deux pouces. Les deux extrémités de l'embarcation sont découvertes et elle est mouillée au milieu de la rivière; de sorte que l'eau circule au milieu des poissons presque aussi facilement que s'il n'existait réellement aucun obstacle à son passage. Lorsqu'elle renferme un nombre de saumons suffisant, on la remorque jusqu'à l'étang de réception où on la vide en l'immergeant, et le poisson passe ensuite dans le grand réservoir, où il recouvre sa liberté et peut prendre aisément ses ébats à volonté soit dans l'eau profonde soit à la surface, abrité contre le vent et le soleil par les hautes falaises ou l'ombrage des arbres qui croissent autour de cet étang. Que leur séjour dans ce réservoir soit de courte durée ou prolongé, les saumons ne demandent ni ne prennent aucune nourriture. C'est un fait maintenant acquis en ichthyogénie que du moment qu'il a quitté l'eau salée pour remonter les rivières, ce poisson cesse complètement de se nourrir. L'eau coule rapidement à la tête de ce réservoir et jusqu'à un petit étang de réception, situé à une distance de trente verges sur un lit de gravier qui est l'endroit que le saumon choisit toujours pour ses frayères au temps de la maturité. De plus, la disposition des lieux permet qu'en augmentant le volume d'eau au moyen du barrage qui se trouve au-dessus, on imprime plus de rapidité au courant, et le poisson qui le suit, afin d'atteindre l'endroit où déposer ses œufs, est entraîné dans le hangar de réception où il est retenu captif et d'où on le prend pour lui faire subir le procédé de la manipulation. Cette méthode n'implique pas la présence simultanée d'un grand nombre de poissons arrivés à maturité dans le hangar; car après avoir déposé leurs œufs, les saumons sont remis en liberté dans la rivière et donnent ainsi leur place à ceux qui y pénètrent.

Ce hangar de réception a été spécialement construit dans le but que je viens de décrire. On a songé, lors de sa construction, à n'y loger en même temps qu'un petit nombre de saumons et seulement que pour très peu de temps. Ses dimensions sont à

peu près de trente pieds de long sur douze de large, avec un toit et un plancher qui compose le fond; de plus, il est construit de manière à pouvoir être subdivisé en compartiments, en parcs, avec des espaces pour y disposer des nasses afin que les poissons se prennent en entrant dans cette bâtisse.

Il n'offre à l'intérieur pour la commodité du poisson qu'une superficie de 300 pieds. En accordant à chaque poisson de moyenne grosseur un espace de 3 pieds sur la longueur et 6 pouces sur la largeur, ou, si vous le préférez, $1\frac{1}{2}$ pieds de superficie, 200 saumons empliraient complètement ce hangar. Afin de permettre quelques mouvements aux poissons, il faudrait réduire ce nombre de moitié, ce qui ne permettrait d'y loger tout au plus que 100 saumons, et encore faudrait-il ne les y laisser que très peu de temps.

Je me fis donner par M. le garde-pêche Hogan, sous la direction duquel s'était fait la pêche et le transport du poisson, le tableau suivant qui indique la date où les poissons ont été pris et le lieu où on les a déposés. Voici ce que contenait son journal :

15 septembre : "Vingt saumons mis dans l'étang (quelques-uns malades)."

17 septembre : "Soixante et dix saumons déposés dans le petit hangar de réception; ils ont été envoyés de l'étang dans le hangar (deux ou trois malades)."

22 septembre : "Trente saumons mis dans l'étang (un ou deux malades)."

26 septembre : "Soixante et dix saumons mis dans l'étang (aucune remarque défavorable)."

29 septembre : "Soixante et dix saumons mis dans l'étang (aucune remarque défavorable)."

5 octobre : "Quarante-neuf saumons déposés au moyen de l'embarcation dans le hangar de réception (tous en bonne condition)."

16 octobre : "Quatre-vingt-cinq saumons mis dans le hangar de réception (il n'en a été apporté que cent dix, les autres étant malades ont été remis en liberté)."

"Total, trois cent soixante et quatorze. Sur ce nombre, deux cent quatre ont été logés dans le hangar de réception; le reste, c'est-à-dire cent soixante et dix, déposés dans le grand étang."

Voici maintenant ce que l'on trouve en consultant, au sujet de la distribution des saumons, les chiffres de M. Sheasgreen, contenus dans ses lettres qui accompagnent les présentes :

24 septembre : "Cent dix saumons dans l'étang."

2 octobre : "Deux cents saumons (en ai perdu quelques-uns)."

6 octobre : "Deux cent soixante et dix-sept saumons dans l'étang (plus de la moitié sont des mâles)."

Le 22 octobre, il déclare qu'il y a "une bonne quantité de saumons dans le hangar de réception; quelques-uns dans l'étang n'ont pas été revus."

En ajoutant les quatre-vingt-cinq saumons, qui composaient le dernier lot fourni par Hogan, aux 277 mentionnés dans le rapport de M. Sheasgreen, on arrive à un total de 362, ce qui fait une différence de douze entre les deux calculs.

On remarquera que M. Sheasgreen, avant le 22 octobre, ne parle aucunement des saumons déposés dans le hangar de réception. A cette date, il fait rapport, sans mentionner aucun chiffre, qu'il se trouve une bonne quantité de saumons dans le hangar, et que quelques-uns dans l'étang ne sont pas remontés.

Je reçus, le 7 novembre, pendant mon séjour à l'établissement de Miramichi, le tableau suivant de M. Sheasgreen, qu'il m'affirme être vrai et exact, et qui indique la manière dont il a disposé des saumons qu'on lui a remis :—

Femelles de saumons manipulées.....	76
Femelles mortes.....	45
Mâles remis en liberté.....	210
Poissons malades remis en liberté	20
	351
Total d'après Sheasgreen.....	351
Montant remis par Hogan et dont il n'a pas fait mention.....	23
	374
Total d'après Hogan.....	374

Ce tableau me paraît par lui-même si extraordinaire, que je me crois obligé de n'en pas admettre l'exactitude pour le moment. Mais afin d'établir le montant des mortalités, acceptons les chiffres tels qu'ils se présentent à nous, et nous verrons que 210 mâles et 76 femelles, en tout 286 poissons vivants sur un grand total de 374 ont, selon le rapport qui nous est soumis, été remis en liberté dans la rivière. Cela nous donnerait 88 morts, y compris les 20 qui étaient malades et la différence de 23 qui existe entre les deux calculs. Déduisant maintenant ces deux nombres des 88, il ne restera que les 45 femelles qui sont mortes comme total des pertes à soustraire du montant de 374 saumons fournis par Hogan.

En supposant alors que les mortalités se soient bornées à 45 femelles, il devient important de connaître les causes qui ont amené ces pertes et pourquoi un grand nombre d'autres saumons (comme on me l'a appris) "se sont hypertrophiés et qu'il a été impossible d'en retirer aucun œuf."

D'après le rapport de M. Sheasgreen, il a "déposé" et "fait pénétrer" 96 saumons de l'étang dans le hangar de réception. Ce nombre ajouté à celui des 204 saumons qu'y a mis M. Hogan, donne un total de 300 poissons qui se sont trouvés emprisonnés, encaqués, devrais-je dire, dans l'enceinte tout à fait bornée du hangar de réception, qui peut à peine en contenir sans danger une centaine à la fois.

Le rapport nous apprend de plus que les 76 femelles n'ont fourni que 308,000 œufs, soit une moyenne de 4,052 œufs pour chaque poisson manipulé.

Je sais qu'en faisant un résumé des tableaux et des rapports ci-dessus, et en vous soumettant les conclusions auxquelles je suis arrivé sur les causes qui ont produit "la maladie et la mort des saumons," je vais me trouver à émettre une opinion entièrement différente de celles de MM. Venning et Sheasgreen. Bien que nous ne nous accordions pas sur l'origine des différents désastres arrivés à l'établissement ichthyogénique de Miramichi, je crois cependant de mon devoir de vous faire part de mes convictions basées sur les faits que je vous ai cités ainsi que sur le sens commun et le simple raisonnement.

Je dois reconnaître que je suis entré dans bien des détails que l'objet de ma lettre ne semble pas devoir exiger; mais, d'un autre côté, il m'a paru indispensable de faire connaître la nature et les causes de certaines maladies auxquelles est exposé le saumon dont on se sert pour la reproduction artificielle, et de démontrer que toutes les mesures avaient été prises pour mettre à l'abri de ces maladies et de leurs effets désastreux les poissons reproducteurs, et que si l'on avait su se prévaloir de ces mesures d'une manière intelligente, on aurait détourné de l'établissement de Miramichi les malheurs qui lui sont arrivés l'automne dernier.

Il est établi qu'il a été pêché 374 saumons adultes et qu'ils ont été transportés à l'établissement durant les mois de septembre et d'octobre derniers; que sur ce nombre, 204 ont été déposés, en sortant de la rivière, dans le petit hangar de réception, et que, de plus, dans le même intervalle, 96 autres sont pénétrés de l'étang de réception dans le hangar, ce qui faisait en tout 300 saumons emprisonnés dans une enceinte de 30 pieds sur 12. La conséquence de cette faute grave et de ce manque de jugement a été la maladie chez les poissons, l'apparition du fungus, l'hypertrophie des ovaires et les mortalités nombreuses qui s'en sont suivies. Je crains beaucoup que le nombre des poissons morts soit plus considérable que celui qu'on nous a annoncé; c'est aussi l'opinion de M. Venning, qui déclare dans le rapport qu'il a fait au commissaire, pendant que celui-ci était à Chatham, qu'il avait constaté l'hypertrophie de l'ovaire dans environ 300 saumons qui étaient morts. Et cependant M. Sheasgreen vient, malgré cette déclaration, affirmer qu'il a retiré de l'étang et du hangar de réception pour les remettre en liberté 300 poissons vivants sur les 351 qu'il avait reçus du garde-pêche Hogan.

Ensuite, au lieu de se servir pour le transport du poisson de l'embarcation dont j'ai parlé plus haut et qui avait été construite spécialement dans ce but, on s'est contenté de les charrier dans des espèces de paniers grossièrement faits, ou dans des boîtes découvertes. On a prétendu que les petites boîtes étaient préférables au chaland, d'abord parce que l'eau avait un plus libre cours, et ensuite qu'elles étaient plus commodes pour le service. Sous ce rapport on peut avoir raison jusqu'à un certain point; mais, d'un autre côté, on s'exposait à un danger doublement funeste: c'est-à-

dire que le poisson courait de grands risques de se blesser sur les arêtes vives de ces boîtes faites à la hâte ou sur leurs angles saillants ; ce qui ne pouvait manquer d'arriver, se trouvant affolé de terreur par les mouvements des hommes occupés à remorquer ces boîtes jusqu'à l'établissement. L'embarcation n'offrait pas cet inconvénient puisqu'elle était couverte, ce qui était tout sujet de frayeur au saumon, et l'exposait moins à venir en contact avec les côtés des petits compartiments.

Aussi ma conviction est que les causes des pertes de saumons arrivées à Miramichi, l'automne dernier, sont celles que j'ai mentionnées plus haut : manque de prévoyance et de précautions dans le transport du poisson à l'établissement et manque de discernement en entassant une aussi grande quantité de saumons dans un aussi petit espace et ce si longtemps avant l'époque de la maturité, mesure tout à fait inutile puisqu'il y avait à côté du hangar un réservoir considérable construit spécialement pour y conserver le poisson, et assez grand pour pouvoir loger en toute sûreté et commodément au moins huit cents saumons.

Je ne puis non plus passer sous silence la diminution considérable qui s'est opérée dans le nombre des œufs déposés sur les claies à éclosion, comparé à celui des années précédentes. Si on peut se fier sur le rapport de M. Sheasgreen, il prétend qu'il a manipulé 76 femelles de poissons ; remis en liberté 210 saumons mâles ; que 45 poissons sont morts et que les autres étant malades, ont dû être relâchés. 360 saumons furent déposés dans l'étang en 1874. Sur ce nombre, autant qu'il est possible de le préciser, la moitié était des saumons femelles, disons 180. Elles fournirent tout près d'un demi-million d'œufs, soit une moyenne de 7,000 et 8,000 œufs par femelle. Je n'ai aucun renseignement sous les mains qui me fournisse la moyenne de la récolte de l'année 1875 ; mais en cherchant quelle a été la quantité d'œufs déposés dans les autres établissements pendant l'automne de 1877, je trouve les chiffres suivants :

Moyenne fournie par chaque femelle de saumon à Gaspé....	12,500
“ “ “ à Ristigouche	13,800
“ “ “ à Bedford.....	9,000
“ “ “ à Miramichi en 1874.	7,500
“ “ “ “ en 1876.	10,000
“ “ “ “ en 1877.	4,000

Je ne puis en aucune manière m'expliquer cette diminution dans la moyenne des œufs à l'établissement de Miramichi, l'automne dernier, à moins qu'on ait fait erreur à propos du nombre des femelles et qu'il n'y ait pas eu réellement 76 femelles ; mais en supposant le cas, les conclusions à tirer seraient encore plus défavorables, car il aurait dû alors mourir plus de saumons que ne l'indique le rapport.

De même, l'excédant dans le nombre des saumons mâles sur celui des femelles est tel qu'il me fait douter de l'exactitude de ce rapport. Il nous annonce qu'il n'y a eu que 76 femelles vivantes contre 206 saumons ; sur ce nombre, 45 femelles sont mortes : ce qui fait en tout 121 femelles, pendant que le total des saumons mâles s'élève à 210, sans qu'on mentionne qu'il en ait été perdu un seul. En 1876, on manipula à Miramichi 65 saumons femelles et 76 mâles, en tout 141. Cette disproportion extraordinaire dans le nombre de saumons de chaque sexe, surtout lorsqu'ils ont été pêchés pendant qu'ils remontaient le cours de la rivière principale, est sans précédent. Il est vrai qu'on peut distinguer quelques fois un certain excédant d'un côté ou de l'autre lorsqu'on capture le saumon sur ses frayères ; mais en règle générale, chez le poisson adulte, les deux sexes sont également représentés. Il est peut-être à propos de dire ici, au sujet de la mortalité constatée chez les deux sexes, en citant comme autorités le professeur Buckland et mes propres observations, qu'on remarque une maigreur plus prononcée chez le saumon mâle que chez la femelle pendant l'époque de la fraie et que la moyenne de la mortalité est plus grande parmi les premiers que parmi les dernières.

Au sujet de cette énorme différence dans le nombre des œufs et de cet excédant extraordinaire des mâles sur les femelles, je me permettrai de citer un extrait de la lettre de M. Venning en date du 6 novembre 1876, dans laquelle il fait rapport de ses opérations dans la pêche du saumon et dans la récolte des œufs à l'établissement de Miramichi pour cette année-là.

Voici ce qu'il dit : " On commença à se servir des rets le 1er de septembre, et au mois d'octobre, la pêche avait rapporté 141 saumons qui furent placés dans l'étang sans qu'il s'en perdît un seul. De l'étang on les fit passer dans le hangar de réception et le 30 d'octobre ils étaient arrivés à leur maturité. Comme je viens de le dire, le hangar contenait 141 saumons, dont soixante-cinq femelles et soixante-seize mâles, tous en excellente condition et arrivés au temps de déposer leurs œufs et leur laitance. Les femelles rendirent à peu près 16,000 œufs chacune, ce qui donna comme résultat 610,000 œufs fécondés qui furent déposés sur les claies, sans perte appréciable : à peine s'il mourut un œuf sur mille." Il déclare que c'est la première fois qu'il constate aussi peu de pertes sur un aussi grand nombre de poissons manipulés. Tout promettait les plus heureux résultats et l'approvisionnement d'eau était tout à fait suffisant.

S'il faut en croire ces extraits, tout devait être dans les conditions les plus prospères, en 1876, à l'établissement de Miramichi ; bien plus, pour la première fois, tout s'était passé sans qu'il se fût perdu un seul poisson ; on y avait récolté dix mille œufs, et sur mille œufs il ne s'en était pas trouvé un seul qui ne fût pas fécondé. On voit d'après ce rapport quelle énorme disparité existe entre les deux années 1876 et 1877 au sujet de la proportion dans le nombre des mâles et des femelles. En 1876 la disproportion des sexes n'avait rien d'extraordinaire, tandis qu'en 1877 elle a été sans précédent.

Pareillement, la différence entre la récolte des œufs de 1876 et celle de 1877 est tellement grande, qu'une personne quelque peu au fait de ces choses ne peut faire autrement que penser qu'il y a eu erreur dans les calculs ou qu'on a essayé de donner de faux rapports. On a réussi à découvrir que le nombre d'œufs fournis par une femelle de saumon équivaut à 500 par chaque livre du poids du poisson. En partant de ce point, le saumon de Miramichi ayant rapporté en 1876 10,000 œufs, devait donc peser vingt livres, ce qui réellement est deux fois leur taille ordinaire. Mais selon le rapport de M. Sheasgreen qui indique en 1877 4,000 œufs par chaque femelle, la pesanteur du saumon se trouverait réduite à huit livres, seulement dans l'espace de deux ans, et telle qu'elle ne peut qu'inspirer des doutes très forts sur l'exactitude des rapports faits à votre département au sujet de l'établissement de Miramichi.

Si les désastres arrivés à Miramichi s'étaient constamment répétés à la même phase d'incubation, à la même époque de l'année, ou à la suite des mêmes causes, alors je tiendrais pour raisonnables les théories inventées par certaines personnes qui cherchent à expliquer ces pertes à leur manière. Mais dans un cas où il s'était perdu beaucoup d'œufs au moment où ils achevaient leur incubation on attribua ce malheur à l'action chimique du vernis, à l'huile de paraffine sur les claies à éclosion, ce qui n'empêcha pas cependant que dans le même hiver on s'en servit heureusement pour l'incubation d'un grand nombre d'œufs. L'année suivante on constata que quatre-vingt-dix pour cent des œufs déposés avaient réussi, et ce avec les mêmes appareils et dans le même établissement.

Plus tard des pertes nombreuses se produisirent de nouveau, mais à une phase moins avancée. On expliqua ce malheur en prétendant qu'il fallait l'attribuer aux matières sédimentaires qui s'étaient déposées sur les œufs pendant une forte inondation qui avait eu lieu au mois de mars. Ces substances délétères, disaient-ils, font mourir le poisson de suite ; et cependant sur la quantité totale déposée cette année là, on réussit à avoir 300,000 alevins qui sortaient tous des mêmes auges à incubation. Des personnes intéressées, afin de pallier les conséquences désastreuses de ces pertes, ont prétendu que la nature de l'eau dans la rivière Miramichi n'était pas favorable à la reproduction artificielle à cause des matières sédimentaires qu'elle contenait. Mais cette assertion est contredite par le fait que les procédés de l'incubation ont réussi à merveille sur des centaines de milliers de sujets, et que, sur un parcours d'un mille et plus, avant la construction de l'établissement, cette rivière regorgeait d'alevins, de parrs et de saumoneaux. Plusieurs personnes, et moi-même, entr'autres, avons pris de ces poissons à la ligne avant et après que les opérations de la pisciculture eussent été commencées.

J'attirerai ici votre attention sur un extrait de la lettre que votre inspecteur vous a adressée le 31 décembre dernier, et dans lequel il déclare que le sédiment a un effet parfaitement inoffensif sur les œufs. Voici ce qu'il dit :—

“ Les eaux se maintinrent hautes dans le réservoir qui approvisionne la salle d'incubation plusieurs semaines après que les œufs eurent été déposés, ce qui rendit l'eau vaseuse. Vers le 25 de novembre, M. Sheasgreen m'informa que la quantité de sédiment déposée sur les œufs était si considérable qu'elle les menaçait de destruction. Je demandai sur le champ et j'obtins votre permission de placer des filtres en communication avec le réservoir principal, afin de détourner le danger.

“ Le 27, je me rendis dans ce but à Newcastle, et lorsque je pénétrai dans la salle d'incubation, je trouvai les œufs couverts d'une couche d'un sédiment noir si épais, qu'il était difficile de les découvrir sur les tablettes. Mais je constatai, avec un plaisir facile à comprendre, que jusqu'à ce moment les pertes étaient à peine appréciables puisqu'il n'était mort que 1,500 œufs depuis qu'ils avaient tous été déposés. En lavant avec soin plusieurs des claies, les œufs m'apparurent brillants et ayant toutes les meilleures apparences; on distinguait l'embryon dans chacun d'eux. Dans la première semaine de décembre, tous les œufs furent soigneusement lavés, avec les résultats les plus heureux. Ils sortirent du sédiment brillants et dans les plus belles conditions. Cette opération difficile ne causa la mort qu'à sept cents alevins. Comme le temps s'est mis au froid et que la congélation des rives et de la rivière empêchera nécessairement l'écoulement considérable de matières impures, j'espère fermement que, de ce côté-là, il n'y a aucun danger à appréhender. Lorsque arriveront les eaux hautes du printemps, les œufs seront dans un état assez avancé pour n'en avoir rien à redouter.”

Mais comme il est avéré que, malgré les inconvénients du site, l'impureté de l'eau, le danger qui se rencontre dans l'emploi des claies à éclosion et l'effet injurieux des matières sédimentaires, que malgré tout, dis-je, d'énormes quantités d'alevins n'ont pas cessé d'y croître et d'y vivre, il a fallu imaginer d'autres raisons et on en est arrivé à prétendre que, malgré tous ses défauts, l'approvisionnement de cette eau n'était pas suffisant dans les auges à incubation pour donner la vie aux œufs et les aérer. On a été plus loin, on a insisté, afin de savoir définitivement à quoi s'en tenir sur le mérite de l'établissement, pour qu'on se procure l'année prochaine des œufs de saumon des provinces de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick afin de les déposer sur les claies de Miramichi. Il est bien sûr que si les appareils, l'eau et le sédiment ont eu avant aujourd'hui sur les œufs de saumon de cette partie du pays un effet désastreux, on peut s'attendre à ce que les pertes soient plus considérables encore, en tentant l'expérience sur des œufs étrangers.

Il est encore deux circonstances extraordinaires, à propos de la récolte des œufs à cet établissement, qui méritent d'être mentionnées. Comme on n'avait réussi à faire pendant une année qu'une provision d'œufs à peine suffisante, bien qu'on eût pêché un nombre assez considérable de saumons reproducteurs, on s'est excusé en prétendant que le barrage avait cédé et que les poissons s'étaient échappés. L'année dernière, après avoir annoncé qu'il y avait assez de saumons dans le réservoir pour compter sur une récolte d'un million et demi d'œufs, tout à coup la nouvelle nous arrive que sur cette quantité promise à peine a-t-on pu retirer 300,000 œufs, et on attribue la cause de cette diminution à la maladie et à la mort des poissons. En comparant les résultats de cette année avec ceux de 1874, on constatera que le même nombre de saumons, ou à peu près, a rapporté, sous la direction d'une personne entièrement étrangère à la localité et qu'on avait envoyée de la province d'Ontario pour y accomplir les procédés de la manipulation, 1,500,000 œufs dont l'imprégnation s'est faite heureusement et qui ont été déposés sur les claies à éclosion.

Aussi, après avoir fait une étude consciencieuse et impartiale de toutes les circonstances dont je viens de vous parler, je ne puis faire autrement que répéter les conclusions auxquelles je suis arrivé dans le rapport que je vous ai transmis le 23 juin dernier, à propos de la conduite de l'officier préposé à l'établissement ichthyogénique de Miramichi. Je vous disais alors qu'il avait fait preuve d'incapacité, de négligence et de mauvaise foi; j'ajouterai aujourd'hui manque d'habileté et de jugement dans la direction de travaux aussi importants que le sont ceux de la pisciculture. Je pourrais même l'accuser de désobéissance; car s'il avait suivi les instructions si positives que je lui avais données de mettre le poisson dans le grand étang, on n'aurait pas à déplorer la perte de tant de poissons.

En donnant ainsi mon opinion sur les talents de M. Sheasgreen par rapport à la position qu'il occupe, je vois avec regret que je diffère entièrement de celle exprimée par un autre inspecteur des pêcheries du Nouveau-Brunswick, dans la lettre qu'il a transmise au département le 1er décembre dernier. En effet, en parlant de M. Sheasgreen, il s'exprime dans les termes les plus flatteurs à son égard; il le proclame à la hauteur de ses devoirs et s'extasie sur la bonne volonté qu'il lui reconnaît dans l'administration de l'établissement de la rivière Miramichi. Rien ne me serait plus agréable que d'abonder dans le même sens, si je le pouvais en toute justice et conscience et pour le meilleur avantage du département. Malheureusement, d'un côté les faits s'accordent trop pour rejeter la faute de ces pertes désastreuses sur l'incapacité; de l'autre, on n'appuie le témoignage d'habileté qu'on lui donne que sur de vagues assertions et on a recours aux sophismes pour dénaturer le véritable état des choses.

Mais on me demandera peut-être et avec raison d'expliquer pourquoi je n'ai pas réussi moi-même l'année dernière, alors que j'avais le contrôle des opérations? Je répondrai qu'en demandant qu'on me confiât la direction de l'établissement de Miramichi, je n'avais en vue que son succès. J'étais alors convaincu, comme je le suis encore aujourd'hui, qu'aidé d'un gardien laborieux et honnête et doué d'une certaine somme d'expérience dans la manière de manier et de manipuler le poisson, on pouvait compter sur un succès. Je n'ai rien négligé dans ce but, et j'ai donné verbalement et par écrit à celui qui paraissait être le plus au fait de ces travaux, les instructions les plus explicites et les plus positives. C'est ce qu'on peut voir par la copie de la correspondance ci-annexée et marquée B.

Tout ce qui était humainement possible de faire, sans être présent, je l'ai fait pour rendre le succès encore plus certain. Malheureusement, je ne suis pas doué du don d'ubiquité. D'après les lettres que je recevais des lieux mêmes, je ne pouvais faire autrement que penser que tout progressait de la manière la plus satisfaisante. Tout a manqué par une faute de jugement de la part de l'officier en charge et parce qu'il a passé sous silence un détail important: je veux parler du fait d'avoir emprisonné les poissons reproducteurs dans le hangar de réception. Les conséquences de ces fautes ont été qu'on a eu à déplorer un nouveau désastre qui a compromis davantage la réputation de l'établissement et exposé à une critique malveillante une science que j'ai tant à cœur de voir prospérer dans cette partie du Canada, tout en retardant les progrès d'une industrie que vous encouragez d'une manière si évidente et que vous aimez tant à voir fleurir.

J'ai l'honneur d'être,
Votre obéissant serviteur,

SAMUEL WILMOT,
Surintendant de la pisciculture.

P.S.—Je vous envoie avec les présentes une esquisse grossière de l'établissement de Miramichi et de ses dépendances, ainsi qu'un plan du grand étang de réception où doivent se conserver les saumons reproducteurs.

S. W.

ANNEXE A.

NORTH ESK,

24 septembre 1877.

SAMUEL WILMOT, écr.,

MONSIEUR,—J'ai reçu votre lettre aujourd'hui. Tout est en ordre dans l'établissement. J'ai actuellement 110 poissons reproducteurs dans l'étang, et j'attends un autre lot demain. Je fais tout en mon possible pour que tout fonctionne bien.

Je suis, monsieur,
Votre très respectueux serviteur,

ISAAC SHEASGREEN.

NORTH ESK,

2 octobre 1877.

SAMUEL WILMOT, écr.,

MONSIEUR,—Le poisson abonde actuellement. Nous en avons capturé au-delà de 200, mais sur ce nombre, il s'en est perdu quelques-uns. Le poisson semble malade ici cet automne. Malgré toutes les précautions dans le transport, il en meurt toujours un certain nombre. Les pêcheurs disent qu'il y en a qui montrent des signes de maladie en sortant de l'eau. Il fait très chaud ici, cet automne; les pêcheurs prétendent que la température est pour quelque chose dans l'état sanitaire des saumons, et ils expliquent ainsi pourquoi ils ne se portent pas aussi bien que les autres automnes. La mortalité frappe surtout les femelles.

Je commencerai à manipuler les poissons vers le 20 de ce mois.

Je suis, monsieur,
Votre très respectueux serviteur,

ISAAC SHEASGREEN.

NORTH ESK,

6 octobre 1877.

SAMUEL WILMOT, écr.,

MONSIEUR,—Je viens de recevoir votre lettre du 1er octobre. Nous avons fait une pêche très heureuse. Il y a actuellement 277 saumons *, mais sur ce nombre plus de la moitié sont des mâles. J'attends les pêcheurs demain, ils vont probablement m'en apporter d'autres. Le saumon abonde actuellement dans la rivière. J'ai vu M. Hogan aujourd'hui, il m'a dit qu'il vous avait télégraphié afin de savoir s'il continuerait à augmenter l'approvisionnement de saumon. Les pêcheurs n'ont pas encore commencé leurs opérations en remontant la rivière. Je vous écrirai bientôt.

Je suis, monsieur,
Votre très respectueux serviteur,

ISAAC SHEASGREEN.

* REMARQUE.—Suivant le journal de M. Hogan, 170 seulement ont été mis dans l'étang.

(Télégramme adressé de Newcastle, N.-B., à S. Wilmot, le 5 octobre 1877.)

289 saumons actuellement dans l'étang de l'établissement. Combien en faut-il? Répondez.

JOHN HOGAN.

(Réponse.)

Rendez-vous jusqu'à quatre cents.

S. WILMOT.

NORTH ESK,

15 octobre 1877.

SAMUEL WILMOT, écr.,
Newcastle, Ontario.

MONSIEUR,—J'accuse réception de votre lettre en date du premier courant et j'ai pris connaissance de son contenu. Je suivrai à la lettre les instructions que vous m'y donnez. L'inondation a été très forte cette année, mais elle n'a causé aucun dommage, ou du moins, s'il y en a, ils ne méritent pas qu'on en parle. Le niveau de l'eau a

dépassé la hauteur du barrage inférieur, ce qui m'a obligé de tendre des rets sur le sommet du barrage et sur toute son étendue afin d'empêcher les saumons de s'échapper. Malgré cette précaution, je pense que j'en ai perdu quelques-uns. J'ai été obligé de me tenir près de ces rets pendant la nuit, afin de les débarrasser de toutes les feuilles et autres débris qui s'y amoncelaient; sans cela tout aurait été enlevé. Comme c'est la première fois que l'eau monte cette année, il y a une quantité considérable de feuilles et autres déchets. Tout danger est maintenant disparu, et j'espère que cette inondation ne se renouvellera pas d'une façon aussi soudaine. J'attends les pêcheurs aujourd'hui, ils doivent apporter avec eux cent autres saumons, cela mettra fin à la pêche pour cette année. Je pense que nous avons assez de poissons pour les besoins de l'établissement.

Je demeure,
Votre tout dévoué,

ISAAC SHEASGREEN.

NORTH ESK, 22 octobre 1877.

SAMUEL WILMOT, écr.,

MONSIEUR,—Je vais commencer la récolte des œufs le 24. J'ai une quantité assez considérable de saumons dans le hangar de réception et aussi quelques-uns dans l'étang qui ne sont pas encore arrivés à maturité. La maladie s'est déclarée parmi les poissons pêchés au commencement de la saison, et j'ai été obligé d'en remettre quelques-uns en liberté. J'aimerais à avoir, si c'est possible, assez d'œufs pour couvrir toutes les claies de l'établissement. Si vous pouviez venir, j'aimerais à vous voir après que les œufs seront déposés. Je vous écrirai encore dans quelques jours pour vous apprendre l'état des choses.

Je suis, monsieur,
Votre respectueux serviteur,

J. SHEASGREEN.

NEWCASTLE, Ont., 5 septembre 1877.

M. JOHN HOGAN,
Garde-pêche,
Newcastle, N.B.

MONSIEUR—J'ai été notifié par le ministre, après vous avoir quitté ainsi que M. Venning, à Newcastle, que l'établissement ichthyogénique de Miramichi allait passer sous mon contrôle et ma surveillance. En remontant je vous ai télégraphié à Gaspé, et ensuite à Québec de faire tous les préparatifs nécessaires pour la pêche du saumon reproducteur. Le premier de septembre, pendant que j'étais à Ottawa, j'ai reçu un télégramme venant de vous, dans lequel vous me disiez que vous n'aviez "reçu encore aucune instruction, mais que vous alliciez vous mettre de suite à l'ouvrage." Dans ce cas, je pense que je puis compter sur vous pour un approvisionnement de saumons considérable. J'ai télégraphié à M. Venning de vous remettre la seine dont il vous a parlé et qui était réservée pour la pêche à l'alose. Je pense qu'elle vous sera utile pour pêcher le saumon, si vous vous en servez en amont du pont, ou sur toute autre partie de la rivière. J'ai aussi adressé une lettre au ministre pour lui demander l'autorisation d'employer la seine d'Henderson si le besoin le requérait. Avec tout ce matériel de pêche et la seine que vous avez déjà en mains, je ne crois pas qu'il vous soit difficile de capturer tout le poisson dont nous avons besoin cette année. M. Sheasgreen a aussi reçu ordre de se joindre à vous et de vous aider dans les opérations de la pêche et dans le transport des saumons avec tous les soins possibles à l'établissement. Je puis ainsi me reposer sur vous deux pour la pêche et le transport sain et sauf du saumon. Je vous autorise à demander tout l'aide que vous jugerez nécessaire pour ce travail; mais il est entendu que vous devez à tout prix faire l'approvisionnement de saumons nécessaire. Vous devez éviter de faire des dépenses inutiles.

Si vous pensiez avoir besoin de plus de seines ou autres appareils de pêche, télégraphiez ou écrivez-moi immédiatement après la réception de cette lettre. Veuillez me tenir régulièrement au fait de toutes vos opérations, me faire rapport du nombre de saumons que vous aurez capturés et me dire en même temps quels sont vos projets pour vous procurer la quantité entière de saumons demandés.

Je suis,
Votre tout dévoué,

SAMUEL WILMOT,
Surintendant de la pisciculture.

NEWCASTLE, ONT., 7 septembre 1877.

M. ISAAC SHEASGREEN,
Officier des pêcheries,
Newcastle, N. B.

MONSIEUR,—Je vous ai télégraphié de Gaspé, il y a maintenant quelque temps, de faire faire les améliorations que je vous avais suggérées ; je dois croire que l'ouvrage est maintenant terminé. Je veux que vous compreniez bien toute la nécessité qu'il y a d'avoir tous les arrangements complétés pour les opérations de l'hiver prochain. Prenez toutes vos précautions pour empêcher que l'eau cesse de couler dans les tuyaux pendant l'incubation des œufs. Je n'ai pas à douter que vous ayez fait peindre les boîtes, les claies à éclosion et le plancher avant aujourd'hui ; si ce n'était pas encore fait, faites exécuter ces travaux sans plus tarder.

Attendez que vos boîtes et vos claies soient bien sèches ; ensuite, placez-les et laissez couler l'eau sur elles jusqu'au moment où vous déposerez les œufs. J'ai écrit à M. Hogan de faire tout en son possible pour avoir une quantité suffisante de saumons pour couvrir d'œufs toutes les claies de l'établissement, et je lui ai dit en même temps que vous lui donneriez toute l'aide qu'il vous sera possible dans les opérations de la pêche et dans le transport du poisson dans l'étang. Eloignez tout sentiment de jalousie soit contre lui, soit contre tout autre employé de l'établissement de Miramichi. Mettez-vous à l'ouvrage avec zèle et imposez-vous comme devoir de relever l'établissement de la position où il se trouve aujourd'hui. Ne suivez pas d'autres instructions que les miennes et travaillez pour que tout réussisse cette année ; vous n'aurez qu'à vous en féliciter. Soyez poli et courtois vis-à-vis tout le monde, mais exercez une surveillance sévère tant à l'extérieur qu'à l'intérieur des bâtisses. Aussitôt que vous aurez reçu cette lettre, écrivez-moi pour m'apprendre où vous en êtes dans vos travaux et quels sont vos projets à propos de l'approvisionnement de saumon. Agissez toujours de concert avec M. Hogan dans les opérations de la pêche, et écrivez tous les deux ou trois jours pour me tenir au fait de vos actions et m'apprendre jusqu'à quel point les affaires progressent. S'il survenait quelque circonstance extraordinaire, télégraphiez-moi immédiatement.

Je suis,
Votre etc., etc.,

SAMUEL WILMOT,
Surintendant de la pisciculture.

NEWCASTLE, Ont., 19 septembre 1877.

M. ISAAC SHEASGREEN,
Officier des pêcheries,
Newcastle, N. B.

MONSIEUR,—Je viens de recevoir votre lettre en date du 15 courant, et je suis heureux d'apprendre que mes instructions ont été suivies à la lettre et que vous n'avez rien négligé afin de mettre l'établissement en bon ordre pour le temps des opéra-

tions qui arrive. Je vois que les tuyaux ont été réparés et sont maintenant parfaitement étanches. Vous avez fait-là une amélioration importante; car vous pourrez ainsi constater de suite, si le trouble vient de l'état de l'eau. Avez-vous réparé le barrage en amont et posé un grillage à l'entrée des tuyaux afin que des corps trop gros n'y puissent pénétrer? Sinon, faites-le immédiatement.

Vous me dites avoir pêché un certain nombre de poissons; mais que quelques-uns sont morts et que vous en avez remis d'autres en liberté vu qu'ils étaient attaqués du fungus, maladie que vous attribuez à la chaleur et au défaut d'espace pour le poisson dans l'embarcation. Je crois que ces pertes ne seraient pas arrivées si le poisson n'avait pas fait un séjour prolongé dans le chaland. M. Hogan m'a annoncé lui aussi qu'il s'était perdu du poisson, et il m'apprend en même temps qu'il a fait faire pour le transport du saumon de petites boîtes qui, selon lui, réussissent mieux que l'embarcation. Je l'espère moi aussi; mais laissez-moi vous le répéter, le grand secret pour empêcher le fungus de s'attacher aux poissons est de ne les manier qu'avec les plus grandes précautions. Si vous leur faites subir le moindre mauvais traitement en les retirant des rets ou des trappes, ou en les déposant dans l'embarcation, il est impossible qu'ils échappent à la maladie. Je crois que le mieux serait de se servir pour les embarquer ou les mettre dans l'étang d'un filet aux mailles très fines, disons des mailles d'un pouce, au lieu d'un sac ordinaire en coton monté sur un cercle. Ce sont ordinairement sur les nœuds des mailles que se détachent les écailles du poisson. Ne vous servez d'aucun appareil qui pourrait lui infliger des blessures.

Je pense que ce que vous avez de mieux à faire est de laisser couler l'eau dans vos auges et d'y poser vos claies afin de faire disparaître toutes impuretés du vernis, etc.

Ne manquez pas de me faire savoir, tous les deux ou trois jours, ce que vous faites et où vous en êtes rendu dans la pêche, et s'il manque quelque chose qui puisse compromettre le succès des opérations à notre établissement. Il nous faut réussir à tout prix cette année. Vous devez toujours travailler de concert avec Hogan pour pêcher ou transporter le saumon dans les étangs.

Espérant que j'aurai régulièrement des nouvelles de votre part,

Je suis,
Votre etc., etc.

SAMUEL WILMOT.

NEWCASTLE, Ont., 1er octobre 1877.

M. ISAAC SHEASGREEN,
Officier des pêcheries,
Newcastle, N.-B.

MONSIEUR.—Je viens de recevoir votre lettre du 24 septembre, et j'y lis que vous avez 101 poissons reproducteurs à votre disposition. C'est déjà un résultat très satisfaisant, mais faites tout en votre possible pour nous procurer 150 ou 200 femelles de saumon avant la fin de la pêche. Ecrivez ou télégraphiez-moi souvent pour m'apprendre si vous prenez beaucoup de poissons. Prévenez-moi aussi lorsqu'il y en aura qui seront arrivés à maturité. Vous me télégraphierez le fait; car je désire en être instruit de suite, afin de descendre chez vous s'il y a possibilité. Je suis heureux de vous voir réussir aussi bien, Hogan et vous. Ne mettez de côté aucune claie ou autre appareil de service actuellement sans que je vous donne des ordres à cet effet. N'épargnez aucun effort pour bien réussir cet automne et cet hiver.

Je suis,
Votre etc., etc.

SAMUEL WILMOT,
Surintendant de la pisciculture.

NEWCASTLE, Ont., 6 octobre 1877.

M. JOHN HOGAN,
Officier des pêcheries,
Newcastle, N.-B.

MONSIEUR,—Il m'a fait beaucoup plaisir d'apprendre que vous avez capturé 280 saumons, comme vous me l'apprenez dans votre télégramme d'hier. Selon moi, vous feriez bien de vous rendre au chiffre de 350, dont la moitié, 175 je suppose, serait des femelles. Nous pourrions, étant donné que chacune d'elles fournirait 6,000 œufs, récolter un million d'œufs et même davantage, quantité qui couvrirait à peu près toutes les claies de l'établissement. M. Sheasgreen m'a appris que quelques saumons étaient morts à la suite des grandes chaleurs que vous avez eues. Il en mourra nécessairement un certain nombre, mais vous ne devez négliger aucune précaution pour limiter ces pertes autant que possible. Ne vous ralentissez pas dans vos soins et dans votre sollicitude. Je pense que le ministre ira vous voir cet automne, et comme on a beaucoup décrié cet établissement et la rivière Miramichi, j'ai à cœur que le succès le plus complet couronne vos efforts et les miens à Miramichi. J'ai donné à Sheasgreen toutes les instructions nécessaires pour cela, et je suis convaincu qu'avec votre aide et beaucoup d'attention de sa part, nous ne pouvons faire autrement que réussir cette année. Je compte sur votre cordial appui pour tout ce qui se rattache aux travaux, et j'espère que vous agirez toujours de concert avec Sheasgreen, car un établissement où règne la discorde ne peut se soutenir. Il me fait peine de voir que l'opinion publique se prononce fortement contre votre vieil ami Venning; je puis vous annoncer qu'on ne pourra pas l'accuser cette année de mal administrer l'établissement de Miramichi, vu qu'on m'en a donné complètement le contrôle et la direction. Je me fie sur vous et Sheasgreen pour m'aider à réussir. Ecrivez-moi souvent.

Je suis,

Votre tout dévoué,

SAMUEL WILMOT,
Surintendant de la pisciculture.

P.S.—Depuis que je vous ai écrit ce qui précède, j'ai eu un entretien avec Parker, qui se trouvait avec vous l'année où on a déposé tant d'œufs sur les claies; il m'a dit qu'il s'était pêché cette année-là 400 saumons et qu'il avait récolté un million et demi d'œufs. Si la chose peut se faire, vous pourriez alors pêcher 350 à 400 saumons qui nous donneront une quantité d'œufs suffisante. Je vais écrire à Sheasgreen d'en avoir le plus grand soin dans les étangs.

Votre, etc., etc.,

S. W.

ANNEXE B.

(Circulaire.)

NEWCASTLE, Ont., 1er octobre 1877.

MONSIEUR,—Je vous envoie avec les présentes les instructions qui devront vous guider lorsque vous ferez la manipulation et l'imprégnation des œufs et lorsque vous les déposerez dans les auge à incubation.

1o. Attendez, pour retirer les œufs ou la laitance des poissons, qu'ils soient arrivés à leur pleine maturité. Le moyen de s'en assurer est de sortir de l'eau une femelle de saumon en la saisissant par la queue, en ayant soin toutefois de ne pas comprimer le poisson trop fortement et de ne pas l'écailler ou lui faire la moindre blessure. Tenez la verticalement et enveloppez-lui le corps avec un linge d'à peu près une verge de longueur. Suspendez-la au-dessus d'un vase en ferblanc de telle façon que son ouverture ovale se trouve dans l'intérieur du récipient. Si le temps de la ponte est arrivé, les œufs tomberont d'eux-mêmes; vous pouvez alors aider l'expulsion des œufs en exerçant une légère pression sur le ventre en descendant, jusqu'à ce que la femelle ait rendu tous ses œufs. N'employez pas la violence si les œufs ne viennent pas d'eux-mêmes, car alors ils ne sont pas mûrs et l'imprégnation ne s'en ferait pas. Dans ce cas-là, vous n'avez qu'à remettre le poisson dans l'eau; mais avant cela, vous

pouvez lui entourer la queue avec une petite corde bleue ou un morceau de coton, afin de pouvoir la reconnaître aisément parmi les autres qui se trouvent dans l'étang ou le vivier, et il vous sera plus facile de la prendre de nouveau, deux ou trois jours après, alors qu'elle sera probablement arrivée à maturité.

On ne doit pas prendre une partie des œufs à une époque et le reste à une autre. Attendez qu'ils soient parfaitement mûrs avant de les récolter.

20. Si vous êtes convaincu que la maturation est à terme, faites tomber tranquillement tous les œufs dans un vase en fer blanc peu profond et dans lequel il ne doit pas y avoir d'eau, à part celle qui peut être restée après que ce récipient a été d'abord soigneusement rincé.

30. Prenez ensuite un saumon mâle de la même manière que pour la femelle, et assurez-vous que la laitance est aussi arrivée à maturité et qu'elle coule d'elle-même; pressez légèrement le ventre du poisson et faites couler la substance fécondante dans le vase au milieu des œufs. Agitez le mélange tranquillement avec la main, jusqu'à ce que vous jugiez que les œufs et la laitance sont bien mêlés ensemble. Si vous avez plus de femelles que de mâles, la laitance de l'un deux suffira pour féconder les œufs de deux ou trois femelles. On mêle alors les œufs de deux ou trois femelles avec la laitance d'un seul mâle. Cependant, selon moi, il vaut mieux et il est plus prudent de mettre une partie de la laitance de deux ou trois mâles parce qu'il peut arriver quelquefois que la semence d'un mâle n'ait pas les qualités requises ou le principe fécondant. On sera ainsi plus certain du résultat en se servant de deux saumons, ou plus, selon le cas.

40. Ne laissez pas aux œufs, après que la laitance est dans ce vase, le temps de se coller ensemble; mais aussitôt que le mélange sera bien opéré, retirez-les du vase en vous servant de votre petite mesure (qui contient mille œufs) et déposez-les sur les claies à éclosion; ensuite mettez ces dernières avec les œufs dans les auges, de manière à ce qu'elles se trouvent à un quart de pouce ou à peu près sous l'eau, et agitez-les une ou deux fois afin que les œufs se trouvent déposés également. Mettez alors les claies et les œufs au fond des auges où elles doivent y demeurer jusqu'à ce que l'incubation soit arrivée à terme. En les plaçant, commencez par le fond en remontant; de cette manière la laitance qui coule, à mesure que vous avancez dans votre ouvrage, tombera sur les œufs déposés au-dessous et ils en bénéficieront d'autant.

50. Après avoir déposé les œufs, comme je viens de l'indiquer, dans les auges à incubation, laissez écouler six semaines avant de toucher aux claies ou de laver les œufs. Tout ce que vous avez à faire est d'enlever les œufs blancs que vous pourrez voir, opération dont vous devez vous acquitter en dérangeant le moins possible les autres œufs. L'époque la plus critique et la plus délicate de l'incubation est lors de la formation de l'embryon ou de la conception de l'alevin. Au bout de cinq à six semaines, les œufs ont assez de consistance pour qu'on puisse les toucher ou les laver sans qu'il y ait grand danger pour eux; cependant, évitez autant que possible de les manier, quelle que phase qu'ils puissent avoir atteinte. Donnez tous vos soins aux œufs et enlevez chaque jour ceux qui sont blancs; en négligeant cette précaution, les œufs se détériorent et produiraient des scorules qui empoisonneraient des milliers d'autres qui sont sains.

60. Que le courant d'eau qui coule sur les claies soit aussi abondant que possible, toutefois sans être assez fort pour changer les œufs de place ou les déranger aucunement.

70. En suivant à la lettre ces instructions, chaque fois que les circonstances le permettront, vous pouvez être certain du succès. Je sais bien qu'il arrive qu'on est forcé d'y déroger, surtout dans des endroits où l'on n'a pas sous la main tout ce qui est nécessaire; par exemple on est obligé de transporter les œufs depuis les rivières et faire un long trajet avant d'arriver aux établissements; mais dans tous les cas, la manipulation et la fécondation se font de la même manière. La pêche du saumon, son transport, sa manipulation, et sa mise en liberté doivent se faire avec les plus grandes précautions. Ayez soin que le poisson ne se blesse pas ou ne se fasse aucune contusion, et suspendez plutôt la manipulation, si vous voyez que ce procédé l'affaiblit trop. Il faut tout faire pour prévenir un malheur, et il ne peut y avoir de pertes (excepté toutefois dans des circonstances exceptionnelles) à moins qu'il n'y ait eu maladresse ou mauvais soins dans le cours des opérations.

80. Il n'est pas permis aux officiers en charge ni à leurs aides d'adopter ou de suivre dans tout ce qui a rapport à la pisciculture dans les établissements ichthyogéniques du gouvernement, en Canada, des systèmes dont ils ou d'autres pourraient être les inventeurs, à part celui qui est en opération aujourd'hui. Toutefois, on acceptera avec reconnaissance tout conseil ou avis qui aurait pour but le perfectionnement dans les appareils, l'économie dans la somme d'ouvrage ou toute autre chose qui pourrait faire faire un pas de plus à cette science dans la voie du progrès. On n'aura pour cela qu'à s'adresser au ministère des Pêcheries à Ottawa ou au surintendant en chef de la pisciculture, à Newcastle, province d'Ontario.

SAMUEL WILMOT,
Surintendant en chef de la pisciculture.

A

Officier en charge de l'établissement ichthyogénique
de

P.S.—Manipulation du poisson en haut des rivières.

Si la récolte des œufs se fait en haut des rivières et où il est impossible de les déposer sur les claies de la manière indiquée plus haut, le meilleur moyen de réussir est d'apporter avec soi plusieurs récipients, et, après avoir manipulé un ou plusieurs poissons et en avoir fécondé les œufs en opérant le mélange avec la laitance, tel que mentionné, on ajoute, disons une chopine ou plus d'eau et on brasse bien le tout. Vous n'avez ensuite qu'à mettre votre vase dans un endroit sûr; dans l'espace de vingt à trente minutes les œufs se seront séparés et devenus durs comme des pois. Sous l'action de l'eau les œufs se réunissent en une masse gluante, ils demeurent en cet état vingt à trente minutes, après quoi ils se désagrègent et durissent. Il ne faut pas essayer de les séparer lorsqu'ils sont ainsi réunis, parce que cela aurait des conséquences très fatales pour un grand nombre plus tard.

Méthode pour opérer le transport des œufs.

Après que les œufs sont fécondés, tel qu'indiqué plus haut, si le trajet n'est pas considérable, on peut les transporter dans des seaux remplis d'eau; mais il ne faut pas qu'il y ait trop d'eau, afin d'éviter le ballonnement, qui est très dangereux. Lorsque la distance à parcourir est longue et doit prendre beaucoup de temps, la meilleure manière et la plus sûre de porter les œufs, est de les déposer sur de la mousse humide dans des boîtes. Prenez une boîte faite avec des planches de 15 ou 18 pouces carrés, dont vous trouvez le fond, afin que l'eau n'y s'éjourne pas; couvrez ensuite le fond de votre boîte d'une couche de mousse légère, que vous n'avez qu'à cueillir dans les bois: il faut choisir de la mousse très fine et la laver avant de s'en servir. Prenez un morceau de mousseline commune ou de coton très mince d'une dimension double de celle de la boîte, lavez le soigneusement avant de l'employer; étendez un des doubles de votre tissu sur la mousse et recouvrez en la surface aussi également que possible d'œufs de poisson. Il vous est loisible de disposer ces œufs sur deux rangées de profondeur, mais je crois qu'il est préférable de n'en mettre qu'une seule rangée. Ramenez sur le tout l'autre double du linge dont vous vous servez, puis mettez une autre couche de mousse, disons à peu près un pouce d'épaisseur, puis des œufs et ainsi de suite jusqu'à ce que votre boîte soit pleine: ce qui pourra faire en tout six, huit ou dix couches superposées l'une sur l'autre. L'objet de la mousseline est de séparer les œufs de la mousse, et afin que vous puissiez retirer vos œufs sans aucune saleté de la mousseline à votre retour. S'il fait très froid, il ne faut pas que les œufs se ressentent trop de la température, il faut les recouvrir avec des couvertes, ou mieux peut-être avec de la mousse sèche, des feuilles ou de la paille. Lorsque vous serez arrivé à l'établissement, n'imprimez pas aux œufs de secousses trop violentes; enlevez une couche de mousse, ensuite un double des œufs sur votre tissu et déposez-les avec toutes les précautions voulues sur les claies. En suivant ces instructions, vous pourrez récolter vos œufs en haut des rivières et les pertes ne seront qu'insignifiantes.

S. W.

ANNEXE N^o. 3

DU

RAPPORT DU COMMISSAIRE DES PECHERIES.

ÉTUDE

SUR LA

SCIURE ET LES REBUTS DE MOULINS

DANS LA

PARTIE INFÉRIEURE DE LA RIVIÈRE DES OUTAOUAIS

ET SES

TRIBUTAIRES.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT



OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET CIE., RUE WELLINGTON
1878.

TABLE DES MATIÈRES.

	PAGE.
Rapport de M. Mather sur la sciure de bois et les rebuts de moulins...	5
Requête des propriétaires de moulins et arrêtés du Conseil.....	13
Instructions reçues par M. Mather.....	15
Liste des moulins sur la rivière des Outaouais, entre Ottawa et Grenville, avec les frais de construction des fournaises, etc., etc..	18
Sondages faits dans la rivière des Outaouais, entre Grenville et Ottawa.	26

RAPPORT DE M. MATHER

AU SUJET DE LA

SCIURE DE BOIS ET REBUTS DE MOULINS

DANS LA

RIVIÈRE DES OUTAOUAIS.

OTTAWA, juin 1877.

MONSIEUR,—Conformément aux instructions que vous m'avez transmises à la date du 26 mars dernier, j'ai l'honneur de vous faire rapport que j'ai visité et inspecté toutes les scieries construites sur la rivière des Outaouais et sur ses tributaires, c'est-à-dire dans la cité d'Ottawa, à Hull, Chelsea, Buckingham, à la Nation du Nord et à Hawkesbury.

La première question qui se présente est de savoir : " si la disposition des lieux permet à chaque moulin à scier de se défaire de la sciure autrement qu'en la jetant à l'eau ? "

De tous ceux que j'ai visités, il n'y a pas un moulin où on ne puisse, si on le veut, disposer autrement du bran de scie ; seulement les propriétaires de moulins ne veulent pas employer les moyens nécessaires, parce que, disent-ils, les déboursés qu'il faudrait faire dans un cas semblable représenteraient pour le commerce de bois une taxe que nous ne pouvons supporter.

Le second fait que j'avais à établir, était de savoir : " Comment se défaire de la sciure dans les moulins autrement qu'en la jetant à l'eau ? "

La méthode la plus simple et la plus convenable que je puisse suggérer, est de construire des fournaies où l'on ferait brûler tous les rebuts de moulin ; car, il faut le dire, à l'exception de quelques rares endroits dans l'intérieur du pays, il n'y a pas un moulin dans les environs duquel on puisse placer la sciure d'une seule année, puisqu'en supposant qu'on scierait vingt millions de pieds de bois dans une année, le bran de scie qui en résulterait couvrirait une étendue de terrain de 880,000 pieds cubes, c'est-à-dire une superficie de près d'un arpent et demi sur dix pieds de hauteur ; sans compter que le fait de charroyer sur le terrain une quantité aussi considérable de sciure et de la mettre en tas, serait plus coûteux que ce qu'on aurait à dépenser pour la brûler dans des fournaies. Les propriétaires des scieries d'Ottawa s'opposent à ce dernier système et ils disent pour leur raison qu'ils ont à peine assez de terrain à leur disposition pour leurs moulins et pour empiler leur bois, et que, si on les obligeait de mettre en sus un fourneau, ils seraient forcés de placer les planches et madriers dans son voisinage immédiat, ce qui augmenterait les risques, et le montant de primes exigé par les compagnies d'assurance représenterait une lourde taxe qu'il leur faudrait payer. En m'adressant à différents agents d'assurance, j'ai appris qu'ils exigeraient quelque chose comme deux pour cent de plus pour assurer contre le feu les moulins ou le bois placés près de semblables fournaies, toutes précautions prises d'ailleurs. Une autre objection qu'apportent cette fois ceux dont les scieries sont mues par un pouvoir d'eau, est l'impossibilité où ils se trouvent d'empêcher la sciure de tomber à l'eau, vu que ces moulins n'ont pas été construits pour la conserver et qu'ils ne voient aucun moyen d'y remédier et de les mettre sur le même pied que les moulins mus par la vapeur en opération de nos jours. Je ne vois aucune difficulté, en apportant les changements nécessaires, à empêcher toute ou presque toute la sciure de tomber à l'eau. Le système suivi dans les moulins mus par la vapeur pour la transporter à un endroit voulu au moyen de dalles de fer, ou de bois, ou de courroies sans fin, auxquelles la machine imprime sans cesse le mouvement, ne pourrait réussir dans la plupart des moulins mus par l'eau, parce que généralement le rez-de-chaussée est entièrement

occupé par le bois ou le mécanisme. Je suggérerais dans ce cas de faire passer la sciure dans des canaux placés au-dessous du mécanisme et alimentés par l'eau de l'écluse qui la transporterait dans un canal principal où ils se déverseraient tous et qui conduirait au fourneau. Là, on la retirerait de l'eau et passerait dans un laminoir avant d'aller au feu. A Ottawa, Hull, New-Edinburgh, on vend une grande partie des dosses et des rognures qui servent de combustible, mais ce qui reste de lattes, de dosses, d'écorce suffirait pour entretenir le feu dans les fournaies et brûler la sciure humide. Dans tous les moulins construits dans l'intérieur, tous les déchets peuvent être pris de l'eau et jetés au feu sans être préalablement asséchés, car la quantité en est si considérable, qu'ils peuvent brûler malgré qu'ils soient imprégnés d'eau. A Ottawa, tous les rebuts de moulins, la sciure exceptée, devraient être charroyés, vu qu'il n'en reste que très peu qui ne se vende pas. Il est bon de bien faire sécher ces déchets avant de les mettre au feu. Les transporter au fourneau dans des voitures ou sur un chemin à lisses serait très coûteux ; aussi ai-je tenu compte de cette circonstance dans l'évaluation des dépenses annuelles de chaque moulin.

Le troisième point sur lequel on me demandait des renseignements, était "ce que coûterait dans chaque cas la mise à exécution du système proposé ?"

J'ai fait une inspection minutieuse de chaque moulin, et exécuté le plus souvent un plan pour donner une idée des changements qu'il serait nécessaire d'apporter. Le relevé qui accompagne ce rapport indique autant que faire se peut, à combien s'élèveront les frais d'installation de l'appareil que je suggère, et les dépenses qu'il occasionnera annuellement ; de plus, ce qu'un moulin peut scier chaque année, mesure de planche, ce que les moulins auront à payer séparément chaque année pour se défaire de la sciure et autres rebuts, et ce qu'il en coûtera pour chaque mille pieds de bois scié.

Je donne de plus en détail pour chaque moulin les frais de construction et ce que coûtera le fonctionnement des appareils devant servir à détruire la sciure et autres rebuts.

Vous trouverez aussi, ci-inclus, un plan qui donne la situation des différents moulins construits à Ottawa et à Hull, avec les endroits où ces fournaies devront être placées. Vous verrez par là à quelle distance ils se trouveront des moulins et des cours où le bois est empilé.

D'après des calculs faits, il est scié par année 282,000,000 de pieds, mesure de planche.

La construction des fournaies, des canaux, des dalles, ainsi que les modifications à apporter aux moulins coûteront \$100,127.25. Le fonctionnement de tous ces appareils entraînera une dépense de \$42,147.50, et cela en sus des dépenses annuelles de chaque moulin ; ce qui fait environ 15c. par chaque mille pieds de bois scié.

En quatrième lieu, vous me chargez, "d'étudier dans l'intervalle comment et jusqu'à quel point, (au moins en autant qu'il me sera possible de former une opinion,) la navigation de la rivière des Outaouais peut se ressentir de cette accumulation constante et progressive de la sciure et autres rebuts des moulins dans le lit de cette rivière ?"

Il se jette chaque année dans la rivière des Outaouais, entre Grenville et Ottawa, pas moins de 12,300,000 pieds cubes de sciure, chiffre qui s'élèverait au bout de vingt ans à 246,000,000 pieds cubes, non compris les morceaux d'écorce, les rognures, les dosses et autres rebuts qui augmentent de beaucoup le calcul que je viens de donner. Je considérai, après être arrivé à ce résultat, qu'il me serait tout à fait impossible de me prononcer, sans faire un examen de la rivière, afin de voir où se trouvait déposé une quantité aussi considérable de bran de scie et autres déchets. Après en avoir reçu l'autorisation, j'entrepris de découvrir à quel endroit s'accumulent toutes ces substances, afin de pouvoir dire d'une manière certaine jusqu'à quel point la navigation de la rivière peut en souffrir maintenant, ou si elle pourra s'en ressentir plus tard. Je commençai par étudier les plans qui se trouvent au bureau des Travaux Publics et qui ont été dressés par M. Shanly, I.C., et se rattachant à ses recherches sur le canal de navigation de l'Outaouais. Je fis faire des copies de ces plans, où la rivière se trouve représentée sur une distance d'environ douze milles, avec les indications des sondages que ce monsieur avait faits, dans le but de les comparer à ceux que je voulais exécuter

moi-même, en tenant compte toutefois de la différence dans le niveau de l'eau. Je pensais pouvoir ainsi déterminer dans quelle proportion la rivière s'était remplie depuis 1858. Mais je découvris que M. Shanly n'avait indiqué que les endroits où l'eau avait une profondeur de 30 pieds ou au-dessus, et lors de mon exploration, la rivière se trouvait presque partout plus profonde; desorte qu'il me fut impossible de comparer mes opérations avec les siennes, comme je me l'étais proposé.

Je résolus alors de sonder la rivière à beaucoup de places dans sa partie navigable, ainsi que les baies, les rives et les quais, afin de m'assurer de quoi se compose le fond. Je me procurai une sonde munie d'un appareil pour ramener à la surface la partie du fond de la rivière qu'il toucherait, et je dois dire qu'il m'a rendu un bon service.

Je louai une chaloupe à vapeur et passai sept jours entre Grenville et Ottawa, pendant lesquels je fis 143 sondages, ayant soin de mettre des échantillons de ce que je ramenait à la surface dans des bouteilles étiquetées pour y avoir recours au besoin.

Lorsque je commençai mes opérations à Grenville, j'eus un entretien avec M. Hugh Cumming, éclusier du canal, et je lui demandai si la sciure ou autres rebuts de moulin, en pénétrant en grande quantité à l'entrée du canal ou dans les écluses, n'auraient pas quelquefois causé des embarras. Il me répondit que depuis vingt ans qu'il occupait cette charge, il lui était arrivé de voir l'eau manquer complètement à l'entrée et dans les écluses, mais qu'il n'avait jamais vu aucun amas de matières provenant des moulins.

J'annexe aux présentes un relevé des sondages que j'ai faits et qui indique, où je les ai exécutés, la profondeur de l'eau et la nature du fond de la rivière.

Vous remarquerez que sur les 143 coups de sonde que j'ai donnés, j'ai pu constater dans 26 la présence de la sciure en quantité plus ou moins considérable; dans les autres cas, la sonde n'a ramené à la surface que du sable pur, du gravier ou de la glaise; maintenant, sept sondages, sur les 26 dont j'ai parlé plus haut, ont été faits dans le chenal navigable de la rivière: les 19 autres, près du rivage, en arrière des piliers ou des quais et dans les remous. J'ai jeté la sonde 57 fois dans les baies et près du rivage, ainsi qu'aux endroits où la sciure recouvrait la surface de la rivière, afin de ne rien négliger pour découvrir où elle aurait pu se déposer. J'en ai découvert 19 fois sur ce nombre, les 38 autres ne m'ont rapporté que de la glaise, du gravier ou du sable. J'ai jeté la sonde 31 fois à côté du chenal en aval de Kettle Island et j'ai remarqué six fois de la sciure; de cette dernière place en remontant, sur 26 sondages, j'ai trouvé treize fois de cette substance.

J'ai mentionné ci-dessus sept coups de sonde donnés dans le chenal navigable de la rivière et où j'avais constaté la présence de la sciure; j'ajouterai que sur ce nombre, il y en eut trois en aval de Kettle Island et quatre en amont.

Je n'ai pu découvrir aucun amas considérable de bran de scie dans aucune partie de la rivière des Outaouais en aval de la rivière du Lièvre. Sur cette rivière, entre son embouchure et le quai de Buckingham, le rivage nord de Outaouais est très plat et d'eau peu profonde; cette dernière circonstance est peut-être due à la sciure et autres rebuts de moulin; mais, dans tous les cas, le chenal navigable en est parfaitement libre à cet endroit.

J'ai fait une inspection minutieuse à l'entour des îles situées à l'embouchure de la rivière Blanche, à douze milles en aval d'Ottawa, pensant rencontrer beaucoup de déchets de molins au fond des baies et des cours d'eau qui s'y déchargent. J'en étais d'autant plus certain que plusieurs personnes m'avaient dit qu'il y en avait en grande quantité. Contre mon attente, la sonde ne me rapporta que du sable pur. En débarquant à plusieurs endroits, je pus voir sur le rivage de petits amas de bran de scie que l'eau y avait laissés en se retirant. Je remarquai aussi à chaque pas beaucoup de petites doses et des rognures de madriers qui recouvraient la prairie, empêchant ainsi de pousser l'herbe que les cultivateurs récoltent sous le nom de foin sauvage.

On rencontre un dépôt assez considérable de sciure dans la petite baie au pied de la falaise en aval de Rockliff, ainsi que des doses, des morceaux d'écorce et des rognures. Le chenal n'en est cependant nullement obstrué.

C'est près du rivage de la baie située en face de la rivière Gatineau que j'ai découvert la plus grande quantité de bran de sciure. Il forme un banc qui s'élève cinq pieds au-dessus de la surface de la rivière. Il y a vingt ans, l'eau était très profonde à cet endroit, et je me rappelle que des cages y ont passé l'hiver, amarrées tout près de la côte.

J'ai remarqué que depuis plusieurs années ce banc n'augmente pas en largeur dans la direction de la rivière, et j'attribue cette circonstance au courant qui empêche la sciure de s'amasser. Tout près de ce banc il y a vingt pieds d'eau dans la baie, et cette profondeur atteint rapidement quarante-cinq, soixante et quinze et quatre-vingts pieds. Tous les sondages que j'ai faits à ces différents endroits ne m'ont rapporté que du sable. A vingt pieds au large d'une ligne qu'on tracerait entre les deux points qui forment cette baie, il y a quatre-vingts pieds d'eau, et on rencontre au fond quelques copeaux et du gros sable.

Il y a un autre amas de sciure dans la baie de McKay, qui se trouve immédiatement en amont de celle dont je viens de parler ; mais il a moins d'étendue, et là aussi le courant empêche le bran de sciure de s'accumuler. Il s'en rencontre peu au large des deux promontoires de cette baie.

Au-dessus du quai de la Reine, et tout près du rivage, la rivière a quatre-vingt-dix pieds de profondeur avec un fond de roche, quoique l'eau soit recouverte d'une épaisse couche de bran de sciure lorsque le vent le pousse dans cette direction.

Il s'amasse une grande quantité de rebuts de moulins à l'entrée du canal Rideau, ce qui a beaucoup fait diminuer le niveau de l'eau là où il devait être très profond autrefois ; sur une distance de 200 pieds, il y a moins d'eau dans la rivière que sur le seuil de l'écluse. La profondeur augmente à mesure qu'on s'éloigne, et, à quatre cents pieds de la dernière écluse, elle a quarante et un pieds ; elle se continue ensuite progressivement. Au large de la baie et plus loin que la pointe qui s'avance dans la rivière, le fond que l'on rencontre à quatre-vingt-dix pieds de profondeur se compose uniquement de roc. Il s'amasse à cet endroit une grande quantité de dosses et de rognures, mêlées avec de la sciure de bois.

On ne trouve que peu de bran de sciure ou de rebuts de moulins dans la baie en amont de l'entrée du canal, vu que ces substances sont emportées par un courant rapide, quel que soit le niveau de l'eau.

Il y a une profondeur de soixante et un pieds dans la baie située à la sortie de la glissoire qui se trouve du côté nord de la rivière et à l'extrémité supérieure des quais de M. Eddy. A cet endroit, à l'exception de quelques copeaux sur un fond de roc, on ne rencontre aucun dépôt de sciure de bois. Ceux qui sont employés au passage des billots de sciage dans cette glissoire se plaignent qu'il y a des amas de bran de sciure dans le voisinage des estacades et qu'ils sont produits par les moulins construits plus haut que cet endroit.

Le long des quais de Eddy et en descendant du côté nord, la force du courant nettoie le fond de la rivière. Il en est de même pour ceux des MM. Gilmour ; le fond se compose uniquement de glaise.

En remontant du côté nord, et entre les quais de Eddy et le pont suspendu, il se forme chaque année, lorsque l'eau se retire, de grands amas de dosses, de sciure et de rognures. Le courant qui auparavant était assez fort pour charrier tous ces débris ne suffit plus maintenant à les enlever ; ils demeurent là jusqu'au printemps, époque où les hautes eaux les emportent avec elles.

De l'autre côté de la rivière, c'est-à-dire du pont suspendu, en descendant il ne se forme aucune agglomération de bran de sciure en amont des quais, à aucune saison de l'année,—le courant, qui est très rapide à cet endroit, emportant tout avec lui.

La baie qui se trouve du côté sud à l'embouchure de la glissoire se remplit graduellement de sciure et de rebuts de moulins, et pour peu que cela se continue quelque temps, il deviendra impossible d'approcher des quais pour embarquer le bois de service à bord des bateaux, excepté dans le temps des eaux hautes.

En 1872, j'inspectai la rivière en ma qualité de membre de la commission nommée alors pour s'enquérir de l'état ou condition du chenal des rivières navigables. Je constatai dans le temps qu'il s'était amassé une grande quantité de dosses, de rognures et de bran de sciure en arrière de l'île de roche située en face des moulins de MM.

Batson et Currier. Je vois maintenant que tout est parti et que le fond est partout net, à l'exception d'un peu de sciure sous le vent de cette île.

Je vais maintenant indiquer les endroits, sur la partie navigable de la rivière, où j'ai trouvé du bran de scie.

En amont de l'Original, en face de la pointe de terre qui s'avance sur le rivage sud du fleuve, la profondeur de l'eau est de soixante et deux pieds, avec un fond de glaise blanche très tendre ; on n'y trouve presque pas de sciure.

Tout près d'une île en aval de la rivière Nation du Nord, profondeur d'eau, cinquante-six pieds, fond de sable avec quelques parcelles de bran de scie.

A l'embouchure de la Gatineau, quarante pieds d'eau, fond de sable pur, absence presque complète de sciure.

En face de la Baie de McKay, soixante et dix pieds d'eau, fond composé uniquement de bran de scie et de rebuts de moulin, le tout parfaitement conservé.

En face des chutes Rideau, soixante pieds d'eau, fond de roche avec un peu de sciure.

En face de la résidence de M. Reynolds, soixante pieds d'eau, fond de gravier, de glaise et de bran de scie décomposé.

Après avoir mentionné les endroits sur la rivière des Outaouais où j'ai découvert des agglomérations de sciure et de rebuts de moulins et l'étendue de ces amas, je vais vous donner mon opinion sur les effets qu'ils peuvent avoir par rapport à la navigation, tant pour aujourd'hui que pour plus tard.

Je ne vois aucun danger immédiat pour la navigation tel qu'est actuellement le niveau de l'eau dans la rivière, c'est-à-dire à sa profondeur moyenne ; mais à l'eau basse, elle devient difficile à l'entrée du canal Rideau et dans les bassins situés au sud de la glissoire du sud. De même, la Baie de McKay et celle de Keefer offrent moins de facilités qu'avant aux bateaux à vapeur, aux barges et aux radeaux comme quartiers d'hiver ; de fait il est devenu impossible d'y exercer aucun commerce au moyen des barges ou des bateaux à vapeur. Ces deux endroits exceptés, la navigation est parfaitement libre entre la cité d'Ottawa et Grenville.

Il est bien difficile de dire ce que deviennent les douze millions de pieds de sciure et de rebuts de moulins qui sont jetés chaque année dans la rivière des Outaouais. Autant que les résultats des recherches peuvent l'indiquer, il est évident qu'il n'en reste qu'une partie infime dans la rivière ; il doit s'en trouver une grande quantité dans les eaux tranquilles du lac des Deux-Montagnes et quelque peu dans le fleuve St. Laurent. Où le courant est rapide, il me paraît démontré que ce qui se dépose dans la rivière des Outaouais ne mérite pas d'être mentionné. Mon opinion est donc qu'on n'a pas à craindre qu'il se forme jamais dans cette rivière aucun amas de sciure et de rebuts de nature à créer des obstacles à la navigation.

Rien ne prouve qu'à aucun des quais, ou à aucune des baies en aval de Rockliff, des agglomérations de ce genre puissent atteindre des dimensions de nature à causer des dommages, ou que le bran de scie ou les déchets de moulins formeront des amas considérables au-dessus de cet endroit, à d'autres places que celles où on les rencontre ; mais si les moulins continuent de jeter tous leurs rebuts dans la rivière, ces substances s'accumuleront petit à petit, jusqu'à l'époque où la navigation sera devenue tout à fait impossible.

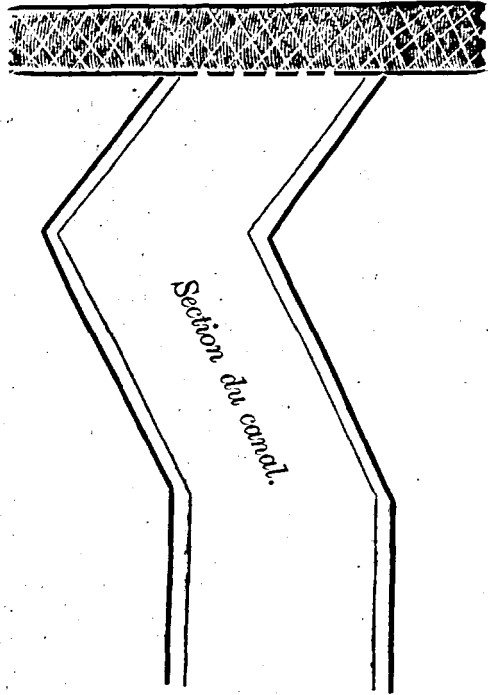
Je passe maintenant au cinquième article de mes instructions qui me disait " d'inspecter les moulins et d'indiquer ce qu'il y avait à faire pour mettre, à l'avenir, " les ouvriers dans l'impossibilité de jeter à l'eau d'autre sciure ou rebuts de moulin, " et les moyens de faire observer plus facilement la loi à cet égard, et de prévenir " toute manière de l'éluder." Mon expérience m'a appris qu'à moins de leur ôter toute possibilité de le faire, il est très difficile d'empêcher ceux qui sont employés dans les moulins d'en jeter les rebuts dans la rivière.

Pour mettre fin à cet abus, le plancher qui, dans chaque moulin, se trouve au-dessous de celui où le bois se scie, c'est-à-dire celui qui se trouve le plus près de l'eau, devrait n'avoir aucune autre ouverture qu'une écouteille éloignée du mécanisme et celle qui permet à la bielle de fonctionner sous l'action de la turbine, et encore on pourrait recouvrir cette dernière avec un appareil flexible retenu à la bielle et au plancher.

Dans le cas, où il serait possible de tout disposer pour qu'il n'y eut que la sciure qui tombât dans l'eau et que tous autres rebuts en fussent éloignés, il faudrait, même dans ce cas, que le premier plancher n'eût aucune fissure, à l'exception des ouvertures placées sous chaque jeu de scies, et celles-ci devraient être recouvertes d'un grillage fait avec des barres de fer d'un diamètre de cinq huitièmes de pouce éloignées d'un pouce l'une de l'autre; de plus il faudrait que chaque ouverture sous le mécanisme, à l'exception des châsses, n'eût pas plus de neuf pouces carrés. Attaché au grillage se trouverait un petit conduit de la même grandeur que celui de l'ouverture et recourbé afin d'empêcher les ouvriers d'y faire passer les petites rognures. Voici quelle devrait être la forme de ce canal :

Plancher du moulin.

Les ouvertures sous chaque châsse devraient être munies d'un râtelier enfermé dans un cadre mobile et retenu assez solidement par des boulons pour que les ouvriers ne pussent les déplacer.



Dans le moulin toutes les fenêtres qui ont vue sur la rivière devraient être protégées par un treillis fait en fil de fer et dont les mailles n'auraient qu'un pouce carré chacune; et tous les passages contigus à la rivière entourés de clôtures chaque fois que la disposition des lieux et les opérations du moulin le permettraient.

Si les propriétaires de moulins sont tenus d'apporter ces changements, ils devraient les faire de suite, vu que leur exécution ne peut produire qu'un peu de retard dans les travaux d'exploitation. Comme il n'existe jusqu'aujourd'hui aucune loi particulière qui oblige les propriétaires de faire exécuter ces changements, il est à propos de leur donner les explications suffisantes qui leur fassent comprendre que s'ils s'y opposent, ils tombent sous le coup de la loi qui statue à cet égard. Afin d'être certain que l'ouvrage sera bien fait, une personne compétente devra se trouver sur les lieux, pour donner les conseils nécessaires et surveiller les travaux; de cette manière il sera inutile d'employer plus tard une personne au fait de tous ces détails, et n'importe quel officier de pêcheries pourra à première vue constater si l'on a fait quelques altérations, ou si l'on s'est rendu coupable intentionnellement de quelque violation de la loi à ce sujet.

A propos de la requête prohibitive que vous ont présentée les propriétaires des moulins d'Hawkesbury, vous m'avez demandé d'inspecter les dépendances de ces moulins et de vous faire rapport des raisons particulières sur lesquelles ils s'appuient pour demander de faire exception en leur faveur. J'ai pareillement étudié la requête dans le même sens de certains particuliers qui résident en aval d'Hawkesbury, sur les bords de la rivière des Outaouais.

J'ai fait l'inspection des moulins d'Hawkesbury le 27 mars dernier et jugé par moi-même de l'exactitude du fait invoqué dans leur requête lorsqu'ils prétendent que "vu la disposition des lieux et la situation des moulins, la construction et le fonctionnement d'une machine à broyer les dosses seraient très coûteux, et qu'il en résulterait de nombreux inconvénients." Je me suis assuré qu'ils n'avaient rien exagéré, et je n'ai pas seulement fait le calcul des dépenses qu'occasionneraient à ces différents endroits les changements proposés. Je me suis contenté d'étudier les lieux afin de proposer un plan pour faire brûler toutes les dosses et le bran de scie. Il m'a été facile de voir que la chose pouvait se faire aisément en se procurant les appareils nécessaires. Par la même occasion, j'ai choisi une place près des moulins, pour y poser les fournaies, et l'agent de ces moulins, en l'absence des propriétaires, a accepté au leur nom les résultats de mon examen.

Les frais de construction des fournaies et autres appareils pour opérer le transport des rebuts pourront s'élever à \$18,835, et le fonctionnement entraînera une dépense annuelle de \$5,333, tel que le tout appert au tableau ci-annexé.

Il se scie chaque année à peu près trente millions de pieds de bois, mesure de planche, ce qui occasionnerait, pour détruire les rebuts, une dépense de dix-huit centins par chaque mille pieds de bois scié. D'après ce calcul, il résulte que les propriétaires de ces moulins auront à payer trois centins par chaque mille pieds de plus que la moyenne de ce que coûte le même ouvrage dans tous les autres moulins construits sur la rivière des Outaouais; voici comment cela s'explique:—

La disposition des lieux à Hawkesbury et la construction des moulins qui y sont situés, sont d'une nature tout à fait exceptionnelle. Il n'y a aucun appareil pour régulariser le niveau de l'eau à l'entrée des canaux d'écluse, de sorte que les moulins subissent les mêmes variations de niveau que dans la rivière elle-même, selon que l'eau est haute ou basse; ainsi, en temps d'inondation ils sont submergés, et à sec lorsque l'eau est basse. Il y a quatre moulins construits de distance en distance et qui couvrent une largeur de 800 pieds de terrain, ce qui oblige de donner aux appareils pour transporter les rebuts une étendue beaucoup plus grande. Les constructeurs de ces établissements n'ont pas prévu ce qui pourrait arriver plus tard; aussi le bois de charpente et le mécanisme prennent beaucoup de place et font qu'il n'est pas facile d'en ajouter d'autres. Le seul moyen que je puisse conseiller concernant la sciure, est d'en faire le transport du moulin par eau; mais vu les changements fréquents à différentes époques de l'année dans le niveau de l'eau, il sera nécessaire quelquefois de se servir de pompes. Comme les moulins sont considérables et qu'ils ne sont guère plus que trois mois en opération, deux fournaies suffiront. Ces détails, ajoutés à d'autres qui se rattachent à la disposition des lieux et à la construction des moulins, font que les dépenses occasionnées pour se défaire des rebuts sont plus élevées à Hawkesbury que ce que coûte en moyenne le même ouvrage dans n'importe quel autre moulin sur la rivière des Outaouais.

Au sujet de leur autre assertion "que les rebuts qui sortent de leurs moulins ne peuvent causer aucun dommage à la navigation, quand bien même ces déchets seraient jetés à l'eau," je dois ajouter que la glace recouvrait la rivière lorsque je suis allé à Hawkesbury le 26 mars, ce qui m'a empêché de faire un examen dans toutes les formes; mais j'y suis retourné le 16 mai.

Lors de ma visite, les moulins étaient en pleine opération et tous les rebuts, comme d'habitude, s'en allaient au fil de l'eau. Je partis dans une chaloupe et descendis tous les rapides, jusqu'à Carillon, faisant pendant tout le voyage une inspection minutieuse de la rivière. Je ne découvris pas un seul amas de rebuts dans le chenal navigable de l'Outaouais, quoique à trois endroits différents on eût établi des barrages près des moulins; mais ils étaient construits de telle façon qu'ils renvoyaient l'eau dans la partie navigable de la rivière, ce qui était un avantage plutôt qu'un

inconvenient. Sur tout le parcours, presque toutes les dosses et les rognures qui viennent des moulins sont rejetées sur le rivage par couches régulières et égales, et une petite quantité seulement descend jusqu'à Carillon. Je ne trouvai nulle part aucune accumulation ni ne constatai la présence de la sciure, si ce n'est à l'extrémité du quai du bateau à vapeur, à Carillon, où il y en a quelque peu.

J'ai fait la descente des radeaux de madriers dans les rapides entre Grenville et Carillon depuis 1857, et mes dernières études n'ont fait que me confirmer dans les convictions que je m'étais formées avant. C'est mon opinion bien arrêtée que le fait d'avoir jeté, des moulins d'Hawkesbury dans la rivière des Outaouais, la sciure et les déchets, n'a fait aucun tort à la navigation entre Grenville et Carillon, et qu'il n'est pas probable qu'elle puisse en causer plus tard.

Je dois dire, au sujet de la requête signée par 1,312 particuliers résidant sur l'une ou l'autre rive de l'Outaouais entre les moulins de Hawkesbury et le Bout de l'Île de Montréal, par laquelle ils demandent qu'il soit permis aux propriétaires des moulins d'Hawkesbury de jeter comme ci-devant les dosses et les rognures dans la rivière, que j'ai vu chaque année des moulins de Hawkesbury à Carillon un grand nombre de personnes occupées à ramasser les rebuts et en faire des radeaux; de même que je les ai vus descendre quelquefois ces radeaux jusqu'à Lachine et au Bout de l'Île. C'est ce dont j'ai été témoin lorsque j'ai visité cette place, le 16 du courant. Tout en prenant des informations, j'appris que les personnes qui se livraient à cette occupation venaient presque toutes des environs de Montréal, et qu'elles achètent des cultivateurs, auxquels appartiennent les rives où ces rebuts s'arrêtent, le droit de les ramasser. J'ai su pareillement que les demandes qui s'en font sont si considérables, que tous ces rebuts se trouvent être vendus à la fin de chaque saison d'opérations, et qu'il ne s'en est jamais gardé d'une année à l'autre. Ou m'a aussi déclaré qu'ils étaient, pour beaucoup, une source d'avantages, et je ne doute pas que les faits allégués dans la requête sont réellement bien fondés.

J'ai repassé tous les sujets contenus dans les instructions que vous m'avez transmises, et traité chacun d'eux selon ce que j'en savais d'après ma propre expérience.

Le tout respectueusement soumis.

Je suis, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JOHN MATHER.

A l'honorable J. A. SMITH,
Ministre de la Marine et des Pêcheries,
Ottawa.

Je n'hésite pas à déclarer que j'ai la meilleure fournaise à brûler les rebuts qui soit connue. J'irai chez vous à votre demande et vous en construirai un par contrat, ou j'en surveillerai la construction à tant par jour. Si vous ne voulez que me consulter à ce sujet, je me rendrai chez vous, et vous aiderai de mes conseils; vous n'aurez qu'à payer mon temps et mes dépenses.

Une fournaise pour brûler les déchets de moulin—

125 M pieds, à 175 M par jour coûtent.....	\$4,500
75 M pieds, à 125 M " "	3,800
50 M pieds, à 80 M " "	3,200
30 M pieds, à 50 M " "	2,500
20 M pieds, à 35 M " "	2,000
10 M pieds, à 25 M " "	1,500

Les fournaises du genre de celles mentionnées ci-dessus pourraient au besoin brûler tous les rebuts provenant des grumes. Les chiffres que je donne ici s'appliquent aux fournaises et aux tuyaux de conduite seulement; car il m'est impossible, à moins de voir le moulin et la disposition des lieux, de me prononcer sur ce que coûterait les fondations et la brique, d'établir la différence dans l'établissement des

conduits entre un moulin et un autre, le prix du fret et autres dépenses contingentes. Veuillez me répondre bientôt, car j'ai reçu aujourd'hui une lettre de Mississippi, et il pourrait arriver que j'aurais à m'absenter.

Votre, etc.,

WILLIAM GLUE,
Ex-Maire de Muskegon, Michigan.

RAPPORT SUR LES REQUÊTES DES PROPRIÉTAIRES DE SCIERIES, ET ARRÊTÉS DU CONSEIL QUI S'Y RATTACHENT.

OTTAWA, 9 octobre 1876.

Au sujet de la requête ci-jointe de certains propriétaires de scieries, construites sur la rivière des Outaouais, dans les environs de cette ville, et qui demandent d'être exemptés de l'opération de la loi 36 *Vict.*, chap. 65, à l'effet de mieux protéger les cours d'eau et rivières navigables, le soussigné a l'honneur de faire rapport, vu que les requérants allèguent qu'il leur est impossible de modifier la construction de leurs moulins de manière à leur permettre de disposer de la sciure de bois autement qu'en la jetant à l'eau, qu'il devrait être nommé une personne compétente chargée d'inspecter ces moulins et de donner son opinion sur l'exactitude du fait, avant que le Conseil se prononce sur les mérites de cette requête.

A. J. SMITH,
Ministre de la Marine et des Pêcheries.

A Son Excellence le Gouverneur-Général en Conseil.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE.

La requête des soussignés expose respectueusement :—

Qu'ils exploitent l'industrie du bois de sciage dans la cité d'Ottawa et dans ses environs;

Que leurs moulins sont mus par l'eau, ce qui les met dans l'impossibilité d'empêcher la sciure et les rebuts de tomber dans la rivière;

Qu'il est à leur connaissance qu'un bill intitulé: "Acte à l'effet de mieux protéger les cours d'eau et les rivières navigables" a été passé par les deux Chambres du Parlement et qu'il défend de jeter les sciures, dosses, rognures et déchets de bois dans aucun cours d'eau navigable, à moins toujours que dans le cas où il serait démontré à la satisfaction du Gouverneur en Conseil que l'intérêt public n'en souffrira pas, le Gouverneur en Conseil ait le pouvoir de déclarer par proclamation qu'il exempté totalement ou partiellement de l'opération du présent acte un cours d'eau ou une rivière ou une des parties d'un cours d'eau ou d'une rivière, et il aura de même le pouvoir de révoquer à volonté cette exemption;

Que vos requérants sont en état de prouver que le fait de jeter dans la rivière des Outaouais ou dans toute autre rivière où un courant rapide se fait sentir, des sciures et autres rebuts, à l'exception des dosses et des rognures, ne peut en rien être préjudiciable à la navigation dans telle rivière, et qu'en mettant cette loi en vigueur, il en résultera de grands dommages à vos pétitionnaires; que, de fait, ils seront obligés de fermer leurs moulins;

En conséquence, vos requérants, s'appuyant sur le quatrième article du dit acte, supplient Votre Excellence en Conseil qu'il lui plaise d'exempter leurs moulins

situés dans la cité d'Ottawa et dans les environs, de l'opération du dit acte, en autant qu'il s'applique au fait de jeter les dosses et les rognures dans la rivière.

Et vos requérants ne cesseront de prier.

BRONSON ET WESTON,
 J. R. BOOTH,
 PERLEY ET PATTEE,
 E. B. EDDY,
 Par J. M. T. HANNUM,
 J. McLAREN ET CIE.,
 Par JOHN HENDERSON,
 GILMOUR ET CIE.,
 Par M. CUNNINGHAM,
 LEVI YOUNG,
 A. H. BALDWIN,
 Par THOS. PORTER.

Ottawa, 31 septembre 1876.

Rapport d'un comité de l'honorable Conseil Privé, approuvé par Son Excellence le Gouverneur-Général en Conseil le 25 octobre 1876.

Au sujet d'une requête de la part de certains propriétaires des scieries sur la rivière des Outaouais, dans le voisinage de cette cité, par laquelle ils demandent d'être exemptés de l'opération de l'acte contenu dans le statut 36 Vict., chap. 65, à l'effet de mieux protéger les cours d'eau et rivières navigables,

L'honorable ministre de la Marine et des Pêcheries déclare dans un rapport en date du 9 octobre 1876, que comme les requérants allèguent l'impossibilité où ils sont de modifier la construction de leurs moulins de manière à disposer des sciures autrement qu'en les jetant dans la rivière, il est opportun de nommer une personne compétente qui soit chargée d'inspecter ces moulins et de faire rapport sur l'exactitude du fait, avant de se prononcer sur les mérites de cette requête.

Le comité concourt dans le rapport du ministre de la Marine et des Pêcheries et soumet le tout à l'approbation de Votre Excellence.

Pour copie conforme,

W. A. HIMSWORTH,
 Greffier du Conseil Privé.

RAPPORT d'un comité de l'honorable Conseil Privé, approuvé par Son Excellence le Gouverneur-Général en Conseil, le 26 mars 1877.

Conformément à l'arrêté du Conseil en date du 25 octobre dernier, ce comité conseille, sur la recommandation de l'honorable ministre de la Marine et des Pêcheries, que John Mather soit choisi pour déterminer s'il est possible de disposer des sciures produites par les moulins à scier construits sur la rivière des Outaouais, autrement qu'en les jetant dans l'eau.

Pour copie conforme,

W. A. HIMSWORTH,
 Greffier du Conseil Privé.

RAPPORT d'un comité de l'honorable Conseil Privé, approuvé par Son Excellence le Gouverneur-Général en Conseil le 28 mars 1877.

Le comité est d'avis, sur la recommandation de l'honorable ministre de la Marine et des Pêcheries, qu'une somme de \$150.00 soit prise à même le fonds "des dépenses imprévues" pour payer les frais occasionnés par les recherches sur l'effet des sciures et rebuts de moulins déposés dans les cours d'eau navigables, dont il est question dans le statut 36 Vict., chap. 65.

Pour copie conforme,

W. A. HIMSWORTH,
Greffier du Conseil Privé.

MINISTÈRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES,

DIVISION DES PÊCHERIES,

OTTAWA, 6 mars 1877.

Conformément à l'arrêté du Conseil en date du 25 octobre dernier, le soussigné a l'honneur de recommander que John Mather soit choisi pour découvrir comment disposer de la sciure de bois produite par les scieries de la rivière des Outaouais autrement qu'en la jetant dans l'eau.

Le tout respectueusement soumis,

A. J. SMITH,
Ministre de la Marine et des Pêcheries.

INSTRUCTIONS OFFICIELLES DONNÉES A JOHN MATHER, ECR.,

MINISTÈRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES,

DIVISION DES PÊCHERIES,

OTTAWA, 26 mars 1877.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que conformément à un ordre du Gouverneur-Général en Conseil en date du 25 octobre dernier, motivé par une requête (dont une copie est ci-annexée) signée par un certain nombre de propriétaires de moulins à scier construits sur la rivière des Outaouais, près d'ici, par laquelle ils demandent d'être exemptés partiellement de l'opération de l'acte contenu dans le 36 Vict., chap. 65, à l'effet de mieux protéger les cours d'eau et rivières navigables; alléguant qu'il leur est impossible d'apporter les changements nécessaires à leurs moulins pour qu'ils puissent disposer des sciures autrement qu'en les jetant à l'eau et qu'ils s'exposent ainsi aux pénalités encourues pour contravention à cette loi, ou, qu'autrement, ils seront obligés d'abandonner l'exploitation de cette industrie, j'ai l'honneur de vous informer, dis-je, qu'ordre a été donné de choisir et nommer une personne compétente pour faire l'inspection de ces moulins et soumettre ensuite son opinion. Par un ordre subséquent du Gouverneur-Général en Conseil, en date du 26 courant, vous avez été choisi pour remplir ce devoir, et à ce sujet j'ai reçu ordre de vous transmettre les instructions suivantes:

L'acte dont il est question pourvoit à ce que "nul propriétaire ou nul locataire de moulin à scier, ni aucun ouvrier y employé, ni aucune autre personne que ce soit, ne jettera, ni ne fera jeter, ni ne permettra que l'on jette des sciures, rognures, dosses, écorces ou déchets de bois de toute nature dans un cours d'eau ou aucune rivière navigable, au-dessus et au-dessous du point où ce cours d'eau ou cette rivière cesse d'être navigable."

L'acte pourvoit aussi à ce que "dans le cas où il serait démontré, à la satisfaction du Gouverneur en Conseil, que l'intérêt public n'en souffre pas, le Gouverneur en Conseil ait le pouvoir de déclarer par proclamation dans la *Gazette du Canada* qu'il

exempte totalement ou partiellement de l'opération du présent acte un cours d'eau ou une rivière ou une des parties d'un cours d'eau ou d'une rivière; et il aura de même le pouvoir de révoquer à volonté cette exemption."

Le gouvernement s'est beaucoup occupé jusqu'ici de la question des moulins à scier construits sur la rivière des Outaouais, de la disposition des lieux où ils sont situés et des difficultés apparentes qui s'opposent à ce qu'ils soient conformes aux exigences de la loi. Il est bien décidé, qu'à l'exception du bran de scie, toute autre contravention, provenant de la manière illicite de disposer des rebuts de moulin, sera punie selon toute la rigueur des lois. Les principaux manufacturiers eux-mêmes admettent la nécessité de prendre des mesures rigoureuses contre ces abus, et la possibilité de disposer de ces déchets sans que l'intérêt public ait à s'en ressentir. Ce qui doit occuper spécialement votre attention, c'est la prétendue impossibilité qu'on invoque de se défaire autrement des sciures que de la manière suivie jusqu'ici. En adoptant les dispositions de la loi actuelle, la législature est supposée—comme vous devez le savoir par les rapports officiels que vous avez eus avec la Commission spéciale qui a siégé avant la passation de cette loi en 1873—avoir été mise au fait de toutes les objections pratiques qui pourraient être soulevées contre les prohibitions contenues dans l'acte et des conséquences possibles de ces prohibitions vis-à-vis de cette branche importante de nos industries manufacturières. Le proviso qui traite de l'exemption déclare qu'elle ne sera accordée que dans le cas où l'intérêt public ne pourra aucunement s'en ressentir. A cela près, vous verrez que la disposition de la loi est absolue et qu'elle exclut toute autre raison soit d'opérations, de dépenses ou d'inconvénients particuliers. Le gouvernement est cependant convaincu que dans l'application de l'acte aux cas particuliers, surtout lorsqu'il s'agit d'une entreprise aussi importante et dans laquelle sont placés des sommes d'argent aussi considérables, il faut considérer si la chose est praticable et quelles dépenses elle doit occasionner. Mais l'intérêt personnel que chacun a évidemment en vue en voulant se mettre à l'abri des obligations légales imposées par le statut, met le gouvernement dans la nécessité d'examiner minutieusement et impartialement chaque cas d'impossibilité qu'on allègue d'être en état de se conformer aux dispositions de la loi. Il est bien compris que les études que vous avez à faire, dans l'intérêt du public comme dans celui des propriétaires de moulins, ne doivent pas être d'un caractère purement technique; mais on doit y constater les connaissances mécaniques, l'expérience basée sur des circonstances antérieures combinées avec la nature des travaux exécutés aux moulins et qu'une personne versée dans les détails de la fabrication a été souvent à même d'observer. C'est ce que le ministre a eu en vue, lorsqu'il m'a donné instruction de vous écrire avant l'adoption du dernier arrêté du Conseil cité plus haut; il voulait savoir si, dans ces conditions, vous voudriez accepter cette charge. C'est ce que vous avez fait après avoir réfléchi.

Avant de vous indiquer les sujets probables de vos recherches, je dois vous annoncer que cette tournée d'inspection ne se bornera pas aux moulins à scier construits sur les chutes des Chaudières; mais qu'elle comprendra tous ceux qui se trouvent sur la rivière des Outaouais, en descendant, jusqu'à Grenville. Elle pourra se rattacher aussi aux moulins à scier en opération sur les tributaires de la rivière des Outaouais qui, par leur jonction avec le chenal principal, contribuent nécessairement à produire ces accumulations domageables de sciures qui font obstacle actuellement ou mettent en danger la navigation de la rivière des Outaouais.

Voici les questions que vous avez à résoudre :—

1. Est-il possible dans chaque moulin de se défaire des sciures autrement qu'en les jetant dans la rivière ?
2. Quel est le meilleur moyen que vous avez à suggérer dans ce but ?
3. Que coûterait, dans chaque cas, la mise à exécution du système que vous suggérez ?
4. Etudier, dans l'intervalle, comment et jusqu'à quel point, au moins en autant qu'il vous sera possible de former une opinion, la navigation de la rivière des Outaouais peut se ressentir de cette accumulation constante et progressive de la sciure et autres rebuts des moulins dans le lit de cette rivière ?

5. Faire l'inspection de ces moulins et indiquer ce qu'il y aurait à faire pour mettre à l'avenir les ouvriers dans l'impossibilité de jeter à l'eau d'autres sciure ou déchets de bois, ainsi que les moyens de faire observer plus facilement et à moins de frais pour le public la loi à cet égard; enfin, de prévenir toute manière de l'é luder.

Au sujet de la requête séparée présentée par les propriétaires des moulins d'Hawkesbury, dont je vous envoie en même temps une copie, vous voudrez bien faire l'inspection de ces établissements et de leurs dépendances et faire rapport sur les circonstances particulières qu'ils signalent à l'appui de leur demande d'exemption.

Je vais aussi vous transmettre la copie d'une pétition de la part de ceux qui résident sur les bords de la rivière des Outaouais en aval des moulins d'Hawkesbury.

Il vous sera transmis demain un mandat de \$100, qui servira à défrayer vos dépenses et dont vous voudrez bien tenir compte.

Je suis, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

W. F. WHITCHER,
Commissaire des Pêcheries.

JOHN MATHER, écr.,
Ottawa.

ANNEXE No. I.

RELEVÉ indiquant les noms des propriétaires de moulins sur la rivière des Outaouais et sur ses tributaires, entre Ottawa et Grenville; de plus, le rendement annuel de chacun de ces moulins, les frais d'installation des appareils pour brûler les sciures et autres déchets de bois, les dépenses occasionnées chaque année pour brûler ces sciures et ces rebuts, et ce que coûtera le procédé par mille pieds de bois scié, mesure de planche.

Noms des propriétaires et des localités où sont situés ces moulins.	Rendement annuel en pieds, M. P.	Frais de construction des fournaies, etc.	Dépenses annuelles.	Frais pour chaque pied M. P.
		\$ cts.	\$ cts.	Cents.
Bronson, Weston et Cie., Ottawa..	20,000,000	6,389 20	2,888 00	14½
do do do ..	9,000,000	4,560 00	1,643 50	18½
A. H. Baldwin, do ..	20,000,000	4,949 25	3,044 00	15
Levi Young, do ..	15,000,000	5,350 00	1,635 00	11
J. R. Booth, do ..	22,000,000	8,757 00	4,805 00	22
Perley et Pattee do ..	25,000,000	10,353 05	4,335 00	17½
Sherman, Lord et Cie., Hull	18,000,000	4,641 00	3,014 00	17
E. B. Eddy, Hull.....	50,000,000	13,173 00	7,750 00	15½
W. McLymont et Cie., New Edinburgh.....	10,000,000	7,740 00	1,299 00	13
Jas. McLaren et Cie., New Edinburgh.....	18,000,000	6,900 00	3,315 00	18
Gilmour et Cie., Chelsea	30,000,000	11,476 00	3,547 00	12
Ross, Frères, Buckingham.....	20,000,000	5,461 00	1,821 00	9
Jas. McLaren et Cie., Buckingham	15,000,000	5,068 00	1,631 00	12
John A. Cameron et Cie., Nation Nord.....	10,000,000	5,309 75	1,430 00	14
Total.....	282,000,000	100,127 25	42,157 50	*14.95

* Moyenne.

ANNEXE No. 2.

MOULINS DE BRONSON, WESTON ET CIE., OTTAWA.

1 fournaise.....	\$1 000 00
1 élévateur.....	1,000 00
Petit conduit, 376 pieds, à 55c.....	206 80
Conduit moyen, 96 pieds, à 90c.....	86 40
Conduit à grandes dimensions, 330 pieds, à \$1.20.....	396 00
Pour divers, dans le moulin à lattes.....	200 00
Pour divers, dans les moulins principaux.....	500 00
	<hr/>
	\$6,389 20

Dépenses annuelles.

10 pour cent d'intérêt sur \$6,389.....	\$638 00
2 hommes occupés à l'écorce, etc., 150 jours chacun, 300	
3 hommes employés au pied du mou- lin, 150 jours chacun, 450	
1 homme travaillant sur le premier plancher, 150 jours, 150	
1 homme travaillant dans le moulin à lattes, 150 jours, 150=1,050, à \$1.25.	1,312 50
2 chevaux avec voiture et hommes, 150 jours chacun, 300, à \$2.00.....	600 00
	<hr/>
	\$2,550 50

Entretien des conduits—

1 homme, 150 jours, à \$1.25.....	187 50
Fournaise.....	150 00
	<hr/>
	\$2,883 00
20 millions de pieds de bois de sciage, à 14½c.....	2,900 00

MOULINS DE BRONSON, WESTON ET CIE., OTTAWA.

1 fournaise, disons.....	\$3,000 00
Elévateur.....	500 00
Pouvoir moteur, disons.....	500 00
Portes-chaînes, disons 140 pieds, à \$4.....	560 00
	<hr/>
	\$4,560 00

Dépenses annuelles.

10 pour cent d'intérêt sur \$4,560.....	\$456 00
1 homme sur le plancher d'entresol, 150	
1 homme occupé à l'écorce 150	
2 hommes au pied du moulin 300	
1 homme employé à la fournaise 150=750 jrs. à \$1.25	937 50
Entretien des porte-chaînes.....	100 00
Fournaise, disons.....	150 00
	<hr/>
	\$1,643 50
9 millions de pieds de bois de sciage, à 18½c.....	1,642 50

MOULINS DE M. A. H. BALDWIN, OTTAWA.

Fournaise, soit.....	\$3,000 00
Elévateur, soit.....	1,000 00
Petit conduit de 155 pieds, à 55c.....	85 25
Conduit plus grand de 160 pieds, à 90c.....	144 00
Grand conduit de 600 pieds aboutissant à la fournaise, à \$1.20.....	720 00

Dépenses annuelles. \$4,949 25

10 pour cent d'intérêt sur \$4,949.....	\$494 00
1 homme pour enlever les déchets dans le moulin à lattes	
1 homme pour l'entretien du plancher d'entresol;	
3 hommes employés pour l'écorce et pour le transport des dosses et de l'écorce à la fournaise;	
1 homme travaillant au-dessous du plancher où sont les jeux de scies;	
6 hommes occupés pendant 160 jours, chiffre qu'il faut dou- bler à cause du travail de nuit=1,920 jours à \$1.25.	2,400 00
Pour l'usure de la fournaise, mettons.....	150 00
	<u>\$3,044 00</u>
20 millions de pieds de bois de sciage, à 15c par M.....	3,000 00

MOULINS DE LÉVI YOUNG, OTTAWA.

Fournaise, supposons.....	\$4,000 00
Elévateur.....	500 00
1 turbine avec canal d'écluse.....	500 00
Conduit de 90 pieds, à \$1.00.....	90 00
40 pieds de porte-chaînes à \$4.00.....	160 00
Autres appareils dans et hors du moulin, soit.....	100 00

Dépenses annuelles. \$5,350 00

10 pour cent d'intérêt sur les dépenses énumérées plus haut.	\$535 00
4 hommes additionnels pendant 180 jours—720—à \$1.25.	900 00
Travail de nuit, deux hommes alternativement.....	
Pour les réparations de l'année—chaînes, fournaise.....	200 00
	<u>\$1,635 00</u>
15 millions de pieds de bois de sciage, à 11c par M.....	1,650 00

MOULINS DE J. R. BOOTH, OTTAWA.

Prix de la fournaise.....	\$5,000 00
Excavation de 369 pieds dans le roc, 369x17x6, sur une moyenne de 11½ moins 1=10½x6 pieds=864 verges, à \$1.00.....	864 00
La moitié de ce travail a été payée par Pattee et Perley. Pour la part leur afferant dans la construction du tablier.	1,000 00
Conduit principal construit dans l'excavation, 369 pieds à \$1.00.....	369 00
1,030 pieds de petits conduits, à 55c.....	566 50
355 pieds de moyens conduits, à 90c.....	301 50
Travaux de mine, du moulin au canal principal, 55x17 x6 pieds, 208 verges, à \$2.00.....	416 00
Travaux de mine sur un parcours de 60 verges pour les petits conduits.....	240 00
	<u>\$8,757 00</u>

Dépenses annuelles.

10 pour cent sur \$8,757.00.....	\$ 875 00
6 hommes pour enlever, tant en amont qu'en aval du moulin, l'écorce, les rognures ; 180 jours=1,080 ;	
2 hommes travaillant aux scies à rogner, 180 jours=360 ;	
1 homme employé aux scies à lattes, 180 jours ;	
2 hommes occupés à l'écorce 360=1,980, à \$1.25.	2,475 00
3 chevaux, avec conducteurs et voitures, 180=540, à \$2.00	1,080 00
1 homme pour le soin de la fournaise, 180 jours, à \$1.25.	225 00
Usure des appareils et avaries, chaque année, \$4,805.00	
	<u>\$4,655 00</u>
22 millions de pieds de bois de sciage, à 22 c.....	4,870 00

MOULINS DE MM. PERLEY ET PATTEE.*Dosses, écorces et sciures.*

Prix de la fournaise, disons.....	\$5,000 00
Grande excavation dans le roc de 231 pieds, 12 à 17x6 pieds=693 verges, à \$2.00=\$1,386	
369 pieds dont la moitié retomberait sur M. Booth, 369x17 à 6 pieds=11½—1=10½, 864 verges, à \$1.00=\$864..	2,250 00
Part afférente à ces MM. dans la construction du tablier	1,000 00
Conduit principal de 231 pieds construit dans l'excavation, à \$1.20 du pied—\$227.20.....	
Part afférente à M. J. R. Booth sur ces 369 pieds, à \$1 du pied—369=.....	646 20
151 pieds de porte-chaînes dans le moulin à lattes, à \$4.	604 00
329 pieds de petits conduits dans le moulin principal, à 55c du pied.....	180 95
191 pieds de grand conduit, à 90c.....	171 90
Pour divers, disons.....	500 00

Dépenses annuelles.\$10,353 05

10 pour cent d'intérêt sur la somme de \$10,353 plus haut mentionnée.	1,035 00
6 hommes occupés à transporter dans des voitures l'écorce, etc., etc., 180 jours, à \$1.25.....	1,350 00
3 chevaux, avec conducteurs et voitures. 180 jours, à \$2.50	1,350 00
2 hommes occupés au passage des billots, à l'écorce, etc., 180 jours, à \$1.25.....	450 00
Pertes subies en faisant brûler les sciures, évaluées actuellement à \$28 par semaine—au moulin à lattes, 30 semaines, \$1,840.00	
	<u>\$ 4,185 00</u>
Usure	150 00
	<u>\$4,335 00</u>
25 millions de pieds de bois, à 17½c. par M. pieds.....	4,375 00

MOULINS DE SHERMAN, LORD ET CIE., HULL.

Prix de la fournaise, soit	\$ 3,000 00
Elévateur, turbines, canal d'écluse, soit.....	1,000 00
Petits conduits de 55 pieds, à 55c. par pied.....	30 25
Conduit moyen, 202 pieds, à 65c. par pied.....	131 30
Conduit à grandes dimensions, soit 400 pieds, à \$1.20....	480 00
	<u>\$4,641 55</u>

Dépenses annuelles.

10 pour cent d'intérêt sur \$4,641.....	\$464 00
Disons trois hommes et un jeune garçon employés aux moulins, 150 jours—travail de nuit=300 jours pour chaque homme ou 900 pour les trois, à \$1.25.....	1,125 00
1 jeune garçon employé 150 jours, 300 avec le travail de nuit, à \$1.00.....	300 00
1 homme occupé aux conduits et à la fournaise, 300 jours à \$1.25.....	375 00
Deux chevaux avec voitures, 150 jours=300 jours, à \$2.....	600 00
	<u>\$2,864 00</u>
Entretien de la fournaise pendant 150 jours=\$3,014.	
18 millions de pieds de bois de sciage, à 17c.....	3,060 00

MOULINS DE E. B. EDDY, HULL.

Prix de la fournaise du côté ouest, soit.....	\$6,000 00
“ “ “ est “	3,000 00
Deux élévateurs.....	\$1,500 00
Porte-chaînes de 130 pieds, à \$3 du pied.....	390 00
Petits conduits d'à peu près 201 pieds, à 55c.....	110 55
Conduits moyens d'à peu près 762 pieds, à 90c.....	685 80
Grand conduit du côté ouest de 265 pieds, à \$2.....	530 00
“ “ “ est de 227 pieds, à \$1.65.....	457 05
Divers, évalués à.....	500 00

Dépenses annuelles.\$13,173 40

10 pour cent d'intérêt sur la somme de \$13,173.....	\$1,317 00
2 hommes et un jeune garçon employés nuit et jour à chaque moulin; il y en a quatre en tout, soit 16 hommes pendant 150 jours=2,400 hommes, à \$1.25	3,000 00
8 jeunes garçons, pendant 150 jours=1,200 jours, à \$1..	1,200 00
2 chevaux, avec voitures et conducteurs, durant 600 jours, à \$2.....	1,200 00
1 homme pour chaque fournaise, c'est-à-dire 4 durant 150 jours=600 jours, à \$1.25.....	750 00
Usure des chaînes et de la fournaise.....	300 00

\$7,767 00

Entretien de deux fournaises, etc., \$7,767.

Disons 15 millions de pieds de bois, à 15½c..... 7,750 00

MOULINS DE W. McLYMONT ET CIE., NEW EDINBURGH.

Pilier construit en face du moulin et immergé dans 50 pieds d'eau, 40x40x70 pieds.....	\$4,000 00
Fournaise	3,000 00
185 pieds de porte-chaînes et un élévateur, à \$4.....	740 00
	<u>\$7,740,00</u>

Dépenses annuelles.

Intérêt de 10 pour cent sur \$7,740.....	774 00
2 hommes pour le soin de la fournaise et des chaînes, disons 300 jours pour chaque homme, à \$1.25.....	375 00
Réparations des chaînes et de la fournaise, soit.....	150 00
	<u>\$1,299 00</u>
10 millions de pieds de bois de sciage, à 13c. du pied....	1,300 00

MOULINS DE JAS. McLAREN ET CIE., NEW-EDINBURGH.

Pilier sur lequel est posée la fournaise, soit 40x40x24...	\$2,000 00
1 fournaise.....	3,000 00
Chaînes à l'extérieur du moulin, disons 100 pds., à \$4....	400 00
" l'intérieur " " 200 pds., à \$2.50	500 00
Pouvoir moteur pour tirer les chaînes.....	500 00
Trémies, conduits, etc.....	500 00
	<hr/>
	\$6,900 00
	<hr/>

Dépenses annuelles.

10 pour cent d'intérêt sur la somme plus haut mentionnée	\$ 690 00
1 homme employé nuit et jour à la fournaise et aux chaînes, soit 150 jours, à \$1.50 par jour, \$3 avec la nuit	450 00
3 hommes occupés nuit et jour au service du moulin, soit 150 jours, à \$1.25 par jour, \$2.50 avec la nuit...	1,125 00
1 cheval, la voiture et le conducteur employés à charrier nuit et jour le combustible dans la fournaise, 150 jours, à \$2.50, ou \$5 avec la nuit.....	750 00
Usure des chaînes et de la fournaise.....	300 00
	<hr/>
	\$3,315 00
Disons 18,000,000 de pieds de bois scié en 150 jours, à 18c. par pied.....	3,240 00
	<hr/>

Fabrique de châssis et machine à raboter.

Aspirateur, soit.....	\$200 00
200 pieds de conduits, à 50c. par pied.....	100 00
	<hr/>
	\$300 00
	<hr/>

Dépenses annuelles.

Mettons 10 pour cent d'intérêt.....	\$ 30 00
1 homme employé pendant 300 jours à la machine à raboter; 1 autre dans la fabrique de châssis, 300 jours=600 jours, à \$1.25.....	750 00
	<hr/>
	\$780 00
	<hr/>

MOULINS DE GILMOUR ET CIE., CHELSEA.

Prix de la fournaise aux moulins des Rapides, soit.....	\$ 4,000 00
" " pour brûler les sciures, etc.....	3,000 00
Ce que coûteraient les changements à apporter aux moulins des Rapides, disons.....	1,500 00
243 pieds de petits conduits pour la sciure, à 55c.....	133 65
220 do de conduits moyens do. à 90c.....	198 00
1300 do de grande dimension do. à \$1.50.....	1,950 00
65 do de porte-chaînes, à \$3.....	195 00
Différents changements dans les moulins, évalués à.....	500 00
	<hr/>
	\$11,476 00
	<hr/>

Dépenses annuelles.

10 pour cent, d'intérêt sur la somme de \$11,476.....	\$1,147 00
2 hommes occupés aux fournaies, 150 jours=300, à \$1.25	375 00
4 hommes employés pour l'écorce, les rognures, etc., 150 jours=600, à \$1.25.....	750 00
2 chevaux avec voitures et conducteurs, 150 jours=300 jours, à \$2.....	600 00
2 hommes pour les sciures, les conduits, durant 150 jours, soit 300 jours, à \$1.25.....	375 00
Entretien et réparations des fournaies.....	300 00
	<hr/>
	\$3,547 00
Soit 30,000,000 de pieds de bois de sciage, à 12c. par M.	3,600 00
	<hr/>

MOULIN DE MM. ROSS ET FRÈRES, BUCKINGHAM.

Prix de la fournaise.....	\$3,000 00
Turbine et machine élévatoire.....	1,000 00
500 pieds de conduits doubles pour les dosses et les sciures, \$1.65.....	825 00
Glissoire de 70 pieds pour les dosses, à \$1.....	70 00
Conduit moyen de 335 pieds, à 90c. par pied.....	301 50
Conduit de l'espèce la plus petite, 481 pieds, à 55c. par pied.....	264 55
	<hr/>
	\$5,461 05

Dépenses annuelles.

Intérêt de 10 pour cent sur \$5,461.....	\$546 00
Soit 4 hommes additionnels pour le service des moulins, 150 jours = 600 jours, à \$1.25.....	750 00
Soit 2 hommes pour la fournaise et la glissoire=300 jours, à \$1.25.....	375 00
Usure de la fournaise, \$150=\$1,821.	
	<hr/>
	\$1,671 00
20,000,000 de pieds, à 9c. par M.....	1,800 00
	<hr/>

MOULINS DE JAMES McLAREN ET CIE., BUCKINGHAM.

Prix de la fournaise.....	\$3,000 00
Turbine et machine élévatoire.....	1,000 00
Grand conduit de 200 pieds, à \$1.65.....	330 00
Conduit moyen de 515 pieds, à 90c.....	463 50
Petit conduit de 482 pieds, à 55c.....	265 00
	<hr/>
	\$5,068 50

Dépenses annuelles.

Intérêt de 10 pour cent sur la somme de \$5,068 00.....	\$506 00
Soit quatre hommes additionnels pour le service des moulins durant 150 jours = 600, à \$1.25.....	750 00
Soit deux hommes pour la fournaise et la glissoire, 300 jours, à \$1.25.....	376 00
Usure de la fournaise, \$160 = 1,781.....	
	<hr/>
	\$1,631 00
Soit cinquante millions de pieds de bois de sciage, à \$0.12.	1,800 00
	<hr/>

MOULINS DE MM. JOHN A. CAMERON ET CIE., NATION NORD.

Prix de la fournaise.....	\$3,000 00
Turbine et machines.....	800 00
Conduit double de 700 pieds pour les dosses et les sciures, à \$1.65.....	1,155 00
Conduit moyen de 275 pieds pour la sciure, à 90c.....	247 50
Petit conduit de 195 pieds, à 55c.....	107 25
	<u>\$5,309 75</u>

Dépenses annuelles.

Intérêt de 10 pour cent sur la somme de \$5,309.....	\$530 00
2 hommes additionnels pour le service des moulins durant 150 jours = 300 jours, à \$1.25.....	375 00
2 hommes pour la glissoire et la fournaise, durant 300 jours, à \$1.25.....	375 00
	<u>\$1,280 00</u>
Usure de la fournaise.....	150 00
10 millions de pieds de bois de sciage, à 14c.....	1,400 00

MOULINS DES FRÈRES HAMILTON, HAWKESBURY.

350 pieds de charriots pour les dosses, y compris un pou- voir d'eau avec canaux d'écluse, etc., etc.....	\$3,500 00
2 fournaises, à \$4,500.....	9,000 00
5 pompes pour fournir l'eau pour charrier les sciures en eau basse.....	2,500 00
Tuyau en fer pour fournir l'eau, d'un diamètre de 4 pouces et d'une longueur de 400 pieds, à 75c. par pied.....	300 00
Un autre, diamètre 1½ pouce, longueur 400 pieds, à 30c. par pied.....	120 00
Un autre, diamètre 3 pouces, longueur 50 pieds.....	40 00
20 robinets.....	50 00
1 " de 3 pouces.....	10 00
Petits conduits de 1,300 pieds, à 75c.....	975 00
Grands " de 700 pieds, à \$1.20.....	840 00
Réservoirs et changements dans les moulins, soit.....	1,000 00
Machines pour faire fonctionner les pompes.....	500 00
	<u>\$18,835 00</u>

Dépenses annuelles.

Intérêt de 10 pour cent sur la somme de \$18,835.....	\$1,883 00
2 hommes dans chaque moulin, 8 hommes en tout pour l'écorce, etc. durant 100 jours, soit 800 jours, à \$1.25.	1,000 00
3 chevaux, avec voitures et conducteurs, durant 100 jours = 300 jours, à \$2.00.....	600 00
2 hommes pour avoir soin des charriots—400, à \$1.25....	500 00
2 jeunes garçons pour la sciure dans chaque moulin— 800, à \$1.00.....	800 00
2 hommes employés aux conduits et aux fournaises, au dehors—200.....	250 00
Entretien et réparations des fournaises, soit.....	300 00
	<u>\$5,333 00</u>
30 millions de pieds de bois de sciage par saison, à 18c. par million de pieds.....	5,400 00

ANNEXE No. 3.

RELEVÉ des sondages pratiqués dans le chenal navigable de la rivière des Outaouais, entre Grenville et Ottawa, en mai 1877.

Localités où les sondages ont été faits.	Profondeur. — Pieds.	Substances rapportées par la sonde.
Entre Grenville et le quai à l'Original.....	50	Glaise pure et dure.
do do	50	do
do do	50	do
do do	50	do
do do	50	do
do do	50	do
do do	50	do
A trois milles et demi de Grenville.....	51	do
A deux milles en amont de l'Original.....	100	Glaise tendre.
do do	95	do
Dans la direction opposée en amont de l'Original.....	62	Glaise avec un peu de sciure.
do do	62	Glaise pure.
En face du phare de l'Original.....	43	do
A un demi-mille en amont.....	104	do
do en aval du quai de Major.....	160	Roc pur.
En face de la maison de Papineau.....	66	Glaise pure.
A l'île située au-dessus de cet endroit.....	82	do
En amont de l'île.....	70	Glaise et petits graviers.
do.....	70	Glaise très dure.
do.....	70	do do et gros graviers.
do.....	70	Glaise très dure.
A quatre milles en amont de Montebello....	57	do
A un mille en aval de la rivière de la Nation du Nord.....	60	Glaise dure.
A un demi-mille de do do....	53	do
Près de l'île, du côté nord.....	56	Beau sable avec un peu de sciure.
Près de la rivière de la Nation.....	60	Beau sable, fond dur.
En face de la do.....	36	Glaise bleue, dure et pure.
En amont do.....	36	Glaise rouge.
do do.....	40	Glaise bleue et dure.
do do.....	66	do
do do.....	62	Beau sable.
A deux milles et demi en aval de Thurso....	24	do
A deux milles do do.....	28	do
En face de l'île do.....	40	do
En amont de l'île do.....	48	do
do.....	48	Gros sable.
do.....	48	do
A un demi-mille en aval de Thurso.....	43	do
A trois milles en aval de Rockland.....	30	

A quelque distance en remontant.....	30	
do do.....	40	Beau sable.
do do.....	48	do
do do.....	75	do
do do.....	50	do
En face de l'ouverture de la baie, Rockland..	47	do
Vis-à-vis des moulins de Rockland... ..	90	Gros sable.
Un peu en amont do	90	Roc nu.
do do	85	Sable.
Au quai de Buckingham	38	do
do do	40	Sable avec un peu de glaise.
Vis-à-vis la rivière du Lièvre	50	Sable.
Deux milles en amont de la rivière du Lièvre	30	do
do en aval du phare de la rivière		
Blanche	45	do
Vis-à-vis du phare de la rivière Blanche ...	30	do
do do	30	do
Vis-à-vis de la rivière Blanche.....	31	do
Trois quarts de mille en aval du ruisseau		
de Green.....	38	do
Près du ruisseau de Green.....	37	do
Près du phare du ruisseau de Green.....	17	Sable et un peu de sciure.
do do	20	Sable pur.
Quai de Gill.....	28	Sable avec un peu de bois.
Au pied de l'île Kettle	18	Sable pur.
A l'île Kettle.....	34	do
Vis-à-vis du vieux moulin Rockcliff	39	Petits graviers.
do de Rockcliff.....	35	Sable pur.
do de Rockcliff, près de la rive sud ...	47	Roc nu.
En amont de do	85	do
Vis-à-vis de la rivière Gatineau.....	40	Sable avec un peu de sciure.
A l'embouchure de la rivière Gatineau.....	27	Gros sable.
do do	27	Sable pur.
Vis-à-vis de la rivière Gatineau, rive sud...	80	do
Au large de la pointe de la baie Keefer	100	Roc nu.
Au milieu, vis-à-vis do	100	Sable et copeaux.
Vis-à-vis de la baie McKay	70	Sciure et copeaux.
do du moulin McLymont.....	70	Gravier et coquillages.
do des chutes Rideau	60	Un peu de sciure et du roc.
do de la résidence de M. Reynolds ...	60	Gravier, glaisé et sciure.
En amont do do	60	Sciure.
Près de l'île de Roche, au moulin de Batson		
et Currier.....	31	Sciure nouvellement déposée.

La hauteur moyenne de l'eau dans la rivière des Ontaouais, à l'époque où les sondages furent pratiqués, était de 16 pieds et 4 pouces à Grenville, et 13 pieds 3 pouces à la sortie du canal Rideau, tel que certifié par les éclusiers de ces deux localités.

En arrière du quai, à Grenville.....	20	Sciure et sable.
A la barre de sable à do	15	Sable pur.
do do	15	do
Dans la baie, en amont de l'Original.....	12½	Glaise tendre.
do do	12	do
do do	12	do
do en aval du phare de l'Original.	10	Glaise.
do en amont de Montebello.....	7	Glaise, vase et herbages.
Près du bord, en aval de la Nation.....	31	Glaise dure et bleue.

Dans la baie, en arrière du quai, Rockland..	15	Sciure et glaise.
En arrière des piliers, dans la baie à do ...	25	Dosses et sciure.
Dans la baie, en aval de la rivière du Lièvre.	14	Sciure et sable fin.
A une distance de 400 verges en remontant la rivière du Lièvre	16	Sable très gros.
Près de la rive, au phare de la riv. Blanche..	12	Sable.
do do do ...	12	do
do do do ...	12	do
Dans les chenaux qui séparent les différentes îles.....	12	Sable, gravier et glaise.
Dans les chenaux qui séparent les différentes îles.....	14	Sable.
Dans les chenaux qui séparent les différentes îles.....	14	Sable fin.
Dans les chenaux qui séparent les différentes îles, chenal très étroit	12	do
Dans les chenaux qui séparent les différentes îles, chenal très étroit.....	21	Sable pur.
Près du rivage de la rivière Blanche.....	14	Sable.
Sur la rive sud, beaucoup de sciure flottant dans l'eau	10	Glaise.
Sur la rive sud, beaucoup de sciure flottant dans l'eau	6	Glaise, pas de trace de sciure au fond.
Sur la rive sud, beaucoup de sciure flottant dans l'eau	10	Glaise, pas de trace de sciure au fond.
Sur la rive sud, beaucoup de sciure flottant dans l'eau	8	Glaise, pas de trace de sciure au fond.
Près de l'extrémité inférieure de l'île au Canard	15	Sable et trois morceaux de bois.
Encore plus près de l'extrémité inférieure de l'île au Canard.....	15	Sable pur.
A la barre de sable à Kettle Island.....	10	do
Du côté sud de la rivière do	8	Glaise bleue.
Au côté nord de cette rivière et près du chenal.....	15	Sable, sciure et écorces.
Au côté nord de cette rivière et près du chenal.....	12	Sable pur.
Remous en aval de Rockcliff.....	10	Glaise et sciure.
do do	10	Graviers, sciure, écorce et dosses.
Dans la baie, vis-à-vis la rivière Gatineau (Keefer)	20	Sciure.
Dans la baie, vis-à-vis la rivière Gatineau (Keefer)	45	do
Dans la baie, vis-à-vis la rivière Gatineau (Keefer)	75	do
Dans la baie, en ligne avec ces deux pointes. do à 20 pieds au large des pointes.	80	Sable pur.
Dans la baie, du côté nord, en amont de la Gatineau	80	Sable avec quelques copeaux.
Dans la baie, du côté nord, en amont de la Gatineau	16	Sable et copeaux.
Dans la baie, du côté nord, en amont de la Gatineau	15	Sable, copeaux et sciure.
Dans la baie de McKay.....	15	Sciure.
do en aval du moulin de Gilmour.	30	Roches, fond net.
A l'extrémité du quai au do ...	18	Glaise pure.
Au quai de la Reine.....	32	Graviers, roche, sciure et bois.
do do	32	Roc.
Dans la baie, au-dessus du quai de la Reine..	90	Roc, sciure flottant sur la surface.
A 100 pieds de l'écluse du canal.....	14	Dosses, sciure, etc.

A 300 pieds de l'écluse du canal.....	16	Dosses, sciure, etc.
A 200 do do	35	do
A 400 do do	41	do
Près de la pointe en aval du canal.....	90	Sciure.
A la pointe en amont du canal.....	44	do
do do	60	do
Dans la baie en aval de la résidence de M. Gilmour	25	do
A l'extrémité supérieure des quais d'Eddy...	61	Copeaux.